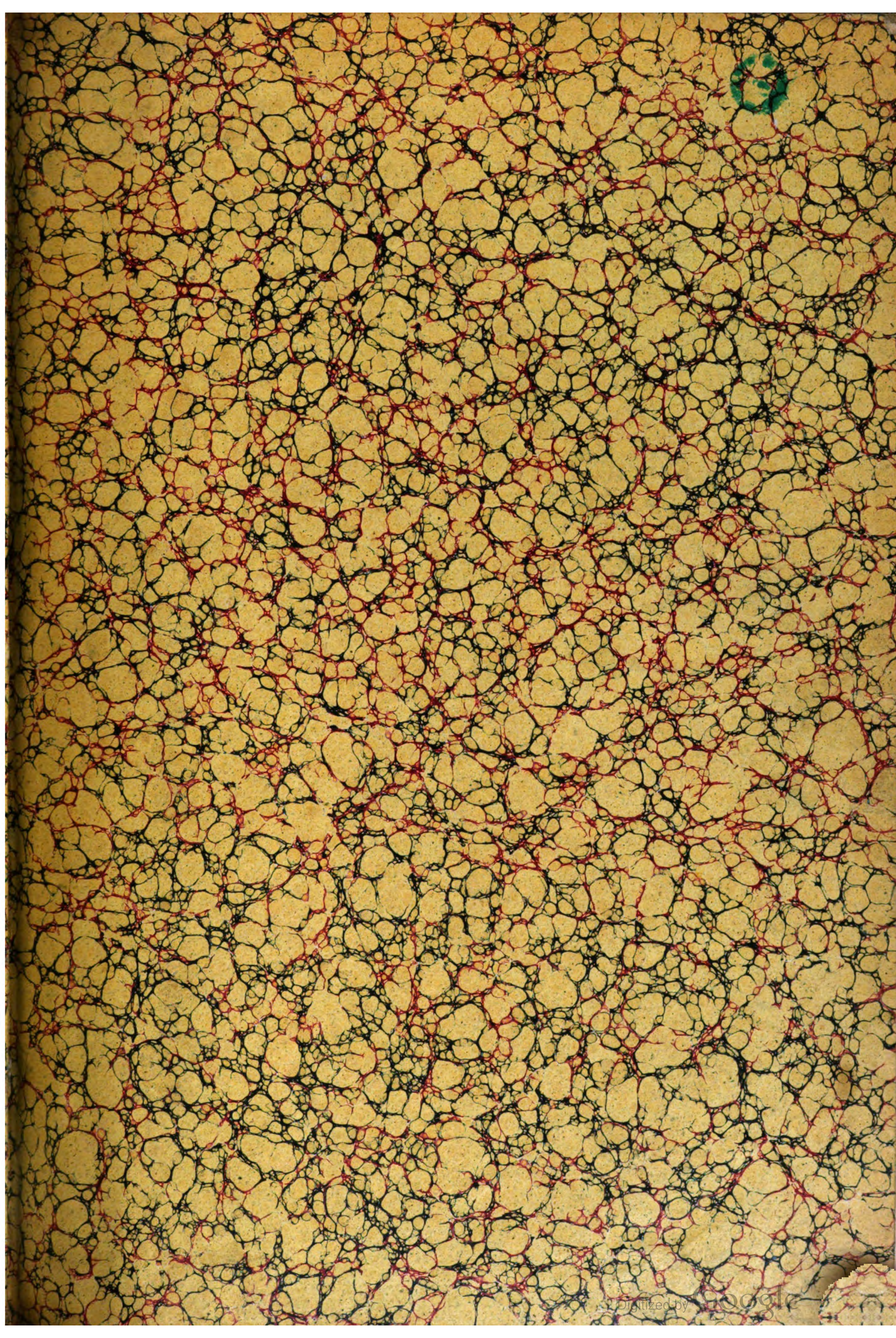
Bouton (Victor). Profils révolutionnaires par un crayon rouge, publiés par Victor Bouton. *Paris*, 1848-49, très-gr. in-8 de format in-4, br. 10 fr.

Ouvrage faisant suite à la revue retrospective publiée par Tachereau, ses profils révolutionnaires contiennent de curieuses révélations sur le parti révolutionnaire.



PROFILS

RÉVOLUTIONNAIRES

PROFILS

RÉVOLUTIONNAIRES

PAR

UN CRAYON ROUGE

PUBLIÉS PAR VICTOR BOUTON



PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1848—1849.

PARIS. — TYPOGRAPHIE BEAULÉ ET MAIGNAND,
Rue Jacques de Brosse, 8, près St.-Gervais.

PRÉFACE.

Ils sont passés devant moi pendant une année, les hommes que je peins, et tels je les ai vus, tels ils sont encore.

Souvenez-vous que j'ai commencé cette galerie la veille du 23 Juin, et que je la termine. un an après, sous la menace d'une nouvelle insurrection.

Les têtes semblent s'agiter dans ce livre ; ce sont bien les mêmes qui se préparent encore à la lutte : plus les évènements nous dévorent, plus les hommes se roidissent pour n'être pas emportés. Mais ils ne vaincront pas la fatalité. Déjà les premiers venus à la puissance ont vu le flot battre le rocher de leur domination. Le flot a monté et les a envahis peu à peu : poussés au faîte, ils ont donné tête baissée dans le gouffre, et l'oubli populaire les a ensevelis.

Où sont *Marrast* qui laissa tant de millions filer entre ses doigts les trames occultes du despotisme; *Garnier-Pagès* dont la velléité insurrectionnelle expira sur ses lèvres; *Dupont de l'Eure* et *François Arago*, dont les forces sont épuisées et qui n'ont plus le sens, la vie, le souffle qui animaient leur voix et leur âme? — *Saint-Albin, Portalis, Recurt, Charles Thomas*, *Pinard, Hingray* sont allés où va la feuille; *Trélat*, avant que la vague ne l'étouffât, a voulu jeter un vain cri d'indépendance; les *Blaize*, les *Frédéric Lacroix,* les *Elias Regnault* meurent en serrant leur emploi entre leurs dents; *Duras* bat vainement l'air des plis de sa feuille ; d'autres sont disparus, jusqu'à leurs noms, et c'est à peine si les têtes pâles de *Jules Favre,* de *Goudchaux*, de *Bastide*, de *Dupont,* de *Crémieux,* murmurant encore quelques sons qui ne viennent pas jusqu'à nous, font souvenir d'eux : ils marmottent en ce moment la prière des morts.

Un homme, Lamartine, dont l'âme est immense et qui s'enivre de la gloire, ne sut pas marcher avec les évènements; il ne sut point s'arrêter à temps, il se mit à rêver et une vague, celle de Juin, après avoir rougi son nid d'alcyon, le submergea.—*Cormenin*, avec l'œil du pamphlétaire, qui voit vite et loin, fit voile vers une rive et se tient à l'écart.

Mais à travers ces jours de tempête et pendant que les autres s'égaraient, un seul a dominé le flot ; c'est *Cavaignac*. Il a lutté par la ruse et par l'audace, il a vaincu par la force ; et à cette heure, où de nouveaux mugissements annoncent de nouveaux dangers, son effort est le seul ais qui rassure sur l'existence de la Société.

Une rumeur arrive jusqu'à nous. Les hommes de l'intrigue, la lie révolutionnaire se remue et monte à la surface. C'est au nom de l'*idée sociale* qu'ils agitent les profondeurs du Peuple.

Quand le prolétaire s'apprête à traduire cette idée en coups de fusil, c'est que les hommes qui représentent cette idée sont debout. — En effet : *Proudhon* lutte dans l'ombre ; *Pierre Leroux* laisse faire en son nom ; *Pecqueur* et *Villegardelle* se haussent ; *Vidal* rallie pour *Louis Blanc* ; *Cabet* renaît. Je ne parle pas de *Buchez* que l'histoire jugera sévèrement, parce qu'ayant voulu se mettre à la tête du Socialisme, l'absorber, il n'a fait que déterminer sa vitesse sans discussion, ou, sans avoir pu, arrivé à la puissance, lui faire une digue de son corps et lui prouver qu'il n'irait pas plus loin.

L'Idée sociale ainsi remuée, élèvera dans les rues de Paris un nouveau Juin, plus terrible et moins long : Paris peut être déraciné en 24 heures. La hardiesse des principes enfantera des dévouement turbulents que nulle autorité ne fera plier, que nulle compression ne fera rentrer dans l'ombre, que nulle logique opposée ne soumettra plus. Ce jour-là même, le chef de la montagne, *Ledru-Rollin*, n'aura pas le temps d'aller jusqu'à l'Hôtel de Ville. Il aura servi de levier révolutionnaire ; mais, dans ce jour de vengeance, payant de sa tête les défaillances de sa politique, il sera sacrifié.

Et calculez combien ils dépasseront le but, quand la lutte sera engagée : Que valent *Flocon*, *Etienne Arago*, *Guinard*, *Avril*, *Joly*, *Lesseré*, *Ribeyrolles?* Combien

Caussidière est démonétisé parmi les siens ! Combien *Baune* est essoufflé ! Qu'est-ce que *Ducoux*, *Pyat, Mathieu de la Drôme?* Des pis-aller ! Ils seront là, au fort de la lutte, essayant de ressaisir la puissance. Agitant les masses, se répandant au milieu d'elles, et groupant autour d'eux la Solidarité Républicaine, les *Martin-Bernard,* les *Cahaigne,* les *Longepied,* ils voudront, d'un tour de bras, déraciner leurs adversaires. Ils entraîneront avec eux les révolutionnaires d'opinion douteuse, qui prennent un fusil sans savoir pourquoi, et qui veulent de la Révolution quand même.

Ici l'anarchie commence. Les socialistes de transition apparaissent au milieu du flot écumeux de la Révolution. *Th. Bac, N. Lebon, Raisan, Dufraisse, Chipron, Delaire, Danse, Vilain, Lamieussens, Danduran, Bonnias* s'avancent portant la tête de *Barbès* qu'ils ont perdu. *Thoré*, devenu maire de Paris, abolira les commissaires-priseurs et les marchands de tableaux qui n'ont pas voulu s'entendre avec lui ; il chassera les prêtres et décrétera l'expulsion du Pape. La morale ne peut avoir un meilleur défenseur que Thoré.

Les profondeurs de la démocratie montent alors à la surface : *Blanqui* culbute *Proudhon*, et la Dictature étend son glaive sur Paris. Les restes de la vieille et de la nouvelle Société des Droits de l'homme, les gens du journal le *Peuple*, de la *Réforme*, de la *Révolution* roulent au fond de l'abîme et les communistes se promènent sur Paris. Le terrain est deblayé, et cela s'est fait si vîte que l'on n'a que le temps de battre les mains ! Comment, autant de besogne faite en un clin-d'œil?

Il ne restera que les partis extrêmes. — Les Communistes rebâtiront-ils Paris autrement qu'il n'est? Voilà le fond de la question révolutionnaire. Car de Ledru-Rollin aux Communistes il n'y a que 24 heures de transition, c'est-à-dire la Dictature.

Pour ceux qui restent dans la liberté, dans la Souveraineté, la question se simplifie. Le jour où une minorité voudra dépasser les limites de son mandat, faire un appel à la Révolution, à la Dictature, se déclarer en permanence, se constituer en opposition avec la majorité, se mettre ainsi au-dessus du droit et en dehors de la loi, il ne restera au pouvoir exécutif que de considérer comme factieuse cette minorité turbulente et de la chasser du Palais-Bourbon à coups de fouets par quatre gardiens de la salle. — Et la Révolution sera finie.

Paris. — VICTOR BOUTON, ÉDITEUR, rue des Noyers, 52. — 50 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

N° 1.

Deuxième édition, revue et corrigée.

SOMMAIRE :

Dénombrement du Parti Démocratique;

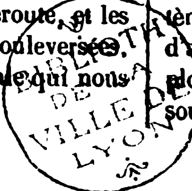
Profils, 1re série, les Républicains : **Armand Marrast**, Président de l'Assemblée; — **Michel Goudchaux,** Ministre des Finances; — **Léopold Duras,** Rédacteur en chef du *National;* — **Jules Favre,** Représentant du Peuple; — **François Arago,** de l'Institut; — **Cormenin,** Représentant du Peuple; — **Saint-Albin,** ancien Portier des Jacobins; — **Auguste Portalis**, ancien Procureur-Général; — **Ulysse Trélat,** Maire du XIIe Arrondissement; — **Antoine Pagnerre** et son procès.

—

Dénombrement du Parti Démocratique.

—

Il n'y a plus que deux camps en présence : l'ordre social actuel et l'ordre social nouveau, l'ère nouvelle; — Thiers et Proudhon ; — la propriété et le socialisme. Hormis eux, toute bannière disparait, toute individualité s'efface. Qu'importe qu'on s'appelle Cavaignac ou Marrast, Arago ou Ledru-Rollin : transition que cela! Transition pendant laquelle la bourgeoisie entrera dans l'une des deux armées, soit qu'elle s'élève à l'état de Capital, à l'état de Propriété, soit qu'elle rentre au sein du Travail. Ce temps approche. Depuis Février la fortune de la France est dilapidée, le déficit nous mène à la banqueroute, et les conditions de la vie des individus étant bouleversées, nous marchons dans une révolution sociale qui nous engloutira tous.



Je veux éclairer l'abîme où nous roulons à travers des décombres et du sang. Voici les hommes, les faits, les idées, leur marche, leur tendance, leur action au sein des masses. Je ne suis pas impartial, incertain; j'ai le courage d'être sévère; je juge et je frappe. — Allons.

Une dans ses efforts, réunie sous le même drapeau, la démocratie a ses nuances; chacune d'elles a son ordre de bataille, sa part dans la lutte contre le passé; chacune, par des moyens différents, chacune dans sa sphère contribue au triomphe de la Révolution.

Les réformes politiques étaient les pilotis sur lesquels il lui fallait élever les bases de son édifice social nouveau. Ces réformes sont sorties des barricades comme Minerve du cerveau de Jupiter; mais elles ne sont pas le but auquel aspire la démocratie; elles préparent seulement l'avénement des réformes sociales, de celles qui attaqueront la société ancienne au cœur, en faisant que le principe de l'Egalité poussé jusqu'à son application la plus pratique, ne soit pas un non-sens. Les questions si graves du droit au travail, de l'organisation du travail, du prolétariat, sont palpitantes. On demande la solution de ce grave problème : la démocratie entière est debout qui l'attend, qui le veut. Voici le dénombrement de ses forces.

En tête de la marche il faut placer *le National*. La tactique ou plutôt la politique de cette feuille a toujours été un système de personnalités. C'était le contrepied de celle du gouvernement déchu. Le pouvoir, en effet, semblait s'appliquer à démolir un à un les hommes dont les tendances, les doctrines étaient subversives de la monarchie, et l'on peut dire que ce système pratiqué adroitement usera toujours une armée d'adversaires. La République sera obligée de l'employer; si elle ne le peut, elle succombera bientôt sous l'agglomération des clameurs, sous l'effort com-

biné ou imprévu d'hommes qui tout divisés d'intérêt qu'ils sont, s'entendront toujours pour l'ébranler. Soit que la force des choses les emporte, où qu'ils ne soient pas à la hauteur de la tâche, les Trouvé-Chauvel, les Ducoux, les Gervais de Caen passent sans pouvoir saisir ceux que la justice réclame d'eux. — Les gens du *National* se connaissent pourtant en personnalité : ce système l'avait même aveuglé sous Louis-Philippe.

Il avait fini par voir des personnes là où il n'y avait que des idées, et il a combattu des gens que le ridicule seul eût pu tuer. Ainsi, les idées sociales qui ont commencé à se développer en 1840, ont trouvé dans le *National* un lutteur corps à corps, un adversaire, non des prétendus principes, mais des propagateurs de ces principes. Ainsi, la hardiesse des révolutionnaires avait arboré du coup le drapeau du communisme, et, au lieu de combattre cette tendance, le *National* s'attaqua directement aux personnes, aux communistes même.

Les auxiliaires que le *National* s'était attachés dans les classes populaires n'étaient pas capables d'opposer à l'envahissement du socialisme exagéré, une digue par leur talent et la logique de leur doctrine. La faiblesse de la discussion tourna au désavantage des politiques, et le socialisme marcha à grands pas,

Au lieu de s'en tenir aux fadeurs de l'*Atelier*, si quelques hommes attachés de cœur au *National* s'étaient précipités au-devant de la discussion, le communisme n'eût pas envahi d'une manière aussi profonde les couches les plus intimes de la société. Mais parce que le dédain tomba des lèvres de ce journal, parce qu'il s'enferma dans sa force et se retrancha dans sa tactique contre le pouvoir, il laissa sous ses pieds le courant socialiste entraîner la démocratie entière vers un abîme inconnu. Des hommes sans talent, renouvelant sous une forme spécieuse les idées des premiers pères de l'Eglise, de Mably, de Rousseau, de Campanella, de Thomas Morus et de Babœuf, brodèrent des doctrines, dévidèrent des conséquences d'un seul et même principe qui se trouve depuis deux mille ans dans l'Évangile. Les esprits inquiets, las d'un présent qui les surchargeait, n'ayant point confiance au retour d'une révolution, croyant à l'éternité de Louis-Philippe, se jetèrent à corps perdu dans ces idées spéculatives, comme dans le seul remède à leurs maux. Le pouvoir s'émut ; les écrivains monarchiques traitèrent avec dédain les utopistes ; la police tomba sur ceux dont les tendences révolutionnaires donnaient prise au Code pénal ; mais rien n'arrêta le courant. Il n'y avait que le *National* qui eût pu dire à cette mer montante : Ecoute-moi. Le *National* craignit même de traiter la question et de lui ouvrir ses colonnes. C'est un tort dont les hommes de la rue Lepelletier apercevront l'énormité le jour où le gouffre s'ouvrira sous leurs pieds et les ensevelira les premiers avec la société entière qu'ils sont sur le point d'entraîner après eux.

C'est à peine si les hommes de l'*Atelier*, qui, dans les colonnes de ce journal, ont voulu élaborer un système, ont excité une sympathie. Les classes ouvrières les connaissaient peu. Le *National* s'est trompé sur leur valeur, et n'a pas eu la force d'établir une controverse sur leurs prétentions, leurs idées. Quand la société, la masse entière d'un peuple se précipite vers l'inconnu, il faut la suivre et se mêler à elle pour l'émouvoir et l'attacher à vos pas, fût-ce pour retourner en arrière, en lui faisant remarquer la fausse voie où elle s'est engagée. Mais le *National* croit-il par hasard que l'on s'est beaucoup inquiété de palliatifs qu'il n'a pas même garantis de l'autorité de son nom et de sa discussion, et qu'il emprunte à l'*Atelier?*

L'optimisme du *National* a été trop loin. Les rédacteurs de l'*Atelier* n'ont émis dans le parti démocratique et social aucune idée neuve, chacun le sait ; les moyens déjà exécutés pour améliorer le sort du peuple sont si contraires à cette amélioration qu'ils ont fait faire une révolution.

A côté du *National*, il faut mettre la *Réforme* ; mais, en fait d'idées, on ne s'aperçoit guère de ce dont elle s'occupe dans ses mystérieux entretiens. L'ordre social à refaire, le travail à organiser, ne sortiront pas d'emblée du cerveau de ces gens-ci.

Les dernières sociétés secrètes, peu nombreuses, peu fortes, partaient de la *Réforme*. Elles aboutissaient à Caussidière et à Flocon ; elles passaient par Delahodde, Albert, Louis Guéret, dit le Grand-Louis, et se perdaient sans de racines profondes dans les rangs du parti. Comme les communistes furent plus d'une fois étrillés par Flocon et Ledru-Rollin, les prolétaires qui s'étaient ralliés autour de leur feuille se détachaient d'elle tous les jours. La *Réforme* ne constituait donc pas un parti ; car il y avait peu de républicains dans Paris, avant le 24 février, qui ne s'occupassent pas de réformes sociales, et qui n'eussent déclaré guerre ou mépris aux patrons de la *Réforme*.

Du reste, il y avait un autre terrain dont le journal de Ledru-Rollin cherchait à s'emparer : c'est celui de la bourgeoisie démocratique, que le *National* s'était un peu aliéné par sa conduite des bastilles. La guerre sourde que les rédacteurs de la rue Jean-Jacques ont déclarée à ceux de la rue Lepelletier, dure depuis huit ans. Les voyageurs de la *Réforme* parcouraient la province, circonvenaient les journaux des départements, captaient les propriétaires des grandes villes qui faisaient de l'opposition au gouvernement de

Louis-Philippe, détachaient du *National* ces journaux et ces propriétaires, et leur arrachaient des souscriptions sous forme d'actions pour combler le vide toujours large de la caisse de leur feuille. Cette lutte dura jusqu'à la fin de 1847 ; et peu avant la Révolution de Février, le *National* se voyant miné, déclara à la *Réforme* une guerre de personnes dont les blessures ne sont pas cicatrisées encore à cette heure, et dont les traits ont servi à renouveler la lutte entre l'Hôtel-de-Ville et l'Intérieur, entre Marrast et les modérés d'un côté, et Caussidière, Ledru-Rollin, Flocon, Albert de l'autre. Les journées du 17 mars, du 16 avril, du 15 mai, ne sont que tentatives d'une longue et implacable inimitié qui, si nos mœurs le permettaient encore, renouvelleraient sous nos yeux les horreurs de la première révolution.

La place marquée à *la Réforme* dans le parti est donc bien tranchée. Ennemie par nature du *National* et de tout ce qui s'y rattache, elle représente la République rouge, qu'il ne faut pas confondre avec la République sociale. C'est une pléthore sur les organes de la démocratie ; elle est un vice dans son organisation ; c'est une queue de 93, une anomalie, un anachronisme.—Il n'y a donc entre eux et les socialistes d'autre entente que pour les coups de main qui leur livreraient la jouissance exclusive du pouvoir, aux uns après les autres.

La plupart des sectes socialistes aboutissent au communisme. Les diverses nuances du communisme sont matérialistes, et personne, jusqu'à présent, ne s'est demandé pourquoi. On a mieux aimé se servir contre eux de ce penchant à nier Dieu, pour dire qu'ils étaient immoraux, et qu'ils faisaient bon marché de la morale. Dans un procès récent, on les a même présentés à la justice en compagnie de voleurs, afin d'avoir meilleur marché de la doctrine. Il vaudrait mieux rechercher la cause de cette tendance, afin de l'expliquer et d'aplanir les difficultés qu'elle présente dans la discussion des systèmes et des remèdes à notre mal social. Je crois m'être aperçu que toutes ces nuances de socialistes ou de communistes, tous prolétaires, souffrant des maux matériels de la société, et cherchant plus particulièrement à *associer*, *à mettre en commun* leurs forces, leurs ressources, leurs intérêts précaires, ne se sont pas préoccupés des facultés de l'être immatériel, parce que l'étude des facultés de l'âme, des lois intellectuelles et des besoins moraux ne leur étant pas familière ou leur apparaissant sous la forme d'une philosophie vaporeuse, ils ont préféré laisser de côté la métaphysique, sans se douter que l'étude des besoins moraux et intellectuels conduisait aux mêmes résultats que l'étude des faits économiques et des intérêts matériels. Celui qui, par le rôle qu'il a joué dans les dissensions du parti, par la lutte qu'il a soutenue dans les réunions et par la fondation du journal *l'Humanitaire*, qui a eu un si grand retentissement, s'est le plus distingué, — J.-J. May, enfin, était un homme dont toute la science économique était puisée aux philosophes des derniers siècles, Morelly, Campanella Mably et Montesquieu, et qui, n'ayant jamais vécu qu'avec la nature, doué d'un tempérament vigoureux et fougueux, aimant les jouissances matérielles, ne voyait l'ordre que dans le monde physique, le seul que son intelligence peu développée pût approfondir. Il avait tranché la question comme inutile ; il ne l'avait jamais étudiée ; il ne voulut jamais la discuter.

Cette cause de division apparente qui existe entre les diverses fractions de socialistes n'est donc pas sérieuse ; mais il est une autre cause plus réelle de division entre les diverses nuances. Celle-ci mérite attention.

Tout système a deux faces, la production et la consommation. Quant à la PRODUCTION, tous sont d'accord : il faut s'associer pour produire, et l'association centuplant les forces en les accordant, les harmonisant, l'association est le terrain commun où se rencontrent tous les partis, toutes les personnalités, tous les chefs d'école, *l'Atelier*, *la Démocratie pacifique*, Pierre Leroux, *le National*, Cabet, Proudhon, les déistes et les matérialistes, les communistes de toutes les couleurs, Blanqui, Raspail, Barbès, Villegarde, Louis Blanc, Vidal, Toussenel, *la Fraternité*, les corporations, la masse entière des travailleurs.

La division commence à la RÉPARTITION. Quelle est la plus équitable ? C'est là qu'est la question, et toute la question sociale, puisqu'elle renferme la notion plus ou moins fausse, ou la notion la plus vraie du Droit et de la Justice.

Le National et *l'Atelier*, Marrast, Goudchaux, Buchez, Corbon, Pascal, sont les plus restreints, et leur maxime de la répartition a soulevé plus d'une fois contre eux les colères des révolutionnaires-socialistes dans les émeutes avant la révolution, et dans les clubs depuis la République. Ils disent : *A chacun suivant son travail.* Ce qui peut signifier, répondent les communistes, que celui qui est impropre au travail, celui dont les facultés physiques ou intellectuelles sont atteintes par une maladie, les manchots, les aveugles, les fous, les sots, ne pourront satisfaire pleinement à leurs besoins.

Avec ce système, ajoutent les socialistes plus avancés, on peut dire que le travailleur n'est pas complétement émancipé, parce qu'il reste plutôt dans la condition d'un salarié que d'un associé. Le capital aussi est la clef de voûte de l'association telle qu'ils

la présentent, et la théorie du *National* et de *l'Atelier* n'est qu'un moyen transitoire entre le capital et le Travail, dont la lutte est aujourd'hui la seule et véritable lutte, grosse d'une révolution sociale des plus profondes. Placés sur ce terrain, les hommes du *National* sauront-ils nous préserver du cataclysme dont les effroyables journées de juin ne sont que le premier coup de tempête? Oui, avec la présence au pouvoir d'hommes dont la science, l'habileté et la pratique répondent de l'avenir; mais non d'hommes dont la nullité précipiteront la crise.

Après le système rose d'amélioration présenté par le *National* et l'*Atelier*, viennent immédiatement les théories, personnelles pour ainsi dire, des économistes qui tiennent moins compte des inégalités de capacité ou d'intelligence dans le travail, et dont le système de *répartition* s'avance plus hardiment vers les idées communistes. Les uns, dans l'association, proclament la répartition suivant l'égalité, d'où l'*égalité des salaires*, dont l'expérience a soulevé tant de colères et tant de récriminations. Cette idée de l'*égalité des salaires* n'est pas neuve et n'est pas sans raison; elle semble tendre à amener l'égalité dans les moyens de satisfaire à ses besoins. En la proclamant, Louis Blanc et les économistes du Luxembourg n'ont fait qu'obéir à un *principe de justice* posé par les partisans de la communauté et que les corporations et la masse entière des travailleurs avaient résolu dans leur esprit. — Les socialistes qui font entrer le talent en ligne de compte avec le travail, se fondent dans d'autres nuances, ne forment point de groupe à part.

Mais, dès qu'on sort de la combinaison où le capital et le travail s'accordent, nous entrons immédiatement dans les systèmes de répartition, qui se résument par : *à chacun selon ses besoins*. Ici, le communisme domine entièrement. Cette théorie n'est pas neuve; elle est toute dans un chapitre des Actes des Apôtres, et la nuance des communistes qui se rallie à Charles Teste l'a prise pour épigraphe de ses travaux. En s'appuyant sur l'Evangile, les communistes dont nous parlons ont voulu aussi garder le sentiment religieux qui s'y attache, et ont voulu, par là, se séparer des Babouvistes matérialistes, qui ont avec eux une commune origine. Charles Teste, Savary, *la Fraternité*, suivent cette formule dans le parti actif démocratique. Le nombre de ses adeptes est immense; c'est la portion la plus considérable des corporations, et dans la Commission des Travailleurs, au Luxembourg, beaucoup de délégués appartenaient à cette opinion. Si les circonstances ne leur ont pas permis d'exposer une théorie sociale qui ruine de fond en comble l'ordre actuel, ils n'en ont pas moins fait avancer L. Blanc dans leur système en lui faisant proclamer l'égalité des salaires, qui était loin de se trouver dans son livre de l'*Organisation du Travail*. Cabet n'est pas à part : Cabet n'est pas un théoricien; il a seulement présenté sous une forme plus populaire, la théorie du communisme, et il a su grouper autour de lui des hommes dont il s'est acquis le dévouement. Ce qui a distingué Cabet des autres communistes, c'est son acharnement à combattre les révolutionnaires; mais sa doctrine n'est pas autre que celle dont nous avons donné la formule.

La haine des travailleurs contre le Capital apparaît plus profonde, dès qu'on a compris que c'est systématiquement qu'on veut lui porter atteinte. En peignant les socialistes et leurs systèmes, leurs moyens d'action, leur force ou leur faiblesse, je veux faire voir par tous ses effrayants replis le sombre abîme où nous descendons. Ce n'est pas le capitaliste, mais le capital qui est menacé; ce n'est pas à la vie du capitaliste qu'on veut attenter, c'est à l'extinction du capital que l'on marche : c'est la société entière qui est en jeu, et, — à moins que la révolution de Février ne retourne sur ses pas et ne veuille écraser sous des décombres l'avenir de ces théories, cette vie nouvelle, cet ordre social nouveau qui s'est révélé si formidable depuis Février, — la société française s'abîmera d'ici dix ans complètement. Il a fallu un peuple de géants, en 93, pour démolir la royauté; il nous faut, aujourd'hui, un autre peuple de géants pour sauver la bourgeoisie, car ceux qui s'avancent sont serrés et nombreux, formidables et inexorables.—La place que j'accorde aux fourriéristes dans cet esquisse rapide n'est pas plus grande que le rôle qu'ils joueront dans cette révolution sociale. Ils ne résisteront pas au contact des révolutionnaires, qui les absorberont; leur théorie du capital s'évanouira au choc de l'association des travailleurs, et de là, ils tomberont aisément dans le communisme, en touchant à la répartition.

Un procès a révélé, en 1841, l'existence de communistes dits *humanitaires*, du nom du journal qu'ils avaient fondé. J.-J. May, leur chef, avait pris à Campanella la communauté des femmes. May, que j'ai connu particulièrement, avait commencé par être communiste de l'école de Charles Teste, avec Mathieu; le roman d'A. Luchet, *Frère et Sœur*, avait fait entrer dans son esprit des idées assez bizarres, que la lecture de Campanella développa jusqu'à fond. Le matérialisme le plus complet présidait au programme que les rédacteurs du journal élaborèrent sous son influence. J'ai conservé comme un document précieux, ce programme que je donnerai dans le profil de ce communiste. La secte matérialiste, si je puis l'appeler ainsi, a été un instant en possession du journal *la Frater-*

nité, sous la direction de Brige et de Coffineau, qui la représente encore à cette heure dans le parti socialiste. Sans être nombreuse, elle semble grossie de tous ceux qui attaquent la religion. Mais, il ne faut pas s'y tromper : il y a une différence entre les sceptiques du parti qui se moquent de Dieu, ou battent les prêtres pour faire jouer les pointes de leur esprit, et ceux qui prêchent le matérialisme ou nient le dogme religieux; dans la secte matérialiste, il ne faut voir qu'une minorité d'hommes que je pourrais nommer un à un, au lieu que les premiers commencent aux hommes sceptiques du *National* et de *la Réforme*, et se perdent dans une grande partie de la population. La philosophie du XVIIIe siècle les a produits, et ils nous chantent sur tous les tons que le parti catholique est le plus grand ennemi de la Révolution; leurs arguments ne vont pas au-delà. Après la *Réforme* viennent ceux qui se rattachaient à la *Vraie République* (interdite en ce moment). A la *Vraie République* était venue se fusionner, en apparence, une fraction de socialistes dont Pierre Leroux est le chef. Mais il faut les fondre dans une nuance qui tranche par le côté révolutionnaire plutôt que par le côté social. Un mot sur eux. Avant la révolution de Février, des hommes épars, à qui plaisait le système sentimental et vaporeux de philosophie et de socialisme de Pierre Leroux, se réunirent pour propager à Paris la *Revue sociale*, imprimée à Boussac. Le spleen politique avait gagné ces jeunes gens dont l'imagination se reposait dans la vague et harmonieuse théorie du nouveau Pythagore. La plupart d'entre eux avaient subi la prison, et quand la chute de Louis-Philippe arriva, ils redevinrent révolutionnaires. Suivant leurs anciennes sympathies ou antipathies, ils se sont réunis autour de Barbès, le révolutionnaire, parce que son esprit chevaleresque flatte davantage leurs sentiments, tout en conservant leur idéal, dont la formule pratique prend des couleurs communistes et peut se résumer aussi : *A chacun selon ses besoins, par chacun selon ses forces.* C'est à ceux qui se ralliaient autour de la *Vraie République*, que je crois donner plus particulièrement le nom de la *Montagne :* elle touchait à la *Réforme* par Caussidière, au parti par le Club de la Révolution, à la chambre par Pierre Leroux, Théodore Bac, Etienne Arago. Ce n'est pas que les communistes en aient été exclus; mais les communistes hautement avoués forment plutôt le groupe compacte et solide dont Blanqui est le drapeau. La nuance est imperceptible en socialisme, elle n'est comprise que par les moyens d'action et la marche politique. Barbès est communiste, Blanqui aussi, et la différence de ces deux hommes peint la différence des idées. Révolutionnairement, Blanqui est plus puissant que Barbès; Blanqui est un bras qui manie son monde, organise ses hommes et les lance! Blanqui, c'est la balle qui frappe; Barbès est l'épée qui brille. — Leur temps n'est point passé. Quand il viendra, que Dieu protége la France!

Ainsi, à quelque échelon qu'on veuille mettre le pied dans l'échelle du socialisme, il faut aller fatalement jusqu'au bout. Qu'on ne s'étonne donc pas si j'ai classé à part, dans ce monde nouveau, les hommes de *la Réforme*, les Caussidière, les Flocon, les Rollin. Impuissants en socialisme, inhabiles en politique. C'est à mon avis la coterie la plus superficielle qui se soit produite dans le parti républicain. De principes, il n'en ont pas; de tactique, il n'en ont pas. Hommes d'action et d'énergie, ils ont voulu s'appuyer tour à tour sur diverses nuances du socialisme; puis, les ont repoussées. Avides du pouvoir, ils le disputeront avec rage, comme des gens qui, ayant ravi le bien d'autrui, le défendent à la pointe du couteau. Dans le bouleversement qui nous menace, ils seront le bras, le sabre qui frappera les vaincus: mais, débordés le soir même du triomphe, ils seront jetés bas comme n'étant plus à la hauteur de la mission.

Profils. — 1re Série. — Les Républicains.

LE NATIONAL.

Marrast. — Marrast est, de tous les hommes du *National*, celui que les passions politiques désignent avec le plus d'aigreur, et qui, pourtant, mérite le plus, de la part des hommes éclairés, la justice due à la supériorité. Écrivain d'un mérite incontestable, il est le seul journaliste qui ait respecté et conservé dans ses écrits la pureté de la langue française. Il est d'une perspicacité vive et prompte, d'un jugement net. Inaccessible aux idées sociales, il ne va guère plus loin que son ami Goudchaux pour les réformes à introduire dans les relations du capital avec le travail. C'est ce qui le rendra populaire dans la bourgeoisie démocratique; c'est aussi ce qui a excité et excitera contre lui la haine des nuances les plus vives du parti républicain et socialiste. Homme à idées fixes, Marrast ne fera pas de concessions en dehors des limites de ce qu'il croit possible. Il est dans la Constituante un des chefs de la nouvelle Gironde.

On a des reproches à lui faire. Pour ma part, je regrette que, sous sa direction, la question religieuse, surtout après l'affaire des Bastilles, ait éloigné M. de Cormenin du *National*. Il était facile de n'attacher à cette question que la valeur secondaire qu'elle avait réellement, et de conserver par devers soi la force du

pamphlétaire. M. de Cormenin, comme M. de Lamennais, est l'homme qu'on absorbe plutôt qu'il n'absorbe, qui donne plus qu'il ne prend. J'aurais voulu voir le modérantisme du premier échauffé par le radicalisme logique de l'autre, dans le Gouvernement provisoire du 24 février. Nous aurions eu deux hommes de valeur dans ce pouvoir révolutionnaire que des actes vigoureux eussent probablement illustrés; nous n'y aurions pas vu dominer cette politique de sentiment qui s'élance dans les conceptions et se produit en manifestes d'un côté, en rodomontades de l'autre. Marrast est un homme à part, un homme capable, habile et rusé, devant lequel tomberont les mesquins reproches de vie raffinée: c'est une de ces natures méridionales pleines de distinction et de sensualité.

Marrast a la morgue du grand seigneur; qu'il prenne garde de s'endormir dans le fauteuil impopulaire de Sauzet. Il s'agit pour lui de gouverner le mouvement révolutionnaire sans s'y user: il faut qu'il use Napoléon-Louis et Cavaignac comme il a usé Ledru-Rollin, Arago et Lamartine. S'il leur en cuit à point, il sera président... Il sera président! je ne crois pas à ce que j'écris, et je vous prédis qu'un homme de fer, le M. B. J., usera Marrast.

Goudchaux. — Le banquier Goudchaux est un socialiste de la veille. Soit bonne foi, soit ambition, soit dépit, il faisait mine, sous la royauté, de s'intéresser à la classe des travailleurs. Il était de ceux qui, ne se doutant pas de la profondeur du mal social, encourageait les efforts tentés contre ce qu'on appelle la tyrannie du Capital. — Ce qu'on a voulu traduire depuis la Révolution de février par un impôt d'un ou deux milliards sur les riches.

La question du prolétariat l'inquiétait, l'occupait réellement, il la comprenait. Sans vouloir saper les fondements de la propriété, et détruire l'exploitation de l'homme par l'homme, les hommes de la nuance de Goudchaux voulaient pourtant s'interposer entre les deux forces qui, fatalement aux prises, se disputent l'avenir social. Dans quelques réunions provoqué s par les rédacteurs du *National* quelque temps avant la République, et où il s'agissait de rallier autour de ce journal diverses fractions du parti démocratique, on discuta le principe de l'association. Louis Blanc menait la discussion, les prolétaires professaient les théories de Buchez et de Pierre Leroux. La discussion ne changea ni même ne modifia la conviction de personne; chacun y était venu avec une idée toute faite, et chacun s'en alla comme il était venu. L'idée du *National* était que, pour émanciper le prolétaire et l'élever à la condition de propriétaire qui rend libre, il fallait mettre aux mains du travailleur l'instrument de travail. Or, avec le capital et l'association, il y avait moyen de rendre le travailleur indépendant. Il est probable que si les démocrates avaient accepté les propositions du *National*, s'ils s'étaient rangés sous son drapeau politique, si, au lieu de s'enferrer dans des discussions de théorie oiseuses et sans fin, on aurait monté une *association* indépendante que le *National* aurait protégée de sa publicité, à laquelle cette publicité eût fait affluer des travaux, et que le banquier Goudchaux aurait créditée.—Les ouvriers se rendaient à ces conciliabules dans l'espérance d'avoir Goudchaux pour bâilleur de fonds; Goudchaux se retira; Marrast était enrhumé. Si le *National*, et j'entends par le *National*, non pas deux ou trois individualités, mais tous ceux qui se rangent autour de sa République, prenaient l'initiative d'un pareil essai, je crois qu'on trouverait dans ceux qui prêchent hardiment le socialisme, des gens qui accepteraient néanmoins avec empressement une tentative d'association, toute restreinte qu'elle fût, et ce coup de politique agglomérerait autour des modérés une force que nul parti ne viendrait ébranler.

Homme pratique et terre-à-terre, Goudchaux s'est, depuis Février, un peu trop aigri contre les travailleurs qui, à tout prendre, ne sont pas les seuls responsables du bouleversement social complet qui nous menace, et qu'on n'évitera pas. Goudchaux connaît le mal, seul il ne le guérira pas, mais ses mesures financières depuis son avénement au ministère ne sont pas de nature à panser nos plaies. Je ne sais quelle main inconnue l'a poussé à la vente des forêts de l'État. Je dis *la vente*, car l'État ne remboursera pas la Banque; je n'en ai pour preuve que la dissolution de l'Administration des forêts qui s'opère en ce moment. Goudchaux est un de ceux qui ont le plus compromis leur tête entre la Banque et l'émeute. — Souvenez-vous de 93.

Léopold Duras. — Léopold Duras est un homme spécial à qui les questions d'économie politique sont quelque peu familières. La force des événements ne fait pas vîte grandir son mérite, Cependant, au moment où les systèmes se combattent, les questions économiques sont d'une utilité et d'une grande nécessité. La science de la statistique n'est pas faite, et c'est en suivant le mouvement social qu'elle doit et peut marcher à grands pas. Pour que les idées et les hommes du *National* prennent racine, il est nécessaire qu'un système, un plan complet se formule par leur organe, et vienne tenir en respect les systèmes avancés que le parti républicain socialiste jette à la tête de l'avenir. M. Duras a une physionomie

indécise. L'avenir nous dira bientôt s'il est à la hauteur de sa mission; c'en est une d'être à la tête de la presse à notre époque, d'être rédacteur en chef du *National*.

Jules Favre. — La Révolution de Février l'a trouvé orateur et homme politique, elle en fera un homme d'Etat. On semble dire que la République n'a encore fait surgir aucun homme remarquable. Un instant, messieurs, vous n'êtes qu'en 89, vous n'attendrez pas trois ans. je vous l'assure, pour avoir 93; patience! — Jules Favre a une figure pâle et charmante; il y a dans sa physionomie, dans son maintien, quelque chose de triste et de sévère qui contraste avec sa parole douce, agréable, et des manières les plus polies. Il a du Girondin dans la forme, et du Jacobin dans le fond. Le rôle qu'il jouera dans nos troubles civils sera plus grand peut-être qu'on ne pense, car il est vigoureusement trempé. Son langage a les qualités les plus diverses : il est onctueux et plein de tendresse; il vous touche, il plaît, il est flatteur; il vous berce et vous enivre; quand il argumente et vous défend, il prend la cause par tous les bouts, sous toutes les faces, il vous l'épluche, il vous la dévide, il vous la nettoie, il vous la presse et la réduit à rien avec une concision, une simplicité, une clarté, une vivacité qui ne permet pas la réplique ; quand il vous attaque, il se maîtrise, il est âpre, aigu, incisif comme une lame de rasoir; il combine, il groupe, il vous écrase sans colère et sans avoir l'air d'y toucher.

Lors du procès d'Avril, il défendit plusieurs prévenus qu'il voulait arracher à une condamnation; il se mit en opposition avec le comité de défense, qui ne lui permit pas de se servir de ses moyens. Il fut obligé de sacrifier l'intérêt de ses clients à d'éphémères et contestables réussites. « A force de rêver leur salut, j'étais devenu, a-t-il dit, plus irritable qu'eux. On me les a bien cruellement disputés. Discuter leurs têtes contre leurs amis et leurs ennemis, les défendre malgré eux, malgré leur blâme que je redoutais presque à l'égal du mien; braver jusqu'à leurs soupçons, accepter pour eux le rôle d'un agent de discorde, ou d'un mannequin de vanité, et se dire, après tant d'épreuves dévorées :¡Rien n'est fait! » Ils furent condamnés. La captivité de Baune est la couronne de toutes les douleurs qui m'ont frappé à la Cour des pairs. C'est lui, surtout, que de fausses et à jamais déplorables mesures m'ont arraché, lui dont l'acquittement était ma pensée; lui qui devait marcher à la tête du procès, au lieu de se jeter à la suite d'un comité de défense égaré par un dévouement irréfléchi. Et je le revoyais accablé sous une pénalité barbare...» Cette dissension éloigna J. Favre de la politique active. Mais son talent resta au service de tous les détenus politiques qui s'adressèrent à lui. Sa générosité égale son empressement. Jamais il n'a repoussé l'accusé pauvre; jamais il n'a pris pour prétexte d'un refus la nuance d'opinion qui lui faisait appel. En prenant à l'Assemblée constituante un siége hors de la Montagne où sa place était naturellement marquée, il a simplement voulu garder son indépendance, et ne pas s'user, peut-être, dans une lutte où il faudrait abaisser sa personnalité devant une question de coterie. C'est un hardi révolutionnaire dont les doctrines ont remué le pays. Il acquerra la pratique des affaires, et il est doué de toutes les qualités qui feront de lui un homme d'Etat.

François Arago. — Je ne sais plus vraiment où placer ce profil. J'aurais bien voulu lui donner d'autres proportions, mais le temps me manque, l'espace m'est compté, et, du reste, depuis les journées de juin, F. Arago a livré, quand il aurait dû s'effacer, sa popularité aux chances d'une lutte sans originalité. Seul, avec Raspail, Cormenin et Dupont de l'Eure, sa renommée n'avait pas besoin de la République pour courir le monde; seul au pouvoir, il avait dû souffrir de n'avoir autour de lui aucun homme de sa taille! Mais le voilà entraîné par la fatalité des événements à s'user lui-même au contact de la guerre civile.

Arago est essentiellement révolutionnaire ; mais ce n'est pas l'homme de la foule comme Raspail, de la lutte comme Cormenin : il est aussi vain que Dupont de l'Eure l'est peu. Il est avec *le National* pour les affaires extérieures; il était avec *la Réforme* pour les principes. Il a été contre Marrast pour Ledru-Rollin; il a été pour les modérés contre les rouges, et j'aurais mieux aimé le voir garder le silence. Le sacrifice de son ambition, de sa popularité a été trop grand, il aurait dû laisser aux inférieurs le soin d'exterminer les ennemis de tout ordre. Il ne s'était pas assez engagé avec les hommes pour avoir, en faveur même du Gouvernement provisoire intérimaire, compromis son éloquence : il avait été le lien entre les deux nuances. Singulière position. L'orateur n'avait parlé depuis le 24 février, ni à la foule ni à l'Assemblée; l'homme d'Etat s'était laissé absorber; le savant n'avait présenté aucune mesure de salut public au cachet de son génie : le politique s'est usé sans éclat. J'y perds un beau profil.

Cormenin. — Peut-on sauver la République et l'ordre social en organisant les promesses des barricades? Il faut pour cela des hommes du présent et de l'avenir, des gens sérieux et capables. Puissent-ils s'y prendre à temps!

De tous les hommes politiques qui n'ont, à l'encontre des idées sociales, que des jeux de mots et des pointes à opposer au lieu d'arguments, M. de Cormenin est le publiciste le plus consciencieux qui se soit laissé aller à reconnaître et à poser en principe l'Egalité dans sa plus large acception.

Dès 1830, il fut un de ceux qui étudièrent l'état social avec le plus de calme et de sincérité. D'une main, il démolissait pierre à pierre l'édifice des fictions constitutionnelles; de l'autre, il abordait la question des travailleurs, que nos trembleurs politiques évitent comme la pierre de touche de leur nullité. Qui plus que lui, par l'étendue de ses connaissances, par sa pratique des affaires, est capable d'approfondir le bien et le mal, de discerner le possible de l'abstraction?

Ne dirait-on pas qu'un socialiste a écrit ceci : « Il n'y a de véritable égalité que devant le travail et par le travail; et, en bonne justice comme en bonne économie, pour consommer, il faut produire. »

Hardi dans les principes, M. de Cormenin, par un naturel enchaînement d'idées, par sa logique inexorable, a été amené à écrire la réflexion suivante, que j'ai entendu poser et débattre comme un des plus hardis arguments des modernes penseurs : « S'il n'y avait dans le monde qu'une seule langue, il n'y aurait bientôt plus qu'un seul peuple. »

Et cet éclair de prévision : « L'on demande si l'on croit qu'il y aura un jour une révolution sociale! » s'écrie-t-il; n'est-ce pas là une étrange prophétie?

L'injustice à l'égard de M. de Cormenin est, je ne dis pas irréparable, mais la réparation ne sera que l'effet du temps. Je désirerais que la conscience des hommes, des partis même, fût plus sincère, et avouât les torts qu'on a eus à son égard. Mais, est-ce que les partis ont de la conscience? Est-ce que la vanité, la jalousie, l'envie des adversaires, des rivaux, peut faire place à la vérité? Non.

La question religieuse a excité des haines et des préventions contre M. de Cormenin. Il voulait traiter la thèse au nom de la liberté; on lui a répondu au nom des partis, de l'intérêt des partis, des nuances de partis. Certains démocrates, vivant au jour le jour de la politique, compromis dans leur influence, l'ont frappé, non pas avec des arguments philosophiques, mais avec des paroles de haine, de colère et de vanité froissée.

Rancune de journaliste est terrible : elle ne pardonne guère, elle ne pardonne jamais.

Le monde politique était divisé en deux camps; les uns disaient : Au moment où la société s'ébranle, où la monarchie chancelle, où les lois, les institutions n'ont plus de base fixe et solide, où les mœurs s'altèrent, où la décomposition s'étend tous les jours, où nul parti, nulle secte, nulle association d'hommes ne présente une garantie capable de retenir la société sur l'abîme, il reste une réunion d'hommes qui, seule pierre au milieu du torrent, semble tenir solidement au sol, c'est le clergé. Par son habileté, sa puissance, sa domination, sa morale, qui n'est autre que celle du Christ, il présente seul des garanties de stabilité, et nous devons nous rattacher à lui, si nous voulons éviter une catastrophe. C'est du reste, à son dogme que les couches inférieures de la société, voulant renouveler l'état social, puisent la force des idées nouvelles, des idées démocratiques.

Les autres disaient : Laissez la société s'ébranler! qu'elle se dissolve dans sa corruption! Ne sommes-nous pas là pour la reconstituer? Le dogme de la démocratie est dans nos cœurs, notre voix l'épandra sur le monde, et le monde se rajeunira. Plus de Religion! elle est une entrave aux progrès de l'esprit humain.

Entre ces deux camps, M. de Cormenin ne sut point parer les coups qu'on lui porta. Il les reçut même avec dédain, oubliant qu'en révolution il ne faut pas dédaigner le moindre adversaire.

M. de Cormenin n'eut pas même, pour se défendre, un des journaux qu'il avait tant servis, et qui le payèrent de tant d'ingratitude. On lui reprocha de demander *la liberté religieuse;* mais jamais, depuis qu'il écrit, il n'a demandé une liberté, si petite qu'elle fût, sans avoir, au commencement, au milieu, au bout de sa phrase, réclamé d'avance *la liberté religieuse*. A propos de *la session de* 1831, il demanda la liberté religieuse; dans ses *Circulaires électorales*, il mettait en avant la liberté religieuse; dans les *Lettres sur la Charte et sur le pouvoir constituant*, il était question de la liberté religieuse; à propos de *la liste civile, du bilan du* 13 *mars, de la condamnation de* la Tribune, il regardait la liberté religieuse comme inhérente à toute autre liberté. Toutes les libertés se tiennent! s'était-il écrié pendant vingt ans. Eh bien! pas un seul homme, un seul ami, un seul journal démocratique et libéral qui ait fait cette remarque! pas même M. de Cormenin lui-même! En bonne conscience, je me repens de ne lui avoir pas soufflé son mot, et de ne l'avoir pas défendu d'après le plan et la méthode de sa *Défense de l'évêque de Clermont*.

Dans cette querelle religieuse, on confondit sciemment le clergé avec les congrégations, la religion avec je ne sais quel parti prêtre. On n'eut aucun égard pour la bonne foi de M. de Cormenin. S'il eût été philosophe, on l'eût écouté; Lamennais, à sa place, eût calmé la raideur de la controverse; on refusa à Timon ce qu'on eût accordé à Lamennais, ce qu'on

accorda à Pierre Leroux, demandant la liberté des sectes. Voilà comme on entend la liberté en France. A Cormenin, pamphlétaire, on ferma au nez la porte de la vérité, on ne voulut pas discuter avec lui; on eut peur de lui, on l'écrasa.

Il n'en garda point rancune à la Démocratie. Ferme dans ses convictions, inébranlable dans son principe, son cœur blessé ne se vengea pas. Depuis la révolution de Février, il est resté à la hauteur des circonstances. Tout en se tenant à l'écart de l'orgie du pouvoir, il n'a point quitté le poste important où devait s'élaborer la Loi. Plus qu'un autre, il cherche à retenir la République que l'on précipite à sa chute; placé à la tête de la commission de Constitution, il a semblé deviner que là est le nœud de l'avenir. Lamennais, en se séparant de lui, n'a pas fait preuve de grande logique; Cormenin ne se retira que ne pouvant faire triompher la Souveraineté du peuple sur toute la ligne de ses conséquences. M. de Cormenin pressent l'avenir. Il a donné sa démission de président du conseil d'Etat pour l'honneur des principes. Il a plié sa tente et a quitté le comité de Constitution pour une injure de Marrast et de Corbon; il a bien fait de ne pas se compromettre plus longtemps en aussi mauvaise compagnie. Dupin poussa Marrast, Marrast poussa Corbon... Oh! la vieille querelle! Cormenin le leur a dit : il manque au projet deux conséquences du principe de la Souveraineté, deux appels au peuple; c'est d'abord la ratification, par le pays, de la Constitution, comme en 91, et comme la nation française en était digne et capable; ensuite, la ratification, par le peuple aussi, des déclarations de guerre, parce qu'il est juste et équitable que celui qui paie l'impôt du sang ne soit pas entraîné, contre son gré, à des guerres anti-nationales où des ennemis intérieurs peuvent l'engager.

A travers tant de mesquines rivalités, au milieu de tant de ministres dévorant la puissance, de tant de républicains de la veille, ivres sur les dépouilles de la Monarchie, s'affublant du faste honteux des valets, et s'oubliant dans les jouissances d'un jour pour se réveiller demain sous un éclat de foudre; j'ai trouvé un homme marchant tranquillement à son but, un publiciste, un homme d'Etat vigoureux, hâtant par ses veilles l'élaboration des principes qui pourraient assurer le repos de la patrie.

Saint-Albin. — La famille entière de Saint-Albin est révolutionnaire, dans le sang. Le père fut *portier des Jacobins* avec Louis-Philippe, le roi déchu. On se rappelle que, peu de jours avant Février, les journaux reproduisirent divers fragments d'un journal du duc de Chartres (L.-Philippe), écrit en 1793, où celui-ci racontait ses impressions au sortir du Club des Jacobins. La plus grande joie du père Saint-Albin est de raconter cet épisode facétieux de la première révolution : Il était souvent de garde à la porte du club, en compagnie du fils d'Egalité, et ils étaient chargés tous deux d'inspecter les figures qui entraient. Le duc de Chartres fut parrain d'un de ses enfants qui ressemble, dit-on, comme deux gouttes d'eau, à Louis-Philippe lui-même. Les mauvaises langues disent pourquoi : ah! fichtre, je ne le dirai pas.

Auguste Portalis. — C'est un homme d'opposition, mais pas révolutionnaire le moins du monde, par conséquent sans logique, sans système, sans but. Il est trop bien posé, du reste et de trop bonne maison, pour se lancer dans des voies extra parlementaires où l'on compromet l'avenir d'un monde social dont on est chargé de défendre la vie, le code à la main. Pour peindre mieux l'ancien procureur général sous le règne de Ledru-Rollin, on ne lira pas sans intérêt et sans commentaires le profil révolutionnaire que M. Portalis lui-même a fait d'un des vainqueurs de la Bastille, de *Santerre*, le fameux brasseur.

« Santerre était un homme modeste et plein de courage; il était connu par son humanité et sa douceur; d'une stature peu élevée, de formes délicates, sans être faibles, d'une grande recherche et d'une extrême propreté dans ses habitudes, il semblait destiné à demeurer étranger aux luttes populaires. Son œil bleu, sa voix douce, ses cheveux châtain-clair ne semblaient pas devoir appartenir à un tribun. Santerre ne l'était pas non plus. Mais précisément à cause de cette douceur naturelle qui accompagne souvent la plus énergique conviction, il passait avec raison pour être l'un des plus violents ennemis de la tyrannie, de l'arbitraire et du despotisme. »

Voilà un portrait tracé de la main d'un maître révolutionnaire. Continuons. « Le jour de la prise de la Bastille, Santerre reçut d'un des serviteurs du gouverneur et l'un des surveillants, deux clefs de cette forteresse. Ces deux clefs étaient de dimension inégale. Il alla lui-même en faire l'essai sur les lieux. La plus grosse ouvrait l'une des portes de la tour de la Liberté, et la petite ouvrait l'une des calottes de cette tour. Par une sauvage ironie, la tour de la Liberté était la plus austère et la plus noire des huit tours de la Bastille, et les calottes étaient les cachots situés immédiatement au-dessous de la plate-forme, lesquels étaient insupportables par le froid en hiver, et la chaleur en été. Jamais Santerre ne revit celui qui lui avait remis les deux clefs; mais leur destina-

tion spéciale fut reconnue avant que l'*heure légitime de la destruction* eût sonné pour cette citadelle.—Dans les premiers temps de l'Empire, Santerre mourut pauvre et ignoré. Sur son lit de mort il recommanda à son fils d'être honnête homme et bon citoyen, et d'être ainsi fidèle à sa mémoire. Il lui confia en mourant les deux clefs de la Bastille. Ce fut le seul patrimoine qu'il lui laissa. Santerre fils habite la ville de Meaux. Il y est brasseur. Il vit modestement de son industrie. Il a conservé les deux clefs de la Bastille. Si un jour de nouveaux périls menaçaient la liberté, si une tyrannique domination projetait le rétablissement de l'arbitraire, si Paris et la France étaient aux prises avec l'égoïsme avide d'un Louis XI, les maîtresses d'un Louis XV, la cupidité d'un Mazarin, les insatiables déprédations des Traitants, que Paris et la France se rappellent qu'on peut aller voir chez le brasseur Santerre les clefs de la Bastille. »

Le 15 mai dernier, la tour de la Liberté, sous le nom de donjon de Vincennes, a été transportée, avec ses calottes, sur le chemin de Saint-Mandé, et le procureur général Portalis a pris les clefs de la Bastille dans sa poche, pour en faire l'essai sur les lieux. La plus grosse a ouvert parfaitement la tour de la Liberté, la plus petite a ouvert les calottes de cette tour. Allez le dire au brasseur Santerre, de la part de Barbès et de Louis Blanc! Bravo, citoyen Portalis, faites-moi le plaisir de reprendre votre toge de procureur général. Votre profil est plus révolutionnaire sous ce point de vue que sous celui d'écrivain.

NOTES TROUVÉES DANS LA POCHE D'UN PROCUREUR.

— Tout ce que la loi ne défend pas n'est pas socialement permis. Il y a des actions que la loi seule ne saurait atteindre, soit pour les prévenir ou pour les punir. Il y a un cercle tracé autour du pouvoir judiciaire; hors de cette limite, le domaine de la Police commence et s'étend dans les profondeurs de la société.

— Dans un temps de dissolution, où le bien et le mal ne sont plus définis politiquement, il faut de la sagesse, de la pénétration, de l'énergie et de l'intelligence à ceux qui sont chargés de maintenir la société debout. La Justice ne suffit plus, les lois criminelles changent de signification, les règles ordinaires n'ont plus de force ni d'effet. Pour démêler dans les luttes de partis les dangers qui naissent, les actions ou les tentatives qui vont mettre l'Ordre social en péril, il faut un pouvoir supérieur qui soit libre d'atteindre le mal dans son germe : c'est la Police.

— Tout péril social n'est plus défini par le Code. Pour le prévenir ou lui donner un caractère défini, il faut qu'un pouvoir occulte l'étouffe ou le livre au glaive de la loi.

— En révolutions, les complots contre la sûreté de l'Etat naissent du moindre mécontentement individuel, se traduisent en émeute par un simple accident. Le rôle de la Police est de remonter à leur source et de les faire avorter en simples délits avant qu'ils ne dégénèrent complétement en attentats.

— La Justice ayant des règles invariables, c'est à la Police à mûrir les actions coupables au degré véritable qu'elles doivent atteindre. L'attentat troublerait la société entière, le délit jette un ridicule bienfaisant pour l'Ordre social sur ceux qui voudraient le saper.

On ne peut définir les moyens que peut ou que doit employer la Police dans la mission qu'elle exerce; la Police est donc un pouvoir véritablement révolutionnaire.

— On dit que le pouvoir judiciaire ne doit point créer de faits qui rentrent dans d'autres faits, prévus par les lois. A cela je réponds qu'il y a des faits dont la moralité dépend de certains droits mal définis ou plutôt contestés. Les faits d'association, par exemple, dépendent de la définition du droit d'association lui-même, que les utopistes exagèrent. S'ensuit-il que l'Ordre social doive être troublé par ces faits, et qu'on ne doive les réprimer parce que la loi ne les a pas clairement définis?

— La loi n'a plus de sens dans ces cas divers. Si la loi doit définir les délits, elle ne pourrait donc plus atteindre ceux-ci, qui, non prévus par nos codes de cinquante années, ont déjà ébranlé l'État social depuis quinze à vingt ans.

— Une loi ne pourra régler l'association que lorsque l'association sera entrée dans nos mœurs, et ne troublera plus les rapports civils des habitants d'une même cité, d'une même nation. Le ministère de la Police a ici uue tâche immense, un rôle difficile à remplir.

—Que deviendrait un gouvernement si une Police inhabile agitait l'Etat? Le gouvernement s'abîmerait sous les ruines de l'Etat.

— Et ceci n'est point une théorie; le fait est là. Quand la Police n'a pas fait son devoir, la justice est paralysée. C'est qu'il y a entre la Justice et la Police une intimité telle, que, si l'une veut, elle aveugle l'autre : la Police impuissante ou fausse est un bandeau snr les yeux de la Justice.

—Les factions conspirent, troublent la cité, jettent l'inquiétude dans les esprits, ruinent le commerce, paralysent l'industrie, affament les populations, portent la ruine partout. Il n'y a là, pour les individus, aucun fait certain, particulier. Faut-il attendre que, dans cette dissolution d'un État, un fait se produise,

des hommes hardis se présentent et assument la responsabilité du mal? Presque toujours, ou plutôt toujours, la Police peut atteindre ces individus avant l'exécution du crime.

—Plus la Police est habile et intelligente, plus elle sait découvrir la profondeur du délit. La Justice, en s'emparant de ce délit, en découvre les trames et en étale le danger aux yeux de la société; mais la Police a été assez intelligente pour empêcher le délit d'atteindre le degré du crime, le coupable n'en a pas moins voulu faire courir à l'Ordre social un péril supérieur au délit commis dont la Police seule l'a sauvé.

—On a dit : La Police c'est le despotisme! Entendons-nous. La Police qui consiste à empoigner un homme, et à l'expédier, entre deux agents, aux Indes ou à la Bastille, ce n'est pas de la Police.

— La Police, c'est l'ordre; c'est le premier signe de vie que donne un gouvernement nouveau; c'est par elle qu'il se développe et acquiert de la force. Si le jour même de l'insurrection, elle ne se manifeste pas, le gouvernement nouveau risque d'être asphyxié. C'est la matrice où l'on prend l'être.

— La police est donc l'âme d'un gouvernement. Si la police de Louis-Philippe avait été libre d'agir le 22 février, il est probable que la République n'aurait pas été proclamée le 24 ; si la police de Caussidière, par un moyen quelconque, avait paru le 15 mai, la dissolution de l'Assemblée n'eût pas été prononcée.— Si la police avait arrêté, le 22 février, les principaux meneurs du banquet, ils ne se prélasseraient pas aujourd'hui sur les canapés de la Royauté; si la police, pour faire avorter la manifestion, se fût servi des appels à la révolte, exposés dans les clubs, les clubs n'auraient pas, le 15 mai, dominé le fauteuil du président.—Si les sergents de ville n'étaient pas rentrés sous terre le 22 février, et si les municipaux avaient fait une résistance stratégique, la monarchie subsisterait encore; si l'Assemblée eût été gardée par la garde républicaine, Caussidière en tête, le 15 mai, nous n'aurions pas vu la République à deux doigts de sa perte. — Une police bien faite, bien calme, mais bien vigoureuse, vaut deux armées; une police mal faite empêche qu'on sût, le 15 mai, aux portes mêmes de l'Assemblée, ce qui se passait au dedans.

— *Ce qui est arrivé arrivera*. Les événements marchent, les clubs se prononcent, les travailleurs sont travaillés, la république sociale est à nos portes. Non pas que la république sociale soit mon cauchemar et doive être le vôtre, habitants de Paris; mais celui qui déjouera ce projet, — dans un mois, — ce n'est pas un chef militaire commandant Paris, ce n'est pas le président de l'Assemblée, ce n'est pas le Directoire, — c'est, ce doit être un préfet de police. Il prévoit par ses agents, il voit, il veut, il ordonne, il résiste, il étouffe, il brise tout, il sauve Paris sans que Paris s'en doute.

Trélat. — Ulysse Trélat est un des plus vieux républicains, républicains de la République, sans mélange d'utopie; sa vie politique se perd dans les nuages de la Restauration ; il conspire avec les 4 sergents de la Rochelle, et dans le procès d'avril, il renvoya à ses juges, les ex-carbonari Barthe et Montebello, de sanglants souvenirs. Trélat est un homme austère et pur, on n'a jamais médit de lui. Je me suis pourtant laissé dire qu'il était décoré ; mais c'est faux! le plus léger nuage n'a jamais passé sur sa réputation. C'est un orateur de mérite, il attache par l'esprit, le cœur et l'âme. Ses discours, ou plutôt ses plaidoyers, ses défenses respirent un parfum de sentiment poétique, un charme indéfinissable. « Ombres de Bories, de » Caffé, de Berton, de Vallée, de Saugé (de ce vieux » Saugé qui criait, en 1812, en expirant sous le couteau, *Vive la République!*) ce n'est pas nous que » vous viendrez gourmander dans le silence des » nuits... Nous aimons à nous retracer vos souvenirs » pour nous retremper quelquefois au milieu de l'injustice des hommes, et c'est toujours sans crainte » et sans reproche que nos âmes s'élèvent jusqu'à » nous! »

Trélat fut au commencement de la Révolution de 1830 rédacteur en chef du *Patriote du Puy-de Dôme;* il figura dans divers procès politiques et entre autres dans celui des Défenseurs d'Avril. Il fut collaborateur du *National* et rentra enfin dans la vie privée, s'occupant de sa médecine. Au moment où la République fut proclamée, il était encore médecin en chef d'un hospice de Paris, la Salpêtrière.

Trélat passait, sous Louis-Philippe, pour un homme remarquable et capable, peu susceptible de s'endormir dans les jouissances du pouvoir, sachant dominer la multitude, et la Démocratie comptait sur lui comme homme gouvernemental. Deux mois de ministère ne l'ont pas usé, mais ont beaucoup affaibli sa fortune politique. Ce ne sont donc pas des hommes puissants, les Guinard, les Gervais de Caen, les Trélat, puisqu'ils ne peuvent dompter le torrent, puisqu'à peine leur tête est remarquée dans ce rapide passage d'hommes que l'on appelle la révolution? La question des Ateliers nationaux a trouvé Trélat au-dessous de sa tâche. Les questions sociales ne lui étaient pas assez familières; il n'a pas eu assez d'énergie pour diriger l'administration difficile des travaux publics. Lalanne, Trélat père et fils, ont traité la question comme des ingénieurs et des écoliers. On

ne peut nier cependant qu'ils n'aient pesé avec force sur la dissolution de ces Ateliers. Mais il y a chez Trélat plus d'habileté que de profondeur; il est froid; il calcule et frappe.

PORTRAIT EN PIED DU CITOYEN PAGNERRE

REPRÉSENTANT DU PEUPLE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU POUVOIR EXÉCUTIF; DIRECTEUR DU COMPTOIR D'ESCOMPTE; EX-MAIRE DU DIXIÈME ARRONDISSEMENT; COMPÉTITEUR DE LA BANQUE DE FRANCE; MINISTRE EN EXPECTATIVE: CUMULARD!

Allons, Gros Jean, aux États!

SATYRE MENIPPÉE.

Le citoyen Pagnerre, boutiquier fort adroit, est né à Saint-Ouen-l'Aumône, près Pontoise. Son père était marchand de porcs. Ce petit paysan alla deux ans au collége, reçut peu d'instruction, assez cependant pour être quelque temps clerc de notaire et d'avoué: « Mais ces travaux trop paisibles n'offrant pas des éléments suffisants à son activité, il s'occupa d'industrie. » Il entra commis libraire chez Boulland, au Palais-Royal.

En 1830, *l'un des plus ardents parmi les combattants,* » il ne tira pas le moindre coup de fusil; et, retiré quelque part, je ne sais d'où il vit à loisir « *qu'on allait commettre une faute.* » Quelle perspicacité à travers la lucarne! comme ce gaillard-là vit clair de bonne heure! Aussitôt « *ses efforts énergiques tendirent à empêcher* » l'avénement de Louis-Philippe. Il écrivit au général Lafayette!... Et le samedi, quel fameux samedi! — « *il prit le cheval de Louis-Philippe par la bride!* » hein? Pagnerre eut l'audace de saisir la bride du cheval; et « *l'eût forcé à rebrousser chemin,* » au cheval, « *si de bons citoyens eussent secondé, en assez grand nombre, tant de patriotisme et de prévoyance!* »

Voyant que personne n'avait pensé à la bride du cheval de Louis-Philippe, Pagnerre, « *forcé de renoncer à ses espérances*, » se fit patriote... et libraire. « *Doué d'une rare vigueur physique,* » il publia, publia, publia. Il eut l'adresse de s'insinuer dans les bonnes grâces de Cabet, qui l'introduisit dans toutes les associations non secrètes, le fit admettre près des chefs du parti républicain, et le colla gérant de son *Populaire*. En cette qualité, et sous la protection dudit Cabet, Pagnerre se trouva l'éditeur de toutes les brochures républicaines, de tous les procès politiques qui lui firent une admirable clientèle. Heureux bourgeois! Pagnerre est fils des œuvres de Cabet; mais la reconnaissance n'est la vertu que des grandes âmes, et Pagnerre fut ingrat. Cabet revenant d'exil fut expulsé... du catalogue de Pagnerre.

En 1834, il eut un procès... il fut acquitté: quelle chance! il eût été si doux d'être martyr! En 1836, pour contravention de presse, il fut condamné à six mois de prison, qu'il eut le bonheur de faire dans une maison de santé d'où il sortait par tolérance. Poursuivi huit ou dix fois devant les assises, il fut toujours acquitté quand d'autres y eussent laissé leur peau. En 1838 ou 1839, prévoyant que son *Almanach populaire* serait saisi, il en mit la responsabilité sur le dos d'un autre qu'il fit condamner à sa place .. O vertu patriotique et républicaine, voilà de tes effets! En 1840, Thiers fit une razzia sur la presse; on condamna auteurs, éditeurs, imprimeurs, sans pitié; Lamennais fut du nombre... et Pagnerre fut acquitté.

N'accusez donc pas Pagnerre d'être un révolutionnaire; si les juges et la police de Louis-Philippe ne l'avaient pas connu comme plus utile que nuisible au système, ils ne l'auraient pas épargné. Quel homme en effet, a mieux servi le Pouvoir que Pagnerre? N'a-t-il pas continuellement refusé le bienfait de la publicité à des hommes d'avenir? Tout ce qui était hors de l'Église, hors des amis et connaissances, fut systématiquement repoussé. Godefroy Cavaignac essuya des refus, et Pagnerre ne voulut pas, sur la signature de ce dernier qui était propriétaire, avancer 500 fr. pour soutenir le *Journal du Peuple* qui tombait. Pagnerre fut un véritable gendarme auprès de la presse, et le Pouvoir l'en a récompensé par une tolérance excessive. Ce n'est pas une persécution réelle qui l'a grandi, c'est une persécution factice faite plutôt pour l'enrichir. Son acquittement dans le procès Lamennais a paru bizarre, et, malgré tout le respect possible pour la chose jugée, on ne peut s'empêcher de remarquer, que si Pagnerre eût gêné le moins du monde le Pouvoir, le Pouvoir l'eut brisé.

Sa réserve, sa modération, son habileté, sont donc dignes d'éloge, et le recommandent aux royalistes. Ne lui faites pas un crime, je vous en supplie à mains jointes, d'être un républicain de la veille! En 1839, au 12 mai, ce courageux citoyen fit fermer sa boutique, alla se cacher chez Charpentier, libraire, vis-à-vis chez lui, où, certes, les *factieux* ne se seraient pas douté qu'il fût, s'ils eussent eu l'intention, comme le craignait Pagnerre, de le mettre à la lanterne. Pagnerre se vengea le lendemain de sa peur en criant à tue-tête que les émeutiers, les Barbès, les Martin Bernard, les Blanqui étaient de la *canaille!* C'est dommage que la peine de mort soit abolie; l'affaire du 15 mai eût donné l'occasion de demander leur tête deux fois.

En 1846, Pagnerre voyant les élections approcher, se remua, tâta le terrain, intrigua. Peu certain d'être élu au pays de Pontoise, il s'essaya à Paris. Mais dans une réunion qu'il fit chez lui, il ne put achever sa

profession de foi, les électeurs avaient fui un à un.

Pagnerre est tenace. Afin de percer quelque part, il se fit secrétaire d'un Comité électoral, derrière de Lasteyrie vieillard de quatre-vingts ans, et donna la main au *National* et au *Siècle* à la fois. Dans les banquets, il combattit Ledru-Rollin et opéra la scission entre le parti Barrot et la *queue de* 93. En penchant pour le *Siècle*, ce fut une tactique : cela augmenta sa clientèle, qui s'accroît encore tous les jours par les renseignements qui sont tombés entre ses mains à l'Hôtel-de-Ville, comme secrétaire du Gouvernement.

Le peu de place qui me reste me force d'abréger. Dieu me garde d'entrer dans sa vie privée et de me servir d'arguments tirés de sa marmite!

Comme financier, il a enfoncé les libraires avec le comptoir central de la librairie; Pagnerre est un malin; mais il n'enfoncera pas la patrie avec le comptoir national d'escompte, oui dà! Il a l'insigne audace de rêver le gouvernement de la Banque de France!

Comme commerçant, il a fait fortune; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en publiant de *compte-à-demi* avec les auteurs, l'un est pauvre, l'autre est heureux d'avoir un patrimoine : Pagnerre seul s'est enrichi. Est-ce clair, lecteur? Pour moi, je n'y comprends rien. C'est un homme habile, en vérité; il a je ne sais quelle manière d'entortiller son monde. Il en a revendu à tous ses clients. Dès qu'il leur présente un compte, il suffit à ces messieurs que l'addition soit bien faite, comme s'il n'y avait pas d'autres règles en arithmétique.

Ce qui doit mériter à Pagnerre le pardon et la sympathie des conservateurs les plus endurcis, c'est que ce parvenu est plus dur à l'égard de ses employés que le conservateur le plus borné. Il exige de ses commis un travail exorbitant; en hiver, des journées de 15 à 16 heures pour un salaire insuffisant. Aujourd'hui même, au moment où j'écris, il emploie des jeunes gens intelligents et faciles au travail, à raison de 1 fr. 50 c. par jour... tout ce qu'il faut pour mourir de faim lentement! J'ai besoin de signaler un de ces actes qui soulèvera l'indignation. Il y a trois ans, il proposa aux principaux libraires associés de se coaliser entre eux contre leurs employés; un commis ne pouvait sortir d'une maison pour entrer dans une autre sans avoir été mis *à pied* pendant trois mois : de sorte que, si un père de famille, désirant voir augmenter ses appointements en entrant dans une autre branche de librairie plus lucrative, quittait la maison d'un associé, aucun associé ne pouvait le reprendre avant trois mois écoulés, pendant lesquels le malheureux commis pouvait tout à son aise se voir mourir de faim, lui, sa femme et ses enfants. Les libraires, révoltés d'un tel cynisme, repoussèrent cette proposition. Voilà le républicain! Et c'est entre ses griffes qu'on a mis 25,000 fr. pour frais de secrétariat, et 75,000 fr. pour la police du Luxembourg? Mais c'est un scandaleux tripotage, un vol sans exemple, une dilapidation sans pudeur à la face du pays humilié. Pour être tombée en d'aussi viles mains, qu'as-tu donc fait, ô ma patrie!

Pagnerre s'est vanté d'avoir fait, dans le *Dictionnaire politique*, des articles sur les impôts; il a compilé celui du Timbre dans les écrits de Cormenin,

Pagnerre est célèbre par ses discours : il ne sait que répéter ce qu'il apprend par cœur, comme les écoliers : ses thèmes ont été faits en partie par Élias Regnault; quant au reste, en voici un échantillon :

TOAST DE PAGNERRE Au Banquet donné à M. VAVIN, le 12 Août 1848. *Voir le National du 12 août* FRAGMENT.	de la **CENTRALISATION** Par TIMON. *Voir page 32*, FRAGMENT.
« A Paris!... qui... en appelle à cette admirable puissance de notre centralisation qui fait qu'au même moment le gouvernement veut, le ministre ordonne, le préfet transmet, le maire exécute, les régiments s'ébranlent, les flottes s'avancent, le toscin sonne, le tambour bat, le canon gronde, et la France est debout! »	« Au même moment, le gouvernement veut, le ministre ordonne, le préfet transmet, le maire exécute, les régiments s'ébranlent, les flottes s avancent, le toscin sonne, le canon gronde, et la France est debout! »

Quel homme habile que ce Pagnerre! — Enfin, qu'a-t-il fait en Février? Le 23, à midi, il se trouva au *National*, parce que l'émeute avait paru terminée. Il *assista* Garnier-Pagès haranguant le peuple. C'est sublime : Monsieur Pagnerre assistant Garnier-Pagès, — le beau tableau patriotique! Donc, après l'avoir assisté, il alla se coucher chez... un autre; et, quand il fut couché, il se leva pour aller crier : *Vive la Régence!* rue Richelieu. Le soir il renia Barrot, comme fit Lamartine, et voulut faire à lui tout seul un Gouvernement provisoire où Lamennais figurait. On a imprimé ce Gouvernement là chez Langrand. Pagnerre dit que le peuple l'a nommé *adjoint* de son ami Pagès. C'est faux! c'est une calomnie à l'adresse du peuple, qui n'est pas assez bête pour cela; c'est Garnier-Pagès qui n'a pu résister à ses instances, et qui s'est laissé aller à sa tendresse et à cette faiblesse.

Il a eu l'audace de se faire peindre comme un douzième membre du Gouvernement provisoire! Il ose monter à la tribune et dire triomphalement : J'étais du Gouvernement provisoire! Gros-Jean vous n'êtes important que par le ridicule.

Pagnerre a pourtant acquis quelque chose au frottement de nos hommes politiques; je suis loin de lui nier une certaine valeur. Vu sous son jour bourgeois, Pagnerre est un type; Louis Reybaud a donné de ses

airs à Jérôme Paturot. Reybaud le visitait beaucoup quand parut ce portrait.

Voilà Pagnerre. Il a tout fait, pendant vingt ans, pour reculer la République ; il est tout simple qu'au jour du triomphe, il se trouve un des premiers pour la sucer jusqu'au sang. Je ne sais par quelle jonglerie la foi du peuple a été surprise le 23 avril. Il s'est présenté au suffrage des électeurs, et les votes se sont égarés sur lui.

Il y a des gens qui prétendent que Pagnerre donne la main au parti catholique, dans le 10ᵉ arrondissement. Est-ce possible? Un jour on lui demauda pourquoi il avait édité le volume de *La Confession*, par Lasteyrie : « C'est, dit-il, pour me faire pardonner, par *le National* et les fils de Voltaire, les pamphlets religieux de Timon. » Ce volume de *La Confession* est ce qu'on a publié de plus abominable contre le clergé. Jamais Pagnerre n'a eu un sentiment religieux.

A propos de Timon, Pagnerre a fait imprimer dans sa Biographie, éditée par Lecou : « Sans Pagnerre, personne ne connaîtrait M. de Cormenin. » C'est une odieuse calomnie et une ingratitude. Une calomnie d'abord, et je n'ai pas besoin de rappeler la vie politique du conseiller d'État Cormenin, qui, sous la Restauration, s'éleva à la tribune contre les cumuls et les sinécures; qui seul des députés ne voulut point *bâcler* la charte du 7 août; ébrécha de 1830 à 1836 la Pairie, le 13 Mars, la Liste civile, etc. Une ingratitude ensuite, parce que, 1° vers 1836, malgré sa réputation comme gérant du *Populaire* et marchand de canards, Pagnerre n'avait point encore de fonds de libraire : il était bien *bas*, et il fut bien heureux, un beau matin, de voir venir dans son grenier de la rue du Bouloi l'auteur des *Lettres sur la liste civile*, dont une réimpression, la *septième*, le releva (les 6 premières éditions n'ont pas été éditées par lui); 2° chaque fois que Cormenin édite un gros volume, — les *Orateurs* ou le *Droit administratif*, — Pagnerre ne débourse pas un sou. Au contraire, Cormenin avance de l'argent; ainsi, prenons un fait : il avança 30,000 f. environ pour les *Orateurs;* 6,000 exemplaires et plus furent vendus dans les trois ou quatre mois à 12 fr., c'est plus de 72,000 fr., et Pagnerre ne régla ses fournisseurs qu'à *un an!* c'est donc 150,000 fr., au moins, pour une seule affaire, entrés dans la caisse de ce dernier, et dont le premier sou ne lui appartenait pas. Et dans un moment de crise, Cormenin aurait encore été forcé de rembourser, si, par hasard, — par hasard! — Pagnerre eût été forcé de suspendre ses payements. Ce tour est arrivé à M. de Lamennais, et Lamennais est devenu pauvre.

A l'aide de cette conscience large, Pagnerre est devenu représentant du peuple, secrétair général du gouvernement, directeur des comptoirs d'escompte, maire du 10ᵉ arrondissement. Le gros cumulard est capable de toucher, sans compter les tours de bâton, 60,000 livres au moins par an à se faire le maître-queux d'Armand Marrast et le porte-coton de Garnier-Pagès! Mais par saint Antoine, son patron, je n'aurais jamais cru que ce charcutier dansât comme un faquin et chassât comme un courtisan sous les ombrages de Trianon (1). — Messieurs, le peuple a faim, y pensez-vous?

Pagnerre mourra malheureux, riche, mais abandonné; Lamennais se retirera de lui; Cormenin se retirera de lui; chacun s'éloignera à la première occasion. Pagnerre n'a pas d'amis; tous les hommes politiques qui le connaissent ne sont liés à lui que d'intérêt. Aura-t-il été impunément égoïste et ingrat? Pagnerre n'a pas de parents : il avait un frère, — Dieu lui donne la paix, — un frère qui vendait des cerises dans la rue sur une charrette. Madame Pagnerre marchandait ses cerises : « Trois sous vos cerises? ça ne vaut que deux sous! » Ce frère vint à vouloir mourir : « Qu'en ferons-nous, ma femme? — Hein? l'hôpital n'est pas fait pour les chiens. »

En crayonnant ce portrait de Pagnerre, je lui donne l'assurance que jamais je ne l'aurais plus flagellé, s'il ne s'était pas, depuis le 24 Février, cru trop haut pour être atteint. Il est d'un égoïsme et d'une présomption telles, que j'ai voulu lui pousser cette flèche dans l'aile. Je lui réserve un dernier trait : je parie, s'il doute de mon adresse, lui envoyer ce trait droit au cœur. Les enjeux sont ouverts. On connaît ma carte.

Tombeau de Garnier-Pagès. — Une souscription a été ouverte, il y a cinq ans, pour élever un tombeau à la mémoire de Garnier-Pagès aîné, dont la démocratie entière porte le deuil. Une commission a été nommée à cet effet; un appel a été adressé à toute la presse démocratique de province, qui y a répondu. J'ai reçu, comme tous les journaux, un avis signé de MM. Altaroche, Duclerc et Pagnerre, qui me prient de me joindre à cette démonstration patriotique ; mais je me suis abstenu : tout l'argent de ces cotisations tombera dans la caisse de Pagnerre ; *jamais on ne pourra l'en retirer;* le tombeau ne sera jamais fait, et David d'Angers en sera pour ses frais d'imagination. Pagnerre n'en fait pas d'autres. Je ne sais quelle ficelle il a mis au pied de Garnier-Pagès jeune pour faire de lui ce qu'il veut. J'espère qu'on ne laissera pas accomplir une profanation.

N. B. J'ai entendu dire que Pagnerre ayant fait une circulaire pour faire payer les souscriptions à ce monument, David d'Angers n'avait pas voulu remettre ses 25 francs à Pagnerre même, mais les avait envoyés directement au *National*, pour plus de sûreté.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

(Sixième Chambre),

PRÉSIDENCE DE M. LEPELLETIER-D'AULNAY.

Audience du 5 août.

Profils révolutionnaires. — M. PAGNERRE CONTRE M. VICTOR BOUTON. — DIFFAMATION. — QUESTION DE COMPÉTENCE.

Le 22 juin dernier, M. Victor Bouton fit paraître une brochure, ayant pour titre : *Profils révolutionnaires.* Dans cette galerie, où se pressent les noms d'hommes politiques, figure M. Pagnerre, représentant du peuple. Ce dernier a pensé que cette notice biographique était diffamatoire et a saisi la justice de sa plainte. A part l'intérêt qui s'attachait naturellement à un procès où figurait un homme politique, il y avait encore la question de droit, une question de liberté de presse qui allait s'agiter. On se rappelle l'opinion des journaux de l'opposition contre ce qu'ils appelaient la jurisprudence Bourdeau : aujourd'hui un des écrivains de cette presse militante se retranchait derrière cette jurisprudence, c'était du nouveau, aussi attendait-on avec impatience la décision des magistrats.

M. Pagnerre est assisté de Me Lefranc, avocat et représentant du peuple.

M. Victor Bouton, au banc des prévenus, déclare n'avoir pas de défenseur.

M. PAGNERRE s'exprime ainsi : « Je dirai seulement quelques mots sur les motifs qui m'ont déterminé dans cette circonstance. J'ai horreur des procès de presse, je me suis toujours efforcé de les éviter, mais on m'y a entraîné; j'ai été tellement touché des calomnies qui ont été répandues contre moi que j'ai voulu m'en venger : mon honneur commercial, toujours à l'abri des attaques, ma probité privée ne pouvaient pas souffrir de ces attaques. J'ai été déterminé par de plus hautes considérations, j'ai voulu faire cesser ces odieuses démarches, ces tentatives de chantage (1). Permettez-moi de le dire, j'ai voulu défendre la vérité; mais homme de la presse, c'est encore pour la liberté de la presse que je combats. Je laisse à mon honorable ami, M. Lefranc, le soin de vous exposer ma plainte. »

M. LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Vous savez quelle est la prévention qui pèse sur vous; mais comme vous avez annoncé l'intention de décliner la compétence du Tribunal, veuillez présenter vos moyens.

M. VICTOR BOUTON, sa défense à la main, s'exprime en ces termes :

Messieurs, je suis cité directement devant vous, pour avoir à répondre d'une biographie de M. Pagnerre, publiée dans la première livraison d'un ouvrage intitulé : *Profils révolutionnaires.*

M. Pagnerre invoque contre moi la loi du 17 mars 1819. Je viens demander au Tribunal de se déclarer incompétent, et me renvoyer devant le jury, en vertu de la loi du 8 octobre 1830. Il est nécessaire de ne pas restreindre ce débat dans les entraves que voudrait lui imposer Pagnerre.

Pagnerre, au moment des élections, publia sa biographie. Il s'y présente comme un homme courageux, un émeutier se faisant industriel et conspirateur pour miner la royauté avec des livres et des balles, se posant comme orateur, comme financier, comme un esprit éminemment pratique, dont l'expérience devait sauver la patrie et ramener la confiance dans le commerce par la direction vigoureuse qu'il imprimerait au comptoir d'escompte. « Je suis mûr, s'écriait-il, pour concourir à régulariser le mouvement nouveau, énergique, dévoué, d'un désintéressement tout républicain ; éditeur persécuté, intrépide, j'ai préparé la victoire; je veux organiser la République ! » N'était-ce pas là une mystification pour qui savait que Pagnerre, secrétaire des banquets, *recevait tant par mois* pour abattre la monarchie.

Je me mis en tête de prendre cette biographie du citoyen Pagnerre par la tête et par les pieds, et de la retourner comme un gant.

J'ai donc fait un écrit politique sur le sieur Pagnerre, où je raconte qu'il est le plus poltron des gardes nationaux de France, qu'il n'est ni financier, ni orateur, ni dévoué, ni énergique, ni désintéressé, ni persécuté, ni intrépide...

M. LE PRÉSIDENT. — Permettez-moi une observation. Avant d'aller plus loin, je dois vous rappeler qu'il s'agit ici d'un déclinatoire et non du fonds.

M. VICTOR BOUTON, continuant. — Qu'il n'a pas ramené la confiance dans le commerce du temps *qu'il était gouvernement provisoire*, et qu'au l eu d'organiser la République, il a concouru plus que tout autre à pousser un peuple entier à une guerre sociale des plus terribles...

M. LE PRÉSIDENT. — Je suis obligé de vous rappeler que vous vous écartez de la question ; il ne faut pas que le déclinatoire serve de passeport à d'autres diffamations.

M. VICTOR BOUTON. — Mais, M. le président, il faut que j'établisse que Pagnerre n'est ni plus ni moins qu'un homme politique.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est en commentant votre article qu'il faut prouver que M. Pagnerre est un homme politique.

M. VICTOR BOUTON. — Pagnerre me demande raison d'un écrit politique bourré de faits *politiques* commençant par des faits *politiques* et finissant par des faits *politiques*, et Pagnerre m'assigne devant la police correctionnelle, en vertu de la loi de 1819, sur la diffamation *privée*, mais c'est une hérésie que l'éditeur de tant de pamphlets subversifs a si souvent discuté et combattu à son avantage ! C'est là, dis-je, une hérésie politique. En effet, je rappelle au républicain Pagnerre que sous le règne du *tyran* Louis-Philippe on fit une loi très-libérale, la loi du 8 octobre 1830, qui doit régir aujourd'hui les procès de presse, puisqu'elle n'a pas été abrogée, et qu'elle modifie la loi du 17 mai 1819.

M. Victor Bouton rappelle les différents articles de la loi 1830, et soutient qu'il a attaqué M. Pagnerre comme homme politique. Il cherche à faire ressortir cette preuve des circonstances qui ont accompagné sa publication. Les faits personnels concourent à éclairer les faits politiques. A cette occasion, M. Victor Bouton rappelle les paroles de M. Pagnerre dans un procès politique qu'il eût à soutenir; il disait : « Marchand, je faisais du commerce selon mes intérêts; citoyen, je faisais de la propagande selon mes opinions. » Il cite encore le procès que M. Pagnerre eût à subir avec M. Vignerte, procès dans lequel, suivant M. Victor Bouton, tous les efforts de M. Pagnerre tendaient à faire de lui un homme politique.

Je n'ai point, continue-t-il, frappé Pagnerre comme homme privé seulement ; je l'annonce en termes formels en tête de la notice; j'étale ses cumuls et ses sinécures, et ma publication ayant paru avant les événements de juin, mon intention a été évidemment de parler à un homme du pouvoir, à un fonctionnaire, à un homme public.

Ainsi, il faut être d'un aveuglement et d'une présomption bien endurcie ! Pagnerre se pose depuis dix-huit ans comme un maquignon politique... mais en réalité je n'ai pas dit autre chose.

Le Tombeau de Garnier-Pagès, n'est-ce pas un acte auquel la démocratie entière s'est associée? Si Pagnerre en a été caissier, c'est qu'il avait été éditeur et *collaborateur*, dit-il, de Garnier-Pagès. Les quatre fragments de sa biographie qu'il prétend incriminer séparément, ne sont-ils point politiques? On ne doit pas rompre les faits pour en dénaturer la portée.

Et puis, en outre, l'expulsion de Cabet du catalogue Pagnerre, n'est-ce pas un petit scandale qui peut avoir au fond une portée communiste ? Dire que M. Pagnerre *entortille* son monde comme industriel, grapille sur tout et étend ses rapines jusques sur ses employés, pour en tirer la conclusion qu'il a nécessairement entortillé la Commission exécutive et qu'il ne s'est pas servi convenablement des fonds de l'État pour la police du Luxembourg...

M. LE PRÉSIDENT. — Si vous continuez ainsi, nous vous retirerons la parole. Plaidez la question d'incompétence.

M. VICTOR BOUTON. — M. le président, j'ai fini, je n'ai plus que quelques mots...

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous déclare que le Tribunal ne peut vous permettre de continuer, si vous ne rentrez dans la question.

---

(1) Nous transcrivons ici l'allocution qu'est venue débiter Pagnerre à l'audience de ce jour. On remarquera qu'il n'a démenti aucun des faits allégués dans son portrait, et qu'au contraire, à court de bonnes et de mauvaises raisons, il ne put balbutier qu'une méchante accusation de chantage. Vraiment ! le trait est ridicule et ne peut porter : Puisqu'on ne peut jamais arracher à Pagnerre ce qu'il doit, comment pourrait-on lui arracher un sou qu'il ne dût pas. En entendant cette incroyable allégation, nous espérions que son défenseur chercherait à la justifier ; notre attente a été déçue, c'est pourquoi nous la repoussons ici.

M. VICTOR BOUTON. — J'établis que les faits reprochés sont des faits politiques. Ecoutez le cri de l'Assemblée nationale, qui accuse la Commission exécutive des désordres de la cité; lisez le rapport d'avant-hier sur le 15 mai : on blâme (passez-moi la fadeur du mot), l'inertie du Luxembourg; moi, j'accuse directement le commis de la Commission exécutive; je demande la lumière sur la conduite de Pagnerre, et je ne puis être responsable que devant le jury.

Pagnerre, qui pendant quinze ans avait prêché des doctrines révolutionnaires; qui, depuis Février les avait pour sa part introduites dans l'État; Pagnerre, ne faisant pas sa contre-police le 23 juin, étranglant ainsi, paralysant ainsi la tête et le cœur de la France, m'a donné le droit de crier : Pour être tombée en d'aussi viles mains, qu'as-tu donc fait, ô ma patrie!... (Se tournant vers M. Pagnerre, et le désignant du doigt, M. Victor Bouton s'écrie:) A ces mains là, Messieurs, il y a du sang et de la boue...

M. LE PRÉSIDENT, vivement. — Nous ne pouvons tolérer votre langage. Nous avons l'habitude d'accorder toute la latitude à la défense, mais il y a des bornes que nous ne pouvons lui permettre de franchir.

M. VICTOR BOUTON. — M. le président, je n'ai plus que deux feuillets à lire...

M. LE PRÉSIDENT. — Lisez, s'ils sont sur la question d'incompétence, autrement nous vous retirerons la parole.

M. VICTOR BOUTON. — Je me résume. Ce n'est point Pagnerre qui aurait dû faire un procès de presse, lui qui a fait pendant quinze ans de la diffamation un véritable métier; la presse méritait mieux d'un homme dont elle a fait la fortune et l'élévation subite; mais « qui a vécu par la presse et la méconnait, périra par la presse, » a dit un publiciste édité par Pagnerre. Le service que la presse aujourd'hui doit rendre au pays, c'est de faire rentrer dans le néant ces champignons révolutionnaires qu'un jour d'orage a fait éclore.

M. LE PRÉSIDENT, avec vivacité. — Assez! vous abusez du droit de la défense. Nous ne pouvons tolérer ce langage. Vous n'êtes pas dans la question, revenez-y ou le Tribunal...

M. VICTOR BOUTON. — Mais, M. le président, j'y suis, dans la question; j'établis que Pagnerre est et agit dans tout comme homme politique. (Continuant sa lecture:) J'ai mis ma loupe sur la position sociale de Pagnerre comme marchand d'ustensiles révolutionnaires à tant le mètre, et voilà tout. J'ai contrôlé ses chiffres, j'ai comparé cet état de choses avec celui des affaires publiques; j'ai surpris mon cœur plein de tristesse et d'amertume, parce que j'ai vu, et je l'ai dit: que Pagnerre n'était important que par son ridicule, et que comme tous les drames de ce monde, la République avait son bouffon...

M. LE PRÉSIDENT. — C'est assez, nous vous retirons la parole.

M. VICTOR BOUTON. — J'ai fini. Pour l'honneur de Pagnerre, une condamnation à huis-clos ne prouverait rien. Je demande donc, Messieurs, que le Tribunal se déclare incompétent et renvoie la cause devant le jury, en vertu de la loi de 1830.

Me VICTOR LEFRANC, représentant du peuple; avocat de M. Pagnerre. — Messieurs, il s'agit de savoir pour le Tribunal si dans son factum M. Victor Bouton a eu l'intention, en attaquant M. Pagnerre, d'atteindre l'homme politique, ou si, au contraire, il n'a pas cédé à des pensées mauvaises, malveillantes, et si ce n'est pas un sentiment de haine qu'il cherche à satisfaire. Il me suffira pour cela de vous lire quelques-uns des passages de l'écrit incriminé, car le Tribunal comprend que je ne m'arrêterai pas à toutes les diatribes que M. Bouton est venu débiter à l'audience. C'est une question de compétence que vous avez à juger. Il devient utile de nous édifier sur l'écrit que nous poursuivons, et la simple lecture suffira pour vous faire reconnaître que Bouton ne s'est attaqué qu'à l'homme privé.

Me VICTOR LEFRANC lit les articles et ajoute : Est-il besoin d'insister longuement, continue Me Lefranc, pour établir qu'il n'y a rien de politique dans ces lignes, et que c'est l'homme privé que l'on veut attaquer. Le *Boutiquier*, le *Fils du marchand de porcs*, le *Petit paysan*, le *Commis-libraire*; mais tout cela exclut l'homme politique. Dira-t-on que le frontispice de l'article porte une étiquette politique en ce que l'on rappelle les fonctions de M. Pagnerre; mais ces fonctions il ne les avait plus lors de la publication de votre pamphlet. La publication *officielle* est du 28 juin, et dès le 24, M. Pagnerre avait résigné ses fonctions. Si nous soutenons votre compétence, ce n'est pas chez nous défiance dans le jury, c'est respect pour la loi.

M. VICTOR BOUTON. — Pendant les 23, 24, 25 et 26 juin, on n'avait pas inscrit le dépôt du ministère de l'Intérieur; mais la brochure a paru le 22 au soir, la brochure même le prouve.

Me VICTOR LEFRANC. — Non; c'est l'éditeur, le libraire, l'homme privé, que vous avez attaqué. Faut-il une nouvelle preuve? Ecoutez ces paroles de M. Bouton:

« Comme commerçant, il a fait fortune; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en publiant de compte à demi avec les auteurs, l'un est pauvre, l'autre est heureux d'avoir un patrimoine: Pagnerre seul s'est enrichi. Est-ce clair, lecteur? Pour moi, je n'y comprends rien. C'est un homme habile, en vérité; il a je ne sais quelle manière d'entortiller son monde. Il en a revendu à tous ses clients. Dès qu'il leur présente un compte, il suffit à ces messieurs que l'addition soit bien faite, comme s'il n'y avait pas d'autre règle en arithmétique. »

C'est le commerçant, l'homme privé que l'on attaque, peut-on voir là un homme politique...

M. VICTOR BOUTON, vivement. — Oui!

Me VICTOR LEFRANC. — Ce *oui* dans votre bouche est un *non* pour moi. C'est l'homme privé que vous attaquez; et si, dans quelques endroits de votre factum, vous faites quelques allusions aux fonctions politiques qu'a exercées M. Pagnerre, c'est uniquement pour diffamer avec plus d'éclat. Ainsi dites-vous :

« Voilà le républicain! Et c'est entre ses griffes qu'on a mis 25,000 fr. pour frais de secrétariat, et 75,000 fr. pour la police du Luxembourg! Mais c'est un scandaleux tripotage, un vol sans exemple, une dilapidation sans pudeur à la face du pays humilié. Pour être tombée en d'aussi viles mains, qu'as-tu donc fait, ô ma patrie! »

Je termine, Messieurs, par une dernière citation, continue Me Lefranc. Elle vous peindra l'homme que nous avons traduit devant vous; elle vous fera connaître ses intentions, si, comme je le disais tout à l'heure, il y a quelque allusion à l'homme politique, on ne le fait que pour élever la diffamation; ces allusions sont les moyens; le but est d'atteindre l'homme privé. Les paroles qui vont suivre vous le démontreront suffisamment.

» Pagnerre mourra malheureux, riche, mais abandonné; Lamennais se retirera de lui; Cormenin se retirera de lui; chacun s'éloignera à la première occasion. Pagnerre n'a pas d'amis; tous les hommes politiques qui le connaissent, ne sont liés à lui que d'intérêt. Aura-t-il été impunément égoïste et ingrat? Pagnerre n'a pas de parents: il avait un frère, — Dieu lui donne sa paix, un frère qui vendait des cerises dans la rue sur une charrette. Mme Pagnerre marchandait ses cerises: « Trois sous vos cerises? ça ne vaut que deux sous! » Ce frère vint à vouloir mourir: « Qu'en ferons-nous, ma femme? — Hein! l'hôpital n'est pas fait pour les chiens! »

Insister davantage, dit en terminant Me Lefranc, serait faire injure à vos intelligences et à votre raison. Je ne puis douter un seul instant que vous ne rejetiez le déclinatoire en ordonnant qu'il sera plaidé au fond.

M. FLUCHAIRE, avocat de la République, — rappelle en peu de mots les moyens présentés par les parties, et en présence de l'exception qui se trouve dans l'art. 2 de la loi de 1830, le ministère public estime que le Tribunal est compétent, et que rien dans l'article incriminé ne démontre que ce soit l'homme public que l'on ait voulu attaquer, mais que tout établit au contraire qu'on n'a eu en vue que l'homme privé, le commerçant. Il y a donc lieu de rejeter le moyen présenté par Bouton, et d'ordonner qu'il sera passé outre aux débats sur le fonds.

Le Tribunal continue la cause à huitaine pour faire connaître son jugement.

A l'audience du 12 août, le Tribunal se déclare incompétent, renvoie Pagnerre à se pourvoir devant la Cour d'assises, et le condamne aux dépens.

Nous sommes heureux d'avoir, le premier, depuis la Révolution de 1848, fait résoudre la question d'incompétence en faveur de la liberté de la presse. Mais M. Pagnerre n'a point hâte de venir vider notre querelle devant le Jury, et de lui dire: « On appelle fait diffamatoire le récit d'un fait vrai mais deshonorant pour celui qui s'en est rendu coupable. » Définition libérale qui servit si longtemps aux républicains de la veille pour exterminer leurs adversaires.

Paris. — Imprimerie de BEAULÉ et MAIGNAND, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris. — VICTOR BOUTON, EDITEUR, rue des Noyers, 52. — 50 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

N° 2.

Deuxième édition, revue et corrigée.

SOMMAIRE :

Profils. — 1re Série. — Les Républicains.

(*Suite*).

Garnier-Pagès. — De tous les membres du Gouvernement provisoire, c'est celui que la Révolution de 48 n'aura pas assez mis en relief. Il y a sur sa personnalité un demi-jour que l'histoire distinguera. Garnier-Pagès à l'Hôtel-de-Ville, sous la République, c'est Odilon Barrot maire de Paris en 1830 : — Ne vous y trompez pas, Pétion est toujours là.

C'est peut-être le seul homme de Février, hormis Dupont, qui ait, quoique jeune, pris naïvement au sérieux la République à la manière de 89. Il y a du Pétion, dis-je, du Bailly, du Motié de Lafayette dans sa physionomie. Plus franc que Marrast, il eût eu le courage de combattre la République rouge, si le parti des modérés eût eu le courage de payer de sa personne et de résister aux menées, aux conciliabules des Caussidière et des Ledru-Rollin. — Dans les dix premiers jours de mars, Garnier-Pagès voulait nétoyer la Préfecture de Police de la présence de Caussidière. La fraction modérée du Gouvernement provisoire manqua, en cette occasion, de volonté républicaine, de fermeté ; son esprit flottant fléchit devan des menaces sacriléges : et Caussidière resta.

Pagès est un homme droit, juste et sévère, d'une apparente raideur, mais affectueux et bienveillant pour ceux qui savent le flatter. Longtemps courtier de commerce, *faisant la fortune quand son frère aîné faisait la renommée,* les questions de finance lui sont familières, et cette aptitude nous a révélé, depuis la Révolution, le côté le plus saillant de son originalité révolutionnaire. Il a dans sa physionomie quelque chose de gracieux, de poli de manières, de doux de langage. Il est loyal et consciencieux ; le commerce et les affaires ne l'ont point rendu égoïste ou rapace ; les passions, l'amour de l'or, le vieux Mercure, n'ont point abâtardi son intelligence, ils l'ont étendue. — On aura beau critiquer quelques mesures arrachées à sa main par les circonstances, on se rappellera toujours le long cri de surprise et d'étonnement qui accueillit sa proclamation : « La République a sauvé la France de la banqueroute ! » Sa présence aux finances avait sauvé la France du danger. Mais Garnier-Pagès a manqué de tact et de hardiesse : il a manqué de tact en prenant des mesures révolutionnaires qu'il n'a pas eu la hardiesse d'accomplir sur-le champ. Les chemins de fer et les forêts de l'Etat seront l'objet d'une éternelle et lamentable accusation contre lui. Ce sont deux écueils : bonne chance.

Cet air indécis qui enveloppe pour ainsi dire son caractère et ses actes, lui vient de la fameuse séance

révolutionnaire de l'Hôtel-de-Ville au 24 Février. Arrivés de la Chambre, plusieurs de ceux qui furent membres du Gouvernement provisoire étaient là dans la salle des délibérations de l'ancien conseil, que le peuple en armes avait inondée, et se soumettaient à l'acclamation des vainqueurs. Ledru-Rollin, ce flatteur de la multitude, *promettait*, comme il avait déjà promis en 1841, pour se jouer bientôt de ses promesses, comme il fit au 16 avril. Marrast, à l'appel de son nom, ne répondit pas; il ne vint que plus tard. Garnier-Pagès, les bras croisés, était dans l'embrasure d'une fenêtre et observait les ondulations de cette tempête. « Garnier-Pagès! » s'écria la voix inconnue qui en appelait au peuple. A peine eût-il le temps de répondre à son nom, qu'une autre voix s'écria: « Lequel? » — « Le bon! » repartit un facétieux, qui excita pour celui qu'il piquait des rires approbatifs, et lui valut son élection. Le peuple abdiquait.

Il serait curieux de connaître sous ses diverses faces l'histoire du 24 Février. Qui, après avoir vu le Pouvoir se retirer devant l'émeute, aura vu l'émeute triomphante se débattre, et l'usurpation organiser et constituer la victoire? Qui recherchera les preuves, éclaircira le chaos des vainqueurs et démêlera le gouvernement provisoire de la Chambre, du gouvernement provisoire fabriqué au *National*; le gouvernement provisoire de la *Réforme*, du gouvernement provisoire de la salle Saint-Jean; le gouvernement provisoire de la salle des délibérations de l'ancien conseil, du gouvernement provisoire imprimé chez Langrand; celui où se trouva Barbès, celui où se trouva Lamennais, celui d'où fut exclu Louis Blanc, celui d'où fut exclu Marrast, *celui où, dit-on, Lamartine écrivit le nom d'Odilon-Barrot*, celui que proclamèrent les socialistes? Où est le droit? où est l'usurpation? — Avez-vous dans la sacoche de votre logique assez d'arguments, de renseignements et de documents pour supputer le fait et le droit, pour éclairer les événements? — Racontez-nous l'histoire du 24 Février! — Je ne discute rien, je ne conteste rien; je pose une question à Garnier-Pagès : Que faisaient les hommes du *National*, les Bastide, les Denunques, les Dornès, le matin du 24, quand la lutte offrait des dangers?

Eugène Duclerc. — Secrétaire de Garnier-Pagès, puis rédacteur du *National*, Duclerc a un défaut dont on se corrige tous les jours, c'est d'être jeune; il a un maître qui lui donnera d'heureux conseils, c'est Garnier-Pagès jeune; il a un mérite, c'est d'avoir confiance en lui, et c'est le premier des mérites révolutionnaires.

La question des chemins de fer l'a usé. Il l'avait déjà traitée dans le *National* avec ardeur et non sans mérite. Mais c'était un fait trop révolutionnaire pour être mené à bonne fin dans un moment où la vieille société française se débat avec tant de force et de ruse contre un avenir incertain. M. Duclerc a beaucoup à apprendre; il a toute une éducation politique à se faire, c'est-à-dire qu'il a à modifier une partie de ses anciennes idées : « Le but social, a-t-il dit un jour, c'est l'*effacement* progressif de l'inégalité, l'établissement de l'égalité. » Mais comme correctif : « Nous n'entendons par égalité, a-t-il ajouté, ni l'égalité devant la loi telle qu'on l'applique aujourd'hui, ni l'égalité devant l'estomac telle que l'entendent quelques utopistes. L'égalité devant la satisfaction des besoins, abstraction faite des services rendus, c'est une injustice. » Puisque M. Duclerc était en train de nous parler de l'égalité telle qu'il la supposait comprise par d'autres, il aurait bien dû nous expliquer la sienne. Permettez-moi de lui dire que nulle secte, même la plus stupide, n'a jamais demandé l'*égalité* de satisfaction devant les besoins, l'égalité devant l'estomac.

Quand on veut parler principes, quand on veut raisonner sur un sujet aussi scabreux que l'Egalité, il faut marcher droit en logique. Parler en l'air, battre à tort et à travers des idées qui n'existent que dans les chimères de votre esprit, c'est se créer des adversaires réels, c'est donner raison contre soi, et jamais je n'ai vu tant de partisans de l'égalité que depuis qu'on définit si mal les bases philosophiques et sociales de l'Egalité réelle. Mais, bast! ce n'est point le jeune publiciste dont je trace un léger profil qui viendra, de sa dialectique, trancher une difficulté de principes. Je l'ai vu longtemps à l'œuvre dans la charpente du *Dictionnaire politique*, ce digeste indigeste, ce lourd manuel dont il a accepté la paternité tardive et grotesque en compagnie de Pagnerre-le Bouffon. C'est de la prose à tant la ligne; rien n'est plus aqueux et plus prolixe, de plus plat comme style et de plus terne comme idées. M. Duclerc avait aussi traité de la *Régence*, en l'absence de Timon. Ne pouvant être pamphlétaire, faute de vigueur, il se crut publiciste... Son style est juvénile et blond comme lui.

M. Duclerc est d'une douce figure, de mœurs aimables; c'est un jeune homme charmant. Il a été trop tôt ministre. — Il est retourné à l'école.

Dupont de l'Eure. — Le nom de Dupont de l'Eure parut et l'on s'écria : Voilà la probité politique! Les plus fins se dirent tout bas : Nous allons retaper la monarchie et la donner pour doublure à la République endossée par Dupont. — La présence de Dupont était un gage d'ordre, un frein à la guerre civile. — Dupont, c'était la probité même; caractère droit, mais faible, incapable de tromper, mais esprit sans ruse : ne devi-

nant pas même l'intrigue qui l'enveloppe. Puisse-t-il n'avoir pas laissé choir et glisser la France sous les étreintes d'hommes corrompus, jusqu'à ce qu'un génie, bon ou mauvais, la sauve de leurs mains. Un jour il s'imaginera qu'il a été à la tête de deux révolutions, qu'il a été chef d'une république, qu'il en est certain, qu'il s'est vu, de ses yeux vu, à l'Hôtel-de-Ville en 1848, haranguant un peuple entier... Ce sera pour lui un rêve : honnête homme ! Heureux si, comme l'a dit Timon, un peu de proscription ne couronne pas ses vieux jours.

Recurt. — C'est Recurt que j'aurais désiré voir à la préfecture de police à la place de Caussidière. On a dit qu'il était de mœurs simples et honnêtes, et que la préfecture répugnait à son caractère. A mon avis, c'est mal comprendre les choses de gouvernement.— Recurt est un homme de finesse et de ruse. Il a, comme Gisquet, la lèvre supérieure élevée, ce qui lui donne une apparence de dureté qu'adoucit seul son regard bienveillant. Recurt a figuré avec éclat dans le procès d'avril. Comme médecin, son influence était grande sur le faubourg Saint-Antoine, dont les ouvriers avaient recours à ses soins, qu'il prodiguait avec sollicitude et patriotisme. C'est un homme exclusivement révolutionnaire, et qui, avec un mot, eût provoqué plus d'une émeute s'il l'eût voulu. Il a même été accusé d'avoir *connu* plus d'un attentat, et, entre autres, celui de Fieschi. En politique, il a plutôt suivi la ligne du *National* que de la *Réforme*, quoique, dans plus d'une circonstance, il se soit rangé, pour les questions de principes, du côté du journal de Ledru-Rollin. Depuis la République il a donné la main aux modérés ; il a été ministre de l'intérieur et ministre des travaux publics. En prenant le pouvoir il s'est usé comme tant d'autres, et son influence sur les faubourgs est médiocre à cette heure ; et pour n'avoir eu depuis Février aucune action ardente sur les affaires et dans les luttes des partis, il a besoin d'une circonstance décisive pour reconquérir un peu de sa vieille popularité.

Lesseré. — Lesseré est un révolutionnaire de la trempe et de la nuance de Recurt. Flottant entre le *National* et la *Réforme*, il fut toujours un de ceux qui restèrent purement hommes politiques, et repoussèrent les socialistes de toutes couleurs. Lesseré a été blessé en Février. Ce n'est pas un esprit supérieur, ce n'est pas un homme médiocre : c'est, ce qu'on appelle en révolution, un homme sur lequel on peut compter. Nous avons entendu Lesseré s'écrier : « Que les travailleurs, qui ont la part la plus lourde du fardeau, aient une part égale au bien-être ! » Mais c'était le temps où le banquier Goudchaux faisait du socialisme sur les tréteaux du *National*.

Buchez. — L'*Atelier* : **Danguy, Corbon, Pascal.** — La *Revue nationale* : **Ott.** — Le docteur Buchez était, il y a un mois ou deux, président de l'Assemblée nationale. Auteur de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, il aurait dû puiser dans nos débats de soixante ans une tactique des assemblées délibérantes. Mais il a prouvé, le 15 mai, qu'il n'avait pas en lui le souffle divin révolutionnaire. Si quelque circonstance ne vient pas le replacer à la hauteur de sa vieille réputation, je crains pour son influence. C'est pourtant un homme de premier ordre, un philosophe puissant. Sa théorie sur une cinquième révélation a groupé autour de lui un parti peu nombreux, mais qui mérite d'être étudié avec soin dans cette esquisse rapide du monde social et révolutionnaire. Je n'ai pas à faire sa critique biographique ; j'aime mieux le peindre au milieu de deux groupes qui se serrent près de lui : la *Revue nationale* et l'*Atelier*.

J'ai été témoin, il y a sept à huit ans, des discussions d'Ecole, des rivalités de théories. J'y ai assisté avec mes souvenirs universitaires, arides et secs, sceptiques et moqueurs. Mais c'était le bon temps des discussions. Le système des buchezistes s'appelait simplement *la doctrine du dévouement*. Les contradicteurs étaient nombreux et violents de parole ; les disciples étaient moins hardis, mais plus fiers ; plus doux, mais trop dédaigneux : aussi ne faisaient-ils pas beaucoup de progrès dans les masses.

L'Ecole Buchéziste leur disait : « Vous vous matérialisez ; la vie, pour vous, est dans les biens de ce monde. Malheureux et courbés sous l'exploitation, votre haine et vos misères vous rendent injustes et voilent votre cœur : *la fraternité* a une divine essence ; *l'égalité* n'est pas seulement dans la satisfaction selon les besoins de chacun, et votre matérialisme nie *la liberté* humaine. Si vous ne faites pas découler la loi morale qui doit régir l'humanité d'une loi morale surnaturelle, vous brisez d'un coup les progrès de l'intelligence, et vous allez jusqu'à nier les arts. »

On répondait aux buchezistes : « Vous dites que l'humanité est progressive, et vous reculez les limites de ce progrès en Dieu lui-même, et, en outre de ce système de progrès indéfini à l'aide duquel l'humanité escaladera le ciel, vous vous dites les précurseurs d'une cinquième révélation. — Raisonnons : en supposant que l'unité du genre humain parvienne, par le progrès, à un degré de perfection que l'on ne définit pas, vous reculez encore, et toujours, l'unité complète, absolue, en Dieu lui-même. Mais notre intelligence

s'étendant, il lui faudra un organisme qui, prenant des formes plus pures, sera capable d'enserrer une intelligence plus développée, un organisme qui sortira par degrés de l'état présent de la forme de la nature humaine.

» Mais si vous supposez que, l'intelligence humaine s'agrandissant, l'organisme humain s'agrandira aussi, en prenant des formes plus pures et plus célestes, alors l'harmonie entière de la nature sera rompue, ou bien tous les degrés de l'échelle des êtres, continuant l'aspiration vers l'infini, monteront d'un degré en suivant l'homme dans cette ascension vers Dieu. — Sur quelle base peut-on s'appuyer pour soutenir ce système? Ce ne peut être sur l'histoire ni sur la science. La vie, il est vrai, a été souvent troublée sur cette terre. Mais par quelle suite de transformations l'homme devra-t-il passer pour arriver à cette perfection progressive et continuelle? Serait-ce par les révolutions du globe telles que la science des Cuvier les a constatées? Voyons. Pour dire qu'une race peut s'élever au-dessus d'elle-même, il faudrait pouvoir apprécier la différence des conditions de la race améliorée. Mais la science est impuissante à connaître sous quelle influence de condition les espèces d'aujourd'hui pourraient se modifier; jamais on n'a vu une espèce changer de conditions d'existence pour se transformer, en tout ou en partie, en une autre espèce. Il ne faudrait pas seulement admettre le changement d'une espèce dans une autre, mais bien aussi le passage des espèces d'un genre à un autre, d'un ordre à un autre ordre, d'une classe à une autre classe, et l'idée de cette transformation, quelque graduelle qu'on la suppose, ne peut se concevoir.

» N'ayant donc pour vous ni la science ni l'histoire, vous êtes des rêveurs, des panthéistes, et par conséquent des matérialistes.

» D'un autre côté, croyez vous que l'étude de l'humanité n'offre pas des choses philosophiquement plus remarquables que de traiter de l'*homme* comme la scolastique du moyen-âge? Vous, des novateurs, vous nous dites que vous avez scalpé la nature humaine, et que vous y avez trouvé « des perceptions générales, » des perceptions particulières, des perceptions com» plètes, des perceptions incomplètes et abstraites, » des perceptions confuses, des perceptions distinctes, » des perceptions vagues, des perceptions détermi» nées, des perceptions relatives, telles que les per» ceptions de l'effet à la cause, des propriétés à l'être, » de la forme au sujet, de la puissance à l'acte, du » dessein aux moyens, des moyens aux succès. » Qu'est-ce que nous fait toute cette métaphysique? Cela nous rappelle Dante, les docteurs de la rue du Fouarre, les querelles de l'Université, les Réalistes et les Nominaux, l'Université catholique du XIIIe siècle; mais croyez-vous que nous ne faisons pas un cours de philosophie plus réelle, quand nous sommes obligés de parcourir, aux prises avec la misère et la faim, l'échelle de souffrance qui monte de l'angoisse à la défaillance? Avant de rêver à l'enveloppe des anges dans un progrès indéfini, nous cherchons sur cette terre un peu de bien-être pour faire reverdir les membres amaigris de nos femmes et de nos enfants.

L'impitoyable logique des communistes matérialistes et révolutionnaires ébranlait les disciples de Buchez qui le comprirent : quelques-uns d'entre eux fondèrent le journal l'*Atelier*, pour soutenir leurs idées religieuses et sociales.

La première phase de l'existence de ce journal fut ingrate : l'*Atelier* publia les *Évangiles* avec une préface qui fit du bruit. Cette préface, comme monument religieux, était un empiétement sur les droits du clergé, et une attaque indirecte et maladroite contre le catholicisme. Comme monument démocratique, elle n'était pas assez hardie, et succomba devant la vivacité de ses contradicteurs. Pour attirer ceux-ci dans les piéges d'une discussion et compromettre leurs doctrines, l'*Atelier* posa la question religieuse à différentes sectes communistes qui se turent. Il fallait pourtant entamer l'ennemi L'*Atelier* aborda franchement les questions sociales, et attaqua ses adversaires en face. Nous étions en 1845; écoutez-le.

« L'ouvrier révolutionnaire a placé son fusil en un secret réduit; il a jeté à la rivière ses dernières cartouches, et les ordres du jour de la société insurrectionnelle, sauf un seul exemplaire pour servir à l'histoire, ont été livrés au feu de sa propre main.

» Savez-vous pourquoi? C'est que l'ouvrier révolutionnaire conspire maintenant au grand jour; c'est qu'il a compris que l'opinion publique n'était pas suffisamment éclairée sur le but des insurrections tentées, et que, d'ailleurs, les insurgés eux-mêmes, parfaitement d'accord quant à l'œuvre critique, *n'étaient pas assez unis de pensée quant à l'œuvre organique;* c'est, en un mot, que l'ouvrier révolutionnaire a senti qu'avant toute idée d'insurrection, deux choses étaient à faire : la première, *de s'entendre sur la réédification qu'on se proposait;* la seconde, d'amener l'opinion publique à reconnaître l'absolue nécessité de la réédification proposée. En conséquence, l'ouvrier révolutionnaire a cru de son devoir d'employer son activité à ce grand travail, soit en révélant au public les sentiments, les douleurs et les besoins de la classe laborieuse, soit en cherchant à fixer l'esprit des travailleurs sur certaines réformes, soit enfin en formulant les améliorations de toutes sortes que les classes inférieures exigent ou sont en droit d'exiger.

» De soldat, l'ouvrier révolutionnaire s'est fait publiciste... Il est vrai qu'il y a eu des publications populaires remplies de pensées absurdes, immorales, dangereuses, qui ont surexcité les appétits de beaucoup de malheureux, qui ont jeté le désordre dans beaucoup d'intelligences incultes; mais il n'en pouvait être autrement. Quand le peuple s'est mis à écrire, il n'a écrit que ce qu'on lui avait enseigné; et il ne faudrait pas de grands efforts pour prouver que toutes les théories contre la religion, la famille, la propriété, sont sorties des rangs même d'où viennent maintenant les anathèmes contre quiconque nie la propriété, la famille, la religion.

» A moins d'être conservateur, l'*Atelier* ne peut être autre chose que socialiste; mais il ne s'ensuit nullement que son socialisme soit hostile à la religion, à la nationalité, à la famille, ou même à la propriété.

» L'*Atelier* respecte la propriété, dussent en être scandalisés certains perturbateurs de l'esprit du peuple. L'*Atelier* ne va pas cependant jusqu'à dire que la propriété est une chose aussi sacrée que la religion, la patrie et la famille. Il est vrai que les conservateurs qui disent cela ne respectent guère la religion, ni la patrie, ni la famille, d'où il faudrait conclure que la propriété est peu respectable. Mais, encore une fois, l'*Atelier*, tout socialiste qu'il est, ne touche pas à la propriété.

» Seulement, il trouve que s'il est juste de ne point inquiéter les propriétaires, il serait juste, et plus juste encore, de tarir les inquiétudes bien plus grandes de ceux qui sont dénués de tout, en leur constituant à eux aussi une propriété.

» Voici donc le problème à résoudre : faire arriver la propriété à tous les non-propriétaires, sans toucher au bien des propriétaires actuels, et sans avoir recours à aucune des institutions qu'a fondées ou prônées la charité bâtarde de la philanthropie moderne.

» Eh bien ! ce problème est résolu, non pas seulement en théorie, mais en pratique. Car les ouvriers de l'*Atelier* ne sont pas des rêveurs; ils ne sont attachés qu'aux réformes possibles, acceptables par tout le monde, excepté cependant par cette espèce de bornes ventrues que l'égoïsme aveugle, et par cette autre espèce de malheureux travailleurs qui a donnée tête baissée dans l'utopie du paradis retrouvé. L'*Atelier* peut dire qu'il a une théorie complète de l'organisation du travail, et que cette théorie, mise en pratique depuis longtemps déjà, a produit les plus heureux résultats : c'est l'association dans le travail. »

Voilà les principaux points de la profession de foi de l'*Atelier*. Il est entré dans l'arène avec grandeur; il se met en face de l'ouvrier révolutionnaire, dont il nie la puissance devant la force de la discussion; il appelle au débat le communisme dont les théories sont absolues, extrêmes, et qu'il traite résolument d'absurdes, immorales et dangereuses; il rompt avec toutes les sectes qui aboutissent à l'extinction de la propriété; il jette un défi à l'*Humanitaire*, à la *Fraternité*, à Cabet, à tous les absolutistes sociaux; enfin il simplifie le problème à résoudre par ces mots : nous voulons l'association dans le travail. — Mais l'association dans le travail, qu'est-ce? C'est l'extinction du capital.

La lutte du capital avec le travail est en effet le premier point de contact du monde ancien avec le monde social nouveau. La révolution de Février, en permettant à toutes les théories sociales de se produire dans toutes leur crudité, a établi que toutes commencent, implicitement ou explicitement, par tuer le capital. Mais dès que vous heurtez cette pierre angulaire de la société moderne, soyez disposés à voir crouler l'édifice entier. Dès que vous associez un corps d'état, vous en associez deux ; dès que les associations de travailleurs pourront échanger leurs produits entre elles, que voulez-vous faire du capital, comme signe d'échange? Où voulez-vous que se réfugient les capitalistes? Dès que le capital aura disparu, quelles relations y aura-t-il entre les associations et la propriété? La propriété ne s'évanouit-elle pas? Dès qu'il n'y a plus de capital comme signe d'échange entre la propriété et le travail, ou bien, dès qu'il n'y a plus de capital comme travail accumulé, il est évident qu'il ne reste, dans l'état social nouveau, que les associations de travailleurs échangeant entre elles leurs produits, et formant dès lors un fonds commun de toutes choses, une Communauté de biens.

L'*Atelier* fut donc débordé; il a dû se convaincre depuis, que dès qu'on met le pied sur le chemin des réformes sociales, la logique vous pousse fatalement jusqu'au bout. Son influence à son origine fut restreinte et combattue avec force ; le communisme s'introduisit partout, sous toutes les formes; chacun enchérissait. Le *Populaire*, la *Fraternité*, Pillot, Désamy, Derains, Brige, n'ont rivalisé que d'absolutisme. Toutes les nuances, toutes les individualités, ayant reçu le baptême de la prison, se propagèrent et enfantèrent des prosélytes. Il y avait pourtant d'anciens détenus politiques parmi les rédacteurs de l'*Atelier;* je citerai Danguy. Mais ils subirent par contrecoup la défaveur que le *National* s'était attirée dans le parti républicain pour les questions purement politiques. L'*Atelier*, s'éloignant de la masse démocratique au point de vue social, fut enveloppé dans la haine qu'on portait aux hommes de la rue Lepelletier, parce que l'*Atelier*, du reste, par la force des circonstances et le patronage de M. Buchez, s'enchaîna au *National*, et emboîta le pas de cette feuille dans la voie

politique; aussi essuya-t-il plus d'un échec au sein des masses pour cette raison, dont ceux qui le combattaient ne se rendaient pas compte.

Ainsi, l'idéal de l'*Atelier*, emprunté à la doctrine de M. Buchez, est une espèce de socialisme évangélique. Mais les idées pratiques des fondateurs de l'*Atelier* sont ce qui attira le plus les regards. Quelques-uns, gens du métier, s'associèrent, et c'est à leur persévérance, à leurs luttes, à leur courage, qu'est due la splendeur momentanée de la maison Lacrampe, qui est la consécration de leurs idées.

La position de l'*Atelier* est d'être le premier échelon par lequel on descend des hauteurs du *National* dans les rangs plus confus du parti. La *Réforme* a une physionomie particulière, plus distincte qu'on ne le suppose. Nous l'examinons à part sous le titre de *République rouge*.

Ainsi, collectivement, les hommes de l'*Atelier* marquent dans le monde politique et social, comme je viens de l'esquisser; mais personnellement, ils ne sont rien; et c'est sous ce point de vue que nous allons achever leur peinture.

Le parti catholique espérant, par leur aide, pénétrer dans les masses pour y secouer l'indifférence religieuse, les préconise et les a poussés à la représentation nationale. C'est une faute. L'*Atelier* n'est religieux que par la tête et non par l'âme, de même qu'en socialisme il a de l'esprit, mais pas de foi : ils n'ont pas de ça ! comme dit vulgairement le peuple en se frappant le cœur. Corbon vient de se peindre lui-même dans une lettre où il se défend d'avoir porté un toast à la République démocratique et sociale. Comment accorder cela : prêcher le socialisme depuis dix ans, et repousser toute solidarité avec le socialisme. Corbon n'est pas aveugle, il est, — lâchons le mot, — un intrigant parvenu. Corbon aussi flatte les prêtres; et, s'il fallait opter avec le *National*, son patron contre le clergé, il ne confesserait pas Dieu.

Quant à Danguy, nous avons une remontrance à lui faire à la fin de ce chapitre.

Les ouvriers rédacteurs de l'*Atelier* ne sont donc pas des gens capables et supérieurs; comme Danguy, Corbon et Pascal, sont des hommes que les circonstances ont favorisés, et que le *National* a poussés. Mais ils n'ont malheureusement aucune racine dans les masses; ils ne se sont pas assez mêlés aux réalités du parti; ils ont craint l'aigreur dans la controverse. Au lieu de se jeter à corps perdu, de chercher la discussion, de se propager, d'affronter et d'attirer à eux les esprits bienveillants, ils se sont retirés, ils se sont endormis dans leurs prières, comme s'ils eussent dû attendre que l'Esprit saint se manifestât sans leur concours. Pendant qu'ils réfléchissaient sur eux-mêmes, l'orage a grossi ; le socialisme, comme une tempête, a crevé de toutes parts, le communisme religieux et anti-religieux a bouleversé l'atmosphère, a croisé ses feux, fait irruption, inondé la vallée, et l'*Atelier* se trouve à cette heure isolé comme un îlot dans le courant.

Un autre groupe qui touche de près le docteur Buchez, c'est celui de la *Revue nationale*. Cette revue n'a acquis aucune influence; elle n'est remarquable, du reste, ni par la beauté de ses articles, ni par la nouveauté de ses aperçus, ni par la vigueur de ses raisonnements, ni par le sentiment révolutionnaire qui attire et qui attache les esprits inquiets et rêveurs de notre époque. De ses rédacteurs, outre MM. Bastide et Buchez, il n'y a que le docteur Ott qui mérite une attention. On dirait que M. Ott a été mis là pour soutenir deux thèses assez usées, assez compromises, et contre lesquelles lutteraient en vain des hommes d'un talent supérieur : la question religieuse et le vote à deux degrés. Pour donner un vernis religieux à toutes les choses républicaines, ou plutôt démocratiques, il faudrait un écrivain d'éclat et non de sentiment. Nous sommes à une époque où il faut remuer les gens, les secouer rudement pour leur persuader quelque chose. — Quant au vote à deux degrés, M. Ott a eu là une malheureuse idée, qui peut-être l'aura perdu, car on s'en souviendra. M. Ott a dans le parti une physionomie trop pâle; je lui conseille de planter là sa *Revue nationale* et d'entrer dans la lutte sociale par une publication plus tranchée. Qu'il s'en retourne à l'*Atelier*.

2e Série. — Les Socialistes.

—

Raspail (1). — J'espérais faire un portrait en pied de Raspail. Il faudrait vous le peindre sous toutes ses faces, saisir sa physionomie tout à la fois grave, austère et calme, puis désordonnée et véhémente. Raspail est un des révolutionnaires les plus complets qui se soient produits en ce siècle. Il a passé à travers les luttes les plus hautes et les plus mesquines qui ont

(1) Les renseignements que nous donnons dans ces *Profils* sont précis; nous les avons recueillis à nos risques et périls, en payant de notre temps et de notre personne. Observateur des événements et des hommes, nous racontons selon nos vues personnelles; aussi avons-nous été étonné de voir dans une brochure la moitié du *Profil* de Raspail pris d'un coup de ciseaux. Nous aimons assez la liberté de la presse pour rire de ce communisme littéraire, mais l'auteur, M. C. M., est assez fécond, et nous le prions une autre fois d'indiquer ce qu'il nous empruntera ou d'avoir la pudeur d'y faire des variantes.

agité le parti démocratique, sans s'y user. Le coup de main du 15 mai fut une chausse-trappe pour lui, et rien de plus. Raspail reparaîtra au-dessus de l'orage.

J'ai donc à vous tracer une esquisse révolutionnaire et socialiste. Je n'ai besoin pour cela que de deux coups de crayon.

Le 25 février, dans la matinée, un bruit sourd agite les faubourgs : On va proclamer la Régence ! Ce qui fit supposer cette intention au gouvernement provisoire, ce fut son hésitation à proclamer la République. La première proclamation avait été faite au nom du Peuple souverain, dans la seconde on promettait un Gouvernement républicain ; Raspail descend sur la Grève, entouré de tout le faubourg Saint-Marceau. Arrivé à la grille : « On ne passe pas ! lui crie-t-on.—Le peuple passe. » Et le peuple se met en devoir d'ébranler la grille à son signal. Arrivé à la salle des délibérations, suivi d'une foule immense, armée, frémissante, il entre seul au milieu du gouvernement. Il regarde avec dédain ces soi-disant élus du peuple : « Que faites-vous ici ? On dit que vous hésitez à proclamer la République, et qu'une Régence va dominer la révolution. Malheur à vous, si vous y pensez ! Écoutez ces cris, ces clameurs ; voyez ces épées, ces fusils. Si vous n'avez pas mis, dans une heure, République française en tête de vos proclamations, vous ne sortirez pas vivants d'ici. » Et Raspail se retira, laissant le Gouvernement provisoire dans la peur. La République fut proclamée.—Voilà le révolutionnaire.

Comme socialiste, il est facile de trouver dans ses récents écrits, dans le *Réformateur*, quelque chose de fondamental. Depuis 1834, Raspail, sans disparaître de la scène politique, n'avait voulu se mêler à aucune des intrigues ourdies contre le pouvoir. Il s'était abstenu par méfiance de toutes les conspirations où on avait voulu l'entraîner. Il me faut donc remonter à 1834 pour connaître ses idées sur les fondements de l'état social. « Je ne cesse pas de dire que les idées sur la propriété ne résistent pas au plus léger examen ; que le droit de propriété n'est qu'une illusion de l'amour-propre, et non, comme le déclame un partisan de Cujas ou de Bartholle, *un droit inhérent à la personne*, ainsi que notre ombre est inhérente à notre corps, et je le prouve. Dites-moi quel est le droit de ce propriétaire que la loi, pour exploiter sa propriété dans l'intérêt de la chose publique, exproprie forcément ? N'est-ce pas le droit d'en percevoir la valeur, soit en capital, soit en intérêts, pour que l'évincé continue à pourvoir à ses besoins et à ses goûts de la même manière qu'auparavant ? Mais si, un jour, l'intérêt de la chose publique exigeait que l'Etat exploitât à lui seul toutes les propriétés particulières, à condition de fournir à tous les évincés la même dose d'aisance et de bonheur que chacun d'eux trouvait dans l'exploitation à laquelle il se livrait lui-même, pensez-vous réellement que la société s'apercevrait grandement de cette modification apportée à notre système d'exploitation territoriale. Non ; mais alors, propriétaires, que manquerait-il à votre bonheur ? la satisfaction de dire au premier venu : *je possède*, et rien de plus, puisque vous n'auriez pas cessé de jouir de votre première aisance. Ainsi, quand l'idée de possession n'implique pas jouissance actuelle ou future, c'est un vain mot qui n'a d'autre mérite que de sonner agréablement à l'oreille, à cause de l'idée de domination et de commandement que notre vieille civilisation y avait attachée, idée accessoire qui ne serait plus que ridicule depuis que la loi nous a déclarés tous égaux.

» Dites-moi donc encore : ce vieillard sexagénaire qui, par un contrat dispendieusement authentique, a acquis la propriété dont un jeune homme possède l'usufruit ; s'il ne revend pas son titre, et s'il vient à mourir avant l'usufruitier, qu'a-t-il réellement possédé hors le droit de pouvoir dire pendant sa vie : *Je possède et un autre jouit*, ou, en d'autres termes : *Je respire la fumée et un autre dévore la réalité*. Mais Charenton renferme plus d'un propriétaire de cette trempe d'esprit.

» Oui, il pourrait arriver qu'un jour la société, moins absurde que le vieillard dont je viens de parler, s'apercevant tout à coup de l'insuffisance, pour la consommation générale, des produits d'un sol exploité en détail par des mains inhabiles et isolées, vint à déclarer que l'exploitation en serait confiée à d'autres bras et à une autre direction ; et que, pour ne pas laisser mourir de faim tant de propriétaires, l'Etat se constituât le propriétaire du sol et le fournisseur général de tous ceux qui l'habitent. Cette idée, messieurs, n'a rien de révoltant et rien d'inexécutable ; l'application en serait alors un bienfait, que chacun de vous bénirait, si, réalisant sa promesse, au lieu d'un titre ruineux et stérile, l'Etat vous donnait des jouissances et du pain.

» Or, il est plus que probable que tôt ou tard nos enfants se verront forcés de demander à l'État qu'il les dépossède de la sorte.

» En conséquence, j'ai le droit de me déclarer d'avance hautement partisan de cette doctrine : que le sol appartient à l'Etat, qui s'engage de l'exploiter dans l'intérêt de tous.

» Loin de moi la pensée d'établir par là cette chimère de répartition que l'on est convenu de désigner sous le nom de *loi agraire* : idée absurde et qui n'a jamais pu sortir d'un cerveau philosophe ; car si l'*é*-

galité des droits est une loi immuable, l'*égalité des biens* ne durerait pas deux heures.

» Mais ne vous récriez pas ; loin de moi la pensée de demander actuellement, et même pour une époque prochaine, la réalisation de notre théorie. Cette idée ne peut être féconde qu'après avoir été mûrie par une discussion approfondie sur ses moyens d'application. L'établir par suite d'un bouleversement irréfléchi, ou à l'aide d'un coup de main, ce serait l'étouffer dans son germe et la rendre le fléau de l'humanité.

» On n'améliore pas en bouleversant, mais en modifiant, et les modifications sont lentes et successives.

» Je ne crains pas de l'avancer : ceux qui rêveraient la réforme sociale par le bouleversement subit de la propriété seraient plus que des coupables, ce seraient des insensés : ce seraient des sauvages qui se vengent de leurs ennemis en dévastant leurs moissons et leurs prairies, et qui couronnent de leur propre mort le succès d'une stupide vengeance. »

Cet éloquent exposé a servi de base à bien des discussions, et mes lecteurs me sauront gré de l'avoir reproduit, car l'écrit qui le renferme est devenu rare, et les journaux du temps ne l'ont pas répété. En attaquant aussi vigoureusement l'état social, Raspail devançait les communistes, débordait les saints-simoniens disparus avec leurs doctrines, et s'élevait à la hauteur de ceux qui mènent aujourd'hui l'opinion.

Le rôle que Raspail jouera probablement encore dans les affaires de la démocratie n'est pas d'un ambitieux, puisque son nom est connu aux quatre coins du monde, mais celui d'un homme dévoué aux idées qu'il croit utiles au bonheur de l'humanité qu'il aime. — C'est un homme probe à qui l'on a pris deux ou trois fortunes. — On l'a peint comme sanguinaire et dur, un ennemi de tout ordre : erreur. Raspail est un être à part. Les jalousies de savants, les personnalités, les rivalités en dehors de la politique lui ont attiré plus d'ennemis encore que ses opinions. S'il arrivait aux affaires, il éclipserait Arago; s'il paraissait à la tribune, il ne serait plus question de Ledru-Rollin : il est autant redouté d'eux qu'il l'était d'Orfila. Il y a dans son verbe quelque chose de moelleux et de vert, d'acerbe et d'insinuant, de tranchant et d'accusateur; son geste vous roidit, sa parole vous perce, son regard vous cloue.

Quand cette tête-là s'anime, c'est une des plus belles expressions de figure qu'on puisse contempler. C'est pourtant la tête de Méduse de nos hommes d'État.

—

L'école de Buonarroti, de Charles Teste et d'Argenson.

—

Buonarroti. — Buonarroti est le patriarche du communisme. Complice de la conspiration de Babœuf, il en écrivit l'histoire, qu'il publia dans ses jours d'exil, en Belgique. C'est ce livre qui, seul pour propager la doctrine dans les premiers jours où elle prit faveur, ébranla les fondements de la société française, et donna naissance au communisme moderne, sous le nom de Babouvisme. « A part ses doctrines, c'était un homme probe et vertueux. »

Sa vie si longue fut tout entière employée au développement et à la réalisation du principe *égalitaire*, c'est-à-dire du système de *la communauté*. Partout, dans tous les États il fut traqué comme l'homme le plus dangereux. Patient et résigné, il enseignait aux petits enfants la musique pour subvenir à son existence. C'est en 1828 qu'il publia, en Belgique, ses deux volumes sur Babœuf, qui renferment, sur les divers points de la doctrine, des documents curieux, entre autres le fameux *Manifeste des Égaux*. Rentré en France en 1830, il fut le centre où vinrent aboutir les espits inquiets qui cherchaient à renouveler l'état social. — Gisquet l'arrêta en 1834, lors du procès d'avril; mais il fut relâché. — Il mourut en 1837, dans la maison de son ami Voyer d'Argenson, entouré de tous les sectateurs de l'Égalité, qui le regardent comme leur patriarche.

Voyer d'Argenson. — Je n'ai pas l'envie de parler beaucoup des morts; cependant, Voyer d'Argenson est si intimement lié à l'histoire des idées et des hommes du socialisme actuel, qu'il y aurait lacune à le passer sous silence. Je ne citerai de lui que deux épisodes. — Le député Bugeaud l'ayant attaqué, ainsi qu'Audry de Puyraveau, et leur ayant reproché à tous deux d'avoir violé leur *serment* en acceptant d'être membres de la Société des Droits de l'Homme, Voyer d'Argenson prononça ces paroles qui renferment toute une doctrine : « Toute ma foi » politique, morale, et je pourrais presque dire reli- » gieuse, peut s'exprimer par ce seul mot *égalité*. » But prochain, égalité de droits politiques; but » final et permanent, égalité des conditions sociales. » Plus loin : « Laisser sans définition le droit à la pro- » priété de toutes choses, c'est le ranger implicite- » ment parmi les droits naturels, et c'est ce que l'on » peut imaginer de plus absurde... » Nous pourrions continuer la citation de cette profession de foi pro-

noncée en pleine Chambre de députés; mais l'esquisse rapide que nous traçons ne le permet pas.

Quelque temps avant l'épisode qui précède, il parut un écrit intitulé : *Boutade d'un riche à sentiments populaires*. Le parquet poursuivit. Auguste Mie, l'imprimeur, et Charles Teste, furent traduits en assises; et Voyer d'Argenson, s'étant déclaré l'auteur de la brochure, demanda à être mis aussi en accusation. Ils furent tous trois acquittés. — Cette petite brochure est sans doute une des plus remarquables que l'on ait publiées depuis la Révolution de Juillet. La question des salaires y est traitée avec une vigueur à faire trembler les capitalistes. Je ne puis en donnèr un aperçu même succinct, il est impossible da l'abréger. D'Argenson prouve que sur les huit millions de produit annuel redevables à quinze millions de prolétaires en France, il ne reste *rien* au travailleur sur le produit de son travail. — L'*Almanach de la France démocratique* de 1847 avait reproduit l'écrit en entier, mais cet Almanach a été saisi et condamné.

Charles Teste. — La vie politique de Charles Teste est peu apparente; il n'a guère paru sur la scène que dans le procès ci-dessus. Il a publié différentes brochures sous un pseudonyme qui m'échappe; mais il me suffit de dire qu'entre les doctrines de l'*égalité*, professées par Buonarroti et Voyer d'Argenson, et celles de Charles Teste, il y a identité. C'est un communisme religieux qui ne ressemble en rien, par exemple, au communisme exposé par M. Cabet. Pour mettre le public parfaitement au courant, je vais citer un point de la défense de M. Charles Teste dans le procès de l'écrit de d'Argenson. On connaît mieux un homme quand on l'a entendu parler :

« Il (d'Argenson) a consacré dans son écrit cet axiome de l'économie politique : *que le travail est la source de la richesse*. Qui pourrait donc contredire cette vérité qui est à la portée des plus ignorants? Trouverait-on qu'il est séditieux de le proclamer? Mais combien alors ne suis-je pas criminel moi-même qui ai osé dire dans un ouvrage publié récemment : « *Que l'oisiveté est un larcin*. » Pourrait-on prétendre qu'en posant ce principe j'ai outragé les oisifs? que j'ai voulu dire qu'ils étaient des voleurs? — La conséquence serait par trop rigoureuse; mais ce n'est pas moi qui l'ai tirée, et je ne puis en être responsable, bien que le principe d'où elle découle reste dans toute sa force et sa pureté. Que la plus forte partie du travail aille accroître le revenu et la fortune de celui qui ne travaille pas, c'est encore un fait que personne ne saurait contester. Chacun l'aperçoit, et il ne peut être criminel d'écrire ce qui, depuis longtemps, est de la dernière évidence. Mais l'auteur (d'Argenson) a dit aussi : « *Que le pauvre paie tous les impôts, et que le riche ne paie rien*. » L'accusation dira-t-elle que cette assertion est fausse, qu'elle est calomnieuse? Mais, dans ce cas, comment aurait-elle qualifié celle-ci : « *Le pauvre paie, et le riche s'empare de tout ce qui sort de la poche du pauvre?* » Pourriez-vous en douter? Mais alors nous vous fournirions immédiatement la preuve de cette vérité, en mettant sous vos yeux le numéro du *Journal du Commerce* du 28 novembre dernier qui renferme l'extrait d'un ouvrage de M. Martin de Saint-Léon, ancien élève de l'Ecole polytechnique, où il est démontré mathématiquement que, depuis 1797 jusqu'à ce jour, les diverses taxes qui pèsent sur les pauvres de Paris ont produit 600 millions, et que cette énorme somme a été employée à augmenter d'autant la valeur des propriétés de la capitale, et à enrichir par conséquent d'une valeur pareille les propriétaires qui les possèdent. »

Charles Teste a fait école, on peut le dire. Autour de lui se groupaient les communistes qui, en assez grand nombre, figuraient au procès du 12 mai 1839, où le mot de *babouvisme* joua un rôle. Charles Teste, ou plutôt ses principaux adeptes fondèrent les sociétés secrètes de 1830 à 1839, qui puisaient leurs inspirations à son expérience. Je puis même affirmer que Teste fonda, avant le procès d'avril, une nouvelle Charbonnerie dont les traces sont signalées plus bas. — Charles Teste était, il y a peu de jours encore, le grand-prêtre du communiste. Il vivait retiré, entouré de peu d'hommes, et vivant de leçons qu'il donnait aux enfants. Sa dépouille mortelle repose dans la même tombe que celle de Buonarroti et de Voyer d'Argenson.

Mathieu. — Un homme qui est resté obscur parce qu'il n'a pas l'esprit de l'intrigue, est Joseph Mathieu (d'Epinal). Il fonda dans les Vosges un journal républicain, et, en communication directe avec les membres les plus influents du parti démocratique à Paris, il se jeta à corps perdu dans les spéculations révolutionnaires. C'est un homme ardent qui a joué sa tête plus d'une fois avec courage et résignation.

Le procès d'avril, où il figure chef d'une catégorie voisine de celle des sous-officiers de Lunéville, prouva au Gouvernement qu'outre les idées purement républicaines, il y avait encore des idées plus effrayantes qui minaient l'état social de fond en comble. Un document, le seul dans tout ce volumineux procès, démontra qu'une nouvelle Charbonnerie s'infiltrait dans les rangs de la France, et cette Charbonnerie était socialiste. Mathieu était président de la Société des Droits de l'Homme dans l'Est, et il avait reçu des mains de Buonarroti lui-même sa *procuration* spéciale

de la Charbonnerie réformée. Les débats ne dévoilèrent rien de ce côté curieux du procès : rien ne fut découvert, rien ne fut mis à nu. Et la Pairie n'ayant pu saisir la trace et les ramifications de cette nouvelle société secrète, qui eût donné au procès une physionomie si étrange, n'en émut point le public. Les liaisons de Mathieu avec Buonarroti et Charles Teste expliquent ce que la justice ne put connaître. Mathieu est un socialiste de la vieille roche. C'est un homme entier, à idées fixes, un cœur droit. Il a un travers : son esprit absolu l'a rendu cassant. Peut-être la souffrance le montre-t-elle parfois aigri. La police de Louis-Philippe l'a rerecondamné, et l'avait chargé de sa surveillance impitoyable... jusqu'à sa mort seulement, parce qu'il n'y avait ni loi ni moyen de lui en mettre au-delà.

La figure de Mathieu est accentuée ; ses cheveux ont grisonné au mont Saint-Michel.

Charassin.—Je me suis laissé dire que Charassin était, il y a quelques années, l'avocat le plus avancé en socialisme, et c'est vrai. Sa carrière date de quinze ans En 1833, il défendit, dans un procès fameux, l'imprimeur de la *Glaneuse*, dont le gérant, défendu par Mes Dupont et Michel-Ange Périer, fut seul condamné ; son client fut acquitté. Ensuite, sans quitter le barreau, il s'occupa, à Paris, de propagande et de presse. Dans la presse, il fut, après le départ de Pierre Leroux et de Mme Sand, un des directeurs de la *Revue indépendante*. C'était au moment où quelques écrits socialistes, celui de Vidal entre autres, sur la *Répartition des Richesses*, firent apparaître dans le monde des économistes de nouveaux et hardis écrivains. En fait de propagande, Charassin, un des orateurs les plus distingués de la franc-maçonnerie, déclara une guerre implacable à une coterie indigne qui voulait faire dévier l'institution de son but social pour l'accaparer au profit de je ne sais quelles scandaleuses publications. Peu s'en fallut que la maçonnerie *n'exécutât*, sur son avis, l'auteur et l'éditeur de ces écrits sans pudeur et sans dignité, contraires aux principes comme à l'institution maçonnique.

Voilà, j'espère, un profil révolutionnaire assez caractéristique, et puis je trouve dans une Biographie des Representants, que la République fit de Charassin un maire de Bourg, où il a sévi contre les clubs ! Où la calomnie va-t-elle se nicher ! Cet homme a donc un frère qui lui ressemble ou un sosie ?

M.... des G.... — Il y a parmi les disciples de Charles Teste un homme intelligent et doux, persuasif et ferme, dont les convictions se reflètent dans des écrits anonymes, dans les travaux d'une feuille périodique. Je croirais manquer à toutes les convenances si je le désignais autrement que par des initiales, et j'ajoute, toutefois, que déchirer ce voile, ce n'ajouterait pas à l'intérêt du portrait ; un demi-jour, au contraire, captivera l'attention. Cet homme est de taille moyenne, d'un port distingué, d'une physionomie éveillée, d'un regard ouvert et vif, une barbe comme Barbès, une tête chevaleresque aussi. Je crois qu'il a fait ses preuves comme révolutionnaire ; comme penseur, je le connais mieux. Ce n'est pas un homme de lettres, il n'écrit que pour faire de la propagande. Son style est clair, sa pensée est profonde, ses idées générales sont lucides ; il entrevoit l'avenir avec calme, avec sérénité, avec sincérité ; il lui tend les bras dans ses rêves comme à un ami qui va venir visiter son foyer. Ecoutez-le plutôt quand il cherche à s'expliquer comment les institutions d'un peuple se modifient et se renouvellent d'après les doctrines ; comment le travail social se fait ; comment la civilisation atteint toujours à la hauteur des idées ; comment la doctrine de l'Egalité entrera dans nos mœurs et nos constitutions : « La science sociale étant la première source inspiratrice de tous les hommes de génie, les peuples sont toujours dans des dispositions favorables pour recevoir et pratiquer les institutions que leurs philosophes proclament hautement. Nous ne voulons pas parler de ces philosophes qui vont étudier les constitutions politiques des peuples beaucoup plus civilisés que ceux auxquels ils appartiennent, et qui viennent avec des constitutions toutes faites, et dont le moindre inconvénient est de ne pouvoir servir faute d'être en harmonie avec les mœurs des populations. Ainsi donc, on peut conclure que le peuple français, qui compte au nombre de ses enfants les Montaigne, les Félix Bodin, les Morelli, les J.-J. Rousseau, les Robespierre, les Babœuf, les Buonarroti, qui a fait la révolution de 89, rédigé la constitution de 93, et enfanté l'idée communiste, est préparé pour comprendre des institutions égalitaires. Est-ce à dire qu'arrivés là, les peuples n'aient plus qu'à attendre patiemment que les circonstances favorisent l'avénement de la doctrine proclamée ? Non assurément. De même qu'il a fallu des siècles pour engendrer cette doctrine, de même aussi il faudra l'intelligence de plusieurs générations pour en élaguer tout ce qu'elle aura d'étranger, de particulier à l'époque et aux auteurs, et plus encore pour la corriger, la compléter, en coordonner toutes les parties faites par la masse des penseurs, afin de leur donner cette harmonie qui de toutes les idées particulières réunies en une seule, forme un corps complet de doctrines. Dès lors, ce ne sera plus la doctrine de tel ou tel philosophe, ce sera celle de la société tout entière. La société française, préparée par des siècles d'études, d'observations, de

recherches et de tâtonnements, aidée de toutes les philosophies du passé, est parvenue enfin à enfanter la doctrine de l'Egalité, que les populations recélaient depuis un temps immémorial, mais que, dans leur ignorance, elles ont toujours pu ne regarder que comme un beau rêve. Nous disons enfanter ; non pas que nous accordions aux hommes du dernier siècle le mérite de la découverte, mais parce que les législateurs de 93 furent les seuls et les premiers qui tentèrent d'appliquer à la société tout entière ce grand principe que les philosophes s'étaient contentés d'exposer dans leurs livres, et qui préparait l'égalité des droits politiques, en y donnant pour garantie l'égalité des conditions. A nous, leurs descendants et leurs héritiers, de continuer leur œuvre si brillamment et si courageusement commencée; à nous de dégrossir, d'ajuster, d'assembler les matériaux destinés à la construction du nouvel édifice. »

L'avénement du communisme, c'est-à-dire la transformation de l'ordre social par les doctrines de l'égalité, est prédite ici pour un temps qui approche. —C'est ainsi que J.-J. Rousseau a prédit la Révolution française, n'est-ce pas?

Savary, —ouvrier cordonnier, est un de ceux qui, dans la presse quotidienne, ont les premiers mis en avant les idées de communauté. Sa profession de foi, comme candidat à la députation de la Seine, a été affichée sur tous les murs de Paris et nous indique que, dès 1832, il écrivait au journal le *Bon Sens* la partie appelée la *Tribune des Prolétaires*. C'est quelques années après qu'il coopéra, sous la responsabilité de La Hautière, à un journal où les idée snouvelles furent proclamées sans détour et sans ambages. La vieille démocratie se sentit ébranlée et le mit à l'index. Savary, comme presque tous les communistes, n'a que des idées théoriques. Ces gens-là n'étudient pas la composition de la société. Ce n'est pas assez de souffrir et de répéter avec ceux qui souffrent qu'il faut mettre un terme au mal et appeler le triomphe du bien, il faut encore reconstituer ; pour reconstituer, il ne faut pas seulement un architecte, mais encore un tailleur de pierre et des maçons. Au fait! Messieurs, au fait! La pratique démolirait les cinq sixièmes de vos théories. Savary était un des rédacteurs de la *Fraternité de* 1845, dont sa présence enleva une nuance de communistes matérialistes qui trouveront place dans ces Profils.

Savary était, en 1839, un ouvrier cordonnier pratiquant réellement son état, — non pas comme ces prétendus ouvriers qui se mettent *en chambre*, évitent l'impôt des patentes et des loyers, exploitent au rabais d'autres ouvriers en exécutant les travaux pour le compte des patrons régulièrement patentés, — mais ouvrier de ses mains, vivant de son travail au jour le jour. Depuis 1839, Savary a trouvé un emploi au gaz, prolétaire, toujours prolétaire ; et pourtant, à le voir, à l'entendre, on se méprendrait : il a l'esprit vif, l'élocution facile et douce, des manières aisées, des dehors citadins ; il sent le bourgeois. C'est un esprit altier, vigoureux, orgueilleux même, mais net. Dans son langage il tranche, dans ses écrits il tranche : le style c'est l'homme, et vous l'allez voir.

J'ai sous les yeux un résumé qu'il fit de la doctrine, à propos de querelles élevées dans l'Ecole sur certains principes secondaires de la philosophie politique et sociale. Ce travail a le mérite de la franchise, et avoue que le *dogme de la souveraineté du peuple et la Communauté s'impliquent réciproquement*. Nous transcrivons ici ce document presque en entier : comme bases de la doctrine, c'est complet comme style, il est fermement tracé; comme à propos, il est singulier. Qu'en pense le *Constitutionnel?*

« Sorti de la lutte révolutionnaire, le dogme de la souveraineté du peuple est désormais acquis, quoique en dehors encore du fait qu'il dominera. Exposons ici quelles sont ses conditions pratiques, ses conséquences et sa portée; comment, dans son interprétation la plus large et la plus rationnelle, il renferme la solution du problème de la réorganisation sociale. Prouvons que borner, dans le cercle des droits politiques, son application, c'est l'entendre incomplètement, et qu'ainsi restreinte, la Souveraineté serait faussée, qu'on n'aurait qu'un simulacre qui, en légitimant l'oppression du peuple, ne changerait rien à la situation sociale.

» La vie est une et générale. L'homme doit cesser d'être la propriété de l'homme : il appartient à l'humanité. Or, l'humanité ne reconnaît ni privilége ni exceptions ; ses lois sont générales, obligatoires, et nul ne peut s'y soustraire et les dominer. L'homme fait partie d'un grand tout ; il ne peut vivre de sa vie propre ; son caractère est essentiellement sociable ; sa faiblesse, ses besoins physiques et moraux, lui rendent indispensable l'assistance de ses semblables : il y a relation nécessaire de lui à eux. Qu'on étudie l'existence humaine à ses différents degrés, et constamment ressortira de cette étude l'impuissance de l'homme isolé. Dans les résultats de la production, s'opérant par la communauté des moyens de tous, qui peut dire « ceci est le résultat de mon travail, j'en revendique la propriété exclusive? » Comment apprécier la part de l'individu? Où trouver la base d'évaluation de l'œuvre individuelle? Tout étant l'ouvrage de tous, il suit de là que nul ne peut s'approprier exclusivement telle ou telle chose, car il préjudicierait à

autrui ; mais comme la production a sa raison d'être, le droit de chacun dans la répartition se mesure nécessairement sur l'étendue de ses besoins, et d'après les ressources communes, les droits étant égaux ; d'où il suit que la loi sociale est l'égalité, et pour atteindre à ses fins, la société est commuauté. »

« La Sociabilité, l'Unité, l'Égalité et la Communauté, déduites de ces observations, comment se manifeste la vie sociale? Par des actes de volonté et d'action. La société, être abstrait et collectif, en qui se résument tous les droits, étant maîtresse d'elle-même, est souveraine. La souveraineté sociale est donc la volonté toute-puissante de tous, s'exerçant partout et sur tout ; d'où il suit que le peuple est son propre législateur, et le seul légitime souverain. La société, personnification du peuple, s'exprimera par des actes de souveraineté, est dès lors la grande ordonnatrice, la directrice naturelle du mouvement général et des actes particuliers, qui ne doivent jamais s'accomplir en dehors du but commun, mais y tendre constamment. Son autorité doit embrasser l'ensemble de toutes les opérations sociales, s'étendre sur les différentes parties de l'organisation. Morale, économie, politique, tout relève d'elle. Ainsi, à elle de diriger l'éducation, ce pivot, ce véhicule de l'harmonie sociale ; *à sa puissance d'ordonner la production, d'être prévoyante, de veiller à la répartition équitable des produits ;* à elle de régler les rapports de ses membres entre eux, soit comme hommes, soit comme citoyens. L'autorité sociale est suprême, absolue, *despotique* même, si on s'arrête aux termes qui l'énoncent ; mais pour qui comprend son essence, elle est, en réalité, juste, douce, prévoyante, tutélaire et toute démocratique. Comment serait-elle oppressive et tyrannique, n'étant autre que l'expression même de la volonté publique statuant pour le bien commun ? La société ne peut vouloir ni se maltraiter, ni s'enchaîner ; il serait stupide de le supposer.

» Nous dira-t-on qu'ici les conséquences de la souveraineté sont exagérées, qu'elle peut être réelle sans être aussi absolue? Nous répondrons que la souveraineté est ou n'est pas. Si on veut qu'elle soit, il faut la vouloir entière. Qui dit souveraineté, dit suprême puissance.

» Si vous dépouillez la Souveraineté de ses attributs essentiels, elle ne sera qu'un mensonge, à l'abri duquel s'agiteront les passions cupides et ambitieuses, les basses intrigues, enfin tous les désordres auxquels nous voulons mettre un terme, après tant de siècles d'anarchie et de révolutions. En effet, comment le peuple pourra-t-il exprimer une volonté libre, éclairée et indépendante, s'il continue à être, par position, dépendant d'hommes qui, en lui retirant le salaire, peuvent le condamner à mourir de faim? « La qualité de salarié est incompatible avec le caractère et la dignité de citoyen ; le salariant tient la personne et la volonté du salarié à sa discrétion. » Déclarez aujourd'hui le peuple souverain, si vous ne réformez l'ordre économique, vous n'aurez point amélioré son sort. Si le peuple n'est plus esclave directement de sa personne, il l'est par le salaire, par la misère et l'insécurité des moyens d'existence.

» Oui, on l'a proclamé, au peuple la souveraineté, car en lui est la toute-puissance. Mais pour assurer son avénement, il ne suffit pas de proclamer sa souveraineté dans les constitutions qui resteront lettres mortes, tant que les bases de l'économie sociale ne seront pas changées ; son esclavage subsistera tant que dans la société se continueront les divisions existantes d'hommes dispensés des devoirs sociaux et d'hommes privés de tous droits. Le règne du peuple, l'égalité seule l'intronisera. Alors, plus de priviléges, ni d'intérêts particuliers exclusifs, plus d'inégalité. *Liberté, égalité, fraternité pour tous et entre tous par la communauté.*

» Disons, en terminant, que pour nous toutes les solutions, touchant la réorganisation sociale, se trouvent dans le développement des principes démocratiques, qui seuls s'assimilent parfaitement des résultats obtenus par la marche constamment progressive des choses. Disons aussi que si, à nos yeux, il est manifeste que la souveraineté du peuple ne peut être un fait social pratique, que par l'union intime des forces individuelles, tendant à une fin commune, il ne nous est pas moins démontré que la Communauté implique essentiellement la Souveraineté. Rejeter la souveraineté, c'est nier que la volonté détermine les actes, c'est méconnaître un des modes d'existence de la communauté ; rejeter sa garantie et sa sanction, c'est rompre la synthèse sociale.

» Cette malheureuse négation de la souveraineté du peuple a été produite par quelques-uns de nos frères, qui ne s'aperçoivent pas qu'ils réduisent ainsi la grande idée communiste aux plus mesquines proportions, en la détachant du mouvement général et traditionnel. La *science sociale*, dit-on, est, indépendante de l'assentiment des majorités. Qu'est-ce à dire? Croit-on que cette science sociale, dont on fait grand bruit, germera et sortira entière du cerveau d'un ou de quelques hommes, et que la société sera d'un tempérament à recevoir bénévolement la direction du premier qui dira posséder la *science?* Que de concurrents, bon Dieu ! et comme on s'égare ! Comment peut-on méconnaître ainsi la marche de l'intelligence humaine qui est une dans ses conceptions et dans ses œuvres? Observée de ce

côté, cette opinion nie la communauté même et l'égalité, en ressuscitant le despotisme.

» Les éléments de ce qu'on appelle la science sociale sont partout dans les travaux des penseurs ; mais aucun ne l'a ni ne l'aura exclusivement, entière et complète; disons plus, *jamais la science sociale ne sera achevée*, car la vie de l'humanité s'arrêterait tout progrès cessant.

» Rentrant dans la pratique, nous dirons qu'une vérité quelconque n'est évidente, c'est-à dire applicable, qu'autant qu'elle obtient l'assentiment de la volonté publique ; qu'au fond il y a toujours une manière plus ou moins expresse, acte de souveraineté dans les manifestations de la vie collective ou sociale; que la souveraineté des masses devient de plus en plus manifeste; qu'elle sera de plus en plus intelligente, à mesure que nous avancerons dans l'avenir, et qu'au point où en sont les sociétés, rien de durable ne peut s'imposer. Tenons-nous toujours dans le grand courant démocratique, national, universel et civilisateur ; abandonnons toutes ces discussions de mots, cette scolastique qui, par des distinctions subtiles, embrouille les notions les plus simples, les plus compréhensibles ; ne ressemblons pas aux Grecs du Bas-Empire, qui, l'ennemi aux portes de Constantinople, discutaient sur la lumière incréée. Gardons-nous de l'illuminisme, des idées hasardées, extraordinaires ; car, une fois lancé dans cette voie, le cerveau humain tombe dans d'étranges et monstrueuses aberrations qui nuisent aux meilleures causes. Ne nous détachons point du giron démocratique, en qui est toute force et toute vérité ; continuons l'œuvre de nos pères ; rallions-nous à leur devise : *liberté, égalité, fraternité, souveraineté, unité*. Ajoutons-y le terme *communauté*, qui résume ces principes et les réalisera. »

Cela fixe le débat ; car la doctrine est là tout entière, dans sa franchise et sa nudité, dans sa base et dans ses parties corrélatives, dans ses moyens offensifs et défensifs. C'est l'exposé concis de la lutte entre l'Ordre social actuel et l'Ère nouvelle ouverte par la République démocratique.

Ici point d'équivoque et d'obscurités. Je n'entends point trancher la question ni même la débattre ; mais je veux lui donner son vrai sens et sa vraie portée, j'expose et ne discute point ; et je dis : Oui, toute doctrine socialiste, toute doctrine qui ne s'arrête pas à la souveraineté du peuple dans la forme politique, aboutit au système de la communauté. De Buchez et du journal l'*Atelier*, il n'y a qu'une question de temps pour arriver là. Proudhon, Louis Blanc, Pierre Leroux, Villegardelle, Pecqueur, Cabet, Ch. Teste, ne sont que les degrés d'une même échelle. Dès que vous mettez le pied sur le premier échelon, vous dégringolez vite jusqu'en bas. En voulant jeter par terre la mansarde, vous ébranlez la muraille, vous jetez bas la maison, vous faites table rase. A quoi bon bourrer d'arguments qui ressemblent à des sophismes, une dialectique « qui fait mourir la propriété d'une mort lente et graduelle au lieu de la tuer soudainement, » comme disent les défenseurs de la société moderne? J'aime mieux mettre à nu la doctrine qui conduit droit à *la société future;* point de dissimulation, point de masque. La guerre sociale, sachez-le bien, commence *au droit d'association, au salariat, au prolétariat, au droit au travail*, et ne s'arrête qu'à *la Communauté* la plus absolue, et c'est là qu'on nous pousse.

Savary, dans son exposé du dogme communisme, attaque plusieurs sectes rivales que je vais faire ressortir. C'est à l'école de Buchez qu'il s'adresse en disant qu'on ne peut faire sortir le prolétaire de sa qualité de salarié, *sans réformer* l'ordre économique. Réformer l'ordre économique, c'est abolir le capital *qui subjugue*, qui suscite des dissensions par *l'inégalité des fortunes*, et rétablirait les plébéiens et les patriciens de l'ancienne Rome. — C'est en attaquant une secte de communistes qui, ennemis personnels des gens du *National* et de la *Réforme*, prétendaient que les *réformes sociales* pouvaient être obtenues d'un gouvernement quelconque, et qui espéraient même dans une révolution faite au profit de la branche aînée des Bourbons, l'organisation des corps d'état, que Savary dit : « Toutes les solutions touchant la réorganisation sociale se trouvent dans le développement des principes démocratiques, qui *seuls* s'assimilent parfaitement les résultats obtenus par la marche progressive des choses. » — Enfin, c'est à ceux qui dirigeaient le journal l'*Humanitaire*, c'est-à-dire à la fraction complétement matérialiste du parti, que Savary s'adresse quand il discute le libre arbitre et la souveraineté, la liberté humaine, la personnalité que niaient les autres. Suivant l'*Humanitaire*, la vérité sociale était acquise ; il fallait s'y soumettre, l'accepter, une fois reconnue. Point de souveraineté dans la nation, point de liberté dans l'homme. Ce qu'une secte religieuse avait nié au profit de l'idée de Dieu, en niant le *libre arbitre*, l'*Humanitaire* le niait également au profit d'une idée sociale, matérialiste, absolue. La communauté étant la forme politique au-delà de laquelle l'horizon était fermé, il n'y avait plus à discuter ; et discuter, c'était retourner en arrière : le communisme, c'est la science sociale absolue et complète ; l'intelligence humaine n'ira pas plus loin. Savary, comme on le voit, repousse cette doctrine et proteste contre cet absolutisme social ; il combat cette impitoyable logique qui s'est produite

avec éclat dans plusieurs procès, et dont l'exposé fit arrêter un instant les regards de la démocratie effrayée ; impitoyable logique, ai-je dit, qui a marché, grandi, et qui s'est lentement infiltrée dans les veines de la société française qu'elle dissout et transforme. — Auprès de cela, Proudhon n'est qu'un joueur de flûte, un habile tacticien : Proudhon ira gravement jusqu'au bout. La logique l'y conduit par le bout du nez.

La logique de Proudhon, en effet, conduit tout droit à la commune propriété de toutes choses. Il a beau se débattre, comme Buchez, comme Godefroy Cavaignac, comme Raspail, comme Louis Blanc et repousser toute solidarité avec le communisme. Dès que vous criez à la tyrannie du capital, dès que vous niez au capital sa raison d'être, comme signe représentatif d'échange ou comme propriété, c'est-à-dire comme travail accumulé, vous établissez, par le fait, un système social où l'échange n'est possible qu'entre association de corps d'état, première base du communisme. Ainsi de même, Louis Blanc et Buchez veulent l'association dans le travail. Mais le travail associé aura-t-il besoin *longtemps* du capital pour échanger ses produits? Non. Godefroy Cavaignac voulait que le fisc absorbât les successions à un degré très-rapproché, mais ne serait-ce pas rendre l'État propriétaire avant dix ans des trois quarts du sol? Raspail croit que l'État finira par exploiter la propriété pour le compte des propriétaires; mais c'est tout simplement ce que se proposent les communistes. La forme est spécieuse, la théorie se pare ou se voile, le fond est le même : soyons francs. Donc, la production en commun étant la fin de tous ces systèmes, il n'y a plus que la consommation à régulariser, et ce n'est qu'une question de forme de gouvernement, c'est-à-dire qu'il ne s'agit plus que de savoir, quand les travailleurs posséderont tous les instruments de travail et disposeront de tous leurs produits, si un gouvernement est possible en dehors d'eux, ou bien quel mécanisme administratif réglera la répartition des produits. La répartition se fera *suivant les besoins de chacun*, comme le proclament tous les communistes, tous les évangélistes et tous les économistes du monde, Cavaignac, Raspail, Ch. Teste, Louis Blanc, Buchez, Villegardelle. C'est à cette formule que toute logique vous entraîne sans pitié.

Après cela, sondez, sondez les cercles que nous parcourrons pour aller au fond de cet abîme. Et vous, socialistes, dites-moi si la société égrénera tranquillement le chapelet des révolutions probables que vous tenez dans votre main, ou plutôt si cette pauvre société est assez fraîche pour arriver au but d'un seul bond. J'allais oublier de dire que Savary a été porté candidat aux élections par 80,000 suffrages!

Ballon. —Ballon est l'ami de Mathieu, son compatriote. Mathieu le lança dans le monde communiste vers 1834, et Ballon fut compromis dans le procès d'avril. Les idées avancées qu'il professa lui donnèrent l'occasion de prendre part, en 1840, après La Hautière, à la rédaction du journal socialiste la *Fraternité*, que Charassin et Pierre Martin soutinrent avec lui courageusement. Pendant le cours de cette publication, Ballon fit un abrégé du livre de Buonarroti, où le système communiste est exposé avec clarté, netteté et méthode. Ce petit volume, qui a pour titre : *Système politique et social des égaux*, sera analysé dans la discussion générale des systèmes dont je ferai suivre ces Profils. M. Arthur Ballon a un esprit investigateur et positif; c'est dans son livre qu'on peut le mieux apprécier le communisme exempt du vain bagage de paroles où d'autres chefs de secte noient le système. Cette publication est, selon moi, d'autant plus importante, pour l'étude des idées sociales de notre époque qu'elle a dû être soumise à la révision collective des principaux diacres de l'École, et qu'elle ressemble dès lors à un manifeste destiné par eux à traverser les âges.

Arthur Ballon est aussi l'auteur d'une notice biographique de Buonarroti, ornée d'un portrait du vieux révolutionnaire qu'il n'a pas voulu laisser aux profanes le soin de lithographier.

Depuis quelques années Ballon était allé recueillir des héritages. Las du tumulte de la cité, fatigué de creuser les théories, il s'en fut demander à la simple nature la béatitude que ses rêves lui avaient refusée : il redevint propriétaire et seigneur de village, s'éloigna des dieux qu'il avait adorés, prit un air posé qui sied bien à sa mollesse et se fit même un peu courtisan. Dieu lui pardonne et l'École aussi! La Révolution de Février éclate et le fait commissaire de la République dans les Vosges. Mais son caractère peu insinuant n'exalta point l'enthousiasme des populations pour sa personne, et compromit même la popularité, l'influence et le succès de ses amis dans un pays naturellement libéral. Revenu à Paris au 15 mai, il a frappé en vain à toutes les portes ; ami de Dornès et d'Hingray, ces protecteurs n'ont pu couvrir ses erreurs de leur toute-puissance ; ami de Caussidière et de la *Réforme*, la République rouge ne put, faute de triomphe, le relancer dans la carrière. Ballon est redevenu socialiste comme devant ; c'est décidément un champion des idées communistes.

Ballon est jeune, et se corrigera. Il n'est certes pas méchant, mais il est maladroit ; il a voulu briller,

percer, tâter le terrain des honneurs et de la puissance. Pour un peu de maladresse, voyez comme on la danse.

Mais Ballon n'a évidemment pas de conscience, pas de foi ardente dans les principes qu'il a professés naguère et dont il a repris la propagande. Ses espérances, ses illusions sont fortes, dis-je, dans le triomphe de la République rouge, dont l'avènem lui paraît certain. Il eut néanmoins accepté de la République modérée une toute petite place de préfet dans les Vosges ou dans le Lot-et-Garonne pour se consoler de Ledru-Rollin. Hélas! nouveau déboire! on a pensé qu'un homme aussi inconstant, communiste sous Louis-Philippe, et rouge depuis la Révolution, ne valait pas mieux sous la République que sous la royauté. Il en a été pour ses adulations, et on l'a renvoyé planter ses choux. Va!

Ainsi, l'école la plus remarquable de socialisme est, ce jourd'hui, celle de Charles Teste. Elle a donné naissauce à presque toutes les fractions qui divisent le parti démocratique. Sans attacher d'importance aux noms propres, je puis dire, — et le procès du 12 mai 1839 en fait foi, — que Blanqui, derrière lequel se sont groupés tant de clubs socialistes depuis le 24 février, et Barbès dont les tendances ont attiré tant d'autres clubs qui n'ont pourtant, comme leurs rivaux, qu'un cri : *Vive la République démocratique et sociale!* ont aussi appartenu à l'école dont je viens d'esquisser les principaux profils.

Si j'ai cru pouvoir présenter un ensemble, et si j'ai fait asseoir autour du patriarche ceux qui sont restés plus fidèlement dévoués au culte de son amitié, c'est qu'aussi ils ont quelque chose qui les caractérise. Ce qui les distingue, c'est de former, pour ainsi dire, un tout complet, une unité de vues philosophiques et positives; ils embrassent dans leurs divers écrits l'esprit humain tout entier.

Ce qui a manqué à ces hommes, ce n'est pas d'être révolutionnaires, ils le sont, et l'ont toujours été, mais d'être hardis et entreprenants. Ils ont laissé sous ce point de vue une trace dans l'histoire de la Révolution de Juillet. L'auteur de l'*Histoire de Dix ans* raconte, d'après les notes de Charles Teste, que dans la nuit du 4 au 5 août 1830, il fut question de fonder la République, et que le manque de concours de Lafayette, qui cependant l'avait promis, fit seul avorter l'affaire au profit de la royauté de Louis-Philippe.

Les hommes du groupe dont je viens de tracer les profils ont toujours manqué pour les petites choses de la politique, de l'esprit de suite et d'intrigue qui met en vos mains les affaires d'Etat. Dans plusieurs circonstances qui appartiennent à l'histoire, ils ont manqué de témérité. S'ils attendent que les couches successives de l'humanité s'imprègnent de la doctrine de l'égalité absolue, ce ne sont pas eux, toutefois, j'en réponds, qui hâtent ce travail. Sans doute, et je l'ai dit, ils ont eu en mains les moyens de développer leurs doctrines; ils l'ont fait avec talent, mais ils n'ont pas confiance en leurs forces. Aucun d'eux, se sacrifiant aux luttes malheureuses des partis, n'a cherché à rallier autour de lui, à grouper les forces neuves de la nouvelle génération, et leur timidité a laissé à d'autres le soin de déployer le drapeau de la *République démocratique et sociale.*

HUMBLE REMONTRANCE

AUX RÉDACTEURS DE *L'ATELIER.*

Sous l'empire des journées de juin, et pour prouver à la démocratie sociale que la question du Travail la préoccupait sérieusement, l'Assemblée constituante a voté, le 5 juillet, « un crédit de 3 millions de francs destiné à être réparti entre les associations librement contractées soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers. »

Par le même décret, « elle a ordonné la formation d'un conseil d'encouragement, sur l'avis duquel le montant du crédit sera avancé, à titre de prêt, aux sociétés de travailleurs. »

« Ce conseil est constitué. »

L'Assemblée, sans doute, a bien mérité de la patrie! Mais quel est ce conseil? Le ministre en est le président, l'éditeur responsable de ses actes; — le citoyen Corbon, représentant du peuple, *socialiste de l'Atelier*, vice-président; — le docteur Ott, *socialiste de l'Atelier;* — et le citoyen Danguy, compositeur d'imprimerie, *socialiste de l'Atelier*, en sont non-seulement les membres, mais les meneurs; car ils se sont formés « en comité permanent chargé de l'instruction préparatoire des demandes qui doivent lui être soumises à ce sujet. »

Nous n'aimons pas les fictions, et nous ne permettrons pas aux républicains de se couvrir des fictions constitutionnelles qu'ils attaquaient sous la royauté : nous dirons donc que si vous voulez parler à un membre du conseil d'encouragement, on vous renverra au comité; et, dans le comité, il n'y a que le citoyen Danguy qui vous donnera des nouvelles des 3 millions votés par l'Assemblée.

C'est donc un bien grand citoyen que le citoyen Danguy? S'est-il signalé au monde socialiste par quelque lumineuse idée? Non. Marche-t-il à l'égal de Pierre Leroux, l'imprimeur, de Proudhon, l'impri-

meur ? Non. A-t-il été le candidat de sa corporation aux élections de la Seine, comme marque de confiance et brevet de capacité? Non. Mais, s'il n'est pas écrivain, il est donc orateur, il manie son monde, il conduit les clubs, il gouverne un parti ? Non. Qu'a-t-il donc fait en économie, en politique, en socialisme pour être le seul homme, délégué du pouvoir souverain, capable en France de peser, de discréditer ou d'accréditer des projets aussi scabreux, aussi épineux, aussi nouveaux que ceux que la question du travail peut faire éclore? Rien. Le citoyen Danguy n'est rien par lui-même, il n'a pas de valeur hors du journal *l'Atelier;* et nous craignons fort que, descendu à l'état de coterie, le vote de l'Assemblée, au lieu d'arrêter les esprits, de suspendre la crise, ne fasse que la précipiter.

Eh bien! malgré cela, ne décourageons personne. Le citoyen Danguy, doublé du citoyen Ott, doublant ensemble le citoyen Corbon, qui est l'étoffe dont l'*Atelier* nous offre des représentants, — le citoyen Danguy, dis-je, « voulant être l'interprète fidèle des intentions de l'Assemblée, considérant que le travailleur doit être le fils de ses œuvres, » a décidé qu'il n'accorderait le secours de l'Etat « qu'aux associations industrielles entre ouvriers et entre ouvriers-patrons qui lui présenteront des garanties sérieuses de succès et de durée. » Tout ce que nous demandons, mais avec prière, mais avec instance, au citoyen Danguy, c'est de ne pas être exclusif.

Nous l'avertissons,—à son défaut le comité, à son défaut le conseil, à son défaut le ministre, à son défaut même l'Assemblée, — qu'une association quelconque peut se former pour *obtenir de l'amitié du comité une somme de trente-cinq mille francs*, à titre de prêt, bien entendu, pour l'exploitation d'une maison industrielle grevée d'avance. Prenez garde! la question sociale est trop vive, et vous êtes, gens de l'*Atelier,* trop délicats pour vous laisser influencer par d'amicales circonventions; on a les yeux sur vous, et votre conduite fera retourner contre vous-mêmes ces paroles d'un des vôtres; car il n'y a pas que des doctrines; mais il y a aussi des hommes « qui, sous des formes austères, et en affectant le langage du dévouement et de l'amour, ne font appel, en définitive, qu'à l'égoïsme, et déterminent contre la société des haines d'autant plus profondes qu'elles surexcitent tous les appétits chez les individus qui manquent du nécessaire. » Sentinelles que vous êtes, prenez garde à vous! Trois millions employés en essais, c'est beaucoup;—c'est trop, si vous êtes exclusif, si vous ne semez pas dans de bons terrains, ou si vous y prenez part, en criant : Vive nous! à bas les autres!

—

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

(Sixième Chambre),

PRÉSIDENCE DE M. LEPELLETIER-D'AULNAY.

Profils révolutionnaires.— M. PAGNERRE CONTRE M. VICTOR BOUTON. — DIFFAMATION. — QUESTION DE COMPÉTENCE.

Le citoyen Pagnerre nous a cité devant la police correctionnelle à raison du portrait en pied que nous avons fait de lui dans le premier numéro. Nous avons demandé d'être renvoyé devant le Jury afin de prouver la vérité des faits avancés : le citoyen Pagnerre préférait la juridiction correctionnelle afin d'éviter la publicité des débats. Voici le jugement du Tribunal :

« En ce qui touche la question de compétence soulevée par Bouton ;

» Attendu, en droit, qu'aux termes des art. 1 et 2 de la loi du 8 octobre 1830, la connaissance de tous les délits commis par la voie de la presse est attribuée aux Cours d'assises, et qu'il n'est fait exception à ce principe qu'à l'égard des délits de diffamation ou injures envers les particuliers, dont la juridiction est réservée aux tribunaux correctionnels :

» Qu'il suit nécessairement de ces dispositions que si les passages incriminés d'un journal ou de toute autre publication attaquent tout à la fois, dans un individu, et l'homme public et l'homme privé, c'est à la juridiction de droit commun en ces matières, et non à la juridiction d'exception, que doit appartenir la connaissance du délit ;

» Attendu, en fait, que si, dans la revue éditée et publié par Bouton, sous le titre de : *Profils révolutionnaires*, plusieurs des passages du N° 1er de cette revue, incriminés par Pagnerre comme comme constituant les délits de diffamation et d'injures, se réfèrent particulièrement à des actes de la vie privée et commerciale, il en est d'autres qui s'adressent spécialement au dépositaire ou agent de l'autorité publique, tels que ceux page 15, commençant par ces mots : *Voilà le républicain,* et finissant par ceux-ci : *O ma patrie!* l'autre par ces mots : *A l'aide de cette conscience,* et finissant par ceux-ci : *Y pensez-vous ?*

» Qu'ainsi le Tribunal ne saurait connaître de la plainte ;

» Par ces motifs :

» Le Tribunal se déclare incompétent, et renvoie Pagnerre à se pourvoir devant qui de droit;

» Condamne Pagnerre aux dépens. »

Le lendemain, les journaux la *Patrie*, le *Messager*, le *National*, le *Constitutionnel*, les *Débats*, le *Courrier*, le *Siècle*, la *Gazette de France*, etc., publièrent une note ainsi conçue : « Le Tribunal » s'étant déclaré incompétent dans l'affaire de M. Pagnerre contre » *le sieur* Victor Bouton, M. Pagnerre va porter sa plainte de» vant le Jury. » La bonne foi de ces journaux a été surprise. Depuis un mois bientôt, délai moral convenable, je n'ai reçu aucun avis, et aucune plainte n'a été déposée au parquet par *le sieur* Pagnerre. Ce qui nous étonne, c'est qu'avant de se laver, Pagnerre se soit fait nommer président de la Commission chargée de vérifier ses comptes. C'est un excès d'impudeur et d'audace qui nous affecte; c'est une intrigue que nous ne saurions trop signaler : juge et partie dans son procès ! jamais les hommes de la Royauté n'ont si loin poussé la corruption. Je proteste en vain, mais je proteste.

Paris. — Imprimerie de BEAULÉ et MAIGNAND, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris. — VICTOR BOUTON, ÉDITEUR, rue des Noyers, 52. — 50 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

Nº 3.

LA RÉPUBLIQUE ROUGE.

—

LA RÉFORME.

La Réforme. — Ce qui donne à *la Réforme* une importance qu'elle n'a pas, ce qui la grandit, c'est l'idée révolutionnaire qu'elle éveille, c'est le souvenir de 93 qu'elle invoque; *la Réforme* en elle-même est vide d'idées, pauvre d'hommes, nulle de caractère; elle ne provoque chez ses adversaires, ses ennemis, ni l'estime, ni l'admiration qu'on accorde toujours, en France, malgré la diversité d'opinions et à travers les guerres civiles les plus profondes, à des adversaires de talent, d'habileté, de cœur et de conviction.

Des hommes de talent, *la Réforme* n'en a pas. Louis Blanc ne lui appartient pas; Ledru-Rollin est un orateur, et c'est tout. Pour le cœur, elle en manque; l'égoïsme même la tue. Pour sa conviction, ce n'en est pas une que de s'imprégner, d'une manière factice, des idées d'un autre âge, de courir haletant, de se battre les flancs pour suer ces idées par tous les pores.

La cruelle expérimentation que nous avons faite de ces hommes a été fatale. Elle n'était nécessaire que pour les user. J'ai voulu les peindre, non parce qu'ils sont à terre, mais parce qu'ils cherchent à ressaisir, par la ruse, l'intrigue et la violence, l'influence qu'ils ont perdue par leur impuissance et leur indignité.

Flocon. — C'est un homme dévoué à Ledru-Rollin. La République démocratique et sociale n'est pas un mythe pour lui; il sait où elle gît: mais il n'en veut pas: du reste, qu'en ferait-il, ou plutôt que ferait-elle de lui? Il faut à Flocon une république avec Ledru-Rollin: c'est son idéal. Et c'est de la reconnaissance. — Il semble avoir pris depuis peu des allures gouvernementales, des airs d'homme d'Etat, et compris qu'on n'administre pas un grand Etat, et qu'on ne manie pas les affaires en conspirant, en entretenant la discorde et la guerre civile dans les cités. Mais Flocon est aussi *innocent* que Caussidière dont il n'a pas la finesse et la rouerie. Flocon a l'esprit aussi pointu que la barbe. Ces gens-là sont d'une médiocrité révoltante. Ils se sont trouvés mal à l'aise à côté de vieux conspirateurs comme Blanqui et Raspail: ils ont cherché à s'entre-tuer. Il y a là un abîme de crainte et d'amour-propre entre eux.

C'est un républicain de la vieille république. En 1833, après avoir été sous les verroux de Sainte-Pélagie, il adressa au monde, à l'univers entier, un volume de *Distractions*, roman qu'il data de Bellevue, comme saint Jean de l'île de Pathmos. A cette époque, il n'y avait pas de saints dans le calendrier des *citoyens*. Flocon écrivait Pélagie tout court, la rue Denis et autres dénominations, en ayant soin de mettre les saints à la porte. C'était le bon temps où Hauréau avait sanctifié les Jacobins sous le nom de *la légende dorée*, les *saints de la Montagne*. — Flocon fut cinq ans sténographe, vécut modestement, buvant, pipant, culottant des pipes et se culottant lui-même.

Il n'est pas écrivain. Lorsque Godefroy Cavaignac tomba malade, Flocon eut toutes les prévenances dues à l'amitié. Quand Cavaignac était empêché dans son travail, Flocon se substituait à lui avec un zèle et un empressement louables. Quand Cavaignac mourut, on ne put mettre à la porte un homme qui s'était dévoué à l'œuvre si longtemps. Flocon devint donc rédacteur en chef. Mais il faut que je fasse remarquer, — au risque de déplaire, et même parce que je ne

veux pas plaire à ces gens-là au détriment de la vérité, — il faut dire que l'élévation de Flocon à la toute-puissante rédaction de *la Réforme*, au lieu de Louis Blanc, fut autorisée et favorisée dans l'ombre par Ledru-Rollin le commanditaire; Ledru-Rollin, qui visait à se donner des airs de tribun, trouva en Flocon un homme plus souple, plus humble et plus courbé devant sa haute personnalité. Louis Blanc n'eut pu se soumettre à épousseter toutes les sottises du gros homme, et moins encore recevoir le contrôle d'un homme secondaire comme Flocon : Louis Blanc se retira donc de fait et resta de nom. — Mais Flocon oublia bien vite l'origine de sa fortune; en 1845, M. Flocon n'écrivait plus *Cavaignac* comme le *National* écrit Carrel, il faisait mettre un M devant le nom de Godefroy.

Flocon est moins un penseur encore qu'un écrivain. C'est un homme qui a suivi le parti démocratique comme un traînard. C'est un républicain de 1834, et des plus arriérés. Il n'a pas d'idées, de vues profondes; au-delà d'un article de journal, il ne connaît rien. Il a voulu s'occuper de la question du travail quand il a vu que les idées socialistes débordaient de toutes parts, et que le parti démocratique transformé lui passait par dessus la tête. Il annonça alors une petite brochure sous le titre de *Droit au travail*, dont il n'a jamais écrit le premier mot. A propos de l'enquête demandée en 1845, Ledru-Rollin, *la Réforme* et lui s'agitèrent dans leur impuissance; et depuis la Révolution, dans les trois mois qu'ils eurent le pouvoir, ils ne surent par quel bout la prendre. Que n'organisa-t-il la victoire, lui qui avait gagné à lui seul la bataille : on l'a vu avec un fusil sur l'épaule! il en garda le lit au bout de quatre jours! C'est ce qui explique comment, n'ayant jamais su ce que c'était que son *Droit au travail*, il s'est peu empressé d'aider de ses lumières la commission du Luxembourg. — Le beau Ministre du commerce!

Si vous aviez voulu le contempler quand il était ministre, vous seriez allé aux abords de la Chambre, et vous auriez vu descendre d'une élégante voiture un homme qui se plie pour se donner de l'importance : dos voûté, chapeau à grands bords, yeux vitrés et verdâtres, regard voilé, incertain. C'est le ministre le plus voyoux de France, depuis qu'on a fait des gouvernements et des ministres, Dieu sait comme!

Flocon a toujours passé pour être d'une probité républicaine incontestable. Il en prenait le droit d'être revêche. Son caractère bilieux, son esprit irritable,— qui n'aime pas les contradictions et prend toujours des formes agressives, comme si la République ne devait pas avoir le ton élégant et poli, — se reflète dans son style âcre, anguleux, cassant et cassé. C'est un homme mal élevé, mais de mœurs simples, c'est-à-dire qu'il n'a pas de faste. Vain de sa fortune nouvelle, il oublira sans doute ses habitudes de taverne, où ses acolytes sont revenus ; ils ont choisi pour estaminet un vrai bouge : autour d'un billard on fume, et à force de se gaver de bierre et de cracher, on forme un ruisseau d'ordures; cela sent mauvais, ça pue. Godefroy, dans son temps, avait défendu à Flocon d'y mettre les pieds. Pauvre Godefroy, tu connaissais ton monde, toi! ton regard impérieux toisait ces gens-là à leur juste valeur. Plutôt leur maître que leur ami, tu ordonnais et l'on ne te répliquait pas ; on t'obéissait en s'inclinant.

Hélas! si tu les avais vus traîner leur oisiveté de tabagie sur le velours de maisons princières! Au lieu de cicatriser les blessures de la patrie, ils passent trois mois dans l'orgie, et portent encore dans leur barbe sale les restes de leur festin. Après la débauche, semblables à des valets que le maître secoue et qui rouvrent leurs yeux lourds du gros somme de l'ivresse, ils seraient retournés dans leur galetas grouiller leurs sottises et leurs méchancetés, parce que tu les aurais chassés à coups de lanière et renvoyés avec mépris chez eux.

Flocon a conservé une réputation d'homme intègre, quoique ses parents soient restés sur la ligne des télégraphes.

Baune. — Eugène Baune, ancien condamné d'avril, est de tous les hommes de *la Réforme* celui qui s'est attaché les sympathies, l'estime et l'amitié des démocrates de toutes les nuances. C'est un homme conciliant et doux, affable et prévenant. Il a fait plus pour *la Réforme* que tous les autres ensemble : Il calme les irritations, il s'interpose, il atténue, il attire; que de fois il a empêché des scissions! c'est ce que l'on appelle un homme liant. Il est intègre, pur et de bonne foi; il est calme dans ses convictions, ferme dans ses principes. En l'envoyant, après la Révolution de février, à Saint-Etienne, où sa présence était réclamée sans doute par les intérêts des grands capitalistes opposés à je ne sais quelles mesquines rivalités, il a dû abattre la violence de cet antagonisme; il s'est attiré l'amitié de tous et s'est fait nommer représentant,

Lors de l'enquête sur les évènements de Juin, on lui a prêté un propos sanguinaire. Quoiqu'il ait été démenti par son adversaire, ce propos, néanmoins, a été soutenu si longtemps avec tant de fermeté qu'il ne s'effacera pas entièrement. Les opinions de Baune sont vives sans doute, sa conviction est vieille, mais le propos qu'on lui attribue sort tout à fait de son ca-

ractère, non que le propos soit faux ou controuvé, loin de là. L'idée de redresser l'échafaud politique n'est pas rare, tout me porte à croire, à la marche que prennent les choses, au retour de temps malheureux; plus d'un à la Chambre, est capable d'en avoir formé le souhait, même de sang-froid.

Baune n'est ni orateur ni écrivain. Nous avons de lui, cependant, quelques idées sur l'armée et le recrutement, imprimées dans différents recueils. Il posa dans ce petit travail une question que la Constitution s'est chargée de résoudre, et que Baune a tranchée plus démocratiquement qu'elle, c'est l'abolition du recrutement. « Eh qui donc, dit-il, devrait être plus spécialement chargé de la défense du territoire que celui qui se protége et se défend lui-même, en veillant à l'intégrité du sol, à la sûreté des propriétés mobilières et des établissements commerciaux? Les biens sont-ils d'assez peu d'importance pour que les détenteurs des capitaux laissent le soin de les leur garantir aux prolétaires qui n'ont rien, aux stipendiés du remplacement qui renouvelleront bientôt la plaie des mercenaires? A notre point de vue, il n'est pas plus permis à un citoyen de défendre le pays par procureur, qu'il ne le serait à un juré ou à un électeur de juger et d'élire par substitution. Le remplacement, c'est le renversement du principe qui veut que, dans toute société, les charges soient établies en raison de l'intérêt que chacun peut avoir à les supporter. Vous écrivez dans votre code militaire qu'un peu d'argent donné par les uns peut être la compensation sociale de l'impôt du sang payé par les autres! Mais par là vous blessez l'égalité, vous insultez à la grande pensée qui rend tous les citoyens frères, en les appelant tous indistinctement à la défense des intérêts de tous; vous niez la solidarité nationale, ce noble sentiment qui germe partout à l'état d'instinct révélateur, en dépit de vos institutions étouffantes. »

Lorsque se discutera ce point de la Constitution, Baune ne manquera pas de soutenir son principe, et certes après avoir fait triompher ce principe de l'égalité de l'impôt du sang, il lui faudra en soutenir la conséquence, c'est-à-dire l'appel au peuple pour les déclarations de guerre, appel que M. de Cormenin avait voulu introduire dans la Constitution et que les Marrast et les Corbon ont repoussé. N'est-ce pas logique que la ratification des déclarations de guerre soit faite par le peuple? N'est-il pas juste et équitable que celui qui paie l'impôt du sang ne soit pas entraîné, sans son consentement et contre son gré, à des guerres anti-nationales, où des ennemis intérieurs peuvent l'engager?

L'éloignement de Baune après Février, son départ comme simple préfet de province, tandis que les brouillons et des incapables, des Flocon, des Caussidière, des Ledru-Rollin se vautraient dans les orgies du pouvoir et se partageaient les dépouilles de l'Etat, —lui aura servi. Quoiqu'il eût été si nécessaire, ici-même, entre la *Réforme* et *le National*, du moins loin du foyer de l'intrigue, il ne s'est pas usé.

Madame Baune est une femme gracieuse et charmante, renommée par son intelligence, son tact et son esprit. Si Baune eut été un ambitieux, s'il n'eut pas été lié à cette indigne coterie de *la Réforme*, Madame Baune eut joué d'un manière distinguée le rôle de Madame Roland, et peut-être n'y eussions-nous pas perdu. La Montagne et la Gironde s'y fussent donné rendez-vous, et les Barbès, les Lamennais, les Louis Blanc y seraient venus causer moins aigrement avec les Lamartine, les Marrast, les Ledru-Rollin.—Puisse mon souhait être une prédiction pour des jours moins nuageux. Puissions-nous oublier ce temps où des catins et des poissardes ont troublé les retraites du Luxembourg, toujours si pleines de charme et de distinction, par des propos de halles et et des injures à la langue française : C'est nous *qui sont* les princesses !

Dupoty. — Homme usé, démarche informe, corps affaissé, tête grisonnante, barbe sans grâce, chapeau pointu, autrefois lion.

Dupoty vit encore sur les souvenirs du *Journal du Peuple*, et le peuple, qui est oublieux, ne sait plus que le *Journal du Peuple* a été fondé par un des plus généreux, un des meilleurs, un des plus sincères, un des plus illustres démocrates, Garnier-Pagès l'aîné. A la mort du fondateur, Dupoty conduisit ce journal dans les voies les plus arides, les plus cassantes et les plus inhabiles. L'important était pour lui d'y mettre son nom, chaînes d'or au cou, en manchettes, en jabot et en gants jaunes, et d'en corriger les épreuves à l'Opéra. Comme on le voit, ce n'est pas précisément un prince de la démocratie, mais ça été un des mouchicks du parti. J'en suis bien fâché pour son genre prétentieux et ridicule, mais j'ai besoin de mettre Dupoty à sa place et de lui rogner les ongles. Il faut savoir être juste, je le serai, quoique sévère.

Dupoty a été nuisible au parti, ou plutôt le parti n'a eu en lui qu'un homme étroit, qui n'a jamais compris la démocratie qu'avec un jugement malsain et un esprit rétréci. Le moment le plus nul pour ce parti fut bien 1840, où le *Journal du Peuple* seul était son organe, et où son rédacteur principal, ce Dupoty, pêchait à la fois par le style et par la raison. Comment voulez-vous que le peuple écoute et qu'une idée triomphe, quand la presse est livrée à de pareils estropieurs dont la graine en a poussé depuis dans *la*

Réforme et *la Commune de Paris?* Il n'y avait rien de plus risible que de voir ce pauvre Dupoty s'imaginer qu'il n'avait qu'à souffler pour renverser des adversaires. Il s'en prenait à tout le monde, et son orgueil excitait la pitié. Cela passait vraiment tous les despotismes, et chaque numéro de cette triste feuille était rempli de menaces à mots couverts contre je ne sais qui. Et c'était un des plus beaux, un des plus plus forts, mais un des plus étranges logiciens de la presse révolutionnaire : la presse, ainsi menée, n'a porté aucun fruit. Le *Journal du Peuple* ne recueillait de plus en plus que l'isolement ; Dupoty n'était qu'un homme absurde, et les hommes sensés déploraient que la presse populaire en fût réduite à des organes si peu intelligents.

La complicité morale arrêta le cours d'une si belle ardeur ; Dupoty, l'homme des petits moyens, des cabales et des basses intrigues, qui s'environnait d'hommes exaltés, Dupoty, qui rappelait trop souvent au peuple qu'il avait des droits plutôt que des devoirs, fut compromis dans le procès Quenisset. On vit une corrélation directe entre l'homme qui, tous les matins flattait lâchement et bêtement le peuple, et ceux qui voulurent traduire sa logique en un assassinat. Le *Journal du Peuple* fut presque ruiné, son propriétaire fut condamné ; mais son séjour à Doullens, au lieu de le retremper et de le redresser, le tua moralement. Son caractère, ses défauts, ses vices, au contact des autres prisonniers, se révélèrent sous un jour détestable. Secouru par plusieurs, possédant encore quelques ressources par lui-même, il mena dans sa prison une vie peu digne d'un démocrate. Il s'éloigna de ceux qui souffraient pour la même cause que lui ; se lia avec les complices de Louis Napoléon, au point de passer pour un de ses agents. Sa probité politique fut mise en doute, et malgré ses protestations récentes contre les impérialistes, ses connivences avec les bonapartistes de Boulogne furent connues de tous. Dupoty outragea même de pauvres ouvriers qui vivaient en frères : le titre de socialiste ou de communiste devint dans sa bouche synonyme d'agent de police. Il se fit détester.

L'avènement de la République ne l'a point favorisé. Ne valant rien par lui-même, il ne trouva pas de place naturellement ; on ne lui offrit rien, et son orgueil se révolta à l'idée d'intriguer ouvertement pour parvenir. Son incapacité notoire ne l'a point fait regretter. Le mépris s'est changé en pitié le jour où, dans un accès d'ambition rentrée, il a résisté aux sollicitations pressantes des démocrates qui l'engageaient de retirer sa candidature devant celle de Cabet, Raspail et Thoré. Comment ! M. Dupoty se retirer devant Thoré, quel honte pour lui qui fit tant de sacrifices ! M. Dupoty se retirer devant Raspail ! Est-ce que quelqu'un vaut Dupoty? Certes, M. Dupoty se retirer devant Cabet ? Ah ! pour le coup, ce serait trop fort ! Cabet est socialiste, d'abord, puis Cabet est l'ennemi né de tout ce qui sent *la Réforme !* Aussi Dupoty a été roide comme de coutume ; mais le vent populaire a étendu roide aussi le citoyen Dupoty sur le carreau des élections, pour lui apprendre à plier devant la volonté du peuple.

Les maximes de Dupoty, du reste, ne vont qu'à lui. N'allons pas chercher bien loin la preuve de ce que j'avance, je la puise dans *la Réforme*. En parlant de la République de Février, taillée pourtant sur le modèle de ses patrons : « Je conclus, écrit Dupoty, qu'il fallait, avant tout et surtout, que la Révolution se défendît contre l'ennemi véritable ; qu'*elle continuât* contre les trois réactions dynastiques *l'état de lutte à force ouverte*, la logique du fait, *la pratique révolutionnaire*, mais sans hypocrisie ; car il ne faut pas donner aux suites d'une révolution, à la fois énergique et légitime, l'apparence d'un arbitraire astucieusement légalisé. Avis aux loyaux démocrates, qui sont trop enclins à imposer en ce moment, pour l'avenir même, les grands principes de liberté, de fraternité. » Cela est odieux et ridicule : voilà le citoyen Dupoty qui prend son grand sabre de bois pour couper la tête à tous les aristocrates. Qu'est-ce, je le demande, qu'*une lutte à force ouverte;* qu'est-ce que la *pratique révolutionnaire* au lendemain de la Révolution ? C'est l'appel à la violence, au pillage, à l'impôt forcé ; c'est la condamnation de la générosité du peuple. La *pratique révolutionnaire*, c'est la pratique d'un barbier qui vous jugule, et, lâchons le mot, c'est l'échafaud politique. « Il faut que la Révolution intimide encore pour fonder la République. » Est-ce clair? la Révolution, l'insurrection enpermanence fonde la République, autrement dit fonde l'ordre par l'intimidation, c'est-à-dire, par la Terreur. Or, quel est, je vous prie, le système de la Terreur?

Le système de la Terreur, selon Dupoty, l'ami, le conseil de Ledru-Rollin, de Dupoty le collaborateur de Flocon à *la Réforme*, est ce système exposé sous son jour funèbre, en termes pompeux, avec un enthousiasme terrible, par cet autre secrétaire, par cet autre valet de plume de Ledru-Rollin, par Barthélemy Haureau, puisqu'il faut appeler par leur nom, ces prêtres de la Terreur qui caressent l'échafaud dans leurs rêves.

Eh bien ! je n'hésite pas à le dire : Honte à ces doctrines sauvages! Dupoty joue un triste et misérable jeu. Paresseux, sans initiative, égoïste et taré, il se venge, dans son orgueil froissé et son ambition rompue, en nous poussant à une parodie de 93. Le mé-

pris public brisera cette colère impuissante et haineuse: et comme les gens de son acabit, démonétisés depuis quatre mois, qu'il aille vivre dans la banlieue et mourir dans un coin.

Henri Dourille. — Dourille, ex-chef de bataillon de la 12e légion, est un *soldat*. Après avoir été imprimeur ou libraire à Grenoble, il vint à Paris, et fut mis en relations avec le *Journal du Peuple*, Dupoty, Dubosc, et tous ceux qui, après 1839, voulurent former un noyau de sociétés secrètes en dehors des socialistes connus alors sous la dénomination de *Babouvistes*, parce que les doctrines *égalitaires* de l'école de Charles Teste et de Buonarrotti, activement propagées et convenant davantage au caractère absolu des révolutionnaires, avaient envahi les Saisons, les Familles et la Montagne. Dourille, homme d'action, groupa, rallia les républicains purs, pour le compte du nouveau noyau dont Cavaignac fut le chef, et dont *la Réforme* a hérité.

Dourille n'a pas une grande valeur politique. Par son caractère et ses opinions, on peut le ranger derrière Dupoty. Dourille a été militaire. C'est, en effet, un gros et fort garçon qui voit la patrie au bout de son sabre de caporal. Il ne me paraît pas un intrigant d'une assez grande audace ; car, ami de Dupoty, de Blaize, des hommes du *National* un peu, des hommes de *la Réforme* un peu plus, et cherchant à se faire l'ami des masses, il n'a jamais joui d'autant d'estime révolutionnaire que Collet, par exemple, son collègue. C'est qu'il n'y a pas chez lui une idée fixe ; et du reste, il n'est parvenu au commandement d'un bataillon que sur la recommandation de gens qui se sont abusés sur la portée de ses opinions.

Dourille est un ennemi des idées sociales. Mais en cela, comme en tout, il ne suit que l'impulsion du chef de file; ce n'est pas un homme d'initiative, et c'est pourquoi son influence est restreinte ; il a conservé une habitude de discipline qui le fait se traîner à la remorque de ceux qu'il croit supérieurs à lui-même. Il a été en prison en 1843, je ne sais plus pourquoi : pour peu de chose cependant. Cette prison ne l'a pas grandi.

Depuis la Révolution de février, je ne l'ai vu que deux fois qui le peignent très bien. La première, c'est dans une réunion de détenus politiques, où nul ne l'aurait remarqué, s'il ne s'était pas levé contre Blanqui. La seconde, c'est quand il voulut s'élever au grade de lieutenant-colonel, en concurrence avec Trélat : mais dès qu'on fit cette réflexion qu'il valait mieux, pour contrebalancer l'humeur déjà trop chevaleresque de Barbès, mettre à la tête d'une légion, un homme de sang-froid et d'intelligence comme Trélat, mieux, dis-je, qu'un homme de sabre secondaire comme Dourille, Dourille vit sa candidature coupée en deux et se retira. — Aujourd'hui, elles sont coulées ces médiocrités révoltantes, ces rien-qui-vaille qui se sont précipités aux avenues du pouvoir, comme préfets ou comme chefs d'autre chose : On comprend Barbès ou Trélat à la tête de la 12e, Quinet à la 11e, un vieux général à la 1re ou à la 2e, Baune, commissaire à Saint-Etienne, — mais, un Léoutre, un Pascal et Dourille !

Comme écrivain, il n'a pu percer ; il n'a pas persisté, pas travaillé, pas parvenu. Il a publié divers volumes qui n'ont eu de succès, ni par mérite du style, ni par le scandale des paradoxes révolutionnaires. Ses biographies de Mallet et de Hoche se prêtaient à faire ressortir des idées, en fait de république guerrière et de conspiration, s'il en avait eues. Il n'a pas su évoquer ces deux grandes figures d'une manière supérieure. On voit néanmoins que son style cherche à être comme sa personne, ferme, robuste et musculeux. — *L'Almanach de la France démocratique* a publié de lui, en 1847, un article sur les résultats que pourrait avoir le bombardement de Paris par les forts détachés : C'est un tambour qui bat la charge ; la touche est forte. — On dit qu'il a attrapé une place de directeur de chemin de fer : Où donc ?

Grandménil. — Déjà deux fois candidat aux élections, Grandménil se recommande aux électeurs de la Seine, — pour avoir fondé *la Réforme!* D'aucuns croient que Godefroy a fondé ce journal : Erreur. Godefroy le dirigeait, l'écrivait avec sa tête et son cœur; — Grandménil le fonda... Je vous dit qu'il le fonda, parce qu'il y perdit de l'argent.

On appelle fonder un journal, s'y faire plumer. Grandménil fut plumé; si c'est un titre de recommandation, si c'est la première des vertus civiques, Grandménil mérite plus que tout autre la palme et la gloire du Palais-Bourbon, à côté même de Ledru-Rollin. — Il s'est figuré, ce cher homme, que Ledru-Rollin n'avait de réputation que grâce à *la Réforme;* que sans *la Réforme* Rollin aurait été hué cent fois comme un bateleur, un homme sans consistance, sans moralité politique, sans cœur ; que, sans *la Réforme,* — espèce de boule-dogue hargneux et sans cesse aux trousses des adversaires qui pouvaient tordre Rollin et sa réputation, aplatir sa faconde comme on en a tordu tant d'autres, comme on en a tant aplati, — Grandménil s'est cru logé à la même enseigne que le patron du journal : c'est qu'aucun prestige ne relève Rollin à ses yeux ; il compta sur son honnêteté pour s'égaler à lui, et prit au sérieux les poignées de main qu'on lui donnait : il afficha donc un beau jour sur

tous les murs de Paris : *C'est moi qui suis le fondateur de la Réforme!* — En cette qualité, il eut pour successeur Chanousse, qui y laissa sa pierre aussi : il liquida, donc il fonda. Chanousse sera suivi ; c'est l'histoire des moutons. Le dernier liquidateur sera Ledru-Rollin ; l'affaire serait déjà faite sans la Révolution de février, et *la Réforme* se serait écroulée sous le poids de cette dernière liquidation politique et financière. La Révolution de février fonde pour quelque temps encore ce que, dans son temps, Grandménil a fondé, et ce que peut-être d'autres... On demande un fonds au tonneau des Danaïdes ; et c'est par respect pour tout ce linge sale de famille qu'on supplie le peuple souverain d'en extraire les représentants !

Ai-je besoin d'ajouter que Grandménil est d'un caractère doux? Bonne tête, chevelure du temps de l'empire, pose de propriétaire, redingote de 1824, chapeau sans façon. Je voudrais bien lui voir un parapluie vert. Son caractère est doux, dis-je, oh certes, ce n'est pas un exalté ; mais ce gros bonhomme, avec son bon sens, veut égaler les intrigants. Les intrigants le mettent dedans. Le lendemain de Février il se mit de plus belle au service de Caussidière et de Ledru-Rollin. Tandis que Sobrier et Cahaigne fondaient *la Commune de Paris* dans un salon de la Préfecture de Police, lui qui était las de journalisme, voulut dominer l'opinion par un autre moyen, les clubs. Blanqui venait déjà de fonder un club central sous le titre de *Société républicaine centrale;* le temps pressait, l'ennemi se dessinait ; il fallait balancer Blanqui, déjà ! Afin de grouper autour de la police, Grandménil lance de la rue de Jérusalem cette affiche : « Républicains ! il ne suffit pas d'avoir vaincu ! le peuple doit encore arriver à recueillir les fruits de sa victoire ; mais, pour que ce but soit atteint, *une surveillance des plus actives est indispensable.* Ne perdez pas de vue, citoyens, que les ennemis de la Révolution cherchent à multiplier les difficultés autour du Gouvernement et à l'empêcher ainsi de remplir, avec la promptitude nécessaire, les grands devoirs qui lui sont imposés. *Allons à lui pour le seconder!* Plus de lenteurs, plus d'hésitations ; elles sont désormais impossibles ! Toutes les difficultés seront vaincues, tous les devoirs seront remplis, la Révolution triomphera. Pour obtenir ce résultat, que faut-il faire? Il faut nous réunir et nous asseoir, afin d'absorber toutes les opinions dans un sentiment énergiquement unitaire, et *d'extirper. par la discussion, tous les germes de dissidences.* A cet effet, nous appelons les citoyens à constituer sur-le-champ, dans chaque arrondissement, des sociétés populaires qui se concerteront entre elles, afin de fortifier l'action du Gouvernement, tout en éclairant sa direction par la manifestation incessante de l'opinion publique, de préparer ainsi les élections générales, et de coordonner les éléments qui devront servir de base à la Constitution. — Vive la République ! — Les Membres délégués de la Société Populaire *du 11e arrondissement* : L'Héritier (de l'Ain), Grandménil, G.-H. Laviron, Henri Pégourié, P. Brunellière, Primaut-Rousset, Delamarre, Ch. Ribeyrolle, Coré, Bruet, Fenet.

C'était le 1er mars. Trois points se remarquent dans cette affiche : seconder le Gouvernement, c'est-à-dire notre portion de Gouvernement ; extirper les dissidences, c'est-à-dire s'enrôler dans les satellites de la Préfecture ; enfin, exercer une surveillance active, c'est-à-dire..... passez-moi le mot.

Ce dernier point, qui se trouve le premier sur l'affiche, est très-important pour l'histoire de la Révolution de février. C'est l'origine de cette espèce de conjuration qui entreprit de mener le pays à une dictature, et qui, brisant tout obstacle, jura d'emporter par la violence le gouvernement des affaires du pays. En repoussant loin de moi la complicité de ces odieuses machinations, je dirai cependant que, me trouvant en compagnie d'anciens conspirateurs, devenus Montagnards et faisant la police de Paris dans ces jours de trouble et d'effroi, j'ai assisté au premier club provoqué par Grandménil dans les combles de la Préfecture.

Les origines révolutionnaires sont toujours assez remplies d'ombres et de ténèbres pour que j'accentue le profil de Grandménil de tous les traits saillants que je remarquai dans ces jours éloignés de six mois comme de six siècles. Les parties, du reste, sont trop vivement intéressées pour qu'on ne cherche pas à s'éclairer d'un véritable jour, et la physionomie de cette conjuration ne doit échapper à personne. Qu'importe leur chute survenue, et les jours mauvais par lesquels ils expient leur impuissance. Je fais de l'histoire, et je veux qu'elle soit un enseignement.

La pente rapide que Grandménil voulait descendre, il ne la descendit pas seul. Son appel fut entendu. La conspiration avait pour but la dictature de Ledru-Rollin, ce fétiche des intrigants. Elle ne put dominer la manifestation du 17 mars, elle fut écrasée au 16 avril par la couardise de son chef, elle avorta au 15 mai par le manque d'unité, elle eut dominé au 23 juin, si l'émeute triomphante eut chassé l'Assemblée constituante hors de Paris ; elle s'agite encore à cette heure, s'introduit de nouveau dans l'administration, aveugle le chef du Pouvoir exécutif, remue les masses, agite le drapeau de la République sociale et marche ouvertement, à travers les cris et les menaces de mort, à la dictature et à la terreur.

Chanousse.—Quand Chanousse entra à *la Réforme*, ce fut comme un patriote sincère et désintéressé. Sa part de cautionnement fut entamée; il liquida et s'enfuit. Le gouffre ne répond pas. — Chanousse est peu connu dans le monde politique; mais il est estimé dans le 5e arrondissement qu'il habite, comme un ardent ennemi des modérés. Les luttes électorales l'ont toujours vu à la tête d'une opposition avancée, combattant la nuance du *National* unie à celle du *Siècle* dans la personne de Degousée et de Perrée. — Il est tenace et de bonne foi.

Leoutre. — Qu'est-ce que ce citoyen-ci? Ah, dame! c'est le troisième gérant de *la Réforme*. Il se lève, il boit et mange, il fait sa sieste, il boit et mange, il boit encore et se couche. Sous l'administration ministérielle de son chef de file Ledru-Rollin, le sieur Leoutre a été envoyé dans un coin de la Lorraine comme commissaire extraordinaire de la République. Déjà il avait été en mission, il y a deux ans, pour recueillir des abonnements et arracher des souscriptions aux patriotes de province en faveur de la feuille qu'il signe. Les départements du nord furent témoins de sa présence : il but et mangea, il but et mangea, il but et mangea. Quant aux abonnements et aux souscriptions... pas plus que sur la main. Ah! Dieu, quel homme! Je ne sais pas s'il se comporta de même pour le compte de la patrie, mais la chronique rapporte que, depuis comme toujours, il boit et mange, il boit et mange, il boit et mange très-bien. La tabagie, le marchand de vin, le rôtisseur ne s'en plaignent pas. Aussi quelle écarrure! quel profil et quelle tête d'homme!

Félix Avril. — Avril fut toujours purement révolutionnaire, se renfermant exclusivement dans les réformes politiques, quoique, comme secrétaire des anciennes sociétés républicaines, il ait dû endosser les doctrines diverses des membres de ces associations. Ce n'est pas un homme d'initiative; il n'a ni ardeur, ni exaltation : sous son apparente froideur il cache cependant un fonds de républicanisme sincère et tempéré, et participa plutôt d'intention que de fait à tout ce que fit sa coterie depuis dix ans. Dans les beaux jours de la Société des Droits de l'homme, vers 1834, il fut secrétaire général de la correspondance sous les ordres et la volonté de Godefroy Cavaignac, président du comité central de la Société. C'étaient *les beaux jours*, dis-je, et je m'explique : c'étaient les jours de naïves espérances, où la société, préludant aux discussions *sociales*, prenait déjà pour drapeau le mot *association*. — Il est inutile de rechercher les différentes affaires auxquelles il fût mêlé, parce que son rôle fut secondaire : c'était une ombre de Godefroy.

Quand Godefroy revint d'exil, Avril le suivit au *Journal du peuple*, qui représentait la fraction la plus mesquine et la plus étroite du parti démocratique. Dupoty et Dubosc en étaient les maîtres, Cavaignac et Avril s'y tenaient dans l'ombre pour y attirer les vieux démocrates que l'inimitié éloignait du *National* et qui se tenaient sur les hauteurs de la Montagne, regardant, à l'Orient, l'aurore du socialisme qui se levait : Guinard, Gervais (de Caen), Garnier-Pagès et Cormenin, entre autres, prêtaient leur appui moral au *Journal du peuple* en ce temps-là.

F. Avril s'en retira bientôt. Ami de Dupoty et de tous ceux qui constituent la république rouge, en dehors du socialisme, il se sépara nettement de toutes les nuances du parti qui prirent un caractère tranché; mais las des vieilles luttes et peu préparé aux nouvelles, il engagea ses intérêts dans une des branches d'exploitation du chemin de fer de Rouen et ne figura plus que de nom, et encore! dans les affaires de la démocratie. — La République l'a vu reparaître, et c'est à son esprit énergique et calme que le Gouvernement provisoire confia la poursuite des délits commis, à cette époque, sur la voie ferrée du Hâvre. C'est un homme actif, intelligent et dévoué. La modération de son ambition ne l'a point lancé hors des limites du possible : il est simplement préfet. Il a l'œil franc, la figure pleine, la parole nette et sans aigreur. Il a l'air même un peu bonasse.

Lemasson (Achille). — Rouen a sa bourgeoisie démocratique clairsemée et sans influence. A côté de quelques hommes qui se ralliaient autour du *Journal de Rouen*, correspondant du *National*, d'autres se groupaient autour de Lemasson, riche d'écus, et, par suite, actionnaire de *la Réforme*. Lemasson par lui-même n'eut jamais fait nombre avec les hommes politiques, si ses intérêts ne lui avaient, depuis quelques années, fait mettre son nom au bas des *Manifestes* du journal de la république rouge. C'est un homme d'une nullité accablante, et qui se distingua, par une pusillanimité magnifique, dans les événements dont Rouen fut le théâtre vers les derniers jours d'avril et pendant qu'il gouvernait cette ville au nom de la République.

Ferey. — Ferey se planta, après Février, à la préfecture de police, aux pieds de Caussidière, dont il se fit un des satellites. Caussidière, étant son débiteur, le fit directeur de *la Fourrière*, manière de le payer. Ferey prit Caussidière pour ce qu'il valait, et fut casé. Politiquement, il n'est, je crois, ni chien ni

loup : il voulait vivre, il accepta. Malheureusement, cela ne parut pas sérieux aux successeurs de Caussidière, Ferey fut révoqué.

Ribeyrolle.—Si je voulais scruter l'influence révolutionnaire de la Républiqne rouge dans les provinces, je trouverais de nombreuses silhouettes à tracer; mais la tâche serait trop difficile, et j'aime mieux en disséminer ailleurs les traits épars.—Après Rouen, néanmoins, voici Toulouse; Toulouse, comme Limoges, a le socialisme au fond de ses masses; mais Toulouse, par ses relations plus fréquentes et plus directes, a sa tête à *la Réforme*. Elle nous envoya, il y a deux ans, Ribeyrolle, grand homme de province à Paris, esprit peuplé d'illusions révolutionnaires, mais assez jeune encore pour rompre avec la feuille du grotesque tribun à la solde duquel il s'est mis.

Toulouse nous a renvoyé l'écho sincère, et nous crie tout haut ce qu'on dit tout bas: Pour sauver la Révolution, il nous faut intimider, terrifier et *éclairer;* pour avoir la terreur, il nous faut la dictature; pour avoir la dictature, il faut abattre Cavaignac : Ledru s'en charge. On connaît les cris de fureur du Boulingrin.

Le plus fourbe, en buvant devient, franc et sincère,
Dit tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il veut faire:
Son cœur nage dans le verre.
IN VINO VERITAS. (*Proverbe gaulois.*)

Caussidière. — C'est un profil à l'eau-forte que j'intercalle ici. Sans haine, sans prévention, sans inimitié, sans faux-jour, pour le plaisir pur de dire la vérité, on peut graver sur la physionomie de Caussidière qu'il a été le seul homme logique de la République de Février. Il a, jusqu'au bout, joué son jeu serré, fin, hardi; et s'il est démonétisé à cette heure, c'est pour avoir ménagé Ledru-Rollin, pour n'avoir pas voulu briser avec mépris un homme auquel il s'était dévoué et qui l'a sacrifié lâchement.

Dans ce mouvement révolutionnaire qui voulut, du 24 février au 15 mai, porter Rollin à la dictature, Caussidière a été lui-même; il a conservé complétement son originalité; sans presque subir la pression du dehors, il a joué son rôle entre deux fantômes qui le tiraillaient, les clubs par l'audace, et le Gouvernement par la couardise. Il s'est brisé entre les deux. Quel dénouement!

Au 24 Février, il est roi de Paris. Avec plus de talent, il eut dominé le Gouvernement provisoire et eut exterminé Marrast qu'il eût fait disparaître dans une tourmente.

Jusqu'au 17 mars, il organise la République naissante sur le pied de la Commune de Paris en 93. Au lieu de sections, ce sont des corps armés réunis sous sa main, gouvernant Paris, disposant de l'ordre et du désordre. La Révolution marche, les clubs s'organisent : il est le centre de tout. Si dans ce moment de mesquines jalousies, des craintes puériles, d'étroites vanités n'eussent pas influencé ses décisions et ses actes, s'il eut su choisir pour conseillers des gens froids et plus capables, et non des écervelés et des sots comme les Cahaigne, les Sobrier, les Grandménil, les Dupoty, les Étienne Arago, les Lamieussens, il eut dominé le mouvement. Mais, au 17 mars, en présence des sections assemblées, il se croit, il se sent débordé. Il ouvre les yeux : un mirage recouvrant un abîme l'épouvante... il s'arrête. Il fait ce que fit Robespierre qui, non content de sacrifier la Gironde, sacrifia Camille et Danton : Caussidière eut peur de Blanqui, et le sacrifia comme il eut fait de Marrast.—Caussidière n'en continue pas moins sa marche révolutionnaire; mais il n'absorbe plus, on l'absorbe; les éléments de la force se dissolvent dans sa main, et se réorganisent sous une autre influence. Les Montagnards conspirent toujours chez lui et avec lui; mais il ne les mène plus. Au lieu d'être le moteur, il est l'agent. Au 16 avril, il voit que son influence est inaperçue : un ennemi puissant s'est élevé à mesure qu'il s'affaissait; cet ennemi est un rival qu'il s'est créé, qu'il a formé: c'est Blanqui qu'il n'a pas su envahir. Qu'importe! Caussidière,—malgré Ledru, — marche... Mais le cercle se resserre autour de lui : la République démocratique et sociale s'organise en dehors.

Caussidière se redresse; il veut ressaisir vigoureusement les éléments de sa puissance, malgré l'anarchie qui y règne. Le 15 mai arrive : il va tirer l'ordre du désordre dans ce jour; ses dispositions sont prises : il est prêt à marcher, à écraser les dissidents, à se servir même de leur chute, à s'en parer comme d'une victoire dans le triomphe même, enter la République rouge, la dictature, sur un mouvement socialiste, Ledru sur Blanqui, tuer Blanqui par Sobrier : c'est de l'ordre dans le désordre; Caussidière est logique, il conspire : tout est permis! dans ce jour néfaste, poursuivant jusqu'au bout le rêve de sa combinaison, quand le mouvement socialiste s'égare, c'est dans la nuit qu'il doit tenter un coup de main sur la cité......... Mais le cercle de la puissance s'est resserré autour de lui. Il voit seulement, il comprend alors son isolement. Il s'abandonne, car il est abandonné : son nid, son antre, sa Préfecture est étouffée!

Si le talent eut répondu à son audace, Caussidière serait le type le plus original et le plus caractéristique de la Révolution de février. Avec plus de valeur, il fut parvenu à son but. A chacune des manifestations, il eut muselé ses adversaires, dominé leur désordre, et d'un mot, d'un appel pur et simple affiché aux quatre coins de Paris, Paris dont il était le véri-

table autocrate, et qui s'était engoué de lui, l'eut béni, certes, comme un sauveur, et la République rouge eut infligé la terreur à la capitale du monde civilisé.

Caussidière, exilé, règne encore à la Préfecture, non pas banalement, par un reste d'influence, mais directement par ses créatures. Le secret de la force de la République rouge est dans la facilité de Caussidière, le plus hardi, le plus finot, à pénétrer les affaires de l'Etat. J'ai lieu de croire qu'elle s'assied, à l'heure qu'il est, dans les conseils du Chef du Pouvoir Exécutif, et tient, toutes les nuits, plus d'un œil ouvert sur les secrets de la sûreté publique. Caussidière a usé Trouvé-Chauvel, il use Ducoux : d'autres viendront encore qu'il paralysera, jusqu'à ce qu'il s'en trouve un qui, neuf et hardi, connaisse par lui-même *son* Paris, annule Caussidière et ses agents, supplée à toutes les lacunes, tienne tous les fils dans sa main, rende à la justice sa force et ses moyens d'action et à Paris sa sécurité.

La position anormale que Caussidière a faite au Pouvoir est la plus grande cause de l'instabilité de la République. L'Etat de siége n'y supplée pas. Vienne a Présidence : J'accorde à cette question un moment de tranquillité, je laisse à cette manifestation de la volonté populaire tout le calme possible,—mais Paris est trop profondément troublé, et la police trop impuissante ; quinze jours après, un mois peut-être, le président quelqu'il soit, sautera.

Pornin. — Pornin, dit la Jambe de bois, a été mêlé dans nombre d'affaires politiques où la voie des armes a été employée. C'est un gaillard aussi compromettant que souvent compromis. S'il a été arrêté quelquefois, sa langue y a toujours contribué. A peine quelque projet était-il en l'air que Pornin s'empressait sans prudence de faire part à tous ceux qu'il rencontrait, qu'*on allait tenter un coup*.

Son plus beau fait d'armes est Avril 1834. En 1840, il fut aussi arrêté pour une tentative sur le poste Mauconseil, que sais-je? Il s'est encore mêlé, depuis, à divers coups-de-main, il se mêle à tout ce qui a un caractère de prise d'armes, ou rapport à des poudres.

C'est un homme sans intelligence et sans capacité. — Il n'a pas d'idées. Il n'est pas plus républicain que socialiste, pas plus réformiste que communiste, — mais il est avec tout le monde. Il était aussi bien ami de Flotte que de *la Réforme*; mais il n'entend trop souvent l'amitié que par la bourse. Flotte peut vous en dire un mot. Flotte, homme confiant par excellence, lui mit un jour 500 fr. en mains pour une entreprise ; huit jours après, il n'y avait plus un sou, tout était mangé en bombances. La moralité ne va pas au-delà.

Je supplie le Conseil de guerre de l'acquitter : non-seulement, il compromettra plus tard, comme il a compromis toujours, ses complices sans le savoir ; mais aussi, c'est un homme qui ne sait pas souffrir. Chaque fois qu'il fut incarcéré, il se fit communiste afin de partager avec les camarades, et quand il s'ennuyait et se trouvait malheureux à sa manière, il écrivait vite au Préfet de police pour aller dans une maison de santé aux frais de l'Etat. Le Préfet qui croyait voir en lui un homme repentant, lui accorda cette insigne faveur plus d'une fois. — Pornin est un homme sans foi politique.

La veille de la République, il fut arrêté ; je ne sais comment, ni *pourquoi*. Mais le triomphe lui ouvrit les portes le lendemain. Il se trouva de la sorte, en pleine Préfecture, et se fit un des chiens-couchants de Caussidière. Il se posta au premier étage de l'hôtel du Préfet, dans le salon vert, transformé en tabagie sous le nom de *salle des officiers*. Il s'appela *chef de l'Etat-major* des Montagnards, et s'attabla entre des cahiers de papier à lettres et des cruches de vin blanc. Il partagea bientôt ses fonctions avec sa fille, qui vint également s'attabler impudemment dans les salons de l'hôtel de la Police. La fille faisait les distributions de vin et de vivres, mettait à contribution les gargottes de la rue de Jérusalem, et les cuisines servies par les cuisiniers de Louis-Philippe même, tandis que Pornin, versait à pleins verres, les liqueurs et les vins blancs de l'ancien préfet. L'orgie ne cessa qu'au 15 mai. Pornin est rentré dans les rangs des mécontents, et se récrie, à cette heure, contre la *République honnête* qui lui a ravi les délices, c'est-à-dire, l'a balayé avec la plupart des ordures de la rue de Jérusalem.

Caillaud.—Incapable, ignorant, sans principes, sans habileté. Le 26 février, l'ayant sauvé moi-même d'un mauvais pas, je le vis le lendemain s'accrocher aux basques de Caussidière. Ex-lieutenant de la garde municipale, en 1831, il passa, en 1848, lieutenant-colonel de la garde républicaine. Il est républicain, il est bonapartiste, il est tout ce qu'on voudra.

Cahaigne. — Rédacteur de *la Commune de Paris*, Cahaigne fabriquait son journal au feu des orgies, en pleine Préfecture de Police. C'est une figure fortement accentuée ; son regard n'est pas bon ; ses yeux sont tachés de sang ; son teint est moitié violacé, moitié terreux ; sa barbe grisonne et semble inculte. C'est un homme froid, un cœur sec ; il ne parle que

de tête, l'âme ne respire pas dans sa prose plus que dans ses vers. Sa poésie est anguleuse, sa prose cassante, l'une et l'autre sont torturées : il vise à l'effet, cherche son mot : on dirait même qu'il a un catalogue de termes comme ceux-ci, pris dans vingt lignes au hasard : « Satan, moqueur, fange, poison, vautours chauves, bec d'airain, bande haineuse, griffe vénéneuse, funèbres, ténèbres, rugir, massacré, torture, ironie, agonie, bourreaux, trépas, vermine, atroces scélérats, fers, infâme, impudeur, lâcheté, tyrans, bandits, perfides, sanguinaires, exécrable, infernal. » Cahaigne est un homme dur et méchant, un homme à craindre, mais un homme étroit comme ses idées qui roulent dans le même sens et restent dans leur cercle.

J'ai vu Cahaigne au 15 mai : son air inquiet, interrogeant de toutes parts les figures qu'il rencontrait sur l'issue de la manifestation, son maintien irrésolu, quelque chose enfin de trembleur dans tout son être, m'ont fait dire : Non, cet homme n'a pas de vrai courage. Il est de ceux qui « se cachent dans l'ombre d'un journal, assassinent les gens par derrière, » confiants dans l'impunité, se plaçant hors de toute atteinte, mais qui ne se posent jamais en face d'un adversaire. C'est une de ces natures douteuses qui se glissent dans les fentes des conspirations pour en jouer les plus sombres rôles, des rôles bâtards et qui ne se défendent pas. Je recommande ce type d'homme au général E. Cavaignac, afin qu'il s'en méfie.

Sobrier.—Sobrier est fou. Quand il s'anime, ses yeux hagards, vitrés, fixes, lui sortent de la tête, et son regard devient mauvais.—Voyant Caussidière et Ledru-Rollin jouer la partie avec les socialistes, les communistes montagnards, les révolutionnaires absolus de la nuance de Blanqui, et n'étant point à la hauteur de ce jeu serré, fin, il crut devoir franchechement, quand les autres rusaient, miner Blanqui et les clubs communistes. Il fut le paratonnerre dont M. de Lamartine se servit pour attirer la foudre.

Il s'aveugla comme un énergumène, et au lieu de seconder l'action de ceux qu'il voulait servir avec trop de zèle, il la neutralisa. Caussidière eut étranglé Blanqui sans bruit. — Sobrier l'eut *assassiné* Cette révélation dénote la pauvreté de ses moyens, la petitesse de ses vues; malgré la force dont il disposait, son influence était restreinte; sa hardiesse personnelle faisait tout. On se servait de lui plus qu'il ne se servait des autres. Le club de la Révolution, les Lamieussens, les Longepied conspiraient avec lui, c'est-à-dire chez lui.

La Commune de Paris était le journal de la police. Cahaigne l'avait fondée, et Sobrier la lançait.

La Commune était ridicule quand elle parlait de tempérance républicaine : on fabriquait *la Commune* après la pipe et le petit verre. *La Commune* était indécente quand elle parlait de vertu, elle qui jouait un rôle de mensonge et de police. *La Commune* était odieuse; elle m'ennuyait; elle était pour moi une antithèse. *La Commune* était plate à force de rodomontades : elle attaquait pour ne pas être attaquée; elle insultait au lieu d'être vigilante. Il y a pourtant assez d'armes dans l'arsenal de la rue de Jérusalem pour couvrir ses mensonges d'un peu d'esprit.

Cette feuille, qui avait les deux mains à la police, au lieu d'affermir la République, la faisait détester. Au lieu d'être adroite et intelligente, elle était insolente et lâche; au lieu d'éclairer l'opinion, elle l'égara : il est vrai qu'elle conspirait en faveur d'une République de sa couleur.

Au 10 avril, ce pauvre Sobrier fut malade. Suivant l'impulsion du futur dictateur, il avait, quelques jours à l'avance, fait des promesses aux socialistes de *La Commune de Paris*. Mais le vent tourne; les flots et Ledru Rollin sont changeants. Sobrier se déconcerte et mêle ses imprécations à celles de la garde nationale. Il fait distribuer dans Paris un pamphlet : A bas les communistes!

Au 15 mai, Sobrier voulut avoir les honneurs de la journée, et la journée promettait d'être bonne, l'insurrection devait être triomphante. Il fallait enfin déborder Blanqui, l'homme de la ruse, de la méfiance, de l'audace, qui, toujours inébranlable, se redresse après chaque échec. *La Commune* est prête à dominer le mouvement, à écraser ses rivaux..... Mais cet homme, qui a prévu une révolution, n'a pas gardé quatre hommes autour de lui. Seul, haletant, débraillé, il est rencontré, arrêté, éreinté sans façon à l'angle du quai d'Orsay. La fin est triste, elle aurait pu surtout être moins ridicule.

Tiphaine.—Lechallier.— Tiphaine est une doublure de Cahaigne; Lechallier une doublure de Sobrier. Tous deux sont encore à la Préfecture de police à la tête d'une division ; tous deux comparses de Caussidière.—Nettoyez donc cela, M. Ducoux.

Etienne Arago. — Je tiens fort peu à vous présenter Etienne Arago comme un homme politique, un ami de Flocon, une connaissance de Lamieussens: s'il a eu des rapports avec la République de *la Réforme*, c'est que Et. Arago a la tête ardente et poétique ; s'il connaît Lamieussens, c'est qu'ils sont nés tous deux sous le ciel des Pyrennées. — Il y a peut-être une corrélation d'idées entre le spirituel auteur dramatique et la Queue de 93 : *la Réforme*, Ledru-

Rollin, Flocon et la compagnie sont la vieille école républicaine, et Etienne représente au milieu d'eux la vieille école poétique. Qu'il me pardonne la comparaison : je rends hommage à son esprit.

J'aurais beau jeu de remonter le cours de ses affaires théâtrales, de pénétrer dans ses coulisses. Je le ferais, au nom de cette maxime publiée par Dornès : Un homme de Gouvernement n'a pas de vie privée ; mais, amant passionné des arts et des lettres, Etienne Arago les soutint comme un grand seigneur tant que la fortune fut entre ses mains.

Membre de la Charbonnerie, depuis le milieu de la Restauration, il contribua à la Révolution de 1830, fut compromis aux 5-6 juin 1832, et fut l'un des défenseurs du procès d'Avril 1834.

« Etienne Arago n'est point un républicain aux mains crasseuses, aux cheveux mal peignés, aux formes rudes, affectant l'indigence et la saleté dans son costume : c'est un homme élégant, à la tournure gracieuse et dont les manières sont aussi polies que son esprit est vif, enjoué et de bon goût. »

A la Révolution de Février, il *prit* les postes. Autant lui qu'un autre. Flocon prit bien l'Hôtel-de-Ville et se planta membre du provisoire ! — Je laisse un demi-jour sur le profil d'Arago, parce qu'il faudrait y regarder de trop près pour l'achever. Ce qu'il y a de plus original et de plus drôle, cependant qu'on peut dire, c'est qu'il se rapprocha de Barbès et Madame Sand, ces deux natures poétiques et chevaleresques, et que, d'un autre côté, — bizarrerie de caractère, — il pataugea quelque peu dans les intrigues de police, en compagnie de Lamieussens et de Sobrier ! Il faut croire qu'Etienne voulut se fortifier dans la position et parer à toute cabale qui méditerait sa chute. C'est habile ; il a bien fait, car Etienne Arago n'est pas aimé du peuple.

Ce n'est donc pas précisément un homme politique que M. Etienne Arago, c'est un homme de coulisses, de cotillons et d'esprit, d'un grand esprit, voilà tout. Et puis-je médire d'un homme d'esprit ? Mais en faisant sourire sa physionomie, j'ai, à mon tour, si peu de foi dans la bonté de la nature humaine que, je vous le parie, je vais faire un ingrat.

Longepied. — Longepied a figuré dans les procès politiques auxquels ont donné lieu les associations populaires formées après 1830. C'est un vieux républicain dont la foi politique ne s'est pas démentie. Depuis la révolution de 1848, il s'est lancé dans les menées de Sobrier et du Club de la Révolution avec son fils qui partage ses principes plus révolutionnaires que socialistes.

Longepied, homme vigoureux et bon pour faire le coup de poing à l'occasion, mérita la confiance de Ledru-Rollin, quand il était à la Commission exécutive, et se fit son agent. Il lui avait promis, au 15 mai, de faire avorter la manifestation ou de la faire tourner entièrement au profit de la dictature si ardemment poursuivie par Ledru, exécutant en cela, pour sa part, le projet dont Caussidière était l'âme. C'est charmant ! Nous savons bien que faire la police de ces Messieurs, c'est faire un acte de bon citoyen, c'est faire preuve de dévouement, c'est se vouer au culte d'une illustre et honorable amitié ; — mais de cet honneur-là (Longepied le sait-il ?) Ledru-Rollin a donné une part à Vidocq !

Depuis la chute de Rollin, Longepied court encore les clubs, préside des banquets, cherche à ramener les révolutionnaires désabusés au char de son idole pourrie, et rêve de nouveaux malheurs à notre cité. Nous le verrons bien.

Galland. — Voici ce qu'aux élections partielles de juin les gens de *la Réforme* taillèrent en candidats incroyables :

« Caussidière, Pierre Leroux, Proud'hon, Thoré, Kersausie, — *Imbert*, directeur des Invalides civils ; *Ribeyrolles*, rédacteur en chef de *la Réforme ;* Dupoty, journaliste ; *Grandménil*, premier fondateur de *la Réforme ; L'Héritier* (de l'Ain) ; *Galland*, ouvrier tisseur ! »

Je connais des prolétaires intelligents, de vieux ouvriers démocrates qui, voyant ces noms entremêlés, détournèrent les yeux et rougirent. Si vous êtes à court d'hommes, Messieurs, cachez votre misère, mais le peuple souverain n'a pas déposé toute pudeur ; vous êtes ridicules... assez ! assez !

Fenet. — Ceci est de l'histoire. Un jour, un chef de jury était chargé de répondre à ces trois questions : « 1° A-t-il existé une association se réunissant au nombre de plus de vingt personnes, et à certains jours marqués, pour s'occuper d'objets politiques ? 2° Cette association avait-elle lieu sans l'autorisation du Gouvernement ? 3° Les prévenus sont-ils coupables ? » Le chef du jury donne lecture de la déclaration en ces termes (profond silence dans l'auditoire) : « D. Y a-t-il eu association, etc., se réunissant au nombre de plus de vingt personnes, à certains jours marqués, pour s'occuper d'objets politiques ? — R. *Oui.* — D. A-t-elle eu lieu sans l'autorisation du Gouvernement ? — R. Oui. — D. Les prévenus sont-ils coupables ? — R. *Non, à l'égard de tous les prévenus.* (Vive sensation. Des applaudissements et des bravos, accompagnés de cris : *Vive le jury !* éclatent de toutes parts.) Le président

prononce l'acquittement de tous les prévenus; il demande ensuite à l'avocat-général s'il n'a point de réquisitoire à faire sur la déclaration du jury.— *Les accusés en masse:* Tout est fini, tout est jugé; la société est absoute puisque nous sommes acquittés; que voulez-vous encore juger?—*Le président:* Accusés, vous n'avez pas la parole. Retirez-vous de l'audience.—*Le chef du jury*, qui aurait dû plutôt figurer au banc des accusés que des jurés, et qui était membre de l'association, juge, alors, et partie dans la cause : Il y a ici un quiproquo bien étrange, la Cour veut statuer sur... — *Le président:* Le jury n'a pas la parole.—*Le chef du jury:* J'insiste cependant, car j'ai mission pour cela de la part de tous mes collègues. Ils m'ont chargé *en masse* de dire qu'ils auraient voulu avoir à délibérer si le fait d'association, au-dessus de vingt personnes, est coupable ou non, et qu'ils sont étonnés que cette question n'ait pas été posée. C'est donc solennellement, au nom du jury, que je déclare qu'il a jugé dans sa conscience le fait d'association non coupable, vu qu'il n'a entendu incriminer en rien *la Société des Amis du Peuple.* (Les applaudissements éclatent de toutes parts.)—*Les prévenus:* L'art. 291 est à bas! — *Le président:* Le jury ne doit rien ajouter à la déclaration. M. l'avocat-général à la parole. — *Les prévenus :* Que voulez-vous qu'il dise quand le pays s'est prononcé?— *L'avocat-général* requiert la dissolution de la société, comme s'étant réunie sans l'agrément du Gouvernement. — *MM. Landrin et Dupont*, avocats des prévenus : La dissolution, quand ses membres ne sont pas coupables! Vous voulez prononcer un arrêt en contradiction avec la déclaration du Jury? Nous demandons la parole! — *Le président*: Les avocats n'ont pas la parole. La Cour va délibérer si elle doit leur être accordée.—*Les accusés en masse, les avocats et l'auditoire:* Retirons-nous, le procès est jugé. »

Le chef du jury était Pierre-Antoine Fenet, avocat à la Cour royale. Les accusés étaient Godefroy Cavaignac, Raspail, Félix Avril, Berryer-Fontaine, Auguste Caunes, Bonnias, Plocque, Ulysse Trélat, et onze autres membres de la *Société des Amis du peuple.* « Le verdict a pris un caractère d'autant plus grave et plus solennel en cette occasion (dirent tous les journaux), que le jury qui l'a prononcé, composé d'hommes éclairés et avantageusement posés dans la société, était encore *présidé par un légiste distingué du barreau de Paris.* » Cette unanimité sur une question aussi capitale, et en connaissance complète et parfaite de cause, ne pouvait manquer de produire une sensation profonde; car il est dans la nature de notre belle et généreuse France de s'attacher immédiatement, et pour ainsi dire par acclamation, à quiconque placé sur la route des évènements, résume et concentre tout à coup dans ses actes les opinions et les besoins de cette même France, si souvent ajournés, si imprudemment méconnus.

Le chef du jury avait-il raisonné juste? Non. Il avait voulu battre en brêche l'art. 291, et reconnaître que le délit d'association devait être rayé du Code. C'était condamner la loi que de dire : les accusés ont commis ce que la loi défend, mais les accusés ne sont pas coupables. En connaissance complète et parfaite de cause, le chef du jury avait fait un acte politique, le légiste avait rendu un arrêt contre la loi.

A de rares intervalles le nom de Fenet apparaît dans les luttes révolutionnaires. Il était membre, en 1834, de la *Société des Droits de l'Homme.* En 1840, il fit partie du comité central de *la Réforme électorale;* en 1846, il se met sur les rangs de la députation, patroné par *la Réforme*, rompant en visière à Cormenin, dans son canton de Joigny. Le lendemain de la Révolution de Février, il se lance à corps perdu dans la république rouge, figure dans les conciliabules de la Préfecture de police, s'enlace à Grandménil, L'Héritier de l'Ain, Caussidière, et disparaît, après un court passage au Ministère de l'Intérieur, entre les jambes de Ledru-Rollin. M. Fenet est un comparse, un niais politique; il n'est ni orateur ni publiciste. Comme légiste, il est à peine connu au palais; comme démocrate, il n'a figuré dans aucune conspiration; on aurait désiré le voir traiter la question du droit d'association avec une logique aussi roide qu'il l'avait tranchée en fait dans le procès des *Amis du peuple.* Quand il a envahi le ministère et la préfecture aux trousses de ses patrons, que n'a-t-il régularisé le cours du torrent qu'à sa source il a aidé à déborder sur les rivages de la patrie? Son arrêt est la sonde qui a fait jaillir du droit d'association le socialisme qui nous submerge aujourd'hui. Le filet d'eau s'est fait torrent : courez après.

Hauréau. — Hauréau est jeune homme plutôt d'étude que de lutte. Rédacteur du *Courrier de la Sarthe*, il a été l'homme de Ledru-Rollin et de Trouvé-Chauvel, quand Trouvé-Chauvel, banquier récalcitrant sous le règne de Louis-Philippe, se distinguait par ses apostrophes aux princes et par l'appui qu'il prêtait au pâle successeur de Garnier-Pagès aîné.

Ce qui a *posé* M. Hauréau dans le monde politique, c'est la publication, en 1834, sous le règne de la *Société des Droits de l'Homme*, d'une apologie de *La Montagne*. En 1840, il collabora au Dictionnaire Politique, et attaqua *les Egalitaires*, connus sous le nom de *Babouvistes*. Je n'entends point dans cette galerie

vanter les systèmes; mais, pour peindre fidèlement les hommes, et graver leur figure selon la trempe de leur esprit, quand un révolutionnaire glisse sous mes yeux et qu'il prend lui-même les couleurs du caméléon, je suis obligé de lui dire : M. Hauréau, vous n'avez pas de foi politique; car vous avez en termes naïfs et convaincus vanté Babeuf et ses complices dont vous en avez fait des saints : « Le soir, dans leur prison de Vendôme les chants de fraternité commençaient. Ce n'était pas cette mélodie des cantiques, se prolongeant en mélodieux échos sous les voûtes des catacombes ; c'était *la Marseillaise*, dont la musique est inspirée, *la Carmagnole*, ronde infernale, toutes chansons de place, quelquefois sonores et graves, quelquefois rauques comme la voix d'une femme ivre, toujours pleines des colères et des malédictions de ce temps, et qui devaient monter vers Dieu, aussi belles et aussi pures que les mélodies du vieil âge dans la bouche de ses saints. » — Vous avez plaint ces *babouvistes vaincus* et traînés dans une cage de fer : « L'Egalité dut leur sourire d'en haut et les compter parmi les plus grands de ses fils. » — Vous même vous partagiez leurs croyances : « Le but de la Société n'est rien de ce que vous dites, sophistes ! Elle n'a qu'un but, le *bonheur* qui se réalisera dans les temps par l'*Egalité*. » — Etiez-vous, en 1834, jeune homme aux élans d'enthousiasme, un égalitaire, oui ou non? Je vous explique par vos paroles : « Après les jours de paix sont venus les jours de guerre. Depuis que nous sommes descendus sur la place irrités et le cœur plein d'émeutes, pour démolir les trônes et *tuer des hommes*, nous avons dû *ne plus vénérer qu'en souvenir* la religion calme de la famille, pour n'avoir plus souci que de la vie publique. Aujourd'hui, il faut le dire, Satan n'est plus le vice de la chair, comme aux bas-reliefs de Notre-Dame, posant sa griffe d'ours sur le sein nu de la jeune épouse qu'il veut séduire ; mais, c'est bien plutôt l'*homme de loisir* (vous soulignez vous-même ces trois mots) que célèbrent nos poètes, dormant d'un tranquille sommeil derrière les rideaux soyeux de son alcôve, pendant que, dans la rue, le tambour bat la charge et que les citoyens sont à l'assaut. » — Et pendant que vous sapiez ainsi les fondements de la société actuelle, vous tendiez vos deux mains, comme un disciple, comme un fils, à ce vieux Buonarroti, ce débris d'un autre âge échappé à l'entière destruction : « Et toi aussi, lui disiez-vous, vertueux Buonarroti, vénérable patriarche de l'égalité, qui vis dans nos temps comme un grand et pieux souvenir de ce magnifique passé, ils te remirent dans ta cage pour faire de toi un beau spectacle : ils te menèrent lentement, sans doute, afin que tu fusses lapidé dans la route, jusqu'à l'Ile déserte, et sans espoir, d'où tu nous es revenu miraculeusement après que tant de révolutions ont changé ta France adoptive, aussi pur, aussi grave, aussi courageux qu'autrefois. — Et il ne nous reste plus maintenant qu'à causer avec toi de tes vieux amis, et qu'à réunir sur toi, pour en faire une couronne à ta tête blanchie, ce que nous aurions d'amour pour chacun d'eux, s'ils vivaient. » — Huit ans après vous les avez lapidés, ces Babouvistes, dans le *Dict. politiq.*

Vous êtes la preuve vivante, Hauréau, que les plus belles natures se flétrissent au contact des intrigants et des ambitieux qui ne font de la politique que selon leur besoins et leur intérêt ; n'aspirent au succès que pour se vautrer dans les jouissances matérielles, les honneurs et la puissance qu'ils procurent, et non pour lancer l'humanité dans une voie de bonheur qu'on a rêvée. Les gens auxquels vous avez lié votre fortune ont vécu dans des orgies nocturnes que la victoire du 24 février leur avait procurées.

A vous je dirai sans façon : Vous êtes accouru après Février, et vous avez remplacé une des plus vieilles illustrations de la France littéraire, un Champollion : Ce qui vous a mérité cette faveur entre tous, ce n'est pas votre apologie des Jacobins, je le reconnais, mais une *histoire*, assez inconnue, du reste, *de la ville du Mans*. Si cette publication vous a mis du coup à la hauteur des plus illustres dont le pays s'honore, et si l'on vous a préféré à tous les chroniqueurs des bourgs de France, ce n'était pas une raison pour qu'on cherchât à ce propos une querelle d'allemand à votre prédécesseur. On ne ternit pas la vie scientifique d'un vieillard ; c'est bien assez de prendre le fauteuil d'un homme et de remplacer au budget l'étiquette de son nom par un autre.

L'avenir flétrira ces puritains qui, au jour du triomphe, se sont rués sur les fruits de la victoire et s'en sont enivrés. L'histoire clouera à son pilori ces réputations usurpées remplaçant de vieilles gloires par la force d'une émeute, et cherchant à mutiler l'honneur des vaincus qu'ils ne sauraient égaler.

Jeanron. — Jeanron que la Révolution de février a élevé à la direction des Musées royaux, avait su, sous le règne de Louis-Philippe, jeter quelques éclairs d'esprit républicain sur des compositions politiques. Ce n'est pas un homme d'initiative, c'est plutôt un faiseur ordinaire. Il a illustré d'une série d'eaux-fortes la légende dorée des hommes de *la Montagne*, dans l'ouvrage de ce nom par B. Hauréau, dont nous nous occupons ci-après. C'est échevelé comme le texte du livre. Il a enrichi à bon marché l'*histoire de Dix ans*, pour Pagnerre ; mais tout cela ne lui fit pas faire fortune. Il ouvrit enfin, dans le

quartier de la Boule-Rouge, un établissement pour la vente des Tableaux. La Révolution le porta au Louvre; il ferma boutique et doit s'en trouver bien. — Quelle chance!

Lamieussens.— J'ai jeté sur Lamieussens une odeur de roussi; il a sacrifié Blanqui à la République rouge, ou plutôt, la République rouge, dans les salons du ministère de l'intérieur, lui a posé un terrible dilemme.—Blanqui a été détruit.

Je n'ai pas besoin de donner un plus vigoureux coup de crayon à cette tête-là. Oh! si vous saviez ce que cet homme a souffert!

Jusqu'aux événements de 1839, il joua dans les sociétés secrètes un rôle actif et capital. Doué d'une pénétration fine et réservée, sachant l'insinuer par la flatterie, capter par la vanité, attacher par le lien étroit de l'intrigue, roué enfin dans l'art de déjouer et de jouer les conspirations, enfin, il est un homme nécessaire dans une machine gouvernementale pour tirer la feuille et s'en aller. — Il est parti consul à Cadix. Lamieussens mérite mieux. Ses services sont de premier ordre, et c'est un homme habile, en vérité On y pensera.

Elias Regnault. — Elias n'appartient précisément à aucune coterie. Il est ami du *National*, il est ami de *la Réforme*, il est ami de tout le monde. Il s'est mis à la disposition de Pagnerre pour la confection de ces fameuses adresses aux comités électoraux de France; qui engagèrent contre le gouvernement de Louis-Philippe une lutte de banquets dont le dernier amena la République : il recevait pour cela de 2 à 300 francs par mois, et fabriquait, par-dessus le marché, les discours que le grotesque Pagnerre débitait dans les banquets des environs.

Rédacteur du *Courrier de la Sarthe*, il y a quelques années, il s'attacha à Ledru-Rollin. A la suite de quelques dissensions avec les propriétaires du journal, il revint à Paris et fit quelques ouvrages. Son *Histoire criminelle du gouvernement anglais* eut un beau succès, et l'eut eu plus grand encore s'il n'en eût pas laissé traîner la publication.

Comme il était resté le confident, le conseiller de Rollin, son amitié le porta aux affaires : il a été, depuis la République, chef du cabinet de ce ministre de compte à demi avec George Sand. Son entrée en fonctions fut signalée par des actes de népotisme révoltants. Il plaça d'emblée trois de ses parents, dont l'un comme sous-chef, quoiqu'il ne sût pas écrire.

Regnault est un homme ardent et plein de fiel : mauvaise nature. Il est un peu paresseux, blasé peut-être et viveur. Il est rusé, est-il habile? Il a vieilli sous le harnais de l'intrigue, est-il expérimenté? On a voulu faire de lui un secrétaire général de la préfecture de police, ça l'eût embêté : les temps sont durs. On a mieux fait de lui donner la surveillance (prononcez censure républicaine) des pièces de théâtre : il sera dans son élément. Puisse-t-il ne pas s'endormir dans les délices de *ses foyers?*

Ledru-Rollin. — Or ça, croyez-vous, citoyen Rollin, qu'il ne s'agit que de raboter dans votre arrière-boutique les planches d'un vieux tréteau, de haranguer le peuple, de le pousser à l'insurrection, et, selon la chance révolutionnaire, le flatter s'il triomphe, lui cracher à la face s'il est vaincu? C'est un métier misérable et pervers, et c'est le vôtre, Rollin, entendez-vous.

Je vous tiens. — Je tiens le chef de cette coterie qui prêche la *religion d'Egalité* et la regarde comme une fiction, professe le principe et se dispense de l'application, ne cherche à s'élever, ne prêche la guerre civile qu'en vue de son ambition personnelle; flaire le vent des passions, flatte la multitude, exalte les masses, s'apitoye hypocritement sur leurs maux : oublie qu'elle n'a jamais pu donner de sa capacité une preuve gouvernementale, s'entête; rêve le désordre, espérant dominer toujours la révolte, l'exploiter encore et l'arrêter au niveau de son intérêt: l'ordre l'écrase, l'annule, abat son orgueil, dévoile son ineptie. — Le type de cette faction, le voici : Je vais vous labourer vigoureusement cette tête-là

Mais c'est un grand orateur! — Mais c'est un orateur merveilleux! — Allons donc.

Quand il va parler, il cherche à paraître impatient, il se gonfle, il souffle, il se câbre, il se donne des airs athlétiques et n'a qu'une prestance de comédien. Il secoue sa chevelure, mais sa tête qu'il rejette en arrière à la manière de Mirabeau n'inspire aucun sentiment de force; il n'est ni fier, ni majestueux, et sous ses faux airs de conventionnel, on devine une nature frivole, une exubérance de jouisseur.

Sa voix est sonore, son expression colorée; il est roide et tendu dans son débit. Son éloquence irrite les esprits, mais n'élève pas les cœurs. Il travaille sans approfondir, sans méditer sérieusement. Il cache sous les artifices de langage le vide de sa pensée. Il a une mémoire prodigieuse: il débite tout au long les citations qu'il fait. C'est un avocat, c'est un rhéteur. Il est verbeux, il est sophiste, il n'a pas d'âme, il a des mots; il se traîne dans les lieux communs; il ramasse des banalités de cabaret pour les lancer en l'air à grandes volées. Il ne passionne pas, il n'a pas de cœur; il n'a pas de conviction. On sent qu'aucune foi politique ni sociale ne bat dans son être; ce n'est

pas l'homme âpre et populaire, et son éloquence ne marche pas avec des souliers ferrés, avec le naturel qui convient au peuple. Il n'y a pas de vérité vraie dans son langage; elle ne sent ni l'habit, ni la blouse, elle est pédante et bâtarde. Ses plus beaux mouvements oratoires, et j'ai été impartial à les rapporter, ne sont que des attaques à la royauté. Mais qui, si taré que lui, cria jamais plus haut à la corruption. Il ne prouve pas, il menace; il épuise son sujet, il le ressasse; il a des apostrophes et pas d'élans! Il enfile les mots, et n'enchaîne pas les idées: il n'est pas logicien. Il ne touche pas la fibre populaire par la persuasion, il heurte à la porte de l'envie et déchaîne les passions haineuses, sans avoir de ces mouvements délicats et passionnés qui puisent, dans l'amour, le dévouement, la fraternité, de divines inspirations. — Cessez de le comparer à Danton, Mirabeau ou Robespierre, c'est ridicule; il ne vaut pas même Camille Desmoulins; il ressemble à peine à l'abbé Maury.

Le nom de Ledru-Rollin n'apparut avec éclat, pour la première fois, qu'aux affaires d'Avril 1834. Déjà, dans une autre circonstance (1), sa voix n'avait pas été sans écho. Mais son *Mémoire*, aujourd'hui fort rare, *sur la rue Transnonain*, laissa, par son expressive netteté, un caractère indélébile à cet évènement. Il se traîna à plaisir sur ces détails sanglants, fit remonter jusqu'à l'autorité la responsabilité des actes particuliers, étala les codes civils et militaires et dit aux soldats: « Sachez-le, destinés à protéger le citoyen, votre semblable, vous n'avez jamais qualité pour le juger. En agissant ainsi que vous l'avez fait rue Transnonain, on vous criera toujours: « Vous vous êtes constitutés tout à la fois dénonciateurs, témoins, juges de première instance et d'appel, juges prévôteaux extraordinaires et exécuteurs de vos décisions. » Cumul monstrueux qui nous replongerait dans l'état de barbarie. »

Alors il niait qu'un gouvernement a le droit de *tout* faire pour se conserver,—lui qui, depuis Février, ne chercha à asseoir sa puissance que sur le désordre, agita les provinces, fit rugir la France entière contre son Paris généreux, et concourut à semer la guerre civile par le double jeu, le jeu infâme d'une conspiration désavouée. — En 1834, au contraire, il proclamait une doctrine subversive de toute autorité, et semait dans l'armée ces paroles: « Militaires! un ordre vous paraît-il inhumain? C'est alors que commence pour chacun de vous, *à quelque rang qu'il soit placé*, la liberté de conscience, la faculté de s'abstenir. Ah! redoutez moins les conseils de guerre que l'exécration du pays... La liberté de conscience est garantie, ce qui ne peut signifier qu'un soldat doive aveuglément obéir. » Il préludait ainsi à ses joûtes révolutionnaires, en prêchant la désertion et la désobéissance.

Et qu'on le remarque: Rollin s'est abstenu de légitimer la répression des journées de Juin. Il est nécessairement le plus cruel ennemi d'Eugène Cavaignac; déjà il le presse, il l'enserre, il l'attaque, il cherche à l'user, à le démolir. Qui sait s'il n'a pas déjà tout prêt un *Mémoire* sur l'état de siége; si, par un de ces jeux sanglants du hasard de la Révolution, porté de nouveau à l'Hôtel-de-Ville sur les bras de quelques assassins triomphants (1), il ne sera pas, un de ces jours, proclamé dictateur? La voyez-vous se remuer, du Boulingrin au Châlet, la queue de cette conjuration... Les tronçons du serpent se renouent. Frère de Godefroy, devant qui ils auraient rampé, prenez garde! ils sont jusque sur le seuil de votre cabinet, ils vous serrent le cou par leur police, prenez garde à vous!

Après 1834, Ledru-Rollin disparut. En 1841, l'arène politique s'ouvre à lui par la mort de Garnier-Pagès l'aîné. Il est porté candidat; il est élu, son discours attaque l'ordre social par sa base, appelle les réformes radicales comme le seul moyen de salut pour le pays: « Passer à la question *politique* pour arriver à *l'amélioration sociale*, telle est la marche qui caractérise le parti démocratique en face des autres partis. Il est une question d'une haute gravité, d'où dépend l'avenir des sociétés modernes, *la question des salaires*. » Cet appât, et cet aliment livré aux commentaires des socialistes, réussit complètement. Toutes les nuances étaient satisfaites; aux politiques aux travailleurs, aux simples d'esprit, il avait aussi jeté des paroles sentimentales à grand effet.

Mais son système de duplicité commença vite. Sa mauvaise nature se révéla, fourbe et couarde, et le procès qui suivit son élection mit à nu les plaies de son intelligence. Pour mieux reculer, il se posa en matamor et fit sourire de pitié les gens sérieux. « La démocratie entrera à la Chambre la main sur la garde de son épée! » — L'épée de M. Rollin! s'écria-t-on, elle a dormi bien inoffensive dans son fourreau pendant que la démocratie luttait péniblement. Mais, ce qui était plus grave, c'était de s'être posé, sur la tombe de Garnier-Pagès, posé comme un fanfaron, et d'avoir dit que la démocratie entrerait à la Chambre sur la garde son épée. Et Garnier-Pagès n'était donc pas un démocrate courageux? On a laissé passer sur sa mémoire cette forfanterie bonne à fouetter.

(1) L'état de siége, 1832.

(1) Voir la déclaration de Sobrier.

Le tribun se radoucit cependant. Il comparaît devant la Cour d'assises d'Angers, ayant à ses côtés F. Arago et Odilon-Barrot pour défenseurs. Barrot devina bien la nature de son client et se mit à dire : « L'honneur qu'il m'a fait de me conférer sa défense est une réparation dont je le remercie. » Cette rétractation ne fut pas la seule. Il sacrifia les socialistes : « Ma pensée politique, s'écria-t-il, a été mal interprêtée. J'ai dit qu'il y avait trois améliorations sociales à obtenir, l'égalité de l'impôt, l'oganisation du travail et l'organisation démocratique de l'armée. Mais vous aimez mieux laisser planer sur moi le mot de *communiste*, eh bien ! je le proclame bien haut : J'aime la propriété qui est le fondement de toute moralité, je ne suis pas *communiste*, *je hais les communistes;* je les hais plus que vous-mêmes, car on nous jette trop souvent à la face leurs absurdes opinions. »

Les socialistes de cette époque, qui avaient changé leur nom de *Babouvistes* en celui d'*Egalitaires*, s'émurent jusqu'au fond des cachots. C'était le premier pas de Ledru-Rollin dans ce sentier de duplicité qu'il a parcouru depuis dix ans avec tant d'audace, et dans lequel il trouvera certes bien, je l'espère, une pierre pour se casser le cou. Pour atténuer les effets decette fourberie, il mit vite en campagne quelques agents attachés à *la Réforme*. Habitués à flairer le prolétaire, ils allèrent dans les groupes révolutionnaires commenter à son profit même le dogme politique et social du tribun : « C'est tactique, soufflaient tout bas les comparses ; il veut l'*égalité*, et, quoiqu'il fasse, il y viendra ; il est rusé, c'est pure tactique ! » *La Réforme* elle-même, pour ramener à elle les communistes, ne resta pas dans les régions de la politique transcendante. Elle descendit des nuages de l'*Egalité* sur le domaine du socialisme et toucha aux terres de la communauté. « C'est la propriété qu'il s'agit de modifier jusque dans ses bases. » Est-ce ironie ou un blasphème? (1) Non ; c'était de la rouerie et de la duplicité. *La Réforme* rendait la société plus malade encore, activait la propagation des doctrines, et prouvait aux socialistes que de l'habitude naîtrait l'unité d'action.

D'un autre côté, *la Revue indépendante* était tombée aux mains des disciples de Charles Teste, et Charassin et Vidal entre autres, plus hardis encore que George Sand et Pierre Leroux, lançaient des articles qui frisaient le communisme. Dès lors on sent qu'une lutte immense se prépare; un monde nouveau menace d'envahir l'ancien. Les coups ne sont pas portés dans le même sens, mais ils le sont dans le même but. — Ledru s'agite, il veut dominer le mouvement, il a soif de popularité. Il se proclame l'adversaire de *la concurrence*, et la concurrence a pour contrepied *l'organisation du travail* (1). Pour éblouir les esprits les plus inquiets de l'époque, il reprend le drapeau du socialisme, il écrit dessus : « AUX TRAVAILLEURS. Les questions politiques et sociales se confondent indissolublement dans notre esprit. » Il a des rêves d'O'Connell : « L'enquête! l'enquête ! » et que veut-il? C'est la société toute entière à réformer; il généralise, afin de ne laisser aucune prise à ses adversaires. C'est bien de l'organisation complète et non partielle du travail qu'il s'agit ; c'est à l'abolition du capital privé qu'il tend. Mais, je le demande, quand l'Etat lui-même se confondra avec les travailleurs pour régler le gouvernement des affaires publiques *sans l'intervention du capital*, ne serons-nous pas *en communauté?* Pour qu'on le sache, *la Réforme* enchérit, résume et complète l'idée de son patron ; nous voulons, dit-elle, « l'organisation du travail dans ce que la théorie a de plus hardi et la pratique de plus sage. » Ce mensonge effronté est pris à la lettre par toutes les nuances démocratiques. Cabet et George Sand font surgir des milliers de pétitionnaires.

Mais ce n'était encore qu'un acte de mauvaise foi, une intrigue de boutique, une feinte d'ambition. Il faut que j'aie le courage d'étaler jusqu'au bout cette perversité politique, afin qu'un jour la justice du peuple las d'être si souvent dupé, pèse son hypocrisie dans sa main. Bientôt sa dissimulation se relâche ; il ne croit pas à ce qu'il a dit. Il s'est lancé sur le terrain des communistes? Le voilà qui manœuvre et revient dans ses terres, et lance même cette pierre dans le domaine de George Sand : « Nous ne sommes ni socialistes, ni philosophes. » — Qu'êtes-vous donc? je vous prie. « Nous sommes des hommes pratiquement politiques. »

Vous des hommes pratiquement politiques? Voyons. La royauté tombe sur ces entrefaites, et vous héritez d'un lourd fardeau. Eh bien ! je cherche dans vos écrits, dans vos discours, dans vos actes, une sagesse, des vertus, un plan, une réalité qui dénote des hommes d'Etat, et je ne trouve rien.

Un de vous s'écrie : « L'ingratitude politique est une grande vertu. » C'est nier l'âme du peuple. Ledru vole ce mot à Robespierre : « Il faut révolutionner la France ! » — Vous n'avez donc ni morale ni raison? Le pouvoir judiciaire, l'armée, les finances, l'administration, l'instruction publique, toutes les institutions qui se renouvellent, ne trouvent pas en vous un seul homme capable, pas même Ledru, comme publiciste, comme jurisconsulte, comme

(1) Voyez *la Réforme* du 7 novembre 1843.

(1) Lisez les discours de L. Blanc au *Moni'.* depuis février 1848.

homme d'Etat. Ses quatre mois de pouvoir nous font plus de mal que quatre années de tyrannie. La coterie dont il est le chef tombe sur les places, gaspille les deniers de l'Etat; la fortune publique et la fortune privée n'on droit au respect d'aucun d'eux; on connaît les orgies de la rue de Jérusalem; celles du Ministère de l'Intérieur sont pires encore, si c'est possible. Les caves de M. Duchâtel sont mises au pillage. « C'est son bien privé, dit un serviteur. » — Hein; son bien privé? Est-ce qu'il réclame quelque chose? nous avons du plomb! » Et quatre pièces de Bordeaux, sans compter les vins fins, y ont passé, sans inventaire et sans en tenir compte. Vive Dieu! la France est riche pour payer sa honte!

La voilà donc à l'œuvre cette faction, enflée de mauvaises doctrines et de méchantes actions, s'avouant fille de 93, parce qu'elle est ennemie de toute autorité politique et morale; ce n'est qu'une poignée d'intrigants qui convoitent toujours le gouvernement et la société comme une proie. L'un d'eux, chef de cabinet, place en arrivant son parent, Edmond Régnault, chef de bureau dans son ministère, et le mari de la femme de chambre de madame Ledru-Rollin, le nommé Leroux, sous-chef, quoiqu'il ne sût pas écrire! N'est-ce pas aussi odieux que ridicule! Ils se vautraient dans les orgies du pouvoir, quand la Révolution allait à la dérive et la France à l'abîme. Ministre d'Etat, quand le peuple usait ses trois mois de misère et menaçait de déchirer le sein de la patrie, qu'alliez-vous faire, le matin, dans l'allée des Veuves, et le soir dans la rue de Seine?...

Voilà l'homme que l'on présente comme la plus haute expression de la démocratie française! Il personnifie la Révolution de 1848... Ah!

Il est tombé, enfin! mais, est-ce tout? Non. Lui qui n'a été ni bon ministre, ni logicien, ni praticien, ni administrateur; lui qui a encouragé la guerre civile, cherche encore à cette heure à souffler la guerre sociale. Il est temps de mettre un terme à ce débordement.

Même tactique, même hypocrisie; même système, même but; même entêtement, son discours au Châlet nous le prouve. Pour éteindre la rancune, et traîner dans sa croisade contre le pouvoir le ban et l'arrière-ban, il implore l'oubli, il demande l'union: qu'est-ce que *confondre les nuances les plus avancées*, pour *conquérir cette république par la hardiesse et une volonté indomptable*, si ce n'est viser à son but manqué, la dictature?

Pas de République sans droit au travail, ce n'est pas du socialisme, et qu'est-ce donc? Est-il permis d'équivoquer quand depuis Février, au Luxembourg, dans les clubs, dans la presse, à la tribune, sur les barricades, partout, le socialisme ne nous a point caché les arguments de son inflexible logique? — En jouant sur les mots, Ledru-Rollin n'est pas dupe de lui-même, et nous ne le sommes pas de son hypocrisie.

Le laboureur qui n'a guère de rapport avec l'Etat et la politique que par l'entremise du percepteur, et *à qui l'on demande au sein de la paix une aggravation d'impôt*, sait que les caisses publiques ont été dilapidées après Février, qu'un Ministre de l'intérieur a fait piller par ses complices et ses comparses un million et demi de fonds secrets dans l'espace de deux mois; et que si la République rouge revient aux affaires, *un autre Cambon, financier sans renom*, trouvera le trésor trop vide pour asseoir le règne de la Terreur et l'autorité de Ledru-Rollin, et pour *hâter* la marche de l'humanité! Gloire au papier monnaie!

Mais Rollin aura beau torturer la pensée sociale de 93, les socialistes n'oublieront peut-être pas qu'au 16 Avril, poussés par la complicité morale et matérielle de Sobrier, Cahaigne, Caussidière, et joués par dessous main par Ledru, des menaces de mort furent proférées contre eux.

Ai-je besoin de pousser jusque dans le détail des faits récents, palpables et encore saignants, ce machiavélisme qui consiste à souffler dans les plis du drapeau social pour agiter les masses, épier les accidents de la lutte, supputer les probabilités du triomphe et renier les vaincus. Dieu! si la victoire le portait à la dictature! Voilà dix ans qu'il y songe: par un continuel mouvement de l'ordre au désordre, par un flux et reflux de peur et d'audace, il monte et recule. Ce n'est point là la mine d'un Conventionnel.

Peu sincère, sans vertu, on ne peut point faire sur lui le moindre fonds. Vain, fou de popularité et n'aimant le peuple qu'à distance, il ne possède pas véritablement la force révolutionnaire. Quand il croit avoir bien confondu systématiquement le Socialisme avec la République, le socialisme alors le déborde: il veut en retenir les conséquences, mais chaque fois les socialistes font un pas. Un jour, devenu vulgaire, il sera roulé dans le torrent; sa voix ne sera plus entendue, et son éloquence au-dessous des idées qu'il aura exaltées n'aura plus d'effet sur la multitude. Son titre d'homme politique apparaîtra dans toute sa nullité; il voudra retourner sur ses pas, et la foule moqueuse, jetant un regard en arrière, verra enfin qu'il est plus rouge par le talon que par le bonnet.

LA TERREUR.

J'ai fini. Qu'on les juge. Les hommes dont je viens de vous tracer laborieusement les profiils sont-ils des géants d'un autre âge, ou les précurseurs d'un siècle impatient? A quoi tendent-ils? Quel est leur idéal? — Leur idéal, c'est la terreur. Ils se disent les fils de 93, non point pour s'envelopper du souvenir de cette époque, mais parce que leur système de Gouvernement, s'ils arrivent à la dictature qu'ils rêvent pour leur chef, n'est autre chose que la Terreur. Du Boulingrin au Châlet il n'y a que la main. Si à Toulouse on a échappé ce mot d'échafaud, voyez *la Réforme* du 25 septembre, une odeur de *Terreur salutaire* parfume ses colonnes. La solidarité qui s'étend à tous les membres de la République rouge n'est niée d'aucun d'eux.

Donc, pour donner à leur tête un dernier coup de crayon, pour accentuer leur physionomie d'un trait dur qui vous donne l'expression vive et nette de leur caractère général, il faut que je laisse monter sur leur figure le jour de leur pensée intime.

Ecoutez les inspirations d'un secrétaire de Ledru-Rollin, de B. Hauréau, représentant du peuple, ami de Dupoty; il y a dans ses paroles, parce qu'elles sont naïves, un enseignement qu'il ne faut pas perdre. Dans un volume intitulé *la Montagne* il a entrepris, dit-il, l'apologie de ses membres (1); il leur a fait un légendaire : *Dans ces oraisons funèbres aux glorieux martyrs de la République, qui sont l'effusion de son cœur, le laisser-aller de sa conscience,* nous y trouvons les idées morales, politiques et religieuses, c'est-à-dire les idées immorales, anarchiques et anti-religieuses que la République rouge enseigne et pratique : « Si nous avons entrepris spécialement l'Histoire de la Montagne, ça été seulement parce que les hommes qui formaient ce groupe nous paraissaient plus beaux d'allure que les autres, et surtout plus ouverts dans leurs doctrines. » Anssi, ces allures sont celles qu'on affiche, ces doctrines sont celles qu'on nourrit. « Nous écrivons pour relever de la proscription qui tomba sur elles, avec le coutelas de la guillotine, les hautes têtes des saints de la Montagne. Nous venons défendre l'unité nationale et chrétienne prêchée par les apôtres de 93. » On veut avoir un esprit fort et secouer le scepticisme; on se fait une religion, on déifie, on peuple un paradis; c'est une autre légende dorée. « D'ailleurs, ce sont les martyrs de notre liberté : respect aux saints! gloire aux morts qui meurent comme eux! »

Semblable à ces grammairiens qui font la théorie du langage et formulent les règles d'un idiôme d'après les grands poètes et les grands orateurs d'un peuple, voici une théorie de la Terreur, faite après coup, d'après un modèle colossal et terrible, Fouquier-Tinville; M. Haureau nous l'expose.

« La Terreur était vraiment un système; ce n'était ni colère aveugle, ni justes représailles, c était un parti pris fermement et résolument, une manifestation violente et légitime de la souveraineté du peuple remise aux mains de quelques hommes, agissant pour lui. Il ne faut pas blâmer ceux qui sauvèrent un instant la France par la guerre et *le sang;* mais, bien au contraire, les remercier de tout cœur de ce qu'ils voulurent bien prendre sur eux-mêmes la responsabilité du meurtre et de ce qu'on appelle crime. La Terreur eut raison. Le philosophe qui apprécie le passé doit le voir dans ses nécessités violentes et absolues, et comme passé! Il ne s'agit pas de jeter une larme sur chaque tombe et d'avoir des doléances pour chaque conviction; toute justice est sévère, et ne tient compte ni *de la bonne foi* ni de la mort; car on se sent palpiter dans les chairs de ceux qu'on aime, et l'on maudit ceux qu'ils ont maudits! » Après avoir palpité dans les chairs de M. Fouquier-Tinville, le valet de plume de M. Ledru-Rollin continue : « Il y avait donc, dans ce temps-là, des idées qu'il fallait tuer, des hommes, représentants d'idées, qu'il fallait détruire. C'est pour cela que fut créé le Gouvernement révolutionnaire ou la Terreur. Les provinces se remuaient pour le royalisme; il fallait vaincre les provinces. Paris lui-même, qui ne fut pas souvent le vrai centre des conspirations, qui toutes procédèrent par le fédéralisme et la décentralisation, était cependant rempli de tant de fourbes et d'intrigants cachés, qu'il fallait à Paris son tribunal révolutionnaire. Fouquier-Tinville fut pour Paris. »

A qui veut appliquer la Terreur, il est beau de voir expliquer les massacres de septembre; le secrétaire de Ledru-Rollin nous le fait comme un pédagogue. Voici comme il y prélude : « Le 9 août, Danton arrive à Paris; le 10, le tocsin hurla tout le jour; les Marseillais chauffaient l'attaque; les vainqueurs de la Bastille étaient aux Tuileries, et le lendemain, *il n'y avait plus de roi* : dévouement sublime après le premier acte! »

Ce luxe d'images, ce style pittoresque va nous faire avaler le 2 septembre comme une couleuvre. Il n'y a pas assez de circonlocutions, de fleurs de langage pour orner le caractère du héros de ces funèbres jours : c'est Danton, cet homme qui, chose étrange,

(1) On peut vérifier les citations suivantes dans l'ouvrage intitulé : *la Montagne*, par Barthélemy Hauréau, publié par Bréauté, passage Choiseul. — J'ai guillemetté les citations.

était pourtant flâneur et bourgeois de nature, retiré à Arcis-sur-Aube, Danton, libre, content, propriétaire, se promenait par les allées de son jardin, et contemplait avec sa femme, dans une extase toute champêtre, ses fleurs d'été qui commençaient à pâlir. » Ne se prendrait-on pas d'amour pour Danton sur la parole de M. Hauréau? C'eut été évidemment un modéré, un trembleur, si *sa paresse* et *l'inertie du brave homme* ne se fut réveillée pour venir ordonner à Paris le massacre des prisons.

« Cependant, au 2 septembre, il s'était levé : dans ces jours d'incertitude et d'irrésolution où le désordre partant d'en haut était descendu jusqu'en bas, Danton se présente à l'Assemblée, parle avec une énergie farouche comme toujours : « Le canon que vous » entendez, c'est le pas de charge de nos ennemis. » Pour les vaincre, pour les atterer, que faut-il ? de » l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'au» dace; » et vivement applaudi, presque investi d'un pouvoir dictatorial, il vole à la Commune et déclare la patrie en danger.—Alors, les officiers municipaux parlent, et vont proclamer dans la ville l'imminence des périls qui menacent la République, et on entend ce fameux canon d'alarme qui annonce *ces journées si sublimes et si terribles, si nécessaires, si belles qu'on en tressaille encore*, malgré les déclamations éternelles de la Gironde, et malgré quelques crimes malheureux; car, comme il fut dit plus tard aux Jacobins, *les crimes des patriotes ne sont autre chose que l'amour du pays.* Quand le peuple arrivé des prisons vint dire à Danton : « J'ai fait ! » — Danton parut au balcon, et lui dit : « Citoyens, ce n'est pas le Ministre de la » justice, mais le Ministre de la Révolution qui vous » remercie; » et il leur envoya de l'argent. Plus tard, ce moment d'enthousiasme noble sembla lui peser, il recula un instant devant un des beaux actes de sa vie politique, et récusa Marat, qu'il appela le Royou républicain. C'est pourquoi, Ledru-Rollin, au banquet du *Châlet*, invoqua *la mémoire de nos pères* : « Salut à vous, qui avez intronisé la Répu» blique ! ah! prenons-y bien garde, si nous ne sui» vons pas leur exemple, si comme eux, nous ne » sommes pas ardens au dévouement, indomptables » dans la volonté, craignons que nos neveux *ne mau» dissent notre mémoire*, et ne disent point à leur » tour : *Salut aux hommes du 24 Février* ! »

Saint-Just accusa Danton de n'avoir eu que des colères simulées. Danton est un type dont Ledru-Rollin n'est aujourd'hui qu'une mauvaise épreuve retouchée. Il était dégoûtant de vices; « quand la colère était passée, ce n'était plus qu'un rentier plat, aimant le vin, aimant les femmes, aimant les charges plaisantes et toutes les jouissances. » Accusé de concussions, se vautrant dans les orgies et la débauche, c'est le premier héros de la Galerie révolutionnaire, sur qui les hommes de *la Réforme*, les bateleurs de la République rouge, se taillent, se modèlent. Ledru-Rollin a plusieurs points de ressemblance avec lui, et l'on peut lui appliquer, avec une variante, ces paroles qui tombèrent sur Danton du haut de la tribune conventionnelle : « Mauvais citoyen, tu as conspiré; faux ami, tu disais, il y a quinze jours, du mal de ton ami, instrument que tu as perdu. » Ledru-Rollin renia Caussidière à la tribune de l'Assemblée nationale.

Les démolisseurs qui forment le camp de *la Réforme*, ne sont pas, ai-je dit, des hommes d'organisation, pas même d'administration. Leur présence aux affaires après le 24 février,—Ledru-Rollin, à l'Intérieur; Flocon, aux Travaux publics; Caussidière, à la Police; —a prouvé qu'ils ne savaient que démolir. Ils n'ont pas de principes; il faut les prendre pour ce qu'ils sont, les singes de conventionnels, une mauvaise queue de 93. — Au bout de la queue, le venin.

Après la Terreur, la Guillotine est ce qui les préoccupe. Si Lamartine et Marrast n'avaient prévu la pente où nous allons, l'échafaud politique serait menaçant à l'horizon. Il se trouvera, n'en doutez pas, pour la relever, un Collot-d'Herbois dont la conduite est d'avance honorée par les paroles qui suivent; « quand on décréta que Lyon serait rayée d'entre les villes, » il fallait en finir; les gens du roi devaient périr, sinon la République avec les républicains. Le comité de salut public prit un parti sage, la Guillotine. Collot-d'Herbois, à Commune-Affranchie, fut un des *solides* agents de la Terreur. Reverchon annonçait à la Convention la mort de 1,682 rebelles, la détention, jusqu'à la paix, de 162 moins coupables, et l'acquittement de 1,684 suspects. *Je dis qu'il n'y a pas là de quoi frémir, de quoi accuser même.* Et c'est plaisant de voir, vraiment, comment les grands admirateurs de Bonaparte, les grands praticiens du sabre, osent crier si fort et si impudemment, contre des exécutions de guillotine qui purgeaient la terre d'aristocrates et de négociants, trafiqueurs de remuements politiques, pour asseoir définitivement le règne de la morale et de l'égalité. Collot mérita bien de la République à Commune-Affranchie. »

Cet amour de l'échafaud, croyez-le bien, n'est pas dans ces phrases, l'effet accidentel d'une peinture, un terme de fantaisie; non, c'est une façon de juger, un terme de logique, une réalité que l'on justifie, qu'on accepterait pour soi, et dont Toulouse nous a menacé : « Robespierre avait toujours eu en horreur ces manœuvres hagards (les hébertistes) de la

Révolution, et n'avait pu même tout pardonner à Marat : il blâmait en lui *cette verve de guillotine, que nous ne pouvons cependant appeler qu'une sainte colère*, bien excusable sans doute, à cause de ses entourages, à cause de ses amis et de ses ennemis. »

Que dites-vous de cette candide explication, de cette sainte colère ? Robespierre est un petit garçon auprès de MM. Hauréau, Dupoty, Ledru-Rollin, mais si Robespierre est éclipsé, ah ! pardon, voici Saint-Just. « Saint-Just a donné dans *ses fragments*, en quelques mots, la théorie et la défense de cette terreur. « Un gouvernement républicain a la vertu pour » principe, sinon la terreur ; que veulent ceux qui » ne veulent ni vertu ni terreur ? » Saint-Just fut l'apôtre le plus fervent de cette bonne doctrine. Il savait bien que notre France n'était pas digne encore de tout ce qu'il avait rêvé pour son bonheur. »

Saint-Just a fait éprouver à la nouvelle Montagne, la Montagne de 1848, de bien douces émotions : M. Barthélemy Hauréau a dû puiser dans le recueillement des rêves de ce conventionnel, de graves enseignements pour la conduite actuelle du Gouvernement de notre pays auquel il est mêlé. L'amour de M. Hauréau pour Saint-Just va jusqu'à l'adoration. A propos d'une lettre de Saint-Just à Robespierre, le représentant du peuple Hauréau délire, il vous parle avec onction et enthousiasme ; on le croit en extase : « Je ne sais si tout le monde la comprendra comme je la comprends, mais j'adore cette lettre ! » s'écrie M. Haureau. « Depuis, ajouta-t-il, Robespierre et Saint-Just s'écrivirent souvent *sans doute*. Nous n'avons rien de cette correspondance, et je donnerais tout pour l'avoir : Il devait se rencontrer de si belles inspirations dans l'union de ces deux âmes ! » Couthon n'est pas oublié : « Dans cette trinité, Robespierre était à la tête, Saint-Just le cœur, Couthon le bras. Ces trois hommes peuvent être regardés comme les plus grauds inspirateurs de la pensée révolutionnaire, et ses plus intelligents ouvriers. »

Ne vous y trompez pas, la République rouge tiendra sa gageure ; elle est tenace : elle veut la terreur, elle l'aura. Je lis cela dans sa destinée : *la Réforme* de ce jour, 7 novembre, le prédit. Si la République rouge coupe la tête à la *République honnête*, ce sera la faute de la rue de Poitiers : vous y aurez forcé MM. Baune, Dupoty, Ledru-Rollin et Hauréau. — Hommes forts ! allons, *régénérez le monde par la terreur*. Qu'importent les grimaces que feront vos adversaires devant la Guillotine ? Si quelqu'*intéressant* Camille se trouve sur la liste de vos proscriptions, vous lui direz comme à l'ancien : « Égoïste impudent et vaniteux dont il fallut débarrasser la place, va, je te dirai encore honte, quand ta tête tombera dans le panier d'osier. » Peut-on insulter plus effrontément une victime qui monte sur l'échafaud.

Achevons. A part quelques hommes de bonne foi, quelques natures intègres quelques vrais patriotes, tout ce qui tient à la République rouge est complètement corrompu. L'intrigue, l'ambition, l'amour des jouissances matérielles, des honneurs, l'habitude du vin et des orgies, voilà ce qu'il en est. Ce sont des bâtards de 93 qui ont des aspirations à Saint-Just, des invocations à Robespierre, et qui sont tarés et pourris comme le Directoire. J'ai tracé un cercle au-d'eux. J'ai oublié quelques noms peut-être, peut-être aussi me sera-t-il donné de compléter ce tableau. Je n'ai pas voulu rendre aucune autre nuance démocratique solidaire de la République rouge ; j'ai mis la République sociale à part, aussi bien que celle du *National*, parce que, dans les socialistes, il y a des gens studieux, des gens à systèmes qui repoussent la guerre civile, et croient sincèrement que les questions de travail ont besoin de controverses pacifiques avant d'entrer dans le domaine des questions résolues.

Et qui, en résumé, voyons-nous dans les rangs des Rollinistes ? Caussidière qui veut fonder la République par des conspirations et des attentats ; un Pornin, un Caillaud, naguère bonapartiste ; un Tiphaine, un Lamieussens ; un Cahaigne, un Sobrier, et qui encore ? Un Longepied ! Et ce sont ces immoralités palpables, ces pourritures d'hommes qui prétendent encore s'imposer au pays ! Une fois, — par surprise, passe encore, mais deux fois, jamais.

Pour moi, j'ai fait mon devoir. Mon sacrifice est fait. — Salut à ma patrie !

Godefroy Cavaignac. — Lamartine. — J'aurais dû, forcé par l'histoire, mettre Godefroy en tête de *la Réforme* et Lamartine après Ledru-Rollin. Mais si Godefroy pouvait, du monument *qu'on doit* lui élever ? revenir un soir près de la table où s'asseyent Flocon, Rollin et la compagnie, il étendrait sur eux sa main de pierre, comme *la statue du Commandeur*.

Ce n'est donc point par égard, ni pour le général, frère de Godefroy, ni pour l'état de siége, que la tête de cette livraison ne porte point le nom du véritable fondateur de *la Réforme*, mais parce que ses successeurs à cette feuille sont indignes de son nom.

Aucune considération du jour ne m'a fait ajourner *le profil* de Godefroy Cavaignac, et je n'ai puisé que dans mon cœur la considération de ce retard.

Pour M. de Lamartine, il en est de même. Par pudeur, je n'ai pas voulu l'adosser à Ledru-Rollin.

Paris. — Typ. Beaulé et Maignand, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris. — VICTOR BOUTON, EDITEUR, rue des Noyers, 52. — 50 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

N° 4.

SOMMAIRE :

Marc Dufraisse. — Marc Dufraisse, dont une circulaire a fait grand bruit, est un des types les plus tranchés de la République Rouge; c'est un homme extrême, passionné, tranchant. — Je l'ai vu, après février, dans une des basses salles du Palais-Royal : une lumière douteuse nous éclairait; nous errions dans ces lieux vides et suintant la tristesse, pleins de débris et de mutilations. Un des anciens serviteurs du Palais obéissait à nos désirs de souverains, se courbait devant nos commandemens, observait nos pas d'un œil contristé..... c'était tellement morne que chacun ne parlait que tout bas. Étienne Arago, Sobrier, Lamieussens, Bonnias, Maillard, Lechallier, Marc Dufraisse étaient là. On allait ouvrir le Club de la Révolution.

Comme me l'a dit Lamieussens plus tard, je n'y fus point amené comme un ami, mais comme un ennemi qu'il faut endormir. — Barbès n'était pas encore arrivé : en l'attendant, Dufraisse présidait. Ses yeux mauvais sous des verres de couleur, sa figure pleine et accentuée me firent une sombre impression : l'ombre de Couthon m'apparut; connaissez-vous Couthon?

Je vois toujours la tête grise de Marc Dufraisse se découpant en silhouette sur les murs blafards du Palais : j'en ai encore froid. Un petit éclair sinistre jaillissait de sa prunelle : j'en ai encore un frisson. Je ne sais quelle teinte lugubre environnait cet être, et l'assemblée elle-même, sans enthousiasme, avec la conscience d'être venue dans de mauvais et douteux desseins, interrogeait le silence qui pesait sur le cœur de tous. — J'étais là comme Hamlet, le sombre Hamlet, habillé de noir, portant le deuil de lui-même et jouant avec la mort. — La mort était en eux.

Marc Dufraisse, en effet, est le type de la débauche révolutionnaire, sans but arrêté, criant : Mort aux tyrans! à bas les prêtres! prêchant le renversement de l'ordre, conviant le peuple à la destruction et provoquant à l'attentat. Révolutionnaire complet, à la manière de 93, ce n'est pas un homme d'initiative, il n'a que des élans. Dans sa vie si jeune et si pleine, il n'apparut encore que par momens, — de *beaux* momens, disent les jacobins, où il eut le courage de son opinion, absolvant et donnant sa paix aux vaincus.

Comme Dufraisse est une forte nature qui ne regarde pas, certes, la Révolution comme finie, et serait désolé qu'elle s'arrêtât là, je vais essayer, — au risque d'un scandale, — d'égratigner sa figure et de vous en donner la véritable expression. Pour toucher fort, il faut toucher juste, et pour dépouiller chaque tête du prestige qui l'environne, ou lui imprimer sa laideur réelle, il faut avoir, comme je l'ai fait, jeté un coup-d'œil sur la conscience de chacun.

Dufraisse est un esprit dogmatique, un doctrinaire. Il s'est rencontré de bonne heure, sur la question de l'enseignement, en harmonie avec Barthélemy Hauréau l'apologiste de la Terreur, Savary et l'école communiste, et surtout avec Billaud-Varennes, ce grand-maître, « cet homme de vertu ferme qui vint au dix-huitième siècle poser cette théorie d'éducation nationale, rêvée par Saint-Just, Michel Lepelletier et tous les hommes d'émotions chastes et austères, qui fait le citoyen et l'homme d'abord, puis le savant. » Comme Hauréau, Dufraisse dit : « On nous donne une instruction brillante, si vous voulez, mais boursoufflée et creuse ; on nous refuse cette éducation mâle et forte qui forme l'âme, qui fait l'homme ; il sortira de ces écoles quelques rhéteurs, jamais un citoyen. » — Les hommes de la trempe de Marc Dufraisse sont rares, Dieu merci.

C'est un homme entier. Quand il était encore étudiant, il lança son manifeste où, après avoir demandé la liberté d'enseignement pour chacun, *comme bon semblera*, « étudions ces principes, dit-il, et faisons table rase pour leur avénement. »

Table rase! de quoi ? Comment Dufraisse voulait-il apporter à la réforme pacifique son tribut d'idées et de théories? Il nous le dit lui-même, « comme nous avons apporté et comme nous apporterons encore sur les champs de bataille et d'insurrection notre tribut d'héroïsme et de *sang*. »

Ce fanatisme, qui s'exhalait dans ses rêves de jeune homme, est la déduction logique de l'éducation révolutionnaire telle que Dufraisse l'a conçue. Il est utile de faire connaître par quel ordre d'idées il en vint, à propos du fait révolutionnaire du 28 juillet 1835 (Fieschi), « à justifier l'attentat, à le sanctifier par la raison, par le sentiment, par la passion. »

Les révolutionnaires sont d'accord sur un point : c'est qu'il faut que l'enseignement public soit centralisé, obligé et gratuit, afin qu'on n'enseigne pas *de faux principes, des idées erronées*. Le pédagogue de la République rouge, M. B. Hauréau, est explicite; il s'écrie que la liberté n'est pas une chose sainte ! — « Vous ne voyez donc pas, législateurs sans méthode, que c'est elle qui engendre tous les maux? Prenez garde, directeurs ; songez qu'il y a toute une société à refaire, et n'allez pas follement demander conseil à ceux dont les vices réclament vos réformes. Seulement, quand il s'agira de réaliser, marchez, le verbe haut et l'âme franche, pensant toujours que le couteau rouge menace votre tête, et que sous vos pieds grondent ces mugissemens d'enfer dont Dante épouvantait les pécheurs de son temps. — Non, la liberté n'est pas une chose sainte ! »

Pour qu'on n'inculque pas aux enfans de faux principes, comme le dit Dufraisse, on n'aura pas la liberté, dit Hauréau. Voyons alors quels principes et quelle morale on prêche : — « Je n'aime pas qu'on parle tant des vertus privées; je n'aime pas qu'on parle de conscience, car en politique la conscience des niais est souvent pire que l'intrigue habile et qui sait qu'on ne parvient qu'en défendant le peuple. Du reste, morale et vertus privées sont souvent des mots vides de sens; il n'y a de crimes que ceux qui contredisent la société et le salut du peuple. La morale sociale est la mesure des crimes et des vertus. » — C'est odieux ! Étonnez-vous, après cela, si je dis qu'on nous mène à l'abîme. Les doctrinaires de la république rouge marchent roides et brisent en passant la liberté humaine; ils se jettent volontiers d'un despotisme dans un autre, parce que le premier contrarie leur ambition, et que le second est la base de leur puissance.—Leur morale justifie tout.

Ledru-Rollin sut apprécier Dufraisse et Hauréau. Le second dirige la Bibliothèque nationale. Le premier fut envoyé dans l'Indre révolutionner les départemens du centre : socialiste d'instinct, mais plutôt maître d'école révolutionnaire, je l'ai peint comme il m'est apparu.

La crise sociale de 1848 n'est pas finie, on le sent ; elle suit le même chemin que celle de 89. Au commencement de la première, on déclama contre la société, les prêtres et les rois ; on dansa *la Carmagnole ;* et bientôt, appliquant les doctrines de destruction, vinrent ceux qui, le marteau à la main, ne se contentèrent pas d'abolir de fait les priviléges et de briser les statues des saints, mais firent tomber des têtes d'hommes sous le couperet de la guillotine. — Même marche aujourd'hui. Des esprits élevés, des philosophes, des hommes d'étude, des natures d'élite élaborent des systèmes ; on attaque, non plus le prêtre, mais l'industriel ; non plus le noble, mais le capitaliste; on voit poindre ensuite ceux qui veulent détruire la nouvelle féodalité, les nouveaux priviléges. Puissent les Caussidière, les Ledru-Rollin, les Dupoty, les Dufraisse, ne pas faire un résumé des doctrines par le fer et par le niveau.

Bonnias.—Du temps qu'Hauréau, le représentant du peuple, caressait la guillotine et préconisait le système de la Terreur, Bonnias, un des *beaux* de la République, en appelait *aux fidèles sans culottes*, aux patriotes *en bonnet rouge et un bâton à la main.*

Bonnias est un homme ridicule et sérieux. Quand on voit cette tête-là, on se demande si quelque chanoine perverti n'a pas quitté son austère réduit pour se répandre dans notre monde impur, monde avide d'excentricités et de débauches. Il a la mine d'un

jouisseur, la parole lente; la langue épaisse, il est embêtant quand il vous parle il traine; en un mot, il est lourd.

Quand il écrit, Bonnias n'est pas moins supercoquentieux que quand il parle. Voici un de ses traits d'esprit, un de ses efforts de style. Figurez-vous que Bonnias fait parler une femme dévouée à Robespierre: « Oh! revenez-y, émissaires de Pitt et de Cobourg, assassins mâles et femelles, venez tenter de *maratiser* Robespierre, comme disent ceux qui vous paient, et vous trouverez à qui parler; venez, la citoyenne Chalabre se charge de vous recevoir..... »

Bonnias est auteur d'un drame sur le 9 thermidor, aussi fort de style et d'idée que le mélodrame de Etienne Arago sur Mandrin. Le fond de cette œuvre, que je prie les bibliophiles de faire passer à la postérité, est un acte de vertu : La *maîtresse* de Barras est l'*amante* de Saint-Just! c'est tout. Quant aux principes, Bonnias, le gentil Henri Bonnias, n'en avait pas encore à cette époque. Ça viendra; mais, attendez.

A l'aveu d'amour de la maîtresse de Barras, savez-vous ce que Saint-Just répond? « Cet aveu remplit mon âme de bonheur! que dois-je faire pour m'en montrer digne? » Saint-Just, *cette âme sensible* et pleine *de candeur*, ne veut point écouter son amie, et faire le sacrifice qu'elle lui demande; mais vite, elle l'en conjure à genoux : « Hortense, de grâce..... dit Saint-Just, essayant de la relever. —Non, laisse-moi à tes pieds, dit l'autre; ne repousse point les supplications d'un cœur qui t'adore : fuyons ensemble .... » Saint-Just refuse : — « Homme cruel, tu veux donc ma mort! — Mon amie, à toi pour toujours!—Hélas! *pour un jour* peut-être! » Remarquez cet effort de style, *pour un jour*. Bonnias savait que Saint-Just devait mourir le lendemain.

Passant du langoureux au grivois, Henri Bonnias fait des merveilles, pour dire qu'au 10 août, l'émeute a été victorieuse : « Tu ne prévoyais pas, dit un interlocuteur, que ce jour-là les piques et les pavés mettraient leurs bonnets de travers. »

Je n'ai point la prétention de juger les principes, et encore moins les tendances de ceux dont je trace les profils; mais je veux les peindre fidèlement et laisser sur leur physionomie les traces de leur sombre intérieur. L'âme de Bonnias se reflète dans une scène où Dubois-Crancé s'écrie : « Le fourbe (Robespierre) que nous venons de frapper avait été deviné par les bons esprits, et, entre autres, par Marat. Je dois, à cette occasion, rendre publiquement hommage à la *sagacité* de cet illustre martyr de la liberté. A l'époque du jugement du tyran Capet, Marat me dit, en parlant de Robespierre : « Tu vois bien ce coquin-là?—Comment, coquin?—Oui, cet homme est plus dangereux pour la liberté que tous les despotes coalisés. »—Marat a ajouté : « S'il n'est pas sincère. »—Honneur à Marat! vive Marat! »

Bonnias, qui est révolutionnaire en diable, et qui, sans doute, n'était pas le dernier dans les manifestations des 17 mars et 16 avril, savait du moins pourquoi l'Hôtel-de-Ville fut toujours un lieu de rendez-vous : « Lorsque quelque grand danger a menacé la patrie, c'est toujours à l'Hôtel-de-Ville que se sont réunis les bons patriotes. De ce lieu si célèbre dans les annales de la Révolution, partira aujourd'hui encore le signal du salut de l'État. Dignes représentants, véritables amis du peuple, soyez les bienvenus dans la maison du peuple! »

Henri Bonnias est tellement en train de se livrer à ses joyeusetés, qu'au beau milieu de la séance du 9 thermidor, à l'Hôtel-de-Ville, il interrompt la scène pour faire arriver la la maîtresse de Barras : elle s'introduit par des chemins de derrière, absolument comme, au 17 mars, fit l'ami de Bonnias, Sobrier, le chef de la police de Lamartine. La maîtresse de Barras s'y connaît; elle a préparé une chaise de poste et un passeport qui attendent tranquillement M. Saint-Just *à quelques pas de là*.—Saint-Just, qui a toujours beaucoup d'à-plomb dans le drame de Bonnias, répond à son amante : « Ta démarche me touche... tu as fais ton devoir, mais... — Ma résolution est prise, dit l'autre; l'amour... je le jure... morts ou en vie... Quel saisissement... mes forces m'abandonnent... » Enfin, ce pauvre Saint-Just, fort embarrassé d'avoir à soigner une femme qui s'évanouit, pense : « Elle expire peut-être! » Et la transporte dans une autre pièce.

Saint-Just, qui s'est écrié : « O ciel! » revient pour saluer Robespierre. En attendant, voici l'agréable conversation qui s'engage devant lui entre Coffinhal et Henriot. « Où nous réfugier? — Lâche, je t'ai sauvé la vie aujourd'hui, et je remercie le hasard de ce qu'il me fournit, avant de mourir, l'occasion de réparer cette sottise. » Et Cofinhal jette Henriot par la fenêtre. — Saint-Just a encore besoin de parler et s'adresse à Lebas : « Lebas, rends-moi un dernier service : donne-moi la mort! — Je me dois la préférence! » répond Lebas.

Enfin, le drame va finir, Robespierre est perdu. Mais Saint-Just, *calme et les bras croisés*, apostrophe Robespierre, et la maîtresse de Barras, plus fine et plus rouée qu'eux tous, ne se rate pas, elle : elle se frappe d'un coup de poignard et meurt à ses pieds. Barras, qui est présent à cette dernière scène, se couvre le visage.

Jamais je n'ai rien vu de plus drôle, jamais rien

de plus décousu, de mieux travesti. La belle invention dramatique pour glorifier les *saints* de la Montagne! — En faisant tomber le rideau là-dessus, je voudrais en avoir autant à faire sur les autres œuvres de Henri Bonnias; mais le public s'en plaindrait. J'achève ce portrait.

Bonnias a figuré dans divers procès politiques, et je le trouve, dès 1831, dans celui de la Société des Amis du peuple. Sa bonne tête et sa petite réputation le tinrent toujours un peu dans le souvenir des démocrates. Il fut ensuite secrétaire de Voyer d'Argenson. Je pourrais à ce propos scruter sa conduite privée, mais Dieu m'en garde. Je constaterai seulement que le frottement de d'Argenson et de Buonarroti lui fit prendre une couleur de communisme, et certes d'Argenson n'eut point pris pour secrétaire un homme qui ne fût point en conformité d'opinions avec lui. — Sur la tombe de d'Argenson, Bonnias résuma sa pensée : « Buonarroti! d'Argenson! le souvenir de votre belle et sainte amitié fera concevoir à tous que la réalisation de l'égalité est possible en ce monde de toute autre manière; je veux dire : *par la fraternité!* » L'avénement du socialisme est toujours annoncé par la fraternité dans l'égalité.

A la Révolution de février, Bonnias, qui n'est pas estimé, fut mis de côté avec dédain. Il se jeta à corps perdu dans la *Société républicaine centrale*, cajola Blanqui, pérora dans son club, et fit les motions les plus hardies : c'était dépit, colère rentrée. Un jour Lamieussens le prend par le bras, en ma présence, l'engage à se séparer du club de la rue Bergère..... Bonnias assista le lendemain à l'ouverture du Club de la Révolution. Cette conversion a-t-elle une moralité? Pour prix de son abandon, — Bonnias fut un jour nommé préfet.

Bonnias a commencé et fini par un ridicule. Ce gros joufflu, qui se trouvait bien en face des assiettes de l'Hôtel-de-Ville et de l'Intérieur, crut que sa mine serait aussi agréable aux électeurs qu'à Caussidière, Marrast et Ledru-Rollin : il eut l'audace de se mettre sur les rangs à la représentation nationale.

« Voici, dit-il, les titres dont je puis me prévaloir : Pendant trente ans j'ai conspiré; j'ai lutté de toutes mes forces, par la parole, par les journaux, par les livres; comme publiciste et homme d'action; devant les tribunaux, du fond des cachots, et les armes à la main. » En vérité, n'est-ce pas honteux d'étaler de pareils titres! Mais les électeurs ont fait justice de cette bouffonne prétention; de même, plus tard, il fut mis à la porte de sa préfecture. Bonnias est un de ceux qui virent dans la victoire de février une exploitation; ils se sont rués sur les préfectures, sur les ministères, sur les administrations. Dieu! fallait les voir comme ils étaient fiers! ils se redressaient comme des ânes qui mangent du son. — Bonnias est rentré dans son ombre, honteux de sa ridicule personnalité.

Raisant. — Un mauvais plaisant a présenté ce garçon-ci comme un homme cruel et dangereux Raisant n'a de dur qu'une certaine façon de parler et de faire; il est plutôt roide que méchant.

Il est orgueilleux, prétentieux à l'excès. Son air *en dessous*, ses idées qu'il exprime difficilement lui donnent une mine irritée : un orage gronde toujours en lui... c'est que, n'ayant aucune idée nette, il est obligé naturellement de se contenir. Depuis quelques années il devint sombre : c'est que son patrimoine diminuant de petit à petit, et réduit à une très-simple expression, allait le forcer à travailler pour vivre, quand le 24 Février éclata. Voilà son caractère.

Pour ses idées, il est socialiste. Mais un socialiste manqué, car rien de net et de précis n'est jamais entré vingt-quatre heures dans son cerveau. Il a été communiste, puis il a envoyé au diable les communistes. Il s'est tourné ensuite vers le huitième ciel de Pierre Leroux, et parlait de transmigration des âmes comme un disciple de Pythagore : mais n'ayant rien trouvé d'applicable et de terrestre dans l'idéal du philosophe de Boussac, il le planta là comme un homme embêtant. Il vint à se jeter dans des associations partielles d'industries, et y perdit de l'argent. Pris au piége, désillusionné des hommes, il soupira de nouveau après les retraites de Boussac et partit s'y cloîtrer : mais ne pouvant abandonner aux volontés des autres, aussi imparfaits que lui, la direction de sa liberté humaine, il prit celle de s'en aller encore, et s'en alla. Il avisa un nouveau genre de socialisme connu sous le nom de *Religion fusionnienne*, et tenta avec le grand prêtre une fusion des systèmes sociaux ; mais l'inventeur de ce nouveau système, son compagnon, lui ayant déplu, il s'isola et lança tout seul, vers le mois de décembre 1847 ou janvier de cette année, une profession de principes assez burlesque.

Raisant est le véritable alchimiste de la science sociale : « L'univers, dit-il, est le grand atelier des êtres, au sein duquel ils s'élèvent sans cesse dans leur perfectionnement. » — Il a fait cette phrase pour y fourrer le mot *atelier*, et pour intituler son factum *Credo des Travailleurs*.

« Leur société reflète ce grand archétype de la création : l'*intelligence* dirige le *sentiment*, celui-ci anime les *metteurs en œuvre*, et l'un et l'autre, se complétant mutuellement, forment la trinité nécessaire à l'unité sociale. » — Il a voulu casser son encensoir au nez de Pierre Leroux en lui prenant cette phrase.

« Chaque groupe, à son tour, dans sa spécialité, répète cette trinité : Ceux qui découvrent et perfectionnent et qu'on nomme *ingénieurs ;* ceux qui *embrassent et stimulent* la mise en œuvre, ceux qui *conquièrent* et incarnent la pensée.

» Et groupe général et groupes particuliers, indivis comme la trinité humaine et familiale, se constituent et s'organisent comme la puissance, le consentement et la pensée de tous leurs membres. Dès lors, chacun représente la liberté et le droit individuel, — tous réunis, le consentement ou le sentiment général, — d'où résulte la loi, l'esprit directeur.

» Cette autorité suprême, expression de tous et de la vie elle-même, coule à son tour dans tous les pores qui lui ont donné l'existence. Divisée en trois commissions, la première est gardienne du dogme, du culte et de la direction spirituelle ; — la seconde, de la morale, des arts et de l'éducation ; — la troisième, des travaux, de l'hygiène et de la répartition des produits. Et ces trois commissions réunies en un concile permanent agissent comme une unité vivante, en se pénétrant mutuellement.

« De cette façon, chaque groupe particulier, avec sa constitution propre, et les groupes réunis, avec leur administration *communale*, sont traversés par ce grand artère social qui leur porte la vie, l'esprit et la direction centrale. » — On reconnaît sous les voiles de ces étranges paroles une lueur de communisme.

Enfin, voici ce qu'il prend au fouriérisme. C'est décousu, ça ne sent ni l'étude, ni l'enthousiasme, ni la conviction d'un penseur, d'un sectaire, d'un révolutionnaire : « Et chacun, libre dans sa pensée, son amour et son activité de concourir *humainement* à l'agrandissement de son être et de celui de la société, reçoit toujours par le milieu qu'il occupe et qui doit répondre à son rayonnement, ce qui convient à ses besoins, à ses efforts et à son intelligence.—Dès lors, *le signe qui représente l'échange des produits naturels* dans cette grande communion des êtres, doit être toujours en rapport avec ce que nécessitent les fonctions pour avoir leur plein exercice, et il doit même, pour que chacun puisse exercer sa liberté, son amour et ce qu'il croit nécessaire et utile, pouvoir se cumuler productivement dans l'association, et dans l'intérêt même de la société, ou encore pour en faire don à ceux qu'il juge les plus dignes ou les plus nécessaires à son développement. »

Peut-on divaguer de la sorte? Ce n'est pas tout. Je voudrais vous donner son mot sur la femme, l'enfance et la famille, *dans cette grande communion des êtres*. Mais de la vie à la mort passons vite, puisque le chemin est si court : « Que la mort, s'écrie-t-il, cette sublime transfiguration qui nous élève en nous épanouissant dans tous, vienne, comme cette flamme arômée qui consume et dilate les cadavres, nous consumer dans la même unité, en nous pénétrant plus magnétiquement dans notre aspiration vers ces âmes qui s'étendent alors à des régions plus divines. »

A voir de pareilles excentricités, ne dirait-on pas que leur auteur est un être maladif et fluet? Non pas; Raisant est un gros garçon bien portant, bien rond, figure parfaitement remplie, un gros rougeot. Je ne puis résister à vous citer sa péroraison : « Dès lors, semblables à ces manifestations sensibles de la vie qui s'élèvent fluides par les créations supérieures, tout en conservant plus d'action sur la terre qu'elles fécondent et qu'elles épanouissent; de même l'homme, en s'élevant à Dieu par ses manifestations supérieures, doit répandre autour de lui toutes les richesses qu'il y a puisées, pour que l'humanité et la nature, en largesses, les lui rendent au centruple multipliées. » —Dira-t-on que celui qui a écrit ce fouillis est un homme bien trempé? qu'il soit fougueux, qu'il ait été conspirateur; qu'il ait mangé une fortune à ce jeu là, soit.—Après la République, il fut tour à tour gouverneur du Raincy et du Luxembourg : on lui devait une restitution !

Raisant se fit l'intime de Sobrier, trôna au Club de la Révolution. Lamieussens et la police le faisaient *aller*. Il flanait dans les salles de l'Hôtel de Ville et de l'Intérieur bras-dessus bras-dessous avec Bonnias, et on les regardait tous deux comme les moutons d'un troupeau qu'on jouait. — Raisant se servit sans façon de son titre de membre de la commission des détenus pour enrégimenter les révolutionnaires sous les ordres de Caussidière et de Sobrier. Il engageait les malheureux qui s'adressaient à lui à se soumettre aux ordres de la police républicaine. Les gens de la trempe de Raisant ne servent dans les partis qu'à être jetés en avant pour éblouir le peuple et le leurrer. Le rôle des roués de la République rouge a été de se les attacher, afin de conduire le peuple avec des mots, au risque de pousser le pays a une catastrophe d'autant plus terrible que le gâchis des idées est effroyable dans ces têtes-là.

Richard de Lahautière. — Lahautière peut être regardé comme une transition entre l'école de Charles Teste et celle de Pierre Leroux. Il participe des deux substances et a communié sous ces deux formes.

Avant 1840, il était collaborateur de Laponneraye à l'*Intelligence*, où il chercha un des premiers à introduire les idées sociales. Son journal la *Fraternité*, qu'il fonda en 1841, fut la première feuille qui aborda de front et prêcha ouvertement la doctrine de l'Éga-

lité. Il fit hardiment lever la tête au communisme, avant même que Desamy, Pillot, May, Cabet, n'aient, de leur côté, abordé les systèmes égalitaires sous une forme différente. — Bientôt Lahautière quitta la *Fraternité*, qui ne tarda pas à sortir de la voie de philosophie sociale où les principes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme étaient conservés. Après Lahautière, ce journal fut tour à tour déiste et matérialiste. Déiste avec Ballon et la nuance de Charles Teste; puis matérialiste avec Brige; enfin redevenu religieux avec Savary et ses anciens rédacteurs.

Lahautière est plus connu par un petit volume qu'il dédia à Pierre Leroux, *de la Loi sociale*. A l'apparition du livre de l'*Humanité* par le philosophe de Boussac, Lahautière se prit d'une belle passion pour ce *beau* livre. « C'en est fait, s'écria-t-il, la société chrétienne a désormais fait son temps, c'est vers le communisme que marche l'humanité ! »

La modification n'existait que dans la tête du jeune Richard, qui devint mystique et s'inspira du chef-d'œuvre de son maître, tout en conservant, bien terrestrement, hélas! des idées plus matérielles.

Ce mélange bizarre, cet air inspiré s'épanouit à chaque page de la *Loi sociale*. Il plante son drapeau tout d'abord : « Je viens développer les principes de la communauté ! » — Il fait bien de le proclamer, on ne s'en apercevra pas plus tard.

« Au milieu d'un siècle sans foi, dit-il, je me lève animé d'une conviction ardente; serai-je entendu? Riches et pauvres, écoutez : c'est votre affaire qui s'agite, c'est votre intérêt qui est en question, c'est le bonheur de l'humanité qui se discute... Et d'abord le bonheur est-il fait pour l'humanité? Oui, mon cœur me le crie, ma raison me le révèle, la tradition me l'enseigne. » — Dans un style plein d'emphase, sans coutures et bourré d'apostrophes, Lahautière continue : Tu ne le crois pas, ô riche! Tu ne le crois pas, ô prolétaire! Tu ne le crois pas, ô femme! Tu ne le crois pas, ô artiste! — Puis il en revient à l'Évangile.

L'Évangile, comme on sait, joue un grand rôle dans les argumens du communisme; mais ces argumens sont ressassés, et Lahautière en va vite chercher d'autres dans le *beau* livre de l'*Humanité*. Savez-vous alors pourquoi il est communiste? Voici : — « Quel est donc ce lien mystérieux qui unit les pères aux enfans, les générations passées aux générations à venir? Nous avons bien actuellement l'idée que les hommes ne forment qu'un corps dans l'espace, et que si un membre de ce vaste corps, qu'on nomme humanité, souffre en Angleterre, en France, en Europe, en Amérique, toute l'humanité est intéressée à cette souffrance et souffre par lui : et voilà pourquoi nous voulons le bonheur commun ! » — Certes, ce *voilà* est un fameux argument, qu'en dites vous ?

C'est pourtant de cet illuminisme, plus fort que le système de la transmigration des âmes, qu'on veut nous faire une religion : sur quelle herbe ont donc marché tous ces gens là ? Leur pape est prêt, soit dit sans façon : « Chaque homme est immortel par l'humanité et n'est immortel que par l'humanité et en elle ! Révélation du philosophe Lessing remise en lumière par Pierre Leroux, révélation sublime et vraie ! Et voilà pourquoi nous sommes intéressés au bonheur de nos enfans : nous revivons en eux ! » — Que dites-vous de ce *voilà ?* Quelle logique !

Encore si ces divagations étaient destinées à quelques intelligences ; mais non, ce sont des écrits destinés aux masses pour détruire en elles toute idée nette, pour y porter le chaos ; et le chaos et le désordre en résultent dans les faits, quand les révolutions font descendre les sectaires dans la rue.

Pour donner au prolétaire un grand amour de soi on le fait immortel ici-bas. — « Homme ! tu as vécu autrefois, tu vivras dans l'avenir ; jamais ta vie ne s'est éteinte et jamais ne s'éteindra : l'homme est immortel dans l'humanité. »

Ce panthéisme est très-adroit ; il veut profiter du moment où, la foi baissant dans le cœur des masses, les masses ne peuvent se détacher de l'idée de Dieu. Ce panthéisme arrive à propos et leur dit : « — Entendez-vous Jésus crier du haut de sa croix : Je ressusciterai le troisième jour ! Les juifs et les païens avaient ri, disant : C'est un fou ; les chrétiens se prosternèrent, disant : C'est donc un Dieu ! Non, dit le disciple de Pierre Leroux, Jésus n'était ni un fou ni un Dieu ; c'était un homme pénétré de cette conviction que l'homme ne meurt pas. » Je parie que Jésus-Christ, tout philosophe qu'il était, n'était pas aussi fort que Lahautière, et n'avait pas deviné cela.

Il y a bien autre chose qu'a trouvé Lahautière ; il a déterré, je ne sais où, que les Jacobins ne juraient que par la doctrine de *l'humanité* ; « que les martyrs du progrès et de la liberté, à toutes les époques de lutte solennelle, et *nos pères de 93 étaient animés de cette idée profonde.* » Ainsi, voilà Jésus-Christ et les conventionnels qui sont morts pour le triomphe de la doctrine de Pierre Leroux.

Ne recherchons pas plus longtemps si Pythagore et ses disciples n'ont pas quitté cette terre, et si les secrets du Grand et du Petit Albert ne sont qu'une contrefaçon des idées de Pierre Leroux. Reposons-nous un peu sur les terres de la communauté, le véritable terrain de Richard Lahautière. « Je vous trouve bien téméraires, ô hommes, de venir parler de propriété? » — Ah! mais oui ; mais n'allons pas

plus loin et finissons-en. Lahautière, j'ai beau chercher, ne laisse entrevoir à travers ses ô riches! ô pauvres! ô sourds! ô aveugles! que ces trois lignes qui ont un sens socialiste à mes yeux ou à mes oreilles: « Donnons à chaque membre de l'association humaine, à chaque ouvrier son travail, sa place et son salaire, dans une égale et juste répartition. »

En un mot, rien de plus incomplet, rien de plus faux. Et voilà pourtant, malheureux parti démocratique, malheureuse République démocratique et sociale, la crême de tes hommes, ceux qui ont mené l'opinion, qui renversent un ordre social pour un autre auquel ils ne voient goutte, qui ont pendant quinze ans dirigé les journaux, lancé des pamphlets, et sillonné le cœur des masses des extravagances les plus impardonnables.

Neanmoins, je veux me raccommoder avec Richard de Lahautière. J'avoue que c'est une nature ardente, mais douce, aimable; c'est un homme bien élevé, de bonnes manières, une tête de poëte. Mais, pour Dieu, le Christ et sa sainte Eglise! qu'il ne s'occupe plus de l'âme des bêtes et de la transmigration de la nôtre.

Thoré. — Autour de Pierre Leroux, dont nous donnerons un profil étudié, qui voyons-nous figurer dans cette Galerie révolutionnaire? Aucune personnalité remarquable, aucune de ces individualités qui résument un système, s'incarnent en lui et le produisent. — Le Club de la Révolution pris en masse représentait d'une manière plus complète, plus affirmative, l'idée sociale dont Pierre Leroux est le chef. Raisant, Thoré, Maillard, Théodore Bac, Pelletier et leurs amis,—à part Barbès et quelques autres qui se rattachent à la doctrine des anciennes sociétés secrètes, c'est-à-dire à la doctrine communiste de Charles Teste et de Buonarroti, — Raisant, Thoré, Maillard, Pelletier, Théodore Bac et leur compagnie, ne jurent que par Pierre Leroux, leur grand-prêtre.

Je place ici Thoré, non pour le grandir, mais parce que, par un de ces bonheurs populaires irréfléchis et incompréhensibles, il a été exalté lui-même au premier rang, et porté, à l'égal de Raspail, candidat à la représentation.

Quand, après Février, le club de Blanqui s'ouvrit sous le nom de *Société républicaine centrale*, Thoré voulut parler; mais la foule, indisciplinable le lendemain d'une révolution, ne l'écouta point. Thoré vit qu'il ne dominerait pas à côté de révolutionnaires plus forts que lui Blanqui ne lui offrit point la présidence; Thoré, qui voulait se produire, se retira.

Thoré est un homme prudent, sage, roué; il s'est occupé d'affaires comme un artiste et d'art comme un homme d'affaires. C'est un homme d'esprit; il a l'apparence d'un caractère violent; mais c'est simplement un voltairien, un esprit sceptique, un matérialiste; on ne sent point d'âme dans ce qu'il écrit: il a le verbe roide, la barbe longue et le chapeau pointu.

Ce n'est pas un révolutionnaire tranché; il n'est ni avec le *National*, ni avec la *Réforme*, ni avec les communistes; il est socialiste à sa façon, presque tout seul; C'est son travers.

Thoré est rancunier; il a fait six mois de prison pour délit de presse, un vrai délit républicain; mais il a été également attaché au *Constitutionnel* pour des compte-rendus d'art. Cette contradiction n'est qu'apparente: tout démocrate sceptique aime l'or, et Thoré, tout ambitieux qu'il est, attend gaîment dans les délices que sa république arrive.

Thoré est un panthéiste comme Sand, comme Pierre Leroux; c'est le système religieux de Pythagore, sur lequel il a enté des pointes d'esprit contre le Pape et le clergé, à la façon du dix-huitième siècle. Il parle de la *transfiguration de l'humanité*, avec une pompe d'expressions et une magnificence d'idées qui éblouit, puis il vous traite *les abbés* par dessous la jambe et lestement; de la papauté romaine il n'en fait pas grand cas.

Je pourrais facilement faire rentrer les idées de Thoré dans la formule communiste: « à chacun selon ses besoins, par chacun selon ses forces, » quoique Thoré ait voulu en 1840, avec quelques autres démocrates, Henri Cellier, par exemple, instituer une *jeune démocratie* dont ils étaient le drapeau. A cette époque, ce qui mettait Thoré en opposition avec les communistes, c'est que cette fraction du parti ne se basait guère, ou ne se basait ouvertement que sur la doctrine de Babœuf. Depuis, les circonstances ayant transformé le parti, T. Thoré a donné la main à Barbès communiste et à Pierre Leroux socialiste; il a fondé la *Vraie République* dans un esprit nouveau, donnant aux aspirations révolutionnaires et socialistes qui l'animent des couleurs chevaleresques qui fascinent les masses et les attachent. Thoré est ainsi devenu une des personnifications de la République démocratique et sociale. Il a fait acte de loyauté, d'honnêteté, de vérité, de grandeur, en frappant de désaveu la candidature de Ledru-Rollin.

Pelletier, aujourd'hui représentant du Rhône, est un prolétaire dont la vie a été éprouvée par des transformations assez bizarres. Il fut d'abord l'ami de ces redoutables révolutionnaires que le corps d'état des cuisiniers a jetés dans nos troubles civils, comme Flottes, Napoléon Bazin, Lefèvre, que les condamnations politiques ont fait connaître. D'une trop faible

santé pour continuer son métier, il se fit compositeur typographe et embrassa plus particulièrement les idées de Pierre Leroux; il s'entendit avec Raisant et Robert (du Var) pour poursuivre, dans une revue mensuelle, intitulée la *Démocratie*, la réalisation du système social exposé par le maître dans son *beau* livre *de l'Humanité*.

« Nous n'hésiterons pas, disaient-ils dans cette revue dont Pelletier était le gérant, à manifester notre foi en nous inspirant plus directement du philosophe français qui nous apparait comme le plus profond interprètre des besoins de notre époque, nous voulons parler de Pierre Leroux qui vient *prophétiser du haut de la science les funérailles* de toute aristocratie et l'avénement prochain de la communion humaine. »

Pelletier est un homme à pensées mobiles, peu tenace, véritable soupe au lait. Las d'une vie assez triste, il alla en province recueillir l'établissement d'un de ses parents et se trouva en position de viser à la Représentation. Ce n'est pas un bien grand révolutionnaire que cet homme, et il ne compte que pour faire nombre avec ces représentants de la Montagne dont Proudhon se moque agréablement dans un de ses récens écrits.

Ce n'est pas non plus un socialiste bien terrible, une capacité remarquable. Il est prétentieux à l'excès, et son amour-propre l'a poussé à publier une brochure qui n'a rien de neuf, sur un des mille moyens exposés pour atténuer la misère des travailleurs.

Pour les questions vitales de la démocratie, nous lui souhaitons un organe moins sourd, une voix plus claire et des poumons plus solides. C'est un être frêle, mais tenace, têtu, figure anguleuse, esprit taquin; il vous embête! il vous scie! De la vanité, beaucoup de vanité dans cette tête-là; de l'emphase aussi, beaucoup d'emphase; il parle toujours, il se pose, il a de la morgue, et c'est trop pour un travailleur parvenu à la puissance.

Robert (du Var.) — Je fais passer rapidement devant la lumière les pâles physionomies de socialistes qui se groupent autour de celle de Pierre Leroux. Robert du Var, un des plus fervens, m'apparût pour la première fois lors de la Revue qu'il publia avec Raisant et Pelletier du Rhône. Leur œuvre ne fit ni fureur, ni fortune; mais elle mit en relief Robert, dont la plume n'était pas sans énergie.

Robert fut prêtre; et, malgré cela, malgré aussi les doctrines sociales du philosophe de Boussac, qui enveloppent l'esprit des vapeurs du mysticisme, Robert reste, humainement parlant, dans un ordre d'idées assez révolutionnaires.

Il publia en concurrence avec l'*Histoire du travail*, de Virçard, une *Histoire de la classe ouvrière;* et l'on trouve, dans son livre, des pages pleines d'attaques contre la bourgeoisie; à propos des insurrections du Tiers-Etat, il proclame la légitimité des insurrections populaires:

« Il sied mal, dit-il, à la bourgeoisie actuelle, dont les premières libertés furent baptisées par la violence et le sang, de ne pas comprendre tout ce qu'il y a de légitime et de juste dans les aspirations des prolétaires modernes à échapper *d'une manière quelconque*, à la tyrannie du Capital. »

Robert, on le voit, ne restait point suspendu dans les idées nébuleuses du maître et se jetait volontiers dans le mouvement révolutionnaire. Il avait réuni autour de lui plusieurs communistes; il avait voulu ouvrir des conférences, mais son activité s'était ralentie. Depuis février il a ouvert un club; mais rien d'extraordinaire ne l'a fait remarquer. Sa physionomie s'efface, et dans le flot qui monte, dans le courant démocratique et social qui nous engloutit, son individualité disparaît.

Armand. — Armand n'est pas un homme politique, c'est simplement un adepte de Pierre Leroux. Purement socialiste, Armand ne croyait pas, la veille du 24 Février, à la possibilité d'une révolution politique qui amenât le règne des idées sociales. Il raillait agréablement les révolutionnaires et les traitait d'*utopistes*. Ce brave garçon ne voyait pas qu'il n'y a d'utopistes que les socialistes couleur de rose, et que le moindre maçon, avec ses idées sociales qu'il émet dans les clubs en plein vent, est plus revolutionnaire et plus fort que la secte entière de Pierre Leroux.

Armand n'est pas orateur. Il ne sait rien penser en dehors d'un petit cercle d'idées qu'on rencontre dans Pierre Leroux. C'est une de ces imaginations malades qui se sont produites depuis la République dans le Club de la Révolution. Je fais le public juge de mes appréciations.

« Que sert de lutter contre la tyrannie sur des barricades, si nous ne détruisons pas la tyrannie que nous portons en nous, l'égoïsme? Cessons de nous plaindre; nous n'avons pas su dépouiller les misères du passé et régénérer l'Humanité en nous. Si l'esclavage, l'ignorance et la haine remplissent le monde, si l'anarchie et l'inégalité gouvernent, c'est que l'amour n'est pas entré dans nos âmes. Songez-y bien, la République vers laquelle nous aspirons, la République des libres, des égaux, des frères, ne pourra se réaliser tant qu'une foi commune n'échauffera pas vos cœurs, n'éclairera pas notre intelligence, comme un seul soleil échauffe et éclaire le monde.

» Eh quoi! nous tendons tous au même but, le bonheur de tous par le bonheur de chacun, et, au lieu d'y marcher unis, nous prenons chacun des routes différentes, et, comme ces oasis trompeurs que le soleil du désert fait voir au voyageur fatigué, le bien semble fuir devant nous.

» Vous le voyez, la cause du mal, c'est la division. Élevons donc la sainte bannière de l'unité et marchons à son ombre. Alors nous serons forts et conduits par la raison et l'amour; nous monterons au faîte de la montagne où l'Éternel dicte ses lois. »

Savez-vous ce qu'on trouve au-dessus de la montagne? Le même écrit va nous l'apprendre; on trouve le philosophe de Boussac : « Oui, place au plus *vaste* génie des temps modernes, place au *modeste* Pierre Leroux! » Sans M. Armand et le journal du Club de la Révolution, on ne se douterait pas que M. Pierre, en compagnie de ses disciples, se fût assis quelquefois à côté du bon Dieu.

Peut-on avoir l'esprit aussi souffreteux et aussi malingre! Quelles misères sociales on étale à nos yeux et on menace de répandre sur nous. Décidément, ces messieurs devraient bien se dépouiller eux-mêmes de leurs misères et régénérer l'humanité en eux.

R..., un transporté de Juin. — Si la situation m'apparaît des plus sombres, c'est que l'Etat est miné de toutes parts. Je vois s'élever du sang des funèbres journées de juin une vapeur de socialisme qui monte au cerveau des masses et obscurcit leur intelligence. On ne discute plus, on tranche. « Qui n'est pas avec nous est contre nous. »

Pour mieux peindre les caractères généraux de la lutte qui se prépare, je prends à dessein un transporté de juin. — Certes, ce n'est point un grand seigneur de la science sociale, c'est un humble prolétaire que le Capital a élevé à la condition de Travailleur-libre, ce qu'on nomme vulgairement *un homme établi*, ayant enseigne et boutique sur la voie publique, comme un grand seigneur a pignon sur rue. Oui, cette qualité de *Bourgeois* ne l'a pas distrait de ses préoccupations socialistes, et le Capital le compte, dans les rangs serrés et confus de la démocratie, comme un de ses plus redoutables adversaires.

C'est R... qui va se charger, pour ainsi dire, de nous expliquer la transition qu'il y a entre l'abolition du Capital et l'avénement des doctrines égalitaires qui aboutissent à la Communauté.

R..., pour avoir voulu faire de la propagande dans la Bourgeoisie parisienne, s'est vu le 24 juin, quoiqu'il n'ait point pris part à l'émeute, appréhendé au corps, garroté, conduit dans les casemates et expédié sur les pontons. Là, sans doute, il explique le Droit au travail et fait des prosélytes; là, sans doute, il fortifie les faibles, et la foi vivace qui l'animait s'exhale aux cris de vive la République démocratique et sociale!

Je vais vous donner comme un écho de lui-même, et, pour que son profil vous frappe mieux, je vais le laisser parler. Il procède logiquement; il saisit corps à corps le Capital. C'est qu'en effet la lutte du Capital avec le Travail, — lutte où le Capital non pas seulement comme signe d'échange, mais comme travail accumulé, a pour adversaire le *Travail*, c'est-à-dire toute œuvre physique, intellectuelle et morale, — est le premier coup porté à la société actuelle. Puis-je mieux l'exposer que par la bouche d'un transporté?

« Qu'un individu, dit R...., après 30 ans de travaux, parvienne à réaliser une somme de 30,000 fr. par son économie, et, qu'au bout de ce temps, il lui prenne envie de ne plus travailler, il est autorisé à prélever sur le travail d'autrui, et tous les ans, la vingtième partie de son capital, sans entamer jamais ce capital. Ce prélèvement est connu sous le nom d'intérêt. Un capital quelconque ne croît donc pas de cette vingtième partie sans le secours du travail, pas plus qu'une maison sans la louer, ni un champ sans le cultiver.

» Mais est-ce que ce capital, c'est-à-dire le travail mis en réserve, qui ne se détériore pas aussi vite qu'une maison, et qui n'est pas imposé, pourquoi ce *travail capitalisé* doit-il être plus inviolable que le travail présent qui seul peut faire valoir la possession du premier? Qu'arriverait-il si le travailleur, craignant de perdre, lui, le fruit de son labeur par une faillite, restait dans l'inaction? Le capital serait forcé, pour vivre, de travailler lui-même, ou de rester dans l'inaction et d'entamer son capital, et ce capital, n'étant plus alimenté par le travail, serait bientôt tari.

» Je sais bien que le capitaliste, comme détenteur des outils de travail, dit à qui veut l'entendre : Si je n'avançais pas mon local, le travailleur resterait sans gîte; si je n'avançais pas mes capitaux, le commerce et l'industrie resteraient paralysés; si je ne livrais mes champs, l'agriculture resterait dans l'inaction et les travailleurs ne pourraient gagner leur vie, soit dans l'agriculture, soit dans l'industrie. Et enfin, il ajoute : Le besoin de manger force l'ouvrier au travail.

» Qui le sait mieux que nous? Aussi, loin de nier la nécessité du travail, nous avouons que si les détenteurs du travail s'abstenaient de livrer eux-mêmes leurs capitaux, l'agriculture et l'industrie étant suspendues, il en résulterait que, capitalistes comme tra-

vailleurs, manqueraient également de tous les produits et seraient bientôt morts de faim.

» Mais alors, pourquoi le travail présent n'est-il pas protégé par la loi aussi bien que le travail capitalisé; et tout gouvernement ne devrait-il pas favoriser, même dans l'intérêt de la société, et pour la sécurité propre, le travail dont l'organisation ferait sa force ?

» Voici, au contraire, ce qui a lieu :

» Le détenteur des instrumens de travail dit au travailleur : « Si tu veux que je t'accorde *le droit au » travail*, tu seras corvéable de la vingtième partie de » ton temps, et, pour être logé, de la vingtième par» tie encore. »

» Mais comme le capitaliste ne veut pas se donner la peine de faire valoir par lui-même ses capitaux, il le cède à un entrepreneur, moyennant le prix de la vingtième partie du fruit des travaux à entreprendre. L'entrepreneur étant spolié d'un vingtième par le capitaliste, d'un autre vingtième pour son logement, et d'un vingtième encore pour les matières qu'il tire de mains intermédiaires, voilà déjà le travail grevé de trois vingtièmes! Mais la *confiance* que le capitaliste accorde à l'entrepreneur, toute usuraire qu'elle soit, l'entrepreneur s'en fait une arme, et pressure d'abord pour le capitaliste, pour son propriétaire, pour ses matières premières, pour sa nourriture, puis encore pour son propre compte.

» Voilà donc le travailleur corvéable pour le capitaliste, corvéable pour l'entrepreneur, corvéable pour le propriétaire de l'entrepreneur, corvéable pour la nourriture de son patron, puis pour la sienne, pour son logement, etc., etc. ; de sorte que, dans vingt ans, le travailleur paie les instumens de travail et ne les possède pas ; il paie le droit au travail et il ne l'a pas ; il paie son logement et celui de son patron, et il n'a pas un endroit où reposer sa tête. Il a payé l'équivalent d'un capital qui pourvoierait grandement à sa nourriture et son entretien, et il n'a que le dénûment le plus complet; de sorte que le travailleur qui travaille soixante ans, paye trois fois le droit au travail, ainsi que les outils de travail, et son logement et celui de son patron, et, en perspective il n'a qu'un fossé ou l'hospice, heureux encore s'il est reçu dans ce dernier asyle.

» Par quelle vertu mystérieuse le capital, sous quelque forme qu'il existe, se trouve-t-il consommé par son auteur, tous les vingt ans, sans être diminué d'un atôme ? N'est pas une chose injuste de voir ce capitaliste en dehors de toute loi, puisque l'impôt, payé par le petit propriétaire qui n'a que son nécessaire, n'atteint pas le rentier millionnaire qui possède sa fortune en numéraire ou en rentes sur l'État ; car l'impôt étant prélevé sur le rendement du travail présent, solde seul le budget, tandis que le travail capitalisé n'est atteint en aucune manière, étant improductif.

» Quelques sophistes s'écriront que la Révolution de 89 fut unanime pour proclamer le droit de propriété inviolable et sacré. Je réponds que je n'attaque nullement ce droit, mais quelques-unes de ses conséquences illogiques et surbversives de toute société Que le travail mis en réserve, c'est-à-dire que le travail capitalisé appartienne à son auteur, je n'en disconviens pas. Mais de ce que vous ayiez le droit de possession, nous ne pouvons comprendre qu'il vous soit permis de déposséder les autres, en vertu de ce droit. Que dirait-on d'un individu qui, ayant une table bien garnie, ne toucherait pas à ses mets, et se donnerait, par cela même le droit d'être hébergé ailleurs. Le capitalist possède un capital qui est sacré, mais le travail des autres lui appartient-il ? Non, car ce serait par le fait de sa possession qu'il prendrait le droit de déposséder autrui : Droit illogique, droit anti-social Votre travail capitalisé est sacré, dites-vous, soit : mais que notre capital, à nous travailleurs, qui n'est autre chose que notre travail de tous les jours, soit reconnu avec le même privilège. »

R... discute et ne conclut pas; c'est que la conclusion est la négation du capital. Il dit au capital : Retire-toi ! Il le tue implicitement. C'est aussi la négation de l'industrie et du commerce; c'est l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme; c'est la cessation du travail disséminé; c'est l'association des travailleurs; c'est l'organisation du travail C'est plus même, il faut le dire pour bien comprendre, puisque une idée de communisme perce dans cette thèse : R... était un des plus fervens apôtres de la communauté.

Son abolition du capital dans les transactions implique que le capital n'a pareillement aucun droit à servir d'intermédiaire entre les associations partielles. Mais, dès qu'une association de travailleurs n'aura plus le droit, — moyennant son capital, c'est-à-dire son travail accumulé, — de prélever un bénéfice sur l'achat ou l'échange du travail, sur le travail même d'une autre association, il faudra évidemment en venir à ce qu'il y ait identité, communauté d'intérêt entre les deux associations; il faudra que chacune d'elles, propriétaire de ses instrumens de travail, absorbe toutes les industries qui se rattachent à elle, puisqu'elle n'aura pas le droit de les exploiter, et finisse par s'associer avec ses rivales dont elle n'aura pas davantage le droit d'exploiter le travail; c'est l'association universelle des travailleurs. L'abolition, la négation du capital y conduit tout droit.

R... ne se méprenait pas sur les conséquences de son exposé. Rompu à la discussion dans toutes les réunions communistes qui, depuis dix à douze ans, ont travaillé les classes laborieuses des grandes villes, il a plus d'une fois même exposé sa vie et sa liberté dans les conciliabules où la guerre civile était la conséquence de ces principes.

Il était cependant moins révolutionnaire que socialiste. Dans plusieurs occasions, il arriva qu'on eut à discuter sur l'opportunité d'un coup de main ou sur les avantages d'une révolution, eh bien, R... était de ceux qui ne voyaient pas dans les hommes du *National* ou de la *Réforme* des gens capables de mener *à bonne fin* le mouvement. Il laissait entrevoir cette pensée que, sous *tout* gouvernement, l'organisation du travail doit et peut être favorisée. Je l'ai classé à part dans cette galerie de la France révolutionnaire, parce qu'en effet, il se tint toujours à l'écart des coteries méprisant les uns, détestant les autres, travaillant de ses mains pour être libre de toute influence, et croyant qu'une Royauté aussi bien qu'une République pouvait introduire des réformes dans les relations du travail. Il n'est pas possible qu'il ait pris part à l'insurrection de juin. Dans un quartier où même l'émeute n'avait point pénétré, il a été reconnu par les gardes nationaux, saisi au collet comme un homme redoutable, et transporté comme insurgé.

Villegardelle. — Villegardelle est le Sieyès de la République démocratique et sociale. Auprès de lui Louis Blanc est étroit, Pierre Leroux n'est qu'un philosophe, Proudhon est incomplet, Thoré est du clinquant, Pecqueur est filandreux. Villegardelle a une valeur originale entre tous, parce qu'il les résume et les complète. Son plan est large, il rallie tous les systèmes. Si nous n'avons point à retracer sa physionomie révolutionnaire, puisque ce n'est qu'un homme d'étude, nous avons du moins à apprécier quelle a été son influence sur les débats socialistes, sur les luttes intestines, les querelles du parti, et nous dirons qu'elle a été grande, car il est parti du système de Fourrier pour arriver à la communauté, par une vigueur de logique, une force de raisonnement, une lucidité, une netteté, une vérité d'expressions et de vues qu'on ne retrouve chez aucun autre chef d'école. — Ce n'est point par un assemblage de mots, par l'éclat de la métaphore, qu'il captive votre esprit : c'est par l'exposition claire et simple de ses argumens qu'il frappe votre intelligence et la soumet.

Il faut donc le distinguer véritablement des hommes d'action et de propagande, des vrais révolutionnaires qui veulent introduire violemment la théorie dans le fait ; Villegardelle n'est qu'un penseur, un écrivain qui a posé isolément sa pierre au milieu du fleuve; je vais donc m'appuyer un moment près de lui pour considérer le cours de ce fleuve démocratique et social qui bat nos pieds de ses flots nombreux.

Villegardelle est communiste, franchement communiste; il accepte la *Production* du système de Fourrier, et combat sa *Répartition;* il explique l'*Egalité des salaires* de Louis Blanc comme une transition qui mène à l'égalité des fortunes; il combat le *Capital* et pousse le système de Proudhon jusqu'à la communauté. Comme il ne s'est pas frotté aux luttes révolutionnaires, et que les événemens n'ont pas menacé de le briser dans son existence, il n'a pas intérêt à voiler sa pensée sous les artifices du langage. Rien de plus curieux donc que de démontrer comment il enserre les socialistes les plus hardis, Proudhon, Louis Blanc, Fourrier, et les force dans les tenailles de sa logique à crier eux-mêmes qu'*ils sont communistes* sans miséricorde.

Il pose en ces termes toute la science sociale : — « L'économie politique a deux problèmes à résoudre : 1° La *production* la plus abondante des richesses avec la plus grande *économie* des ressources communes en travail ou capital; 2° La *répartition* la plus équitable des produits ou de leur valeur abstraite, entre les membres de la société. Ces deux questions, sans doute, ne devraient jamais être séparées, puisqu'elles touchent aux intérêts des hommes qui doivent ne jamais perdre de vue la question de la justice. — Cependant les économistes n'ont pas ajouté la même importance à ces deux problèmes. »

Entre ces économistes, Fourrier est le premier que Villegardelle condamne; il le condamne même pour ainsi dire à l'avance; il lui accorde une supériorité dans la première question, celle de production ou d'organisation, mais sur la seconde, « sur la question *de la répartition* des richesses, la théorie sociétaire paraît trop timide et trop en arrière des idées que le christianisme, la philosophie sociale du dernier siècle et la Révolution française ont fait entrer dans les esprits. »

Par ces paroles, Villegardelle sort de l'utopie pour entrer dans le révolutionnaire; pour tuer complètement le phalanstère, il ajoute : « — Lorsque nous trouvons dans Fourrier que l'association doit rétribuer chacun selon son *capital*, et tenir compte des inégalités de capacités, de force, d'intelligence autant que de la bonne volonté qui fait réellement le mérite moral, il me semble que, sur cette partie de la théorie sociétaire, il est permis d'élever quelques objections. »

La théorie sociétaire, c'est-à-dire le fourriérisme,

est ici condamnée par Villegardelle qui place *la bonne volonté* qui fait réellement *le mérite moral* au-dessus de la capacité, de la force et de l'intelligence. Les développements de la pensée de Villegardelle le conduisirent à fondre son idéal dans celui que l'école de Charles Teste, de Buonarroti a exposé et que nous avons fait ressortir dans le portrait de Savary, page 27 et suivantes (2e numéro) de cette publication.

Les systèmes, étonnés de leur parenté, de leur filiation, vont se rencontrer ici dans tout le nu de leur vérité. Ou le socialisme aura menti et ne sera qu'une utopie de passage, un de ces cataclismes qui bouleversent le monde comme la queue d'une comète, ou bien il sera une des phases successives de l'humanité qui s'en revêtira après en avoir abattu les pans inutiles. L'auteur de ces profils, nature chagrine et philosophique, révolutionnaire et désordonnée, n'a rien à attendre des pouvoirs qui se succèdent. Destiné, comme une feuille d'automne à voir un ordre social qui se jaunit, et une nouvelle ère souffler sur le monde, il est triste de la lutte ou de la chute de l'un, et des douleurs, ou peut-être de l'avortement de l'autre.

Le système social que Villegardelle nous annonce est celui de la Communauté. — « En étudiant les divers plans de réformes qui se sont produits depuis Platon jusqu'à nous, il m'a semblé que le système social qui avait pour lui la tradition la plus imposante, puisqu'elle part des premiers chrétiens et des Pères de l'Eglise, et se continue jusqu'à Morus, Fenélon, Mably, Morelly, etc., était aussi l'idéal de justice le plus épuré qui ait été apporté au monde.— Le système social auquel je fais allusion, rejettant toute idée de salaire, soit égal, soit inégal, admet, pour la distribution des travaux que chacun doit travailler *selon ses forces*, et pour la répartition des produits, que chacun peut recevoir *selon ses besoins*, dans la mesure, bien entendu, des ressources de la communauté. »

La réticence que Villegardelle apporte sur la possibilité de faire accomplir par le devoir les travaux pénibles et abjects, n'est qu'apparente. Cet esprit timide a trop de confiance dans la bonté de la nature humaine : il se hâte de nous le dire :

« Tout en admettant que la doctrine de la Communauté est puisée dans les enseignemens et la vie des premiers chrétiens, les esprits positifs trouvent qu'elle est trop favorable aux exigences capricieuses de ceux qui voudront augmenter la dose de leurs besoins et diminuer celle de leur travail. C'est pousser beaucoup trop loin, je crois, la méfiance envers les individus dont la moralité serait développée par les habitudes et l'influence d'une éducation commune. »

Allez dans les clubs, et vous n'entendrez pas un socialiste dont le fonds d'idées ne se rapporte à celui que j'expose. La République démocratique et sociale est destinée à tourner sur elle-même, cherchant à voiler son but, n'osant l'avouer : Allons ! pas d'ambages, il faut niveler la société, faire table rase comme dit Dufraisse, Savary, Proudhon, Cabet.

Si vous croyez qu'avec nos habitudes, nos institutions, et tous *nos préjugés*, la vie fraternelle n'est pas *d'une application immédiate*, et qu'il serait imprudent de laisser chacun libre de prendre dans le fonds commun, *selon ses besoins*, — oh ! alors, Villegardelle, en homme prévoyant, offre, comme transition, l'*égalité des salaires :*

« Si l'on consultait les enseignemens de la tradition, on se déciderait pour l'*égalité des salaires* et des biens. » — L'Évangile nous en avertit, du reste : — « Qu'on veuille bien se rappeler la parabole dans laquelle ceux qui avaient amassé une plus grande quantité de manne, n'en eurent pas plus que les autres et reçurent une portion égale, et la parabole dans laquelle il est dit que les ouvriers ayant travaillé à la vigne, les uns au commencement de la journée, d'autres vers le milieu ou la fin, le père de famille donne à tous le même salaire ? Dira-t-on que l'*égalité de salaires* n'est pas contenue dans ces paraboles?... Il y a pourtant des gens qui croient qu'un *Dieu* est venu traiter avec les hommes sur *le pied de l'égalité*, et qui se regardant comme d'une nature supérieure à celle de leurs *frères*, demandent pour leur génie, leur talent, leur capacité, et je ne sais pour quelles autres petites spécialités attachées à leurs petites personnes, des distinctions, des honneurs, des prérogatives qu'un être divin n'aurait pas lui-même réclamées ! Et ces gens ont toujours à la bouche les mots fraternité, égalité, charité, et se disent en outre chrétiens ! »

L'égalité des salaires est une idée fausse, une mauvaise idée de transition.

Villegardelle est ingénieux dans ce paradoxe, — c'est pousser trop loin l'égalité *absolue*. Il faut avouer que, pour être logiques, les communistes doivent aboutir là, et que tout socialiste qui proclame l'égalité des salaires est un communiste pur sang.— « Tout travailleur qui fait ce qu'il peut et remplit une fonction utile à la société est aussi méritant qu'un autre, mieux doué peut-être, mais ne remplissant pas sa tâche avec plus de zèle et de bonne volonté. » Ce principe relie toutes les nuances de socialistes ; elle les saisit à la gorge, et leur fait avouer leur drapeau. Si l'une d'elles allègue la difficulté de réaliser une pareille solution, Villegardelle se charge de lui répondre : On n'a qu'à prendre des mesures de police difficiles, il est vrai, pour que chacun travaille réellement selon ses forces et ses facultés.

Villegardelle n'ayant pas été froissé au contact des contradictions, n'ayant jamais traîné ses idées dans les réunions populaires, a l'avantage de ne pas ruser avec sa théorie, et de nous en offrir logiquement toutes les conséquences avec une charmante naïveté. Hommes découragés que nous sommes, hommes pleins de préjugés! « Quoi! lui dirons-nous, vous osez mettre sur la même ligne les travaux agricoles ou industriels et les fonctions dites libérales! un écrivain, un artiste pourrait être moins payé qu'un laboureur, un pionnier défrichant un marais fétide, qu'un *homme de peine* livré à des travaux utiles, à la vérité, mais grossiers et bas!—Pourquoi non, dit Villegardelle? et que trouvez-vous là de si étonnant? N'est-il pas honteux que le malheureux *homme de peine* qui use le plus ses forces soit précisément celui auquel on a accordé le moins possible pour les réparer? »

Ne vous y méprenez pas; ne riez pas surtout. Il y a 100,000 socialistes qui, depuis dix ans, raisonnent ainsi dans Paris, et résument leurs idées par cet axiôme : A chacun suivant ses besoins, par chacun suivant ses forces.

Il me reste, pour compléter cette étude, à rechercher la similitude philosophique, les rapports étroits qui existent entre Villegardelle et différens groupes socialistes qui ont pénétré les masses de leurs discussions dans les clubs, dans les sociétés secrètes, et qui par leur activité révolutionnaire, leur pression continuelle, ont incrusté leurs idées dans l'intelligence des travailleurs. Sous ce point de vue métaphysique, j'ai fait un rapprochement entre la théorie de Villegardelle et celles des autres sectes. Les unes ont pour base la liberté humaine, le libre arbitre socialement parlant, la souveraineté, en un mot; les absolutistes nient cette liberté, cette souveraineté sociale : « La science politique est-elle tout entière dans le droit de suffrage, selon les uns; ou bien, selon les autres : Y a-t-il une *loi*, une *justice* qui ne repose pas sur l'opinion, mais sur la nature? » C'est de cette double définition du juste que sont nées deux Ecoles communistes : celle de Charles Teste, dont Savary nous a exposé la synthèse, celle dont J.-J. May fit l'exposé dans le journal l'*Humanitaire*.

« La société est souveraine, dit Savary. La souveraineté sociale est la volonté de tous s'exerçant sur tout. Morale, économie politique, tout relève d'elle. L'autorité sociale est suprême, absolue, despotique même; mais elle ne peut statuer que pour le bien commun. La société ne peut vouloir ni se maltraiter, ni s'enchaîner; il serait stupide de le supposer. »

Le principe des Humanitaires était plus absolu, et ne laissait à la liberté humaine que la faculté d'organiser la société selon une règle éternelle du juste et vers un but connu. — Villegardelle a des affinités philosophiques avec cette nuance de socialistes. Il reconnaît que « la justice ne repose pas sur l'opinion, mais sur la nature. » Il y a donc, dit-il, des vérités dont il faut s'instruire; une *science* du juste, un *art* d'appliquer les principes de cette science. Il ajoute : « L'humanité n'a pas manqué d'initiateurs qui *trouvent la loi* la plus conforme à *la raison*, et viennent proclamer la bonne nouvelle. » C'est à quoi répond l'Ecole de Charles Teste : « La science sociale est indépendante de l'assentiment des majorités. Croit-on que cette science sociale sortira tout entière du cerveau d'un ou de plusieurs? Comme on s'égare! Comment peut-on méconnaître ainsi la marche de l'intelligence humaine! Non, jamais la science sociale ne sera achevée, car la vie de l'humanité s'arrêterait, tout progrès cessant. »

Dans ces luttes théoriques qui ont précédé l'avènement de la République, nous avons suivi, la lampe à la main, les ténébreux systèmes où nous menaient ces penseurs. En remontant à la source, nous avons reconnu que Villegardelle, par la publication de Campanella et de Morelly, avait enfanté les Humanitaires.

Le mal est profond, on le voit. Reportez-vous encore à l'exposé que j'ai fait ci-dessus des idées philosophiques de deux autres sectes représentées par Marc Dufraisse et Hauréau, sur ce même sujet de la liberté humaine, afin de faire embrasser d'un même coup-d'œil la société française ravagée en tous sens et prête à s'écrouler.

Si Villegardelle n'a pas eu ce succès de popularité qu'ont savouré Louis Blanc, Pierre Leroux, Proudhon, Cabet, c'est que d'abord il ne s'est pas mêlé à la foule, n'a pas cherché à y pénétrer par les moyens ordinaires de l'intrigue et de l'ambition, et ne s'est pas assoupli aux exigences des individualités et des coteries. Mais il n'en a pas moins influencé le parti social. S'il avait su réunir autour de lui les communistes, s'il avait constitué ce parti, s'il avait groupé cette fraction indisciplinable qui cherche encore un homme qui la représente véritablement, il serait le drapeau le plus élevé de la République démocratique et sociale. Mais son influence a été comprimée parce qu'il n'est pas un homme d'action.

Depuis Février, il n'a point paru sur la scène révolutionnaire. Retenu dans une ville du midi, son rival du Luxembourg ne l'a point mandé près de lui. Villegardelle, pauvre et peu ambitieux, n'a point accouru; il a laissé Louis Blanc se débattre et choir dans son ambition et sa jalousie. — C'est un homme d'une apparence simple et humble, un vrai type de philosophe.

Suite des Républicains. — 1re Série.

Blaize. — J'ai connu Blaize dans ses plus beaux jours ; c'était une nature aimante et ardente, naïve, désintéressée, dévouée, impétueuse au bien et flétrissant le mal de toute la force de sa conscience d'honnête homme. Il était, pour ainsi dire, le reflet vigoureux de Lamennais, son oncle, l'incarnation de sa mâle énergie. — Les distinctions haineuses n'avaient pas encore tranché la démocratie en deux camps, et parqué les politiques purs dans les limites étroites au-delà desquelles s'étendent les vastes plaines des socialistes. — Je parle de 1840.

Dans un petit écrit qu'il publia, *Simple discours sur les affaires du temps*, Blaize captiva l'attention et acquit la sympathie de toutes les nuances du parti sans le savoir, par le seul instinct de sa conscience; il embrassait, dans la chaleur de sa dialectique, des nuances d'hommes que les questions de politique journalière allaient faire bientôt s'entre-déchirer. Voici un fragment qu'on dirait écrit d'hier : c'est chaud.

« La petite bourgeoisie a été l'instrument dont on s'est servi avec une perfide habileté pour réprimer l'élan révolutionnaire de la portion de la plus nombreuse, la plus agissante, la plus morale et la plus dévouée du peuple, les ouvriers. Elle s'est ruée brutalement sur eux toutes les fois qu'ils ont voulu revendiquer leurs droits d'hommes et de citoyens, et sortir de leur condition misérable. Elle n'a pas examiné si leurs plaintes étaient fondées, si leurs demandes étaient justes, si leurs souffrances étaient intolérables; elles les a frappés sans pitié. Vous souvient-il de ces jours lugubres où le rappel battait dans les rues, où l'émeute grondait sur les places, où la ville, dans la stupeur, écoutait le bruit de la fusillade et du canon. Des citoyens s'égorgeaient, des frères assassinaient leurs frères, Dans quel but? dans quel intérêt? Qui profitait du sang versé? Y avez-vous pensé, vous qui, au nom de la liberté et de l'ordre public, tiriez sur vos concitoyens? Hélas! non. Vous obéissiez à un sentiment de colère, de haine, de peur, d'égoïsme, sentiment aveugle s'il en fut jamais, et que ne justifient pas *certaines exagérations individuelles peu dangereuses* dont le bon sens des masses aurait fait justice, sans qu'il fût nécessaire de recourir à la violence. Les masses sont plus logiques qu'on ne croit; elles ne s'insurgent pas à la voix d'un déclamateur, il faut une idée et une idée vraie pour les émouvoir. Mais alors aucune résistance ne saurait les contenir, car c'est surtout en politique qu'il est juste de dire que *l'opinion est la reine du monde*. Aussi est-ce là le le terrain sur lequel il faut se placer pour livrer bataille; toute tentative faite contre l'opinion ou sans elle est aussi vaine qu'insensée. Vous tiriez sur le peuple! le peuple, votre ennemi! Mais c'est lui qui vous défend à la frontière, qui cultive pour vous la terre, qui travaille pour vous dans les ateliers, qui donne de l'activité à votre commerce. C'est le peuple qui vous fait vivre, qui vous enrichit. Votre bien-être est lié à son bien-être, votre mal use à son malaise, votre intérêt est son intérêt, le sien est le vôtre, au point de vue moral, politique et matériel. »

Sous l'inspiration de ces sentimens, Blaize se lança dans les comités de la Réforme électorale, les organisa, les dirigea. Vinrent les poursuites du parquet: six mois de prison ont tout gâté; six mois de prison ont bouleversé ces idées, ont faussé ce caractère généreux. Blaize s'aigrit au frottement des Communistes qu'un arrêt de la justice correctionnelle lui donna pour compagnons de captivité La haine des hommes l'aveugla. Il recula devant l'idée sociale comme si cette idée fût devenue une hydre dressée devant lui. Il sonda, dans les insomnies de la prison, combien le mal nous rongeait, combien l'ordre social était miné, dans quelle effroyable catastrophe il allait se disscudre. Il devint méchant. Blaize a fait dès lors comme tous les démocrates à idées fixes et étroites; il a eu peur de l'influence des hommes de la Terreur, des hommes de la République rouge sur les masses; au lieu de se jeter dans la mêlée des idées sociales, de combattre les conséquences trop absolues tirées de la question du Travail, il se retira du monde révolutionnaire et donna un libre cours à sa nature violente et désillusionnée. Il ne discuta plus, il se répandit en injures; il se fit du mal à lui-même : il a un tic qui s'aggrava. Hélas! les injures ne sont pas des raisons : le socialisme passa par-dessus lui.

Pendant ces derniers temps, Blaize s'est occupé des Hôpitaux et surtout des Monts-de-Piété : il aime toujours le peuple au fond de son cœur. La République l'a fait directeur du Mont-de-Piété, mais directeur *in partibus* Son ami Ledru-Rollin lui fit la nique. Rollin était l'avocat des *Commissionnaires* de cette administration, et soutint ses clients contre Blaize qui se présentait, à tort ou à raison, comme l'avocat du peuple. Rollin est si pur!

Un vote populaire a fait Blaize chef de bataillon d'artillerie parisienne; il a gagné ses éperons sur une barricade de la rue Saint-Jacques, dans les fatales journées de Juin. Il fut blessé en voulant refouler l'idée sociale dans ce sanglant combat, *« où des citoyens s'égorgeaient, où des frères assassinaient leurs*

ères. *Dans quel but? Dans quel intérêt? Qui profitait le sang versé? Y avez-vous pensé*, Blaize? *Hélas! non.* »

Lamartine. — Pour qui voudra faire le portrait de Lamartine, j'offre quelques traits épars dont l'histoire aura soin. Il a l'intelligence des situations, la simplicité du grand seigneur, le courage dans les dangers; mais il n'a pas la passion révolutionnaire; captive, il ne domine pas.

Lamartine a été le véritable chef du Gouvernement provisoire; il eut le 26 février le seul moment de courage qu'il fût donné d'avoir aux membres de ce pouvoir : il fit disparaître le drapeau rouge. Ce qu'il courut de dangers dans ce jour, il ne le sait pas lui-même et nul ne l'a encore écrit. Les clubs venaient de s'ouvrir frémissants et terribles; ce soir là, les plus véhéments, ceux qu'animait encore *la fumée* du triomphe, se concertèrent et résolurent d'envahir l'Hôtel-de-Ville, c'est-à-dire d'en expulser le Gouvernement provisoire, et de gouverner, comme en 93, par la Commune de Paris. Une proclamation fut faite; j'en possède le seul exemplaire peut-être qui reste, la voici :

AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

« Les combattans républicains ont lu avec une douleur profonde la proclamation du Gouvernement provisoire qui rétablit le coq gaulois et le drapeau tricolore.

» Le drapeau tricolore, inauguré par Louis XVI, a été illustré par la première République et par l'Empire : il a été déshonoré par Louis-Philippe.

» Nous ne sommes plus d'ailleurs ni de l'Empire, ni de la première République.

» Le Peuple a arboré la Couleur Rouge sur les barricades de 1848. Qu'on ne cherche pas à la flétrir

» Elle n'est rouge que du sang généreux versé par le Peuple et la Garde nationale.

» Elle flotte étincelante sur Paris, elle doit être maintenue.

» *Le Peuple victorieux n'amènera pas son pavillon.* »

Cette dernière phrase portait en elle le vrai sens de la proclamation, l'intention du fait qui allait s'accomplir. C'était une menace. Lamartine eut été sacrifié. Auguste Blanqui arrive, s'informe, n'approuve pas l'opportunité de la manifestation. S'il l'eût voulu, la Révolution changeait de mains. — Les clubs délibéraient armés.

Je ne puis donner une physionomie complète de Lamartine et le suivre à la trace. Son caractère, au reste, est trop indécis et perd sa couleur de plus en plus, jusqu'à ce qu'il se perde entièrement et s'efface à travers la fumée du 24 juin.

Mais quelle est, je vous prie, la portée de ce billet porté à madame de Lamartine, de l'Hôtel-de-Ville, le 17 mars, à trois heures de l'après-midi :

« Tout va à merveille. Ledru-Rollin se conduit » *très bien*. Le peuple défile tranquillement.

« *Signé* LAMARTINE. »

Ceci soit dit en passant et en attendant l'histoire de cette journée dans le profil de Flotte, ceci prouve une lâcheté politique de Ledru-Rollin. Pour Lamartine, il avait douté de la probité révolutionnaire de son collègue; il avait connu la révolution prise la veille rue Boucher; il s'attendait à une catastrophe. A *trois heures*, le but de la manifestation était manqué; Ledru-Rollin, qui avait attendu en vain l'exécution d'un coup de main et s'était caché, était enfin arrivé, et Lamartine était content de lui. — Quel triste rôle d'hommes d'Etat! Quels piètres révolutionnaires!

Pourtant ce sont ces méchantes complicités, dont Lamartine n'a pas su se débarrasser, qui ont jeté sur son profil révolutionnaire de l'indécision et un reflet douteux. Deux natures se sont combattues en lui. Modéré comme Vergniaud, mais ébloui par l'audace révolutionnaire de Ledru-Rollin, pressé par les flots du peuple, entraîné par certaines influences, subjugué par les événements, il a semblé parfois vouloir continuer l'œuvre de Robespierre.

Aussi m'est-il impossible de dessiner franchement sa figure. La mobilité du poète a empêché l'homme d'Etat d'être circonspect. Lamartine eut trop affaire à des roués, et s'est laissé entraîner à la dérive des hommes et des choses. — Je ne lui souhaite pas la Présidence de la République; il perdrait la France et se perdrait avec elle.

Lamartine a manqué, dans ses jeux avec la foudre populaire, de force et de grandeur. Les masses qui lui ont retiré sa popularité ne l'ont pas fait sans motifs. Ledru-Rollin et lui auront beau faire, ils ne se relèveront pas. Le peuple pardonne une erreur, une faute, car le peuple est bon et généreux; mais il y a une chose qu'il n'oublie pas, c'est ce qu'il regarde comme un mensonge et une déloyauté. — Ledru-Rollin tomba par le 16 avril.

Lamartine fit un jour venir un des délégués des corporations, et lui demanda de faire descendre dans la rue les masses ouvrières pour appuyer de leur imposante adhésion la Commission exécutive qu'un vote de méfiance allait frapper : — « Non, répondit le délégué; je ne rendrai pas les Travailleurs victimes d'un guet-à-pens ou d'une trahison. Nous nous souvenons du 16 avril. » Le délégué se nomme Vinçard.

Lamartine a été porté au faîte de la popularité par les sympathies qu'il s'était acquises le 24 février. Le

soir du triomphe, le peuple qui se trouva sur la place de Grève, et qui était un flot de républicains socialistes, lui tint compte de ses tendances sociales; et c'est parce que Lamartine, dans ses paroles et dans ses actes, n'a pas assez flatté les aspirations socialistes, plutôt instinctives que réelles, c'est parce qu'au contraire il a suivi le terre-à-terre de la puissance qu'il a vu sa popularité décroître et rentrer dans la nuit.

Xavier Durrieu,—est sorti des brumes de Février. Homme sans talent il faisait la veille du *libre-échange*, s'attaquant aux douaniers parce qu'il avait peur des sergents-de-ville.

Aux premiers jours de la Révolution, isolé, sans amis dans le monde révolutionnaire, il flaira tous les partis, s'offrit à tous, et ne fut accueilli par personne... Je me trompe, par Auguste Blanqui : et ce fut la fortune de Xavier Durrieu ! A l'ouverture de la *Société républicaine centrale*, rue de Grenelle Saint-Honoré, poussé par Blanqui, il fut élu membre du bureau, et son journal publia pour ainsi dire les bulletins du Club. Il fit profit de tout : Fort de son patronage, il se faufila près du Gouvernement provisoire, offrit ses services, se fit porter candidat, fréquenta l'Intérieur, ménagea la chèvre et le chou, dina avec Rollin, servit de paratonnerre à Lamartine, lâcha Blanqui, promit tout, fit tout et fut élu. Bien joué.

Maintenant il se prélasse, il se délasse ; il se pose, et se croît diplomate : il ose même parler *d'affaires étrangères !* Il se fait le bouc émissaire de je ne sais qui, et pince ses lèvres, où flotte un poil douteux, à l'encontre de l'Autocrate de toutes les Russies Il me semble toujours le voir clignotant de l'œil et se mouchant éternellement...— Comme le czar doit se moquer de nous. Ah ! par orgueil pour mon pays, laissez-moi baisser les yeux. On ne nomme pas sans rougir de pareils diplomates.

Charles Thomas. — Charles Thomas est l'homme du *National* contre lequel on a le moins médit. Thomas a engagé sa fortune dans le *National*, sans arrière-pensée, sans porte de secours pour la sauver dans un jour néfaste. Les rumeurs publiques, les accusations vagues sont venues se briser toujours devant sa probité. C'est que, si le *National* avait succombé sous la royauté, la fortune de Charles Thomas était entièrement compromise.

Est-il assez bon pour m'éclairer sur les origines de la République? La garde nationale, dit-on, a fait la Révolution au nom d'idées que renferme le document suivant. — Charles Thomas doit en connaître l'écriture : c'est une curiosité révolutionnaire qui n'est pas sans intérêt.

Gouvernement provisoire

Lamartine

Arago

Armand Marrast

Garnier Pagès

Odilon Barrot

Marie

Ledru Rollin

Louis Blanc (secrétaire)

Ceci est le premier des Gouvernements provisoires.

Paris. — Imprimerie de Beaulé et Maignand, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris. — VICTOR BOUTON, EDITEUR, rue des Noyers, 52. — 50 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

N° 5.

SOMMAIRE :

J.-J. Vignerte, Avocat et représentant du Peuple. —De Paris à Cologne, de Cologne à Francfort, de Francfort à Berlin, de Berlin à Lemberg, de Lemberg à Vienne, de Vienne à Turin, de Turin à Zurich, de Zurich à Paris,—*la Révolution marche*. Partout où vous allez, vous sentez le sol frémir, le fléau de Dieu passe,—la Révolution marche. Les pavés se lèvent, les canons arrivent, les peuples retombent,—la Révolution marche. Des voix inconnues ont soufflé des paroles étranges : partout la même doctrine ayant une seule origine, présentant le même caractère, animant les mêmes passions, exaltant les mêmes douleurs, pousse au même but, — la Révolution marche. Et dans cette grande ronde des peuples, qui que vous soyiez, où que vous alliez, quelque idiôme que vous parliez, un seul mot vous rallie ; un mot devenu universel, épelé par tous, vous unit, vous électrise, — la Révolution marche. Les hommes s'usent, les circonstances roulent, les événemens transforment les cités, les uns se reposent, s'épouvantent ou s'endorment, — la Révolution marche. On éponge le sang dans les ruisseaux de Paris, de Cologne, de Francfort, de Turin, de Vienne, rien n'arrête le fléau de Dieu, — la Révolution marche. Et pour que son origine soit ineffaçable, les peuples n'ont point traduit ces mots qu'ils prononcent en une seule langue, la nôtre: à Cologne, à Francfort, à Berlin, à Vienne, on dit en français : LA RÉVOLUTION MARCHE !

Invisible comme la pensée, elle ne s'incarne pas dans les hommes. Les tribuns ne sont que ses héraults. La voici ! sondez ses flancs de colosse, ses membres de géant, sa formidable stature: ce qui l'anime, c'est le socialisme. La Révolution marche et laisse les mêmes traces : ici Marrast se mire, Rollin jouit, Flocon cherche un portefeuille; les révolutionnaires s'arrachent le pouvoir comme une proie, et veulent arrêter le gouvernement dans leurs mains; — là-bas, le roi de Prusse fait mine d'accepter les faits accomplis, et le révolutionnaire Hanseman, doté de 24,000 livres d'appointements, trouve que son affaire est faite, que la révolution rentrera au logis, et fait savoir à ses commettans qu'ils aient à lui chercher un successeur à la tribune de l'Assemblée. Mais la Révolution marche.

Qui donc a fait précipiter sur l'ordre social cette avalanche de générations nouvelles, écloses pour ainsi dire d'un principe inconnu?

Si vous voulez rechercher avec moi quels en ont été les premiers symptômes; si vous voulez suivre chaque idée sociale dans ses évolutions successives, ses développements, ses transformations; remontons le sentier escarpé où la philosophie *égalitaire* commença ses prédications.

Beaucoup de ceux qui sont aujourd'hui aux affaires ont commencé leur lutte non-seulement con-

tre la monarchie, mais plutôt contre le régime social actuel, en posant au sein de la Société des Droits de l'homme, les fondements d'un droit nouveau, *du droit d'égalité*, qui, interprêté diversement, sensément ou faussement, a, par la discussion, amené la distinction des diverses nuances dans le socialisme actuel. Qu'est ce, en effet, que Vignerte, Napoléon Lebon, Antoine Pagnerre, Kersausie, Raspail, Voyer-d'Argenson, Audry de Puyraveau, Guinard, G. Cavaignac, sinon les premiers laboureurs de l'idée en friche où le prolétariat moderne cherche de meilleures destinées.

Vignerte, esprit ardent, chaude nature, mais homme convaincu malgré ses idées fausses, a personnellement influé sur la masse des doctrines révolutionnaires. — Quoique avocat, c'est-à-dire rompu aux formes oratoires, ses plus beaux mouvements n'ont été que d'heureuses apostrophes, des coups de langue brisant l'harmonie des discussions. Il fut mis un jour en relief par une de ces violentes interruptions qu'on applaudit contre des adversaires, mais qui, dans les circonstances solennelles, nuisent à la grandeur de la cause. Le pouvoir voulait incriminer non-seulement les doctrines de la Société des Droits de l'homme, mais ses actes aussi; et elle comparaissait en Cour d'assises, sous la prévention de complot. Cette affaire a reçu le nom de *Procès des vingt-sept*. Au moment où l'avocat-général cherchait à démontrer le but vers lequel la Société dirigeait ses efforts, et dévoilait les divisions qui se manifestaient au sein même de son comité : « Les uns, disait-il, frappés de l'inégalité des fortunes, voulaient le partage des biens et des propriétés..» — A ces mots une voix s'écrie avec force dans l'auditoire : « Tu en as menti, misérable ! » Toute l'assemblée se lève et le président ordonne de faire sortir sur-le-champ *la personne qui a dit cela*. Vignerte, au banc des témoins: « C'est moi qui l'ai dit, moi, Vignerte! je le répète, il en a menti! » L'agitation est à son comble; le président fait amener aux pieds de la cour le témoin Vignerte: « Est-ce vous, dit le président, qui avez prononcé ces mots : « Vous en avez menti? — R. J'ai dit: Tu en as menti, misérable!» Vignerte ne voulut point se justifier, son esprit irrité ne sut point repousser avec dignité les allégations de l'accusateur, et prouver que la Société n'avait jamais prêché la loi agraire. La Cour, séance tenante, condamna Vignerte à trois ans de prison.

Mais si Vignerte, dans un procès où il ne figurait pas comme complice, assumait la responsabilité des doctrines, c'est qu'en effet la chose le touchait directement. Il était précisément l'auteur d'un des écrits qui formaient les bases de l'accusation. Il était membre du comité directeur que le pouvoir n'avait pas voulu mettre en cause; il était un de ceux qui, par leur incessante action sur les sections organisées, préparaient au renversement de l'ordre établi en juillet 1830; il était un des publicistes qui frappaient l'esprit des masses par des idées nouvelles, plus étranges que nettement étudiées.

Un des écrits publiés par Pagnerre, aux frais de la Société, renfermait cette phrase qui est le résumé d'une doctrine : « En naissant, *chacun a sa part* dans les biens de la terre, afin qu'ils servent à sa conservation. » — C'est ainsi que les axiomes mal définis engendrent les faux systèmes; c'est pourquoi on reprochait à la société de prêcher *le partage* des biens, de vouloir *la loi agraire*.

Le *National* et la *Tribune*, Armand Marrast et Armand Carrel, épouvantés des progrès de la propagande, et craignant qu'un coup de main audacieux ne vînt, en brisant le vieil ordre social, jeter sur la société française l'incendie et la dévastation par ces idées, s'étaient fortement prononcés contre la Société des Droits de l'homme, et avaient révélé ses projets afin d'en détourner les conséquences. C'est ce qui nous valut un écrit de Vignerte, où les doctrines furent mises à nu; c'est ce qui occasionna en partie le *Procès des vingt-sept*, où, comme nous venons de le dire, Vignerte gagna trois années de prison.

La lettre de Vignerte en réponse au *National* et à la *Tribune* est « l'expression des sentiments et des principes de la Société. Elle a été présentée au comité et approuvée par lui. Le *National* refusa d'insérer cette *apologie*; la *Tribune* elle aussi garda le silence. »

Nous ne ferons pas de même, nous avons besoin de nous instruire. Quant aux sentiments, nous ne les incriminons pas; J.-J. Vignerte a payé de sa personne la propagation de ce qu'il jugeait bon; il s'est trompé, mais il le fut de bonne foi; il fut sincère : il visait à l'apostolat.

« Nous sommes pauvres d'argent, disait-il, mais en revanche nous sommes riches de pureté, de courage et d'amour pour l'humanité; notre zèle soutenu par notre foi dans les principes, saura bien suppléer à l'exiguïté de nos ressources pécuniaires. Ils n'avaient que leur dévouement et leur besace, ces hommes qui, partis d'un coin de la Judée, proclamèrent partout le principe de la fraternité. Sans autre force que la foi dans leurs doctrines, sans autre moyen que les prédications et les affiliations, ils détruisirent l'esclavage, ils fondèrent la société chrétienne, ils changèrent la face du monde. — Leur exemple ne sera point perdu.»

Habile à renouer la tradition révolutionnaire, il exaltait le sentiment de la solidarité si grand chez les déshérités de ce monde. Son but était l'association

pour développer en eux l'éducation politique : — « Par l'association, nous faisons ce que la presse est impuissante à faire, nous agissons sur cette grande masse de prolétaires qui, n'ayant jamais reçu d'instruction, ne savent même pas lire; qui, négligés par le législateur, et presque en dehors de nos institutions corruptrices, se sont conservés tels qu'ils sont sortis des mains de la nature, c'est-à-dire simples, droits, sensibles, pleins de bons sens et amis de l'égalité. » — Cette exaltation du sentiment révolutionnaire part du cœur d'un homme ardent et plein de foi. Venait ensuite le symbole de sa doctrine : — « C'est le peuple qui garde et cultive le sol, c'est lui qui féconde le commerce et l'industrie, c'est lui qui crée toutes les richesses, à lui donc appartient le *droit d'organiser la propriété*, de faire une équitable répartition des charges et des jouissances sociales, en un mot, d'ordonner la chose publique de la manière la plus avantageuse au bien-être de tous. »

Il y avait quelques jours que la Société des Droits de l'homme avait failli descendre dans la rue pour demander à un gouvernement républicain la réalisation de ces idées. Aussi l'avocat Vignerte, qui signait *Vignerte, prolétaire,* eut-il à répondre de son écrit devant les assises.

Pagnerre, comme éditeur, vint s'asseoir au même banc; Pagnerre, ce pou qui s'attachait à tout ce qu'il fallait sucer, vint jouer là un rôle bizarre qu'on ne lira pas sans intérêt. Ce procès a conservé le nom de *procès Vignerte et Pagnerre.* Vignerte se servit du banc des accusés comme d'une tribune pour développer la doctrine nouvelle, dont la similitude avec celles que l'on a émises à la Chambre et dans les clubs de la république de 1848 est frappante.

« Je me suis écrié, dit Vignerte, que pour faire cesser la misère et l'oppression des masses, il fallait abolir tous les priviléges, détruire les inégalités sociales, et organiser la propriété selon les principes de la raison et de la morale. »

Et définissant la propriété à la manière de 93 : — « La propriété, dit-il, c'est le droit de jouir de la portion de bien garantie par la loi. » Partant de là, Vignerte va s'enferrer dans des définitions contradictoires. Il appelle *privilégiés* ceux qui, possédant des fonds de terre ou des *capitaux*, spéculent avec ces valeurs sur les sueurs du prolétaire. Il appelle *prolétaires* ceux qui ne vivent que de leur industrie. Toute leur propriété consiste dans le fruit de leur travail. En jouir est leur droit le plus sacré.

Ces définitions sont épineuses. En effet, si vous avez le droit de jouir de la portion de bien garantie par la loi; si par votre travail, vous acquérez une propriété, une portion de bien, qui consistera évidemment dans le fruit de votre travail; si donc vous avez le droit d'accumuler le produit de votre travail et d'en constituer une propriété, qu'est-ce que sera alors cette propriété? sera-t-elle représentée par une maison, un fond de terre, un capital? Non; car vous tomberez dans la classe des privilégiés, et les priviléges de cette sorte sont abolis. Vous avez donc une propriété impossible.

Les conséquences logiques des abolisseurs de la propriété ne sont pas déduites par eux; on dirait que les socialistes ont peur d'aller jusqu'au bout. Et qu'on ne me dise pas le contraire : Vignerte entrevoyait le fond du sac, et il arrêta sa main en route. — « Le sort des *prolétaires* est à la merci des *riches*, et cela, parce que la loi, si ingénieuse à garantir ce qu'on appelle exclusivement *propriété*, ne protége nullement l'industrie, qui est pourtant la première et la plus rationnelle des propriétés. » — La contradiction est-elle assez évidente? Y a-t-il industrie sans échange? Y a-t-il échange sans signe d'échange? Le signe d'échange, accumulé sous quelque forme que ce soit, ne devient-il pas un capital? Si l'État garantit ce travail accumulé, ne se forme-t-il pas une classe de travailleurs devenus oisifs, c'est-à-dire se reposant sur les fruits de leur travail? N'est-ce pas là l'origine de la richesse?

Ce cercle vicieux où tourne Vignerte, pour ne pas avouer la conséquence logique de sa doctrine, va se rompre sous la main de son auteur. Vignerte malgré lui va se précipiter d'un bond jusqu'au bout : « Quand les travailleurs pourront se former en associations coopératives, et mettre tout en commun, matériaux, intelligence, activité, on verra se former d'immenses établissements montés des machines les plus parfaites. Le profit de chacun augmentera, et la journée de travail sera réduite de moitié; l'ouvrier pourra consacrer à s'instruire, à exercer ses droits civiques et à jouir de la vie, le temps que, sans l'association et l'introduction des machines, il aurait tout entier passé à son travail. » — Ce système d'association ne lui paraissant pas encore assez expliqué, assez absolu : — « Je n'ai pas, dit-il, parlé d'une association pour tel ou tel corps d'état, mais pour tous les corps d'états. »

N'est-il pas évident que l'organisation des travailleurs, quand il n'y aura plus ni capitalistes, ni propriétaires, ni patrons, ni oisifs, ne sera qu'une association universelle dont le commnnisme est le fin mot? Ça crève les yeux.

Cette exposition de doctrine faite devant les jurés n'amena point la condamnation de Vignerte. Il était au banc des accusés, amené là le matin de la prison de la Force, et recevant les témoignages de sympathie

le ses amis politiques. Les paroles de Vignerte, passant par dessus la tête des jurés, allèrent frapper les masses et servir d'aliment à leurs discussions.

Il y eut un incident à ce procès; Pagnerre vint dire ffrontément à l'audience qu'il s'associait d'intention, omme le ministère public l'associait de fait, aux hances de l'écrit qui proclamait les principes de Vinerte. « C'est avec la conviction profonde qu'ils ont justes et vrais, que de leur application doit résulter le bien-être de tous; c'est avec la confiance qu'ils sont l'avenir de l'humanité que je viens, sans crainte comme sans affectation, m'unir à Vignerte pour les défendre. » — En vérité, qui le croirait, quand on a vu Pagnerre renier les doctrines émises dans le *Manuel républicain* de Renouvier, si grassement payé à Pagnerre par le ministre de l'instruction publique? Les épreuves du *Manuel* avaient été mises sous les yeux de Pagnerre lui-même, sur les tapis de l'Hôtel de Ville.

« Abolissez, criait-il, tous les priviléges et tous les monopoles; car les priviléges et les monopoles, c'est l'iniquité, c'est la spoliation. —Abolissez l'exploitation de l'homme par l'homme, car c'est ravaler la dignité humaine; car c'est là une nouvelle forme de l'esclavage. — Attachez à l'oisiveté un stigmate de honte et d'infamie; car l'oisiveté, c'est le vol fait à la société.—Détruisez les intérêts illicites; empêchez les spéculations égoïstes, les trafics immoraux; car ils dépravent les mœurs publiques et brisent les liens sociaux. » — En vérité, je n'en crois pas mes yeux : Pagnerre, l'homme du privilége, de l'exploitation de l'homme par l'homme, des intérêts illicites, des spéculations égoïstes, sait-il ce qu'il a dit en s'identifiant avec les doctrines de Vignerte? Il s'est exécuté lui-même.

N'est-ce pas étrange, en effet, de voir comment cet homme fut, comme libraire, l'arme meurtrière avec laquelle Vignerte sapa la société? Encore, s'il l'eut fait passivement; mais non, il en revendique la solidarité : « Ce n'est pas que je veuille répudier ici le rôle d'industriel, moi qui m'honore de ce titre. L'accusation rend l'industrie solidaire de la pensée; eh bien! sur ce terrain encore, je ne recule pas devant elle. Dans les opérations que j'ai entreprises, je n'ai pas été mu seulement par la perspective du bénéfice éventuel du commerçant, mais encore, et surtout par la conviction de contribuer à la production d'une œuvre utile à mes concitoyens.—Et d'ailleurs, cette lettre de Vignerte, que contient-elle? des doctrines de la plus haute moralité. » — Nous soumettons de nouveau à Pagnerre le résumé de cette doctrine : « Les lois qui organisent la propriété ont pour but d'exploiter les *travailleurs* au profit d'une classe privilégiée; le peuple souverain est seul capable et compétent pour abolir cette exploitation. » — Ajoutez, pour faire contraste, que Pagnerre a voté la mise en accusation de L. Blanc; et qu'en réponse à cet axiôme : *On ne fait rien avec rien*, émise par Vignerte, dix ans avant Proudhon, Pagnerre a répondu, sous le règne de la Commission exécutive : c'est là une doctrine sauvage! Ce qu'il y a de sauvage au monde, citoyen Pagnerre, ce sont ceux qui, comme vous, ont précipité la soc été française au renversement des institutions et qui, parvenus à la puissance, ne pouvant satisfaire aux exigences qu'ils ont créées dans le cœur des masses leur ont fait glisser le pied dans le sang. Je vous l'ai déjà dit : Vos mains et vos œuvres sont dégoûtantes du sang versé en juin dernier.—Je condamne vos enfants à relire un jour cette phrase : « Attachez à l'oisiveté un stigmate de honte et d'infamie; car l'oisiveté c'est le vol fait à la société. » — Et tournant le feuillet ils entendront aussi comme un écho : « Celui qui naît riche vit dans l'oisiveté, et l'oisiveté, comme l'a dit énergiquement Pagnerre, c'est *le vol fait à la société.* » C'est la voix de Vignerte qui répond ainsi à la vôtre, et c'est un écho vengeur qui ira résonner dans leur âme.

En effet, quand on recherche l'influence que ces doctrines ont eues sur les événements, on trouve presque toujours que les événemens ont été la consécration de faux principes, et que la République de février, par exemple, a vu de faux principes, de fausses doctrines cherchant à s'incarner dans le fait. De là déchiremens, désastres. Des hommes tarés, portés aux affaires, n'étant pas à la hauteur d'un mouvement qu'ils avaient déterminé, voulurent essayer leurs vieilles idées sociales de transition, incomplètes, fausses, absurdes. Je trouve l'origine des plus mauvais décrets du gouvernement provisoire dans ces quelques lignes de philosophie égalitaire, telle que l'enseignaient les écrits édités par Pagnerre, au nom de la Société des Droits de l'homme : — « L'égalité sociale consiste dans une égale répartition des avantages et des charges de la société entre les divers associés. Chacun travaillant au bien commun, il faut que ce bien *commun* ne soit pas un vain mot, mais qu'il profite réellement à tous ceux qui concourent à l'établir. Ainsi même liberté, même sûreté, même protection, même bien-être pour tous les citoyens. De plus, que le chemin des emplois soit ouvert à tous par une éducation nationale publique et gratuite; point de distinction entre eux, si ce n'est celle que produit naturellement le mérite. »

De ces généralités faites pour enorgueillir le prolétaire et le pousser à conquérir cet idéal, *le fer à la main*, descendons à la pratique indiquée pour faire en-

trer dans le fait ces notions de droit égalitaire : — « Sans bouleverser tout d'un coup, est-il-dit, la constitution actuelle de la propriété; nous saurons, par des lois efficaces, remédier à cette immense disproportion de bien être, qui produit d'une part l'excessive opulence, de l'autre l'excessive misère. » Ces lois efficaces les voici: — « Tout en laissant au propriétaire la liberté de prendre ce qui est nécessaire à sa subsistance dans les revenus qu'il perçoit, l'Etat se réserve le droit de disposer du superflu. Mais quel serait le moyen d'atteindre ce superflu dans l'état actuel des choses? Nous y arriverons par l'impôt progressif, par les lois somptuaires, par l'abolition des contributions qui pèsent uniquement sur les pauvres, et par d'autres mesures qui se rattacheront toutes au même principe. Enfin pour détruire insensiblement ces inégalités montrueuses qui affligent aujourd'hui la société, le premier objet de la révolution future sera de rapprocher les degrés extrêmes autant que possible, en sorte que nous fassions disparaître les opulents et les gueux. »

Tout cela est précis. Voyons comme on s'y est pris pour l'appliquer le lendemain de la Révolution de février.—La *vertu* républicaine qui se révoltait « au spectacle des inégalités sociales, des préférences vaines, des aristocraties iniques. » Le *mérite* républicain de ceux qui poussaient « le peuple à briser le joug odieux du privilége, » — s'est précipité un jour sur la France comme sur une dépouille, et s'est mis, dans son fol orgueil, « à dévorer le prix de nos sueurs, à prodiguer notre sang, à rire de nos maux.»

Par le malheur des temps, — pour nous servir de leurs termes mêmes, — nous avons vu le complice de Vignerte, celui qui s'était attaché à ces doctrines comme une vermine, contresigner le pillage de la nation. On a dévasté les palais, on a pillé les trésors artistiques de Vincennes; des lourdauds ont essouflé les meutes, traîné l'orgie dans les demeures royales, profané ce qui appartenait à l'histoire. Et, après avoir tout prodigué, on a voulu couvrir le vide de ces débauches : sont venues les lois somptuaires, les décrets sur l'impôt et toutes les mesures propres à cacher les dilapidations sous l'apparence du bien public.

Et la Révolution marche. Les masques tombent, les impuissances se révèlent; les tribuns s'usent; Ledru-Rollin disparaît; Lamartine disparaît; Cavaignac disparaît. Le Gouvernement provisoire tombe, se couvrant la face; la Commission exécutive tombe sous le mépris et le pied dans le sang; Cavaignac est entraîné par les fautes de la Commission exécutive : tous s'abîment, parce qu'ils n'ont pas eu l'intelligence de leur position. A Paris, à Cologne, à Francfort, à Berlin, à Vienne, rien ne reste debout. Les mêmes hommes, sillonnant l'Europe, soufflant le socialisme, brisent tout sous les pieds du fléau inconnu : la Révolution marche!

Auguste Mie. — C'est l'expression vivante de la liberté de la presse luttant contre les despotismes de toute sorte. Et nous n'entendons faire de lui la personnification d'une lutte restreinte aux proportions des républicains de la veille : non; si Auguste Mie est un homme digne, un lutteur infatigable, ce n'est point parce que ses presses ont favorisé l'élévation de ceux qui ont combattu l'ancien système par ambition ou par cupidité, mais parce que sa généreuse ardeur n'eut jamais l'intérêt pour mobile.

Auguste Mie a imprimé le *National*, la *Tribune*, Godefroy Cavaignac, Armand Marrast, F. V. Raspail. Trélat, Berrié-Fontaine, Félix Avril, Henri Bonnias, Voyer d'Argenson, Charles Teste, Laponneraye, Cormenin, l'Association nationale en faveur de la Liberté de la Presse, l'Association de propagande démocratique, la Société des Amis du peuple, la Société des Droits de l'homme, leurs canards, leurs pamphlets, leurs discours, leurs procès où il vint plus de *vingt* fois s'asseoir comme complice à leurs côtés.

Auguste Mie, malgré des condamnations accumulées, luttait tant et toujours qu'il lui arriva, de 183? à 1833, d'avoir plusieurs arrêts à purger à la fois. On se rappelle une consultation célèbre, qui statua sur la matière, à savoir que : « Un imprimeur croyant qu'après une révolution, *fille de la presse*, en présence de la liberté d'écrire proclamée, de la censure abolie, et de plusieurs décisions judiciaires qui avaient fait du ministère de l'imprimeur *un ministère forcé*, il ne lui appartenait pas d'accorder ou de refuser à son gré ses caractères au citoyen qui les réclamait pour la publication de ses opinions. »

Ceux qui s'élevèrent, dans cette consultation contre les peines qui concluaient à l'anéantissement de la liberté de la presse, sont ceux qui, à cette heure, ont retourné ou veulent retourner ce système d'extermination contre leurs adversaires; nommons-en quelques-uns : Marie, Crémieux, Landrin, Bethmont, Pinard, des procureurs. — A force d'être frappé dans sa fortune et dans sa liberté, Auguste Mie succomba. Sa ruine fut complète.

Il avait pris au sérieux les écrits qu'il imprimait. Tandis que les défenseurs ambitieux du peuple discutaient les réformes sociales dont ses presses inondaient les masses à cent mille exemplaires, lui, humble et de bonne volonté, pratiquait la fraternité envers les prolétaires, et son exploitation s'arrêtai

devant les maux qu'elle pouvait occasionner : on lit au bas d'une publication sortie de ses ateliers : « Ces ouvrages sont imprimés sur les presses ordinaires, car aujourd'hui les *mécaniques* enlèvent le pain de l'ouvrier au lieu de lui donner le temps d'acquérir de l'instruction. » — Le gain ne fut jamais son but, et, je l'ai dit, sa ruine fut complète. Il se retira en province, vécut modestement et ne revint à Paris que quelque temps avant la Révolution de Février, simple correcteur d'épreuves au journal la *Réforme*. — Cette feuille ne le payant pas, Auguste Mie fut obligé de la quitter, en la forçant à régler son compte.

Comme citoyen, on n'a pas à se plaindre de lui ; il a joué sa tête à tous les échecs révolutionnaires qui ont eu lieu sur les pavés de Paris : juillet 1830, avril 1834, février 1848 l'ont vu comme insurgé et comme conspirateur. Auguste Mie siége aujourd'hui à la jeune Montagne. On ne peut qu'honorer sa persévérance et la droiture de son caractère, en présence des doctrinaires de la République.

Taillefer. — Il y a des profils d'une simplicité touchante, d'une grâce naïve, d'une sérénité rare. Au hasard du crayon, j'en rencontre quelquefois, et je les saisis avec bonheur. Si dans les bruits de l'émeute, de la tribune, de la presse ou des réunions populaires retentissent des noms secondaires auxquels s'attache la curiosité publique, et qui garnissent ma galerie; d'autres, plus rares, réveillent un sentiment plus calme, et qui, pour n'avoir point bouleversé l'atmosphère politique, sillonnent la démocratie, portant sur leur figure une énergie sereine, des traits d'hommes de bien, quelque chose d'antique qui charme, dis-je, par sa simplicité. — Taillefer est un des rares républicains qui, après Février, n'aient pas pris de masque pour jouer un rôle quelconque d'ambitieux sur les tréteaux du pouvoir. Membre et médecin de la commission de secours pour les familles des détenus politiques, ses vœux n'allèrent point au delà du poste de chirurgien-major de la garde républicaine; encore sa modestie ne trouva-t-elle pas grâce devant une intrigue! Il fut destitué, après le 15 mai, pour faire place au parent d'un des membres de la commission de reconstitution, qui s'adjugèrent les bénéfices des plus humbles emplois, en y poussant leurs créatures. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans de misérables cabales le motif de sa destitution; car, neveu du conventionnel Jouenne, membre de l'Académie de médecine et de pharmacie de l'École spéciale de Paris, et ancien préparateur de chimie à la Faculté de Caen, offrant à la fois des garanties républicaines et scientifiques, il eut à subir cette indignité. Son frère même, avocat à Pont-l'Évêque, et sous-commissaire de la République, fut aussi destitué par Félix Avril, ce traîneur de brouettes, dont on a fait un préfet.

Taillefer est retourné à son foyer, vivre de sa vie tranquille, avec ses mœurs austères et sa modestie. Mais un coup terrible devait bientôt l'atteindre : son fils, un jeune homme, pris par hasard, dans une râfle le 23 juin, au moment où l'insurrection éclatait, est resté,—sans crime, —sous les verroux. Mes yeux n'ont jamais vu une tristesse de père plus résignée et plus calme, plus magnifique dans sa muette expression. Je me suis rappelé le tableau de famille, *un Jour de Funérailles*, que le pinceau de Léopold Robert a enveloppé de tant de douleurs et de tant de beauté. — Quand Taillefer vous parle de son fils il y a dans sa voix une plainte sans fiel, dans son regard quelque chose qui vous touche, et au coin de sa lèvre un regret : on voit la pensée du père s'envoler vers le fils; il attend son retour, sans maudire la patrie.

Altaroche.—Son talent a fait sa fortune. De l'ardeur, un esprit charmant et incisif l'ont vite fait remarquer : cette ardeur révolutionnaire le lança dans les redoutes de la Société des Droits de l'Homme qui livrait bataille à la royauté. Le 5 et 6 juin 1832 lui inspira des strophes qui firent fureur dans les sections organisées.

« Morts!... morts!... Ils ne sont plus, ils ne sont plus nos frères:»

Goutte à goutte ils sentaient s'écouler l'espérance ;
Ils ont osé, brusquant une dernière chance,
A la voix populaire unir leur forte voix.
Ravivant de leurs cœurs l'élan patriotique,
Ils se sont tous levés au cri de RÉPUBLIQUE...
Levés pour la dernière fois!!!

Ils ont cru des trois jours évoquer les merveilles :
Les chants républicains sonnaient à leurs oreilles,
Et le saint oriflamme à leurs regards brillait
Mais en serrant vingt fois leurs colonnes trouées,
Au ciel ils ont levé leurs têtes dévouées,
Et n'ont pas reconnu le soleil de juillet!

C'était le moment où l'on glorifiait l'émeute. Et qu'on ne me dise pas qu'en ce temps-là l'émeute avait un autre caractère. Altaroche, l'ami de Vignerte, dont nous venons d'esquisser le profil, Altaroche aussi était animé du souffle de la nouvelle doctrine sociale qui l'inspirait instinctivement :

Sème, sème, bon prolétaire,
C'est l'oisif qui récoltera.

Et cette chanson du bon prolétaire a fait la fortune et la renommée politique de son auteur. Ah! quand on voit la République démocratique et sociale, formidable et serrée, refouler l'Ordre social qu'elle menace d'anéantir, et qu'en remontant ces vingt-cinq

années, on retrouve les noms de ceux qui, par ambition, par vanité, par amour de la popularité, ont prêché la guerre sociale, cette guerre sainte selon les uns, cette jacquerie disent les autres, — on se prend d'une amère tristesse, car ces hommes, aujourd'hui représentans du peuple, sont chargés d'endiguer le torrent dont ils ont grossi le cours.

Le refrain des Prolétaires se chante encore aux guinguettes, et le succès s'en explique facilement. Bien des travailleurs l'entonnent en chœur aux barrières, sans qu'Altaroche lui-même se doute le moins du monde de la vigueur de sa popularité. L'âge, sans le refroidir, a jeté cependant un grain de tristesse et de rire amer sur la gaîté du rédacteur en chef du *Charivari*. Altaroche, représentant du peuple, paraît s'endormir sur sa chaise curule, en attendant que le flot s'écoule : mais le flot monte et l'engloutira.

C'est évidemment un courageux écrivain et un homme de cœur, et les gens de cette trempe et de cette conscience deviennent rares dans la presse démocratique. Il est affable et bon enfant.—Je lui pardonne le mal qu'il m'a fait, ou plutôt qu'un jour il a voulu me faire.

Après le 24 Février, prenant la République au sérieux, il s'en alla comme simple commissaire dans son département et en revint député Il a essayé de traiter les graves questions nées du socialisme et amenées à la tribune par les vagues populaires. C'est pâle, ça ne signifie pas grand chose. Altaroche a trop longtemps effilé des pointes, des petits vers et des pamphlets.

Joly de Toulouse.—Joly, avocat au barreau de Toulouse, a conservé sur sa physionomie des traits purs qu'on ne retrouve pas chez ses amis dont le passage au pouvoir a hâlé la face et flétri les joues. Envoyé à la Chambre par les efforts du parti démocratique, il tomba, en 1846, devant une combinaison ministérielle; — Joly, en échouant, ne savoura aucunes sympathies : lui dont l'activité avait toujours été acquise au parti, lui qui se dévouait corps et âme à ses intérêts les plus chers, lui qui s'asseyait dans les comités de la République rouge, comme un *alter ego* de Ledru Rollin; Joly, tombant sur le carreau des élections, ne recueillit aucun regret. L'esprit de coterie, d'intrigue se réjouit de sa défaite. Joly retourna au barreau.

La République le trouva à Toulouse, et tandis que ses amis de l'Intérieur, les Ledru, les Flocon, les Caussidière se précipitaient dans les débauches et se ruaient sur les caisses de l'État, organisant la dilapidation des deniers de la France, et couvraient la honte de leur administration du masque du bien public, —Joly, armé de pleins pouvoirs, tenait sous son genou républicain le Midi prêt à secouer la dictature révolutionnaire. Un homme moins honnête que lui n'eût pu empêcher le Midi de se soulever. Joly fit face à tout, se multiplia, brisa des obstacles, dénoua des difficultés, fit accepter la République, et tandis que Lamartine gaspillait 600,000 fr., Flocon 60,000 fr. et Ledru-Rollin un million et demi, Joly, à bout de ressources et sans fortune personnelle, sauva le pays du danger.

Quand il revint à Paris, il descendit à l'Intérieur. Ledru Rollin était en train de partager son temps entre les vins de Duchâtel, l'allée des Veuves et les trottoirs de la rue de Seine. Il n'avait pas pensé à lui envoyer un sou. Danton s'était endormi chez Méot!

Joly éconduit s'en est allé à sa place de représentant. C'est un homme modeste et loyal, sage et désintéressé; sa prudence nous a sauvés du fédéralisme : sa fermeté a consolidé l'unité de notre patrie.

On comprend peu qu'à son âge, oubliant les principes, il ait profité des dispositions hostiles du midi pour donner aux fameuses circulaires émanées du ministère de l'intérieur une application forcée, et vouloir imposer à la nation des choix ridicules et qui brisaient la liberté des élections.

C'est un homme léger, du reste; et, comme avocat, au-dessous de sa réputation. Je l'ai vu rougir en pleine audience d'une de ces inconséquences qui font les infortunes des orateurs. Il s'agissait de poursuivre un pamphet, et Joly osait faire des tours de force et de logique pour attirer les sévérités de la loi sur les presses d'un imprimeur. — Son adversaire lui met sous les yeux une consultation signée de lui, en 1833. Il déclarait que le ministère d'un imprimeur était un *ministère forcé*, et que légalement on ne pouvait refuser des presses aux citoyens pour imprimer leurs opinions. Joly, abasourdi de cette contradiction, balbutia, se retrancha derrière des exceptions, et persista à demander contre l'imprimeur une condamnation sévère au nom des plus mauvaises lois que le despotisme nous ait léguées. Que ce soit un remords pour sa conscience! On ne combat pas pendant dix-huit ans pour la liberté, on n'acquiert pas une réputation d'honnête homme pour venir un jour se faire dire en face qu'on n'est plus qu'un homme sinon du moins de légèreté, d'hypocrisie et de mensonge.
Disons donc à Joly qu'on ne voit donc point d'un œil favorable le sacrifice qu'il veut faire à son amitié pour Ledru-Rollin, et il aura beau tenter, l'amour du peuple pour Joly ne reviendra pas à Rollin. Ledru est jugé, perdu sans retour.—J'ai vu Joly descendre dans les clubs : sa noble tête, ses allures dégagées, la

magnificence de sa personne, le bon ton de ses manières, son aisance, le son de sa voix, les artifices de son langage, les prévenances de toutes sortes ne détourneront pas le *peuple souverain* du jugement qu'il va porter : Ledru-Rollin sera rejeté de la candidature à la présidence. C'est une justice; elle se fera.

Que Joly oublie les gueuseries qu'il a subies; c'est beau. Mais qu'il veuille couvrir un homme sans moralité, sans conscience et sans probité politiques; le peuple distinguera. Joly sacrifie trop à l'amitié. En appelant encore la France démocratique et sociale au piége que lui tendent Ledru-Rollin et la Montagne, il est bon qu'il sache au moins qu'un des organes de la coterie, *la Réforme*, n'a jamais été favorable aux socialistes de quelque nuance que ce soit. A son origine, cette feuille accepta un ou deux articles de Pecqueur; mais bientôt elle se ravisa, et ne laissa point ce publiciste achever l'exposé de sa doctrine; elle le mit poliment à la porte et n'ouvrit jamais, depuis, ses colonnes aux idées sociales. Que *la Réforme*, la Montagne, Ledru-Rollin en tête, aient toujours été hostiles aux doctrines et aux hommes du socialisme, à Louis Blanc même, cela ne fait de doute pour personne de ceux qui ont quelque peu vu le fond du sac: le peuple, aujourd'hui, doute de la sincérité du manifeste des représentants de la Montagne. Il a vu l'ambiguité des actes, des façons, des démarches; son instinct lui fait rapidement deviner que le manifeste, venu si tard, que ces flatteries indignes, ces promesses menteuses ne sont données aux réunions démocratiques que pour capter les suffrages des masses : le peuple n'y répondra pas.

Inutile donc d'exposer plus longtemps son éloquence distinguée aux bravos d'une cabale, dans un club qui a pour chef de claque un Longepied au bas de la tribune !

Degouve-Denunques.—C'est par antithèse que je place ici Degouve-Denunques. Le contraste des couleurs fera mieux saisir la vivacité de mes physionomies.—Denunques tenait avec les journaux de province une correspondance politique sous le couvert et dans l'arrière-boutique du *National*, rue Lepelletier, n° 3, C'était un bureau d'esprit public républicain qui ne laissait rien à désirer à son adversaire ministériel, tant pour le choix des moyens souvent scrabreux, que pour l'audace de ses impostures. Il travaillait ainsi la province dans le sens du *National;* mais il le faisait sans conscience et sans dignité.

Il fut plus d'une fois nuisible à la feuille qu'il était chargé de défendre. Homme sans talent, il cultiva l'intrigue comme un entremetteur. C'est lui qui attira Bastide dans le piége des bastilles. — Je ne dis pas que *le National* soit responsable de tout ce qu'a fait Denunques, puisque cette feuille l'a même désavoué pour un de ses rédacteurs, mais Denunques était un rusé compère. C'est lui qui lança dans la correspondance des notes infernales que les journaux de départements acceptaient sans contrôle, et qui, revenues à Paris des quatre coins de la France, ont excité plus d'une fois contre *le National* des reproches de calomnie.

Denunques était une vraie taupe de la presse. Il minait d'avance les gens, et *le National* ensuite les sapait en face. Que de couleuvres ils ont fait avaler au public! Trois surtout méritent d'être connues. Pour Émile de Girardin, quel tapage! Des rancunes personnelles élevées à la hauteur de considérations d'État soufflaient la haine à cent lieues à la ronde. Et Rotschild donc? *Le National*, un jour, tire à boulet rouge contre la Bourse. Le même soir, des notes partent pour Lyon, Bordeaux, Toulouse, Caen, Rouen, Arras, Strasbourg; la note inonde les feuilles publiques : c'est une pâture qu'on dévore. Et le lendemain, revient à Paris la note infâme, réimprimée vingt fois.

Alors *le National* s'écrie : Voyez comme les départements se soulèvent d'indignation contre les scandales de l'agiotage! voyez? et l'on étale pompeusement les compères de la province : Rotschild,—Rotschild,—Rotschild partout! Et *le National*, son bonnet de jacobin sur l'oreille, l'injure à la bouche, et les poings sur les hanches, répète que Paris et la provinces sont unanimes. La province elle-même prend au sérieux ce qu'elle a fait et s'étonne de l'effet qu'elle a produit. Voilà comme on fait l'opinion; voilà comme on agite le pays. Je n'ai pas besoin de dire à Rotschild qui tirait les ficelles de ce jeu-là.

Denunques était un enragé. Un jour, il se mit en tête de contrarier Ledru-Rollin. Il envoie une note à je ne sais plus quel journal de département, l'attaque dans sa fortune et sa moralité, et le force de vendre sa charge d'avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation.

C'est un homme hargneux et rageur. Si vous le connaissiez avec ses jambes torses et ses pieds rentrés en dedans, vous ne croiriez jamais qu'un être aussi faible puisse être aussi malfaisant. Sa maladresse et ses manœuvres ont aussi fait détacher souvent du *National* des feuilles démocratiques qui sont allées se ranger du côté de *la Réforme* et c'est par là que la nuance rouge de la République a acquis quelques ramifications en province. Caussidière et ses pareils, en allant faire des tournées, n'avaient pas de peine à cabaler contre un homme comme Denunques. *Le National* en souffrit et en souffre encore depuis la question des Bastilles.

Derrière Denunques il y avait un général et un député qui mettaient par hasard un pied au journal de la rue Lepelletier. Le député se nomme Pierron, mais c'est loin d'être un révolutionnaire, et sa physionomie échappe à notre crayon. — Pour tous ses méfaits et ses services, Denunques est aujourd'hui préfet du Pas-de-Calais. Eh bien! il faut savoir apprécier les gens à leur juste valeur. Ce que Denunques a fait pour le *National*, à force de ruse, d'audace et de rouerie, est incalculable : Préfet du Pas-de-Calais, alors c'est trop ou trop peu.

Voulez-vous que je vous le peigne d'un dernier trait? Hetzel fait aujourd'hui le même métier. Eh bien! de ces deux êtres là, le dernier n'est qu'un fat, Denunques était un roué.

Lamennais, — Le plus grand philosophe des temps modernes, le plus illustre prêtre de la chrétienté. Comme politique, comme pamphlétaire, comme philosophe, comme prêtre, M. de Lamennais a conservé une unité de vues et de principes qui, malgré leurs modifications apparentes ont conservé un caractère parfaitement un. — Ce jugement est en contradiction avec tous ceux qui ont prétendu connaître M. de Lamennais : les uns ont voulu le voir changer pour lui faire injure, d'autres pour l'en applaudir. Non : de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* jusqu'à l'*Esquisse d'une philosophie*, il y a unité parfaite.

Lorsque, sous la Restauration, parut l'Essai sur l'Indifférence, il se fit un mouvement dans le monde. — A travers la vague anxiété d'une lutte apparente, malgré la fièvre du moment, une langueur, une indifférence profonde engourdissaient tous les rangs de la société. Notre siècle essoufflé semblait avoir épuisé toute énergie morale, et, dans cette maladie de l'intelligence, toute vie, toute mobilité ne semblait pouvoir se traduire que par l'irritation et le tumulte des partis.

Mais l'œil pénétrant de M. de Lamennais ne s'arrête pas à la surface des choses, il en sonde le fond. Plein d'énergie et de conviction, il éclaire de la lumière de la foi le gouffre où, les uns tenant embrassée l'idole de l'indifférence, dormaient tranquilles auprès de ceux qui, audacieux et coalisés pour saper le fondement de toute vérité, étaient morts à eux-mêmes, dévorés par le néant, sépulcre ténébreux et vide, où ne peut même errer l'ombre de l'intelligence.

Ce livre où l'on respire une beauté théologique et morale telle que, dans les plus belles pages de saint Thomas, de saint Augustin et de Bossuet; ce livre où l'auteur, se plaçant d'une manière absolue au point de vue de l'autorité et de la foi, établit que la théorie de la certitude d'après laquelle, sans rompre avec la société et la tradition, l'homme a pour règle de sa raison la raison universelle, est resté comme le plus beau monument de logique, de style et de haute critique que le siècle contemporain ait élevé sur sa route pour attester que le christianisme a quelque chose d'infini, et qu'il continue et qu'il développe avec le temps son caractère d'universalité et de perpétuité. Avec cette droiture et cette hauteur de vues qui le caractérise, M. de Lamennais, reliant tous les âges à l'aide de la croyance traditionnelle qui régit le monde, recherche cette raison générale et interroge toutes les formes religieuses de l'humanité : le mosaïsme et les temps antérieurs, les cultes idolâtriques de l'Orient, de l'Occident et du nouveau monde, se déroulant et s'enchaînant entre eux par la foi traditionnelle, viennent témoigner que le christianisme est le dépositaire de la doctrine unanime des siècles qu'il perpétue.

Chaque fois qu'ils obscurcissent ce magnifique spectacle de la tradition et de la raison humaines, hérétiques, protestants, déistes, athées, de quelque forme souple qu'ils revêtent leur indifférence, aucuns n'échappent à son impitoyable logique. Il les attaque corps à corps, et tous à la fois : et, poursuivant l'erreur dans tous les replis où ils s'abritent, il les précipite d'abîme en abîme; et, semblable à l'Archange chassant devant lui les damnés du jugement dernier, — « il les accable du poids vengeur des vérités qu'ils blasphèment. »

Le moment où parut ce livre était en effet solennel. M. Lamennais avait pour adversaires le pouvoir et les agents du pouvoir qui croient que les peuples sont plus dociles sans croyance; les absolutistes qui renvoient la religion au peuple, et ces continuateurs de la philosophie du dix-huitième siècle, les chefs de l'opposition libérale réclamant, à la face de la société ébranlée, l'athéisme de la loi, doctrine qui, semant au cœur du peuple une grossière indifférence, le conduit à subir en silence la honte et la servitude, à s'endormir avec insensibilité dans ses souffrances comme dans une mort, ainsi qu'à méconnaître toute la loi morale qui doit régir la société.

Aussi ce livre est-il toujours vrai, toujours nouveau, malgré l'apparence des changements opérés à la surface de la société. En effet, toujours même malaise, même vide, même corruption, même matérialisme, même orgueil humain dans tous ses développements. N'en doutez pas, mêmes signes de décrépitude et de dissolution. Si bien que ceux qui se sont chargés depuis trente ans de semer l'athéisme dans le champ de la foi, semblent s'être aussi chargés

d'en recolter le fruit amer qui nous empoisonne.

La crise sociale où nous sommes devient chaque jour plus intense, malgré les efforts des esprits supérieurs pour opérer une réaction contre des doctrines funestes nées de la philosophie du siècle dernier. Si un pamphlétaire prenant à deux mains l'histoire de cette philosophie qui *n'est que l'histoire du doute* où notre siècle est plongé, l'ébranla, c'est Lamennais, Si cette doctrine qui semble dire à l'âme : « Meurs et cherche dans le néant une vie qui n'appartienne qu'à toi » s'éteint peu à peu; si bientôt elle ne ressemblera plus qu'à un fantôme redescendant dans sa nuit, son flambeau funèbre à la main, — on le doit certainement à l'Essai sur l'Indifférence en matière de religion.

Quand la Révolution de juillet éclata, Lamennais ne fut point pris au dépourvu. Il l'avait prédite à son heure, il avait eu la vision de l'avenir. Regardant les événemens rapides qui ébranlaient la société française, non comme une œuvre humaine, mais comme un dessein de la Providence, il voulut lancer le catholicisme dans des voies nouvelles, le rajeunir, le réchauffer au cœur des nouvelles générations; et, prêtre ardent et convaincu de la sainteté de sa mission, il fonda le journal l'*Avenir* et une *Agence générale* pour la défense de la liberté religieuse. Quoiqu'il en soit des appréciations contradictoires faites de cette œuvre, pour laquelle Lamennais s'associa l'abbé Lacordaire et le vicomte Ch. de Montalembert, toujours est-il que l'illustre auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* poursuivait une voie commune à toutes ses pensées, à tous ses actes, et dans laquelle il lui faudra combattre encore, après 25 ans de lutte, contre les doctrinaires de la République, ses vieux adversaires de la Restauration et du gouvernement de juillet.

L'ordre de choses établi en 1830 se barricada dans le despotisme et favorisa le monopole de l'université. Les mêmes hommes que M. de Lamennais avait combattus sous la Restauration parcequ'ils prêchaient l'indifférence comme moyen de gouverner les peuples sans croyance, suscitèrent des entraves au comité de l'*Avenir*. La lutte devint vive. Le pouvoir redouta l'influence des tribuns religieux sur une génération enthousiaste de la liberté. L'illustration que s'étaient acquise déjà les noms de Lamennais, Lacordaire, Montalembert porta ombrage. On craignit qu'ils ne devinssent populaires : l'entraînement de la logique les porta du terrain de la liberté religieuse sur celui de la liberté politique, et le gouvernement se crut en danger : la diplomatie s'en mêla; la cour de Rome somma les novateurs de se taire, et Lamennais et Lacordaire furent mandés devant Grégoire XVI.

Ainsi donc cette vieille lutte de 600 ans, du pouvoir temporel sur le pouvoir spirituel; si faussement interprétée par les historiens, même les plus consciencieux, mais imbus de mauvaises doctrines; cette lutte, — commencée par Philippe-Auguste et à travers laquelle nous voyons passer les sectes politiques et religieuses, les hommes de la matière et de la négation, les Lombards, les Vaudois, les Albigeois, les Juifs politiques du quinzième siècle qui tous viennent aboutir et se concentrer dans la Réformation religieuse, dans le Protestantisme du seizième siècle qui, malgré ses diverses nuances, n'aboutit qu'à ceci : la négation de la liberté, de la personnalité humaine; cette lutte immense de l'esprit humain, si malheureuse et si triste, rencontre au dix-neuvième siècle un adversaire illustre, un homme marqué au doigt de Dieu pour arrêter l'humanité sur sa pente fatale, et le vicaire de Dieu sur la terre le combat! Je me trompe. Dans cette lutte inouïe, une voix inconnue guida toujours la cour de Rome. Quoique Grégoire fît courber la tête du clergé français et que Lamennais la relevât; quoique la Pologne et l'Irlande affaissées tendissent en vain leurs bras vers la chrétienté, et que Lamennais répondît par ses *hymnes à la Pologne;* quoique les trônes épouvantés se sentissent ébranlés par les tressaillements des nations, et que la voix puissante de Lamennais les accusât sans pitié, — la cour de Rome se montra sévère pour le prêtre illustre qui, jeté hors des voies où le catholicisme subissait en silence ses siècles d'affront, se lançait sur les pas de la société, demandant la liberté civile et politique, inséparable de la liberté religieuse; — néanmoins, dis-je, remarquez-le, le pape Grégoire blâma *son fils*, mais jamais ne lui lança l'anathème. Lamennais fut interdit comme prédicant, mais ne fut jamais retranché du giron de l'Eglise; si la diplomatie des gouvernements exigea un blâme, le Saint-Père, au fond de ses entrailles, aima toujours le véhément défenseur de la Religion. Et pour soulever le voile de l'intrigue qui obligea Lamennais à ne pas se soumettre aux injonctions temporelles des cours d'Europe, il faut connaître un fait, simple en apparence, mais curieux par ses calculs : L'ambassadeur de France à Rome, chargé de transmettre au Pape une lettre de Lamennais... la retint et fit accuser son silence. — La Compagnie de Jésus, obéissant en cela à de vieilles rancunes, servit les projets des puissances. On dit qu'à son voyage, le Saint-Père, voulant reconnaître, dans l'effusion de son amour, les services rendus à l'Eglise par l'auteur de l'*Essai*, dut lui offrir la pourpre romaine et l'évêché d'Ostie; les jésuites tout-puissants s'y opposèrent, et à son retour d'Italie on accusa la publication des *Paroles d'un Croyant* d'être une œuvre de haine, et surtout d'orgueil et d'ambition brisés. Nous devons faire justice de cette accusation pleine de dépit. Puis

qu'on distribue dans les officines diplomatiques les fonctions ecclésiastiques, Lamennais, par ses travaux, sa lutte, son génie, était digne de porter un chapeau de cardinal.

Quoiqu'il en soit, en regardant les choses de haut, les *Paroles d'un Croyant* en jetant Lamennais au milieu du courant politique, ont contribué à arrêter la société moderne dans sa dissolution et dans son athéisme. — C'était l'époque où toutes les sectes, où toutes les nuances socialistes s'élevaient comme des vapeurs du sein de la terre pour obscurcir le ciel, où Godefroy Cavaignac parlait de religion comme un athée; — et ces *Paroles d'un Croyant*, comme deux ans plus tard le *Livre du Peuple*, en proclamant l'égalité et satisfaisant les instincts nouveaux, rasserénaient les cœurs et séchaient les larmes au nom de Dieu : la pensée de Lamennais se résumait ainsi : La fraternité n'est pas d'invention républicaine, mais d'invention chrétienne; il n'y a de fraternité qu'entre frères, c'est-à-dire entre égaux; des hommes sans religion ne peuvent ni pratiquer ni comprendre la fraternité.

La lutte arriva. Le socialisme qui avait grandi dans l'ombre, hors de la discussion, allait ravager la société comme autrefois le Protestantisme. Les idées sociales contre lesquelles nous nous débattons aujourd'hui, ont cela de remarquable pour l'histoire de l'esprit humain, qu'elles auront présenté les mêmes symptômes à leur naissance, les mêmes caractères dans leur développement que la Réformation religieuse du seizième siècle. Même négation de la liberté humaine, même négation de l'idée de Dieu. Le Protestantisme avait éclaté au milieu d'un ordre religieux et social s'appesantissant sur la discussion du dogme, le Protestantisme ne discuta pas, il nia. Le socialisme moderne s'agita sourdement quand la loi comprimait la liberté de discussion, prit des voies détournées, ne discuta pas et nia : on ne discuta pas, dans les sociétés secrètes, de Dieu, de l'âme, de la vertu, du devoir, du droit, de la propriété, on nia. Et depuis la Révolution, on peut affirmer en pleine rue, en pleine académie, en plein théâtre, en pleine tribune, en plein journal, qu'il n'y a pas de Dieu, qu'il n'y a pas d'âme, que la vertu n'est qu'un nom la propriété qu'un vol, le droit qu'un mensonge, le devoir qu'une sottise. — Ce qui a tué le protestantisme dans le progrès de l'esprit humain, c'est qu'il a nié véritablement la liberté humaine; ce qui tuera le socialisme moderne, ce qui le marquera comme un temps d'arrêt dans l'humanité, c'est qu'il nie la liberté de l'être individuel, le développement, la manifestation de la personnalité.

Dès lors la voix de Lamennais ébranla le socialisme, on peut le dire. Il avait donné à la Révolution des gages de son amour du Peuple. *Le Livre du Peuple* et *l'Esclavage moderne* étaient d'éloquents plaidoyers dans cette lutte où « doit se résoudre pour l'humanité le problème de l'avenir. » Il sentait que le monde, ayant accompli une période de son développement, allait se transformer : mais, dit-il, « le dépement intellectuel, dont le développement religieux est la forme sociale, a produit tous les autres développements; en d'autres termes, les destinées du genre humain, les destinées du peuple, durant le cours des siècles, ont dépendu de la manière dont on concevait les lois divines de la Création et de la nature humaine, de la Religion enfin, de laquelle émanait, avec la notion du devoir et du droit, leur détermination théorique et pratique et ultérieurement, l'*organisation de la société.* » Faisant ainsi remonter la science sociale à sa source, il condamna ainsi les systèmes qui « allaient au hasard, emportés dans mille routes diverses par les souffles variables de l'opinion. » Il ajouta : « Nous venons apporter à nos frères le faible tribut des lumières que nous avons pu recueillir par l'étude attentive des faits antérieurs dans lesquels doit se manifester la loi du progrès social ou de l'évolution du genre humain. Tout ce qu'on tentera contre cette loi ou en dehors d'elle, *échouera* infailliblement. Mais il faut la bien constater, pour ne pas se perdre dans l'aride désert des *théories chimériques*, pour que le travail fécond qui réalisera l'avenir désiré si ardemment, ne soit pas entravé, retardé par des *actions perturbatrices.* »

Lamennais publia d'abord son *Esquisse d'une Philosophie*. Si, dans le mouvement qui nous emportait, un livre arrêta les esprits inquiets, ce fut celui-ci, où l'auteur portait immédiatement la discussion sur la grande question de l'origine et de la fin des choses. Pour abattre du coup les systèmes de ses adversaires, les Buchez, les Damiron, les Cousin, les Pierre Leroux, il porta la lumière de son génie, de son examen, sur les lois essentielles de Dieu et de la création, et définissant l'homme au sein de la vie universelle, expliqua sa destinée et sa fin selon les lois qui gouvernent l'échelle entière des êtres, et ramène la création à Dieu.

Le temps pressait, entraînant les hommes et les choses. M. de Lamennais publia son petit volume *du passé et de l'avenir du Peuple*, rompant en face avec les systèmes socialistes qui voulaient passer outre. Il jeta de nouveau au milieu d'eux « que la société est toujours l'expression du dogme, que son développement est le développement même de l'humanité. » Deux systèmes absolus attiraient l'attention; tous deux socialistes, communistes; l'un déiste, l'autre athée; mais tous deux conduisant fatalement à la

négation de la personnalité de la liberté humaine.— L'un disait « que la société, être abstrait et collectif, doit être la grande ordonnatrice, la directrice naturelle du mouvement général et des *actes particuliers*, qui ne doivent jamais s'accomplir en dehors du but commun, mais à y tendre constamment. L'autorité sociale, était-il dit encore, est suprême, absolue, despotique même. »—La liberté humaine évidemment est ici niée, et, quoiqu'elles fassent et se récrient, toutes les doctrines sociales aboutissent là.

Dans l'autre système, moins équivoque et plus logique : « La vérité sociale, disait-on, est acquise à cette heure; et le libre arbitre, la liberté, la personnalité sont des erreurs funestes d'une philosophie erronée. » — Lamennais les prend corps à corps : il les combat sur le terrain de l'égalité, de la liberté, de la famille et de la propriété; car il faut se rappeler aussi que plusieurs nuances de ces socialistes niaient, il y a quelques années, non-seulement la propriété, mais aussi la famille.

Sa défense de la propriété, selon les lois qui règlent la vie des êtres, est une magnifique exposition; mais les développemens en sont trop longs pour être rappelés ici. Il la démontre appropriable, accumulable, permanente et transmissible : la propriété, dit en un mot Lamennais, est la condition essentielle de la liberté.

Donc, « déterminer les moyens par lesquels le prolétaire pourra parvenir à se créer la propriété qui lui manque et à compléter de la sorte son affranchissement, tel est finalement, dans l'ordre extérieur, le problème à résoudre. » — Examinant ensuite les systèmes qui ont cru le faire par l'abolition même de la propriété : cette solution concentre la propriété entre les mains de l'Etat, seul propriétaire, et, — conclut Lamennais, — c'est l'esclavage organisé.

Cette controverse irrita les esprits. Les deux doctrines qui ont pour devise, l'une : A chacun suivant ses besoins, l'autre : A chacun suivant son travail, essayèrent une discussion sans portée et sans talent. Le pamphlet *du Passé et de l'avenir du peuple* fut bientôt suivi de deux lettres publiées par le *National*, et où Lamennais attaqua les socialistes avec d'impitoyables, avec d'inflexibles arguments. La lutte s'aigrit; il leur lança des anathèmes, ils lui renvoyèrent des malédictions. —

Dans un moment aussi solennel que celui où nous sommes, quand ces questions brûlantes menacent de changer la face de la société et de la faire crouler sous les décombres, nous avons été, dans notre amour pour la liberté, affectés de la violence des répliques. Un débat calme et mesuré eut fait plus vite éclater la lumière et la raison, et les idées se seraient éclaircies aux rayons de la controverse. Dès lors nous avons dû rechercher la cause de cette aigreur : la voici. Les principaux communistes dont Lamennais put apprécier les écrits furent Pillot et Desamy avec lesquels son neveu Blaize comparut en police correctionnelle. Blessé d'avoir été mis en parallèle avec eux, et de subir une condamnation comme complice de leurs doctrines, Blaize prit haine des socialistes et ne distingua plus. Il leur voua une haine qu'il exhala sous toutes les formes; et ses appréciations furent les sources où son oncle puisa ses renseignemens. En portant aussi vigoureusement sa cognée sur l'arbre du socialisme, il faut constater tout d'abord que dans la discussion la négation de la famille et de toute idée religieuse s'arrêta; et, chose remarquable, lorsqu'aujourd'hui on reproche aux utopistes, aux socialistes, de n'avoir pas mis de religion dans leur système, ils s'en défendent, et, quoiqu'il leur soit difficile de prouver qu'ils l'aient fait, ils ne laissent pas que de le prétendre.

Lamennais poursuivit son œuvre; les sectes reprirent leur route en silence, maudissant sourdement, le prêtre, comme elles niaient Dieu dans l'ombre de leur propagande. — Le philosophe puissant n'en sema pas moins sa parole, résumant en quelques pages le problème de l'extinction du prolétariat, — en attendant que, dans la troisième partie de l'*Esquisse d'une philosophie*, il nous développât l'ensemble des lois nécessaires de la Création, c'est-à-dire l'organisation sociale, qui est la double union des hommes entre eux et des hommes avec Dieu.

La vivacité de cette lutte, que la Révolution a grandie, nous fait un devoir de rapprocher les opinions, non pour les applaudir tour à tour, comme un flatteur vulgaire recueillant des bravos à la ronde, mais comme un peintre consciencieux mettant deux adversaires face à face avec la vérité. — En suivant pas à pas l'étroit sentier de la logique, on trouve des vérités communes à tous les deux : et la définition même de la *propriété*, la notion primitive du droit d'appropriation qui détermine l'être indépendant est, philosophiquement, la même. Expliquons-le.

« Ce que chaque être a de *propre*, ce qui, joint à l'essence commune, fait de lui un être réel, distinct et complet, constitue, suivant la force du mot même, la *propriété*, en ce qu'elle a d'originel et de radical. — L'individu n'existe que par elle; elle est identique au droit; car la condition première et absolue de l'existence ne se distingue point du droit d'exister, est ce droit même actuellement en acte. — Sitôt que l'être organique a commencé d'être, il tend à continuer d'être, à jouir pleinement de son droit d'être, c'est-à-dire à se conserver et à se développer selon sa

nature. Mais l'organisme, le corps, ne se développe, ne se conserve qu'en réparant ses pertes incessantes, qu'en absorbant, s'assimilant continuellement d'autres corps. Ainsi absorbés, assimilés, ils lui deviennent propres, ils deviennent sa propriété, et il ne subsiste qu'au moyen de cette appropriation. Et puis qu'il doit être et continuer d'être, et que ces corps sont indispensables à la conservation de son être, il y a un droit naturel, identique au droit de vivre. »

Cette notion du droit de propriété individuelle développée ainsi est sentie de tous, comprise de tous, admise par tous; elle est le point de départ de toutes les théories socialistes, et aucune école, aucune église, aucune secte ne peut jeter les fondements du fameux *Droit au travail* qui ont été posés par la République de février, sans avoir reconnu, proclamé philosophiquement, et dans les mêmes termes, que « le Droit au travail, le droit de vivre, est identique à la réalisation de notre être individuel se conservant et se développant par l'assimilation, l'appropriation de tous les objets *propres* à l'être, de toutes les choses nécessaires à l'entretien de la vie, à la satisfaction du corps, à la conservation de son organisme. »—J'ai vu, j'ai connu les hommes; j'ai apprécié, j'ai étudié les doctrines depuis quinze ans qu'elles circulent, et elles se sont rencontrées devant moi sur le terrain philosophique pour ces communes définitions.

Pourquoi, chose singulière, quand on s'accorde dans le domaine de la pensée, est-on adversaire sur le terrain politique? Pourquoi des systèmes dont la base philosophique est commune, sont-ils ennemis dans la question d'application sociale? Où commence la séparation, la lutte? — Il est acquis, il est reconnu que les choses nécessaires à l'entretien de la vie, qui constituent la propriété, doivent être accumulées en une certaine mesure pour assurer la conservation des êtres, et qu'elle sont transmissibles comme l'existence pour la conserver pendant une période plus ou moins longue de son développement.

Mais, remarquez-le : ces vérités philosophiques correspondent à ce qui constitue, dans l'organisation de la société, le fond commun de la production. Or, dans les systèmes socialistes, les médeciné du corps social s'accordent presque tous sur la production de tout travail par l'association. Jusque là, point de querelles.—Mais à partir de là, diversité, guerre philosophique, guerre civile, guerre sociale.

Comment, dans l'organisation de la société, l'homme doué d'une nature si complexe, s'appropriera-t-il ce qui est nécessaire à son entretien et au perfectionnement de sa vie : c'est la question de répartition, ce véritable nœud gordien de la science économique.

La plupart des systèmes qui se sont produits ont conclu que : « l'appropriation personnelle étant la cause du mal, la propriété devait cesser d'être individuelle, et qu'elle devait être concentrée exclusivement entre les mains de l'État qui, possesseur unique des instruments, organisera le travail, même en attribuant à chacun la fonction spéciale, et *distribuera le fruit du labeur commun.* »

Il y a là, en effet, une négation de la liberté, de la volonté humaine, et l'appropriation des choses nécessaires à la vie ne paraissant plus facultative, Lamennais vit dans ces systèmes le germe d'une servitude telle que le monde n'en a jamais encore vu. Il lutta avec une persévérance complète contre la propagation de ces idées, et dans tous ses écrits successifs, il chercha à ramener les esprits à la discussion des vérités premières des lois universelles de la création dans leur rapport avec les questions sociales qui n'en sont que les conséquences.

Ainsi donc à travers ces luttes incessantes, la vie de l'illustre philosophe est une magnifique unité. Sa courageuse initiative a toujours été remarquée dans les crises sociales, qui depuis trente ans ont fait vaciller le monde. Les calculs de l'intérêt, les haines, les vanités n'ont jamais pesé sur ses décisions. Son cœur n'est point étroit, son esprit n'est point égoïste, et ne sait pas tromper. — Souvent je me suis surpris à suivre ses regards dans des profondeurs où sa voix me faisait pénétrer; on sonde l'infini au vol de sa pensée. Tout en lui est sympathique. Il nous console de nos misères, il soulève les chaînes du peuple, aux accens d'une parole magique. Quoi de plus gracieux, de plus suave et de plus animé, de plus réel que ces lignes dont il a émaillé ses œuvres, que ces plaintes des travailleurs dont les Paroles d'un croyant, le Livre du peuple et une Voix de prison sont semés? Quel coloris, quelle richesse, quelle poésie! Qu'on cherche ailleurs plus d'harmonie, plus de vérité; qu'on trouve dans les rimes de nos plus illustres poètes un langage plus pur, plus modulé, plus propre à la musique et d'une cadence plus imitative? Le *Chant du forgeron*, c'est le travailleur qui lutte sous son pénible labeur, et relève son regard, voilé d'une tristesse infinie, vers l'espérance d'un avenir meilleur. L'histoire de la jeune fille qui se laisse envahir par les vagues et qui noue sa chevelure aux herbages du rocher, n'est-ce pas une de ces plaintes où l'humanité entière semble tressaillir pleine de tristesse et d'inexprimables angoisses! Les opiniâtres travaux de Lamennais sont un des plus beaux monuments de notre époque, depuis les plus hautes jusqu'aux plus humbles conceptions. Quand il a sondé le mal social, quand il a éclairé l'abîme, il vient par une hymne,—après les

larmes, après les durs labeurs, — réveiller dans le travailleur l'idée du bien, la conscience de son esclavage, et l'espérance des destinées nouvelles.

La personnalité de Lamennais s'élève au-dessus du monde révolutionnaire. A travers les luttes de la démocratie, il a passé comme pour en purifier l'esprit ; il en a combattu le génie du mal, afin de la guider dans une voie pure vers l'avenir. Quand notre âge ne sera plus, sa grande figure en sera la plus complète expression.

Il m'a été donné de contempler ce vieillard recueilli dans ses visions célestes : j'ai vu sa physionomie souffrante et fatiguée; j'ai surpris ses longs regards; j'ai entendu sa voix pleine d'énergie et de plaintes sonores où l'esprit de Dieu semblait se dérouler. — Quand, dans le silence de mes insomnies, le nom de Lamennais rayonne entre mes sarcasmes, mes yeux, quoique voilés de ténèbres intérieures, semblent voir la Révolution triomphante et un meilleur avenir se lever sur l'humanité.

QUATRE POÈTES RÉVOLUTIONNAIRES.

République Démocratique et Sociale.

Mon cœur se sécherait au spectacle de tant d'infirmités politiques, si je n'avais quelquefois pour me reposer des paroles exemptes de fiel. D'où vient que j'aime à me bercer dans de vagues harmonies où l'âme se retrempe, se rafraîchit et s'épure? C'est qu'il est une heure mystérieuse où la pensée quitte la terre et cherche le rayon de Dieu. — Au milieu des turpitudes politiques au contact desquelles j'ai maudit les hommes, j'ai rencontré des gens naïfs et bons, de doux poètes, — en voici quatre — qui m'ont fait éprouver des instants de calme et d'oubli.

Ces quatre poètes, que je prends dans le parti démocratique, y ont d'ailleurs une place marquée à plus d'un titre. Ils se sont mêlés aux choses, aux actes du parti, et leur talent en outre est incontestable. Ce sont : Louis Voitelain, Pierre Lachambeaudie, Jules Allard et Savinien Lapointe. — Si je ne parle pas ici d'Alphonse Esquiros, dont la poésie rayonne de tant d'amour, c'est qu'il s'est lancé dans le monde révolutionnaire au-delà du poétique, et qu'il a quitté le cycle divin des chanteurs pour régner sur les clubs. — Charles Poncy, de son côté, a une physionomie essentiellement prolétaire et moins révolutionnaire dans le sens donné à ce mot par les événements et le milieu social où nous sommes.

Mais comme il fait beau le voir sur le bord de la mer! comme le ciel du midi l'inspire :

Ainsi lorsque le front du ciel s'étoile et semble
Remplir le monde entier de sa sérénité;
Quand nos flots se fondent ensemble,
Symbole grand et pur de la fraternité :
Lorsque l'astre des nuits répand ses lueurs molles
Sur la grève des bords échelonnés de môles :
Je murmure ton nom, prophète qui t'immoles
Au bonheur de l'humanité.

Voitelain.—Voitelain est un imprimeur. Prolétaire dans toute la force du terme, il souffre et maudit l'esclavage moderne des travailleurs avec des accents qui vous charment. C'est une âme honnête et timide ; il se plaint, mais sa plainte part du cœur; l'indignation sort de sa poitrine en chants graves ; il reproche, mais il n'irrite point; il vous émeut, il vous remue, il vous fait frissonner; il vous fait palpiter, il vous fait pleurer : on se suspend à sa lèvre, on l'écoute et l'on veut l'écouter encore. Il dit bien.

Je me souviens qu'en 1839, après l'insurrection de Mai, au moment où les vaincus rongeaient leur défaite, il n'était question que d'une chanson de Voitelin ; on ne chantait que sa chanson ; on se consolait avec elle... Mais Voitelain ne sort pas de la pauvreté.

Sa chanson, — celle dont je parle, et qui m'est restée dans l'oreille comme un son délicat et harmonieux qui s'échappe au loin, qu'on entend encore au fond de ses souvenirs et qui fuit, — sa chanson n'a pas fait sa fortune. L'âge pressait ses pas ; sa vue s'affaiblissait ; personne n'osait éditer son recueil ; on lui refusa le bienfait de la publicité, et l'âge a fini par affaiblir le pauvre Voitelain. Presque aveugle et délaissé, le chantre populaire ne trouve que quelques amis qui se souviennent de lui quelquefois, et sa chanson se chante aux goguettes. — Quant à la République, elle a bien autre chose à faire que de tendre la main à ses enfants malheureux, à ceux qui ont chanté dans son sein avant sa venue, à ceux qui l'ont fait tressaillir!

Comme c'est senti. Lisez :

Ma Grand'-Mère.

Un jour, quand j'étais tout petit,
Que je pleurais à perdre haleine,
Ma grand'mère à bas de son lit
Saute, malgré sa soixantaine :
Puis, me prenant entre ses bras,
Pour m'apaiser me dit tout bas :
Dodo, mon petiot,
Tu n'es pas au bout de ta peine;
Dodo, mon petiot,
Garde des larmes pour tantôt.

Ton père, mon pauvre chéri,
Quoique maintenant il t'embrasse,
Quand tu poussas ton premier cri,
Fit une piteuse grimace.
Il avait raison, sur ma foi,
On se serait passé de toi.
Dodo, mon petiot,
Dieu n'a rien mis dans ta besace,
Dodo, mon petiot,
Garde des larmes pour tantôt.

Tu jeûneras plus d'une fois.
Lors que tu reçus l'existence,
Tes cinq aînés, qui vont au bois,
Avaient déjà maigre pitance,
Un eût suffi, mais six, hélas!...
Guillot le riche n'en a pas.
Dodo, mon petiot,
Ta mère en a fait pénitence,
Dodo, mon petiot,
Garde des larmes pour tantôt.

Le bon Dieu, qu'il faut adorer,
Quoique parfois sa foudre gronde,
Créa le soleil pour dorer
Les grains que la terre féconde.
De grands mangeurs, pour leurs sillons,
Ont accaparé ses rayons:
Dodo, mon petiot,
Il ne luit pas pour tout le monde,
Dodo, mon petiot,
Garde des larmes pour tantôt.

Qnand tu seras père à ton tour,
Au lieu d'écouter ta colère:
Lorsque du fruit de ton amour
La plainte sera trop amère.
A sa clameur pour mettre un frein,
Rappelle-toi ce vieux refrain:
Dodo, mon petiot,
Je le tiens de feu mon grand-père,
Dodo, mon petiot,
Garde des larmes pour tantôt.

Quel sentiment de la famille dans cette dure misère. C'est une peinture naïve et charmante. Une larme arrive au bord de la paupière, puis un rayon vient la sécher.

Lachambeaudie. — Si vous rencontrez un homme à la démarche lente et grave, à la tête inclinée, au regard nonchalant, un vrai Lafontaine, égaré au coin des rues, vous aurez vu Lachambeaudie: c'est le fabuliste démocrate et socialiste qui a vu, à travers les éclairs de son intelligence, que l'Idée sociale est là, près de vous, derrière le rideau qu'un coup de théâtre va déchirer. — Le règne du Travail est une chose positive pour Lachambeaudie. Il ne doute pas, — un fabuliste ne doute jamais, — que la République démocratique et sociale ne descende, un de ces jours, de la théorie dans le fait, des clubs dans le Gouvernement.

Je l'ai vu près de Blanqui, au club de la rue Bergère, calme, imperturbable, le menton dans sa main, l'air rêveur, au milieu des séances les plus orageuses. C'est un philosophe que rien ne trouble. Lachambeaudie, assis près de Blanqui, au milieu de cette *Société Républicaine centrale*, si grosse d'orages et de secousses, c'est un poète crayonnant des vers à l'abri d'un chêne où la foudre tombe.

Il fit, après les événemens du 16 avril, une chanson dont le refrain était: «Ne criez pas: à bas les communistes! » On la distribua à la porte du club. Aux journées de juin, la renommée l'atteignit; les gens de son quartier se souvinrent de sa présence au club Blanqui. Ils le menèrent en prison. Pauvre ami! être inoffensif, figure impassible, tête du bon Dieu! lui qui fit cette fable, et parce qu'il la fit, on l'enchaîna... A ce titre, La Fontaine est un républicain de la veille et de l'avant-veille. Ecoutez:

Le Castor et le Chasseur.

Un castor pris au piége était par un chasseur
Employé comme laboureur.
Jugez de son supplice et de sa maladresse.
Vainement sur son dos on usait l'aiguillon,
Il se couchait sur le sillon.
Le chasseur, furieux, l'accusant de paresse,
Mon castor, à la fin, sur ses pieds se redresse
Et lui dit: « Donnez-moi du mortier, du moellon,
Laissez-moi, c'est mon goût, redevenir maçon,
Et du travail je reprends l'habitude. »
Tel que vous prétendez être un franc paresseux,
Bientôt vous le verrez adroit, laborieux;
Mais il faut le classer selon son aptitude.

Il y a toute une théorie sociale dans ce dernier vers. — Mais, ô rigueur des temps! arrêté sans mandat, lié à la chaîne des insurgés de juin, promené lentement dans les rues de Paris, entre des baïonnettes disposées à tuer au moindre éveil, et enfermé au fort de Bicêtre! — Mais il lui fut donné de voir tomber ses fers à la voix de Béranger. Le Maître le fit rendre à la liberté. C'est beau.

Jules Allard. — Jules Allard s'est mêlé plus intimement aux luttes du parti. Compromis dans une affaire de presse clandestine, il fut condamné — Son vers est serré, plein, entier, franc, sans pléonasme; il marche effrontément. S'il se plaint, il ne supplie pas à genoux; s'il est captif, il parle du moins comme un homme libre: c'est de l'ode.

A l'Aumonier de ma prison.

Quand vous allez, pareil à l'ange qui console,
Apporter à chacun votre douce parole,
Comme un divin parfum de bénédiction,
J'y dois avoir aussi des droits que je réclame;
Homme de Dieu, pourquoi refuser à mon âme
Sa part de consolation?

Pasteur, ne suis-je pas une brebis captive?
N'est-ce pas à travers les barreaux que m'arrive
Le rayon du soleil ou le feu de l'éclair;
Ce mur n'est-il pas là pour me fermer l'espace,
Et mon regard enfin vient il pas, quoi qu'il fasse,
Toujours se briser sur du fer?

Ou bien avez-vous cru que ma voix s'est unie
A l'incrédule voix du siècle qui renie,
Le nom de Jehovah dans ses œuvres écrit;
Que, regardant le ciel, j'ai dit aussi : Qu'importe!
Et que je n'ouvre pas à qui frappe à ma porte
En invoquant le nom du Christ?

Détrompez-vous alors: des temples solitaires
L'ombre souvent me couvre; à la foi de mes pères
Non, non, je n'ai pas dit un sacrilége adieu;
De cette foi la croix est encore l'emblême,
Et je porte à mon front le signe du baptême
Qui me fit enfant du vrai Dieu,

Jamais encor, jamais le blasphème superbe
Ou le sourire amer, pour insulter au Verbe,
De mon cœur de croyant aux lèvres ne monta,
Car nous prions tous deux sur les mêmes symboles.
Votre Dieu, c'est le mien : le Dieu des paraboles,
De la crèche et du Golgotha.

Celui qui sut trouver, pour éteindre la guerre,
Entre ces deux grands mots de richesse et misère,
La loi du sacrifice et de la charité;
Le Dieu du pharisien et du pauvre Lazare,
Le Dieu du mendiant, comme du riche avare,
C'est le Dieu de l'égalité.

Que pour le prisonnier parfois le ciel est sombre!
Comme il voit dans lui-même et sur les murs plus d'ombre;
Et comme alors son sein se lève longuement!
Une larme s'échappe à son œil qui se baisse,
Son front se penche, et puis sur son cœur qui s'affaisse,
Pèse le découragement...

Oh! venez donc, venez lorsque ce cœur succombe,
Qu'il est comme un cadavre endormi dans la tombe,
Quand sur lui la tristesse a jeté son linceul,
Approchez, approchez, au nom du divin maître,
Et comme à sa parole, à la vôtre peut-être,
La mort sortira du cercueil!

On reconnaît dans le sentiment religieux qui anime ces strophes l'influence des souvenirs de la vieille Bretagne, car ce n'est plus guère que là qu'on est patriote et chrétien à la fois.

Cette poésie a un cachet particulier; elle ne sent pas l'Ecole moderne. Elle est polie et rude, elle souffre, elle est humaine, elle se lie à notre nature, elle prie comme on prie ici-bas. C'est bien senti, c'est bien touché : il y a du cœur là-dessous. Je conseillerais à ce poète de faire diversion à nos tristes luttes politiques en publiant un petit volume. — Parfois sa poésie est moqueuse et incisive. Il mord, non pas en riant, comme la vieille satyre, mais avec le plus grand sérieux. Alors c'est du pamphlet.

Savinien Lapointe. — Les poèmes de Savinien Lapointe respirent une grande énergie; mais sa plainte nous déchire, nous fait saigner. Il peint une infirmité et nous serre le cœur; il pleure, et ses larmes sont brûlantes; sa rime est dantesque. Il vous brise, il vous fait courber la tête sous le poids de vos souffrances. Il vous parle du prolétaire en homme qui sent son mal.

Il y a, dans *une Voix d'en bas*, des peintures de misères sociales, et presque toujours son vers est dramatique; c'est une scie qui crie; il vous supplie, il ne fait pas bon l'entendre. Il a les beautés d'Auguste Barbier; mais il lui manque, comme à son maître, de l'ampleur, une large nature, de l'élévation, de la sensibilité vraie. — Voici un tableau que nous rencontrons tous les jours au coin des rues. Ce sont *les petits vagabonds* qui se chauffent à un feu de rencontre.

Les Petits Vagabonds.

Qu'aperçoit-on là bas dans l'ombre? une lueur
S'élève lourdement du milieu de la place :
Ah! c'est le feu qui prend, n'en ayons pas frayeur,
Aux menus chalumeaux d'une pauvre paillasse;
De petits vagabonds déguenillés et noirs,
Debouts, couchés, assis sur le bord des trottoirs,
Regardent tristement les rouges étincelles
Que la bise des nuits emporte sur ses ailes :
Et de face, et de dos, autour de ce brâsier,
Grignotent les débris d'un pain dur et grossier.

Lapointe n'est pas révolutionnaire, dans le sens tapageur. Il a même nié la puissance des barricades.

« Non! l'avenir n'est plus sur une barricade! »

disait-il devant la Royauté. Il jette un regard de malédiction sur le présent qu'il maudit et ses yeux n'entrevoient point l'avenir. La venue de la République et le cri social des Travailleurs ont exalté son talent : il s'est tourné vers les idées sociales, et suit de loin le mouvement. Il ne se passionne pas assez; un vrai poète populaire doit jeter avec insouciance sa tête dans les révolutions.

Paris, 29 novembre 1849.

Paris. — Imprimerie de BEAULÉ et MAIGNAND, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris. — VICTOR BOUTON, EDITEUR, rue des Noyers, 52. — 50 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

N° 6.

SOMMAIRE :

P.-J-Proudhon, représentant du peuple; — **Greppo**, représentant du peuple; — **Mathieu** (de la Drôme), représentant du peuple; — Le docteur **Baudin**, ancien président de Club; — **Dornès**, ancien rédacteur du *National*; — **Chapuys-Montlaville**, publiciste; — **Albert Cler**, agent consulaire en Sardaigne; — **Henri Monnier**, artiste et homme de lettres; — **Frédéric Lacroix**, directeur des Affaires civiles de l'Algérie; —**Pierre Vinçard**, ancien employé au Luxembourg; — Procès de **Longepied** contre **Vicor Bouton.**

Proudhon. — C'est la seule tête de conventionnel de notre temps.—En dehors de tous les groupes de révolutionnaires et de socialistes, à part de toutes les écoles, au-delà de toute portée philosophique, Proudhon s'est placé comme un sphinx de granit : il a défié les passions et les hommes, les injures, les attaques, les personnalités; la discussion a été impuissante; aucune flèche, si prompte, si fine, si bien acérée qu'elle fût n'a pu pénétrer sa logique : voyons si la fine lame d'un pamphlet va s'émousser sur cet impénétrable roc.

Le socialisme a ses écoles : celle de Charles Teste en est l'école d'Alexandrie ; celle de Pierre Leroux en est l'école de Pythagore; celle de Buchez en est l'école constitutionnelle; celle du *National* en est l'école doctrinaire; celle de la *Réforme* (G. Cavaignac) en est l'école révolutionnaire. Proudhon, quoiqu'il n'ait pas encore formulé d'une manière précise et complète sa doctrine, les résume, comme la clef de voûte de leur édifice. Sa manière d'argumenter est singulière, et c'est ce qui le caractérise : Il nie pour affirmer, et dans l'histoire de l'esprit humain, sa méthode est logique, sa science est affirmative.

Quand il attaque, il est plein d'éclat; quand il se défend il a de la souplesse; quand il démolit il est impétueux, et cette impétuosité révolutionnaire, serrée dans ses argumens, est le veritable bélier qui a ébranlé l'édifice de féodalité financière de notre ordre social. Rien de plus original, rien de plus scientifique, rien de plus stylé que sa proposition sur le Crédit.

Son axiôme, son formidable axiôme, *la propriété est un vol* n'est pas seulement un paradoxe controversable, c'est une manière artificieuse, c'est un mouvement prodigieux de force et d'habileté dans un temps comme le nôtre, pour faire entrer à la fois dans la tête de son armée et la pensée qui démolit et la pensée qui fonde. Une fois gravé dans la mémoire, il y a combat, lutte et force ; il y a théorie et pratique ; il y a révolution et organisation. Une fois lancé, ce mot résuma les écoles, précipita les moins avancées, fit affluer comme un torrent contre une digue, ceux qui marchaient au but sans savoir; et, grossissant en route des travaux épars de ces quinze dernières années, travaux grandis des pousses nouvelles écloses au souffle de la Révolution de février, la science sociale, dont le mot, dont le paradoxe de Proudhon n'est que la formule abstraite, ressemble à un chêne tellement enraciné, que, malgré la foudre de Juin et les menaces des bûcherons stationnaires, rien n'arrêtera sa sève, rien n'en brisera la vie : et qu'importe au feuillage les injures du temps, si le tronc est vigoureux, si les racines s'étendent à l'infini dans les dernières couches de la société.

Proudhon a une manière de logique et surtout de style qui coupe d'avance la réplique au gosier de ses adversaires ; il les étourdit avant de les assommer.

Quand il écrit, son langage paraît tellement ordonné qu'on dirait qu'il a passé la nuit à le travailler. C'est ample, c'est rond, c'est plein, c'est soutenu ; la magie des idées l'emporte sur le ronflement des phrases ; c'est méthodique au fond, c'est large dans la forme, c'est serré dans les expressions ; la pensée est vivante et n'est pas vide ; l'ampleur des mots correspond à la profondeur des idées; l'idée vous envahit et vous subjugue.

A l'attaque, à l'assaut de la vieille société Proudhon ne marche pas à l'aventure ; il a sa tactique : comme Cavaignac, il *concentre* son armée; il laisse tomber, sous les coups épars de l'adversaire, les enfants perdus des idées sociales ; il attire à lui, et, tandis que les faux socialistes, les hypocrites qui entourent Ledru-Rollin s'évaporent dans la mêlée; tandis que les communistes se livrent aux coups du Capital, une armée nombreuse, serrée autour de son drapeau, s'agglomère et s'apprête par la discussion, la propagande, la presse, les clubs (?) à inonder l'ordre social et l'ébranler comme un rocher miné par les eaux d'une source.

Depuis la Révolution de Février, les écrits de Proudhon ont plus remué les masses, que les luttes successives tentées sous Louis-Philippe : il est vrai que Proudhon n'a fait que développer les germes antérieurs que la neige d'hiver retenait dans les flancs de la terre et qu'un souffle chaud fait éclore.

Qu'importent à Proudhon les révolutionnaires inconséquens? Ne périront-ils pas par leurs fautes? Qu'est-ce qu'attaquer par la base une société dont on veut le sommet? Pourquoi prêcher le socialisme au profit d'une dictature, qui ne serait qu'une invasion sur les priviléges au profit de nouveaux barbares? Mais la fausseté des doctrines des révolutionnaires purs ne fera qu'activer la chûte de l'Ordre actuel, plus encore que la hardiesse même des maximes socialistes. Ledru-Rollin aura plus que Proudhon, hâté la dissolution de la société moderne.

Les théories de Proudhon, qui ont tout d'abord fasciné le vieux parti démocratique, qui ont fait ouvrir les yeux aux socialistes les plus avancés et les plus momifiées dans les systèmes antérieurs, ont cela d'original, que tout métaphysiques, tout philosophiques qu'elles sont, elles se présentent, à l'esprit, comme ce qu'il y a de plus expérimental dans le socialisme.

Et cela est si vrai, cela paraît tellement clair aux yeux des communistes même de la plus vieille école, que malgré les coups de pied que leur a donnés l'auteur de : *Qu'est-ce que la Propriété?* ils ne lui ont jamais gardé rancune et l'ont toujours, ouvertement ou tacitement, applaudi : ils l'ont grandi même de toute la force qu'ils ont retirée au parti purement politique, aux simples montagnards, représentés par Ledru-Rollin. — Aussi, la Révolution n'a d'avenir que dans les premiers. Les hommes tombent, les individualités disparaissent, les idées restent : mais les adversaires du mouvement révolutionnaire l'oublient tellement ou le comprennent si peu, — c'est la seule chose qui m'étonne, — que les partis, à chaque heure qu'ils passent au pouvoir, se bornent à traquer les *politiques* pour atteindre les *socialistes*, espérant noyer les idées dans les faits : Ledru-Rollin lui-même l'a tenté, essayant d'atteindre les communistes en *tuant* Blanqui. Ces manières de gouverner sont absurdes : il faudrait dix ans de luttes incessantes, dix ans d'efforts continus, il faudrait des hommes d'expérience, de roueries, pour démolir Proudhon, tandis qu'il ne faut qu'une combinaison heureuse, une tactique personnelle, *un coup de chien* politique, pardonnez-moi l'expression, pour annuler les révolutionnaires, fut-ce Ledru-Rollin.

Proudhon n'est pas un chef de secte ; il ne formulera même jamais un système, ce qui, à mon avis, serait absurde de sa part, parce que le toute idée nouvelle pour entrer dans le fait, doit être le lent effort du temps, et s'incarner d'abord dans nos mœurs. Or, Proudhon est presque un homme insaisissable ; de plus forts que moi n'ont pu l'éteindre : c'est une anguille visqueuse qui vous glisse des mains. Comment vais-je l'entreprendre? — En l'acculant dans le communisme. Alors j'aurai peut-être raison du reste.

Quand Proudhon vint à Paris, l'œuf de sa réputation fut chauffé par les communistes, c'est-à-dire par tous ceux qu'on désignait sous le nom générique d'*égalitaires* absolus. C était, en effet, un homme étrange que ce paysan bourguignon qui, par la nouveauté de la forme, faisait accepter au public et au procureur du roi cet axiòme redoutable pour la défense duquel tant d'autres avaient vu déjà des champignons pousser sur leurs têtes au fond des cachots. L'émotion fut grande. Louis Blanc publiait alors son livre de l'*Organisation du Travail;* Thoré était condamné pour sa *Vérité sur le parti démocratique*; l'abbé Constant était frappé pour *la Bible de la liberté*; Esquiros pour l'*Evangile du peuple*; Pillot faisait *Ni châteaux, ni chaumières*; Desamy préparait son *Code de la communauté*; Pierre Leroux faisait diversion avec son livre *de l'Humanité*; et Lamennais dominait les penseurs modernes par son *Esquisse d'une philosophie*. — L'écrit de Proudhon sur *la propriété* parut si étrange qu'on ne le poursuivit pas ; on ne crut pas à son succès; on se prit de dédain pour ce petit auteur, ce gros paysan mal léché, patroné par une Académie de province, dont l'innocence politique ne parut point

suspecte. L'autorité judiciaire était imprévoyante, suffisante, et satisfaite de la faiblesse apparente des idées; l'autorité policière dédaigneuse, arrogante, confiante dans sa force, inégale dans son humeur, sans idées, sans plan, sans craintes; le gouvernement était entraîné à l'extérieur vers l'Orient. Le ministre Thiers s'aperçut par hasard du danger et voulut sévir : Lamennais, Thoré, Pillot, furent condamnés au point de vue politique; Louis Blanc, un instant saisi, fut relâché; Proudhon échappa. Les conseillers du pouvoir d'alors s'obstinèrent à croire que le mouvement qui agite la société n'est qu'à la surface, méprisèrent les *utopistes*, se moquèrent des théoriciens... et ces conseillers, si impuissans malgré leur sens et leur esprit, se disposent, qui le croirait, à reprendre de nouveau en main les affaires de l'État, veulent calmer la Révolution en usant quelques révolutionnaires. Je n'ose croire à leur aveuglement fatal et à leur excès de frivolité. Aujourd'hui encore, après les terribles leçons que nous a données la République de février, après les événemens dont l'Europe est le théâtre, méconnaître la tendance invariable des idées des peuples et affecter le dédain, c'est folie, c'est crime. Le socialisme (1) n'eut-il ni orateurs dans les clubs, ni instituteurs primaires dans les campagnes, se propagera sous nos yeux mêmes par la propagande des livres, des journaux et des sociétés secrètes. Vous ne tuerez ni les livres, ni les journaux, ni les sociétés secrètes, et la propagande envahira toutes les couches de la société; c'est un fléau que rien n'arrêtera; et tandis que, dans votre fureur de jouir vous prenez le calme momentané qui pèse sur nous pour un repos certain, le Socialisme reprend haleine et se remet en marche. Vous êtes de ces baladins ivres qui ont mené la royauté et qui mènent le monde moderne tout entier à l'abîme.

Or, la personnification des idées sociales, ce n'est ni Louis Blanc, ni Pierre Leroux, ni Cabet, ni Villegardelle, ni Buchez, ni Raspail; à l'heure qu'il est, c'est Proudhon. Il est le résumé de toutes les individualités, de toutes les Ecoles, depuis la Société des Droits de l'homme de 1834 jusqu'aux socialistes les plus avancés.

Les communistes, qui prennent leur bien partout où ils le trouvent, ont reconnu tous les premiers leurs espérances nettement exposées par l'auteur de *Qu'est-ce que la propriété?* — « Vous voulez l'abolition du capital et de la propriété, lui crièrent-ils? eh bien! nos systèmes, tout différents qu'ils paraissent, vont au même but que le vôtre. La communauté fait disparaître la propriété individuelle, et le signe représentatif de l'échange, l'or, l'or n'est plus possible dans un état où les produits sont à tous, où chacun consomme sur le fonds commun selon ses besoins personnels, où les rouages de l'administration publique ne fonctionnent que pour procéder à la répartition de la production générale selon les besoins de chacun. C'est bien là l'abolition du capital et de la propriété. Il n'y a plus qu'à s'entendre sur les mots, le fait, *le fait fatal*, est le même. »

La logique des communistes déplut d'abord à Proudhon; ne voulant point, dans des discussions passionnées, porter le poids du ridicule ou de la réprobation attachés au nom même de communiste, ni s'identifier avec un parti ou une secte compromis aux yeux du pouvoir judiciaire, il se posa en dehors de toutes les nuances socialistes, qui le revendiquaient, et les attaqua. C'était une tactique habile et qui prouva tout d'abord que Proudhon avait la conscience de sa force et de sa supériorité, et qu'il persévérerait en dépit des jaloux. Ses deux premiers Mémoires surtout, remplis de personnalités, lui attirèrent des haines, et je trouve dans un écrit du temps (1842), quelques lignes qui peignent l'attitude du parti socialiste à son égard : — « Si puissant logicien à l'encontre des faux systèmes, M. Proudhon ne peut manquer de rester d'accord avec sa propre pensée, quelles qu'en soient les déductions. Nous nous permettrons ensuite de lui faire remarquer que toute vérité peut être dite sans être exprimée sous cette forme colérique, qui emporte trop souvent l'écrivain à commettre des attaques injustes, ainsi que cela lui est arrivé à propos des rédacteurs du *Journal du Peuple* » Ceux qui lui faisaient cette remontrance étaient les rédacteurs de *la Fraternité*, journal socialiste de l'école de Charles Teste, qui, par ses accointances avec les conspirateurs révolutionnaires, donnait la main au *Journal du Peuple*. Les deux principaux rédacteurs de cette dernière feuille étaient Godefroy Cavaignac et Louis Blanc.

Les deux publications suivantes, *la Création de l'ordre* et *le Système des contradictions*, n'ont produit aucun effet révolutionnaire. Le premier de ces deux ouvrages, peu lu, point compris, n'est pas descendu dans les masses populaires; les communistes n'y entendirent rien; il est vrai que Proudhon semblait avoir choisi dans les Noëls de son pays un tas de mots bourguignons auxquels ils n'y virent goutte. — Dans son grand ouvrage : *Des Contradictions*, il voulut ébranler le vieux monde des économistes, et chargea le libraire Guillaumin de faire parvenir spécialement ce livre à son adresse. Il a réussi. La vieille économie politique oscilla sur sa base.

Ainsi, quand la Révolution de Fevrier éclata,

(1) Voir *le Constitutionnel* du 12 décembre.

Proudhon, par des travaux effectués en dehors de toute secte, sans s'être *compromis* par des amitiés turbulentes, se trouva résumer les idées sociales émises depuis dix-huit ans; et le lent effort, l'effort souterrain d'un peuple, allait le porter au faîte où aucun philosophe, aucun conventionnel du siècle dernier, n'avait pu aspirer dans sa vie. Rousseau, Voltaire, Robespierre ou Babeuf ne sont, en effet, qne des individualités restreintes; ils ont grandi par les événements qu'ils ont enfanté; la postérité les a complétés. Ils sont plus grands après leur mort que pendant leur vie. — Les socialistes, au contraire, voient en Proudhon, dès aujourd'hui, l'homme le plus complet et le plus avancé de l'époque.

Les travaux des sectes, les luttes des partis, les tendances populaires, les espérances vagues qui exaltent les masses, tout cela semble s'être accumulé sous sa main. Et c'est, comme animé de cet esprit général de rénovation, qu'il sonne aujourd'hui ses fanfares de triomphe, son hymne d'avenir; c'est dans l'enivrement de cette ardeur de régénération qu'il conduit et qu'il pousse les classes déshéritées dans des voies ardentes; c'est en se suspendant, à leur tour, à son esprit, que cette avalanche de multitudes se précipite hors de notre société pour aller frapper aux portes de l'*inconnu*, et lui demander la fin des maux, le terme de la misère, la solution du problème de l'égalité.

Quand la Société des Droits de l'homme par ses pamphlets, ses discours, ses ordres du jour, faisait appel aux idées de réforme sociale et posait en principe : *On ne fait rien avec rien*, elle lui faisait litière de ses efforts et de ses tentatives. Elle préparait ainsi les esprits : — « L'industrie de l'homme ne s'exerce que sur la matière. La matière n'a de valeur et ne peut satisfaire aux besoins de l'humanité qu'autant qu'elle a subi certaines transformations. Or, ces transformations ne s'obtiennent que par le travail. Donc le travail est la vie des sociétés. Donc, s'il devait exister des privilèges, la raison voudrait qu'ils fussent établis au profit des travailleurs qui alimentent la société, au préjudice de l'oisif qui vit des sueurs de l'industriel. » — Mais la Société des Droits de l'homme, dont la jeune Montagne a hérité directement, ne fit que préparer la besogne à Proudhon. C'est le propre des esprits supérieurs de s'assimiler les travaux des devanciers, afin de continuer dans le temps la marche de l'esprit humain. La jeune Montagne, en niant le but que ses prédications avaient fait entrevoir; ne voulant voir dans sa prédication des réformes sociales qu'un *moyen* de saisir le Gouvernement du peuple, a voulu et veut encore *jouer* avec le peuple et les révolutions. Le peuple crédule passe outre et fait de Proudhon l'objet de ses préférences, parce que sa logique les conduit au résultat égalitaire qu'il offre à leur enchantement.

Cette logique du socialiste a trouvé, chose singulière, le scepticisme de ses adversaires pour degrés dans sa marche vers l'absolu. Si Proudhon est athée par système, par raisonnement, s'il ne succombe pas sous la clameur publique dans sa négation de Dieu, n'est-ce point parce qu'il est de fort l'assentiment tacite de plusieurs générations, de plusieurs sectes, des hommes d'État, des publicistes philosophes qui ont ébranlé la société religieuse dans la base, en sapant depuis un siècle le catholicisme et la papauté? Quel sérieux peut-il y avoir dans les reproches et les imprécations du *Constitutionnel* lui-même, dont l'existence a été, pour ainsi dire, consacrée à étouffer dans le peuple jusqu'au sentiment de la divinité? Aussi se réjouissait-on à cette nouvelle : « Le pape est déchu du pouvoir temporel; le peuple enthousiasmé s'est répandu dans les rues en criant : « Mort au pape! » Les doctrines du *Constitutionnel* ont préparé pendant trente ans les voies où celles de Proudhon marchent aujourd'hui à pas précipités.

De toutes les ruines que la Révolution accumule, de toutes les herbes qui poussent dans le champ des réformes, Proudhon semble en extraire ce qui reste de vie, le suc et la force. Il n'y a pas jusqu'au *National* qui ne pousse au triomphe du socialisme. L'école du *National*, expression la plus développée de la puissance révolutionnaire, s'est faite, il est vrai, une langue à part; elle porte un jugement singulier sur les choses de la démocratie; elle ne parle pas entre les dents serrées, mais amplement, à pleine bouche, de tout ce qui dans le monde porte le signe de la *régénération*. Mais elle a une telle confiance en soi, elle se croit tellement à califourchon sur son dada républicain, qu'elle ne sent pas le flot du socialisme battre les degrés de sa maison. Écoutez-la lui ouvrir sa porte et le haranguer : — « Il est évident, dit-elle, que d'ici à peu l'Allemagne entière se lèvera contre l'absolutisme autrichien. Le triomphe brutal de la force ne durera qu'un jour, et le *vieux droit*, l'*imprescriptible droit*, le sentiment de la liberté reprendront leur empire. » — Or, qu'est-ce ce vieux *droit*, cet imprescriptible droit révolutionnaire? C'est le moyen d'atteindre les réformes radicales, c'est le droit au combat que la République démocratique et sociale fit valoir en Juin dernier sur les barricades de notre cité, et qui a retenti dans l'Europe entière. La révolution allemande, plus philosophique que la nôtre, a posé de plein-saut les prolétaires du Rhin et du Danube à la hauteur, passez-moi le mot, des socialistes français. Tenezvous-le pour dit.

Ce témoignage, cette conformité d'opinion, ce consentement tacite de ses rivaux, en absolvant la hardiesse des doctrines de Proudhon, lui ont donné le secret de sa force, ont doublé son orgueil, ont accéléré son enseignement; et le penseur rigoureux, *formulant la croyance générale*, a voulu lui donner une impulsion gigantesque: il se lance au-delà de notre horizon politique, synthétise, par la puissance de l'abstraction, l'idée d'égalité sociale et la pose dans l'avenir.

Rechercher comment il aborde les institutions son dogme à la main, comment il démolit, comment il plonge au cœur de l'ordre social pour en arracher les bases, comment il creuse résolument ou avec ruse, dans nos âmes, pour y poser les fermens du droit nouveau, du droit absolu, de l'égalité réelle, ce serait rappeler toutes ses œuvres, ce serait le reproduire et s'amuser en route: lui ne s'amuse pas.

Depuis dix mois, la marche ascendante de l'opinion vers lui peut se résumer en quelques mots. D'abord ce n'est qu'une personnalité vulgaire. L. Blanc, ce caractère ombrageux, le refoule dans les limbes du socialisme, et comme il ne s'est jamais mêlé, ou plutôt *compromis*, au milieu des révolutionnaires, il ne compte point parmi les agitateurs. Mais il bat les flancs de l'opinion, il l'aiguillonne sans paix ni trêve, avec puissance, avec un calme audacieux, avec un front et une hauteur sans exemple. Et tandis que son rival se suicide au Luxembourg, le reflux des masses revient à lui.

Cet homme grandit sans intrigue. Il est entré dans le fait par la seule force de l'idée; il est devenu Représentant, non par les efforts d'une coterie ou d'une école, mais par l'effet de sa lutte persévérante, et par je ne sais quel vague sentiment d'avenir qu'il éveille et qui attire le peuple à lui.

Il voile son but par l'éclat des moyens; il étonne les intelligences les plus hautes; le principe de sa logique entraîne Girardin [comme elle éblouit naguère l'économiste Blanqui, et Girardin recule devant lui; Girardin, ce lion de la presse, qui prend un homme, un fait, une idée entre ses dents et les secoue jusqu'à ce qu'il les réduise à rien, Girardin a reculé de trois pas comme s'il avait senti un serpent (1).

Il y a quelque chose qui devrait terrifier toutes les puissances de ce monde, plus que vingt batailles dans les rues de Paris, c'est l'indomptable énergie qu'a déployée Proudhon dans la fameuse séance de l'Impôt du tiers. Nous avons dans l'histoire les orageuses séances de la Convention: l'audace de Danton, l'éloquence enflammée de Mirabeau, la langue terrible de Robespierre: nous avons vu les ruses profondes de M. Thiers se tordre autour de son impénétrable adversaire.

A mesure que le vieux monde s'évanouit autour de lui et l'accable de ses imprécations, Proudhon tient tête à l'orage et marche. Il est habile, il est astucieux, il est pénétrant. Ses propositions,—présentées comme forme bizarre, paradoxale, excentrique, —ressemblent au bras d'une machine à vapeur qu'aucune force humaine ne pourrait arrêter. Ce sont des coups d'une force aveugle que rien ne peut détourner. Il tire cela de longueur, mais il va droit au but.

Son rôle révolutionnaire n'est pas encore apparu sous toutes les faces. Protée ingénieux, il se présentera bientôt sous de nouvelles formes. Bientôt vous le verrez, sappant l'arbre de la Constitution, tourner autour du tronc, chercher les fentes, y introduire de nouveau sa cognée, et, à chaque coup de marteau, gagner du terrain. L'arbre, un jour, perdant son équilibre, tombera sur nous.

Les Politiques, habitués à ne voir pas plus loin que le bout de leur nez, ont suivi Proudhon sur le Droit au Travail qu'ils ont chassé de la Constitution. Comme la question n'était pas résolue affirmativement, complètement, et qu'elle était difficile, sinon à définir, du moins à appliquer, Proudhon, comme un athlète, ne s'est pas tenu pour battu, a fait deux pas en arrière, et s'adossant au suffrage universel, il lève sa hache en l'air, et s'apprête à frapper ses coups.

Le suffrage universel est en effet, sans qu'on en souffle mot, le point d'appui du socialisme comme il est la base de la Constitution; on n'y touchera pas. Il détruira l'antagonisme; il rétablira l'égalité. Proudhon, en sournois, s'en frotte les mains; il en fera sortir toutes les réformes sociales sans collisions ni catastrophes. La marche à suivre est toute tracée. Déjà dans le profil de Savary, nous avons exposé comment l'école de Babœuf rajeunie déduisait du suffrage universel l'égalité réelle, absolue. Or, la tendance de Proudhon, malgré ses protestations, aboutit au même but que le communisme. Son toast, au banquet des écoles, donne le pas aux théories égalitaires et ne permet plus de doute sur la fin qu'il attribue à la Révolution sociale. Le communisme, modifié sans doute, purifié de toutes les entraves qu'il met à la liberté individuelle, à la personnalité humaine, est l'idéal de sa société nouvelle. Déja, si l'on veut se donner la peine de sonder ses diverses études, Proudhon avait dit depuis la Révolution de février: *Organisez la production*. Mais, qu'est-ce qu'organiser la production, si ce n'est organiser les travailleurs en associations? Il avait dit aussi: *Constituons une banque*

(1) On se souvient que, dans les premiers jours de la République, Emile de Girardin avait adhéré à la Banque d'Echange proposée par Proudhon.

d'échanges. Ici, la forme était plus spécieuse. Avec un rare talent d'exposition, il avait jeté de la poudre aux yeux de plus habiles que lui, quand la réflexion est venue démontrer que cette banque d'échanges conduisait droit à l'abolition du capital, que les systèmes socialistes les plus hardis, les communistes, détrônent sans périphrase par l'association des industries.

Donc, poussant jusqu'au bout les conséquences de ses propositions, qu'il renouvellera à l'infini, selon les événements ou les caprices de son intelligence, on peut déjà entrevoir le but des efforts de Proudhon, le but où l'entraîne fatalement le prolétariat qui cherche de nouvelles destinées. La Révolution, qui nous dévore et nous pousse, semble avoir marqué du doigt les gouvernemens qui se succèdent dans tous les pays d'Europe où le socialisme a envahi les masses. Pas de concessions, plus de transactions, plus d'association du capital avec le travail, parce que c'est de l'usure; pas d'impôt progressif, parce que c'est une déception, un ajournement; pas d'impôt sur les rentes, parce que c'est une confiscation sans résultat; pas d'impôt sur les successions, parce que c'est de l'hypocrisie; pas de lois somptuaires, parce que c'est contradictoire; pas d'exploitation par l'État, parce que c'est de l'esclavage; pas plus de gouvernement de l'homme par l'homme que d'exploitation de l'homme par l'homme : — mais une vaste fédération de compagnies, de sociétés, d'associations réunies dans le commun lien de la République démocratique et sociale.—Voilà, ma foi, où nous allons.

J'ai voulu faire de ce portrait une étude sérieuse. Achevons ses traits éclatans, puis nous jetterons un peu d'ombre sur sa physionomie. Comme écrivain, il a fallu à Proudhon, pour réussir, une grande sobriété de style d'abord, ensuite une grande vigueur et une grande vérité d'expression. Frapper l'esprit par peu de mots, c'est en quoi il excelle, c'est par quoi il a réussi. Ses écrits sont semés de traits dont le nerf vous étonne. Il y a dans son langage quelque chose d'abrupte et d'imagé aussi; mais ses images sont si populaires, et en même temps si magnifiques, qu'elles flattent l'esprit du commun. Proudhon est l'enfant de la nature, on sent qu'il a vécu avec elle; il parle son langage. « Comme le désert, dit-il, la faim a ses mirages. Au milieu des sables, le voyageur croit apercevoir des villes, des fleurs, des prairies; au milieu de sa pauvreté, le travailleur croit trouver, tantôt dans ses bras, tantôt dans l'association, et quelquefois (erreur plus fatale) dans la forme politique, le bien être, la richesse et la propriété pour lui et pour ses enfants. C'est alors que les meneurs, les intrigans, les prétendans de tout genre le poussent, l'excitent, et se servent de ses mains et de ses épaules pour escalader le pouvoir. »

La parole écrite de Proudhon a de la magie. Ce qu'il y a de singulier dans les sympathies qui s'y attachent, c'est que les prolétaires la lisent avec amour; c'est qu'elle n'est pas vide pour eux; elle les fait tressaillir, elle fait battre leur cœur, elle les émeut, elle les entraîne au recueillement, elle les charme par ses sons pleins et majestueux comme ceux d'un orgue, elle éveille en eux un sentiment d'art et de poésie.

On ne peut le nier, ses adversaires eux-mêmes le reconnaissent. Quoiqu'il semble s'élever de ses écrits, de ses discours, de son journal, comme de ruines, une vapeur révolutionnaire qui trouble le cerveau des puissans du jour, ils lui reconnaissent une supériorité. « Cet adversaire n'est point sans puissance, dit l'organe de M. Thiers. Outre qu'il parle aux passions de la multitude, il possède des qualités propres à égarer, par une déduction spécieuse, les esprits faits tout d'une pièce, ces esprits logiques chez qui le raisonnement bannit la raison. C'est le talent le plus fort, l'écrivain le plus original qu'il y ait aujourd'hui dans ces écoles dites socialistes. Il n'a pas l'éclat de la phraséologie, comme tel autre qui a fait plus de bruit que lui. Mais il a plus de variété de formes, plus d'esprit, plus de mordant, et l'invention du sophiste poussée au suprême degré. Comme tacticien, il ne manque pas d'habileté, et sa proposition en est la preuve. Elle n'est pas autre chose qu'une attaque contre la propriété, et il la présente et la défend comme une mesure de protection. »

J'ai maintenant à jeter sur sa physionomie quelques traits d'ombres qui vont un peu l'assombrir.— Qui détruira Proudhon?

Quand l'Europe révolutionnaire est en travail, qui la fera avorter? Nous avons le vote universel, qui le façonnera aux envahissements du despotisme? Par quel concert d'efforts arrêtera-t-on le fléau qui ravage les monarchies? Est-ce par un vote qui modifie la Constitution? Ce n'est pas sûr. La Chambre a-t-elle assez de génie pour éclairer l'intelligence du peuple et chasser les nuées de socialisme qui enveloppent les masses? Je ne le vois pas. Les écrivains de la presse ministérielle ébranleront-ils par leurs pamphlets l'esprit flottant du prolétaire? Le monopole coalisé étouffera-t-il toute plainte collective? Le gouvernement est-il assez uni pour dominer l'opinion? La magistrature est-elle assez homogène pour couper le mal dans les racines de la presse? La police, à force d'or, de frayeurs et d'habileté, peut-elle décimer dans l'ombre l'état-major de l'armée socialiste? Extirpera-t-on les germes morbides d'une société qui se dissout.

Non, non, tous ces élémens réunis ne feront pas face à la situation. Aux menaces de la Russie, si la France se lève au bord de ses frontières, aux premières chaleurs de mars, l'Allemagne se dresse et les monarchies disparaissent devant le prolétariat soulevé. Si la France apaise l'étranger, le pouvoir tombe et les idées de régénération politique et sociale courent comme un incendie, sur l'Europe livrée de nouveau à la guerre civile. Vous n'échapperez pas à cette double condamnation. Ni la Chambre, ni l'armée, ni la presse n'arrêtera le fléau. L'administration est sillonnée en tous sens par des hommes qui portent en eux la Révolution, la magistrature a un levain révolutionnaire qui étouffera son action. La police, elle, est frappée d'atonie. Vous aurez beau faire, vous aurez devant vous la presse et les clubs, et si vous voulez les détruire, les clubs se changeront en sociétés secrètes, la presse, écrasée d'impôts, se convertira en pamphlets. Eh bien ! dans ces jours de fermentation et d'anarchie, quand la police est l'œil de la justice, quand il faut apprécier non-seulement les actes réputés coupables ou sans effet, mais aussi et surtout la portée, l'effet qu'ils devaient avoir pour troubler la société politique : — Ce n'est point par le despotisme que vous viendrez à bout de la Révolution.

Cette démocratie, labourée par ses défaites de Mai, de Juin, dispersée par la fuite, l'exil, la haine, les condamnation, la faim ; cette démocratie agitée en tous sens, se dissolvant ici pour se reconstituer là sous d'autres formes, avec des modifications, vous n'êtes pas capables de la saisir, de l'annuler : vous n'êtes ni aussi jeunes qu'elle, ni aussi ardents : elle vous usera, et c'est à peine si vous en connaissez la surface, loin d'en sonder les profondeurs. Eh ! qu'importe quelques prisonniers de plus, quelques publicistes de moins ! L'idée envahit les masses, vous mine, et, vous connaissez l'histoire du 24 Février ? Fiers de vous-mêmes, vous menez, malgré vos sabres, la société à l'abîme, d'un pas leste et joyeux, vraiment ! — et vous croyez que la Révolution ne marche pas !

Dira-t-on qu'à travers ma loupe, si je distingue, je grossis ? Ouvrez la commission d'enquête ; jetez un coup d'œil sur les secrets du Gouvernement. La destruction des Ateliers nationaux devait ramener la *sécurité ?* Erreur. On connaît peu les masses, et l'on confond toujours les Ateliers nationaux et les corporations ouvrières. D'où est sortie la manifestation des 200,000 hommes au 17 mars ? Où est née celle du 16 avril ? Qui a fait le coup de main du 15 mai ? Si le 23 juin a été sillonné par les Ateliers nationaux, s'ils en ont été le prétexte, il ne faut les mettre qu'au second rang, au rang des hommes nouveaux qui suivent l'impulsion générale. Le Club des Droits de l'homme et son armée, le Club de la Révolution et ses permanences, la Société fraternelle et sa foule immense, la Société républicaine centrale et ses montagnards, le Luxembourg et ses corporations innombrables, Barbès, Blanqui, Cabet, Raspail, Pierre Leroux, Louis Blanc, et tous leurs écoliers ; voilà vos 200,000 hommes, s'entrelaçant sans cesse, tous socialistes. Qui leur dira : Vous n'irez pas plus loin ? — Ce n'est point par la hache, mais par des ruses profondes que vous arrêterez l'incendie.

Dans la tourmente révolutionnaire beaucoup se sont perdus : Louis Blanc est parti pour l'exil, Raspail, Blanqui, Barbès sont à Vincennes, Pierre Leroux et Cabet ont subi les coups de la tempête ; un seul a dominé l'orage : c'est Proudhon. — Non pas que je le fasse le centre du mouvement, le chef du parti ; loin de là, il s'isole, et son isolement fait sa force. Il a une action par sa pensée, mais une action directe, sur les masses. Il n'est pas révolutionnaire dans le sens ardent du mot ; mais son influence me paraît telle que, si le Gouvernement de ce pays était remis en question, ni Blanqui, ni Barbès, ni Caussidière, ni Louis Blanc lui-même, ni aucun chef populaire, ne *conduirait* plus les travailleurs que suivant les voies de réformes indiquées par ses écrits. Proudhon s'assimile la puissance révolutionnaire pour lui rendre la vie.

La Révolution marche comme un fléau, et vous ne l'arrêterez pas. Le socialisme, sur un mot d'ordre universel, prépare la réalisation de ses plans. La discussion pénétrera partout. Et ne l'oubliez pas, Proudhon, c'est le signe de ce que peut, la puissance de la discussion sur le fait révolutionnaire qu'elle engendre ; Proudhon est plus haut que Blanqui, que Barbès, que Raspail que Cabet de cent coudées. Il grandit à mesure que vous fléchissez. Proudhon est impérissable. Son esprit ne mourra point.

Greppo. — C'est un représentant que le département du Rhône a envoyé à la Chambre, comme Paris voulait y envoyer ses prolétaires. Ce n'est pas un ouvrier enrichi, un ouvrier, qui s'est vanté d'une condition humble pour capter des suffrages, c'est un travailleur toujours resté parmi ceux dont il a reçu le mandat. C'est un homme modeste, vivant obscurément, et qui n'a point sacrifié son passé, ses idées, sur l'autel des parvenus.

Greppo est réfléchi ; ses idées ne datent pas d'hier ; il compte dans le parti démocratique pour un socialiste de la veille ; et, quoique deux écrits et une occa-

sion celèbre nous aient révélé sa pensée, nous le tenions naguère pour un communiste égalitaire ayant des accointances avec les disciples de l'école de Buonarroti.

Je pourrais, d'un style facétieux, tourner en ridicule la physionomie de Greppo; je pourrais couvrir sa figure et ses idées d'un sarcasme infini, imitant en cela certains bobèches du feuilleton : j'ai plus de souci de ceux qui me lisent.

Pour les penseurs, le profil de Greppo nous montrera comment raisonnent instinctivement les travailleurs dans les profondeurs de la société. Ils ont des idées générales, vagues, mais tranchées; ces idées sociales et révolutionnaires, instinctives comme toute croyance reçue, idées que j'appelle *communistes* dans le cours de ces Etudes, apparaîtront plus claires, par la bouche d'un homme inhabile aux feintises du style. Elles sont formulées sons son nom comme un Catéchisme; et, quoique cet ouvrage soit sans méthode, la pensée est nette, elle est même absolue.

Parmi les questions sociales qu'il tranche, il y en a de doctrine fondamentale, il y en a de transitoires : le Travail, la Propriété, la Famille, l'Éducation, la Religion, l'Agriculture, la Concurrence, le Commerce, les Sciences et Arts, le Gouvernement, le Crédit, l'Impôt, les Douanes, la Justice, la Police, l'Armée et la Commune.

La base de Greppo est l'association universelle. La société présente, dit-il, est impuissante au bien; nous sommes autorissés à la régénérer. — « L'homme étant destiné, par sa nature, à vivre dans la société de ses semblables, il n'y peut trouver le bonheur qu'en concourant de tout son pouvoir au bien-être de ses co-associés. La solidarité est la véritable base de l'association; aussi, est-ce dans cette voie qu'il doit chercher la solution du problème social, qui répond à son aspiration vers son bonheur. »

Greppo va droit au fond des choses : Il a des idées préconçues. Il se met à l'œuvre immédiatement; l'organisation du travail s'opère comme par enchantement sous sa plume; les premières associations roulent : C'est le droit au travail, le droit à la vie qui nécessite l'intervention de l'Etat dans les *travaux privés*, aussi bien que dans les travaux publics : — « N'avons-nous pas des terres incultes à défricher, des marais à dessécher, les montagnes à reboiser, des fleuves à endiguer, des canaux à creuser, des routes à percer pour établir des communications plus faciles, des mines et des carrières à exploiter, des dunes à arrêter dans leur marche? Sans compter qu'en appliquant le double de bras à la production des choses nécessaires à la vie, on triplerait la production, et l'on pourrait diminuer sans préjudice la durée du travail, en consacrant les heures de loisir à l'instruction générale du peuple. »

Rien n'arrête Greppo. Il n'objecte pas que l'Etat, en associant les travailleurs pour des travaux publics quand les travaux privés chomeront, fera concurrence à ces derniers, et les empêchera de se relever jamais; et que l'Etat ne pouvant payer ou nourrir ses travailleurs que par l'impôt levé sur les manufacturiers en chomage et en train de se ruiner, — la vie sociale s'arrêtera tout court : Non, pour Greppo, c'est un fait acquis, c'est un dur moment à passer, « en attendant, dit-il, que les progrès des associations ouvrières garantissent la vie des travailleurs, et que l'Etat jette le fondement des grandes créations qui concentreront plus tard les travaux dans ses mains. »

Ce système communiste de l'Etat, maître absolu, administrateur de la production et de la consommation, est le plus général de tous ceux qui se sont glissés dans les masses. Il absorbe la personnalité humaine, il tue la volonté, la liberté. Lamennais le repousse comme une conséquence fausse du droit au travail. Proudhon ne veut point non plus qu'en aucune façon l'Etat, c'est-à-dire, une hiérarchie de fonctionnaires, régisse les associations réunies entre elles par la solidarité. C'est, en effet, la pierre d'achoppement des systèmes divers, et Greppo s'est butté contre. L'école de Buonarroti, de Babeuf et de Charles Teste, qui, depuis quinze ans travaille la population parisienne par sa propagande, et qui s'est révélée, sous le nom de *Babouvisme* dans le procès du 12 mai 1839, est la mère de cette doctrine.

Greppo a prévu les objections. Il ne discute pas avec la propriété : il insiste simplement. — « Nous voulons, dit-il, par *le progrès des institutions et par une transformation successive et consentie, du droit de propriété, par l'association universelle ayant la solidarité pour base*, arriver à une organisation telle de la mise en œuvre des agents de la production, *que les fruits soient à tous et la terre à personne*, puisque nous ne reconnaissons d'autre propriété que les choses qui se consomment par l'usage, ce qu'on appelle la *propriété personnelle*, tandis que la *propriété réelle*, c'est-à-dire le sol et les élémens de production, doivent appartenir à tous, et ne peuvent être la possession exclusive de qui que ce soit. »

Après cela il n'y a qu'une simple demande à faire, et nous la faisons humblement. Nous savons que Greppo n'est pas seul de son avis; qu'il n'est que l'expression, — par hazard, — d'un système socialiste invétéré déjà dans le cœur des masses. Deux nuances adoptant ces idées diffèrent seulement sur l'*opportunité* : Par quelle transition les communistes médiats ou immédiats procéderont-ils à cette modification, à

cette transformation de la propriété? Greppo s'est chargé de répondre : — « Nous nous attaquons d'abord au plus dangereux ennemi des producteurs et des propriétaires d'immeubles et d'instrumens de travail, le capital, par de larges institutions financières, pour empêcher l'usure; nous associons les producteurs pour les soustraire à l'exploitation, nous colonisons nos terres incultes, nous ouvrons des ateliers agricoles et professionnels pour occuper les bras oisifs ; et, par une sage réforme de l'hérédité, nous procédons à l'association générale; mais sans rien demander prématurément et en marchant avec le progrès des esprits. »

Nous ne voulons point charger ce profil de tous les traits incidents. La logique de Greppo, est celle que j'ai reconnue pour être universellement enseignée depuis de longues années. Greppo, en se levant seul à coté de Proudhon dans le vote célèbre sur sa proposition de l'*impôt du tiers*, a été conséquent avec sa pensée intime; il n'a fait que subir l'entraînement irrésistible de sa doctrine.

Il ne faut donc point envisager cette physionomie révolutionnaire, comme l'ombre passagère qu'un événement fit apparaître un instant à nos yeux. Il y a chez Greppo un jugement solide, des idées fixes, une impulsion formidable. S'il n'a pas de valeur comme écrivain, comme orateur, éloignez de lui votre dédain : son livre est un travail succinct : C'est un de ceux qui pénètreront lentement mais sûrement jusqu'aux profondeurs les plus vives de la société.

Mathieu (de la Drôme). — Comme représentant du peuple, il n'est pas fort. Comme socialiste il l'est encore moins. Comme orateur de club il ne l'est pas du tout. C'est un babillard, un enfileur de paroles. Sa bonne figure de poupard égaie, amuse; sa langue tourne, tourne, tourne ; et au bout du compte il a tellement entortillé ses auditeurs, qu'on le trouve drôle et qu'on est tenté de l'embrasser.

Mais prenez garde, hommes confians! Ne vous fiez pas à cet air bonnasse et à cette parole emmiellée. Il y a sous cet air quelque chose de faux ; sous cette parole quelque chose de mauvais. J'aime la franchise des caractères ; et je ne trouve rien de difficile et de plus laid à peindre qu'un bossu et un fourbe.

Mathieu, — de la Drôme, parcequ'il est de Romans, — était avant Février, un homme modéré dans le sens *honnête* du mot. Il n'était pas aussi ingénieux qu'aujourd'hui dans les subtilités politiques et sociales qui divisaient le parti démocratique. Il appelait alors un chat un chat, et Rollet un fripon. Lisez plutôt : « — Le peuple ! Il ne faut pas confondre le peuple avec cette fange impure qui croupit dans les bas fonds de la société; il ne faut pas le confondre avec ces êtres dégradés qui s'agitent dans la boue, cherchant à ébranler les fondements de l'édifice social dans l'espoir insensé d'amener une catastrophe, et de profiter du désordre qui en résulterait pour donner un libre cours à leurs mauvaises passions. Ceux-là, on les connaît: ils sont marqués au front du stigmate de la justice *répressive* ; ceux-là, qui songe à en faire des électeurs? Ce ne sont pas ceux qui donnent des héros à nos armées ; ils n'en donnent qu'à nos cours d'assises. »

Quelle sombre grimace je saisis sur la figure de Mathieu, au souvenir de ces paroles! Je l'ai vu, — chose horrible en vérité, et qui me fait détester les hommes ;—Je l'ai vu ce Mathieu de la Drôme,—ah! c'est un supplice d'y penser,—au milieu de ce qu'il appelait des souillures. Cette fange impure qui croupit dans les bas-fonds de la société, ces êtres dégradés qui s'agitent dans la boue, ces misérables qui ont ébranlé l'édifice social, ces scélérats qui ont amené des catastrophes, et qui ont profité du désordre pour donner un libre cours à leurs mauvaises passions, cette race infernale, marquée au front du stigmate de la justice répressive, ces héros des cours d'assises, — qui sont-ils? Ce sont les vieux révolutionnaires, les vieux conspirateurs, les vieux condamnés politiques, innondant les clubs, les associations, les manifestations, à qui Mathieu de la Drôme tend la main, lèche le pied, et dont il quête les bravos.

Arrière donc les rhéteurs à la parole pateline, aux dehors onctueux. Mathieu de la Drôme est un jacobin de la pire espèce, un homme sans études et sans idées sérieuses. Une de ses premières propositions à l'Assemblée fut de demander, non pas précisément l'aliénation des forêts et autres immeubles de l'Etat ; mais la création d'un papier-monnaie de 400 millions de francs hypothéqués sur les biens de l'Etat, et ayant cours forcé. Mathieu ressemble à un empirique qui se met une emplâtre sur l'œil pour qu'on ne voie pas qu'il est borgne; ou à un boiteux qui casse sa bonne jambe sur la tombe d'un saint, en frappant la terre pour implorer un miracle. — Le représentant de la Drôme n'est que l'enfant de chœur qui marmote les sottises cambonienncs débitées au Chalet par le grand prêtre de la République rouge.

C'est ce qui le perdra. S'il n'avait fait que jouer sur les idées; s'il s'était amusé à gambader sur les tréteaux de la politique et à singer le socialisme, à la bonne heure ! Mais prendre le masque des idées sociales, pour entraîner les masses dans une manifestation intéressée; abuser de la misère des travailleurs pour leurrer leurs votes, et pousser le char de la révolution dans des voies fatales, — oh, alors ! c'est

quelque chose de fort laid que je vais buriner sur sa physionomie révolutionnaire : Vous avez, lui dirai-je, dans les clubs, — de la Révolution, de la Redoute, — mendié les suffrages de ceux que vous avez bafoués; c'est innocent peut-être. Mais ce qui l'est moins, c'est que vous soyez vous-même l'ami, le confident, le comparse de ces hommes impurs qui sèment le désordre, exploitent les catastrophes et jouissent des révolutions.

Baudin. — Le docteur Baudin est un orateur de club, un président de club. — Après l'avénement de la République, il se fit révolutionnaire. Comme socialiste, il entraîna les esprits d'un auditoire disposé à l'écouter. Il broda sur le thème favori de l'Absolu ; il développa le dogme qui renferme tous les systèmes, toutes les hérésies mêmes, le dogme absolu : *A chacun suivant ses besoins, par chacun suivant ses forces*. On applaudit. Aussi, après le club de Blanqui, le club de Raspail, le club de Cabet, venait le club du docteur Baudin, dont les séances, loin d'être exclusivement brisées par l'explosion des haines et des rancunes révolutionnaires, laissaient s'épancher les discussions de théories et d'école, dont les projets financiers du Gouvernement provisoire étaient l'occasion.

Avant Février, il était communiste dans le sens le plus complet, comme phrénologue et comme matérialiste. Les questions sociales lui étaient familières, comme à Toussenel, comme à Villegardelle, et la Révolution, en jetant ces intelligences résolues dans les rangs démocratiques, dans les conciliabules, dans les clubs, où le mouvement assouplissait leur esprit aux exigences du moment, — la révolution sociale gagna, en discussions, de toutes leurs données acquises dans le camp de la Démocratie *pacifique*. — Aujourd'hui, phénomène étrange, que le vieux parti politique, révolutionnaire et socialiste, semble se recueillir de sa défaite de Juin, se renoue pour de nouvelles luttes, se recueille dans l'ombre pour frapper ses coups et reconquérir le terrain de sa propagande audacieuse, nous n'avons, pour entretenir le peuple, remuer les masses, et discuter, que des hommes vraiment nouveaux, révolutionnaires du lendemain, généreux et ardents, il est vrai, mais peu rompus aux chicanes de l'arbitraire : Barnabé-Chauvelot, Merlieux, Genillier, Madier-Montjeau, Baudin, et d'autres issus de Février. — C'est là une fiction de notre temps, une inconséquence, une contradiction même, un effet de théâtre aussi. Barnabé discute, Merlieux discute, Genillier discute, Madier discute, Baudin discute. Mais, croyez-vous que l'opinion n'est pas toute faite chez cette masse révolutionnaire, dont l'instinct est sûr, dont l'entendement est prompt ? Il y a cinquante mille hommes dans Paris qui ne parlent pas, mais qui agissent; qui ne discutent pas, mais qui posent; qui répondent résolument *non* au cri de Vive Ledru ! résolument *oui* à Vive Raspail ! et qui sans balancer, comme Barnabé ou Baudin, entre Ledru et Raspail, envahiront peut-être demain la scène politique par quelque coup de main imprévu.

Le docteur Baudin aurait pu trouver sous mon crayon une physionomie plus accentuée ; mais il paraît et disparaît. Il cherche à pénétrer ; il coudoie l'un, tire sa révérence à l'autre, tourne le dos à celui-ci, se faufile avec celui-là. — Son éloquence est calme, peu fleurie; mais point de fatras, point d'emphase; son langage est propre à la discussion. Mais il manque d'ampleur dans la passion : on lui dira c'est bien, on ne lui dira pas c'est beau.

Son premier parrain fut Cabet. Le club de Cabet lui donna ses premiers applaudissements, et son club prit faveur, parce qu'au club de Cabet, le docteur Baudin faisait ronfler de belles phrases et enfilait de belles paroles. Aujourd'hui Baudin intrigue en faveur de Ledru-Rollin, l'ennemi des communistes et surtout de Cabet ; Baudin,—je n'en crois pas mes yeux et mes oreilles, — Baudin, toujours au nom de la formule franchement communiste : *A chacun suivant ses besoins, par chacun suivant ses forces*, présente Ledru-Rollin, le héros du 16 avril, comme le Saint des saints de la jeune Montagne. Soyez logiques, mon Dieu ! soyez logiques. M. Baudin, votre esprit turbulent est presque insaisissable.

Il y a pourtant sur sa figure des traits de bonhomie incroyable. Écoutez comme il se posa aux élections d'avril candidat dans le département de l'Ain : « Sollicité par un grand nombre d'entre vous, un homme du pays, Alphonse Baudin, médecin à Paris, natif de Nantua, vient aujourd'hui se présenter à vos suffrages : républicain dès son enfance, issu d'une famille ayant donné des gages à la patrie dans tous les temps difficiles, homme pur et désintéressé, dont les convictions n'ont jamais varié, je crois que mon tour est enfin venu de me mettre sur les rangs. » — C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. Ah ! docteur, soyez modeste.

Et pourquoi donc, M. Baudin, insistez-vous pour la candidature de Ledru-Rollin ? Était-ce donc la seule qui eut la chance de mettre votre ambition sur l'eau, votre dévouement à la voile. Cinglez, cinglez prudemment; soyez adroit ; si l'on vous parle rouge, mettez du fard ; si l'on parle révolution, révolutionnez-vous ; si l'on parle bourgeoisie, désocialisez-vous. Plus d'émotions, mais des intrigues ; de la raison, de la froideur et de la gravité, mais plus de

ces exaltations du sentiment populaire. Je vous ai pris au fait, j'ai saisi votre caractère : votre figure sert d'ombre; elle n'a plus de vie et de mouvement que ce qu'on lui donne. Aussi n'oubliez pas, en rentrant dans la coulisse jusqu'à la prochaine croisade contre le pouvoir, que les médecins et les avocats se servent des révolutions, comme les révolutions se servent des médecins et des avocats.

Dornès. — Dornès, au *National*, tenait une des premières places. C'était un homme agressif, il y avait, chez lui, de la morgue, de la roideur, du fiel et de l'amertume. Il touchait les personnalités de main de maître; il vous tançait un ennemi, sans qu'on pût articuler un mot de défense : c'est de la sorte que Marrast et lui ont tué Teste et Cubières. La touche de Dornès était vive, son coup-d'œil prompt, toujours la blessure restait.—Les luttes parlementaires l'auraient vu au premier rang, non pas comme orateur, mais comme agresseur, pour enlever d'assaut les motions hardies. Ce fut sa vivacité qui surprit à l'Assemblée nationale la formation de la Commission exécutive tombée sous le mépris en glissant dans le sang, le soir du 24 juin.

Dornès ne plaidait pas, mais il traitait comme légiste les affaires de Palais, dans le Journal de la rue Lepelletier.

Il n'a pas peu contribué à ébranler la magistrature après Février. Chaque fois qu'il avait pu l'attaquer, il l'avait fait, violemment quelquefois. Les besoins de la controverse, sa bile même le conduisirent à émettre des opinions ennemies du principe d'autorité légale, ne se doutant pas qu'un jour, — après avoir poussé pendant quinze ans un peuple au renversement de toute base sociale, — il serait obligé de se jeter à corps perdu sous la roue du char de la Révolution pour converser ce qu'il avait voulu démolir.

« Les jurés, écrivait-il un jour, les jurés, tirés du sein même de la société, arrivent dans le sanctuaire de la justice avec les sentiments et les opinions de la société. Selon que la législation est conforme ou contraire à la raison publique, le jury lui refuse ou lui prête son appui. Le jury est un moyen assuré de faire prévaloir sans violence et sans secousse, les améliorations que réclame le pays. » — Ainsi, parce qu'un sophiste aura ébloui l'esprit d'un jury de douze personnes, et qu'il aura fait déclarer innocent quelque coupable, la législation sera vicieuse? Mettre le jury au-dessus du principe de toute autorité, au-dessus de la loi, c'est nier la force, la souveraineté même de la loi, sauvegarde de états? C'est là, je pense, une opinion erronée, et c'est sans doute sous le coup d'un arrêt que Dornès a pu émettre une telle hérésie politique et sociale.

C'est à une persécution contre le *National* en 1833 qu'on doit à Dornès la discussion suivante de la loi du 8 octobre 1830, relative au renvoi des délits de presse devant la cour d'assises. J'offre le passage suivant aux méditations du citoyen Pagnerre, ce repu de la veille et du lendemain. « — Qu'il soit interdit à qui que ce soit de saisir un homme dans sa vie privée et de troubler la paix de son foyer domestique, quand il ne le quitte pas pour se mêler à la vie publique, rien de mieux ; mais l'homme public appartient à la société : si la société lui a concédé le droit de gouverner ses égaux, de statuer sur leur vie, leur liberté, leur fortune ; si elle lui a délégué une portion de sa puissance, ce n'est qu'à une condition, c'est qu'il sera plus moral, plus intelligent et plus habile que les autres citoyens. Consacré au service de la société par le suffrage de ses concitoyens ou par le choix des autorités constitées, *il n'y a plus, dès lors pour lui de vie privée!* La législation actuelle sur la diffamation telle que l'ont faite les magistrats, tout le monde le reconnaît aujourd'hui, ne sert trop souvent qu'à protéger les *fripons* éhontés, sans jamais donner satisfaction à l'homme honnête, et à paralyser le droit de contrôle sur les dispositions de l'autorité publique. » — J'offre également au citoyen Joly (de Toulouse) les arguments de cette thèse.

Quoi qu'il en soit, je supplie la magistrature présente et future de laisser aux écrivains politiques le bénéfice de cette argumentation. C'est là la loi du talion dont plus d'un pamphlétaire usera contre cette race d'hommes qui, pendant dix-huit ans, fit de la diffamation un véritable métier, et qui ne démolissait ses adversaires que pour envahir un jour leurs positions. —

Dornès eut été, certes, un constituant à larges principes, à supposer qu'il eut soutenu à l'Assemblée ce qu'il avait professé comme publiciste : — « La discussion sur la constitution du pays ne peut raisonnablement devenir un crime ou un délit que quand elle dégénère en provocation à la révolte. C'est ainsi qu'on entend la liberté de la presse aux Etats-Unis d'Amérique, où il est permis à chacun de contester les bienfaits de la République et de vanter l'excellence de la Monarchie. » — Nous n'avons pas en France de cette liberté-là.

Dornès a été frappé à mort dans les journées de juin. Rien, dans nos guerres civiles, n'est beau comme sa lettre en faveur des veuves et orphelins des vaincus de l'insurrection. C'est un éternel honneur à sa mémoire, Dornès n'a pas d'ennemis.

Chapuis-Montlaville. — Un homme qui, depuis quelques années, a disparu de la scène politique, est le baron Chapuis de Montlaville. S'il se trouve par hasard sous mon crayon, c'est que je veux saisir, de souvenir, quelques traits de sa physionomie; et qui sait d'ailleurs s'il se tiendra toujours à l'écart où son amour-propre se consume à regret. — C'était un théoricien de l'école du *Siècle;* mais sa pétulance l'avait jeté dans les rangs de l'extrême gauche, et il donnait la main à Cormenin et au général Thiard. Chapuis publia un petit volume sur la *réforme électorale*, qui eut un peu de succès. Voulant se jeter dans l'arène de la presse quotidienne et mettre en jeu sa personne, il s'avisa de vouloir faire concurrence au *National* en publiant je ne sais plus quelle feuille. son premier numéro fut mal accueilli : c'était d'un pathos et d'un amphigouri tels que ses amis lui conseillèrent de s'en tenir là.

Quoique modéré en politique, il était d'nne imprudence d'enfant. Il embrouilla plus d'une fois les intrigues parlementaires du parti; il manquait de tact et de tactique; il n'était point finassier. Les journaux ministériels, les *Débats*, l'égratignèrent, et il se tut.

C'est un homme de mœurs aristocratiques, de luxe et de confort. Le gouvernement de Juillet le détacha de l'opposition; il ne mit plus le nez à la tribune depuis 1843, et reprit son titre de baron. La République aurait pu en faire un ambassadeur. — Ce n'était pas, du reste, un homme d'un grand talent, ni comme orateur, ni comme publiciste; c'était un escarmoucheur; il n'étudiait aucune question, n'en approfondissait aucune; ses principes étaient légers comme son caractère politique; la souveraineté du nombre était son dada; la souveraineté du peuple était un cauchemar qu'il refoulait; il avait deviné qu'elle laissait la porte ouverte aux communistes, il avait deviné juste. — Je donnerais je ne sais quoi pour le voir, au fond de sa retraite, pleurer sur l'invasion des Barbares.

Albert Cler. — Albert Cler était un des trois hommes d'état du *Charivari*. Il dépensa pendant quinze ans de l'esprit à foison contre le système constitutionnel et contre les hommes, — les hommes d'esprit même, — que ce système semblait momifier. Mais, qui le croirait? tout cela devait aller s'éteindre dans un consulat! Albert Cler a été nommé, par ses compères du *National*, consul de la République à Nice. — Cler a environ quarante ans, une figure amaigrie, des yeux vifs, un grand nez, une tournure d'officier de cavalerie, un chapeau à l'air tapageur, une badine à la main gauche et sa droite dans la poche. C'est un homme qui a vécu; souvent il a la mire fatiguée comme un lendemain de carnaval. Dieu, que la République a du nez d'en avoir fait un consul, *hæc otia fecit!* — Soit; Albert Cler n'ayant jamais eu d'idées, étant un homme de critique plutôt que de politique, il eût pu redevenir dangereux, tant il y a à mordre. Dieu, que la République a du nez!

Henri Monnier. — Monnier est habile au crayon comme à la plume; il a été longtemps l'émule de Grandville dans la caricature. Tout ce qu'il fait respire un parfum de bonhomie et d'honnêteté qui nous fuit tous les jours, et qu'on ne retrouve plus guère dans les compositions artistiques et littéraires. Les petits tableaux d'Henri Monnier, soit crayonnés, soit écrits, soit au *Charivari*, soit au théâtre, sont vrais et naturels. Ce n'est pas la satire mordante et amère qu'il nous offre, mais c'est la peinture de nos travers, la critique incisive de nos vices intimes, des mœurs et du foyer domestique. Sa personne est faite comme son esprit : c'est un homme rond.

Frédéric Lacroix.— Lacroix a été rédacteur en chef du *Monde*; il a été collaborateur du *journal du Peuple*. C'est un homme sans originalité, sans vivacité, sans foi ardente. Il est tout ce qu'on veut, il fait tout ce qu'on veut, pourvu qu'il y ait un peu d'argent au bout. Esprit égoïste, cœur sec. — Le dernier jour que parut le *journal du Peuple*, quand Dupoty était en prison et que Godefroy Cavaignac suait du matin au soir pour faire à lui seul toute la réaction, depuis le premier-Paris jusqu'au feuilleton, sans compter les nouvelles diverses, Lacroix se présenta dans les bureaux, flaira la caisse et remporta son article parcequ'il n'y avait plus ni caisse, ni caissier. — Un jour un éditeur le pressait de travailler : « Je ne puis aller plus vite, mon cher, je suis *désargenté!* »

Lacroix a écrit des articles de Voyages, sans jamais être sorti de son trou de Paris : Je me trompe, il est né à l'Ile de France, je crois, et il a fait la traversée pour venir en France: Depuis il se figure qu'il a vu les quatre parties du monde, et le reste! — Il a fait *les Mystères de la Russie* au coin de son feu, sans avoir jamais passé le Rhin; il s'est servi pour cela, de volumes imprimés depuis 50 ans, et de quelques notes fournies par un Russe. La science et ses travaux hélas! lui ont valu la Direction des affaires civiles d'Algérie! Comment le *National* a-t-il prétendu dominer les administrations et conduire vivement les affaires du pays en implantant des pareilles nullités au milieu d'une bureaucratie qui étouffe son action? Le *National* se suicide.

Pierre Vinçard. — Le trait glisse sous ma plume; je ne puis vous tracer fermement ce profil. Vinçard a une physionomie indécise, et pour la saisir il faut chercher d'abord parmi les rédacteurs d'une petite feuille que publiaient des ouvriers, il y a deux ou trois ans, l'*Union*, où la modération et la sagesse des idées allaient jusqu'à réprouver toute tentative révolutionnaire, toute insurrection qui auraient pu intrôniser les idées nouvelles. — De là, jusqu'à la Révolution de Février, Vinçard fit divers essais littéraires dont l'idée socialiste fait le fonds, mais où domine une tristesse sentimentale, où de vagues désirs, des aspirations abondent et tiennent l'âme en deuil.

Vinçard s'était déjà glissé au journal la *Fraternité* dans les derniers jours de sa publication. Au 24 Février, les communistes rédacteurs de cette feuille fondèrent un petit club dont Vinçard fut également le secrétaire. Je ne sais par quelle influence il passa au Luxembourg. — Quand Louis Blanc se retira, sur le refus de lui constituer un ministère du Travail, Vinçard conserva les élémens bureaucratiques capables de renouer les corporations entre elles; et, afin de montrer un reste de force entre les corporations dispersées, il se constitua en Comité avec deux ou trois autres délégués ; mais il ne faut point s'exagérer la portée et l'influence de cette position.— Comme moyen, comme centre de propagande révolutionnaire, c'est beaucoup; comme foyer d'idées, c'est plus pâle et moins vivace.

Vinçard se passionne, et c'est chez lui un défaut, parce qu'alors la roideur fait place à l'énergie. Néanmoins, il faut reconnaître dans ce garçon-là un fond de courage qu'il a manifesté dans deux circonstances difficiles. Après le 15 mai, quand la Commission exécutive s'abimait dans le mépris, Vinçard fut appelé près de Lamartine, qui lui *commanda* une manifestation en faveur du pouvoir, pour forcer la main à la Chambre dans la question des fonds secrets. Vinçard ne donna point dans ce piége.—Lorsque les menées bonapartistes excitèrent des rassemblemens tumultueux, Vinçard fit afficher dans Paris une adresse à *tous les travailleurs* pour qu'ils aient à se méfier de l'or *de la réaction*. « Espérez, disait-il, car les temps sont venus, l'avenir nous appartient; rien maintenant n'est possible en France que la République démocratique et sociale. » La chute de Louis Blanc fit manquer sa fortune; et je n'ai vu, depuis, apparaître son nom que comme membre d'une commission pour l'esclavage au ministère de la Marine et des colonies. Tout drôle que cela paraisse, Vinçard est un homme pauvre et intègre.

Prolétaire intelligent, cœur plein de dévouement et de fraternité, s'il grandit, en dépit des obstacles que la nature lui a départis, il ne le devra qu'à ses efforts et à sa persévérance. — Il a, du reste, moins qu'un autre à craindre des jalousies.

Vinçard n'appartient précisément à aucune nuance distincte de socialistes. Il se fond, comme presque tous les hommes aussi secondaires, dans les rangs confus du parti qui n'a que les formules générales et communie avec toutes les doctrines. Elevé à l'école saint-simonnienne, il en a conservé le sentiment de religiosité, et dans un toast qu'il porta à l'*association*, il expliqua sa pensée en ces termes : « Ne faut-il pas que les associations soient solidaires et non rivales ? Ne faut-il pas que les travailleurs soient les enfants d'une *même croyance*, au lieu de ressembler à des combattants se partageant les dépouilles. » Mais l'état social où les corps d'Etat seront formés en associations solidaires et non rivales, ne ressemble-t-il pas assez à un état social communautaire. C'est la chose, moins le mot. On dirait que le gouvernement républicain nous y mène sans s'en apercevoir, hein ?

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

(Huitième Chambre),

PRÉSIDENCE DE M. TURBAT,

Audience du 16 décembre.

Profils Révolutionnaires. — M. LONGEPIED CONTRE M. VICTOR BOUTON. — POURSUITE EN DIFFAMATION PAR LA VOIE DE LA PRESSE. — UN AGENT DES CLUBS A-T-IL LE CARACTÈRE DE FONCTIONNAIRE PUBLIC ? — SOLUTION NÉGATIVE. — APPEL.

Dans une publication intitulée *Profils révolutionnaires*, M. Victor Bouton a inséré des espèces de notices biographiques sur les principaux personnages qui ont, plus ou moins directement, figuré dans les événements politiques qui se sont accomplis depuis le 24 février.

M. Longepied, président de la commission nommée par le Club des Clubs pour s'occuper des élections du mois d'avril, a vu, dans l'article qui le concernait, et dans les faits qui lui étaient imputés, une atteinte portée à sa dignité et à sa réputation, et a poursuivi en diffamation M. Victor Bouton, gérant responsable de cette publication.

En outre, M. Longepied poursuit M. Victor Bouton comme auteur ou complice d'un écrit intitulé les *trahisons de Ledru-Rollin*. On a pu voir, colporter et entendre crier dernièrement dans les rues de Paris ce petit factum qui était la reproduction d'un discours prononcé, le 25 novembre dernier, dans le Club du Salon de Mars, au sujet de la candidature de Ledru Rollin à la présidence de la République. Ce *canard*, puisqu'il faut l'appeler par un nom générique, renfermait ce paragraphe: « Demandez-lui (à Ledru-Rollin), combien il a donné à Longepied pour corrompre les chefs « de clubs. Combien il a donné à Vilain, à Deplanque, à Gadon, à « Laugier, et autres policiers; combien il a dépensé sur les fonds

« publics pour tuer la République. » — Longepied, Gadon, Deplanque et Laugier portèrent plainte contre l'auteur Castaud, contre l'éditeur Bergeaud et les imprimeurs Beaulé et Maignand. — Le tribunal (8e chambre) s'était occupé de cette affaire dans ses audiences des 6 et 7 décembre courant. Le jugement condamna l'éditeur Bergeaud à 2 mois de prison, et l'imprimeur Maignand à 500 francs d'amende : L'auteur, Castaud, avait été renvoyé des fins de la plainte. — Victor Bouton avait été entendu comme témoin ; et cet incident a fourni à M. Longepied l'occasion de le citer comme complice du *canard*, en même temps qu'il le citait comme l'auteur ou l'éditeur des *Profils révolutionnaires*.

Mettons d'abord sous les yeux de nos lecteurs la déposition de Victor Bouton, dans l'affaire des *Trahisons*, d'après les journaux le *Droit* et la *Gazette des Tribunaux*.

M. LE PRÉSIDENT. — Faites avancer M. Bouton.

Me JOLY (représentant du peuple, ancien commissaire de la République à Toulouse), défenseur de Longepied et consorts : Je ne m'y oppose pas, mais sous toutes réserves de le poursuivre aussi peut-être comme accusé.

M. V. BOUTON. — Avant de m'expliquer, je désire alors savoir si c'est comme témoin ou comme accusé que j'aurai à parler.

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'est pas dans l'habitude de la magistrature de faire des surprises ; vous serez entendu, monsieur, comme simple témoin.

M. V. BOUTON. — J'étais au Club du Salon de Mars, quand Castaud a pris la parole : après m'être assuré qu'il était en mesure de pouvoir soutenir tout ce qu'il avait dit, j'ai pris le manuscrit de son discours qui avait été recueilli par un sténographe, et j'allai trouver Bergeaud. « Vous êtes un marchand de canards, lui dis-je, voilà un canard à faire ; c'est roide, mais c'est vrai. Nous vivons dans une époque où la presse doit éclairer les citoyens. » Nous sommes allés ensemble à l'imprimerie de Maignand, et comme on m'y connait par la grande habitude qu'on a de m'y voir, on accepta le manuscrit qu'on se mit sur-le-champ à imprimer. J'en ai pris la responsabilité sous le seul point de vue commercial, c'est-à-dire que je garantissais l'imprimeur contre toutes chances de perte, mais pas autrement ; car je ne me suis pas mêlé de la vente, et de fait je n'en ai pas fait vendre un seul exemplaire. En agissant ainsi, j'ai cru bien faire et exercer la liberté de la presse comme je l'entends, démocratiquement parlant. Du reste, un sténographe pouvait s'emparer du discours et l'insérer dans son journal : j'ai cru que c'était aussi mon droit, et j'en ai usé pour combattre la candidature de Ledru-Rollin par les mêmes moyens dont se sont servis les amis des plaignans sans doute, en publiant de la même manière : *Les trahisons des Bonaparte*. — Enfin l'auteur du canard incriminé, Castaud, était connu.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment, mais si cette publication contenait des diffamations.

M. V. BOUTON. — Quand on énonce des faits vrais, je ne crois pas qu'il y ait diffamation.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous soutenez encore que ces faits sont vrais.

M. V. BOUTON. — Ce sont des faits graves, mais vrais. On n'a qu'à parcourir l'enquête.

Me JOLY. — Vous croyez-ça, vous ?

M. V. BOUTON. — Oui monsieur, tout est là. En résumé, je n'ai jamais entendu participer que moralement à cette affaire.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors pourquoi ne pas prendre la qualité d'éditeur que vous laissiez assumer à Bergeaud.

M. V. BOUTON. — Parce que je n'avais pas le temps de m'occuper d'une pareille affaire.

D'après cet incident, Longepied, comme nous l'avons dit, se crut en droit d'assigner Victor Bouton, comme complice de l'écrit *les trahisons de Ledru Rollin*, en même temps qu'il le faisait pour son *profil révolutionnaire*, inséré au no 3 de cette publication.

Cette affaire a été appelée à l'audience du 16 décembre, 8e chambre de la police correctionnelle.

M. V. BOUTON, présent à la barre, déclare n'avoir pas de défenseur. Il demande à plaider lui-même préalablement l'incompétence du tribunal.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous pouvez parler.

M. VICTOR BOUTON. Messieurs en demandant qu'il plaise au tribunal de se déclarer incompétent, et de nous renvoyer devant le jury, en vertu de la loi du 8 octobre 1830, je pense que Longepied et son défenseur ne s'y opposeront pas : leur main républicaine n'aurait pas du m'assigner au nom de la loi du 17 mai 1819 : Un orateur de la montagne ne devrait pas l'invoquer.

La loi du 8 octobre 1830 renvoie devant la cour d'assises tous les délits commis par la voie de la presse : elle est ainsi conçue :

« Art. 1er. — La connaissance de tous les délits commis par la » voie de la presse, soit par tous les autres moyens de publication » énoncés en l'article 1er de la loi du 17 mai 1819 est attribuée » aux cours d'assises. »

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a des restrictions dans la loi.

M. V. BOUTON, continuant : En demandant l'application de l'art. 1er de cette loi du 8 octobre 1830, qui modifie l'art. 1er de la loi de 1819, je sais qu'une exception est admise par l'art. 2, ainsi conçu : « Art 2 : — Sont exceptés les cas prévus par l'art. 14 » de la loi du 26 mai 1819. »

Par cet art. 14 de la loi du 26 mai 1819 sont renvoyés en police correctionnelle, les délits de diffamation verbale par une voie de publication contre des particuliers. — J'ai donc à examiner devant vous si j'ai frappé Longepied comme homme privé.

C'est d'un double délit que se plaint Longepied. Il y a d'abord le canard intitulé : *les Trahisons de Ledru-Rollin*, ensuite l'article *Longepied* dans les *Profils révolutionnaires*.

Je le déclare tout d'abord : sur le premier chef, la plainte tombe à faux. Je vais repousser tout à l'heure cette accusation de complicité dans l'affaire des *Trahisons de Ledru-Rollin*, car je ne vois pas ce qui pousse mes adversaires à en connaître le mystère. Je proteste que je n'en suis pas l'auteur. Je le leur dirais s'ils ne le savaient pas.

Examinons donc premièrement le *Profil* de Longepied. Qu'ai-je dit ? — « *Longepied s'est lancé dans les menées de Sobrier* ; — *il mérita la confiance de Ledru-Rollin et se fit son agent* ; — j'ai développé, j'ai cité des épisodes : J'aurais pu en dire davantage.

Les allégations contenues dans ces lignes ont-elles rapport à la vie privée ou à la vie publique de Longepied ? Longepied, dans la position que je décris était-il un homme public ? — Là est la question.

Si j'avais parlé de ses relations personnelles, de sa vie intime, si j'avais raconté des anecdotes plus ou moins, scandaleuses sur l'emploi des fonds *publics* servant à des actes *privés*, je pourrais être, à la rigueur, justiciable de la police correctionnelle. Qu'il soit interdit à qui que ce soit de saisir un homme dans sa vie privée et de troubler la paix de son foyer domestique, c'est bien ; mais quand il le quitte pour se mêler à la vie publique, quand il exerce *à un titre quelconque* une partie de la souveraineté, cet homme, appartient à la discussion.

Aussi, le 15 mai, les menées de Sobrier, les relations de Longepied avec Ledru-Rollin ministre, ce sont des faits politiques ; c'est même ce qu'il y a eu de plus politique dans la vie qu'on nous a fait mener depuis dix mois. Mais nul mot, nul fait personnel ne vient dans mon récit troubler la limpidité de ces actes politiques ; Longepied est un des héros d'une dictature qui fut une conspiration ouverte contre le pays ; il a agi publiquement, et quant à savoir si dans ces menées, qui ont déjà malheureusement motivé son arrestation, il avait un caractère d'homme public, un vrai rôle de fonctionnaire public, — eh bien ! oui : j'ai là les révélations de la commission d'enquête, les interrogatoires et les aveux de Longepied, les attestations de Ledru-Rollin, et Longepied ne s'est tiré de l'affaire du 15 mai (ce dont je le félicite) qu'en prouvant qu'il était un homme public et que Ledru-Rollin lui avait conféré des pouvoirs extraordinaires, pour dominer la manifestation contre l'Assemblée ; et c'était là, certes, une mission publique, politique, judiciaire même, puisqu'on agissait en

ses mains une puissance devant laquelle la magistrature devait s'incliner.

Oh ! messieurs, mon adversaire est un homme politique et serait désespéré de ne pas l'être. Il était fonctionnaire, il fonctionnait publiquement, sans secret, et j'invoque l'opinion de son défenseur lui-même qui nous a dit ici, il y a huit jours, que Longepied avait été employé par le ministre de l'intérieur pour une mission bien pure, bien patriotique : Il s'agissait de bouleverser la France au profit de la République rouge ! — Mᵉ Joly, à ce propos, a établi que Longepied avait agi publiquement, avec un caractère ministériel. Seulement il l'en félicite, et je l'en blâme ; il lui baise les mains, et je l'accuse. C'est donc une affaire d'appréciation politique, de faits publics et ministériels, d'hommes ministériels et avoués, appréciation que l'ancien commissaire de la République rouge à Toulouse a intérêt à étouffer... (Mᵉ Joly s'émeut.) Mais il y a la loi du 8 octobre 1830 et je l'invoque.

Mᵉ JOLY, vivement. — Je demande acte au tribunal, des injures qui viennent de m'être adressées à l'instant en ma qualité d'ancien fonctionnaire public.

M. LE PRÉSIDENT. — Le tribunal donne acte à Mᵉ Joly des expressions qui viennent d'être prononcées, et qui seront énoncées au plumitif.

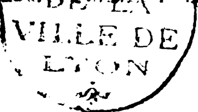
M. V. BOUTON, poursuit. — Je dirai encore à mes adversaires : Ne vous retranchez pas derrière l'épithète de policier. En touchant à la caisse des fonds secrets 103,000 fr., n'avez-vous pas signé les reçus de votre main, de votre nom ? N'était-ce pas une affaire patente, ordinaire , *patriotique* ? Mais, en vérité de quoi vous plaignez vous ? A la *Commune de Paris*, votre journal, à la rue de Rivoli, votre domicile ministériel, vous avez fait *ouvertement* appel aux chefs de clubs pour faire votre police. Voulez-vous que je vous le lise ? C'était public : Vous poursuiviez l'aristocratie, la bourgeoisie, la finance, les administrations, la magistrature même, en pleine affiche, en plein journal, en pleines circulaires ; vous n'avez pas agi dans l'ombre, ni vous, ni vos gens. Voici leur correspondance, vous étiez un homme public, ministériel : Vous n'êtes donc pas diffamé ! Et de quoi vous plaignez-vous donc? Je ne le comprends pas. — Mais si vous voulez la discussion de ces actes et de votre caractère, subissez la loi libérale, la loi démocratique du 8 octobre 1830, et venez devant les assises.

J'arrive au délit commis par les *Trahisons de Ledru-Rollin*. — Je déclare : 1° que je n'en suis pas l'auteur ; que je n'en ai pas engendré le moindre mot ; que je suis absolument étranger au document ; que j'en repousse toute solidarité ; — non pas que je veuille infirmer les révélations qu'il contient, non pas que je veuille en atténuer la portée, non pas que je repousse les accusations qu'il porte, puisque celle qui atteint Longepied revient au même que celle du *Profil* ; mais parce que les faits qui concernent Ledru-Rollin ne me sont pas personnellement connus ; parce que les preuves qu'il annonce sont entre les mains du véritable auteur du pamphlet ; parce qu'il faut que chacun soit responsable de ses œuvres ; parce qu'il y a hypocrisie de la part de mes adversaires à ne pas poursuivre Castaud devant les assises ; parce que si Castaud laisse tomber les preuves de ses mains, on verra que la conduite de Ledru-Rollin a été criminelle et qu'il méritait d'aller à Vincennes ceux qu'il a sacrifiés.......... (Rumeurs.)

M. LE PRÉSIDENT. — Le tribunal ne peut pas vous laisser continuer sur ce terrain de personnalités, et protester ainsi contre le jugement rendu par cette chambre.

M. V. BOUTON. — Je respecte plus que personne, M. le président, l'arrêt du tribunal : Je reproche seulement à mes adversaires de l'avoir demandé.

Je déclare, en outre, que cette position mixte, d'auteur-éditeur est extra légale ; que vous n'avez aucune loi pour m'assigner ici. C'est un fait inouï en matière de presse de voir des républicains armés de lois qu'ils ont tant combattues sous la royauté, et au nom desquelles ils ont déjà obtenu les deux condamnations de Bergeaud et de Maignand ; c'est étrange, dis-je, de les voir, sous la République, inventer la complicité morale en matière de presse ! — Eh bien, si vous persistez à me rendre justiciable d'un fait que je n'ai pas commis, je demande au tribunal, — tout en protestant contre la subtilité de l'accusation, et comme d'ailleurs les faits reprochés sont identiques, de se déclarer incompétent et de renvoyer la cause devant les assises, en vertu de la loi du 8 octobre 1830. J'aurai l'honneur de combattre devant un jury les tartufes de la République rouge. (Un moment d'agitation succède à ces paroles.)



Mᵉ JOLY, représentant du peuple, conseil de M. Longepied : Si je n'étais retenu par ce que la justice mérite d'égards et de respect ; si je n'étais retenu par la noblesse de ma profession et le caractère de modération qu'elle comporte, il suffirait du discours que vous venez d'entendre, et qui n'est qu'une diffamation contre tout le monde, méchamment, froidement calculée, sans motifs, pour que je fusse fondé à user de représailles. Mais je ne le ferai pas... La partie serait trop inégale pour ceux qui connaissent M. Bouton... Le parallèle serait offensant pour nous.

Vous avez dit l'autre jour comment vous entendiez la liberté de la presse, et vous m'avez fait horreur, car vous ne respectiez rien. Institutions humaines, institutions divines, tout y passerait. Selon vous, la Révolution de février aurait fait table rase de tout, et surtout de la loi de 1819... Ah ! je sais bien pourquoi vous n'en voulez pas... Ce n'est pas un débat qu'il vous faut, c'est une arène pour y développer toutes vos mauvaises passions.

Vous avez à votre service, contre les fonctionnaires prévaricateurs, la presse sérieuse et celle des canards ; mais la liberté de la presse telle que vous la voulez, ce serait le désordre, le chaos, l'anarchie, et nous n'en voulons pas !

Après avoir énergiquement repoussé en quelques mots les attaques dirigées contre son client, qui, en agissant comme missionnaire des clubs dans la question des élections, n'a nullement agi comme fonctionnaire public, Mᵉ Joly conclut au rejet du déclinatoire proposé par le prévenu, et ajoute :

Je conclurai pour moi plus tard, en ce qui concerne l'attaque dirigée contre moi dans le discours que vous avez entendu.

M. AVOND, avocat de la République, blâme vivement les expressions dont le prévenu s'est servi, et soutient que le tribunal ne peut s'arrêter à l'exception d'incompétence, attendu que Longepied n'agissait nullement en qualité de fonctionnaire public. Quoi qu'on l'ait représenté comme policier de Ledru-Rollin, c'est comme simple particulier qu'il a été attaqué ; c'est donc comme simple particulier que le tribunal doit le considérer.

M. V. BOUTON persiste et lit une phrase d'un document imprimé par la commission d'enquête, dans laquelle il est dit que Longepied, partie prenante au budget des fonds secrets, agissait comme un fonctionnaire salarié, et avec un caractère public dans l'organisation des clubs et la propagande électorale. Voici cette phrase telle qu'elle est lue au tribunal : « Indépendamment de cette partie de leur mission, qu'on pourrait considérer comme administrative, on reconnaît, en outre, que les agents du Club des Clubs étaient chargés d'organiser, autant que possible, des clubs d'ouvriers et des clubs militaires, dans lesquels le mérite des candidats serait discuté. On y discutait également le mérite des opinions des officiers. Inutile de répéter ici que ces agents étaient soldés par Longepied, partie prenante au budget des fonds secrets. »

— Permettez-moi, continue Victor Bouton, de vous démontrer que l'action de Longepied était publique, avouée ; j'en ai pour preuve ce que disait ouvertement le journal du Club des Clubs, le journal de Sobrier, la *Commune de Paris*, enfin, qui publia : « Nous prions tous les révolutionnaires, nos amis connus ou inconnus, tous les présidents de clubs, tous les chefs de corporations de passer dans nos bureaux, afin de nous *donner des renseignements* sur la situation qui devient plus grave tous les jours. Plus que jamais il importe de se serrer et de se concerter pour tenir tête à la réaction. » — Enfin, ajoute Victor Bouton, j'ai là une partie de la correspondance des agens du Club des Clubs. Ce serait trop long de la lire, mais il est connu que ces agens

faisaient si peu mystère de leur mission qu'ils s'entendaient avec les commissaires, c'est-à-dire les préfets.

M. LONGEPIED proteste avec énergie contre les imputations dont il est l'objet. Il est tellement ému que, voulant apostropher Victor Bouton, au lieu de lui dire: Tu mens! il s'écrie: Je mens! Son action, dit-il, dans la propagande électorale à laquelle il s'est livré, avait lieu en vertu de la mission qu'il avait reçue du Club des Clubs; il n'a reçu ni accompli aucune mission venant d'autre part.

Me JOLY ajoute quelques explications, combat de nouveau l'exception qui renverrait la cause en assises, et finit en lançant au nouveau Jury, issu du suffrage universel, une apostrophe qui étonne l'auditoire.

Le tribunal, après en avoir délibéré, rend le jugement dont le texte suit: Attendu que si Longepied convient avoir reçu des fonds du ministère de l'intérieur pour l'aider dans la mission de propagande électorale à lui confiée par le Club des Clubs, rien n'établit qu'il ait agi dans un caractère public, puisque cette mission n'a jamais été officiellement reconnue et que ce n'est même qu'après son accomplissement que le fait de la remise de fonds a été révélée; que, quant à sa prétendue mission qu'il aurait reçue lors de l'attentat du 15 mai, et qui n'est nullement prouvée, cela ne suffirait pas davantage pour imprimer un caractère public aux actes de Longepied, le tribunal se déclare compétent, ordonne que l'affaire sera jugée au fond.

M. V. BOUTON. — Je désire interjeter appel de ce jugement.

Me JOLY. — Je demande que la cause soit jugée au fond nonobstant appel sur l'incident.

M. LE PRÉSIDENT. — Le tribunal renvoie à quinzaine pour être jugé au fond.

Me JOLY. — Je demande de nouveau acte de l'attaque dont j'ai été l'objet.

M. LE PRÉSIDENT. — Mention en est au plumitif.

AVIS.

Les *Profils révolutionnaires* se composeront de 10 à 12 livraisons. — Il nous reste à publier les républicains, les révolutionnaires et les socialistes dont les noms suivent :

Première série (suite) : Bastide, — David d'Angers, — Martin de Strasbourg, — Audry de Puyraveau, — Michel de Bourges, — Crémieux, — Hetzel, — Gauguin, — Kauffmann, — Danicourt, — Pourchel, — Casimir Henricy, — Frédéric Degeorge, — Emile Pean, — Claudon, — Pinard, — Paulin, — Latrade, — Courcelle Seneuil, — Aristide Guilbert, — Frédéric Lacroix, — Auguste Billard, — Louis Reybaud, — Degousée, — Clément Thomas, — Charles Blanc, — quelques-uns de plus, quelques-uns de moins.

Deuxième série (suite) : Auguste Luchet, — Félix Pyat, — Godefroy Cavaignac, — Joigneaux, = Fr. Bouvet, — Laponneraye. — Ducoux, — Dupont l'avocat, — Charles Ledru, — Guinard, — Bergeron, — Vigouroux, Napoléon Bazin, — Lefevre, — Gadon, — Deplanque, — Laugier, — et d'autres au courant de la plume.

Troisième série (suite) : Kersausie, — Napoléon Lebon, — Huber, — Moulin;

Pierre Leroux, — Théodore Bac, — Barbès, — Maillard, — Hervé;

Blanqui, — Flotte, — Lacambre, — Esquiros, — Fulgence Girard, — Fomberteaux, — Colin, — Gustave Robert;

Louis Blanc, — Albert, — Pierre Vinçard, — Edmond Frossard.

Cabet, — Pillot, — Desamy, — Sans, — Brige, — Coffineau, — Legré, — Vellicus, — J. J. May, — Charavay, — Page, — Legoff, — Derains, — Suireau, — Rozier, — Mayer, — Noi.et, — Courtet, — Collet, — Delente.

Nous ferons le moins possible entrer dans cette galerie des hommes nouveaux; néanmoins nous donnerons : Merlieux, — Chauvelot, — Bernard, — Bonnard, — Langlois, — Lechevalier, — Valleton, — Dameth, — et quelques autres orateurs des clubs. — Nous grouperons Thiers, — E. Cavaignac, — E. de Girardin, — Louis Bonaparte, — de Genoude, — Larochejacquelein. Ainsi, chefs et soldats, tous ceux qui ont joué leur tête ou jeté leurs idées dans le monde révolutionnaire. figureront dans ces profils.

Des notes importantes, des documens authentiques sur les hommes et les idées, nous permettront de dire un mot des révolutionnaires et des socialistes étrangers. Nous possédons les pamphlets, les manifestes des communistes de Londres, de Francfort, de Leipsick, de Vienne, de Zurich. — Nous ne parlerons point d'après le compte rendu souvent infidèle et tronqué des journaux; nous avons été sur les lieux et nous savons à quoi nous en tenir : nous serons vrais. Nous sommes sévères pour beaucoup, mais nous sommes justes. — Jamais pareil travail n'a été entrepris. Puisse cette tâche n'être pas au-dessus de nos forces.

Paris, 25 décembre **1848.**

Beaulé et Maignand, Imprimeurs, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris. — VICTOR BOUTON, EDITEUR, rue des Noyers, 52. — 50 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

N° 7.

SOMMAIRE :

Bastide, ancien ministre ; — **Paulin**, ancien gérant du *National ;* — **Hetzel**, ex-secrétaire du Pouvoir exécutif; **E. Péan**, avoué ; — **Latrade**, Représentant du peuple ; — **Hingray**, ex-colonel de la 10e légion ; — **Aristide Guilbert**, publiciste; — **Gauguin**, journaliste ; — **Frédéric Degeorge**, Représentant du peuple ; — **Auguste Billard**, Conseiller d'Etat ; — **Hippolyte Lucas**, homme de lettres ; — L'avocat **Dupont**, (**Dupont de Bussac**, Représentant du peuple ;— **Crémieux**, ancien ministre ;— **Michel (de Bourges)**, orateur; **Charles Ledru**;— **David (d'Angers)**, le sculpteur;— **Guinard**, colonel de l'artillerie;— **Charles Elie**, capitaine adjudant-major de la garde républicaine ;— **Félix Pyat**, représentant du peuple ;— **Lapommeraye**, publiciste; — **Ducoux**, ancien Préfet de police; — **Gadon**, décoré de Juillet ;— **Auguste Luchet**, homme de lettres.

Godefroy Cavaignac et Eugène Cavaignac.

Bastide.— On disait, il y a quelques années, le *National*, c'est Bastide et Thomas. La séparation date de 1840. D'aucuns attribuent à Bastide le premier article en faveur des fortifications de Paris.

On raconte à ce sujet que les réunions, provoquées par les hommes du *National*, avaient lieu depuis plusieurs jours dans les salons de la rue Lepelletier. Le ban et l'arrière-ban démocratiques étaient là. On avait discuté, on avait arrêté que la *loi des bastilles* serait dans son entier unanimement repoussée et combattue par tous les moyens que le parti tenait en son pouvoir, lorsque le lendemain, malgré cet appel, malgré la délibération, le premier-Paris du *National* soutenait la loi ! Un rédacteur, se glissant près des presses vers minuit, avait substitué son article à un autre, et fait ainsi prendre à la feuille une direction à laquelle la rédaction n'eut pas le courage ou plutôt la force de couper court. Les intérêts des propriétaires du journal étaient tellemet serrés qu'une scission l'eut ébranlé, l'eut fait choir complétement.

La démocratie entière se leva contre le *National*. Garnier-Pagès l'aîné, Lamennais et d'autres voulurent fonder un autre organe, la *Vérité*, dont Pagnerre eut été gérant, et qui eut inévitablement fait tomber le journal de la rue Lepelletier. Le *National* dut la vie à Cormenin qui, au grand désespoir de Pagnerre, refusa d'entrer dans la combinaison de Garnier-Pagès, brisa son pamphlet sur les fortifications, et ne voulut point causer la ruine d'une feuille à qui il devait, lui aussi, un peu de sa popularité. Le temps, ce maître de tous, n'a pas encore détruit les prévi, sions et les rancunes élevées par cette question.

Au moment où la révolution de Février éclata, Bastide avait cessé de prendre à la direction du *National* une part active, et n'y était plus qu'un auxiliaire indirect. La question religieuse soulevée dans ces derniers temps en avait été, dit-on, le motif. Mais, tout en se séparant de cette feuille, il en avait tiré une côte dont il fit la *Revue nationale*, dirigée par le docteur Ott, un des disciples de Buchez, et à laquelle sont intimement liés les socialistes de l'*Atelier*. Quand les querelles du parti s'assoupiront et qu'il faudra lancer la société française dans des voies religieuses et sociales indiquées par le besoin de notre époque, Bastide regrettera peut-être de n'avoir pas pesé assez fortement, quand il fut au pou-

voir, sur les affaires de la liberté religieuse dont il s'est fait un des champions.

C'est, en effet, un homme dont la physionomie pâlit. Je ne sais, mais lui, qui a toujours personnifié et caractérisé le *National* autant que Marrast, Thomas et Dornès, a vu, depuis quelque temps, sa fortune politique baisser et son individualité s'affaiblir. Aucune question ne le passionne, il est las. Il n'éveille plus aucune sympathie, il devient nul.

Qu'a-t-il donc manqué aux hommes du *National* pour tenir vigoureusement en main notre corps social dont les soubresauts ébranlent les peuples voisins? Si Marrast avait eu plus de confiance en lui, s'il eut osé dire : la Révolution c'est moi, comme ont voulu le dire Blanqui et Ledru-Rollin, Marrast n'eut-il pas réussi avec Dornès et Bastide.

La révolution les avait surpris. Le matin du 24 février Bastide se hasarda à travers les barricades de la rue Laffitte et retourna bientôt sur ses pas. Le cocher Milon vint quelques heures plus tard l'arracher à sa demeure et le planter à l'Hôtel-de-Ville. Ah! ce maraud de Milon méritait un meilleur sort. Mais il y a au fond de son abandon un mystère que j'ai pénétré.

La tactique révolutionnaire dont ont manqué les hommes du *National* semble être l'apanage de leurs successeurs. Les Bonaparte ont l'expérience de trois défaites successives : celle de la République sociale dévorée par la République rouge, qui n'a pas su disposer ni coordonner ses forces; celle de la République rouge dévorée par la République tricolore faute de logique; celle de la République du *National* qu'on dévore, à cette heure, faute de confiance et d'audace. — Il n'y a pas besoin d'un Monck au milieu de tout cela. — Avez-vous vu Bastide : comme son portefeuille lui a glissé poliment des mains.

Paulin. — Paulin aussi a été gérant du *National* et ami d'Armand Carrel. Il aurait pu, après février, exploiter la République comme l'ont fait tant de ses confrères; mais, à part quelques miettes imperceptibles, il s'est contenté de l'*espérance* de fournir de bibliothèques toutes les communes de France, et de faire une loterie... Projets avortés.—Il est plus *libéral* que républicain; il penche plutôt vers Barrot et Thiers que vers Lamartine et Ledru-Rollin. Comme libraire, il a fait des spéculations qui dénotent une grande intelligence et une conception capable de combinaisons et de développements sérieux et pratiques. C'est un homme grave, obligeant et posé. Ce n'est pas un faiseur comme Pagnerre et un brouillon comme Hetzel. Il est capable de conduire une grande administration; seulement, ce n'est pas l'homme d'impulsion, mais d'exécution. Aussi n'est-il pas risible comme Hetzel et ridicule comme Pagnerre.

Hetzel. — Un monsieur qui porte un drôle de chapeau et met drôlement son manteau; mais, l'air le plus drôle que je lui trouve, c'est d'avoir été secrétaire du pouvoir exécutif. O puissance des bouquins! — Il passe pour avoir combiné la candidature du général Cavaignac : Le maladroit! Pour un homme d'Etat, ce n'est pas fort; pour un faiseur de réclames, ce n'est pas drôle. Je vous apprendrai à faire des canards quand vous voudrez, M. Hetzel!

Émile Péan, — Avoué à Paris, est un républicain de la veille dans le sens le plus modéré du mot. Dans un article remarquable, bien net et bien écrit, il a demandé, dix ans avant la révolution de Février : le suffrage universel, la réforme de la loi sur le jury, des garanties pour la liberté individuelle, l'abolition du timbre et du monopole de l'Imprimerie. C'est la Souveraineté du Peuple et ses conséquences immédiates.

Aujourd'hui secrétaire de l'Assemblée, Emile Péan a donc une république selon son cœur. Néanmoins, puis qu'il est toujours des accommodements avec la logique et la conscience, comment se pouvait-il qu'il voulût désarmer l'Etat du contrôle de la Presse? Ce monopole de l'imprimerie aboli, on se servira de la liberté de la presse pour ébranler et faire choir la vénalité des offices.

M. Emile Péan a de la fortune, ce qui est agréable; il cultive les sonnets et les petits vers, ce qui est fort joli. Il a une figure douce et bienveillante; tout lui sied à merveille. — A merveille!

Latrade. — Louis Latrade a figuré révolutionnairement dans le procès des Droits de l'homme. — Après février, il a été nommé commissaire de la République dans un département.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il parut, par la nature de ses travaux et de ses connaissances, capable d'être un homme d'ordre, un magistrat sérieux, qui s'occupe des bienfaits à introduire dans les relations matérielles d'une cité. D'après un voyage à Londres, il nous a exposé toutes les améliorations qu'une autorité municipale pourrait développer chez nous. Tout ce qui a rapport à la largeur et à la propreté des rues; à la circulation de l'air; aux mouvements des voitures et des piétons; aux embarras, aux encombrements occasionnés par le commerce; aux pavages, leurs systèmes, leurs inconvénients, leurs avantages; aux ruisseaux; à l'éclairage du gaz, sa consommation publique et privée; à l'eau nécessaire

au service des rues et des maisons; au service des docks; à la police de sureté. Cet exposé était présenté sans emphase, et ses renseignements étaient d'une précision, d'une sécheresse de mots couvrant une abondance d'idées, telle qu'on se disait : Bon! la future République aura des administrateurs!

Mais, hélas! la République est venue et les espérances que la démocratie avait fait concevoir se sont évanouies. Ce qui avait mis en relief la nuance politique du *National*, ce qui lui donnait de l'importance aux yeux de tous, c'est qu'elle tenait dans sa réserve des talents inconnus, des hommes capables, dont les idées libérales et saines devaient conduire le pays entre les deux abîmes qui l'attendaient. Au lieu de cela, nous n'avons eu que des chenilles révolutionnaires qui ont rongé l'arbre de la liberté.

Louis Latrade fait partie, à l'Assemblée, du comité des Travaux publics. Il semble s'être tenu à l'écart de l'intrigue, et sa modestie lui donne un air des plus débonnaires.

Hingray.— Lancer un trait dur sur la figure de Hingray, ce serait faire une ombre au portrait de Dornès, que nous avons légèrement touché en traits simples, graves et nus, comme un médaillon placé sur une tombe. Hingray n'était rien sans Dornès, son beau-frère. C'est un homme passif, sans malice, sans force, sans influence, sans prépondérance. Il fume sa pipe et boit sa choppe sans façon.

On l'a accusé d'indécision dans la soirée du 15 mai : ce n'est pas de l'indécision qu'il faut dire, c'est de l'indolence. Ce que c'est pourtant que n'avoir pas une opinion à soi. Il a été gérant du *National*. C'est tout.

Aristide Guilbert.— Ce n'est pas un homme de parti. Les études historiques et ses relations amicales ont donné à son esprit une tournure libérale et républicaine. Il manque à M. Guilbert un peu de netteté et de précision dans les idées; il s'enthousiasme pour tous les systèmes, comme presque tous les historiens. Néanmoins, en dehors des réformes politiques réclamées par les hommes de sa nuance, je l'ai vu demander que la constitution actuelle du travail fût modifiée par l'association, parce que « l'association rallierait les travailleurs dans une pensée commune d'exploitation, décuplerait leurs forces productives, et leur assurerait une part égale dans les bénéfices du travail. » C'est un homme doux de caractère, sans véhémence dans la parole non plus que dans les idées.

Gauguin. — Une des médiocrités les plus singulières qui tirent le *National* par le basque.—Longtemps rédacteur de journaux de province, il fut appelé à Paris, au centre de la *Correspondance* de la rue Lepelletier, par Degouves-Denunques qui lui reconnut deux qualités: une nullité incomparable et une abominable rancune. Point d'esprit, mais en revanche, beaucoup de méchancheté. Court des jambes, gros, trapu, allures sans grâce; il sent la pipe.

Je cherche en vain dans les hommes de cette forme des ardeurs révolutionnaires: Je ne trouve que des prétentions, de l'insuffisance et de la morgue. Dans les circonstances qui nous pressent, en vue des dangers qui nous menaçent, je me demande si l'école du *National* a su par un réseau d'administrateurs étendre ses fils dans les 86 départements? Non, les hommes secondaires qui partagent la fortune du *National* sont sans force, sans valeur, sans dignité; ils n'ont ni audace, ni habileté: ils n'ont pas gagné la science. Incapables de résister au vent de l'impopularité, ils tombent comme un château de cartes. Leur rôle politique finit.

Frédéric Degeorge,—Le vétéran de la presse. Républicain de l'avant-veille, il a cependant gardé un certain décorum qui l'a tenu à distance des intrigues de ses vieux complices. Il essuya, sous le gouvernement de la Restauration comme depuis, des saisies, des jugements et le cortège inévitable qui suit la *résistance à l'oppression.* Il resta toujours fidèle à ses principes républicains; mais on dit que dans son amour de la propagande, il rendit quelques visites au fort de Ham, et couva un œuf impérial dans son giron démocratique. C'est par ses soins que le petit volume de Louis Bonaparte sur le *Paupérisme* fut édité la première fois chez Pagnerre qui, bientôt obéissant à des influences et à des susceptibilités, chassa le prince de sa boutique...... pour cause d'indignité: Qu'en dit le prince? Frédéric Degeorge a-t-il raconté au captif le mépris avec lequel ce même boutiquier accueillit les idées napoléonniennes? C'est dommage, car c'est édifiant, et cela peint si bien les caractères.

Il y a dans la physionomie révolutionnaire de Frédéric Degeorge tout un côté militaire qui respire la gloire de nos armes et l'honneur du nom français : c'est une chanson vivante de Béranger.

Homme de sentiment national plutôt que de principes, il a aujourd'hui la forme républicaine telle que la comprenaient les Patriotes de 1816, les Sergents de la Rochelle, et tous ceux que l'échafaud abattit au cri étouffé de : Vive la République!

A. Billiard —est un ancien préfet que le gouver-

nement de Louis-Philippe avait mis de côté pour ses idées républicaines. Ce n'est ni un révolutionnaire, ni un publiciste remarquable, c'est un honnête homme qui a vu dans la forme républicaine l'application possible du principe de la souveraineté du peuple, et qui aurait voulu voir cette forme de gouvernement appliquée plus tôt. La République de février, pour consoler ce vieux brave homme de tous ses mécomptes, en fit un conseiller d'Etat : c'était une réparation. Que n'a-t-il, comme administrateur, fait marcher la machine gouvernementale sur des roulettes! La force des choses l'a fait rentrer dans son ombre. C'est une de ces bonnes têtes qui ont des idées fixes, et qui ne sont pas les hommes de leur temps, mais du temps passé. Il a publié, sous le règne déchu, un volume intitulé : *De l'organisation de la Ré publique*, qui dénote la conviction d'une administrateur de second ordre, à système; mais livre lourd.

Hippolyte Lucas. — Il a été, pardieu! rédacteur du *National*, et c'est une heureuse occasion de saisir un coin de sa physionomie qui menace d'échapper à mon crayon. C'est un homme qui n'a jamais fait de mal à personne, et à qui personne ne s'avisera jamais d'en faire. Cela jure au milieu de cette galerie; mais j'aime les contrastes. En temps de révolution, où chacun est l'ennemi de son voisin, n'est-on pas heureux de trouver un être inoffensif, un esprit charmant, qu'on ne peut qu'aimer et applaudir.

Dupont. — Qui pourrait peindre la physionomie mobile de l'avocat Dupont, décrire les transformations qu'il a subies, les thèses qu'il a soutenues, les doctrines qu'il a prônées? L'avocat Dupont est le type le plus original de l'inconstance et de l'inconsistance des avocats en temps de révolution. Dupont a plaidé pour Kersausie en 1833, pour Blanqui en 1840. Il siége un instant sous le sobriquet de *Dupont de Bussac* sur le flanc de la Montagne. Il aspire aujourd'hui à se reposer à l'ombre de Louis Bonaparte. Il ne peut devenir moins que sénateur, conseiller d'Etat, baron de l'empire, que vous dirai-je!

Orateur élégant et facile, d'une douce chaleur et d'une vigueur sans âpreté, Dupont avait conquis une réputation vaste qui va s'amoindrissant jusqu'à cette heure, où, malgré les passions du moment, malgré l'éclat séduisant de la première tribune du monde, il ne s'est point élevé à la hauteur que son rôle d'avocat avait fait pressentir pendant quinze ans.

La défense de Kersausie, dans le procès de la Société des Droits de l'Homme, lui donna l'occasion de développer une théorie complète du droit de propriété, et de faire une apologie, — qui le croirait, — savante, raisonnée, basée sur des textes, de la déclaration des Droits de Robespierre : — « La déclaration des Droits, dit-il, c'est l'œuvre de Robespierre philosophe; il la présentait comme une espérance consolatrice pour l'avenir : c'était l'arc-en-ciel qui annonçait que l'orage le plus violent aurait une fin heureuse. » Puis il réfute MM. Dupin et Portalis dans leur définition de la propriété. Il cite Grotius, Puffendorf, Pothier, Bentham, Mirabeau, Montesquieu, Thomas Morus, Campanella, Beccaria, Morelly, pour prouver que le droit de propriété a des restrictions, et que — « les secours *indispensables* à celui qui manque du *nécessaire* sont *une dette de celui qui possède le superflu;* » qu'ensuite : — « Robespierre, voulant que la Révolution fît enfin quelque chose pour le bien-être matériel des classes pauvres, par une loi sur l'impôt, par une loi qui organisât l'impôt de manière à ce qu'il ne frappât pas sur les pauvres, mais qu'il frappât sur les riches; qu'il n'enlevât pas le nécessaire même à l'indigent, mais qu'il ne fît que prélever une part du superflu de la richesse ou de l'aisance, demandait à la Convention de substituer l'impôt *progressif* à l'impôt *proportionnel.* »

Ce plaidoyer, calculé pour repousser le reproche fait à la Société des Droits de l'Homme de prêcher la loi agraire, présentait l'établissement de l'impôt progressif comme la sainte mission, *la noble besogne* que le siècle est appelé à accomplir, et que la Déclaration des Droits nous a léguée : — « La Convention n'avait en réalité, dit Dupont, continué la révolution qu'au profit de la Bourgeoisie; Robespierre voulait que la révolution portât aussi quelque profit au prolétariat, moins par l'aumône que par la dispense des charges publiques. Il avait vu là une grande et noble question d'humanité, une importante question de tranquillité sociale. La conception de Robespierre était donc plus large, plus philanthropique, plus politique; elle était une conception d'avenir. »

Dupont, comme on le voit, appartient à cette école de légistes qui, pour rechercher les éléments du droit d'association, a ébréché les codes et détourné le sens du droit absolu de propriété. Mais le socialisme est venu, profitant des faits acquis et de l'argumentation toute faite. Aussi, on peut dire qu'il y a dans les plaidoyers de Dupont, de Charles Ledru et d'autres, une logique trop serrée, trop bien prise; nous allons la rendre palpable par quelques mots. Dupont donne à sa pensée sur les fondements du droit les développements suivants : — « Le droit de propriété, dit-il, réellement utile à un homme, ce n'est pas le droit de se dire propriétaire de telle terre ou de tel capital, mais c'est *la jouissance libre et garantie des revenus* et des fruits de cette terre ou de ce capital. Un exemple

va rendre la pensée sensible : si la loi garantissait votre droit de propriété sur une terre, mais si, en même temps, elle frappait le revenu d'un impôt annuel qui l'absorbât, la loi ne vous garantirait qu'un droit de propriété vague et inutile, un parchemin. La propriété utile consiste donc principalement dans la jouissance et la libre disposition du revenu. »

Or, le socialisme du jour ne soutient pas d'autre thèse. Comparez la manière dont l'avocat Dupont présentait la défense des doctrines de la Société des Droits de l'Homme avec celle dont Raspail, assis au banc des accusés, exposait ces mêmes doctrines.—Dupont dit : « La jouissance libre et garantie des revenus et des fruits de la terre ou du capital constitue le droit de propriété réellement utile à l'homme. » Raspail en s'exprimant dans des termes analogues, développe ainsi la même pensée : « Possession sans jouissance, chimère! La jouissance durable est la seule vraie possession sur cette terre où nous passons comme des ombres. Quel est le droit de ce propriétaire que la loi, dans l'intérêt de la chose publique, exproprie forcément? N'est-ce pas le droit d'en percevoir la valeur, soit en capital, soit en intérêts pour que l'évincé continue à pourvoir à ses besoins et à ses goûts de la même manière qu'auparavant. »

Or, dès que vous avez admis que la propriété était identique à la possession, et que la possession n'était autre que la jouissance des revenus et des fruits de la terre ou du capital, vous êtes obligés d'admettre que la jouissance n'implique pas l'exploitation : « Il pourrait arriver dès lors que, dans l'intérêt même des propriétaires, l'État exploitât à lui seul toutes les propriétés particulières, à condition de fournir à tous les évincés la même dose d'aisance et de bonheur que chacun d'eux trouvait dans l'exploitation à laquelle il se livrait lui-même. » C'est-à-dire que le raisonnement nous conduit, par le petit sentier indiqué par Dupont, tout droit sur le terrain de la communauté. Dupont l'a compris. Il disparut de la scène politique et judiciaire quelques années avant la Révolution de février.

Aujourd'hui, voilé, pour ainsi dire, sous le pseudonyme de Dupont (de Bussac), il suit une ligne moins forte; et, par ses opinions modérées, il s'est lancé dans le camp des républicains couleur de rose, qui veulent affermir la République dans la présidence de Louis Bonaparte. On ne peut, certes, nier à l'illustre avocat un grand talent, une pénétration vive, prompte et sûre, et beaucoup d'esprit; mais ce qui lui manquera peut-être comme à ceux qui croient tirer le pays de son ornière, c'est d'être rompu aux roueries de la politique, aux intrigues des hommes d'État. Il serait usé dans les vingt-quatre heures et debordé.

Crémieux. — C'est l'homme du temps et des circonstances. D'aucuns ont voulu jeter sur sa physionomie un jour détestable, et ont mêlé les sept couleurs pour le peindre.—Il faut laisser tomber sur ses traits quelques clairs qui rendront curieuse cette tête plus révolutionnaire qu'on ne croit.

S'il fait sonner sa science de légiste moins haut que Ledru-Rollin, s'il est moins fanfaron, s'il fait moins voir trente-six chandelles en vous jetant aux yeux et en entrechoquant les articles des codes, il établit mieux les assises d'une thèse, il pose mieux les bases d'une législation libérale, dégagée de tout le gravier des procédures; en un mot, il est plus net et plus profond que Ledru-Rollin, ce sac à l'enflure et aux rodomontades.

« Une lutte à mort avec la presse, a dit Crémieux, est une pensée de délire. »

Il est large dans ses principes, comme homme de polémique; il n'oublie pas toutefois, comme législateur ou homme de gouvernement que la liberté a ses limites :

« La presse a le droit de signaler tous les vices, tous les abus des gouvernements, d'indiquer les remèdes. Sa mission principale est le progrès; elle l'oublie quand elle est stationnaire, elle le dépasse quand elle pousse au désordre. Libre et sans entraves, elle n'a pas de règle ou de formes ; aujourd'hui monarchique, demain républicaine, selon qu'elle trouvera plus d'avantages pour le peuple à vivre sous le sceptre héréditaire ou sous le pouvoir élu : maîtresse même de nier sous la monarchie l'utilité des rois, et de vanter sous la République le bonheur du gouvernement royal. C'est là son droit; l'abus est dans l'excitation à la révolte, la licence est dans l'appel fait aux passions haineuses, le crime est dans les paroles de calomnie et de mensonge qui créent les mécontentements, favorisent l'émeute, applaudissent aux séditions, appellent aux armes. »

Adolphe Crémieux s'est peint lui-même dans ces paroles, aussi bien qu'il peignait les hommes de presse, devenus ses antagonistes depuis qu'il a tâté du pouvoir.

La plume et le crayon à l'envi se sont plu à peindre sa laideur, sans remarquer ce qu'il y avait d'intelligent et de spirituel dans ses yeux, d'affable et de bieveillant dans ses procédés; à lancer des traits pleins de fiel sur son inconstance politique et la faiblesse de son caractère, sans remarquer qu'attachant peu d'importance aux formes passagères des gouvernemens, il a tracé ses écrits sur nos codes avec un sentiment profond de la liberté, préférant toujours les institutions aux hommes. Il sut même résigner son amour du pouvoir, faire un jour acte d'indépen-

dance et jeter son portefeuille aux rostres. Quant à son caractère, s'il est souple et adroit, il n'a point pour les autres de violence ou de contrainte ; c'est un homme qu'on ne peut détester.

Michel (de Bourges). — Que Michel était beau! Il avait dans son langage quelque chose de magnifique qui attachait la multitude.

La dernière lutte où il figura avec éclat fut le mouvement électoral soulevé en 1840 par le parti du *National*. Depuis, il s'est éclipsé, et la Révolution de 1848 ne l'a pas revu briller à côté de ses anciens amis. On dit que Michel, las de lutter en vain, avait fini par croire à l'éternité de la monarchie : c'est une faiblesse de tempérament sans doute, et non de caractère.

Ses doctrines n'allaient pas au-delà des réformes purement politiques ; et voici comme il traitait par dessous la jambe les théories sociales qui commençaient à disputer le terrain de la démocratie : « Une multitude de sectes économiques, philosophiques et religieuses, s'étant produite à la lumière de 1830, on voulut rendre le parti réformiste responsable de toutes les nouveautés plus ou moins dangereuses que ces sectes diverses professaient sur l'état social. On transforma un parti purement politique en une secte de niveleurs ; et tandis qu'il n'aspirait au pouvoir que pour améliorer la société, on l'accusa de vouloir bouleverser la société pour se rendre plus aisément maître du pouvoir. »

Soit lassitude ou dégoût, il s'est endormi, dit-on, dans les molles et insinuantes flatteries du pouvoir ; et à l'heure solennelle où chacun combat pour son idée, son but, son parti, Michel ne se trouve dans les rangs d'aucune armée, laisse douter de sa vertu et meurt d'une défaillance politique.

Charles Ledru.—Une des plus belles réputations du barreau fut celle de Charles Ledru, rival de Dupont. Les luttes de la presse républicaine, après 1830, les virent toujours sur la brèche au premier rang, défendant la liberté. Un jour, Dupont attaqua le droit de propriété ; Charles Ledru pressentit l'avènement des classes inférieures et une révolution sociale. Ces deux hardis avocats, je pourrais dire pamphétaires, étonnèrent le pays par le courage de leurs paroles, mais ne se mêlèrent jamais intimement aux affaires actives, aux intrigues ambitieuses du parti.

Ce qui a acquis et conservé à Charles Ledru des sympathies, c'est sa défense d'Alibaud : il enveloppa la tête du condamné d'une religieuse poésie. Ce dévouement au malheur a perdu Charles Ledru dans l'affaire de l'abbé Contrafatto. Il avait voulu réhabiliter ce prêtre ; mais il y eut dans cette affaire quelque chose de bizarre et d'embrouillé : le procureur général, M. Hébert, alarmé d'une intrigue qui affaiblissait les décisions de la justice, déclara la guerre à Charles Ledru, et le brisa, en le faisant rayer du tableau des avocats. Les journaux de l'opposition, même le *National*, dont il avait servi la cause pendant quinze ans, le laissèrent succomber, parce qu'il s'agissait au fond d'une querelle religieuse. La République, dont les tendances n'ont pas du tout l'air de prendre un caractère catholique, n'a fait aucune réparation au vieil ami de Frédéric Degeorge, au hardi défenseur de Carrel ; Charles Ledru a glissé à peine son nom dans les clubs depuis la République. Il semble appartenir maintenant, quand même, au parti religieux ; et Charles Ledru est devenu un esprit timoré qui craint la lutte.

Comme l'oubli ravage les hommes ; comme ils tombent en poussière ceux que le sommeil gagne, et qui se reposent dans la vallée, tandis qu'on marche vers le sommet ! Le nom de Charles Ledru n'apparaît plus, au milieu de ce monde démocratique que je retrace, que comme une de ces ombres que Dante rencontre dans l'autre séjour et qui fuient à son approche.

Charles Élie. — Dans ce parti où les moindres soldats veulent être généraux, où l'orgueil, l'amour-propre et la vanité tiennent lieu de toutes vertus et de toutes capacités, vous trouverez peu d'hommes modestes que les circonstances n'ont pas élevé et pour qui le dénigrement n'est point l'arme de l'ambition : Il en est peu, dis-je, et je cite Élie.

Élie suivit le courant révolutionnaire de 1832 à 1848 ; et quand le filet d'eau, devenu torrent, eut miné la royauté et vint la jeter bas le 24 Février, le vieux lutteur se trouva providentiellement sur les barricades d'où la République devait surgir.

Il avait été condamné à quinze ans de détention pour l'affaire du 12 mai 1839 ; et de Doullens au Mont Saint-Michel il avait promené ses angoisses, perdu ses beaux jours. Mais les maux n'ont point aigri son caractère, en exaltant sa personnalité. Le soir du 24 Février, il entra à la Préfecture de Police dont Caussidière avait ramassé les clefs après la bataille, et s'occupa de la formation de la *garde du peuple*, c'est-à-dire de la garde républicaine dont il fit les fonctions d'adjudant-major.

Après le 15 mai, il rentra dans sa vie privée de prolétaire, sans jeter sa pierre au ciel qui n'est point coupable des sottises de la République rouge. — Élie a un laisser-aller de caractère sans souci. Il est de même pour ses idées. Inhabile aux luttes de la discussion, il ne s'enfonce point dans la controverse des théories, et dans ses aspirations révolutionnaires, il

souhaite simplement comme toute âme honnête, que nos institutions sociales assurent le bien-être aux deshérités de la grande famille humaine.

David (d'Angers).—David est républicain par le cœur et par l'esprit. C'est le véritable artiste de la démocratie; et s'il appartient à un parti par ses convictions, il appartient à la France par son génie. Il est, du reste, d'une indépendance de caractère qui l'empêche d'être l'homme de ce parti autrement que par ses œuvres. Ce qui assure à David une immortalité incontestable, ce ne sont pas peut-être les monumens auxquels il a donné un cachet de beauté. Qui sait si le fronton du Panthéon ira jusqu'à l'antiquité, et si Paris, s'abîmant un jour dans la Seine sous le feu de quatorze bastilles, existera à la fin du siècle? Mais David, avec une persévérance puisée dans le sentiment de la durée de son œuvre, a sculpté en médailles les illustrations contemporaines, de Carrel à Chateaubriand, de Cousin à Georges Sand, de Guizot à Cormenin : c'est une œuvre vraiment nationale. Hommes d'États, littérateurs, journalistes, romanciers, généraux, députés, ministres, tous les grands hommes dont la France s'honore dans tous les partis sont reproduits dans cette collection : C'est, dit-il, la menu monnaie de notre histoire que je lance à travers les temps jusqu'à la plus lointaine postérité.

Une entreprise digne de notre pays serait la publication de ce panthéon monétaire. Elle a été commencée; il faudrait la conduire avec une impartialité et une bonne foi rares de notre temps. Comme il serait plus digne que lucratif de l'entreprendre, inutile de dire que Pagnerre ne l'a point fait.

Que de beautés inconnues de la foule dans cette vivante galerie, que la gravure ne peut encore qu'exprimer imparfaitement! Comme chacune de ces figures est animée d'une énergie mystérieuse, et respire la vie que le génie du sculpteur leur a donnée. Un des derniers médaillons est celui des quatre sergens de la Rochelle, qu'il a vengés du supplice. C'est un chef-d'œuvre : Bories sérieux et calme; — Pommier indifférent;—Raoulx résigné;—Goubin toujours gai. Quelle énergie dans les traits de ces victimes! comme il les a compris celui qui les a peints!

Et la mort de Ney? ces fusils qui vont frapper cette poitrine ouverte... cela saisit. Quel tableau!

A côté de ses œuvres sculptées, nous avons de lui quelques rares écrits où sa pensée est burinée, en quelque sorte, avec une remarquable beauté. Sa phrase marche d'un pas résolu et rapide comme un flot d'airain. S'il est vrai que le style c'est l'homme, c'est vrai surtout du sculpteur David. La phrase de Victor Hugo est saccadée et hardie comme lui; celle de Blanqui est acérée, révolutionnaire et chétive comme lui; celle de Lamennais est attique comme d'un philosophe; celle de David est musculeuse, large et taillée à grands coups, comme les statues que son génie enfante. Il y a une sévère beauté, une majesté et une pose dans son style qui n'appartiennent qu'à lui. Écoutez-le :

« Quel homme passant le soir sur les ponts de Paris ne s'arrête pour contempler le splendide spectacle du soleil se couchant derrière l'Arc-de-triomphe et s'inclinant devant ce monument empreint des hauts faits de nos pères?

» Ces pierres portent la fécondante volonté du ciseau d'une génération d'artistes contemporains de leurs illustres modèles, qui furent heureux et honorés de buriner les héroïques et immortelles actions des défenseurs de la patrie et de la liberté!

» Aux pieds du spectateur le fleuve séculaire, rougi par un ciel enflammé, descend majestueusement entre les monuments, autrefois demeures royales, maintenant revenues à leur légitime souverain, — le peuple! »

Voilà un concours, un roulement de syllabes sonores, pleines, harmonieuses par leur ensemble, leur grandeur, leur puissance, comme le sujet qu'il traite. On dirait, en entendant ces lignes, le bouillonnement d'une fournaise que presse de la voix et du geste un homme de six coudées :

» Lorsque le temps aura, de son haleine destructive, couché dans le lourd linceul des âges cette Europe si célèbre, le voyageur d'un autre hémisphère viendra s'asseoir sur les ruines de notre Ninive; remuant la terre de son bâton de pélerin, il fera surgir des pierres dont l'empreinte sublime lui apprendra notre magique histoire; il verra ces mâles visages s connus de la victoire; il lira (car la langue française sera un jour universelle) les noms héroïques et glorieux de Hoche, de Napoléon, des grands lutteurs de la Convention nationale, et de tant d'autres encore aussi nombreux que les étoiles du firmament, et se redira en s'éloignant : *Là repose une grande nation!* »

David, dis-je, est un génie qui appartient à la France, à son pays avant tout. Il est démocratique. Il est l'idéal de la force et de la grandeur populaires. Ses idées s'échappent dans ses statues et dans ses écrits en style gigantesque. — Il agrandit, dans son cerveau, l'époque déjà si solennelle de notre histoire révolutionnaire. Il entrevoit une nouvelle conception du beau et cherche à le réaliser dans ses œuvres. Il est doué de l'esprit de l'avenir : c'est un précurseur.

Guinard, — L'inséparable de Godefroy Cavaignac. Lorsque sous Louis-Philippe les regards in-

quiets se demandaient sur quelles intelligences, sur quelles capacités, sur quels hommes d'État le Peuple pouvait compter le lendemain d'une Révolution : après Godefroy, on nommait Guinard.

L'un des fondateurs de la Charbonnerie en France, impliqué dans la conspiration de Belfort, poursuivi pour délits politiques en 1822, membre de l'ancien comité de la société *Aide-toi*, combattant de juillet, membre de la *Société des Amis du Peuple*, de la *Société des Droits de l'Homme*, accusé d'avril, aujourd'hui représentant du Peuple, Guinard est un républicain de naissance, et de la plus vieille roche, avec Ulysse Trélat, son compagnon révolutionnaire : seuls ils sont restés de cette lutte de trente années qui a abouti au 24 Février.

Ce n'est point un orateur. Quand son ami Godefroy se posait en tribun, il lui donnait une main, et, mettant l'autre sur sa poitrine, il parlait de sa franchise et de son honneur. Quand il dit quelques mots, il impressionne son auditoire; il invoque les combats livrés par la Démocratie; sa voix est émue, ses yeux sont étincelants; il a l'éloquence du cœur, et on lit sur sa figure sereine que c'est la conviction et la probité politiques qui tombent de ses lèvres.—Guinard et Cavaignac étaient comme deux frères : « Vous avez entendu mon ami (Godefroy venait de présenter sa défense); nous sommes unis depuis vingt ans par une étroite amitié; toutes les opinions qu'il vous a dites sont les miennes. »

Son rôle révolutionnaire a été beau par sa simplicité; mais, à l'ombre de Godefroy, Guinard s'est endormi. La direction des affaires du parti ne l'a point préoccupé; il a cru qu'il suffisait d'avoir une conscience droite et de bonnes intentions pour conduire un mouvement révolutionnaire à son but : il s'est laissé déborder. Le courant républicain, grossi des sources socialistes, s'est fait torrent; et le torrent court à travers les plaines de la société, renversant tout sur son passage : races, institutions, nationalités.

La République n'a point révélé Guinard ni par la science, ni par la diplomatie, ni par le gouvernement, ni par la tribune; son prestige lui est resté, mais son influence s'est restreinte et la révolution marche devant lui. — Il était aux barricades de Juin.

Félix Pyat. — Le lendemain de la révolution de Février, Félix Pyat, appelé à l'Hôtel de Ville par les dilapidateurs de la fortune publique, refusa sa part de curée. Ce trait honore son caractère et donne une juste idée de son indépendance. Cela peint un homme.

Si l'auteur de *Diogène* et du *Chiffonnier* avait voulu se lancer dans les sociétés populaires et se fût présenté aux suffrages des ouvriers de Paris, il serait devenu l'homme de la foule. Félix Pyat est aimé du prolétaire, parce qu'il est presque le seul auteur qui, loin de présenter le peuple sous des couleurs fausses et dégradantes, l'a toujours relevé à ses propres yeux, et sa phrase incisive a toujours flagellé ses corrupteurs.

Il fait à l'Assemblée ce qu'il fait dans les Lettres : il plaide la cause du peuple, non par des argumens, de la logique et de la discussion, mais par de l'esprit, de l'éclat, et la peinture brillante des maux publics.

Il dit vrai; il frapp juste. Il sacrifie même la pureté de sa diction et de son style au tour pittoresque et à l'originalité de l'expression. Il est négligent de sa phrase, pour amener au bout la vivacité d'un mot.

Lorsque, dans la discussion du préambule de la Constitution, le droit au travail allait subir la dernière épreuve qui devait le repousser, il fut chargé par la Montagne non d'exposer une théorie, mais de faire toutes les réserves pour le cas prochain d'une nouvelle révolution : son discours est un coup d'éclat, mais ses arguments ne peuvent résister à la discussion sérieuse, à la lecture réfléchie : c'est vide, c'est faux, ou plutôt c'est l'apparence d'un système, sans en avoir le fond ; ce sont des tendances, des aspirations, des promesses révolutionnaires, mais ce n'est point un ensemble de vues applicables au nom d'un principe arrêté. — Voilà bien la Montagne! Elle voulait en face des élections, piper les socialistes, sans compromettre l'avenir aux yeux d'un présent qu'à tout prendre on ne démolira pas du premier coup de marteau.

Sans avoir atteint le but s'il se proposait, Félix Pyat grandit par ce discours, et la reconnaissance du parti lui tint compte de sa généreuse protestation. Proudhon combattit ses espérances : il poussa dans les reins du Montagnard la pointe de son inflexible logique et dérangea l'intrigue qui avait cherché à porter, sur le pavois du Droit au travail, la candidature de Ledru-Rollin à la présidence de la République. Pyat garda rancune au rédacteur du *Peuple*, lui chercha chicane et le provoqua; cette conduite fut défavorablement interprétée ; on alla jusqu'à dire qu'on n'avait cherché qu'une chance *pour en finir* avec Proudhon. Plein de vivacité et de fougue, mais, généreux, il le démentit en venant, quelques jours après, donner son obole, au nom de la liberté de la presse, pour l'amende de son adversaire condamné.

A voir Félix Pyat, cette tête ardente, ces yeux pleins de feu, cette chevelure qui semble dégager de l'électricité, on sent que c'est un homme au cœur chaud. Ses écrits néanmoins respirent quelque chose de dur. Il parle à la tête; il manque parfois de sentiment; mais l'éclat de la forme rachète le défaut du fond; ça sent le travail. Ses discours ne sont pas des discours,

ce sont des libelles. Ses expositions critiques sont vives, claires, saisissantes, serrées : il a un vrai style de pamphlétaire, il lui manque néanmoins la science des chiffres, de l'administration, des affaires, qui donnerait du poids à ses paroles. Ses discours sur le Droit au travail et sur la dissolution de la chambre ne sont pas touchés par un homme d'Etat, on le sent; mais Pyat procède par images, pas comparaisons, et frappe l'esprit par des rapprochemens soudains qui parlent à l'imagination et au souvenir.

L'antithèse et l'ironie aussi lui sont familières; il lance la menace sous forme de prédiction, et finit par des apostrophes, par des traits qui remuent et qu'on retient. On n'oubliera de longtemps ce mot qui a sonné comme l'écho du tocsin de 93 : « Après la Constituante, vous voulez la Législative; après la Législative, vous aurez la Convention. »

Félix Pyat est un de ces hommes qui ne s'usent point, parce que l'esprit est toujours neuf. Il s'est assis à la Montagne, parce que c'est un drame qu'il voit de là-haut.

Laponneraye. — Un homme qui s'efface et qui manque d'échapper à mon crayon... Allons! allons! citoyen Laponneraye, restez un instant en place, que je puisse saisir votre physionomie.

Tout vu, Laponneraye est plus révolutionnaire que socialiste. Sa vie politique remonte à 1830. Il eut d'abord une immense réputation et son *Cours d'Histoire de France*, qui porta plus d'une fois ombrage au pouvoir, lui fit prendre au sein de la démocratie militante une place orgueilleuse. Mais porté haut dans l'opinion par la faveur des membres de la Société des Droits de l'homme, dont les tendances socialistes commençaient à se manifester, il ne répondit point à leur attente en livrant l'histoire de Babeuf aux rancunes purement révolutionnaires. — Laponneraye voyant l'orage s'amonceler autour de lui, et les tréteaux de sa popularité vaciller sous le vent, planta là son histoire qui est restée inachevée.

Il se distingua toujours par la violence de ses expressions, et quoique ses écrits fussent souvent frappés au coin de la haine *de la Bourgeoisie*, quoiqu'il ait parfois donné tête baissée dans les théories socialistes, — *la pâte révolutionnaire*, comme on dit, est plutôt ce qui va à ses doigts.

Les procès ne lui ont pas manqué, et l'ont mis toujours en relief; le procès d'Avril fut l'apogée de sa gloire, et je ne sais pourquoi elle semble depuis avoir singulièrement décliné.

Il a entrepris de nombreuses publications qu'il a presque toutes laissées inachevées : *Les Œuvres de Robespierre*, *les Mémoires de Charlotte Robespierre*, entre autres sont restés incomplets. — Il a publié l'*Intelligence* de 1837 à 1839, et c'est dans ce journal qu'il aborda parfois, — sans le vouloir, — les doctrines communistes. Son esprit faible quoique impétueux se laissait dominer et entraîner; il soutint avec les babouvistes de l'école de Charles Teste des discussions où il ne fut pas de force; il rusait, acceptait les idées sociales, les refoulait ensuite; ménageait les uns, brusquait les autres et ne dessinait jamais franchement le fond de sa pensée. Ses amitiés étaient au milieu des socialistes, et il était obligé d'aller planter sa tente à côté du *Journal du Peuple*, dont Dupoty était l'âme : Et l'on sait quel esprit roide et étroit est renfermé dans cette enveloppe pointue qu'on appelle Dupoty.

Laponneraye a eu des aventures politiques assez cocasses. Quand un Dupoty, — par exemple, puisque nous venons de le nommer, — se croyait et se croit une des têtes de la démocratie, pourquoi Laponneraye dans l'enivrement de ses succès d'écrivain, de journaliste, de révolutionnaire, d'historien, et de d'autres titres merveilleux, ne se serait-il pas cru destiné à jouer un rôle de chef de parti ? C'était le bon temps des sociétés secrètes, des conspirations, des munitions de guerre, des coups de main et des attentats : C'était vers 1838. On raconte, — et c'est aussi l'histoire de vingt autres ! — on raconte que quelques anciens sectionnaires des anciennes sociétés populaires voulant renouer leurs trames et se reformer en association, imaginèrent de se réunir dans un dîner pour renouveler d'abord connaissance. Le dîner fut copieux, et après boire, on fut au bois de Boulogne faire une partie d'ânes. Laponneraye qui avait été, au dessert, proclamé président de la Société fondée en vue de *jouer la partie* révolutionnaire, et de faire échec au roi Louis-Philippe, Laponneraye ne put conduire son âne qui le mit bas d'une façon fort inconvenante. L'aventure fit du bruit et un mauvais plaisant s'avisa de faire courir le quatrain suivant qu'il adressa à Laponneraye.

« En campagne on a vu l'autre jour un faux crâne
» Monter sur une ânesse, et faisant le farceur
» Faillir briser ses os. Ne serait-ce pas l'âne
» Qu'un esclave a nommé récemment dictateur ? »

Laponneraye en fut malade plusieurs jours, et se tint quelque temps à l'écart. — La tentative du 12 Mai 1839 ayant brisé les espérances républicaines, mais ayant donné une impulsion nouvelle à la propagande des doctrines sociales, Laponneraye cessa de bouder les communistes et seconda Cabet qui, à son retour de Londres, jeta dans ce parti socialiste, les écrits qui fondèrent la secte icarienne. Mais Laponne-

raye est trop ardent et trop mobile pour tourner longtemps son esprit vers le même but d'idées. C'est un écolier qui fait souvent l'école buissonnière et qui court les champs sans souci.

La Révolution de Février le négligea. Il ne se montra pas : Quatre mois s'écoulèrent sans qu'il fût même question de lui, quand un beau jour les murs de Paris furent illustrés d'une affiche jaune à deux colonnes signée Laponneraye et intitulée : *Ni Réaction, ni Anarchie*, et où était développé ce raisonnement, que la République du *National* était la plus parfaite des républiques passées, présentes et à venir, et qu'ils seraient mal avisés, les royalistes de nous faire une république modérée, et les utopistes de crier : *Vive la République démocratique et sociale!*

Comme on voit, Laponneraye n'est pas un homme de conviction, de principes arrêtés. Son origine noble et son caractère semblent sans cesse s'entreheurter. Néanmoins ce qu'on peut prédire, c'est qu'il redeviendra socialiste, car il ne peut longtemps s'accommoder du rôle de Rédacteur en chef d'un journal de province qu'il joue depuis Février au profit de je ne sais qui. Il redescendra dans la lutte. Il remarchera pas à pas dans les voies de réforme sociale, sans se compromettre cependant et tout en imitant le fausset des hommes de la Montagne. Il cachera son défaut d'inconsistance, sous prétexte que le socialisme n'a rien de précis et d'élaboré et qu'il revient avec bonne foi racheter ses erreurs. Ne dira-t-il pas qu'il a toujours eu *le sentiment* du communisme? que l'Utopie a toujours frémi sur ses lèvres? qu'il s'est toujours inspiré des œuvres de nos pères qui, d'une main lançaient quatorze armées, promenaient le triangle d'acier, abattaient nos ennemis intérieurs et extérieurs, et de l'autre nivelaient le vieil édifice social pour y semer de nouvelles institutions ? — Mais, il aura beau faire reluire sa hache révolutionnaire, et attester à la face des Dieux que rien n'est plus pur que sa nouvelle conversion, je parie que les socialistes ne le croiront pas.

Ducoux. — C'est une étrange anomalie que de voir un socialiste préfet de police. Ducoux moins révolutionnaire que Caussidière lui ressemblait sous d'autres rapports.

Médecin à Blois, il appartenait à la nuance de Ledru-Rollin et manifesta ses plus intimes convictions dans un de ces moments où la nature humaine se révèle. Auguste Blanqui allait passer devant les tribunaux sous prévention d'avoir conspiré du fond de son cachot. Ledru-Rollin refusa de venir plaider pour un des prévenus, et s'écria : Je ne plaide pas pour les communistes ! Ducoux s'éloigna également de ceux qui dans sa province subissaient l'influence du prisonnier. Il détestait Blanqui.

En entrant à l'Assemblée nationale après la République, il resta obscur jusqu'au jour où on s'éveilla sous sa surveillance : Qu'est-ce que Ducoux ? Qu'est-ce que Ducoux ?

« Ducoux est né à Château-Ponsac (Haute-Vienne) d'une famille fort obscure, car son père exerçait ce qu'on appelle dans la campagne la profession de *marcandier* (boucher de la dernière classe); il avait même été surnommé *le Loup*, devenu, qu'il était, la terreur des brebis abandonnées dans les pacages ou éloignées de la garde des bergers. Il faisait ainsi une concurrence active et fructueuse aux bouchers, ses confrères.

« A son titre de *marcandier*, le père Ducoux-le-Loup joignait celui de cabaretier. Et c'était dans son bouchon qu'il débitait sa viande, soit en nature à quelques chalands du dehors, soit en ragoûts, plus ou moins délicatement assaisonnés, aux consommateurs sur place.

« Parmi ces derniers se trouvaient parfois quelques voyageurs attardés à qui il offrait en outre le gîte, et ceux-ci, comme on le pense bien, étaient l'objet d'attentions toutes particulières. La mère Ducoux leur faisait la gracieuseté de vider une ou deux bouteilles avec eux, bien entendu en leur laissant payer le prix intégral de la consommation.

» Les sommiers judiciaires de la Haute-Vienne renferment beaucoup de gens du nom de Ducoux. — Sans parler d'un sieur Ducoux de Château-Ponsac que le tribunal de Bellac condamna à treize mois de prison pour vol d'abeilles, et dont je n'ai pu, quoi qu'il habitât la même commune et portât le même nom, constater l'identité avec celle du père le Loup; il est un fait qui n'est pas douteux : et, s'il y eut acquittement, la prévenue est bien la mère Ducoux, qui a été poursuivie en assises. Voici en quelles circonstances :

» Un marchand de parapluies ambulant vint frapper de nuit à la porte du cabaret ; la mère le Loup, bien que seule, l'accueillit avec empressement, et, tout en le régalant d'un plat de brebis, elle le fit causer. Enchanté de l'accueil qu'il recevait, le marchand fut très expansif; il raconta à son hôtesse comment, après une tournée assez fructueuse, il regagnait ses foyers, muni d'une somme rondelette. Que se passa-t-il jusqu'au lendemain au matin? On l'ignore. Toujours est-il que le lendemain, au moment de partir, le marchand de parapluies ne trouva plus son argent. Il se récria vivement, comme on pense, et, ne pouvant obtenir de réponse satisfaisante, se décida à porter plainte. La femme Ducoux-le-Loup fut arrê-

tée et traduite aux assises de la Haute-Vienne, mais acquittée. Elle eut pour défenseur devant la cour Mᵉ Frichon aîné, aujourd'hui représentant du peuple, et dont le frère est lié intimement avec l'ex-préfet de police.

» Quant au fils Ducoux, le curé de Château-Ponsac remarqua en lui quelque intelligence et consentit, malgré les espiègleries et les disputes incessantes de tous genres qu'il avait chaque jour avec ses camarades; consentit, dis-je, à la demande du père Ducoux, qui était embarrassé de ce garnement, à commencer son éducation, et à le rendre meilleur.

» L'enfant fit quelques progrès, et le bon curé s'applaudissait de ses efforts; son intention était de le faire entrer dans le giron de l'Église. Il intéressa, en sa faveur, la châtelaine du pays, madame de Ventena, qui le fit habiller décemment, à ses frais, le fit admettre comme élève au séminaire du Dorat (Haute-Vienne), où il termina ses études gratuitement et toujours entretenu par sa bienfaitrice qui, si elle existe encore, serait traitée d'aristocrate par ce montagnard. . . . .

. . . .

» Destiné à entrer dans les ordres, il en avait même pris l'engagement envers M. Petit, supérieur du séminaire, et il ne remplissait, en cela, que les conditions de son admission; mais une nouvelle vocation s'était révélée en lui. Sous le masque de l'hypocrisie, il avait su jouer toutes les personnes qui s'étaient intéressées à lui; car, allant à Limoges faire sa théologie, au lieu d'acheter son trousseau et les vêtements de la profession qu'il embrassait, avec l'argent provenant en partie d'une collecte faite par la congrégation, il ne se présenta pas au séminaire et mena joyeuse vie dans la ville, où il dépensa une partie de son pécule. De là, il partit pour Paris (1827), sans but arrêté, mais espérant bien y faire fortune.

» Dans les premiers jours qui suivirent son arrivée, il chercha à tirer parti d'un manuscrit anti-religieux dans lequel il flagellait ses bienfaiteurs qui avaient été si longtemps la dupe de ses mômeries. Dans cet écrit se révélaient toute la noblesse de son âme et les souvenirs du cœur d'un séminariste incompris. Aucun libraire ne voulant publier son libelle, il se mit en quête de ses anciens camarades de collége. L'étudiant Frichon, dont la jeunesse fut très-orageuse, lui avait voué une amitié inaltérable; on les citait comme Oreste et Pylade. La bourse, les plaisirs, les joies de toute espèce, tout était commun entre eux. La chaumière était principalement le théâtre de leurs exploits; on y buvait, on y dînait, on s'y battait, on y dansait la cachucha échevelée, qu'avant le progrès dans l'art chorégraphique, on appelait, prosaïquement le cancan.

» Ducoux, principalement, était le fier-à-bras de ces lieux, et le cauchemar du père Lahire qui frémissait à son aspect.

» Les sergents de ville de l'époque, préposés à la surveillance du bal, éprouvaient également, à sa vue un je ne sais quoi qui les rapprochait les uns des autres, comme par une commotion électrique; Ducoux est ici! se disaient-ils aussitôt; ce qui signifiait: Redoublons de vigilance! Que de faits, que de scènes excentriques ces agents auraient à rapporter sur celui que, plus tard, le doigt du Destin avait indiqué pour devenir leur préfet; que de horions distribués! que d'habits déchirés! que de tricornes renversés! Oh! si tout cela avait pu être recueilli!

» La Révolution de 1830 le trouva encore élève de plusieurs années en chirurgie; il y prit une part active et obtint, à titre de récompense nationale, un diplôme de chirurgien. Le ministre de la guerre l'attacha ensuite, comme sous-aide-major, au 4ᵉ de ligne; il suivit ce régiment en Afrique, où il resta quelques années.

» Le citoyen Ducoux passait pour un bon enfant, un viveur spirituel, très-adroit au pistolet et d'une grande dextérité à manier, tour à tour, le scalpel et l'épée; sa réputation était celle d'un *brave*, et toutes ces qualités réunies à une force athlétique le rendaient très-fier et lui donnaient de lui-même la plus haute opinion.

» Vers 1839, il rentra en France avec le 55ᵉ de ligne, et tint successivement garnison à Orléans et à Blois. Dans cette dernière ville; il se fit une certaine réputation, ayant pratiqué avec succès plusieurs opérations chirurgicales.

» Il y avait alors à Blois, un vieil usurier du nom de Brunot qui avait eu maille à partie avec la justice, il passait pour un Crésus; sa fille unique, la veuve Courtet, avait deux filles auxquelles la nature marâtre n'avait départi ni esprit, ni grâce, ni attraits, mais:

« L'or, même à la laideur donne un teint de beauté. »

» On savait qu'elles devaient être un jour de riches héritières, et on briguait le bonheur d'une telle alliance.

» Le citoyen Ducoux, protégé par une servante qui exerçait, on ne sait trop pourquoi, une certaine autorité, prépara les voies et fit si bien que le citoyen médecin fut admis à présenter son hommage.

» Ce nouveau prétendant éclipsa tous les autres envieux des sacs d'écus du père Brunot qui, dit-on, les

mesurait au boisseau, et il obtint, sans difficulté, la main de la demoiselle Courtet.

»Depuis, le sieur Brunot a rendu son âme à Dieu ; sa petite fille, l'épouse du médecin, a suivi de près le grand-papa, et Ducoux se console avec la tendresse d'une fille unique et la possession de 80,000 fr. de rentes environ et de la carriole d'osier de l'usurier. »

La fréquentation de quelques détenus politiques le lança dans le parti démocratique, et la révolution de Février le trouva quasi-républicain. Son antipathie pour Blanqui le fit nager entre le *National* et Ledru-Rollin, et la Préfecture de police lui échut sans qu'on pût savoir ce qu'il y ferait de bon. Avec les anciens détenus de la veille il était assez liant, même au sein de son Hôtel : « Faites du socialisme tant que vous voudrez, mais pour Dieu, criait-il, délivrez moi de Blanqui et de ses pareils ! » C'est le fond de sa politique. Il s'en est allé comme il était venu : Sottement.

Gadon. — La bonne tête! Voici Gadon, décoré de juillet, demeurant à Paris, 3, rue Saint-Lazare!

Si j'en crois Lavater, à la vue de sa figure, il a le caractère d'un agneau. Sa tête branle, son regard ballotte, son air bonasse est une réminiscence des pastels de la régence : on dirait qu'il a trop vécu. — Mais, prenez-y garde! il a le fond méchant. Au lieu de cravate blanche et lorgnon, si Gadon portait la veste de bure, aux manches retroussées, le bonnet rouge et la pique, il nous donnerait une contre-épreuve vivante de ces vrais *sans-culottes* de 93 envahissant les Tuileries au 10 août et portant sur leur figure l'inintelligence, l'obéissance passive aux ordres des Jacobins, avec la dureté et la sauvagerie. Gadon fut remarqué par Sobrier, Longepied et la police de la rue de Rivoli pour un homme *facile* et bon à tout; il fut choisi entre les chefs de clubs pour contresigner les actes et les affiches du Club des Clubs et du comité Révolutionnaire : c'était un instrument.

Il faut rendre tout d'abord une justice à Gadon ; s'il fut un des prétoriens de la rue de Rivoli, son ambition n'allait pas aussi haut que celle de ses compagnons. Lui qui se présenta aux élections d'avril dans la Creuse pour cabaler contre Emile de Girardin, ne désirait sérieusement qu'une candidature, celle de sous-lieutenant de la 6ᵉ compagnie du 3ᵉ bataillon de la 2ᵉ légion de la garde nationale! *O ridiculus mus*!

Il faut manquer absolument du sens commun, de cet esprit qui court les rues, pour afficher le pathos que Gadon colporta dans cette 2ᵉ légion, le quartier des hommes d'affaires, des poètes, des banquiers et des journalistes :

« Citoyens, mes frères, s'écriait Gadon, vous m'avez fait l'honneur de me choisir comme candidat au grade de sous-lieutenant. En acceptant cette honorable candidature, je dois vous faire connaître mes antécédens politiques : mon passé vous répondra de mon avenir.

» Carbonaro en 1819, je conspirais en 1820 avec *Dupont* (*de l'Eure*), *Cavaignac*, *Trélat*, *Guinard*, *d'Argenson* et *Berton*; j'étais soldat de ce dernier! »

Admirez l'antithèse, le soldat Gadon, dernier dans l'ordre hiérarchique des sociétés de Carbonari, relève sa moustache blonde et se pose en conspirateur à côté des membres de la haute vente qui jamais n'entendirent parler de lui.—Peut-on être plus niais que ça?

« En 1827, j'adressai à la Chambre des Députés une pétition pour demander la mise en accusation des ministres Villèle, Corbière et Peyronnet, comme coupable de trahison envers la Charte. »

C'est-à-dire j'étais un des Béotiens parisiens de la Restauration. On a passé à l'ordre du jour sur ma sottise.

« Président de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*. dans le département de la Creuse, j'étais le correspondant des citoyens Marchais et Garnier-Pagès. »

Lisez : J'étais déjà à cette époque un intrigant de bas étage.

« Commandant de la Bourse en 1830, blessé en pleine poitrine à l'attaque des Tuileries, je fus nommé membre de la commission des Récompenses nationales, et adjoint du citoyen Guinard. Mes titres furent appréciés par la commission supérieure, qui me décerna la décoration de Juillet. »

Commandant de la Bourse en 1830! c'est ainsi qu'un tas de fainéans s'intitulaient commandants de barricades le lendemain du 24 février. Gadon, ayant été soldat, s'est conduit comme tel; si c'est vrai ce n'est pas un mensonge.

« Depuis lors, j'ai toujours été sur la brèche. Combattant de Juin, accusé, puis défenseur des accusés d'Avril, fondateur et rédacteur d'un journal républicain à Bruxelles; obligé de m'exiler trois ans en Angleterre pour éviter les persécutions du pouvoir, j'étais de retour à Paris depuis trois ans au moment de la révolution de février, et si, devant cette révolution marquée du doigt de Dieu, il était permis à un homme de dire la part qu'il a prise, je dirais que c'est MOI qui, le jeudi matin, ai le premier, sur toutes les barricades, à partir du boulevart des Italiens jusqu'à la Madeleine, demandé, par une proclamation au peuple, la déchéance de Louis-Philippe. »

Ce pauvre Gadon a été tellement persécuté que sa tête en est chauve! malgré ses infirmités, voire celle de

ne pas voir, il a couru vingt barricades, des Italiens à la Madeleine, et c'est lui, — voyez cette tête, — oui c'est lui qui a, le premier, proclamé la déchéance de Louis Philippe. J'en jette mes oreilles aux chiens!

« Je dirais encore que je faisais partie de la députation du peuple envoyée à la Chambre des Députés, députation composée des citoyens Emmanuel Arago, Sarrans jeune, Goestchy, d'un capitaine de la garde nationale de Saint-Omer et de MOI!

« Je dois ajouter que c'est MOI qui ai prononcé à la Chambre le mot : *il est trop tard*, fait qui serait attesté au besoin par les citoyens Courtais, Ledru-Rollin et Larochejacquelein. »

Je laisse à chacun le droit d'admirer et de rire.

« Pour me résumer en un mot, voici ma profession de foi : Inébranlable dans mes principes, ferme dans mes convictions, écrivain consciencieux, soldat du peuple, tel j'ai été, tel je serai toujours. »

Quels sont ces principes? Où sont-ils? Quelles sont ces convictions? Où sont-elles? Quand ma pensée s'allume, quand mon crayon cherche à peindre le sentiment qui anime cette physionomie-là, je m'irrite et je ne trouve rien. Au fond de la sécheresse qui pénètre sa profession de foi, on sent que le cœur n'a pas battu pour la dicter, et qu'il n'y a rien là-dessous. C'est que Gadon est simplement un homme d'affaires et de la plus triste espèce. Réfugié à Londres, cet écrivain consciencieux s'associa à un personnage dont nous tairons le nom, parce que ce nom n'était qu'un nom d'emprunt, et qu'un homme d'affaires sous un nom d'emprunt n'est qu'une turpitude. — Le soldat du peuple s'est changé en corybante après Février; dans le lupanard de la rue de Rivoli, au milieu des souillures de la *Commune de Paris*, je ne reconnais pas le soldat de Berton, le complice de Guinard, je ne vois qu'un compagnon de débauche révolutionnaire, je prends ma lannière et je lui en frotte le dos jusqu'au sang.

Godefroy Cavaignac, — Eugène Cavaignac. — Godefroy Cavaignac est une des expressions les plus vraies de la tradition révolutionnaire. Le prestige qui environne son souvenir sert d'ombre à son frère Eugène. Le général Cavaignac a continué l'œuvre par une sorte de fatalité ou de prédestination. On dirait, — je suis superstitieux, — on dirait que le doigt de Dieu les a conduits. Quand notre société veut opérer une de ses évolutions, ils se trouvent à la tête du mouvement pour lui marquer son temps d'arrêt et la frapper au coin de leur volonté. Quelle volonté, en effet, plus inébranlable que celle de ces deux hommes? Godefroy était despote; Eugène a frappé la République du pommeau de son épée. Godefroy a planté haut son Idée dans les conciliabules de la Société des Droits de l'Homme qui a enfanté la République; Eugène a levé haut son glaive et commandé à cette République de rester dans les limites que son frère avait indiquées.

Dans le passé, comme dans le présent, leur œuvre est accomplie. Sombre histoire, sombre destinée! — Quelle en sera la fin?

Hélas! sur les grands chemins de l'Europe, où j'ai couru comme un vagabond, j'ai vu, général, le lieu où dort votre père. La légende rapporte que, dans ses derniers jours d'exil, tenant dans ses mains le parchemin où Henri IV ennoblissait vos ancêtres, Jean-Baptiste Cavaignac le froissant : « Le petit-fils de l'un, murmurait-il, envoya à l'échafaud le petit-fils de celui qui l'honora. »

Mais la tombe où repose le Conventionnel a été remuée. Derrière l'église abandonnée d'Ixelles, au bord d'une mare d'eau que trouble seul en été le bruit des Kermesses, est le champ de repos où dort votre père. La main d'un fossoyeur vulgaire a dispersé ses ossemens, et la pierre tumulaire qui les recouvrait est là, dans un coin, mutilée....

Oh! quand je vis ce néant, mon cœur gonflé se souleva. Je m'assis près de la pierre les yeux tournés vers la patrie. Le bruit seul du feuillage troublait ma solitude; je me levai brusquement, et frappant la pierre de mon bâton de pélerin, j'interrogeai tout haut votre père : — « Godefroy non plus, lui dis-je, Godefroy n'a pas de tombe.

Pour indiquer à travers le temps l'identité, la similitude de caractère d'Eugène et de Godefroy, pour bien saisir ces physionomies si accentuées, il faut dégager celle du général des préventions nébuleuses, des reproches qui lui ont été adressées par ceux-là mêmes qui prétendent continuer la pensée de Godefroy dans le journal qu'il avait fondé, dans la *Réforme*, — aussi bien que dans les autres feuilles démocratiques et sociales.

Tête ardente, âme énergique, Godefroy, — comme Eugène, — s'honore, dès le commencement de la lutte, d'être le fils d'un conventionel : il le fait d'une manière large; il fronce le sourcil; un fluide électrique passe à travers ses cheveux; ses yeux s'animent : — « On évoque sans cesse contre nous le souvenir de 93, dit-il. Nous ne savons rien de ce temps-là, sinon qu'après avoir commencé par l'envahissement de la France, ils ont fini par sa délivrance et son agrandissement, car les gens sensés ne cherchent dans l'histoire que les résultats, le reste est bon pour les oisifs ou les rêveurs, les esprits curieux ou les esprits chagrins. Qu'on crie tant qu'on voudra contre la Convention nationale, tout ce qu'il en est pour

nous, c'est que la Convention a défendu le sol, qu'elle lui a donné ses limites naturelles, qu'elle a fécondé les germes de toutes les grandes pensées politiques, et que de tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis, elle seule s'en est allée, parce qu'elle l'a bien voulu, triomphante et abdiquant au bruit du canon de vendémiaire. C'est pour cela que je suis fier d'être le fils d'un conventionnel ! »

Voilà son origine, son Olympe : fils des géants d'un autre âge, héros lui-même, il a confiance en soi, il se croit immortel, il croit aux destinées immortelles de la patrie, il s'identifie avec elle, il va descendre dans l'arène, et, s'il faut combattre, il est sûr de son salut : — « Notre sang, il n'est pas à nous, il est à notre pays, à notre pays que nous aimons, parce qu'il est digne que ses enfants l'aiment, parce qu'il les a faits libres, parce qu'il est grand, parce qu'il est cher, utile, redoutable au reste du monde. Le pays, voilà à quoi nous sommes dévoués, nous, dévoués corps et âme, non comme des fanatiques qui s'enivrent d'un mot, mais comme des gens de cœur qui sont heureux de trouver quelque chose en ce monde à quoi il soit noble, juste et doux de consacrer ses affectations et sa vie. »

L'éducation de Godefroy avait été nourrie des débats de la Convention ; l'étude avait fortifié la direction naturellement donnée à ses idées politiques ; il déclarait « sans affectation comme sans feinte, de cœur et de conviction : Je suis républicain. » — Ses idées étaient arrêtées, son but fixe. Il voulait la République sans mélange d'utopie. Et qu'on ne s'y trompe pas : quand en 1832 il expliqua devant les assises ses idées sur le droit d'association, il alla loin ; mais s'il donna prise, s'il ouvrit la porte à ce qu'on appelle d'une façon plus large les *idées sociales*, il avait dans l'esprit une limite, un but gouvernemental qu'il faut préciser. Il faut voir comme il se réfute lui-même, comme il trace un cercle autour de lui. Il veut diviser la propriété à l'infini afin que la propriété, la production, échappe au capital ; voyez comme il s'arrête sur la pente où il prévoit qu'on veut le pousser jusqu'à l'absolu :

« Mais, dira-t-on, vous n'êtes pas seulement ennemis de l'ordre politique, vous êtes ennemis de l'ordre social lui-même ; vos doctrines tendent à les miner.

» Si la République ne devait rien faire de plus qu'appliquer de nouvelles théories administratives, seconder de nouvelles ambitions, nous, hommes de la chose, hommes du peuple, nous laisserions les débats aux prétendans et aux systèmes.

» La République nous promet l'amélioration de l'état social, c'est pour cela que nous sommes pour elle. »

« Quant au travail, nous demandons qu'il ne soit pas subordonné à l'intérêt des avides et des oisifs. Nous demandons *que le travailleur ne soit pas exploité par les capitaux ; que la main-d'œuvre ne soit pas son seul gain* ; qu'il trouve dans l'établissement de banques publiques, dans la propagation de l'enseignement et des méthodes, dans l'assiette de la justice et la sagesse de l'impôt, dans la multiplicité des voies de communication, dans la puissance même de l'association, les moyens de faciliter sa tâche, d'affranchir son activité, de récompenser son industrie et son courage. Nous demandons surtout que le travail soit le premier des titres à l'exercice des droits politiques, car les sociétés vivent par le travail et non par la propriété.

» J'ai besoin de prolonger ces explications, dit-il, car on nous accuse de doctrines hostiles aux propriétaires, et d'ailleurs, je dois ajouter que, dans la société française et au milieu de ce défaut d'organisation et de vie que j'ai signalé partout, la propriété se présente puissante, organisée. Notre première révolution l'a constituée sur des bases nouvelles, imparfaites mais fondées dans un principe utile, celui *de la division*.

» Cette division, elle l'a opérée seulement en limitant le droit de transmettre par l'égalité des partages et l'interdiction des institutions. Ce n'était point l'unique moyen ; par exemple, il eût fallu aussi étendre le droit d'hérédité, c'est-à-dire que la division de la propriété se fût accrue et perfectionnée, si l'on eût, dans chaque héritage d'une certaine valeur, affecté une sorte de légitime à un fonds commun à répartir entre les prolétaires.

» Qu'on ne se récrie pas, car *le fisc ne fait pas autre chose en prélevant les droits de succession*, seulement, c'est lui qui en profite, et nous aimerions mieux que ce fût la main féconde des travailleurs.

« Il n'y aurait plus de grandes fortunes ; il n'y aurait plus d'excessive pauvreté. En politique et en morale ce serait un bien. On prétend que l'accumulation des capitaux est nécessaire à certains cas de la production. Mais on aura toujours un assez grand capitaliste : le Budget. D'ailleurs, qui suppléera à la division des capitaux ? L'association.

« Nous ne contestons pas le droit de propriété ; seulement nous mettons au-dessus celui que la société conserve de le régler suivant le plus grand avantage commun. Nous n'étendons pas le droit d'user et d'abuser jusqu'à celui d'abuser au détriment de l'État social. Le Gouvernement lui-même n'a-t-il pas soumis aux Chambres une loi sur l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique, demandant à la loi de prémunir l'intérêt général contre les prétentions abusives du droit individuel de propriété. »

Godefroy Cavaignac qui était un homme essentiellement pratique, d'un coup d'œil juste et vif, eût-il pu résister à l'entraînement des systèmes, quand les systèmes avaient, dès Février, labouré si profondément l'intelligence des masses? Je ne sais, mais il l'eut osé. Les réformes énoncées ci-dessus sont précisément les premières qui forment la base du socialisme. Elles ont pour l'esprit quelque chose de fixe. Elles paraissaient à Godefroy faciles et praticables, elles avaient pour lui le caractère d'institutions. Les données de Godefroy, bien comprises, ne vont pas au delà de ce qu'un gouvernement républicain, dans le sens qu'on attachait à ce mot avant la République, aurait dû essayer, sans crainte d'effaroucher le Capital, sans crainte aussi de ne pas satisfaire aux espérances du peuple, sur le bon sens duquel il faut compter. L'énergie révolutionnaire de Godefroy ne se serait point débattue dans l'impuissance comme le Gouvernement provisoire et la Commission exécutive, trahissant par des émeutes et des mesures contre-révolutionnaires leur incapacité, en face de leurs promesses. Lamartine n'eût point louvoyé entre la police, le Luxembourg et les clubs. Ledru-Rollin eut marché à ses injonctions. Il eut tenu le milieu entre les diverses nuances; sa parole impétueuse eut saisi à la gorge Blanqui aussi bien que Louis Blanc, aussi bien que le *National*, aussi bien que les socialistes; et je ne trace ici son profil que pour indiquer le terrain neutre où les gouvernements qui se succèdent devront lutter contre les idées avancées et détourner les prolétaires de la poursuite et de la réalisation des théories dont leurs esprits sont malades. C'est aussi, quoiqu'on fasse, le terrain neutre où les hommes d'état, les vrais réformateurs devront ramener les idées.

Ce qui fait invoquer par les socialistes le nom de Godefroy Cavaignac, et regarder comme intime la liaison apparente de leurs doctrines avec ses idées, c'est son impôt sur la transmission des héritages; car cet impôt semble la première porte ouverte au Communisme, et au Communisme le plus absolu. On a fait un calcul d'où il résulte qu'en doublant le droit que prélève le fisc sur les successions, l'État avant dix ans serait propriétaire de la moitié du sol. Et l'on ajoute que si l'État établissait des industries, organisait des travailleurs agricoles et manufacturiers sur ces biens accaparés, il culbuterait immédiatement l'industrie privée et commencerait aussitôt le règne du Travail organisé, ce qui n'est autre chose que le Communisme. C'est ce qui est parfaitement compris de ceux qui ne veulent en aucune façon que l'État dirige et s'approprie les grands travaux d'utilité publique, les chemins de fer, les banques, les assurances : dès que l'État, fait-on observer, aura mis le pied sur la propriété privée et se fera exploiteur, il aura lâché le fléau du socialisme sur le monde. Laissez lui prendre, dit la fable, un pied chez vous, il en aura bientôt pris quatre.

Les financiers issus de la Révolution de Février ont pour ainsi dire donné raison au reproche adressé à l'impôt sur les héritages. L'idée philosophique, ou plutôt le sophisme qui étaie ce système, a même été exprimé à la tribune de l'Assemblée nationale par le procureur Portalis dont l'aveuglement a dû faire tressaillir Proudhon. Portalis, prenant l'idée émise par Godefroy, a dit : — « Là où l'affection s'arrête, la transmission doit cesser. » — Etrange absurdité qui tue la famille et donne au fisc le droit de se substituer à la place de l'héritier. Nous n'avons pas besoin de pousser plus loin les effets de cette logique.

Godefroy Cavaignac n'était pas absurde; il repoussait de toutes ses forces, par une sorte d'instinct et de raisonnement intérieur, tout ce qui sentait le communisme : — « Vous êtes communiste, vous? sortez d'ici ! » — Il écrasait de son ton impérieux, il brisait de sa parole cassante tous les novateurs dont les doctrines aboutissaient à l'Égalité absolue.

Sans doute on peut dire que Godefroy, — comme président de la Société des Droits de l'homme en 1833, par son antipathie pour quelques hommes du *National*, par la scission qu'il provoqua entre les partisans des idées nouvelles et les stationnaires de la République dont Carrel était le Consul en expectative, — contribua à l'extension du socialisme. Mais il faut savoir que s'il laissa, à travers les vicissitudes du parti, son nom servir de drapeau à la nuance la plus vive et la plus active du parti démocratique, il ne s'abusa pas longtemps sur la portée des doctrines nouvelles. A son retour d'Angleterre en 1837, il exclua tous les gens à systèmes, et dans l'intimité des réunions et des comités il désigna surtout la secte icarienne, dont il avait connu le chef à Londres, comme contre-révolutionnaire; il en fit l'objet de sa haine, et conspira le silence pour l'étouffer.

Sa vie entière fut une lutte; il s'éteignit, l'âme pleine de regrets; car, pressentant combien le mal minait la monarchie, il ne voyait personne autour de lui capable de retenir l'avalanche révolutionnaire qui nous menaçait. Louis Blanc sur sa tombe, où les têtes du parti, Guinard, Marrast, Flocon, Ledru-Rollin, vinrent disputer le souvenir de son amitié, Louis Blanc lui dit : « Adieu, Godefroy, tu étais plus homme d'État que tous ceux qui nous entourent. » Pétion sourit, et Danton fronça ses sourcils.

On peut le dire en toute assurance : Godefroy a plutôt suivi la tradition révolutionnaire que brisé avec elle; il n'a voulu que continuer socialement la

division de la propriété; il n'a fait en cela que refléter 93. S'il a sondé du regard l'avenir des théories qui s'agitent aujourd'hui, il a été surtout l'homme de son temps, essentiellement tourné vers ce qu'elles avaient de réalisable et de possible. Esprit positif et sérieux, il ne se serait point lancé dans l'utopie et n'aurait point payé de fallacieuses paroles un jour de pouvoir et de popularité. Et s'il n'eut point, comme le Gouvernement provisoire,— qu'il eut dominé du reste,—consommé dans l'orgie du pouvoir les trois mois de la misère du peuple; il eut, comme son frère, exterminé la République démocratique et sociale, qu'il eut réduite par le fer aussi bien que par la discussion au niveau de sa volonté. Il eut, je le répète, véritablement été l'homme de son temps. Son frère n'a donc fait que continuer sa tradition ; il n'a exécuté que ce qui était prévu : il a été, lui aussi l'homme de son temps; il est venu en son temps, à l'heure de gouverner selon des vues générales inspirées par le génie révolutionnaire.

Nous ne sommes point apologistes; nous ne flattons point l'avenir. Nous ne nous abandonnons point au sentiment qui semble présager la fusion intime du socialisme et de la République démocratique, et à refouler hors de la démocratie le général Cavaignac. Nous peignons d'après nature : sombre figure, sombre histoire. Eugène Cavaignac peut encore èrre réservé à de nouvelles destinées. Tombé par l'instabilité de son entourage, la trahison des uns, l'ingratitude des autres, et l'abandon de tous, —l'histoire, qui ne pourra se faire sans passion, grandira ses traits et l'imagination l'environnera de terreur. Il sera pour les uns *un fléau de Dieu*, *le prince du sang*, pour les autres *un sauveur de la civilisation*. Mais quand on voudra peindre son rôle révolutionnaire à travers les troubles civils de 1848, on verra qu'il est le seul qui l'ait mené jusqu'au bout avec grandeur et avec dignité.

Eugène Cavaignac a été brisé, mais non usé. Il est un objet de haine, et non pas de dédain. La preuve en est dans le vote qui l'a vaincu. La bourgeoisie des grandes villes surtout, qui raisonne froidement, qui a l'intelligence de sa situation, qui veille aux portes du socialisme, a vu dans Cavaignac vne réalité, un homme de gouvernement. Ses votes ont été parfaitement raisonnés et calculés. Si Bonaparte se laisse entraîner à la dérive de l'ancienne Commission exécutive, s'il retourne aux Lamartine, il donnera raison à la bourgeoisie démocratique. Nous marcherons alors de nouveau vers l'abîme d'un 23 juin.

Eugène Cavaignac a eu la conscience de sa mission : il ne se désavouera pas. Godefroy en eut fait autant. Impérieux et despote, il eut voulu écraser ses ennemis par la violence et l'arbitraire; peut-être eut-il épargné la liberté de la presse ; car cette liberté même eut été entre ses mains l'épée avec laquelle il eut vaincu l'idée sociale du Luxembourg et des clubs.— Eugène Cavaignac a été l'*homme du devoir*, comme disait son frère. Il a tranché un nœud que Godefroy eut dénoué révolutionnairement; ça revient au même, le but est atteint. L'homme de guerre a planté son épée sur les confins du monde nouveau, et tandis que la vieille société retourne sur ses pas et parcourt le passé où elle cherche à se rasseoir, cette épée est toujours là qui arrête l'invasion des nouveaux barbares.—C'est le seul homme de la Révolution de 1848 dont on ne respectera pas la mémoire. Un jour, peut-être, le voyageur demandera en vain la tombe où repose sa cendre. Les fossoyeurs répondront que son frère n'en a pas, et que son père n'en a plus.

Auguste Luchet n'est pas un homme spécialement politique. Son bagage consiste en romans qui sont plutôt des pamphlets dont la vigueur a fait peur au parquet. Dans un de ses premiers ouvrages, *Frère et Sœur*, il a lancé des paradoxes auxquels les communistes ont applaudi. L'abolition de la famille y est prêchée avec une amertume et un sentiment dénaturés. C'est un homme d'une grande fermeté et d'un patriotisme excessif. Son roman, *Un nom de famille*, a été saisi et frappé d'une condamnation de deux ans de prison, à laquelle il préféra un exil de cinq ans passés à Jersey. C'est une conscience pure, mais une imagination sans frein, qui se révolte à la vue des vices de la société. Il n'est point l'homme de la foule et des partis. Mais son nom est connu et aimé des révolutionnaires. Je m'étonne que la Révolution de Février ne lui ai pas remué le sang, et qu'il ne se soit pas jeté à corps perdu dans la mêlée. Pauvre Révolution sans enthousiasme, sans passion et sans amour, tu ne pus seulement pas fouetter la verve des romanciers ! On fit Luchet gouverneur du château de Fontainebleau absolument comme on fit Raisant gouverneur du Luxembourg.

Paris, 23 *février* 1849.

Beaulé et Maignand, Imprimeurs, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris. — VICTOR BOUTON, EDITEUR, rue des Noyers, 52. — 50 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

N° 8.

SOMMAIRE.

Aloysius Huber, président du clubs des clubs; — **Moulins,** ouvrier corroyour; — **Louis Blanc,** ancien Membre du Gouvernement provisoire; — **Edmond Frossard,** délégué de l'Atelier de Clichy; **Théodore Bac,** représentant du peuple; — **Armand Barbès,** représentant du peuple; — **Maillard,** ancien président de Club; — **Alphonse Esquiros,** publiciste; — **Henry Delange,** rédacteur de *la Commune de Paris;* — **Colet, Amyot, Legoff,** officiers de la 12e légion (*Insurrection de Juin*).

Huber. — Aloysius Huber est un homme nouveau, pour ainsi dire. Il avait dix-neuf ou vingt ans quand il fut condamné pour le *complot de Neuilly*. Ce n'est pas un révolutionnaire consommé, un chef de parti; c'est un esprit fort, entier, dont l'éducation s'est faite toute seule, et qui n'a subi en aucune sorte les impressions du dehors. Il a l'intelligence pucelle, ayant l'amour-propre d'elle-même et ses petites vanités; il aime qu'on le flatte, qu'on le fasse rougir; il croit à sa renommée. C'est un homme naïf; et vous allez voir de quelle singulière façon il a été amené à proclamer, le 15 Mai, la dissolution de l'Assemblée nationale.

En sortant de prison, encore tout courbé par la souffrance, son état intéressant le fit entourer de tous ceux qui recherchaient l'amitié *des martyrs* du pouvoir déchu. Huber fut choyé, — comme le furent Barbès et Martin Bernard, — par les Sobrier et les Étienne Arago. Il se vit également l'objet de cajoleries de la part des agens du Gouvernement provisoire, et Recurt, patelin et bienveillant, lui rendait quelques visites pour l'attirer à l'Hôtel-de-Ville. Il se porta donc candidat à Tours et à Paris, mais compromit cette double candidature par ses relations trop rouges avec les Sobrier et le Comité révolutionnaire. Sans doute, s'il eut suivi simplement le torrent des modérés du Provisoire, eut-il acquis l'objet de ses désirs; mais ne faut-il l'accuser qu'à moitié, car c'est en partie pendant son absence que le Comité révolutionnaire, le Club des clubs, le Comité centralisateur, les Longepied, les Gadon, les Dsplanque, les Sobrier cherchèrent à bouleverser la France en pesant, comme un outrage et comme une honte, sur les élections de la France souveraine. — Huber échoua à Tours comme à Paris.

Ses yeux s'ouvrirent. Seul sur le rivage, tandis que les Recurt, les Buchez naviguaient en plein fleuve, il résolut de les faire chavirer. Il avait compromis sa position par de fausses amitiés; il retourna avec elles. Mais ces relations étroites avec ces gens de *la Commune de Paris* l'éloignèrent toujours de Blanqui et des clubs groupés autour de *la Société républicaine centrale*. Sans se montrer jamais hostile, sans jamais même prononcer un mot défavorable contre ses adversaires, afin de ne pas exciter contre lui d'antipathies, il ne voulut jamais avoir de rapports intimes, ni travailler en quoi que ce soit avec ceux qui n'allaient pas rue de Rivoli.

Huber est socialiste; Huber est communiste, non pas avec Cabet, comme pourrait le faire croire la publication de son écrit intitulé : *De l'Esclavage du riche*. En entrant en prison, il n'était que révolutionnaire; il savait à peine exprimer ses pensées. Par

l'étude et la méditation, il se fit du style, ne resta pas étranger à la science politique, à l'économie sociale, acquit des connaissances assez originales, et sortit de la condition ordinaire des prolétaires que n'a point formés la première instruction.

Sa phrase est passionnée. La vivacité de la forme enveloppe l'idée théorique pour frapper l'esprit plus vivement :

« *Væ soli!* Oui, malheur à qui est seul, dit-il. Et malheur à nous, esclaves que nous disons libres, lorsque nous n'avons que la liberté de nous tyranniser les uns les autres; qui, unis par un lien naturel, cherchons la vie dans l'isolement et le bonheur individuel dans le malheur général, comme si le salut de chacun ne dépendait pas du salut de tous. »

C'est la manière des propagandistes de n'exposer leurs théories que sous le voile de l'apostrophe; de ne parler à la passion, à la souffrance, aux intérêts qu'avec le langage irrité de la passion, de la souffrance et de l'intérêt; dédaignant, pour ainsi dire, d'exposer leurs systèmes par la discussion philosophique dont la raison et la science sont les juges. Voici en quatre mots comment il s'avoue communiste.

« Qu'on le sache bien : le système de législation digne de la nature humaine, c'est celui qui, pour organiser la sociabilité, fait converger toutes les forces individuelles vers un but collectif qui est le bonheur général. Le bonheur de tous, voilà le seul moyen de réaliser le bonheur de chacun. »

Quand il a posé simplement le terme de ce qu'il veut, il réfute aussi hardiment les objections constamment faites au système. Il ne discute pas davantage, il morigène, il interloque, il gronde :

« C'est impossible, disent les uns; c'est entraver la liberté individuelle ajoutent les autres! Et par quelle raison, leur demandons-nous? Craignez-vous d'être moins heureux, moins libres, vos semblables étant libres, étant heureux avec vous? Quoi! vous ne mangeriez plus à satiété parce que le pain de chaque frère serait le pain de tous les frères? Mais dites-nous donc si vous souffrez de respirer le même air que le nôtre, et si la clarté pour nous est moindre, parce que le soleil qui vous éclaire est aussi notre soleil. »

Comme ces paroles respirent une impérieuse roideur. Huber tranche : Il me semble, quand il écrit ce *qu'on le sache bien* cité plus haut, le voir agiter son index en signe d'avertissement et de menace; c'est bien là sa façon de maître d'école, sa pose académique avec sa longue barbe. C'est ainsi qu'il a fait lors de l'invasion de l'Assemblée au 15 mai : Vous ne voulez pas faire ce que nous voulons? ah! ah! je vous dissous!

Ce ton de révolutionnaire qui fustige, dont nous avons eu la traduction dans l'événement qui le conduit à Bourges, était tout entier dans les paroles suivantes qui vont peindre encore mieux sa personnalité:

« Qui ne sait aujourd'hui, dit-il, que le seul obstacle à l'amélioration morale, intellectuelle et physique de l'humanité, consiste dans la résistance des gouvernants ou dans leur manque de bienveillance pour les gouvernés. Vienne un temps où la volonté intelligente des masses brise cet obstacle, et l'on verra si la terre n'est pas digne de porter des hommes libres, et si en ce monde, l'organisation du bien et de l'ordre que réclament tous les vœux, n'est pas aussi possible que l'organisation du désordre et du mal, si contraire à la nature hnmaine. »

Il y a là un appel à la révolte; seulement il y met des formes. Aloysius Huber, dans l'affaire de Neuilly, avait été condamné pour complot, mais acquitté sur le chef de tentative d'assassinat sur la personne de Louis-Philippe. Il se vit à ce sujet l'objet de récriminations, et l'on voulut entraver ses vues ambitieuses en lui jetant à la face la qualification d'*assassin*. Il la repoussa comme une injure, pensant sans doute que si la postérité absout les crimes politiques, le monde, c'est-à-dire la société actuelle au milieu de laquelle il faut vivre, a des préjugés,—préjugés, soit, —qu'il faut respecter.

Sa lettre à la Commission d'enquête sur sa responsabilité des événemens du 15 mai est une bravade; mais remarquez que l'audace est la première vertu et la suprême puissance des révolutionnaires. Combien tous ces actes de véritable impudence politique dépassent les âneries et la couardise des ennemis de la Révolution! Huber semble leur dire à bout portant : « Je me moque de vous. » Il leur rit sous le nez; il les glose et leur fait la nique. J'aime mieux ces malices-là que les finasseries adverses; elles sont plus gauloises; elles sentent plus notre terroir que toutes les fanfaronnades d'une diplomatie qui marche toujours sans le savoir avec de gros souliers ferrés.

Moulins. — Moulins, ouvrier corroyeur, est l'ami d'Huber : c'est un de ces hommes rares dont l'amitié se poursuit à travers la mauvaise fortune et console le malheur quand il courbe une tête. Il y en a tant, hélas! dans nos jours de révolution, qui ferment leur porte et opposent l'oubli à ceux qui demandent un signal sur la grève, qui cherchent à travers les barreaux un chant qui les console, que j'aime à retracer ici l'inaltérable dévouement de Moulins au malheur de son ami captif. — Il va sans dire qu'il est communiste et révolutionnaire. Est-ce qu'on ne dit pas toujours comme ceux qu'on aime!

Louis Blanc. — Il faut regarder au-dedans des hommes pour voir les orages qui y grondent; mais il est difficile de pénétrer celui-ci. Ce n'est pourtant pas une tête mobile, mais c'est une figure impassible, difficile à saisir, et qui ne laisse pas lire dans ses yeux ce qui se passe dans son âme. Ce n'est pas l'homme le plus habile du parti démocratique, mais c'est un des plus fins et des plus rusés. — Un ouvrier, voulant le peindre d'un mot, me disait d'un air sournois : « C'est un futé, ce p'tit là. »

Louis Blanc a commencé sa renommée au journal le *Bon sens*. La *Revue du progrès* ne lui donna que l'occasion de publier son *Organisation du travail*, et de montrer, par des articles rétrospectifs sur les affaires, qu'il avait le coup d'œil d'un homme d'État. Mais un jour cette *Revue* tomba, et Louis Blanc fut obligé de se mettre, pour ainsi dire, à la solde de Pagnerre, en écrivant l'histoire des dix années passées du règne de Louis-Philippe : c'est là l'origine de l'*Histoire de Dix ans*. Plutôt chroniqueur que véritable historien, il sema ce livre de tant d'esprit, de tant de vues profondes, d'aperçus nouveaux et de documens intéressans, qu'il eut un succès de popularité, et qu'il fut regardé, non seulement comme journaliste de mérite, mais aussi publiciste de premier ordre, comme écrivain, économiste plein de science, dont le parti démocratique s'enorgueillit. Deux reproches néanmoins l'atteignent : il a accepté trop légèrement les notes relatives à la duchesse de Berry; il s'est servi de plus d'un document douteux et apocryphe, et j'en infirme la valeur; ensuite, il a passé l'éponge d'une manière trop amicale sur la participation honteuse de quelques hommes dans les événemens du 5 et 6 juin 1832, par exemple; et Dieu l'en punit, car l'exil qu'il subit aujourd'hui est l'œuvre de ceux qu'il épargna.

Caractère ombrageux et envahissant à la fois, Louis Blanc ne put jamais s'introduire dans la rédaction du *National* ou dans la direction de la *Réforme*. Deux hommes lui furent toujours sourdement hostiles : Marrast et Flocon, à qui il portait justement ombrage, et qui le lui prouvèrent depuis dans son exil du Luxembourg. Une circonstance, — la mort de Godefroy Cavaignac, — lui avait déjà donné l'occasion de se venger d'eux en leur faisant sentir sa supériorité. Quand Marrast, Flocon, Ledru-Rollin, Joly, Martin de Strasbourg, Arago, Trélat, étaient réunis autour de la tombe de Godefroy, Louis Blanc vint à son tour. Ce petit bonhomme composa son visage : fermant à moitié les yeux, se tirant les deux coins des lèvres pour que les saccades de sa voix servissent à simuler les larmes et impressionnassent l'auditoire devant son air contristé, il s'écria : « Si Godefroy eût été appelé par les circonstances à la tête des affaires de son pays, il eût été capable de les diriger *mieux qu'aucun autre de ceux que nous connaissons*. » Les *illustres* assistans, piqués d'une telle sortie, tournèrent la tête vers Louis Blanc : il les avait écrasés du titre d'incapables, il avait sondé leur faiblesse, il leur avait porté le plus rude coup dont leur orgueil pût se ressentir, il les avait humiliés les uns aux yeux des autres; ils ne lui pardonnèrent jamais. — Se complaisant lui-même dans l'effet de sa pantomime, quand ce petit comédien eut prononcé ces paroles, la tristesse s'évanouit de sa figure, ses traits reprirent leur place, sa voix s'éclaircit, et ce petit manége de son extérieur étudié ne servit qu'à démasquer la jalousie qui rongeait les coryphées du parti.

Sa popularité, établie d'une manière solide par ses écrits et le grandissant au sein des masses, devait bientôt devenir le levier révolutionnaire d'un peuple remuant les bases d'une société ébranlée. Le levier plia.

Louis Blanc, par son livre de l'*Organisation du travail*, et par la critique de l'École Saint-Simonienne publiée dans l'*Histoire de Dix ans*, se trouva au Gouvernement provisoire du 24 février le représentant des aspirations populaires à un ordre social nouveau : non qu'il fût à l'unisson des masses; mais sa voix porta au monde ancien les décrets du peuple souverain, du peuple travailleur, et proclama à la face de l'humanité la transfiguration du prolétariat soulevé. Un jour, la machine révolutionnaire, par une force d'impulsion trop violente, usa l'instrument et en lança les débris au-delà du Pas-de-Calais.

Dans son exil du Luxembourg où son antagonisme personnel l'avait poussé, que prêcha-t-il? Fut-ce une théorie pure? Fut-ce un système! Non. Dans l'histoire du socialisme, l'*égalité des salaires*, qui est toute son idée d'application, n'est qu'un moyen révolutionnaire pour passer, comme transition, de l'ordre social moderne basé sur la propriété à l'idéal d'un ordre nouveau basé sur l'association.

L'égalité des salaires est vieille comme Hérode. Renouvelée d'une parabole des Actes des apôtres, les socialistes modernes la regardent, en général, comme un moyen terme d'arriver sans brusquerie au système de la Communauté : parce qu'avec nos habitudes, disent-ils, nos institutions, nos *préjugés*, la vie fraternelle n'est pas d'une application immédiate; et, comme il serait imprudent de laisser chacun libre de prendre dans le fonds commun *selon ses besoins*, il est convenu, jusqu'à la paix universelle et à l'établissement d'une organisation sociale où le travailleur moralisé sera d'une vertu exemplaire, de régler

e nécessaire par une égalité dans les moyens de pourvoir à ses besoins.

Parti de là, L. Blanc a marché : sa logique est sortie du cercle tracé par les circonstances, et, pour représenter le socialisme, il a prouvé qu'il en acceptait l'absolu : Thiers l'a poussé là.

Pour riposter à l'auteur *De la propriété*, l'auteur du *Droit au travail* pose fièrement les axiomes du salut social : il en tire les conséquences, les unes après les autres, avec une impitoyable logique qui le conduit, disons-nous, jusqu'à l'absolu, c'est-à-dire, jusqu'au communisme le plus complet. Comme il importe de saisir sur la physionomie de ceux que l'ont peint, les combats intérieurs que se livre leur intelligence, les passions qui se révèlent sur leur figure, les aspirations qu'ils cherchent à contenir, nous allons pousser sa logique l'épée dans les reins : voici un plan qu'il a établi au Luxembourg; laissons-lui le mérite de son exposition :

« Aux entrepreneurs qui, se trouvant aujourd'hui dans des conditions désastreuses, viennent à nous et nous disent : « Que l'Etat prenne nos établissements et se substitue à nous, » nous répondrons : « L'Etat y consent. Vous serez largement indemnisés. Mais cette indemnité qui vous est due, ne pouvant être prise sur les ressources du présent, lesquelles seraient insuffisantes, sera demandée aux ressources de l'avenir. L'Etat vous souscrira des obligations portant intérêt, hypothéquées sur la valeur même des établissements cédés et remboursables par annuités ou par amortissement. »

A cela je ne fais qu'une observation : l'Etat remboursera ses obligations en quelle nature? En monnaie apparemment. Voilà donc tous les industriels dépossédés et vivant au jour le jour des intérêts et de leur capital qui finira pas ne plus porter intérêt le jour où il sera amorti.

« L'affaire ainsi réglée avec les propriétaires d'usines, l'Etat dirait aux ouvriers : Vous allez travailler désormais dans ces usines comme des frères associés. Pour la fixation de vos salaires, il y a à choisir entre deux systèmes; mais, quel que soit celui qui l'emporte, une fois ce point réglé, vient la question de l'emploi des bénéfices du travail commun. »

C'est-à-dire qu'il s'agit de régler la quotité de salaire nécessaire à l'entretien journalier du travailleur. Après ce prélèvement du prix des salaires, de l'intérêt du capital, des frais d'entretien et de matériel, le bénéfice serait ainsi réparti :

« Un quart pour l'amortissement du capital apparenant au propriétaire avec lequel l'Etat aurait traité;

» Un quart pour l'établissement d'un fonds de secours destiné aux vieillards, malades, blessés, etc.;

» Un quart à partager entre les travailleurs à titre de bénéfice, comme il sera dit plus tard;

» Un quart enfin pour la formation d'un fonds de réserve dont la destination sera indiquée plus bas. Ainsi serait constituée l'association dans un atelier. »

Il est bien entendu que ce n'est que le moyen passager pour un atelier, pour un groupe d'hommes d'échapper à l'exploitation générale, de parer à leurs besoins dans l'état d'antagonisme, et de se soustraire par le *fonds de secours* et le *fonds de réserve* à l'assistance de l'Etat.

« Resterait, ajoute Louis Blanc, à étendre l'association entre tous les ateliers d'une même industrie, afin de les rendre solidaires l'un de l'autre. D'abord on déterminerait le prix de revient ; on fixerait, eu égard à la situation du monde industriel, le chiffre du bénéfice licite au-dessus du prix de revient, de manière à arriver à un prix uniforme et à empêcher toute concurrence entre les ateliers d'une même industrie. Ensuite on établirait dans tous les ateliers de la même industrie un salaire non pas égal, mais proportionnel, les conditions de la vie matérielle n'étant pas identiques sur tous les points de la France. »

A cela je fais une objection : Qu'importe que l'on ait 6 francs de salaire dans le Nord et 5 francs dans le Midi; mais dans Paris six ateliers étant ouverts et les prix de confection étant les mêmes, il peut arriver qu'un atelier chôme quand les autres crèveront d'ouvrage : alors les ouvriers de cet atelier vivront-ils d'assistance ou du travail combiné entre tous les ateliers? Si tous les ateliers sont solidaires, tous les ouvriers travailleront et tous les ateliers d'une même localité n'en feront qu'un.

Ainsi Louis Blanc passe successivement de l'association simple de quelques travailleurs d'un corps d'état, à l'association de tous les ouvriers de ce corps d'état dans une localité qu'il rend solidaires; puis tous les individus d'une même profession, il les enserre sur tous les points d'un pays dans une solidarité complète. On ne peut s'arrêter en si beau chemin, aussi pour ne pas rester en arrière des communistes les plus avancés, Louis Blanc avoue implicitement que : « La solidarité établie entre tous les ateliers d'une même industrie, il y aurait enfin à réaliser la souveraine condition de l'ordre, celle qui devra rendre à jamais les haines, les guerres, les révolutions impossibles ; il y aurait à fonder la solidarité entre toutes les industries diverses, entre tous les membres de la société. »

Eh bien! figurez-vous un pays où toutes les industries seraient ramassées sur elles-mêmes, formant dans tous les centres de population un atelier commun, alors, je demande : les corporations s'exploiteront-elles?

Louis Blanc tombe ici dans des impossibilités matérielles, pour ne pas avouer, sans détour, ce qui fait horreur, le communisme le plus complet : il dit qu'on partagera la somme totale des bénéfices entre tous les travailleurs, et il ajoute que chaque industrie aura un fonds de réserve pour la mutuelle assistance des industries, de telle sorte que celle qui, *une année*, se trouverait en souffrance fût secourue par celle qui aurait prospéré :

« Un grand capital, dit-il, serait ainsi formé, lequel n'appartiendrait à personne en particulier, mais appartiendrait à tous collectivement. » — Allons, un peu de complaisance, et de déductions en déductions, on finit par découvrir le but inévitable où l'on va malgré soi. C'est un nœud coulant qui finit par vous faire cracher le sophisme et avouer *la vérité:*

« La répartition de ce capital de la société entière serait confiée à un conseil d'administration placé au sommet de tous les ateliers. Dans ses mains seraient réunies les rênes de toutes les industries, comme dans la main d'un ingénieur nommé par l'État serait remise la direction de chaque industrie particulière. »

Ouf! nous y voilà. Cessons les armes; c'est là le gouvernement communiste contre lequel Lamennais s'éleva avec tant de force. Quand l'Etat tiendra un pays dans un tel esclavage, ce sera la fin de la liberté humaine, et au point de vue philosohique et social, on ne saurait flétrir de telles tendances, démasquer de tels sophismes, désigner d'aussi criminelles tentatives. C'est ce qu'on appelle la suprême direction, donnée à l'État, de toutes les forces de la société : l'État dirige la production, et ordonne la répartition!

Il faut reconnaître ce qu'il y a eu de courageux dans la conduite de Lamennais qui accusa, sous le dernier règne, on se le rappelle, la doctrine socialiste renfermée dans le livre de Louis Blanc, et qui la combattit avec tant d'énergie quand elle était dans sa force, quand elle menait les masses, quand, à la sortie du Luxembourg, elle était prête à lutter dans la rue, et à l'imposer si juin eût réussi.— L'essai de Louis Blanc, l'essai qu'il avoue, le jalon qu'il planta *sur la route du progrès* (*sic*), c'est l'Atelier de Clichy... en vérité! c'est une impudence dont je vais faire justice ci-après.

Louis Blanc, sous les marronniers du Luxembourg, et la rosette rouge suspendue à sa boutonnière, a suivi, comme je viens de l'indiquer, l'ornière tracée depuis longtemps par une nuance de communistes matérialistes; il n'a rien fait de plus que de donner à un système aussi faux l'appui de son talent. Dans ses heures de grandeur, fier de son idéal, il s'écriait : « Telle est la force d'élasticité que nous croyons à notre système, qu'en peu de temps, c'est notre ferme croyance, il serait étendu sur toute la société, attirant dans son sein les systèmes rivaux par l'irristible attrait de sa puissance. » La pensée révolutionnaire et sociale de Louis Blanc se révèle ici dans toute sa profondeur : il veut le gouvernement des masses dans sa main, et ses rivaux écrasés.

Les systèmes rivaux, du reste, n'ont pas eu l'occasion de se produire au Luxembourg; en marchant à l'égalité absolue, Louis Blanc donnait à ses délégués, dont la plupart étaient de vieux socialistes, des gages assez convenables pour avoir le droit, lui, de tenir en respect, éloignés dans leur ombre, les chefs d'écoles socialistes, les Toussenel, les Villegardelle, les Proudhon, les Cabet et autres qui ne parurent que sur la scène des clubs ou dans les agitations populaires. C'est peut-être là un des motifs de sa perte, car en tombant, s'il eut pour lui des applaudissements, il eut des preuves de dédain justement dues à son égoïsme. — Habile à souffler la passion, il a semé l'orgueil, il n'a point répandu l'amour, et ses lèvres, en étanchant les blessures du prolétaire, ont irrité le mal. Mais, qu'il ne s'y trompe point, son rôle est fini. Il peut redescendre dans la Révolution, certes sa place y est vide; mais il aura beau faire, son influence y sera resteinte. On ne siffle pas, en France, deux fois de suite la même chanson. Son écrit sur le 15 Mai, qu'on annonce, mentira, j'en suis sûr : il ne rachetera pas ensuite ses fautes : il y a sur le banc des accusés de Bourges d'invincibles orgueils qui ne lui pardonneront pas.

Les idées d'ailleurs auxquelles Louis Blanc a ouvert la porte ont envahi son terrain. Le communisme, qui a une base opposée à la sienne, c'est-à-dire la Liberté individuelle opposée à l'Autorité, à l'Etat, fait, depuis la chute du Luxembourg, de profonds ravages.

Au despotisme on substitue l'anarchie en principe, c'est-à-dire l'absence du pouvoir central. Qu'on y songe. Rien ne dort, tout nous travaille; mais Louis Blanc a terminé son Ilyade. Aurons-nous son Odyssée? Ce n'est plus qu'un rêve de gloire, un écho qui résonne et meurt dans la mêlée.

Edmond Frossard. — Voyez-vous d'ici cet homme avec un air grave, une figure ronde, un ton légèrement prétentieux, une barbe peignée et un chapeau sans formes, un air suffisant, plein de soi, un front découvert : c'est un intrigant et un fat; c'est Frossard, le soliveau qu'au nom du Gouvernement provisoire Louis Blanc a placé à la tête de l'Atelier social de Clichy.

Il nous est permis de le dire dans la plénitude de

notre droit et dans toute la conscience de notre observation : le délégué officiel de la République près de la Corporation des Tailleurs a conduit cette Association comme un ignorant, et l'a perdue en bouleversant le corps d'état.

Lamennais l'avait prédit ! Ce courageux philosophe avait deviné, les maux qui sortiraient de la théorie de l'Égalité des salaires, et de l'impuissance des hommes qu'on appelait le Gouvernement des Travailleurs.

Quand les ouvriers tailleurs s'associèrent, il fut *convenu* à l'amiable qu'ils retireraient de leur travail de quoi subvenir à leurs besoins, c'est-à-dire, *deux francs* par jour ; qu'ils adopteraient l'*égalité des salaires* prêchée par le Luxembourg, et que, en outre, chaque quinzaine on partagerait les bénéfices.

Jeunes et vieux, tous hommes de volonté quoique de capacités diverses, ils travaillèrent dur, et l'Association marcha. Les maîtres-tailleurs au lieu de les entraver leur prêtent 11,000 francs ! Aucun corps d'état ne se trouva jamais dans des conditions aussi favorables.

Mais le délégué du Gouvernement devait mener l'affaire à vau-l'eau. Qu'était donc M. Frossard, Avant la République ? Il était de son état teneur de livres, et par ses idées il appartenait à la petite église de Pierre Leroux, afin de se donner un ton de socialisme peu compromettant, tout en se tenant au niveau des révolutionnaires. Peu fort par ses idées, comme par son style, il se faufila néanmoins au Luxembourg. En le déléguant près de l'Association des Tailleurs, Louis Blanc sut qu'il y mettait un incapable qui ne pouvait lui porter aucun ombrage, mais, qui lui présentait du moins (et c'était l'essentiel) quelques garanties de capacité pour la comptabilité de l'entreprise : car le plus grand malheur d'un utopiste est qu'on puisse lui dire : Tu as *mis dedans* les prolétaires ! Tu as gaspillé l'épargne du pauvre !

A Dieu ne plaise que nous rendions, même par insinuation, Louis Blanc coupable des sottises de Frossard. En principe, nous condamnons énergiquement l'égalité des salaires, nous repoussons les théories de Louis Blanc. Mais celui-ci n'est pas coupable des fautes personnelles de son lieutenant. Nous pallions, — voyez comme nous sommes bon et loyal, — et nous nous contentons de dire que Frossard a manqué aux espérances de Louis Blanc.

Quand la première quinzaine des travaux arriva, les ouvriers, qui presque tous avaient de la famille et faisaient pour ainsi dire *un sacrifice à la patrie* en se contentant de deux francs par jour, demandèrent leur part de bénéfice. On leur répondit que *les comptes n'étaient pas prêts*, qu'il fallait du temps pour régulariser tout, pour faire le compte de chacun ; on tournailla, on remit à la quinzaine suivante, on prétexta, on remit encore, et, de fil en aiguille, on ne partagea rien.

Les nécessiteux arrivèrent ; les célibataires et les vieux ouvriers ayant besoin d'une vie régulière, on monta une cuisine ; mais les pères de famille, ceux qui devaient se contenter de deux francs pour nourrir leurs enfants, réclamèrent : on les appela raisonneurs, hommes peu fraternels qui ne savaient pas sacrifier au principe, que sais-je ? Les drôles n'avaient pas de vanité et d'ostentation ! ils eussent mieux aimé voir leurs marmots manger que d'être orgueilleux de la belle tête et de la superbe mine de M. Frossard qui s'écriait avec emphase : Les tailleurs vivent fraternellement !

Les travaux s'accumulèrent ; l'habillement de la garde nationale sédentaire et de la mobile était une bonne opération ; les retenues aussi s'accumulèrent et formèrent de jour en jour un *capital énorme*... quand un beau matin on déclara qu'une Société anonyme était formée et que les comptes étaient réglés comme ça !

Des réclamations s'élèvent, des apostrophes, des épithètes volent de toutes parts. Frossard, avec un aplomb imperturbable, déclare que sa comptabilité est régulière, que ses livres sont parfaitement tenus, que chacun peut s'en assurer, qu'il les met à la disposition de qui de droit, mais, mais... que si quelque audacieux osait se représenter chez lui *avec méfiance* il le jetterait à la porte !

Les cris redoublent, on demande des comptes : « Non ! votre comptabilité n'existe pas, dit l'un ; donnez des détails, dit l'autre ; il ne suffit pas de dire qu'il y a 70 ou 75,000 fr. de fonds social : de quoi se compose-t-il ? Que sont devenues les cotisations du Luxembourg et le produit des petits livrets ? Avez-vous compté dans les bénéfices les 5 fr., les 10 fr., les 15 fr. que les gardes mobiles donnaient pour avoir une tunique mieux faite, ou de fantaisie ? Et le produit des lisières ? Non ; votre comptabilité est nulle, puisque le désordre est tel que vous avez confié des travaux à des gens sans l'écrire ; que vous aviez rendu *tous* les uniformes, et qu'il en restait encore chez les ouvriers de ville ; que vous avez retrouvé, grâce à la loyauté des travailleurs à qui vous les aviez confiés ici et là, *huit cents francs* d'effets qu'on a revendus aux mobiles ! »

Une grêle de questions ont été lancées à Frossard, elles restent à résoudre. — Attendez, voici encore quelles bagatelles.

Serait-il agréable à M. Frossard de me dire si les 11,000 fr. avancés par les maîtres-tailleurs ont été

remboursés, comme il l'a dit à quelques-uns; ou s'ils sont à rembourser, comme il l'a dit à d'autres?

Ces pauvres ouvriers, bernés, leurrés et qui changeaient leur esclavage des maisons de confection pour l'exploitation ridicule de quelques-uns d'entre-eux, devaient avaler jusqu'au bout la pilule de ce socialisme. Le chômage arriva. Rien n'était organisé pour parer à ses angoisses. On aurait pu, — ceci n'est point du socialisme, mais de la philanthropie banale, hélas! — on aurait pu, dis-je, avec les cotisations qui avaient servi à fonder une *société de secours* à côté de l'association, s'organiser de telle sorte que les malheureux ne manquassent pas de nourriture. Puisqu'on était en train d'associer, il fallait simplement s'enquérir auprès de quelques cuisiniers; ils auraient donné le moyen de monter des fourneaux où une nourriture copieuse, saine et même bonne, eut pu être fournie aux associés moyennant 50 centimes environ, puisqu'il y a telle et telle maison de commerce, ayant cent employés dont la vie aristocratique ne coûte aux patrons que la bagatelle de 80 à 90 cent. par tête.

Socialistes, qui avez cru trouver la pierre philosophale quand vous avez échafaudé quelques argumens bourrés d'un peu d'esprit, apprenez donc d'abord les notions les plus simples de l'art de ne pas mourir de faim. Faites-moi ce plaisir, je vous en prie. — Vous ne connaissez seulement pas l'approvisionnement de la banlieue de Paris; le bœuf du Cotentin, le mouton de Normandie et le veau de Pontoise, ne vous sont connus que par la carte du restaurateur, et vous ne distingueriez seulement pas un poisson de mer d'un poisson d'eau douce. Barbouillards, vous n'avez jamais vu l'humanité qu'au fond de vos verres, dans une goutte de café, ou à travers la fumée de vos pipes.

Bientôt le chômage et les besoins lassèrent principalement ceux qui ne se paient pas de paroles. Frossard faisait grand bruit de la reprise des travaux: il convoquait, il berçait, il espérait endormir.

Il mit en avant le mensonge comme une ruse de guerre. Il trompa, par exemple, les associés en alléguant que l'Intendance de la garde nationale avait promis de nouvelles commandes. Il échoua. Un beau jour, des ennuyés, peu confiants en de vagues promesses, osèrent aller à l'Intendance de la rue de Rivoli s'informer si vraiment on devait donner des travaux à l'Association des Tailleurs de Clichy, comme le délégué l'avait annoncé.

L'intendant étonné répondit que la réception faite par les agents du pouvoir à M. Frossard avait dû lui faire comprendre que jamais l'État ne ferait plus aucun marché de fournitures avec Clichy: « M. Frossard n'a pas la confiance de l'autorité. C'est lui qu'on a désigné quand on a voulu dire qu'à nos yeux un homme nuisait à l'association. Ne comptez donc sur rien, *c'est rasé.* »

Cette démarche mit en colère le mandarin sans houppe, qui voulut faire une chinoiserie assez comique en assemblant les associés sous les ombrages du jardin de l'ancienne prison pour dettes. Les audacieux, qui étaient allés aux renseignemens rue de Rivoli, comparurent et soutinrent leur droit. Frossard n'osa pas aller plus loin; car il avait menti en annonçant la reprise des travaux.

Cela devait porter malheur à l'Association. Avec un capital de 75,000 francs, elle allait se dévorer. Du moins, elle est en train de le faire.

Quand, au mois d'août, l'Association se changea, par un escamotage, en Société, sur les bases ordinaires de toutes les entreprises industrielles les plus banales, un comité de quinze membres et quatre délégués pour la répartition des travaux avaient été nommés. Nous ferons remarquer d'abord que ce mode d'association était contraire à l'esprit primitif qui avait présidé à la formation de l'Atelier, et que, légalement, régulièrement, il fallait dissoudre l'Atelier et rendre aux travailleurs leurs retenues, après quoi on aurait refondu la Société. Mais, pour procéder régulièrement, il eût fallu rendre des comptes, et cela ne faisait pas l'affaire des sieurs Frossard et consorts. Passons.

Les quatre délégués pour les travaux, absorbant leur temps au profit de la Société, il était juste qu'ils fussent rétribués. Mais voici que la commission des dix-neuf (sans qu'il en soit besoin, et quand *cinquante* associés à peine ont du travail), se déclare en permanence et s'alloue indéfiniment *deux francs par jour.* Frossard, qui s'est fait l'ordonnateur suprême de ce pataugeage, et qui continue, de par l'élection, la délégation officielle du Gouvernement provisoire, a, quoiqu'il soit teneur de livres, besoin pour sa comptabilité, de suppléants, de commis, d'employés; d'où il résulte que le fonds social paie en ce moment CENT FRANCS par jour à des gens qui ne font rien.

On réclame. L'hiver approche, le froid, la faim, la misère accablent des gens qui, pendant des mois entiers, ont eu le courage de laisser à la caisse commune une part de leur pain quotidien rogné au nom de la patrie et de la fraternité. On décide qu'une somme de 10 ou 12,000 francs sera demandée à la ville de Paris qui tient en ses mains l'argent des retenues faites lors de l'entreprise des tuniques de la garde nationale. On dresse un état que rien ne justifie et dont les erreurs accusent une mauvaise administration, un gaspillage, des abus; on monte une coterie,

on trie, on scrute, on réorganise, on choisit son monde, on groupe les moins clairvoyants et les plus faciles, afin de résister à la dissolution inévitable que ne manqueront pas de provoquer ceux que pousse le sentiment de leur droit; enfin, on obtient, à force de ruses, un mandat de toucher *les* 12,000 *francs*, sous prétexte de subvenir aux associés besogneux. Hélas! fatalité de tous les gouvernements de ce monde, grands et petits! Frossard et compagnie, croyant qu'on n'irait point scruter leurs chiffres et leur conduite, crurent également qu'on ne s'enquerrait pas davantage de l'emploi des fonds touchés à la caisse municipale.—Les fonds passèrent on ne sait où!... Donc...

Un protestation se signe. On révèle à l'autorité la façon-de-faire des gérants de la Société. Ils poussent l'impudeur jusqu'à solliciter *un nouveau mandat de* 10,000 *francs*, destiné, comme l'autre, à rester dans quelques mains ou au moins à être injustement réparti. Le préfet de la Seine, leur présentant la protestation remise entre ses mains : « Comment voulez-vous, dit-il, que je vous ordonnance de pareilles sommes, quand vos camarades vous traitent de la sorte! Allez-vous en. »

L'intrigue est dévoilée; sa marche est connue; les hommes sont démasqués. Un agent est nommé pour compulser les registres, les vérifier; de graves irrégularités sont constatées. Attribuons-les sans arrière-pensée à l'impuissance, à la sottise, à la vanité, à l'ignorance.

Marcher, marcher dans cette voie, et laisser ignorées d'aussi honteuses déviations de l'esprit public, c'est pousser au plus triste désordre. Quand le prolétaire abusé, ne sachant à qui s'en prendre de l'insuccès des doctrines socialistes, rêvant toujours l'application des utopies, et conduit par ces hommes qui, pour couvrir leur incapacité, aiguillonnent ses maux, donnent un but à sa haine et le lancent dans la lutte, ce serait, de ma part, une lâcheté de ne pas braver les menaces et de me taire sur ces coupables menées.

Eh! qu'importent les coupes sombres dans les hautes futaies du socialisme. Quand l'aquilon aura passé dans les rameaux parasites et séché le vain ornement de ses feuillages, les branches nues apparaîtront, il est vrai, dans toute leur faiblesse; mais s'il en doit rester des racines dans le sol de notre société, elles devront, pour être vivaces, grandir avec le temps, au souffle de nos mœurs qui ne les dessécheront plus.

Ce que nous avons sous les yeux, par l'association des tailleurs, est un exemple des maux qu'on crée et des fausses voies où on pousse les travailleurs. Tandis que quelques hommes sont accroupis sur ce capital de 75,000 francs qu'ils rongent comme des rats jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que le sac; tandis que Frossard et trois autres matamores se pavanent à droite et à gauche, tandis que la bannière de l'Association flotte avec ostentation dans les fêtes comme celles du Jardin d'Hiver,—le pauvre travailleur meurt sur le grabat des mendiants.

On raconte qu'un de ceux qui firent partie de l'Association dès le commencement, las enfin des privations et de la misère qui s'ensuit, voulant mettre un terme à ses jours, perdit la tête et tenta de s'asphyxier. Ses gémissements trahirent son projet. Des voisins accourus le sauvèrent. Malade, à bout de ressources, sans avenir, il attend au Dépôt de Mendicité qu'il ait amassé le petit pécule exigé pour rentrer dans le monde des hommes libres : puisse-t-il retrouver la part de ses sueurs, de ses épargnes, dans ce fonds social si fort *en dèche*.

N'est-ce pas que Frossard est un homme à fouetter? Il est de toutes les intrigues : il tenait à Sobrier par les hommes du club de la Révolution; à Pierre Leroux dès avant la République, aux corporations et à Louis Blanc par le Luxembourg; il s'accroche aux intrigues de Ledru-Rollin par la Solidarité républicaine; il cherche un trou au *Peuple* par la Chambre du Travail : il sait se faufiler partout.

Que lui importent les misères qui l'environnent? N'est-il pas toujours logé dans un joli petit appartement de l'ancienne Maison pour dettes! — Que lui importent les chicanes de ceux qui crient la faim? Il a un homme d'affaires qui *travaille* le fonds social. — Quand les ouvriers broutaient en commun les épluchures, lui et les autres délégués n'avaient-ils pas de l'argent plein leurs poches? Les uns vivent, les autres vivotent : ainsi va le monde socialiste comme l'autre!

Frossard, au nom de la théorie de Louis Blanc, a donc, en résumé, basé l'association sur la *vertu*. Après avoir réglé facilement le salaire de chacun à 2 francs par jour, il s'est moqué du travail extraordinaire des uns, du talent des autres; il a ficelé le reste du sac; il a ainsi déterminé *les besoins de chacun*, non sur ses besoins, ce qui eut été logique, mais sur sa vertu, ce qui a inégalisé la consommation : il a absorbé et détruit. N'est-ce pas que c'est un homme à fouetter?

O vertu du pamphlet qui permet à ma plume de caresser les côtes à de tels hommes!

Théodore Bac. — Une des plus douces physionomies de la Chambre. Homme sans fiel, quoique avocat. Théodore Bac était à Limoges avant la révolution de Février; les élections d'avril, en annonçant

son entrée à la Constituante, émurent de joie les clubs socialistes. On l'attendit comme une petite merveille, car il avait donné des gages aux idées avancées en faisant retentir des paroles empreintes de l'esprit des dogmes nouveaux au banquet de Limoges, que répudièrent à la fois Ledru-Rollin et Odilon Barrot quelques semaines avant la chute de la monarchie.

Cette blonde tête semble un reflet doré du divin Pierre Leroux. La douceur athénienne de sa physionomie rappelle un disciple de Pythagore, et il ne faut point être étonné du succès de la doctrine de *l'humanité* quand elle frappe d'aussi jeunes et d'aussi brillantes intelligences.

Néanmoins, ce que cette tête a de charmant apparaît singulièrement quand elle se découpe sur les nuages de la guerre civile. Limoges a eu ses troubles. L'action des socialistes du centre de notre pays s'est fait sentir depuis le 24 février. La proximité de Boussac, — où Pierre Leroux avait monté une colonie, un établissement, une Académie, si vous voulez, — a permis à quelques individus d'envahir, pour ainsi dire, Limoges, et de prendre en main les affaires municipales. Ils dominèrent dès lors les élections; la ville fut en leur pouvoir. L'un d'eux, un jeune homme pâle, aux longs cheveux, à la physionomie souffrante, à la parole distinguée, — Desmoulins, — était, il y a un an, de ceux qui, à Paris, se ralliaient aux doctrines de Pierre Leroux et dirigeaient une réunion formée pour propager les écrits et les publications faites à Boussac : — *la Revue sociale, l'Éclaireur de l'Indre,* — dont Pierre était l'auteur, le directeur et l'imprimeur.

Les individus qui composaient cette réunion ont fait et font encore partie du club de la Révolution; car le club de la Révolution, dont l'esprit mystique a frappé si souvent l'opinion publique par son étrangeté, a compté parmi les membres de son bureau Raisant, Maillard, Armand, Thoré, qui tiennent pour ainsi dire par la main Barbès, George Sand et Pierre Leroux. — Bac, en arrivant à Paris, fut fêté au club de la Révolution et vint s'y asseoir en compagnie de tous ceux qui professent la doctrine de *l'humanité.*

Je voudrais faire saisir à mes lecteurs quelques traits plus vifs encore, et ils verraient combien l'influence de ces hommes dont les doctrines se propagent aujourd'hui d'une manière si rapide, se projette de Paris jusqu'au cœur de la France. Les esprits y sont préparés; les départements du centre sont sous la main d'une foule innombrable de petits propriétaires qui ont, moins que les capitalistes et les grands propriétaires, à craindre d'une révolution sociale. Voilà longtemps que je promène ses yeux sur ce spectacle; j'ai suivi pas à pas la marche de ces doctrines, la hardiesse de leurs adhérents, leur valeur révolutionnaire et leur action au sein du peuple. La république sociale s'organise de jour en jour d'une manière lente et latente, à la barbe du pouvoir, qui ne semble pas s'apercevoir de l'abîme. La Révolution marche et tout nous mène à l'absolu. Qu'importe que la Commission exécutive se transforme en ministère et pousse le char de Louis Bonaparte jusqu'au seuil d'un nouveau Juin : Juin arrivera, parce que l'Etat est mené de telle sorte qu'il aboutit fatalement là, et que les hommes qui passent, se succèdent et s'usent tour à tour n'ont pas la conscience de la situation. Le socialisme débordera, il a plus d'issues qu'on n'en voit.

Mais, une chose singulière, qui est tout à l'avantage des socialistes, c'est qu'en manipulant les affaires municipales de Limoges, les disciples de Pierre Leroux se sont conduits, tout révolutionnaires qu'ils sont, avec sangfroid et avec dignité. Prenons garde toutefois : souvenons-nous des Girondins qui, suivant logiquement la pente fatale des événemens, ont voté *logiquement* la mort de la Royauté. Théodore Bac et tous les socialistes de cette nuance, précipités par la force des choses, voulant décapiter le tyran moderne, le capital, pousseront la Révolution jusqu'à une dictature ou un comité de salut public, qui les enverra des premiers émigrer dans un monde meilleur. Ils apprendront de la façon la plus athénienne, en se couronnant de roses et en buvant à l'immortalité, qu'on ne fait pas de révolutions pour donner raison à la doctrine de Pythagore.

Barbès.—Un soir que Paris était en rumeur, Barbès se dirigeait vers l'Hôtel de Ville. Seul, assailli de pressentiments funestes, il n'en marchait pas moins avec calme. Sa démarche était droite, mesurée, son air noble, son port majestueux; ses yeux voilés balançaient des regards inquiets. A la hauteur du pont au Change, les ouvriers le reconnaissent, l'environnent, le pressent, le mènent : il y a de la tristesse dans son sourire. On arrive à la Grève; on va franchir la grille du palais; le colonel Rey résiste : « Vous hésitez, vous, colonel? vous, un ami? Ne reconnaissez-vous pas Barbès? Le voilà, le peuple est triomphant, il est vainqueur! Barbès vous l'assure; Barbès ne peut pas vous tromper. — Eh bien! que Barbès entre seul, dit Rey.—Non, répliqua-t-il vivement; mais avec le peuple! »

Ce qui se passa dans cette âme orageuse, qui peut le sonder? Barbès devinait qu'il marchait à un nouveau supplice. Quelques heures après,—c'était le soir du 15 Mai,—Barbès allait coucher à Vincennes.

Pourquoi résisterai-je à faire de lui une peinture charmante, délicate et poétique ?

Sa vie d'abnégation et de dévouement, sa nature sympathique, son cœur d'or, ne l'ont-ils pas fait assez de fois tomber victime de l'intrigue, pour que ma main lui garde un peu de douceur sur ses traits. — Son rôle révolutionnaire a quelque chose qui tient du roman; il conspire, et n'est pas conspirateur; on conspire à sa place; il marche, il est le premier dans la mêlée, il tombe : « Ne flétrissez pas votre victime! » s'écrie-t-il. Prenez-lui la vie, mais laissez-le marcher au supplice dans sa courageuse et superbe résignation.

Les intérêts de parti l'ont représenté comme un Croquemitaine de la propriété, et Barbès est propriétaire. Il est simple et modeste, exempt de faste; il n'a point suivi ses amis de la République rouge dans leur orgie au pouvoir. Il a servi de bouclier aux intrigants et aux ambitieux; et c'est en voulant, — voyez quelles contradictions, — éviter à la République les excès d'un triumvirat, d'une dictature socialiste, qu'il s'est perdu dans le coup de main du 15 mai.

Il n'a pas l'expérience des hommes; il n'a jamais cru à l'hypocrisie de ceux qui l'entourent. Il ne suit que son ardeur : c'est par une impulsion de sentiment qu'il voulait voir en Ledru-Rollin l'homme qui devait sauver la France de l'influence de Blanqui !

Barbès est socialiste. Il fut poursuivi, en 1837, pour une circulaire en faveur des prolétaires sans ouvrage. Les ordres du jour des sociétés secrètes étaient dictés par l'esprit qui anime l'école de Charles Teste. Au procès de mai 1839, figura un document précieux pour l'histoire, un *formulaire* de réception où les doctrines égalitaires étaient développées.

Depuis Février, je l'ai entendu, au Club de la Révolution, avouer son opinion communiste dans la discussion d'un des décrets du gouvernement provisoire sur l'impôt, et il dirigeait les débats dans le sens des idées sociales les plus hardies : une voix s'élève aussitôt, s'étonne de la couleur de la discussion, et en fait un reproche à Barbès : « Vous ne savez donc pas, dit-il, que je suis communiste? »

Mais Barbès n'est pas l'homme des théories; il laisse à ceux qui l'entourent le soin de la propagande qu'il couvre de sa protection et de ses aveux; se distinguant lui-même par-dessus tout comme le type du révolutionnaire qui joue sa tête sans arrière-pensée, qui, toujours vaincu et ne désespérant jamais de l'avenir, va fermement au supplice, et passe devant la statue de l'Égalité en disant : Je te salue !

Sa parole est imagée. Sa voix résonne d'une tendresse, d'une mélancolie que quelques notes sonores, accentées et graves remplissent de charme : son âme est un clavier. Quelle plus belle image que celle-ci : « L'Indien, quand le sort des armes l'a fait tomber au pouvoir de ses ennemis, ne cherche pas à se défendre; il se tait, il se résigne, il présente sa tête à scalper. Je fais comme l'Indien. »

Il va mourir. Il se pare de poésie et de fleurs : il va mourir, et son langage n'est point troublé, car son âme est sereine : « Quant à moi, dit-il à ses juges, je n'ai qu'à protester de nouveau contre l'accusation d'avoir assassiné le lieutenant Drouineau. Si vous ne me croyez pas, si par cela seul que je n'ai pas voulu vous reconnaître pour mes juges, que je n'ai pas voulu me défendre, vous me condamnez aussi sur ce second chef que je repousse, non comme plus grave, ce n'est pas mon intention, mais parce qu'il est injurieux, je remercierai Dieu d'avoir été choisi entre beaucoup pour donner à la noble cause dont j'ai été le serviteur, à la France, à cette patrie bien-aimée pour laquelle aucun autre de ses enfants n'a plus d'amour et de dévouement que moi, la plus grande preuve de dévouement pour lui faire le plus grand de tous les sacrifices : non pas la perte de ma vie, mais le sacrifice de mon honneur, que beaucoup pourront croire entaché par votre arrêt. Mais, que dis-je? les jeunes victimes que Tibère faisait outrager avant de les livrer au bourreau, en étaient-elles moins pures aux yeux de Dieu et des hommes! Je n'ai pas autre chose à dire. »

Il y a dans ces paroles une fraîcheur et une distinction qui semblent empruntées aux plus belles pages de *René* et de *l'Abencerage*. Ce sentimalisme, ce mysticisme révolutionnaire a attiré, a groupé autour de Barbès tous ceux qui, dans les affaires de la démocratie, ont apporté plus d'art que de raison : George Sand, Thoré, Pierre Leroux et cette école qui distingue le Club de Révolution. Ne dirait-on pas un écho de lui-même, en écoutant les paroles que ce club lui adressa quelques jours avant les journées de juin !

« Frère, dit le Club, la prison ne nous a enlevé que ta personne, ton âme est toujours en nous. Les yeux fixés sur ta place vide, nous y puisons le souvenir, l'exemple et l'espoir.—Nous ne t'exhortons pas au courage, nous savons que la persécution te retrempe. Nous ne te dirons rien de nos sympathies; nos cœurs et le tien vivent d'une vie commune.—Ce qu'il faut que nous te disions, si l'écho du monde extérieur n'a pu te le dire, c'est que la liberté, l'égalité, la fraternité sont en péril, et qu'une lutte déplorable peut s'engager, au nom du symbole sacré qui t'a fait deux fois martyr.—La réaction, contre laquelle s'emportait, il y a quelques jours, l'un de ces généreux élans qui n'appartiennent qu'aux cœurs d'élite, la réaction grandit autour de nous à chaque heure. La

République du privilége, aveugle auxiliaire de la royauté, se dresse et menace de barrer la route que, depuis soixante ans, la démocratie s'est péniblement frayée par la parole, par la plume et par le fer. — Une nouvelle crise sociale s'approche : la responsabilité en retombera sur ceux qui l'auront provoquée; grâce à l'intelligence des uns, au mauvais vouloir des autres, nous le disons avec une profonde tristesse, cette victoire de février qui devait être, au point de vue humanitaire, le complément glorieux de l'œuvre de nos pères ne laissera peut-être, dans l'histoire, d'autre souvenir que le souvenir d'un coup de vent entre deux tempêtes. —¡Quoiqu'il arrive, frère, le drapeau que ton bras a si courageusement soutenu nous trouvera tous serrés autour de lui. Vienne la lutte, vienne l'organisation, nous ne ferons qu'un avec toi.—Nous t'attendons, à bientôt, Barbès! »

Cet entretien à travers l'espace, cette communion des âmes respire la doctrine de *l'Humanité*. Cet échange fraternel de plaintes, ces consolations résonnent dans les cœurs des initiés et frappent l'imagination. C'est ainsi qu'au moyen âge la religion, s'environnant de merveilles, pénétrait l'âme de croyance. En allant vers le soir dans une basilique, quand les sons de l'orgue s'unissent à la voix du prêtre pour parler à Dieu, quand les derniers rayons frappent les vitraux et projètent des reflets d'or comme des enluminures, on comprend, au milieu de toute cette magnificence de sons et de couleurs, comment la religion, pénétrant l'âme de nos pères qu'elle inonde d'une clarté céleste, les fait tomber à genoux, absorbés dans une sainte extase et dans une vague et intime contemplation. Ce que la prière, la plainte, l'émanation de la foi, environnée de formes mystiques, aux contours éblouissants, aux rayonnements divins produisaient sur l'âme qu'elle berçait, illuminait d'une splendeur douce et mytérieuse; — la foi politique se produit sur l'âme d'une École socialiste qui environne ses plaintes, ses aspirations de formes mystiques. La fraternité est leur religion; l'amour de l'humanité est leur lumière, leur clarté. Voyez ces hommes qui courent à l'émeute, qui marchent à la mort, leurs yeux rayonnent de foi; ils ont l'esprit, ils ont la lumière, ils vont racheter, par un sublime effort, la sociéte préseute descendue jusqu'au fond de l'abyme, desséchée au souffle du mal; ils vont se révolter contre le génie de Satan, contre l'égoïsme qui règne et gouverne le monde, ils ont le calme d'eux-mêmes, ils surmontent leurs maux, ils sont patients, ils sont résignés; et le moment est venu de combattre, ils vont vaincre la fatalité.

La nouvelle croyance,—et ceci est sérieux, ceci mérite l'attention des philosophes,—la nouvelle croyance semble un pas vers l'idéal absolu. Le christianisme a une imperfection : Dieu est inexorable, Dieu ne pardonne pas, c'est la doctrine de la chute. Malheur à celui qui a péché, malheur à celui qui s'est trempé dans les eaux stagnantes! rien ne le lave, rien ne l'épure.

Les disciples de la nouvelle doctrine n'ont pas de Dieu jaloux, d'impitoyable Dieu; le bien rachète le mal; la morale ne reconnaît pas de faits accomplis : une bonne action, une souffrance rachète une souillure. Eh bien! qu'on nous permette de le dire, cette tendance philosophique a déjà pénétré bien des esprits et je n'en veux pour preuve que le silence qui a accueilli la lettre de Barbès en faveur de Mialon, à propos des listes des récompenses nationales.

« Je n'en veux pas, dit Barbès, aux auteurs de ces papiers pour m'y avoir mis en comparaison de ce qu'on a nommé des assassins et des voleurs. La veuve et les enfants de Pépin, les parents de l'héroïque Alibaud et de Darmès ne portent avec eux aucune tache dont le contact puisse souiller un républicain, et je ne sache pas que personne ait fait un crime à Athènes d'avoir adopté et fait nourrir aux frais de l'Etat les familles d'Harmodius et d'Aristogiton. Ma pudeur ne se révolte pas davantage d'être placé côte à côte de certains autres prétendus malfaiteurs, tel que Mialon, par exemple, cet infortuné prolétaire qui, avant d'être condamné aux galères à perpétuité pour s'être battu dans les journées de mai 1839, avait subi une précédente condamnation de cinq ans de réclusion pour avoir pris, dans les décombres d'une maison dont il creusait les fondations, quelques morceaux de vieux fer estimés, — le procureur général du roi ne l'a pas nié dans les débats devant la cour des pairs,— 1 fr. 25 c. — Faire le coup de fusil contre les tyrans et souffrir ensuite le martyre dans une prison valent autant, pour l'absolution de toute faute antérieure, je m'imagine, que de croire à la mission d'un ami de l'humanité qui meurt du même supplice que vous sur la croix; et Jésus, pour ce seul fait, a donné place au bon larron dans cette république d'en-haut qu'il appelait le royaume de son père. »

C'est beau à force d'être hors nature C'est inoui, c'est hors de nos mœurs politiques. Qu'importe, en effet, d'apres ce raisonnement, la prison, le bagne ou l'échafaud, quand on sait que, dans l'ombre, des cœurs vous applaudissent, des voix vous consolent et des âmes communient secrètement avec vous. C'est ce qui fait les victimes, les fanatiques et les martyrs. Quand les notions de vice et de vertu sont bouleversées dans une époque de transition comme la nôtre, il n'y a plus de moralité que dans la conscience de ce qu'on a fait. Les monarchies sont tombées, parce qu'elles ont manqué d'hommes convaincus, parce

qu'aucun dévouement n'est venu essuyer la honte et avouer sa défaite comme un regret ou une espérance. L'idée monarchique s'use dans l'esprit du peuple, parce que ceux-là mêmes qui la proclamaient une idée politique, vraie, vivace et nécessaire n'ont jamais revendiqué, dans les jours de malheurs, le titre de vaincus. Barbès tendant la main à un infortuné, son compagnon de lutte, donne la foi, sème l'exemple : Bugeaud reniant Transnonain, porte un coup funeste à la Royauté. Si le général Cavaignac répudiait la responsabilité de Juin, ce fait deviendrait un crime, et, je le demande, où irait le vieux monde !

Le cœur toujours a guidé Barbès. Son cœur l'a égaré. Il a passé à travers la République de Février, comme un homme ébloui de clartés et marchant au précipice que lui voile un mirage. Plein de bonne volonté pour le Gouvernement provisoire, il l'a sauvé au 17 mars. Il arrive avec Sobrier et Lamieussens par les portes de derrière de l'Hôtel de Ville : Il croit que Blanqui veut se substituer au pouvoir républicain, et sa présence empêche un coup de main. — Au 16 avril, il est averti que Blanqui, son antagoniste, apporte un triumvirat sous l'offrande des corporations, et à la tête de sa légion il barre le passage à la manifestation des prolétaires, de concert avec le Club de la Révolution et le Club des Clubs, Longepied, Sobrier, etc., qui ont pris les armes et sont allés se poster devant la grille de l'Hôtel de Ville pour défendre le Gouvernement provisoire. — Au 15 mai, dans un moment de transport, il fait une motion qui domine celles de ses rivaux et il marche sur l'Hôtel de Ville, d'où les listes du nouveau Gouvernement sont jetées sans contenir le nom de Blanqui. C'est Barbès qui a sauvé la République d'un comité de salut public, d'un triumvirat ou d'une dictature. Il y a là un mystère que le procès de Bourges ne soulèvera pas.

Aussi j'aime à faire marcher la figure vivante de Barbès à travers ces journées de Mars, d'Avril et de Mai ; mon crayon court, et le trait chaud et coloré de cette tête révolutionnaire s'enrichit de tous ceux qui ont formé des ombres autour de lui, Etienne Arago, Sobrier, Lamieussens. C'est un chevalier fantastique entraîné dans l'abîme des révolutions par des mains infernales.

Barbès n'est pas un être réel. Sa tête haute, son port noble, sa démarche hâtée, son visage pâle, ses yeux creux et sombres en font un être idéal enveloppé de ténèbres, conduit par une fatalité, et que réclame une mort préparée par les méchants. — Il est brave, plein d'élans, et cependant il est esclave ; il est tout de fantaisie, et il est enchaîné à un devoir inconnu. Il aime le bruit, il aime le feu, il joue avec un glaive, il éblouit, mais à travers sa mâle énergie percent des traits de langueur ; il est fier, mais mélancolique. Il y a quelque chose de singulier dans ce cavalier qui erre dans la forêt du socialisme, qui s'égare dans les sentiers perdus de l'utopie et qui a rougi de son sang les ronces de l'idée communiste. Il y a pour lui une poésie à aller au fond des misères sociales, à se passionner pour des doctrines qui forment, pour les déshérités du monde, le suave et délicieux idéal d'une société nouvelle où leurs maux finiront. Barbès, ai-je dit, est communiste, par sentiment, par illusion, par métaphore. Le but du *Bonheur commun* est pour lui comme le tombeau du Christ : il faut aller, à sa conquête non-seulement par la raison, la croyance et la foi, l'esprit et le cœur, mais par la Révolution, la lance et l'épée. Il se pare de couleurs, il s'entoure d'images, il rêve de l'Orient, de l'avenir, il s'exalte dans son héroïsme et son dévouement sans voir qu'autour de lui des êtres sans enthousiasme, des hommes d'hypocrisie, s'enlacent à ses pas, l'entraînent et le perdent en semant la mort devant lui. Maudits soient ses tentateurs !

Barbès sera le texte d'un poème infini. C'est le chevalier de la ballade et de la légende. S'il était homme d'État, diplomate et roué, il ne serait pas lui ; s'il eut été profond politique, il n'eut pas été victime ; s'il n'eut pas été victime, il ne serait point connu. S'il avait eu l'expérience des hommes et des situations, il eut été un révolutionnaire plus complet que Godefroy Cavaignac à qui le temps a manqué.

Vous verrez que sa nature généreuse, que son éloquence qui vient toujours du cœur, lui attireront un de ces jours encore les sympathies de la bourgeoisie elle-même, qui, le danger passé et l'impôt du milliard oublié, ne verra plus en lui qu'un homme de courage et d'abnégation.

Maillard. — Ancien président de club ; révolutionnaire comme le *National*, socialiste comme Pierre Leroux. Il fonda avec Lamieussens le club du faubourg Saint-Denis, afin d'acquérir quelqu'influence dans le quartier : ils espérèrent à l'aide d'une politique modérée faire abonder les boutiquiers de ce faubourg dans des idées légèrement teintes de socialisme.

Maillard est un garçon sans malice. Condamné il y a 7 à 8 ans pour détention de munitions de guerre, la prison le corrigea, et il se sépara de tout ce qui pousse aux tentatives à main armée. En fait d'idées, il fut d'abord partisan des théories de Buchez, et par conséquent, familier de Danguy et des fondateurs de l'*Atelier*. De Buchez il se réfugia dans la doctrine sentimentale de Pierre Leroux qui ne compromettait pas

davantage. Depuis la République, il se faufila dans les jambes de Lamieussens jusqu'à l'Hôtel de Ville, jasa, phrasa, posa, prit l'occasion de faire sa petite tartine à Armand Marrast : s'il eut été plus intrigant, il serait parvenu. Il a trop d'insouciance et de laisser-aller. C'est un des meilleurs enfants que je connaisse.

Maillard n'est pas un praticien, en fait de socialisme. Il se serait bien arrêté où on aurait voulu, fût-ce dans une sous-préfecture. Son socialisme mitigé se prête à tout, surtout aux longs discours, aux sentimens, et se reduirait à quelques réformes, à n'importe quoi.

Bon enfant, figure aimable, barbe longue, épaisse, bien plantée, jeune homme charmant, bon cœur : mais pas assez d'énergie et de force de caractère.

Alphonse Esquiros. — C'est un esprit charmant et délicat, une nature féminine et distinguée. Pour ceux qui ont connu Alphonse Esquiros avant la République, il est impossible de comprendre comment il a pu se lancer à corps perdu dans la mêlée révolutionnaire de Février.

Son roman de *Charlotte Corday* est hardi. *L'Evangile du peuple*, qui fut condamné, parut en 1840, au moment où toutes les intelligences semblaient descendre dans l'arène et aborder les questions sociales. Il data de Sainte-Pélagie un charmant volume de vers, les *Chants d'un prisonnier*, qui le range à côté de Houssaye, de Laprade, de Gautier, de Musset, ses amis. Sa poésie rayonne d'un amour infini de l'humanité; sa prose exhale de vagues aspirations sociales que le mouvement populaire de Février développa; mais ses pensées sont tellement enveloppées d'art et de poésie qu'on sent qu'il n'est pas l'homme de la foule et des triporls de l'émeute.

Qu'ai-je besoin de rappeler les *Vierges folles*, les *Vierges sages* et les *Vierges martyres?* Les sujets qu'il s'est plu à méditer, à étudier, nous ont fait croire, après le 24 Février, qu'on ferait d'Esquiros un inspecteur des prisons.

On le négligea. Lui qui avait été rédacteur de l'*Artiste*, de la *Revue de Paris*, de la *Revue des deux Mondes*, devint rédacteur de la *Commune de Paris*. Il suivit la pente et tomba entre les mains de Sobrier à propos d'un Comité d'Agriculture, dont fit aussi partie Victor Considérant; Sobrier, qui voulait se jeter à la tête de tout, même de la République, fut charmé de pouvoir mettre en tête de son journal : la *Commune*, journal de l'Agriculture! — Le 15 mai coupa l'herbe sous les pieds de Sobrier et l'envoya paître à Vincennes.

Esquiros poussé par son démon, — qui n'est pas son démon familier,— sortit de son isolement, fonda le club du peuple et recousut les tronçons de la Société républicaine dissoute et pourchassée.

Ce qui m'étonna, ce fut de l'entendre un beau soir développer la thèse révolutionnaire; son organe semblait agrandi ; et lui, que je ne soupçonnais pas le moins du monde orateur, je le vis dominer de sa parole fougueuse une assemblée peu commune et peu facile à mener.

Il était dès lors acquis au parti social. Il fonda l'*Accusateur public* qui tomba avec les journées de juin. — Il avait lancé ce journal dans le grand courant socialiste, avec Feuillatre, Fombertaux, Loroué, Lachambeaudie, chauds débris du club de la rue Bergère. Mais il n'avait pas attendu ce moment de nous initier à sa pensée la plus intime. Je vais vous en faire respirer le parfum :

« Depuis seize ans, dit-il, je travaille pour la cause qui vient enfin de triompher. L'odieux pouvoir qui s'est évanoui en trois jours m'a condamné pour mes opinions politiques à l'amende et à la prison. Aujourd'hui tous ces maux sont effacés. Le peuple est libre : je respire. »

C'est gracieux. Et ceci :

« Ecrivain socialiste, j'appartiens à la démocratie la plus avancée. Enfant de Paris, né dans notre héroïque faubourg Saint-Antoine, j'ai souffert pour le peuple et avec le peuple : je l'aime et, qu'on me permette de le dire ici avec un légitime orgueil, j'en suis aimé. »

Comme il se berce avec grâce dans cette idée. C'est un poète qui parle, n'est-ce pas?

« Je suis avec les faibles, les pauvres, les infirmes, les déshérités. Il faut que la République fasse le tour du monde souffrant ; il faut qu'elle exalte toutes les positions regardées jusqu'ici comme les plus humbles; autrement nous aurions eu un changement dans la forme de l'Etat, nous n'aurions pas de Révolution. »

Et, comme il hasarde timidement ses idées sociales; il les enlace de tout ce que son cœur peut épancher d'amour pour tout ce qui a besoin d'être secouru :

« La Révolution doit atteindre les profondeurs de la société par des réformes successives. J'ai plaidé dans mes écrits la cause de l'ouvrier et celle de l'ouvrière; car la femme ne doit pas être oubliée dans nos grandes transformations politiques. »

Mais il n'est point l'homme des théories toutes faites; il ne se prononce pas; il n'exclut rien :

« La République doit une satisfaction à tous les intérêts et à toutes les idées. Nous aurons de sérieuses théories à examiner; je demande que nous les éclairions par des faits. »

Il lui était difficile, en effet, de se prononcer pour telle ou telle utopie, pour telle ou telle nuance. Il écrivait ces derniers mots au moment où Sobrier, par exemple, éreintait les communistes à grands coups de *Commune de Paris*.

Alphonse Esquiros néanmoins est une individualité trop franche pour être assimilé aux Sobrier et consorts. — Il présidait son club du peuple le jeudi 22 juin. Quelque bourgeois effaré aura entendu, ce soir-là, un orateur annoncer sans plaisanterie que le lendemain on démolirait Vincennes. Esquiros fut recherché comme un promoteur de l'insurrection. Il se cacha et fit bien. Mais, pour qui connait son caractére inoffensif, son passé bénévole, il est certain qu'il n'a jamais pu croire au succès des luttes civiles pour la réalisation de ses espérances.

Henri Delaage. — Il faut vous dire tout d'abord que le jour le plus faux qui éclaire cette tendre physionomie vient de la rue de Rivoli, n° 16. Hélas! Henri Delaage, j'ai peine à l'écrire, hantait Sobrier et collabora en compagnie d'Esquiros à la *Commune de Paris*.

Sobrier, qui ne fut jamais qu'un homme d'expédients, et passa quelquefois pour un mystique, un illuminé, n'était qu'un ambitieux, un intrigant de la pire espèce, qui se mit au service de Lamartine, et aurait joué, pour lui plaire, de toutes les flûtes socialistes, légitimistes, religieuses, bourgeoises et révolutionnaires. Sa maison était une chausse-trappe. Par quel renversement des plus simples notions du juste et de l'injuste Henri Delaage suivit-il Esquiros dans ce guêpier? Eh! mon Dieu! demandez aux artistes pourquoi ils aiment le merveilleux, et pourquoi ils perdraient leur corps et leur âme tous les jours pour courir des aventures sombres, fantasques, inconnues, pleines de mystères et de ténèbres profondes.

Aussi, pour Esquiros et pour Henri Delaage, Sobrier est un ange, et je ne serais pas étonné de les voir un de ces matins entonner un cantique de louanges pour le repos des jours de leur patron. Henri Delaage, du reste, s'y connait. Il nous a raconté le lendemain de la révolution de Février *les actions généreuses opérées par les institutions catholiques*, dans un livre qu'il adresse « au révérend père Lacordaire comme un hommage de son vif et respectueux attachement. » Je prédis à Henri Delaage une heure de gril dans l'autre monde pour avoir souillé sa plume dans ce lupanar d'intelligence qu'on appelait la *Commune de Paris*. Dieu est jaloux et ne lui pardonnera pas d'avoir été le collaborateur d'un Sobrier, d'un Cahaigne, d'avoir trempé ses doigts dans leur encre infernale.

Lui qui, dans des lignes pleines de simplicité et de noblesse, nous retrace la tendresse et la sollicitude des femmes riches quittant leurs somptueux appartements pour monter l'escalier sombre et glissant d'une vieille et pauvre maison, pour secourir, avec l'exquise délicatesse de leur sensibilité, les souffrances d'une mère qui n'a pas de langes pour recouvrir son nouveau-né, ou pour accueillir les premiers pas de l'enfant et dire à la femme pauvre : confie-moi ton enfant, je serai sa mère pendant que tu travailleras. — Le croirait-on? lui qui nous intéresse au dévouement de « la jeunesse chrétienne qui, aux pieds des autels du Dieu fait homme, a pris un engagement sacré de guérir, par le dictame précieux d'un amour dévoué, la lèpre du vice et de l'impiété, » a été assez détourné des voies du bien pour s'en aller rire d'un rire satanique avec les hommes de débauche, d'incrédulité, de scepticisme, de mensonge, de vice, de libertinage, et dont toute la vie n'a été qu'un continuel effort pour détruire tout ce qu'il y a de paix, de religion, de dévouement dans le cœur des masses. — Et quoi de plus hargneux, en effet, de plus sceptique, que le fondateur de la *Commune de Paris?*

Mais, — je vous en demande un sincère pardon, — si, après avoir esquissé la physionomie de Henri Delaage, « ce jeune homme au front pâle et rêveur, poète à l'âme ardente, qui a souvent réchauffé son cœur dans l'âme d'une mère, d'une sœur ou d'un ami chrétien, qui croit à la vertueuse sincérité des disciples du Christ, qui les aime et les admire, » si je voulais savoir comment il s'est égaré dans les sentiers fangeux du monde révolutionnaire? si je sondais les replis de sa nature? si j'éclairais le côté faible de son intelligence? si je disais enfin pourquoi? —

Eh bien, en voici le mystère!

Delaage est un homme imaginatif, trop imaginatif; il n'a pas assez de l'infini; il lui faut encore plus : il a voyagé de bonne heure par de là les sphères..... il s'est livré, le malheureux, aux sciences occultes! Voyez!

« Versé dans l'étude des sciences occultes et des écritures, il a publié un petit volume qui donne l'explication des mystères du magnétisme. Au lieu de faire parcourir les pays lointains à l'esprit du somnambule, M. Delaage a employé la lucidité surprenante du médecin somnambule, Victor Dumez, à percer les voiles de l'inconnu, à pénétrer les mystères de la nature; c'est d'après les relations de ce remarquable Victor Dumez qu'il a démontré que les phénomènes de seconde vue étaient dus à l'âme, cette partie immatérielle de nous, pour laquelle il n'y a plus d'opacité, d'espace ni de temps, et qu'il est par-

venu à trouver des moyens nouveaux pour guérir grand nombre de maladies incurables, telles que la paralysie, l'épilepsie et les maladies de poitrine. C'est après de nombreuses nuits passées dans des études sérieuses qu'il a pu faire arriver Dumez à l'invention d'un mode nouveau de médication pour le grand œuvre de la régénération de l'homme usé par l'âge et les maladies. »

Ce que Delaage aurait bien dû faire dans son amour du prochain, c'eût été d'abord de percer les voiles de la conscience des croupiers de la rue de Rivoli; et, par ses moyens de guérir les incurables, c'eût été de guérir l'épilepsie révolutionnaire des Cabaigne et des Sobrier. En voilà des sujets à traiter par le grand œuvre de la régénération de l'homme usé!

Cœur humain, qui sondera jamais tes replis impénétrables! Un homme jeune, élevé dans la crainte de Dieu et l'amour du prochain, attiré par son intelligence vers les sombres lueurs de l'illuminisme, est allé s'abîmer dans les ténèbres où des réprouvés l'entraînaient.

Collet. — Legoff. — Amyot. —Voici de singulières têtes qui ne ressembleront jamais à d'autres. Collet était un chef de bataillon, Legoff un lieutenant, et Amyot un capitaine de la garde nationale de la 12e légion. Le premier est condamné à vingt ans de détention, le second est sur les pontons, le troisième au bagne de Brest, pour avoir, tous trois, pris les armes dans l'insurrection de juin.

Collet était un des plus vieux communistes du faubourg Saint-Marceau. Quoiqu'il fut l'ami de tout le monde, sa nature de prolétaire l'entraînait plutôt vers l'ouvrier socialiste que vers le bourgeois démocrate. Il ne raisonne pas les principes, il a une vague aspiration du communisme qu'il ne sait pas définir; il est communiste *quand même*, sans entente, sans explication. C'est pourquoi on se ralliait à lui: comme il n'explique rien et ne contredit personne, tout le monde est pour lui.

A cette bonhommie, pour ainsi dire, Collet joignait des qualités précieuses. Père de famille, aimant sa famille, homme d'une vie régulière, il était entouré de respect. Je me rappelle qu'il avait deux filles: un jour il en perdit une, à la fleur de l'âge. Ce fut un deuil pour tous ceux qui le surent. Il y avait quelque chose de si simple, de si beau dans la vie de cet homme au sein de son foyer domestique que chacun fut sensible au malheur qui accablait sa tête grisonnante.

Et Collet était connu de tout Paris. Sous son influence et son action il tenait si bien le faubourg Saint-Marceau, qu'il était choyé même par les Blaize, les réformistes, les hommes du *National*, qui entretinrent pendant dix ans, dans ce quartier, l'agitation révolutionnaire d'où sortit le Banquet du 21 février. — Il fut ainsi, et naturellement un des premiers, à la tête de la nouvelle opposition qui sous le titre de République démocratique et sociale, a donné au quartier Saint-Marceau, depuis le 24 février, une si sombre physionomie.

Marius Amyot est d'une nature moins dessinée. Sa réputation ne sortait pas du quartier. Son influence était limitée. Il n'avait figuré dans aucune des tentatives qui ont signalé pendant quinze ans le parti démocratique sous la monarchie. Ni par son action, ni par ses idées il ne s'était fait remarquer; il suivait plutôt l'impulsion donnée à la masse des faubourgs. Brave homme, du reste, plein de bonté, les événements l'ont entraîné,— depuis la République et malgré ses cinquante ans,— dans le courant révolutionnaire, et lui ont donné la trempe d'un homme politique.

Mais il n'en est pas ainsi de Legoff, dont la vie agitée a commencé au temps des quatre Sergents de la Rochelle et dont l'existence entière fut une lutte de tous les instants. Legoff comme Collet, s'était trouvé mêlé à l'aristocratie démocratique; mais tout en donnant des poignées de main aux Blaize, aux Marrast, aux Dourille, aux Guinard, il partageait les idées sociales qu'il traduisait en vertus pratiques: Legoff mettait la fraternité en action; il partageait son lit et sa table avec celui qui n'avait ni pain, ni feu, ni lieu.

Après Février, le déchaînement des passions sépara ceux qui avaient toujours été unis sous la royauté. A partir des élections d'Avril les camps se formèrent, les individualités se dessinèrent; Collet, Amyot, Legoff furent les hommes de Barbès contre la nuance plus pâle que représentaient Trélat et Dourille, amis de Blaize et de Guinard. — L'insurrection de Juin devait creuser un abîme entre ces rivaux qui s'étaient mesurés dans un jour d'ambition: leur épisode n'est pas un des moins étranges de ces fatales journées. — Je raconte.

Il y avait à l'entrée de la rue des Noyers une barricade qui dominait le haut et le bas de la rue Saint-Jacques et qui plongeait dans rue étroite du Foin dont la caserne était tenue par la garde mobile et la troupe de ligne. Cette barricade était une véritable forteresse. Flanquée de la barricade Cambrai et de celle du Petit-Pont, elle tenait en échec une armée.

Les troupes qui avaient repris le Panthéon la cernaient par le haut; celles qui venaient par le Petit-Pont la tenaient par le bas. La caserne de la rue du Foin regorgeait de soldats. Cette position était ainsi devenue la clé du faubourg Saint-Marceau.

L'opiniâtreté de la troupe vint deux jours se briser impuissante contre elle. Les assauts, les feux de peloton n'y faisaient rien; il semblait qu'une armée d'insurgés la défendait. Chaque décharge promenait dans les rangs des défenseurs de l'ordre une mort certaine et semait la terreur. Tous les coups portaient. Le chef des insurgés, armé d'un fusil à vent, observait d'une fenêtre d'un premier étage les mouvements des assaillants et donnait le signal de chaque feu. A travers des fentes disposées en créneaux chaque balle frappait une poitrine d'homme, tandis que de l'autre côté on ripostait en vain contre les insurgés abrités. Cette guerre horrible dura quarante-huit heures:—Douze à vingt hommes en étaient les *héros!*

Le dimanche soir la barricade fut prise et des insurgés furent prisonniers. On éleva à quatre pas de là, en face de la rue des Mathurins, des tréteaux; un tribunal militaire y monta.—Tout ce qu'on saisit, hommes, enfants, tout ce qui parut suspect fut jugé de l'œil et du geste. Les poitrines étaient trop soulevées pour articuler autre chose que des cris. Une frénésie s'était emparée de tous. Des mobiles commencèrent à s'exécuter entre eux, le 17ᵉ contre le 24ᵉ bataillon. Le sang enivre : tout fut mené à la mort. Des blessés même furent fusillés : un médecin ayant protesté contre la violation de son droit de sauvegarde et d'ambulance, en voyant enlever des vaincus de ses mains, échappa avec peine à la fureur des vainqueurs exaltés.

Un silence affreux sillonnait les témoins de cette scène. Des tréteaux, des exécutions ordonnées d'un geste ou d'un regard, c'était affreux. Les yeux se troublent au souvenir de ce récit. On peut voir encore au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue des Mathurins, la place vide d'une maison démolie : Regardez à hauteur d'homme; des trous percent la muraille nue, et plus bas, rien. C'est que les poitrines étaient nombreuses et qu'on ne voit que les trous de balles perdues.

L'hôtel Cluny regorgea de cadavres; la ligne, la mobile et la garde nationale avait donné à la mort un contingent énorme. Ils étaient hideux à force d'avoir les muscles de la face contractés par la résistance, par la lutte, par la passion et le désespoir. Les tombereaux enlevèrent tout cela sans bruit. On ne saura jamais le nombre des morts de Juin.

Le soir de cet égorgement où plus d'un innocent fut victime, Collet fut saisi en uniforme à quelques pas du Panthéon; il ne dut qu'au hasard de ne pas être passé par les armes. — Amyot fut arrêté non loin de la rue des Noyers. — Legoff fut pris chez lui près de la barricade du Petit-Pont.

C'étaient Blaize et Guinard, l'un chef de bataillon et l'autre colonel de l'artillerie parisienne, qui, après des actes d'audace et des prodiges de valeur, avaient enlevé la barricade de l'entrée de la rue Saint-Jacques; Blaize fut blessé, Guinard fut criblé de balles.— François Arago, savant dans l'art des projectiles, avait dirigé la canonnade qui déblaya par la rue des Mathurins les approches de la barricade des Noyers.

O fatalité! Collet et Legoff avaient fait partie, en 1840, du mouvement électoral dont Blaize et Guinard étaient des chefs et avec lesquels Arago avait remué la France. Que de fois Collet et Legoff ont pressé les mains de Blaize et de Guinard dans une tendre effusion! La même prison les avait vus captifs, et Blaize et Guinard avaient eu plus d'une fois l'orgueil d'être applaudis par les mains calleuses de ces prolétaires. — Que la colère de Dieu fut terrible le jour où elle envoya Blaize, Guinard et Arago exterminer leurs propres amis. Collet est pour vingt ans dans les casemates de Doullens qu'il évita sous la monarchie. Amyot ramera cinq ans sur les galères de la République. Legoff, ce pauvre prolétaire dont la tête rappelait les vieilles médailles de la République, est traîné de pontons en pontons.

Cherchez dans nos luttes civiles et religieuses quelque chose de plus frappant et de plus hideux. La bourgeoisie républicaine levant sa hache contre le prolétariat soulevé : la voilà dans sa plus simple expression. Ces hommes que j'appelle par leurs noms, cette bourgeoisie révolutionnaire exalta pendant quinze ans les souffrances du travailleur, et fut obligée en ce jour, à poitrine découverte, de l'écraser. Les coupables sont-ils les vainqueurs ou les vaincus? Ne sont-ce pas ceux qui ont troublé la société par leurs prédications et désorganisé les éléments de l'État.

Ah! certes je maudis la guerre civile et j'en crains le retour; mais je hais d'une haine profonde ceux qui, sous la monarchie, par orgueil et par ambition, ont préparé la lutte, ont prêché la guerre civile dans leurs écrits (1), et qui, au jour du triomphe ont voulu se faire une république à leur taille et à leur usage personnel, ont partagé les dépouilles et ont combattu les éternels déshérités. Que Juin retombe sur la Commission exécutive, dont les membres, et les amis, Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Pagnerre, les Guinard, Blaize et d'autres, prêchèrent depuis 1830 le désordre dont nous serons longtemps encore labourés, et qui dévorant dans l'orgie du Palais Médicis l'argent destiné à prévenir le désastre, organisèrent la catastrophe.

Paris, 4 *mars* 1849.

(1) Voir dans le numéro 4 de ces *Profils* le portrait de Blaize aujourd'hui directeur du Mont-de-Piété.

Beaulé et Maignand, Imprimeurs, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris. — VICTOR BOUTON, EDITEUR, rue des Noyers, 32. — 30 centimes.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

Nº 9.

SOMMAIRE :

Auguste Blanqui, — le révolutionnaire le plus impétueux, l'agitateur le plus populaire de notre temps. Chose singulière ! ce petit homme, lancé au milieu des partis, a eu le talent de tracer un sillon où le suivent les plus hardis, et le voilà qui les groupe, qui les saisit, qui les entraîne, qui les fascine, qui les précipite dans les abîmes de l'inconnu, où la mort, l'exil, l'échafaud sont à chacun de leurs pas. Il n'a ni plan, ni théorie, ni système : il domine par la force de son impulsion, et comme il va sans cesse vers l'absolu, on est sûr qu'en le suivant on ne restera pas en route. Les voilà qui marchent à l'Hôtel de Ville, qui jettent à la porte ou par la fenêtre le Gouvernement, s'il y en a ; qui en ont un dans leur poche, s'il n'y en a pas ; qui mettent le marteau sur la Constitution ; démolissent en trois coups l'administration, la magistrature et l'armée, prennent à revers les autres corps constitués, les culbuttent ; battent monnaie sans métal, séquestrent les biens des fonctionnaires, tuent la Banque ; organisent une armée du peuple, tiennent la province en échec, font jouer le télégraphe pour annoncer que Paris est maître de soi-même, qu'un Comité de salut public pourvoit à tout et que ses décrets sont absolus.

Le Peuple inonde les rues, demande des armes, s'enrégimente et part dans les vingt-quatre heures pour les bords du Rhin. La province n'a pas le temps d'y voir, l'impulsion est donnée. Les royalistes sont consternés, leur couardise habituelle les lie ; ils fuient, ceux qu'on arrête sont ramenés à Paris et jugés militairement comme traîtres à la patrie. Généraux, magistrats, hommes d'État sont hors la loi. La Révolution écrase ses ennemis.

Les réquisitions forcées alimentent la capitale ; ce qui reste de travailleurs *est organisé ;* les travaux pressants, les nécessités du jour sont prévus ; les grandes fabriques, les grands établissements où les petits viennent se fondre, retournent au Peuple ; les corporations exécutent tout ce dont a besoin la patrie. Tout appartient à tous ; que tous travaillent, tous mangeront : « — Mais s'il n'y a rien ? *On trouvera.* »

L'Europe ébranlée s'affaisse. Le Portugal, l'Italie, la Pologne se soulèvent ; la Russie aussi bien que l'Angleterre s'écroulent : c'étaient des colosses d'argile !

Le prolétariat a vaincu le vieux monde ; le pied sur les ruines qu'il accumule, il se regarde lui-même ; un frisson de mort parcourt les Peuples ; une voix dit : Marchons !

Les idées deviennent des faits. Les idées sociales, que le fait laisse seules debout, se posent : les travailleurs cherchent un mode d'organisation ; l'Égalité absolue domine les intelligences, *tout est à tous* par

la force des choses. Les associations se régularisent entre elles, leurs travaux divers concourant à une œuvre commune, la rétribution se fait sur le pied de l'égalité, et tenant compte des inégalités naturelles, cette rétribution se fait selon les besoins de chacun. A la vieille société succède une organisation sociale basée sur l'égalité la plus franche, la plus réelle, la plus complète : *la Communauté*.

Voilà où nous allons.

L'étincelle électrique qui doit embrâser le monde a été semée depuis quinze ans, et surtout depuis la République de février, sous chacun des pas de Blanqui. Si je n'étais rassasié de tant de catastrophes, si je ne me ridais pas sous les noires pensées qui m'assiégent, au souvenir de tout ce qui nous menace et à la perspective du danger qui nous oppresse, j'enfoncerais davantage encore mon crayon sur tous les traits de ce tableau, car c'est tout un tableau, de figures et de paysages, qu'il faut crayonner autour de la tête de Louis-Auguste Blanqui.

Blanqui est éclos au souffle de la Révolution de Juillet 1830. Comme tous les hommes d'opposition de ce temps, jeunes ou vieux, il était républicain, voulant la République, et rien que ça. Mais déjà tourbillonnaient dans sa tête les vagues aspirations vers un avenir meilleur, les espérances que les classes inférieures de la société devaient développer et formuler plus tard en théories et en axiômes. Ce n'est point qu'il soit théoricien, lui. A peine dans l'intimité, et pour s'attacher quelques hommes dont il fit ses lieutenants, a-t-il jeté dans la conversation quelques jalons ee socialisme ; il n'est pas si *simple*, du reste, que d'exposer le problème à sa manière, de faire connaître sa synthèse : il donnerait matière à controverse, à discussion, à division, il affaiblirait son autorité. Non, il est l'homme pratique, l'agitateur qui doit préparer le terrain, talonner les masses ; il est positif et chacun *compte* sur lui.

La première fois qu'il parut en Cour d'assises, dans le procès des *Dix-neuf*, il s'en fit une tribune, se créa une renommée, et se révéla à lui-même la terrible puissance de sa future domination :

« Voilà, s'écria-t-il, la France de juillet telle que les doctrinaires nous l'ont faite. Qui l'eut dit, dans ces jours d'enivrement, lorsque nous errions machinalement, le fusil sur l'épaule, au travers des rues dépavées et des barricades, tout étourdis de notre triomphe, la poitrine gonflée de bonheur, rêvant la pâleur des rois et la joie des peuples quand viendra à leurs oreilles le mugissement lointain de notre *Marseillaise*, qui l'eut dit que tant de joie et de gloire se changerait en un tel deuil? Qui eut pensé en voyant ces ouvriers, grands de six pieds, dont on baisait à l'envi les haillons et redisait le désintéressement et le courage avec des sanglots d'admiration, qui eut pensé qu'ils mourraient de misère sur ce pavé, leur conquête, et que leurs admirateurs les appelleraient *la plaie de la société*.

» Ombres magnanimes, glorieux ouvriers, dont ma main a serré la main mourante en signe d'adieu, sur le champ de bataille ; dont j'ai voilé avec des haillons le visage agonisant, vous mourriez heureux au sein d'une victoire qui devait racheter votre race ; et plus tard, j'ai retrouvé vos enfants au fond des cachots, et chaque soir je m'endormais sur mon grabat, au bruit de leurs gémissements, aux imprécations de leurs bourreaux et au sifflement du fouet qui faisait taire leurs cris. »

Cette invocation aux prolétaires attira sur lui l'attention des masses. Tandis que les Guinard, les Cavaignac, les Marrast, les Carrel roulaient incessamment dans leur bouche les grands mots de Patrie, Liberté, France et République, Blanqui descendait plus vivement au fond des choses, touchait une fibre nouvelle et se distinguait par un vif sentiment des besoins du travailleur. — « Il est bon, le petit Blanqui ! il marche ! » et Blanqui pénétrait au fond des sociétés secrètes, au milieu desquelles il se faisait personnellement adorer.

Jusqu'en 1839 il parut peu sur la scène. Au procès d'Avril il fut perdu dans la foule des défenseurs ; il poussait aux extrêmes ; faisait descendre les aristocrates du parti des hauteurs de leur ambition. Dans le procès des Poudres de 1836, il acquit peu de relief. Mais dès cette époque, son action commença à se faire sentir dans les menées et les intrigues souterraines du parti. Il voyait beaucoup M. de Lamennais, qui fit paraître *le Livre du Peuple*, où le germe des idées sociales, fondées sur *l'Égalité*, est contenu dans une discussion du Droit et du Devoir : ce qui fit dire que l'illustre prêtre avait, sous l'influence de ses relations avec le révolutionnaire par excellence, posé dans ce livre les bases philosophiques du socialisme moderne.

L'émeute du 12 Mai 1839, combinée, ordonnée, dirigée par lui, eut une portée immense. Au pouvoir elle révéla des dangers nouveaux, les idées nouvelles qui minaient l'édifice social ; au parti lui-même elle démontra qu'une transformation de la Démocratie s'opérait et que les classes inférieures, appelées à la vie politique par le besoin d'une existence exempte des craintes du lendemain, échappait à la direction des hommes purement politiques. L'anathème fut lancé surtout contre Blanqui, qui avait

donné l'occasion de se produire à ces nouveaux venus dans le monde révolutionnaire. Le parti socialiste s'organisa.

Les doctrines communistes conspuées, honnies, vilipendiées, exterminées, vouées à la haine, au mépris, au sarcasme, se propagèrent d'une manière effrayante. Les prisons se remplirent, et tous ceux qui entrèrent en prison subirent l'enseignement et propagèrent activement, brutalement, le système de la communauté. Au milieu des coteries, des écoles, des églises, aucun homme cependant n'apparaissait, résumant les formules diverses, et capable d'être le chef, le champion, le représentant révolutionnaire de l'idée égalitaire. Pillot, Desamy, May étaient des individualités restreintes, ayant leur physionomie particulière, leur caractère à part, ouvriers taillant un pan de l'édifice, mais non les architectes d'un tout. Michel de Bourges, seul dans le camp consulaire, avait acquis un prestige, et sa célébrité lui donnait, aux yeux d'un grand nombre, l'étoffe d'un dictateur. Mais les querelles du *National* et des bastilles jetèrent la division, et la partie active de la démocratie chercha ailleurs l'homme de ses espérances. Du fond de sa prison, Auguste Blanqui attira les regards et fixa ces espérances. Détenu à la maison centrale de Tours, il fut accusé et condamné même d'avoir fomenté des troubles, dirigé une association, un complot, que sais-je? Enfin la révolution de Février arriva.

Dire tout ce que ce petit être chétif, frêle, plié en deux, a remué d'hommes dans ce Paris si violent, si tourmenté, ce serait faire l'histoire des émotions de chaque jour.

Il fallait le voir tous les soirs dans son Club de la rue Bergère soulever les propositions, diriger les discussions. Il saisissait une question à l'ordre du jour, politique ou financière. Il élevait durement la voix avec un accent aigu et pénétrant; il avait une vivacité, une énergie, un entrain; il se passionnait lentement, laissait la salle s'échauffer par le tumulte, tout en simulant l'impatience et en ayant l'air d'agiter sa sonnette, parce que le tumulte animait les esprits et les tenait en émoi; il concentrait le débat, il l'agaçait par des traits envenimés à l'adresse du gouvernement provisoire; il donnait au sujet des développements neufs, des aperçus hardis, des proportions effrayantes, et poussait à l'agitation : c'est ainsi qu'il a fait le 17 mars.

Blanqui, en arrivant à Paris, avait été accueilli d'une manière glaciale par le Gouvernement provisoire. Barbès, circonvenu par Étienne Arago, le reçut froidement. Le 26, jour du drapeau rouge, le premier club ouvert au Prado par Crousse, auquel s'étaient réunis les vieux communistes révolutionnaires, avait voté une menace au Gouvernement provisoire et se disposait à renouveler une scène de 93, à tenter un coup de main sur l'Hôtel de Ville. Blanqui, à la tombée de la nuit, était allé au Gouvernement; il ne voulut pas l'entraver. Il survint au club qu'il apaisa.

S'il l'eut voulu, cinq cents hommes armés, tout chauds encore de l'émeute et dans l'enivrement de la proclamation de la République; cinq cents hommes, les plus hardis que renfermât Paris, les plus rompus aux tentatives, ayant joué leur vie plus d'une fois sur les pavés, eussent surpris la Ville comme délégués du peuple, comme anciens prisonniers politiques, eussen envahi le gouvernement, immolé Lamartine à la voix duquel le drapeau rouge, *le drapeau du peuple*, était tombé de la statue de Henri IV, eussent déposé le pouvoir issu des barricades et gouverné par la Révolution, c'est-à-dire par la Terreur. C'en était fait, car le peuple de Paris, hostile à la République, n'était pas encore revenu de sa stupeur et eut courbé sa tête. — Blanqui eut un sentiment plus éclairé de la situation. L'un dit qu'il se croyait encore *possible* sans troubler la Cité; l'autre qu'il ne connut pas le secret de sa force : je dis qu'à ses yeux un gouvernement, — en fut-il le dictateur, — improvisé par les sections de Paris lui sembla suranné; il voulait du grandiose, un grand concours de forces, il lui fallut attendre. Chez lui, l'ambition est mesurée : elle s'empreint d'un idéal gigantesque, elle est tempérée par l'abnégation de sa personne. Il a un frein dans son habitude de la souffrance. Chez les Caussidière, les Rollin, la fureur de jouir est le plus puissant mobile; chez lui, la pauvreté relève, pour ainsi dire, la passion politique. Ce jour-là, en sortant du club à onze heures du soir, il mangea un pain de deux sous... Il avait oublié de dîner. Ce n'est point un ambitieux vulgaire, celui qui sacrifie non pas seulement l'amour des jouissances, mais la réparation ordinaire de ses forces et de sa santé, à la poursuite d'une chimère dont l'image fuit sans cesse comme à travers un mirage d'événements et de catastrophes. Les veilles, les chagrins, les misères, les prisons, les souffrances de toute sorte, les tortures physiques et morales ont plié son corps; son corps de fer résiste à tout; son caractère est trempé pour la lutte. En vain on voudra le briser.

Mais son désappointement fut prompt, il avait jeté son coup d'œil autour de lui et n'avait aperçu que des gouvernements pressés de dévorer leur proie. Il avait espéré, il espéra toujours que la Révolution n'é-

tait pas perdu avec le Luxembourg, la Préfecture et l'Intérieur ; il les sonda : c'étaient des rivaux d'abord, ensuite des adversaires. Sans se l'avouer, craignant même d'en avoir la certitude, il résolut de pousser à la roue pour y pousser les autres qui couvraient leur lâcheté, leur orgie, leurs fureurs, du manteau de l'hypocrisie révolutionnaire.

Rien dès lors ne le distrait de son but. Il fait transporter, dans les autres clubs fondés sous son influence, les discussions élaborées à la Société républicaine centrale. — Bientôt une idée surgit : les Élections ! — Ce grand mouvement qui va agiter la France est un moyen de faire trébucher le Gouvernement de l'Hôtel-de-Ville. Il faut prolonger l'agitation ; ravir les élections de Paris à l'engouement momentané qu'on a pour la fraction modérée du Pouvoir ; agiter les clubs : en un mot, demander l'ajournement des élections au 31 mai.

Avec son habileté, il travaille sa Société républicaine centrale; concentre l'attention sur le danger des élections précipitées ; attise l'irritation dans l'esprit des travailleurs qui réclament en vain les améliorations sociales ; profite des passions et des ambitions déréglées, il les ramène tous sur son terrain ; il convoque les chefs de clubs ; il prépare une manifestation. Le pouvoir tremble ; Ledru-Rollin et Caussidière suspectent ses intentions et pâlissent d'effroi ; Lamartine, dont Sobrier entretient les vagues terreurs et qui joue au Bailly, commence à voir ce que c'est qu'une descente de Paris à la Grève. Les uns veulent donner le change à l'opinion ; les autres veulent mettre leur corps en travers de la manifestation. Vains efforts ! Le jeu est terrible, et l'implacable et froid agitateur a soulevé Paris d'un tour de bras : les voici qui vont décréter la déchéance du Gouvernement, le ministère du Travail, et, pour avoir le temps d'organiser la Terreur, l'Ajournement des élections : on applaudira. — Un seul homme, casse-cou de toutes les tentatives, s'est mis dans les roues de la conjuration : c'est Cabet ! Par son attitude, contraire à la résolution de la veille prise chez Blanqui, il se pose en pédagogue et fait des phrases : le coup est manqué. Les conjurés se retirent sans qu'on ait rien osé contre eux, tant, dans leur défaite, ils ont été terribles!

Plus aigri, Blanqui n'en devint que plus audacieux. On connaissait sa ruse profonde et son inflexible audace ; on ne pouvait le dompter, on ne l'essaya qu'à demi ; on voulut le tuer, l'anéantir : Le document publié par la *Revue rétrospective* parut pour se débarrasser de ce dangereux adversaire. Ledru-Rollin, Caussidière, Sobrier, Etienne Arago, Lamieussens auxquels Blanqui inspirait de sombres terreurs voulaient le démonétiser à tout prix, et d'abord le frapper d'un coup qui l'empêchât, dans le premier moment de la surprise, de dominer les élections par les clubs parisiens, et d'entrer dans le gouvernement par l'Assemblée constituante. Blanqui fut terrassé, mais non vaincu.

Il y a quelque chose d'infernal, en effet, à foudroyer un ennemi d'une accusation sous laquelle il ne peut que se tordre. Il y a quelque chose d'odieux pour des agents d'un pouvoir à écraser un accusé, à laisser le fer dans la plaie, et à lui crier, quand il est à terre : Défends-toi ! Les plus furieux démentis, dans ce cas, sont de pauvres arguments, et la nature révolutionnaire est ainsi faite, qu'on ne détruit qu'à la longue la méfiance une fois excitée. Les plus belles renommées, les hommes les plus purs, les plus inoffensifs se flétrissent sous cette haleine de calomnie; fausse et étroite politique qui fut celle de Ledru-Rollin. Le but même n'en excuse pas le moyen à mes yeux.

Ce moyen, du reste, dénotait l'impuissance. Je comprends qu'on se débarrasse d'un homme, qu'on le tue, comme Sobrier voulait tuer Blanqui, par le poignard ; mais non comme Caussidière et Ledru-Rollin qui crurent voiler leurs vieilles *fautes* par ce coup d'éclat.

Tous cela fut une véritable conspiration ; Caussidière et Ledru-Rollin voulurent recueillir seuls les bénéfices éventuels de la Révolution ; Marrast et sa police applaudirent à cette lutte à mort : Mais ce qui ne fut point généreux, ce fut le silence de quelques-uns.

Nous trouvons dans un numéro de la *Revue du Progrès* publié en 1840, par Louis Blanc et Etienne Arago, une lettre du défenseur de Blanqui, l'avocat Dupont, qui raconte le calme avec lequel son client avait fait le sacrifice de sa vie, *dans les mêmes jours sous la date* même qu'on lui reproche d'avoir dicté la NOTE anonyme des conspirations politiques. Louis Blanc n'en parla pas... Pourquoi ? Il n'avait pourtant pas lieu de craindre l'agitateur, puisqu'il gardait une juste mesure entre les deux camps opposés, entre la Société républicaine centrale et la Préfecture de police.

Si Blanqui restreignit sa haine, à l'égard de ceux qui tenaient le haut du pavé révolutionnaire, il se lança avec plus d'ardeur dans l'agitation des clubs. Fort de l'appui des vieux républicains, il scinda de plus en plus le parti que cherchaient à grouper les polices. Tandis que la police de Marrast travaillait le Club de la Révolution ; tandis que celle de Lamartine et de Sobrier travaillait le Club des Droits de l'homme et leurs adhérents, et que les trois polices réunies formaient le Club des Clubs avec des fonds

secrets de l'Hôtel de Ville, de la Préfecture, de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, Blanqui, de son côté, voulut fonder un Comité des Clubs démocratiques radicaux, en opposition au Club des Clubs.

Le gant était jeté. L'occasion ne manqua pas. Il fallait, comme au 17 mars, lancer le char de la Révolution sur la pente d'une dictature ou d'un Comité de salut public. Les circulaires de Ledru-Rollin aux commissaires des départements pour influencer les élections contre l'opinion modérée aussi bien que socialiste, avaient produit une excitation fébrile et entouraient la faction rouge d'une sorte de puissance et de prestige exagérées par son audace. Ils ne se trompaient pourtant pas sur leur faiblesse réelle, les Rouges de toute sorte redoutaient grandement de ne pas être maîtres de la situation. Les tiraillements devinrent plus vifs : il *fallait* une manifestation aux uns, il en fallait une aux autres : Ledru-Rollin et Caussidière comptaient sur Louis Blanc et les Corporations, Lamartine et Marrast sur les Ateliers nationaux. Blanqui se trouvait entre l'enclume et le marteau, mais il espérait par son énergie ravir l'étincelle et le feu sacré. Louis Blanc, en convoquant les ouvriers, craignait l'influence de Blanqui; car les hommes qui dirigeaient la plupart des associations appartenaient plutôt à celui-ci qu'à Ledru.

Aussi le 15 avril dans la prévision d'un mouvement pour le lendemain, Ledru-Rollin, malgré le document qu'il avait fait publier contre Blanqui, lui fit-il faire des propositions. Blanqui refusa et un ami alla au rendez-vous, vers minuit, à la Préfecture de police. Ledru-Rollin était caché dans un cabinet d'où il entendit la conversation de Caussidière qui parlait en son nom. Rien ne fut conclu, on laissa tout au gré des événements. Pris sous son point de vue le plus large, le but du mouvement eut été la dictature de Ledru-Rollin sous l'influence d'un comité composé des trois autres membres du Gouvernement provisoire, Louis Blanc, Flocon, Albert, auxquels eussent été adjoints Blanqui, Raspail, et peut-être Cabet. Pris sous son jour le plus restreint, un coup de main nous eut amené Blanqui, Raspail et Cabet, dont les décrets eussent fait courber la tête à leurs rivaux.

Le lendemain, 16 avril, les corporations réunies au Champ-de-Mars et conduites par les chefs de clubs, s'ébranlent à un signal *inconnu*. Le mouvement s'opère et les masses se portent vers l'Hôtel de Ville. Mais le rappel avait été battu; la peur avait terrifié Caussidière et Ledru-Rollin. Ces hommes d'État virent le fantôme du 17 mars plus puissant, plus décidé. Il était onze heures. Louis Blanc et Albert apprenant l'ordre de rappel accoururent à l'Intérieur. *surpris, indignés, navrés ! Ce rappel leur brisait le cœur. Ils s'en plaignirent vivement à Ledru qui leur témoigna un grand regret de l'ordre qu'il avait donné, n'ayant fait en cela,* disait-il, *que céder aux sollicitations pressantes de Lamartine.*

La colonne populaire n'arriva à la Grève qu'entre deux haies de baïonnettes. Les chefs des Clubs étaient frémissants. Barbès, victime des intrigues de la police de Lamartine et de l'Intérieur, excité par la rue de Jérusalem et la rue de Rivoli, avait échelonné sa 12e légion, depuis le pont d'Arcole jusqu'à l'Hôtel de Ville. Son Club, *armé*, tenait la grille dans la prévision d'une lutte. Jamais la Révolution ne fut si prête à s'entre-dévorer. Si Blanqui succomba, ses rivaux avaient aussi perdu leur enjeu. Le parti de l'Ordre, habile dès lors à triompher des fautes de ses adversaires, sut profiter des circonstances, et le soir, aux flambeaux, aux chants républicains, on ne cria plus : *Ça ira, les aristocrates à la lanterne !* mais : *Mort à Blanqui ! Mort à Rollin !*

C'était pourtant la tête de Blanqui qui avait porté dans ce jour les chances de la fortune révolutionnaire, lui seul ! — Il était défait. Il allait être vaincu bientôt, mais vaincu, non-seulement de ses défaites, vaincu aussi des fautes de ceux qui s'étaient élevés contre lui.

Quelques jours plus tard, son adresse au Gouvernement provisoire sur les événements de Rouen ne soulève qu'une émotion passagère; et, l'on sent aux transes qu'elle cause, que c'est un acte de désespoir, un de ces accents pleins d'énergie et de fièvre des hommes qui s'en vont :

« La contre-révolution, dit-il, vient de se baigner dans le sang du peuple. Justice, justice *immédiate* des assassins ! C'est une insurrection royaliste qui a triomphé dans la vieille capitale de la Normandie, et c'est vous, Gouvernement républicain, qui soutenez ces assassins révoltés ! Est-ce trahison ou lâcheté ? Êtes-vous des soliveaux ou des complices ?... »

La Constituante étant ouverte, il fallait plus de prudence et moins d'action. Tant que la légalité avait disparu sous le provisoire, on pouvait tout tenter. Maintenant, tout mouvement ne pouvait plus être, en principe, qu'un acte illégal contre la souveraineté du peuple. Blanqui l'avait deviné, ses rivaux ne l'avaient pas assez compris. » — Ils n'avaient pas non plus assez compris qu'en le détruisant, Caussidière et Ledru s'étaient portés des coups mortels. Ils allaient être balayés à leur tour. Leur instinct de conspirateurs les avertissait; pourtant ils ne voulaient pas céder la place. Les insensés ! ils crurent encore pouvoir triompher des obstacles et tirer le char de

la République de l'ornière où il lui avait cassé une roue.

Le 15 mai arriva. Devinant l'impasse où ils s'étaient engagés, Blanqui observait la tendance de Caussidière, de Rollin et de Louis Blanc. Il leur fallait sauter le pas, ou précipiter eux-mêmes une nouvelle descente des faubourgs. Une question étrangère, la Pologne, hâta le mouvement. Et par un concours singulier, les députations provinciales amenaient à Paris la crême de la République Rouge.

La lutte, du reste, était compliquée. La Commission exécutive qui voyait déjà poindre à l'horizon l'étoile de Louis Bonaparte, voulait une manifestation qui servît de prétexte à un abus d'autorité. Elle avait besoin, en outre, d'argent, et Lamartine alla jusqu'à se compromettre en offrant dix mille francs aux corporations, afin d'intimider la Chambre par une émeute et d'arracher ainsi cent mille francs par mois, pour le police de M. Pagnerre.

Mais cette fois, on se promit bien de ne pas laisser l'initiative à Blanqui. La conspiration de la rue de Rivoli, sous le nom d'Huber, fit tous les frais de la mise en scène, et, chose inévitable, la Société républicaine centrale, par le laisser-aller de ses manières et de ses habitudes, observait la marche des meneurs.

Les péripéties de cette lutte intestine, qui conduisit Blanqui à Vincennes, ont trop d'intérêt pour que nous ne levions pas le voile qui les couvre.—D'abord, les clubs s'agitent; les adresses pleuvent. Le 10 mai, le Club des Républicains-Socialistes en envoie une à l'Assemblée nationale, demandant la formation d'un Congrès Européen pour le rétablissement de la Pologne. Le club de Blanqui se contente d'adhérer avec les clubs en masse, parmi lesquels on trouve les Clubs du Salut social, de la Propagande républicaine, de la Garde nationale, de la Fusion démocratique et socialiste, de la Montagne, des Jacobins, des Travailleurs-républicains, de l'Émancipation des peuples, de l'Organisation du travail, etc., etc. — Le mouvement s'étend, l'occasion est bonne; mais les intrigues se croisent : le 12, un appel est fait aux démocrates-socialistes, par Sobrier et huit autres individus de la *Commune de Paris*. Mais les influences de la Commission exécutive font retarder la manifestation, et le 13, une affiche du Comité centralisateur, dont Huber est président, remet l'affaire au lundi. Le lundi matin, Sobrier de son côté, voulant jouer son rôle, fait une nouvelle affiche, et appelle le peuple à la Bastille. On sent que quatre forces luttent entre elles : Lamartine et Sobrier, Caussidière et Ledru-Rollin, Huber, Barbès, puis Blanqui, qui tourne dans les nuées, comme un oiseau des naufrages.

De son côté, Caussidière tend des pièges à Flotte, et afin d'accaparer le fruit de la journée, de s'approprier le triomphe, s'il y a lieu, au profit de l'éternelle et ridicule dictature de son patron, il cherche à perdre Blanqui, qui peut laisser dans ce conflit sa vie ou sa liberté.— Mais la Société républicaine centrale décide, sur l'avis de son président, qu'elle ne se rendra à la manifestation que comme un club ordinaire, et qu'on ne prendra place au défilé qu'à la hauteur du boulevart Montmartre.

Vers midi la colonne arrive sur la place de la Concorde ; à la hauteur de la Madeleine, le Club des Clubs, le club de la Révolution sont en tête, bannières déployées ; S.—,R.—,F.—,L.—,B. , F.—, S. R.—, membres de la Société républicaine, sont épars, tandis que les hommes de Marrast et de Lamartine dirigent la manifestation.

Un bataillon de garde nationale débouche par la petite rue des Champs-Élysées; la tête de la colonne parlemente, quand, tout à coup, sur un signal, la Société républicaine s'ébranle et envahit la place. C.—, montagnard déploie le drapeau du club, auquel se joignent les autres drapeaux : on atteint ainsi le pont de la Concorde, couvert par les colonnes pressées de deux bataillons de garde mobile. — On demande passage : « On ne passe pas ! »

Les coups de feu vont-ils s'échanger? Non. La masse entoure la mobile : on enserre chaque soldat; on lui presse les mains; on l'appelle mon frère; on le prend par les sentiments ; les poitrines se découvrent les baïonnettes disparaissent. Les rangs s'ouvrent, la colonne marche, le pont est envahi.

Arrivés devant la grille, quelques voix se font entendre, demandant que les représentants viennent en cérémonie recevoir la pétition des mains du peuple, sur les marches du Palais. S'ils se fussent hâtés, tout était fini. Mais l'impatience fit précipiter la foule, et l'émeute s'écoula le long de la rue de Bourgogne pour prendre l'Assemblée par la place du Palais-Bourbon.

Pendant que la grille du côté de la Seine s'ouvrait aux délégués Raspail, Blanqui, etc., on prenait d'assaut celle du derrière, malgré le général Courtais qui hissé entre les colonnades, faisait une barricade de son corps contre ceux qui escaladaient le mur, s'accrochait aux pointes de fer, repoussait les assaillants et luttait corps à corps avec eux.

L'Assemblée est envahie. Les tribunes se comblent les bannières et les cris passent sur les têtes des représentants. Je pénètre dans une tribune; j'arrive au premier rang, au milieu même de la salle. Je jouis d'un spectacle inoui. Au bas, dans l'enceinte, se

meuvent les flots du peuple apportés par les clubs. Ils se regardent, se reconnaissent, se parlent, se groupent; les clubs s'observent : la lutte est inévitable. Dans le combat ils ne se mêleront pas, ils rivaliseront d'audace; les antipathies, les personnalités haineuses se feront jour. Au-dessus de la foule, au premier degré, apparaissent Blanqui, Flotte et la Société républicaine centrale. Ils sont à la tribune; ils s'y cramponnent; ceux qui s'y présentent se brisent à leurs pieds ou passent par dessus leurs têtes. C.—, C.—, vieux condamnés politiques, hommes d'énergie, repoussent violemment ceux qui veulent l'assiéger. Ils font à Blanqui un rempart de leurs corps, et leurs figures contractées, leurs bras tendus dénotent que. dans leur pensée, si Blanqui quitte la tribune, il n'y remontera pas. Aussi, Blanqui y demeure immobile; de temps a autre il semble baisser la tête pour laisser passer une motion violente, espèce de coup de foudre qui s'éteint avec fracas. Il reste fixe, il semble se bercer dans une force inconnue ; il veut faire trembler les échos de la salle de sa voix aiguë ; il ne veut pas quitter la tribune. Enfin, il parle, et c'est pour remuer d'effroi l'Assemblée par le souvenir de Rouen. Raspail, qui a paru un instant à la tribune, s'est mêlé à la foule qui s'attache à ses pas, et se promène dans l'enceinte. Il voit bientôt qu'il sera sacrifié comme la Pologne, et s'en va.

Mais en dehors de ces deux hommes, dont le flux roule contre la tribune, un reflux s'élève et veut les couvrir. C'est Barbès ; derrière lui s'agitent Sobrier, Etienne Arago. Les motions violentes pleuvent : *C'est le Peuple qui a bien mérité de la patrie ! C'est un impôt d'un milliard sur les riches !* Ces motions, dont je ne saurais trop faire ressortir le caractère, n'ont été mises dans la bouche de Barbès que pour l'emporter sur ses rivaux placés au-dessous de lui, motions qui trahissent l'impuissance et la crainte de laisser à Blanqui le succès de la manifestation.

L'anxiété est au fond de mon âme. Il me semble voir F. menacer Barbès. Logique terrible des révolutions? Danton fut mis à mort par Robespierre, et Robespierre à cause de Danton : Blanqui mourra par Barbès, et Barbès mourra à cause de Blanqui. Au milieu d'eux, voici Huber qui reprend le haut de la lutte : il proclame la dissolution de l'Assemblée. Un écriteau est hissé, voyez quel hasard ! sur la bannière de la Société Républicaine centrale.

Dans cette tourmente, on n'a vu nulle part la main qui aurait dû apaiser le flot impétueux du Peuple. La Police conspire, donc elle ne peut sauver l'État. Et qui voulez-vous qu'elle sauve ? Si elle sauve l'Assemblée, elle combat ses amis des Clubs, et on crie à la trahison ; si elle sauve l'Assemblée contre la Commission exécutive, Caussidière est également perdu. Sa perplexité était grande; sa Police ne pouvait conspirer que par la force de son inertie; elle se contenta d'observer; laissa souffler le vent de l'émeute, qui vint librement battre de sa rage les pieds de la tribune. Caussidière voulut être habile, quand il eut fallu de l'initiative. Il fit absolument comme au 17 Mars et au 16 Avril. Aussi, fut-il du nouveau Gouvernement d'abord le 15, et destitué le 16.

Quand l'émeute a triomphé, je vois entrer, par la porte basse de la rue de Bourgogne, Cahaigne, qui vient s'assurer du résultat de la séance, afin que la Préfecture prenne une résolution et se déclare. Près de la Préfecture, je rencontre Tiphaine armé d'un grand sabre; il regarde à droite et à gauche, il attend que le coup soit fait pour jouer au soldat, et se montrer pour user de la victoire. Un des montagnards campés dans la rue de Jérusalem, en sort : « Où vas-tu? —A la caserne Saint-Victor pour marcher sur l'Hôtel de Ville. » Je marche vers la Ville : Barbès vient d'y entrer, tandis que Blanqui, Flotte sont restés à la Chambre. Je vois déboucher sur le pont d'Arcole un détachement de montagnards et de gardes républicains commandés par C..... ; la faiblesse de cet officier empêche que l'affaire ne soit enlevée! S'il avait accéléré sa marche, l'insurrection était victorieuse. Ledru-Rollin avait été placé en tête des listes, et la fraction modérée du Gouvernement du 24 février, à l'exception de Lamartine, était chassée avec l'Assemblée. Oui, l'émeute eut triomphé ; car il y avait dans l'Hôtel de Ville des hommes résolus, appartenant à la Société Républicaine centrale et aux clubs les plus avancés. Mais il est certain aussi que Lamartine et Ledru-Rollin eussent été immolés le soir même.

La garde nationale qui avait eu le temps d'inonder la Grève et de cerner l'Hôtel de Ville avait tout déconcerté. Lamartine et Marrast avaient de la manifestation ce qu'ils en voulaient. Ledru-Rollin, en arrivant à la Grève, voyant à l'affaire une issue funeste, se rangea du côté des modérés qui triomphaient comme au 16 avril. Barbès et Albert étaient arrêtés, Longepied et d'autres membres du Club des Clubs, qui s'étaient entendus le matin, les uns avec la Commission exécutive, les autres avec Ledru-Rollin lui-même, étaient arrêtés et conduits à Vincennes. Cependant la journée n'était pas finie. La partie n'était pas perdue : il y avait des hommes trop engagés pour reculer. Malgré la confusion donc, il y avait encore moyen de réparer l'échec.

A la nuit tombante, plusieurs membres de la Société républicaine centrale, S,—F,—C,— et L,— se

rendirent rue Bergère, et l'un d'eux déclara « que les circonstances étaient graves, que la démocratie n'était pas vaincue, mais que pour triompher elle avait besoin de tous les dévouements. J'engage donc, ajouta-t-il, tous les bons citoyens à se rendre de suite, avec ou sans armes, à la Préfecture de police, parce que c'est là que doit se décider le sort de la patrie. » — Il n'y avait là qu'une cinquantaine de personnes. On partit.

L'hôtel de la rue de Jérusalem était sur pied. Tous frémissaient d'impatience et voulaient tenter un coup dans la nuit.—Mais Caussidière, démoralisé, averti de la conduite de Ledru-Rollin à l'Hôtel de Ville, ne pouvait plus sérieusement s'engager dans un conflit. Vers dix heures du soir, il s'échappa dans sa voiture, entre deux rangs de gardes républicains, et planta là les montagnards.

Quand on cherche la raison de ces faits, quand on voit la petitesse de ce dénouement quand on voit avorter tant d'audace, on se demande comment des gens qui tenaient Paris sous leurs mains ont pu faiblir de la sorte. C'est que le fantôme de Blanqui planait sur toutes leurs pensées et pesait sur toutes leurs décisions. Quand Huber et Barbès poussaient la Révolution, Blanqui était là les bras croisés et leur dardant ses yeux gris. Quand il monta à la tribune ils le crurent maître de la journée. Ils perdirent la tête et firent tout pour le faire choir. La nuit même tout coup de main était impossible, parce que Ledru-Rollin compromis, Blanqui eut été le chef du mouvement. Le malheur de Caussidière et de Ledru est d'avoir voulu le démolir par des moyens violents, au lieu de l'affaiblir par la ruse, de l'isoler par l'intrigue et de l'abattre par un excès. — Caussidière était entouré d'incapables.

Le rôle de Blanqui est-il fini? Sa tombe est-elle ouverte? Non. Cet homme orageux qui faillit plus d'une fois déraciner le chêne antique de nos institution à l'abri duquel tant de générations se sont reposées, reparaîtra, si j'en crois ma nature instinctive et mon intelligence des événements.

D'ailleurs, il a l'âme cramponnée dans le corps. Habitué à la souffrance, il supportera l'exil ou la prison avec un corps de fer et une âme stoïque. C'est l'esprit révolutionnaire, l'austérité philosophique, l'oubli de soi, l'amour de soi sans la jouissance, l'orgueil de l'ascétisme.

Écoutez comme il a l'amour de ses maux :

—« Parmi mes compagnons, dit-il, qui a bu aussi profondément que moi à la coupe d'angoisse? Pendant un an, l'agonie d'une femme aimée s'éteignant loin de moi dans l'agonie du désespoir ; et puis, quatre années entières, un tête-à-tête éternel, dans la solitude de la cellule, avec le fantôme de celle qui n'était plus : tel a été mon supplice, à moi seul, dans cet enfer du Dante. J'en sors les cheveux blanchis, le cœur et le corps brisés. Et c'est moi, triste débris, qui traîne par les rues un corps meurtri sous des habits rapés, c'est moi qu'on foudroie du nom de vendu, tandis que les valets de Louis-Philippe, métamorphosés en brillants papillons républicains, voltigent sur les tapis de l'Hôtel de Ville, flétrissant du haut de leur vertu, nourrie à quatre services, le pauvre Job échappé des prisons de leur maître! »

Sondez ce qu'il y a d'ulcéré dans ce cœur sombre; ce qu'il y a de lamentable et de menaçant dans cette imprécation.

Comme il se courbe sous la fatalité, comme il flétrit l'infirmité du cœur humain!

« La calomnie est toujours la bienvenue! La haine et la crédulité la savourent avec délices. Elle n'a pas besoin de se mettre en frais; pourvu qu'elle tue, qu'importe la vraisemblance! L'absurdité même ne lui fait point de tort. Elle a un secret avocat dans chaque cœur, l'envie. Ce n'est jamais à elle, c'est à ses victimes qu'on tient rigueur et qu'on demande des preuves. Toute une vie de dévouement, d'austérité et de souffrances s'abîme, en une seconde, sous un geste de sa main. »

Blanqui se connaît. Il sait sa puissance. Il la savoure. Tant qu'il vivra, il sera la lampe révolutionnaire à la flamme de laquelle s'allumeront les incendies populaires.

Quand on le voit pour la première fois, on se demande comment un corps si grêle, si exténué, peut contenir une âme si vigoureuse et si tendue.

Je l'ai vu dans son Club de la rue Bergère présider avec un art et une intelligence infinis des mouvements et des oscillations de l'esprit public. Il donnait des crispations à ses ennemis et des sueurs froides aux agents de Ledru-Rollin. Quand il proposait une adresse au Gouvernement provisoire, il ne suppliait jamais. Ses motions sont des réquisitoires ; il combat sans laisser de place à la réplique, à l'interprétation ou au refus.

Quand un interrupteur hasardait un mot, il fallait voir comment il le rembarrait. Quand il vous apostrophe, sa langue vous perce, ses mots sifflent, et l'on sent sa parole entrer en vous comme le fil d'une épée; il vous cloue au mur; il vous lance ses pointes d'un air moitié grave, moitié enjoué, mais fin et moqueur. Il a de la présence d'esprit, un froid calcul et de l'adresse dans ses répliques; de la prévoyance et de la profondeur dans ses conseils. Quand un plaisant le contrarie et met des bâtons dans ses

séances, il ne brusque pas la discussion, il la hâte; il n'attend pas le triomphe, il le presse.—Il a la parole saisissante; son éloquence n'a pas de grâce, mais l'insolence de son langage a des formes et un voile d'urbanité.

Il est bien vrai que le style est l'homme. Blanqui a des manières de style qui n'appartiennent qu'à lui. Il a plus d'éclat que de rondeur; il affectionne les désinances aiguës, criantes, froides, et ses phrases vous tombent dans le cœur comme le bruit des fusillades; c'est une harmonie de syllabes longues; et, quand on a lu, on passe la main sur ses yeux comme pour chasser quelque chose de mortel qui passe. — C'est ainsi qu'il a trouvé le secret de toucher l'âme de ces hommes dont le cachot a tué l'enthousiasme sans abattre l'énergie. Il s'identifie avec ceux qui souffrent; il ne se plaint pas, ce sont eux qui semblent se plaindre par sa voix :

« Allez, dit-il, allez voir, étendus sur les dalles des hôpitaux, sur la paillasse des mansardes, ces cadavres de femmes égorgées, le sein troué de balles bourgeoises, ce sein, entendez-vous, qui a porté et nourri les ouvriers dont la sueur engraisse les bourgeois!...

» Les femmes du peuple valent les vôtres, et leur sang ne doit pas, ne peut pas rester sans vengeance!... »

Comme il touche les plaies saignantes des prolétaires, comme il se pénètre de leurs mots, comme il pleure sur leur servitude, comme il plonge dans leur cœur pour faire palpiter sous sa main et leurs angoisses passées et leurs misères à venir, comme il souffle l'imprécation, comme il éteint l'espérance et désespère du bien!

Jamais révolutionnaire n'a, comme lui, fanatisé ceux qui l'approchent. Comme ils se couvrent de ses paroles, comme ils respirent sa haine et la respirent à l'aise, comme ils pleurent des larmes ardentes; comme ils se groupent sous ses cris et résonnent ainsi qu'une seule âme de toutes les émotions ardentes de la sienne : c'est ainsi qu'au sombre séjour les trépassés se pressent sous le vent, s'agitent dans la nue, mugissent avec la tempête, résonnent d'une harmonie inconnue et mystérieuse, exhalent leurs plaintes, à la voix du vieil Alighieri qui pleure la patrie et console les martyrs! Aussi comme les vieux révolutionnaires aiment Auguste Blanqui; comme il les fascine et les lie à sa personne, tandis que lui, au contraire, n'a aucun attachement pour ceux qui l'entourent.

« O secrets impénétrables du cœur humain! qui le croirait? Son ingratitude même en faisant souffrir ceux qui s'attachent à lui, à ses idées, à ses projets, à ses haines, les courbe et ne les éloigne pas. C'est qu'ils savourent en lui ce que leur misérable nature de conspirateurs a mis en eux de ruse profonde, d'audace et d'emportements. Il fait respirer à des gens d'intelligence resserrée et buttée, la volupté la plus intime de l'orgueil révolutionnaire, contre la société dont ils sont déshérités; il leur fait éprouver d'indicibles transports. Il les maintient, il les maîtrise et ils obéissent à sa voix.

Mais qu'il ne s'y trompe pas. L'ingratitude le perdra. On en finira avec lui en l'isolant.

A considérer Blanqui à travers le milieu révolutionnaire dont l'ardeur lui forme un prestige, on peut très-bien apprécier ce qu'il vaut au juste. Car au fond, son individualité peut être définie très-simplement. Le but où il tend est indépendant de sa volonté; il puise sa force dans la tendance de tout le parti qui nous précipite à une transformation sociale. Il est la personnification du socialisme révolutionnaire, et le socialisme révolutionnaire n'est que la vieille querelle philosophique de l'Autorité contre la Liberté. Que veut-on, en effet, dans les régions ardentes où se forgent les émeutes? Déplacer le principe de l'Autorité de haut en bas, reconstituer l'ordre social sur d'autres bases : Blanqui aux affaires, c'est la Dictature, l'unité de pouvoir, le despotisme. Il y vise, il y aspire de toutes ses forces. Il lutte, il lutte, il lutte. Il y marche droit. Et c'est là que devra aboutir tout mouvement populaire le jour où les défenseurs de la société laisseront l'Etat aller à la dérive.

Mais on ne raisonne pas assez. On ne calcule pas. Blanqui tombé, qu'adviendra-t-il? Le fantôme de 93 s'évanouira-t-il? Non. Le navire qui porte la fortune de Louis Bonaparte a ses voiles livrées à des vents contraires; et plus d'un matelot, — même de ceux qui forment l'équipage, — se précautionne contre un avenir chargé d'orages.

93 ne fut pas seulement Robespierre, ce fut aussi Mirabeau et Danton. De même la Révolution nouvelle, ce n'est pas seulement Blanqui, c'est aussi Ledru-Rollin. Les faits l'attestent, la logique le prouve. Non pas la logique des procureurs qui s'élèvent avec force contre Blanqui et qui donnent la main à son adversaire : libérâtres qui croient avoir raison du dernier, comme jadis la Cour et les Parlements, comptant sur la corruption de M. Mirabeau, se laissèrent démolir sous le marteau de sa parole.

Blanqui tombera, c'est certain. Il tombera, parce qu'il ne voudra pas tonner contre Ledru-Rollin, parce qu'il ne trouvera personne pour mettre en accusation Ledru-Rollin; parce qu'en mettant en accusation Ledru-Rollin, on courrait risque d'échapper Blanqui.

— Ceci n'est ni un cri de haine pour l'un, ni d'amour pour l'autre. Je suis trop loin d'eux!

Lacambre. — Le docteur Lacambre était vice-président de la Société républicaine centrale. Il a une tournure vulgaire, la figure ouverte le cou renfoncé dans les épaules, la voix rude. C'est un homme inhabile, mais dévoué, dévoué jusqu'à l'oubli de soi-même, ce qui surprend assez dans un homme positif. Quoique Lacambre et Flotte fussent deux mains de Blanqui, ils étaient loin de se ressembler. Flotte est impétueux, Lacambre est roide; et j'aime mieux Flotte que Lacambre, quoique Lacambre ait un esprit plus cultivé.

L'imprudence est son défaut capital, et pourtant il n'est ni liant ni insinuant. Il ne se laisse pas capter, mais il s'avance de lui-même. Il ne connait pas les hommes, et ses études du corps humain ne lui ont rien appris sur les relations du physique et de l'intelligence. Il ne connaît nullement son monde — Vrai médecin, froid exécuteur, il heurte tout, brusque tout, s'aliène tout le monde.

Son langage est sec et sans formes. Il rugissait dans la fameuse séance de la Société républicaine centrale, qui protesta contre le scandale soulevé par le ministre de l'Intérieur. — Enfermé à la conciergerie, il vit passer bien des condamnés de juin; recueillit bien des documents; mais son esprit d'exagération fera un jour contester l'exactitude de ses notes: elles ont déjà valu au journal le *Peuple* deux ou trois procès.

Son audace a quelque chose d'étrange. Son évasion est un mystère que je ne saurais pénétrer. C'est un homme embarrassant...

Vous verrez qu'il ne donnera pas de démenti à ce profil que je n'achève pas.

Flotte. — Flotte est ce que l'on appelle, dans le parti démocratique, l'*homme pur* par excellence. Il a une conviction et une franchise qui l'ont poussé aux abîmes; mais au milieu de tant d'orgueils et d'ambitions qui l'ont gâté, il a gardé une ingénuité de caractère qui dénote un fonds d'homme honnête.

Il est né révolutionnaire. Enfant encore en 1830, il fut blessé par les gendarmes sur la place du Palais-Royal. Se jetant à corps perdu dans le torrent, il se répandit dans toutes les sociétés secrètes et prit surtout une part active à l'affaire du 12 Mai 1839.

Son caractère s'est aigri par la souffrance; la prison a enraciné en lui des idées communistes; mais ce n'est pas l'homme de la phrase et de la parabole. Le communisme est pour lui la pratique de la fraternité, et sa fraternité en action est assez singulière pour que j'en donne un exemple.

Flotte, ouvrier laborieux, avait un jour amassé 500 fr. d'économies; survint un *patriote* qui lui offre de *s'associer*; il accepte, donne ses 500 fr. : huit jours après l'associé avait mangé la somme en bombances. Flotte baissa tristement la tête et n'eut seulement pas le courage de se plaindre.

Il n'est pas lettré, mais il raisonne; il n'écrit pas, mais il sait bien rendre sa pensée. Il est opiniâtre dans ses idées, droit dans sa conduite, emporté comme un méridional; sa tête est pleine d'ardeurs; la Révolution l'exalte. Quand la passion le brûle, il se répand en apostrophes, en imprécations, en injures, et ses transports tiennent du vertige.

Quelle âme simple! quelle sincérité, quelle fierté! Quel homme naïf, quand, en 1839, il entra pour la première fois en prison — Mais quand au Mont-Saint-Michel il se trouva compagnon de Blanqui, de Barbès, de Huber, l'amour de soi envahit son cœur; il se compara à des hommes dont l'ambition n'avait point pour appui le mérite, mais bien l'orgueil de la souffrance et du prosélytisme.

La Révolution de Février lui ouvrit les portes de de Doullens. A son retour à Paris, le 28 au soir, il me semble encore le voir secouer tristement la tête et dire à ses compagnons d'infortune; « Amis, je sors du gouvernement provisoire, eh bien! je vous prédis qu'avant trois mois nous retournerons dans les cachots de Doullens. La Révolution est perdue. » Ses efforts se concentrèrent vers un but impossible: la réconciliation de Barbès avec Blanqui, parce que de leur action combinée le char de la révolution pouvait être mis sur ses roues et être précipité sur la pente irrésistible du socialisme. Blanqui était son homme; il le défendit avec une conviction sincère avec un courage désespéré. Si le caractère de Barbès plus chevaleresque et plus poli, eut été plus en harmonie avec la rudesse du sien, il eut aimé Barbès et l'eut défendu à l'occasion comme il a défendu Blanqui.

Le 17 mars fut la journée qui dessina tous les antagonismes. Flotte était à côté de Blanqui quand à l'Hôtel de Ville, les clubs insurgés voulaient déposer le Gouvernement issu des barricades. Son rôle, dans cette journée, fut violent. Il rudoya singulièrement Barbès qui, averti des dispositions peu pacifiques de la manifestation, était entré à la Ville par des portes dérobées. Crémieux n'échappa point à ses invectives; mais ce fut Marrast qui surtout essuya l'effet de ses emportements : Vous êtes des traitres! leur criait-il, et il traitait l'Hôtel de Ville comme une caverne de larrons. Pagnerre était à demi mort de peur.

Marrast, toutefois, ne lui garda point rancune et chercha plusieurs fois à l'arracher à l'influence de Blanqui : « Je ne veux, répondit-il, ni places ni argent ; mais je veux les *principes!* Le Préfet de police ne fut pas plus heureux que le Maire de Paris. Caussidière en fut pour ses avances et ne recueillit, dans ses entrevues nocturnes, où il chercha tant à le dérouter, que des refus et des violences de paroles : « Tu es un intrigant, lui disait Flotte; tu n'es qu'un butor! »

La tactique de Blanqui, en s'attachant Flotte, quoiqu'homme de second ordre, est celle de tous les révolutionnaires : on croit se grandir par l'isolement qu'on crée autour de soi, on creuse un abîme. On prend par la main quelques hommes secondaires, pleins de dévouement, on les dresse, on les grandit; on se les attache parce qu'on les élève aux yeux de tous, et qu'on leur fait sentir leur infériorité à leurs propres yeux. Mais vient la chute : l'isolement se fait, l'ingratitude creuse la fosse, et l'oubli vous couvre.— Louis Blanc et Proudhon ressemblent sous ce point de vue à Blanqui, qu'on me permette cette comparaison : Louis Blanc a éloigné du Luxembourg les chefs d'école, ses rivaux ; il a été ingrat dans sa sphère comme Proudhon et Blanqui dans la leur; il est tombé autant par cette ingratitude que par l'insuccès de sa théorie. L'oubli le gagne et recouvrira bientôt son nom —Proudhon a attiré au *Peuple* les petits enfants du socialisme ; il travaille en compagnie d'hommes que rien ne recommande, mais qui, fiers de s'abriter sous son ombre, l'exaltent au dehors; il leur donne une place libre dans sa feuille ; il leur laisse à chacun leur part de renommée que rehausse encore un peu le prestige qui s'attache à la rédaction du journal.—Blanqui domina Flotte et Lacambre. Mais, dites-moi, le jour où tomba Louis Blanc, que resta-t-il derrière lui? Des Frossard, des Vinçard! moins que rien! Le jour où Proudhon tombera, que restera-t-il sur le carreau du *Peuple*? Des Duchêne! des Madier! rien du tout! Le jour où disparut Blanqui, qui prit sa place? Flotte et Lacambre sont-ils des révolutionnaires consommés, des fronts sourcilleux à défier la foudre?

Vanité révolutionnaire, qui pourrait dire combien tu as brisé d'espérances et dérouté de projets! N'être ni orateur, ni homme d'Etat, ni administrateur, ni publiciste, et vouloir dominer une révolution. Ah! Flotte, gardez votre nature primitive, vos franches allures, moins rudes et plus délicates. Le tact de la parole ne vous est pas donné, rachetez ce défaut par la simplicité du cœur qui embellit tous les hommes et commande le respect même à des ennemis.

Bernard. — L'éloquence des clubs a dégénéré ; par la forme et par le fond, par la hardiesse des motions, par la violence des termes, par la valeur des idées, par l'exposition savante de certaines théories, les premiers clubs frappèrent l'intelligence des masses et les conduisirent. Nous n'avons eu dans ces derniers temps que des médiocrités, des bateleurs venant parader devant des auditeurs que n'anime plus ce souffle des premiers jours de la Révolution de Février.

J'ai entendu M. Bernard et ses interminables harangues. J'en ai connu qui finissaient, lui, n'a point cette qualité là. C'est un verbiage, un remplissage, que de temps à autre une phrase affectée vient colorer à peine. L'auditoire dans un calme admirable attend qu'un bon mot, qu'une heureuse apostrophe suscite ses bravos et malgré la banalité des images et des expressions, les bravos ne se font pas attendre. Au club de la Révolution, ou à la Société républicaine centrale, on accueillait de tels orateurs par des marques d'impatience et de tous côtés de la salle partaient ces cris : Assez ! assez ! — Avez-vous fini ? — On l'a dit ! — Concluez ! — Au fait ! et l'impatience du public n'avait pas même le temps de s'irriter.

Bernard ne tend pas à un but ; on sait dès les premiers mots ce qu'il a à dire, le reste n'est plus qu'une amplification de rhétorique, sans logique et sans ordre. Encore si la science suppléait au défaut de logique ! Mais je n'ai pu entendre trois fois de suite cet orateur : c'est une logomachie ennuyeuse par le vide des idées et l'absence de conclusion. Cela fatigue et l'on ne revient pas. Aussi les clubs tendaient-ils à s'en aller d'eux-mêmes ; on n'y allait plus que par oisiveté, et sans entrain.

L'expérience politique des choses et des hommes, certes, ne s'acquiert pas sans peine et sans apprentissage, mais plus souvent, aux dépens de sa liberté. Aussi ne faisons nous pas un reproche aux jeunes et naïfs orateurs qui attiraient l'attention des clubs d'être neufs encore et vains d'eux-mêmes. C'est là un grand défaut, un grand; mais le défaut de l'inexpérience.

Bernard n'a pas de fond. Il a lu dans le *Moniteur* quelques séances de la Convention, et ses idées sur la liberté de l'enseignement, par exemple, découlent de l'Idéal de Saint-Just. Y a-t-il sérieusement l'étoffe d'un orateur dans un homme qui, pour pénétrer un auditoire inanimé de cette conviction, que l'enseignement est la base de la société future, s'écrie : « Voyez l'enfant du riche : Il bafoue le laquais qui sourit à ses injures. Et quand ce même laquais frappe l'enfant du portier qui veut jouer aussi avec lui, l'enfant du riche ne peut croire qu'il ne soit supérieur à celui qu'on corrige ! » Le peuple a besoin

d'images ; son imagination court au devant des tours oratoires, mais son intelligence est assez noble pour désirer des comparaisons moins familières, et des fleurs de langage plus choisies. L'intime liaison de la liberté de l'enseignement avec la liberté religieuse dont elle n'est que le moyen, n'inspire pas mieux M. Bernard. Je l'ai entendu avec un aplomb digne d'un encyclopédiste, se prétendre philosophiquement le disciple de Confucius, de Platon et de Jésus, et dire que la République *sociale* était l'héritière directe de ces *grands hommes*.

De bons esprits pourtant ont prétendu que le siècle avait marché. Le lendemain du 24 Février on ne voulait être pas plus les continuateurs de Jean-Jacques, que les continuateurs de 93.

C'est donc avec étonnement que, dix mois après, j'ai entendu Bernard dire : Nous sommes religieux, parce que nous sommes moraux ; la solidarité est notre dogme, et ça vaut mieux que de pratiquer toute autre forme de religion.

Bernard pèche autant par le fond des idées que par le bon goût de leur enveloppe et la logique de leur exposition.

Peut-être se fut-il rompu par l'habitude, aux harangues mieux ordonnées, si les clubs eussent vu reparaître d'autres orateurs plus vigoureux, au frottement desquels il eut gagné. Le mouvement et la vie lui manquent, et il porte ce défaut même sur sa figure qui n'est pas assez labourée par les veilles et qui ne se ressent en rien de la passion intérieure. En somme, c'est un babillard, un avocat, d'une physionomie pâle, un révolutionnaire sans exaltation, un socialiste sans originalité.

Arthur de Bonnard. — Celui-ci n'est pas assez sérieux ; et, ce qui plaît d'abord, c'est sa façon : ses cheveux qui dressent, sa barbe bizarrement taillée, ses yeux pointus, sa bouche qui rit drôlement, disposent l'auditoire nonchalant en sa faveur. Mais, qu'il prenne garde, son excentricité passera de mode le jour où les événements presseront les discussions. Qu'il se souvienne des premiers jours de la République, où la polémique était ardente, où la frénésie des clubs soulevait des orages, où l'on était peu disposé aux rires complaisants, aux fantaisies de bateleurs. Quand Blanqui rappelait un orateur au fait, le public le devançait même par ses impatiences et ses bruyantes interruptions.

Aujourd'hui donc de Bonnard étale sans conteste ses hyperboles. Il vise impunément aux effets de rire, sans que le moindre oh ! oh ! vienne le rappeler à la dignité de l'auditoire et à la grandeur de la discussion.

Le peuple travailleur est bon enfant ; il ouvre ses gros yeux devant des paraboles prétentieuses auxquelles les gens de goût se contentent de sourire. Ce qui nous déplait dans Arthur de Bonnard, c'est l'exagération. Il parle à l'imagination ; il a un langage vif quoique incorrect, serré quoique roide. Il est hardi, il frappe, il se rebiffe ; il est varié, il prend toutes les formes ;—mais il veut plaire et il descend aux trivialités. S'il était plus noble et plus soigné, il aurait sur la langue un style de pamphlétaire. Mais il a trop d'expressions pittoresques en diable, hyperboliques en diable, métaphoriques en diable : ça égaie, mais ces tournures d'esprit ne devraient se produire que par des accidens de langue et non pas bourreler sans cesse les discussions.

Bonnard a un avantage sur Bernard, parce que, tout comédien qu'il est, il argumente et prouve, tandis que Bernard se contente d'être disert. De Bonnard est prompt, chaud ; sa phrase est aussi osseuse, aussi pointue que sa figure ; et, s'il parlait devant un public moins neuf, il serait bien obligé de se châtier. Quelques boutades de l'auditoire le redresseraient.

Quand il se fâche, c'est sans colère ; quand il apostrophe, c'est pour aller au fait beaucoup plus vite. Il a l'esprit logique sous cette forme-là. Il ne dit pas les choses à moitié, il dit tout ; mais il devrait savoir qu'en France l'esprit du peuple aime qu'on lui laisse à deviner. Un orateur populaire doit avoir confiance dans l'intelligence de masses ; il s'honore et respecte ainsi le sens national.

Quant aux idées boutiquières et sociales qui sont le fond de ses discours, il est impossible de les disséquer. On ne discute pas les querelles de servantes. Mais je n'ai pas confiance en ce charlatanisme, en ce socialisme de pot-au-feu. Arthur de Bonnard veut-il faire sa fortune comme épicier ? Soit ; j'en ris. Mais je recherche comment un parti peut tomber si bas qu'il se laisse capter par de telles individualités. Je recherche comment ces hommes se sont glissés dans les taupières de ce parti.

Ancien élève de l'école de Saint-Cyr, Arthur de Bonnard entra sous-lieutenant au 10ᵉ de ligne, et, en 1828, professait les opinions du plus beau, du plus pur légitimisme, et était flatté par ses chefs comme un homme nourri dans les *bons principes*. Aussi quand après avoir quitté l'épaulette pour l'étude de la médecine, il se fit inscrire comme ancien élève *des écoles du Roi!* ancien officier *des armées du Roi!* Reçu docteur à la Faculté de Montpellier, en 1832, il eut encore grand soin, malgré le changement de dynastie, de faire imprimer sa thèse en conservant ses anciennes qualités d'ancien élève des écoles du Roi, d'ancien officier des armées du Roi !

— Dès les premiers pas dans sa nouvelle carrière, il s'enfonça dans les inventions orthopédiques. Nous l'avons vu à Paris un des chefs de l'établissement des Néothermes, où il cherchait une réputation d'homme habile dans l'art de redresser les déviations de la taille et de faire marcher droit les boiteux. C'était alors un bon vivant, menant la joyeuse vie du quartier des lorettes, et faisant peu pressentir qu'un jour, plein de componction et de tendresse pour les souffrances de la multitude, il chercherait à redresser les torts de la société et faire marcher droit les affaires de l'État.

A la suite de diverses petites infortunes que le Capital lui fit subir et qu'il fit subir au Capital, il se retira je ne sais où, attendant l'occasion de surmonter la mauvaise fortune. Février vint, et les premiers clubs virent apparaître un excentrique qui voulait réformer la société, rendre la santé aux corps usés des prolétaires, en guerroyant contre les épiciers. On regarda la chose comme une farce; Bonnard passa pour un esprit fourvoyé, inintelligent de la situation. *L'association fraternelle médicale* qu'il fonda rue des Prouvaires fut regardée comme une étrange application des principes qui étaient la Révolution. On détourna la tête et la Révolution passa.

Après le 15 mai, après le 23 juin, Arthur de Bonnard et quelques autres élevèrent la voix : ils étaient seuls. Vincennes et les pontons, la prison et l'exil, faisaient taire les voix les plus redoutables, et les nouveaux clubistes, comme Arthur de Bonnard, furent écoutés comme des hommes qui n'ont qu'une valeur d'un jour. Leurs idées mobiles, sans but fixe, sans base arrêtée, entretinrent, pendant les huit mois qui viennent de s'écouler, un vague instinct de rénovation sociale. On les souffrait, parce qu'ils couvraient de leur babil la véritable situation. Dieu me garde de leur donner plus d'importance qu'ils n'en méritent. Si demain les anciens révolutionnaires redescendaient dans les réunions populaires, les Bernard, les Bonnard, les Chauvelot, les Merlieux, mourraient d'oubli au fond de leur prison. Ce ne sont pas eux qui sonneront jamais le tocsin des grandes émotions populaires (1).

De Sérignac. — Clovis-Mortier. — Laissez moi glisser légèrement sur ces deux têtes pour servir d'ombre à Bonnard. Ce ne sont point des révolutionnaires, ce ne sont point des socialistes, ce sont des excroissances sur l'épiderme populaire. Nés dans un jour d'irritation et d'orage, ils s'en vont comme ils sont venus. Ils n'avaient de racine nulle part.

Leur histoire est une véritable légende; je vais la raconter, et faire comme l'esprit des ténèbres : J'éclaterai de rire et ils disparaîtront.

De Sérignac est noble. Jeune et bien élevé, quand il fut question de lancer son fils dans une carrière, madame la comtesse de Sérignac sa mère, veuve et sans fortune, manqua de ressources pour payer les inscriptions à l'école de droit. Elle s'adressa à la reine Marie-Amélie, qui paya non-seulement les inscriptions mais les examens, y compris la thèse.

Pourvu du grade de licencié en droit, de Sérignac se fit inscrire au tableau des avocats stagiaires : mais il se relâcha de ses devoirs et fut rayé. Il devint clerc de notaire et la révolution de Février arriva.

Il se lança dans les clubs avec Clovis Mortier; et la salle de la rue Martel les a illustrés, hélas ! En suivant la Révolution dans ses vicissitudes, avez-vous gardé, M. de Sérignac, le souvenir des libéralités de l'ex-reine ? Quand vous êtes descendu dans les manifestations populaires; quand le fusil sur l'épaule, et le *ça ira* dans la bouche, vous avez fait frissonner Paris illuminé par force, avez-vous senti brûler sur vos membres, comme une chemise de Nessus, l'habit de garde national que les deniers de Marie-Amélie vous avait donné pour un autre usage?

Clovis Mortier a trouvé de Sérignac sur sa chaise de clerc de notaire. La Révolution de Février lui rappela qu'il était compatriote de Caussidière ; il alla le voir et lui promit de donner des gages à la sainte cause de la République rouge. Les clubs étaient ouverts. Mortier prenant de Sérignac par la main et de Bonnard par la basque, s'y plongea à corps perdu.

Le 15 mai brisa leurs espérances, et les mit sur le pavé. Imitant le docteur Arthur de Bonnard, les avocats de Sérignac et Mortier ouvrirent une agence d'affaires : mais pour être homme d'affaires, il faut s'y connaître, ou enfoncer ses clients.—Les Macaires !

Pauvres hommes que la fatalité entraîne, vous êtes étouffés comme ces insectes qu'une atmosphère lourde fait tomber un soir d'orage : Votre soir est venu. Allez !

Merlieux. — Homme nouveau que la prison met à l'épreuve. J'aime la physionomie intelligente et douce de Merlieux. Ses cheveux longs et flottans, sa voix douce contrastent singulièrement avec les idées dont il s'est fait le champion ; jeune homme qu'un peu de fumée enivre, et que l'orgie révolutionnaire tuera.— Si Merlieux eut vécu au dix-huitième

(1) Il n'entrait point dans le cadre de ce portrait d'examiner l'affaire qui mène Bonnard devant la police correctionnelle. Beaucoup de chefs de clubs ont vécu de leurs clubs : c'est un désordre que Bonnard a jugé à propos d'ajouter à son existence désordonnée. Il faut marcher droit quand on se dit révolutionnaire. Gare les têtes, ceux qui en ont !

siècle, on en eut fait un abbé, un abbé de bon ton, de bonne compagnie, assistant au petit lever d'une maîtresse, se donnant de l'air avec son gant, et médisant du bon Dieu et des saints, comme un bel esprit dont l'encyclopédie allume la bonne humeur.

Merlieux trouve le Catholicisme incompatible avec la République : ça l'ennuie. L'abbé Chantôme prétend le contraire : « Allons, l'abbé, il faut en finir. »

Et l'abbé Chantôme ergote jusqu'à ce que le commissaire de police trouve, dans l'argumentation du président de club, une hérésie incompatible avec le Code pénal.

Merlieux est socialiste, mais il n'a pas de profondeur dans les idées. Il est l'homme de la circonstance; et nous l'avons vu, lors de l'élection du 10 décembre, sacrifier son principe à l'espérance d'un succès. Il se rangea du côté de l'intrigue, fit appel à l'*union*, et se laissa comme Barnabé-Chauvelot, tourner la tête pour Ledru-Rollin, le candidat des fripons politiques.

Si Merlieux avait voulu conserver sa petite individualité et se renfermer dans une idée indépendante des coteries, il n'eut pas été s'abattre sur un pavillon de Sainte-Pélagie. C'est lui qui, le premier, voulut organiser une association, pour rendre moins illusoire au travailleur, le droit d'être juré. Il aurait dû s'y dévouer, s'en faire une idée fixe, et cette tâche l'eut grandi aux yeux de tous.

Madier de Montjau frères. — Deux espèces d'avocats, deux vraies crecelles qu'on est toujours sûr d'entendre le jour d'un vendredi-saint socialiste. Quand le parquet crucifie un club ou un journal, la voix d'un Madier s'emplit de ténèbres, déchire les voiles de son gosier et crache des chats comme des pois. Il élève ses bras, les croise, et sa longue figure bilieuse, taillée en trois angles, surmontée de son bonnet carré, ressemble assez à un escargot enragé.

Ce n'est pas que nous blâmions son rôle d'avocat du *Peuple*; il y a, certes, du courage dans cette défense obstinée du droit de réunion et de la liberté de la presse. Mais pour peindre les hommes, je cherche dans leurs yeux et sur leurs lèvres l'inspiration qui part du cœur et qui s'épanche à propos. Or, les Madier sont des fouriéristes un instant hors de leur ornière, qui ont avec quelques autres compagnons de la même École, fondu sur les assemblées populaires et les comités électoraux, le jour où les vieux révolutionnaires socialistes n'ont vu qu'à travers les barreaux du Donjon de Vincennes le soleil couchant, le soir du 15 mai.

Le nom de Madier est depuis près de trente ans synonyme d'intrigue. Le père fut un habile homme dans son temps. Conseiller à Nîmes (?) dans les premiers jours de la Restauration, il s'éleva contre les massacres du Midi ; ce n'était pas moins un fervent royaliste. Aussi quand vint un ministère libéral, on se hâta de nommer conseiller à la Cour de Cassation un aussi ruse matois, un aussi fin compère : Elever Madier à un siége inamovible, récompenser un zèle aussi pur, c'était satisfaire à l'opinion publique, c'était désavouer la réaction violente du Midi, c'était sauver la monarchie. Quel nez! — Ils en ont, du nez, les Madier!

Oui, les fils Madier ont un nez. A ne s'inquiéter que du tapage qu'ils font, on est tenté de s'intéresser à leur sort, car ils crient si haut que le bon peuple a peur de les voir se compromettre. Helas ! si le jeune Montjau se jette dans la mêlée de Février, c'est comme délégué officiel dans un département ; s'il veut influencer l'opinion, c'est de la manière la plus honnête : il est à la hauteur du siècle, il troque les consciences, il achète les votes, et ce petit corrompu va jusqu'à écrire au ministre de l'Intérieur, que si la République rouge veut couler ses adversaires, il faut 10,000 fr. à celui-ci, un canal à celui-là, un pont à cet autre, un chemin vicinal au dernier. Ah ! si M. Guizot l'avait su !

Madier jeune s'est lancé dans les réunions électorales. Pour les clubs, fi donc! on s'y fait verbaliser, assigner, juger, condamner, emprisonner : Cela est bon pour Merlieux et Barnabé-Chauvelot. Dans les assemblées d'élections, on tempête, on déconcerte, on déroute ceux qui ont la bonhomie de se poser, et on a la chance à la fin de se poser à leur place. Madier jeune a une faconde qui assomme ses adversaires ; il crie tant qu'il s'égosille ; et malgré son organe toujours fatigué, il n'en continue pas moins avec une persévérance singulière à déjouer ce qu'il appelle l'hypocrisie politique des concurrents. Sa tête longue qu'encadrent des cheveux plats et lissés, ses formes grêles, ses manières distinguées qui trahissent d'anciennes mœurs monarchiques, en font un volontaire assez bizarre de l'armée démocratique et sociale. — Ce sont des rôdeurs de popularité.

Son aîné n'a pas le même port, ni le même caractère; voltigeur du même corps d'armée, ses escarmouches ont plus particulièrement fait briller son audace dans les procès du *Représentant du peuple*. S'il avait une manière d'avocat ronde et pleine, de *la* gravité, de *la* majesté dans le ton et dans la parole, il se rendrait plus remarquable, et pourrait occuper près de Proudhon, la place que l'avocat Dupont, ou Charles Ledru tenait près de Carrel dans les premières luttes de la Révolution de Juillet. Mais, ainsi que son jeune frère, il manque de taille révolutionnaire pour

un pareil rôle. Le souffle ardent des résistances n'a point passé dans leurs cheveux et n'agite point leurs fibres. Leur figure ne se contacte pas; la conviction animée par la colère et la haine des hommes n'éclate pas dans leurs voix, dans leurs yeux, sur leur bouche; l'aîné surtout avec ses gros yeux qu'il écarquille a trop de ressemblance avec l'impassible figure du Tartufe de théâtre.

Ils discutaillent avec un entrain factice sur le droit au travail, la misère du peuple, la résistance pacifique à l'oppression.

Ce sont des cadets de famille, des cadets du parti social dont les aînés sont en guerre. Ils vous festonnent de jolis mots, ils sont courtois, ils ne courent pas de dangers dans leurs intrigues. Ce sont des roués.

Leur action, du reste, est moins forte qu'on ne le suppose. Ils ne font qu'entretenir le feu, que l'attiser. Quant à leurs idées propres, il y a quelque chose de phthisique dans leur enseignement: ils veulent, doucement, tout doucement, transformer la société, en fondant par ci, par là, des petites institutions de crédit, de petites associations et un tas d'autres balivernes: « Absolument, comme on présente des amulettes aux pélerins pour gagner le ciel, » disent les révolutionnaires.

Les socialistes de la veille, hommes d'action dont l'esprit a été travaillé dans les heures solitaires de Doullens ou du mont Saint-Michel, balayeraient en un clin-d'œil ces petits faiseurs de tapage. En effet, la révolution ressemble en ce moment à une source qu'un rocher empêche de s'épancher. La banque de Proudhon, à laquelle ne se précipitent point les masses, nous donne le mot de l'énigme de notre situation. Il est entré dans la tête des révolutionnaires de briser l'obstacle sans le tourner.

Il est dans le caractère de notre nation d'entraîner plus que de persuader: un coup de main suffit pour renverser un monde et nous semblons toujours prêts à reconstituer. Les idées marchent vite; une surprise peut nous lancer dans le gouffre de l'inconnu. Aussi pour les vieux de la vieille démocratie, foin des plans et des utopies! Les circonstances les favoriseront, ils presseront les événements; par l'impétuosité, par la force des choses, les conceptions nouvelles entreront dans les faits, car le génie français exécute aussitôt qu'il a conçu. — Donc Proudhon va rester en arrière avec sa Banque du peuple, et les révolutionnaires s'en embarrasent peu: « Le capital tuera toutes les tentatives de ce genre; il étouffera cette sorte de socialisme pacifique. Il faut, disent-ils, déblayer la révolution le lendemain d'un nouveau Février; enseigner par *la pratique*, c'est-à-dire par des décrets, que le Taavail est le maître du monde. Un coup d'épaule et tout sera dit; Les idées envahiront les peuples, comme la mer quand elle rompt ses digues. »

La pâle physionomie des frères Madier disparaît sous ce jour sombre, sous cette teinte foncée. Groupez les avec les plus fortes têtes du Comité électoral de la République démocratique et sociale, et dites-moi ce qu'ils deviennent au milieu de cette mêlée.

La marche des Madier, de Consi erant à Proudhon, a été faite sans grande transformation, car il y a des idées générales qui appartiennent à toutes les écoles socialistes. Ils peuvent même s'en retourner à la rue de Bauno sans autre peur ni reproche que d'avoir fait l'école buissonnière et d'avoir été jouer aux soldats avec les bambins de l'école de Proudhon.

Deplanque. — Un homme fort connu des habitans de Montmartre, et dont l'existence aventureuse a trébuché plus d'une fois aux pavés de la rue de Clichy. — M. Deplanque a été teneur de livres, et mainte maison de commerce, entendant le nom de ce chef de club retentir dans les imprécations lancées contre l'infâme Capital, s'écrie en se tenant les côtes: « Ah! ah! ce monsieur Deplanque! Il crie contre la République bourgeoise! Eh mais, demandez de ses nouvelles à l'*or de France*, et autres entreprises qui l'ont eu à son service! Ah! ah! ce monsieur Deplanque! »

Qui dit Longepied ou Sobrier, dit aussi Deplanque, membre du club des Clubs, vice-président du comité révolutionnaire, du comité centralisateur.

Oh! assez. Ce teint blafard et tacheté, cet œil vitré, ce regard verdâtre et douteux, cette cravate blanche et ces gants blancs... Dieu! c'est un ordonnateur de saturnales révolutionnaires.

Des principes, il n'en a pas. Qu'en a-t il besoin? Il n'appartient à aucune aggrégation d'hommes, qui raisonne bien ou mal sur l'avenir de la Société. Son rôle a été bien marqué; il n'a paru avec éclat que dans les bas fonds de la rue de Rivoli, 16, et les manœuvres électorales, les roueries de l'intrigue lui ont attiré, malgré l'avanie que lui a faite le club Popincourt, l'amitié de ces hommes que Ledru-Rollin vient de signaler si durement comme ses complices et ses prétoriens.

Oh! comme tout se fond, s'amalgame dans les bassesses d'un parti! Lisez le cri poussé par Cabet, aux grandes élections d'avril dernier, et voyez ce qu'inventa de corruption cet homme qu'on nomme Deplanque, pour favoriser Thoré, cette réputation usurpée.

Laugier. — Le citoyen Laugier est un homme petit, au visage livide, d'un port mal assuré, mais

roide, le cou roide, le corps roide, et les deux yeux fixes. Il y a un trouble intérieur en lui, on le devine. Quand il se découvre, son aspect vous saisit désagréablement. Sa figure est pâle, olive-clair comme la peau d'un gant ; son front est assez déprimé, carré, et le milieu de la tête plat. — Vous souvient-il de ces statues du temps de la Rome corrompue et livrée aux courtisans débauchés et cruels, types de tous les vices que Tacite a stigmatisés de son immortelle stylet ?

Laugier fut un des satrapes de la rue de Rivoli. Pour prendre part à tout ce qui se faisait dans ce lupanar, pour être l'égal des Sobrier, des Deplanque, des Longepied, des Gadon, des Lechallier, des Cahaigne, des Étienne Arago, il fallait être bon à tout.

Or, par quel étrange bouleversement des idées d'ordre ces êtres-là se sont-ils un moment emparés du pays? Prenons un fait : le 15 mai. Expliquons leurs menées. Les individus formant le comité révolutionnaire, Huber, Deplanque, Adrien Delaire, Thièle, Longepied, *Laugier*, Gadon, Deleau, Lebreton, N. Lebon, Danse, Sobrier, Cahaigne (1), « étaient reçus à la Commission exécutive (2). » Des témoins affirment que, chaque fois qu'ils se rendaient au Luxembourg, ils les y rencontraient (3). Le 15 mai au matin, Longepied « fit avertir la commission exécutive (4) » de ce qui se passait; les autres membres du comité s'y rendirent avec lui. Ils parlèrent d'abord à Fr. Arago; mais, n'en étant pas connus, ils attendirent Ledru-Rollin, auquel ils firent part de leurs nouvelles (5). Ledru-Rollin leur *donna l'ordre* de faire tous leurs efforts pour empêcher une collision, *en se mettant avec leurs amis à la tête de la colonne*. L'ordre portait (c'était un ordre écrit) aussi d'empêcher la violation de l'Assemblée; mais les faits prouvent le contraire; car, en sortant du Luxembourg, les membres de la commission du Club des Clubs allèrent déjeûner au Palais-Royal et n'arrivèrent vers le palais de l'Assemblée qu'après l'entrée des hommes de la manifestation dans la salle des séances. Ils se sont répandus ensuite dans les groupes et travaillèrent, chacun de son côté, en faveur de Ledru-Rollin. Deux d'entre eux furent pris à l'Hôtel de Ville, (Longepied et Danse) qui s'étaient dirigés là après que l'on eut proclamé le nouveau gouvernement provisoire (6). Mais les autres rencontrèrent bientôt Ledru-Rollin dans

(1) Auxquels on peut adjoindre Lamieussens et Et. Arago.
(2) Commission d'enquête, page 346.
(3) Id. 347.
(4) Id. 346.
(5) Id. 210.
(6) Id. 172.

un cabriolet, avec Etienne Arago : « Nous nous sommes bornés, dit l'un, « à lui dire qu'il y en avait deux *de chez nous* d'arrêtés. Il nous a promis de les mettre en liberté (1). » — Ils ont été, en effet, mis en liberté.

La physionomie de ces hommes, leurs démarches, leurs projets, tout cela jette un jour sur les ténèbres du 15 mai. Mais laissons sur ces figures la lueur sinistre qui leur donne pour ainsi dire une expression si vraie. Ce tableau gagne à être sombre. Ajoutons un trait.

Adolphe Laugier, qui prend la qualité d'avocat ou d'hommes de lettres, cet homme qui porte sur sa poitrine la croix de juillet ; cet homme qui fit partie, en 1830, de la commission des récompenses nationales spécialement pour le 12e arrondissement, cet homme qui fut un des fondateurs du club de la Révolution, qui s'asseyait côte à côte des Lamieussens, des Étienne Arago, des Thoré, qui signa toutes les affiches de la *Commune de Paris*, — a été condamné le 1er septembre 1838 à *dix-huit mois de prison pour escroquerie* et port illégal de la légion d'honneur! — Qu'on le juge.

C'est le malheur de ce temps d'avoir à peindre de tels portraits. Ah! qui croira jamais ce qui s'est remué de turpitudes dans ce n° 16 de la rue de Rivoli ; ce qu'il a rampé de larves humaines dans ce lieu !...

J'ai sondé les reins, j'ai surpris les secrets des lâchetés, j'ai entendu leurs langues épaisses, j'ai suivi leurs pas lourds et ivres, j'ai crayonné leurs têtes à la lueur des torches secouées dans des nuits sans repos. Est-ce ma faute si je frémis encore au souvenir de leur traits? Suis-je maître de ma souffrance? Mon esprit rebelle, qui n'a pas voulu plier devant eux, se redresse dans toute sa force, parceque, peut-être, bientôt nous les reverrons face à face. Qui sait s'ils ne redescendront pas un jour dans les affaires publiques? Ils s'y préparent. Parmi les fondateurs de la *Solidarité* se trouvent Laugier et les compères : en vérité, ces gens-là sont solidaires.

Paris, 24 mars 1849.

(1) Commission d'enquête, page 172.

Boulé et Malgnand, Imprimeurs, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris.—VICTOR BOUTON, EDITEUR, rue de l'École de Médecine, 20.—50 c.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

Nº 10.

LES COMMUNISTES.

Le lendemain de la Révolution de 1830 il s'éleva une génération nouvelle qui entra dans les voies de la démocratie avec des instincts nouveaux de rénovation sociale.

Ces nouveaux venus dans le monde révolutionnaire, pour continuer la tradition de 93 dans ce qu'elle a de plus radical, se mirent à préparer, par une propagande active et presque latente, l'œuvre de démolition de la société présente, en semant les principes d'un autre ordre dont nous allons essayer de faire l'exposition.

Les premiers lutteurs qui sortirent pour ainsi dire des limbes du socialisme pour pénétrer à la lumière des discussions furent les jeunes hommes qui se groupèrent autour de Buonarroti, ce Memnon d'un autre âge.

La doctrine de Babeuf fut la pierre sur laquelle ils s'assirent pour amonceler autour d'eux, comme en amphithéâtre, les masses populaires lasses de leurs souffrances et avides de destinées meilleures.

La doctrine de l'Egalité se généralisa; des individualités puissantes s'élevèrent pour la prédication; Raspail et Napoléon Lebon furent des premiers qui osèrent affronter les obstacles et agitèrent les questions sociales sous les verroux de Sainte-Pélagie (1). Lebon, homme persévérant, soutint la lutte contre les révolutionnaires, et nous l'avons vu continuer, depuis Février, à pousser le char de la République dans les voies socialistes.

Kersausie suivit la fortune de Raspail. Dans les luttes constantes, permanentes, que les sociétés politiques livrèrent à la monarchie, Kersausie s'anima toujours d'un rayon de l'âme de Raspail. Soldat infatigable, audacieux et chevaleresque, aventureux comme un révolutionnaire, il court, le sabre en main, au secours des paysans polonais et des Romagnols républicains, et, combattant pour l'affranchissement du prolétariat, il ne sépare pas, dans son esprit, la régénération politique des peuples de la Réforme sociale.

Nous avons essayé d'esquisser à grands traits, dans le portrait de Vignerte entre autres, l'origine, la marche, l'ensemble et la portée des idées émises par la Société des Droits de l'Homme dont Godefroy Cavaignac était président, et en remontant à l'origine de cette nuance de socialistes, aujourd'hui disparus, dispersés, nous avons complété, autant qu'il était en nous, une série de têtes énergiques qui, de 1832 à 1834, opérèrent la scission entre les républicains formalistes et ceux qui appelaient le prolétaire à la vie sociale par l'égalité.

Mais, — comme le flot surmonte le flot qui tournoie sur lui-même, — tandis que quelques-uns s'effrayaient du but où tendaient cependant leurs moyens, d'autres se pressaient à la recherche de cet inconnu; les uns, en touchant à la constitution de la propriété, à la transmission des fortunes, aux conditions du travail, par l'association, l'impôt des successions, les lois somptuaires, préparaient les voies à ceux qui ne voyaient en ces moyens qu'un acheminement à l'égalité complète.

Du sein des sociétés politiques, dont la Société des Droits de l'Homme fut la mère, on vit naître quel-

(1) 1834.

ques hommes secondaires qui, profitant du calme de l'opinion, levèrent hardiment l'étendard du socialisme à la barbe des révolutionnaires attardés et surpris.

Dans son *intelligence*, Laponneraye laissa se glisser cette question; mais il conserva toujours une arrière pensée et rompit avec le Communisme qui se forma en colonnes serrées sur le champ des sociétés secrètes. — Vint Mai 1839.

Le babouvisme fut affiché devant la Cour des Pairs, et si les chefs de l'Ecole ne comparurent point en personne dans le procès, c'est qu'une fraction plus directement sous leur main n'avait pas eu le temps de prendre part à l'insurrection.

L'émotion fut profonde. Les habiles du parti voulurent donner le change à l'opinion, se jeter dans le courant pour le conduire. Quelques-uns tentèrent de constituer une *jeune démocratie*; ils avouèrent le mal, prêchèrent la fin du monde afin de s'en dire les sauveurs et de se rendre ainsi nécessaires. Th. Thoré, H. Cellier, Félix Avril, J. Cahaigne, H. Bonnias, cherchèrent à se liguer, à entraîner G. Cavaignac, V. Schœlcher et quelques autres de la *Revue du Progrès*, dans une voie nouvelle, et à se poser eux-mêmes comme la tête de la démocratie.

Henri Cellier, esprit positif et froid publia *le Devoir des Révolutionnaires*. A l'entendre, la *jeune démocratie* résumait tout : elle avait les talents et la science, le sentiment et la force. Il nie la valeur scientifique de Saint-Simon et de Fourrier; mais il pose nettement la question sociale sur le terrain purement révolutionnaire, et avoue que le mouvement socialiste entraîne la masse des travailleurs vers tout ce qui se présente au nom de l'*égalité*.

Le livre de Cellier n'est pas une doctrine; à peine il pose un principe, et ce principe est celui de Rousseau : « Tout homme a droit à ce qui lui est nécessaire. » Puis, pour échapper aux *égalitaires* qui développent cette formule au point de vue de l'Autorité, il reconnaît la souveraineté de la Raison populaire : — « Il s'agit de consulter la conscience universelle, dit-il, et d'interroger le Peuple sur son sentiment, puis d'exprimer en idées et en principes le sentiment populaire qui est toujours juste. Le Peuple, en recevant ces formules, ces manifestations de la conscience et de la pensée individuelles, se les assimile par la toute puissance de son bon sens; il leur donne le caractère de la vérité; il les transmet, ainsi sanctionnées, à de nouveaux penseurs qui en déduiront toutes les conséquences. »

Basant ainsi les doctrines sociales sur l'assentiment commun et ramenant l'idée égalitaire au point de vue général qui laisse le champ libre aux systèmes; H. Cellier voulait lui tracer un petit sentier où, abandonnant les autres sectes, elle emboiterait le pas de la Jeune Démocratie.

Cet effort, pour sortir de l'absolu, était finement fait. Cellier, plus savant que vigoureux, avait besoin à ses côtés d'un homme capable pour remuer les masses et constituer le noyau du nouveau parti : il n'avait que Théophile Thoré!

Thoré est plus brutal. Il brusque les systèmes et les personnalités. — Il visa alors du premier coup à la direction de la Jeune Démocratie.

Il lance un pamphlet contre le parti démocratique. Il entre en champ-clos avec éclat.

Il rompt en visière avec le *National*, il décoche un trait anonyme au *journal au Peuple;* il vide le terrain socialiste, et fait place nette pour y fonder son église : — « Abandonnés à eux-mêmes, les démocrates plébéiens, dit-il, ont été obligés de chercher tout seuls leur instruction. Il y a ainsi un grand nombre de patriotes qui n'ont plus reconnu de drapeau depuis quelques années. Les abonnés qui s'étaient réunis autour du *Réformateur* (1), n'ont jamais été ralliés depuis, et sont demeurés sans journal. Les ouvriers, la jeunesse, toute cette démocratie nouvelle éclose, n'a jamais eu de journal. Où donc les ouvriers ont-ils fait leur éducation? Pour donner satisfaction à ce besoin de savoir, ils ont pris ce qu'ils ont trouvé sous leur main, quelques livres *médiocres* de l'école de Babeuf, l'ouvrage de Buonarroti en deux volumes, le journal de M. Laponneraye. Ils se sont repassé ces publications bien intentionnées, mais *peu intelligentes*. » Ce sont cependant ces idées étranges qui ont été semées dans le Peuple, qui ont germé lentement, et dont le communisme actuel est le fruit. »

Après avoir rompu sa lance, le paladin barbu et pointu se remet sur la défensive. Il est roué : — « Qu'on approuve, dit-il, ou qu'on blâme le sentiment communiste, c'est-à-dire le sentiment de l'Egalité; qu'on interprète d'une façon plus ou moins logique la triple formule : Egalité, Fraternité, Liberté, toujours est-il que la partie plébéienne de l'armée démocratique s'émeut au seul nom de Communauté. Ce qu'elle poursuit c'est l'Egalité sociale Nous sommes censés jouir de l'Egalité civile; tout le parti s'accorde à demander l'Egalité politique; les travailleurs demandent, eux, l'Egalité sociale. Mais qu'est-ce que l'Egalité sociale. »

Thoré ne nous donne pas de solution : s'il pose la question, il n'est pas capable de la résoudre, et depuis dix ans il n'a pas fait un pas. Mais, tacticien

(1) Raspail.

habile, écrivain amoureux de la forme, il essaye d'abord de mettre les communistes en désaccord avec eux-mêmes. Il loge à la même enseigne, Pythagore, Platon, Jésus, Morelli et Babeuf; traite *le pape* par dessous sa jambe (le pape l'ennuie fort!) et il revient caracoler sur sa *jeune démocratie* comme Mazzini à cheval sur sa *jeune italie*, vieille de cinquante ans. Il jette une épithète insolente à la figure de J.-J. Pillot et profite de l'occasion pour déclarer enfin que toute énergie morale étant épuisée en France, il y a cependant dans le parti démocratique une fraction qui n'est ni communiste, ni révolutionnaire exclusivement. Cette fraction, c'est lui!

Mais la Jeune Démocratie « qui était partout, dans le journalisme, dans les lettres, dans les écoles, dans les ateliers » alla bientôt se coucher au premier souffle de la tempête communiste qui s'éleva au Banquet de Belleville.

Ennuyés de ne pouvoir riposter aux attaques combinées des révolutionnaires, les socialistes peu exercés aux luttes de la presse et de la parole organisèrent une réunion « C'est ainsi, au milieu d'un modeste et frugal banquet, que l'Ecole égalitaire planta, aux acclamations répétées et plus qu'enthousiastes de tous les assistants, le glorieux drapeau de la *Communauté Sociale.* »

Douze cents communistes y assistaient. Pillot, Desamy, Homberg et Dutilloy l'avaient organisé. Vellicus, Simard, Pandellé, Villy, Rozier, Duval, Lionne entre autres s'y levèrent. Jamais encore prolétaires n'avaient frappé le monde de paroles aussi hardies. Ils vinrent de leurs bras nerveux et de leur voix rude boire à la fraternité, dans un langage inouï jusqu'alors. Nous allons voir qu'il y a loin de ce ton vigoureux au pâle cliquetis de mots dont les hommes bien *éduqués* de la Jeune Démocratie nous avait éblouis.

Vellicus est un ouvrier tailleur; homme ardent, il est rangé parmi les plus niveleurs et les plus communistes. Comme révolutionnaire, il est montagnard du plus beau rouge. — Il se leva : « *A la réelle et parfaite égalité sociale!* sans laquelle l'égalité politique n'est que dérisoire et mensongère. Qu'importe au peuple travailleur qu'on lui octroie des droits politiques, si on ne lui assure d'avance les moyens radicaux de pouvoir les exercer? C'est pénétré de cette vérité incontestable, que le peuple ne peut jouir de ses droits politiques sans avoir obtenu la satisfaction complète de ses droits sociaux, que je répète d'une voix ferme et dans ma conviction inébranlable : A la réelle et parfaite égalité sociale! »

Sans avoir des idées complètes, dégrossies par une éducation distinguée, Vellicus ne manque pas d'une certaine forme; et la volubilité, le tour, l'image du langage populaire rehaussent toujours, chez les hommes ordinaires, la simplicité, la naïveté du fond.

Il y a quelques années, il ameuta contre lui Cabet, et Cabet le désigna à l'animadversion de ses partisans. Quoique communiste, Vellicus se replia quelquefois vers les hommes de *la Réforme* (la République rouge d'aujourd'hui.) Les relations étaient grandes surtout avec les intimes de Caussidière, et à la Révolution de février il se jeta avec les Montagnards à la Préfecture de police, dont ils croyaient faire la citadelle du salut public : Il retomba dans les misères du prolétariat le lendemain du 15 mai.

Simard est un ouvrier horloger qui fut parfois compromis dans les affaires politiques : —

« En 89, s'écrie-t-il, l'indignation populaire renversa sous les ruines de la Bastille quatorze siècles de monarchie et de priviléges. Mais, hélas! seuls en évidence, ce furent les bourgeois égoïstes qui prirent en main le char de l'État, et au lieu de réaliser l'égalité réelle, s'emparèrent des dépouilles des aristocrates vaincus. En vain 93 et le sublime Comité de salut public parvinrent à déjouer les infâmes projets de toutes les factions ennemies du peuple, et surtout les machinations perfides des lâches Girondins. La Constitution de l'an II avait laissé dans l'Etat une lèpre dévorante : *la propriété individuelle.* De là naquirent toutes les mauvaises passions qui causèrent notre ruine; et les ennemis du bien public qui fussent devenus impuissants, *et citoyens peut-être*, sous le régime d'une communauté parfaite, se liguèrent ensemble pour conjurer la ruine de l'État. Thermidor plongea dans le deuil tous les cœurs vraiment français; Prairial et Vendémiaire consommèrent nos malheurs, et succombant enfin sous les calomnies du parti vainqueur, la régénération sociale fut ajournée pour cinquante ans. Citoyens, n'ayons donc désormais qu'une seule et même devise : *A la communauté égalitaire!* »

Le 24 février 1848, Simard se trouva à la fameuse barricade du faubourg Montmartre et, à la pointe du sabre, concourut à la prise des pièces d'artillerie qui s'y trouvaient. Il a une figure accentuée, des organes musculeux. Mettez-lui une ceinture rouge, un bonnet de la liberté et une pique à la main, vous aurez l'image vivante des sectionnaires de 93.

Duval est un prolétaire qui cache sous une figure douce une vieille conviction de communiste : — « La libre concurrence, dit-il, est cette plaie affreuse qui excite jusque parmi les travailleurs tant de cruelles

discordes, qui, comme de dévorantes harpies, souille, gaspille et empoisonne tous les produits de l'industrie et de la science! Que sous le glaive de l'égalité expire bientôt ce monstre, ennemi du repos de tous, et qui tyrannise ses favoris eux-mêmes! Ce n'est que sous le régime de la communauté égalitaire que la bienfaisante industrie doit nous prodiguer ses trésors. Tranquilles sur leur lendemain, les hommes s'y livreront avec enthousiasme, et l'avenir fera sur l'ignorance des conquêtes si magnifiques qu'elles changeront ce monde de désordres et de douleurs en un séjour de merveilles et de délices! A l'abolition de la libre concurrence! A l'affranchissement de l'industrie! »

Ce sont de fortes natures que tous ces hommes qui passent dans ce récit. Duval est l'ami de Simard, de Legoff, de Savary, d'un côté, de l'autre, de Léger, de Milon et du *National;* il tient à tous les vieux de la vieille démocratie; il plonge partout.

Villy est aussi un des socialistes de la vieille roche; il était un de ceux qui poursuivirent, l'épée dans les reins, Laponneraye sur le terrain de la communauté.

Pandellé est un imprimeur, moins avancé, mais marchant dans la voie avec entrain.

Pillot est un ancien prêtre de l'Église française, dont les écrits ont excité depuis 1839 beaucoup de rancunes et de haines dans le parti démocratique. Ses doctrines n'ont jamais été bien concluantes; mais leur ton tranchant et leur exposé hardi tombaient comme un coup de hache sur l'esprit du prolétaire et cherchaient à y faire entrer l'idée de force.

Pillot a à peine formé groupe; il a encore moins fait école parce qu'il ne sait pas faire de prosélytes.

Dans ses derniers écrits, il professe ouvertement le matérialisme le plus complet. Il a passé par toutes les phases de la raison, de cette raison qui a fait Luther et Jean Huss. Catholique romain, français, schismatique, déiste, athée, il aboutit à la négation de toute idée de Dieu, de Christ et d'âme.

On tient toujours une assemblée en suspens par une puissante organisation, une parole vibrante, un discours coloré. Aussi, que de transports il excita en prononçant ces mots qui exaltaient le désir du bien-être si vif chez les déshérités du monde :

« Citoyens, si le temps nous l'eût permis, nous vous eussions prouvé, par quelques développements nécessaires, que la Communauté, le seul remède propre à guérir l'humanité de tous les maux qui la torturent et la tuent, est non-seulement compréhensible et durable, mais encore essentiellement réalisable, non pas dans mille ans, non pas dans cent ans, mais aujourd'hui, à l'instant même. Que chacun de nous communique au dehors les impressions qu'il vient de recevoir ici, et nos rangs grossiront promptement, et avant peu, n'en doutez pas, la *belle utopie* de la veille sera la réalité du lendemain. »

On a présenté Pillot, — à l'époque où il fit paraître *ni châteaux, ni chaumières*, — comme un chef de sectaires : on s'est mépris. C'est plutôt l'audace de l'écrit qui a ému l'opinion, que le fonds même de ses idées, qui ne sont autre chose que le babouvisme. Pillot n'a rien émis de nouveau.

Il a une parole vigoureuse qui vous tombe comme du plomb. Son organe a de la force, il domine une assemblée. Mais il manque d'habileté dans la parole parlée comme dans la parole écrite; il ne sait pas attacher; il ne s'insinue pas. — C'est un homme d'un tempérament vigoureux et d'une physionomie dure. Les sociétés populaires de 1848 ne l'ont pas mis en relief parce qu'il est trop absolu et paresseux.

Dans le grand flot du peuple qui suivit le courant révolutionnaire sous la bannière du Communisme, la tête de Desamy dépassa celle des autres.

Il participa à toutes les luttes de la presse qui révélèrent les nouvelles tendances et les efforts des Egalitaires. Non-seulement il activa le mouvement de 1840, mais il continua l'agitation et chercha même à la diriger.

On se demande pourquoi il n'a pas su grouper autour de lui, pourquoi il ne s'est pas fait centre; c'est qu'il n'a pas su combiner un système à lui; c'est qu'il n'a pas présenté un corps de doctrine; c'est qu'il n'a pas l'esprit synthétique. Il ne s'est pas approprié les travaux antérieurs, mais il a pioché, il a travaillé à l'œuvre; il a démêlé les matériaux, et son *Code de la Communauté* est l'ouvrage le plus didactique qui ait paru sur la matière : c'est un livre plein de recherches, un résumé curieux des doctrines de *l'Égalité*.

Desamy laisse tomber de sa plume des phrases vigoureuses et brûlantes contre l'inégalité sociale; c'est un excitateur révolutionnaire des plus hardis par la pensée et par la parole. Il n'est pas orateur, il n'a pas la voix puissante, mais il attaque net. Quelquefois il s'entrecoupe, il tombe à plat, mais il ne se déconcerte pas : sa pensée se lucide, sa langue tourne et se retourne, il se relève et vous frappe d'un mot. Souvent, dans la discussion, au lieu de serrer son adversaire, la logique presse tellement les argumens dans sa tête, qu'il saute au-delà du but. Il a un air faible, et l'on ne se doute pas que cet être chétif va vous aborder avec tant de vivacité. Il n'a pas l'air d'y

toucher; il paraît distrait; il regarde à droite, à gauche, se gratte le nez, l'oreille, le cou, l'habit; il brosse son chapeau avec sa manche, compte ses mots sur ses doigts; il tousse, crache il vous interrompt cent fois; il vous interroge, et puis, crac! il vous désarçonne. — S'il eut eu plus d'organe, plus de prestance, plus d'esprit de suite et l'habitude de l'intrigue, la chronique dit qu'au 24 février, il ne se serait pas amusé aux bagatelles de la porte de l'Hôtel de Ville. Tandis qu'au premier étage, on faisait des *gouvernemens provisoires* bleus et rouges, il faisait le sien devant le perron! Il fallait, certes, agir et prendre au collet ceux d'en haut; il n'y a pas pensé, j'en suis sûr : il parlait!

Par ses idées, il n'appartient précisément à aucune école. Desamy est un esprit à part, imbu des idées du dix-huitième siècle, nourri de Hobbes, d'Helvétius, de Mably, de Rousseau, de d'Holbach, de Babeuf, son plan d'Organisation sociale, résumé de son *Code de la Communauté*, est poussé à l'absolu.

C'est à ce point qu'il s'est rencontré avec J.-J. May, le fondateur de *l'Humanitaire*.

Desamy a toujours été intimement mêlé aux tentatives révolutionnaires du parti, qui ont précédé l'avénement de la République. Après les journées de mai 1839, « il dirigea par ses écrits cette société secrète des Saisons qui venait d'attester si héroïquement que la République n'avait pas, comme le disaient ses ennemis, donné sa démission. » On peut dire qu'il fut un de ceux qui travaillèrent le plus activement à répandre au sein des masses ces idées d'Égalité politique et sociale, que le vieux monde, en se disloquant au choc de Février, a été étonné de trouver si vives, si hardies et si profondément enracinées dans l'esprit des prolétaires.

C'est une âme de fer dans un corps maladif. Mais cet homme persévérant et opiniâtre, à travers les misères de la vie, a vu de jour en jour fuir ses espérances. Il avait cru toucher, comme il dit, *à cette terre promise de l'égalité et de la fraternité* le soir du 24 février. Depuis la République, exténué de fatigues et de privations, il lutte, il lutte encore. Il crut qu'il serait impossible à personne de faire retourner sur ses pas une Révolution aussi bien préparée; il se mit en devoir, comme toujours, d'apporter son humble pierre à l'édifice de l'avenir. Les moyens qu'il proposa, comme transition, et qu'il consigna dans un *Journal des Droits de l'Homme*, furent la création d'une banque nationale hypothécaire, l'établissement d'un impôt progressif sur les créanciers hypothécaires, sur les rentiers et sur les capitalistes, sur les donations et tous héritages : le plus hardi de ces moyens fut un impôt de 50 pour 100 sur les successions collatérales, *reserve de les déclarer toutes ultérieurement l'héritage de l'État*, artifice de langage pour ne pas avouer le but où l'on tend : mais n'est-il pas clair que si personne n'hérite plus, si l'héritage est aboli au profit de l'État, l'Etat, après cette génération-ci, aura absorbé toutes les fortunes privées, propriétés et capitaux? Desamy fut toujours partisan de la Communauté *immédiate*. Cela en est la preuve.

Après Desamy on descend bien vite dans les profondeurs du parti. Que de fortes natures, que de vigoureuses physionomies dans cette masse de prolétaires qu'anime la recherche d'une solution pacifique ou violente du problême du prolétariat!

J'ai déjà nommé, parmi ceux qui sont sortis de la condition la plus humble, Savary, R..., Legoff, Flotte, Collet, et qui encore? j'en citerais à l'infini, que j'ai vus trébucher dans les prisons ou dans l'ombre des conciliabules. — Je ne veux pas oublier Albert, cet ouvrier mécanicien que le hasard a porté au Gouvernement provisoire de la République, et qui est l'expression la plus vraie, le type le plus simple du travailleur révolutionnaire et socialiste.

Jusqu'ici la doctrine de Babeuf avait servi de thême à la propagande orale, et fait le fond sur lequel on avait brodé quelques pamphlets. Bientôt des doctrines étrangères vinrent amender le communisme primitif; des spiritualistes et des matérialistes s'emparèrent de l'esprit du peuple préoccupé de ces théories. Le journal *la Fraternité*, passé des mains de Lahautière dans celles de quelques disciples de Buonarroti, s'émut des attaques adverses et des écarts faits par les dissidens. Il présenta les résumés de la doctrine, qu'il purifia des exagérations de l'époque de Babeuf.

Ils partent de ce principe philosophique: « comme chacun apporte en société une mise égale (la totalité de ses forces et de ses moyens), il s'ensuit que les charges, les productions et les avantages doivent être également partagés : le but de la société est effectivement de prévenir les inégalités naturelles. *La communauté des biens et des travaux* est donc le véritable objet de la perfection de l'état social, le seul ordre public propre à bannir à jamais les ravages de l'ambition et de l'avarice, et à garantir à tous les citoyens le plus grand bonheur possible. Ainsi, voilà le fond de la doctrine : — « L'égalité des travaux et des jouissances est le seul but de la société; l'égalité sans restriction amène et garantit le plus grand bonheur de tous, avec la certitude qu'il ne pourra jamais leur être enlevé, et enfin l'impartiale distribution des biens et des lumières doit être le résultat infaillible de tous les efforts.»

Les conséquences de ces principes nous donnent une société où l'Etat est seul dispensateur des biens.

L'exposition de ce système occupa les esprits une année entière. Il y eut des espèces de conférences de moins de vingt personnes où la discussion et la prédication étaient poussées avec vigueur. On y disait :

« La propriété individuelle, loin d'émaner de la loi naturelle est une invention de la loi civile, et peut, par conséquent, comme elle, être modifiée et abolie. La propriété de tous les biens renfermés dans le territoire national est *une*, et appartient inaliénablement au peuple qui, seul, a le droit d'en répartir l'usage et l'usufruit. Dans cette forme sociale, les richesses particulières disparaissent, et le droit de propriété est remplacé par celui de chaque individu à une existence aussi heureuse que celle de tous les autres membres du corps social. La garantie de ce droit sacré est dans l'obligation imposée à chacun de se charger d'une partie du travail nécessaire : comme tous ont un droit égal au bonheur, cette obligation est elle même égale pour tous.

» Le travail est commun. Les premières et les plus importantes occupations des citoyens doivent être celles qui leur assurent la subsistance, l'habillement et l'habitation, et ont pour objet l'agriculture et les arts qui servent à l'exploitation des terres, à la construction des édifices, à la confection des meubles et à la fabrication des étoffes, etc. — Les hommes ne peuvent s'occuper *utilement* de plusieurs genres de travaux. Il faut que les occupations soient distinctes, que chacun ait son état : De là la nécessité de distribuer les citoyens en plusieurs séries, à chacune desquelles *la loi attribue* un genre particulier de travail, selon les besoins de la société, et d'après le principe suprême de l'égalité.—Ce qui n'est pas communicable à tous doit être sévèrement retranché. — La durée de rigueur des travaux serait réglée par la loi, qui, en ménageant les faibles, exciterait par les encouragements de l'opinion et par les louanges des magistrats, une plus grande activité chez les plus robustes. — Les sciences adouciront le travail des hommes par l'invention de nouvelles machines et le perfectionnement des anciennes —De la répartition impartiale et universelle du travail, de la réduction des occupations aux seules nécessaires au bien-être de tous, du meilleur emploi des animaux et du perfectionnement des instrumens et des machines découlent ces deux heureuses conséquences : l'emploi utile de toutes les terres et la multiplication des choses vraiment nécessaires ; l'abolition de l'oisiveté, et, par là, un grand adoucissement dans le travail individuel.

» Les jouissances sont communes. Tous ayant également concouru à féconder la terre et à en préparer les productions, il est d'une justice sensible que tous participent également aux jouissances qui en résultent, et auxquelles la nature a attaché la conservation et le bonheur de l'espèce.—Afin que nulle partialité ne trouble la tranquillité sociale, il est nécessaire que toutes les productions de la terre et de l'industrie soient déposées dans des magasins publics, d'où elles sortiront pour être distribuées avec égalité aux citoyens, sous la surveillance de magistrats qui en seront comptables. — Les fonctions qui ont pour objet le transport des productions, des lieux où elles excèdent le besoin, à ceux qui en manquent, sont : 1° une magistrature supérieure qui compare la richesse de tous avec les besoins de chaque partie, indique les matières à déplacer, désigne aussi les lieux d'où il faut les enlever, et ceux où l'on doit les transporter ; 2° des agents inférieurs, qui surveillent et effectuent le transport.—Les relations commerciales avec les pays voisins doivent être soumises à la direction suprême de la République.—Il s'ensuit que là où la communauté serait établie, les citoyens n'acquerraient jamais sur aucune chose aucun droit de propriété ; ils n'auraient que le droit d'usage ou d'usufruit sur les objets dont ils seraient mis en possession par la tradition réelle du magistrat. Dans cet ordre d'économie, la propriété, soit la faculté absolue de disposer à son gré, demeure toujours à la République, qui peut en tout temps disposer des choses qui ne peuvent se détruire par l'usage.

» Heureux effets de la communauté ! — Tout dans cet ordre social favorise la multiplication de l'espèce : la communauté écarte les causes qui rendent les approches des sexes moins fréquentes elle donne aux âmes une tranquillité qui nous est inconnue ; elle fortifie le corps par une activité douce et variée et augmente les produits utiles à tous, en bannissant le luxe et l'oisiveté ; et la liberté des uns n'y peut jamais entraîner la servitude des autres —En se rapprochant de l'égalité, la société verrait nécessairement disparaître ces grands rassemblemens destructifs des mœurs de la population. Plus de capitale, plus de grandes villes, le pays se couvrirait insensiblement de villages vastes dans les lieux les plus sains et disposés de manière à communiquer facilement ensemble, au moyen des routes et des canaux (chemins de fer et autres voies), qu'il serait dans l'intérêt commun d'ouvrir en tous sens. L'existence des grandes villes est un symptôme de malaise et de convulsions civiles : plus une ville est peuplée, plus on y rencontre de domestiques, de femmes débordées, d'écrivains faméliques, de comédiens, de prêtres, d'entremetteurs et de baladins de toute espèce ; etc. — Dans le système égalitaire, plus de châteaux, mais des habitations salu-

bres, commodes, propres et agréables. Les maisons seraient simples; la magnificence de l'architecture serait réservée aux établissements publics. Les meubles et les vêtements devraient être simples et construits de manière à développer les organes; mais nulle part, le moindre signe de supériorité, précurseur de la puissance et de la soumission servile. —Les moments non employés aux travaux productifs seront occupés à l'exercice du corps, à la culture de l'esprit, à l'éducation de la jeunesse, aux jeux publics, au perfectionnement des arts utiles, à l'administration, etc. Les devoirs les plus pénibles sont remplis avec plaisir; on obéit librement aux lois; *les limites posées à l'indépendance naturelle* sont regardées comme des bienfaits.

» Exercice de la souveraineté du Peuple. Il faut à l'Etat une puissance législative permanente, et la puissance législative doit résider dans le Peuple entier. (Nous ne détaillerons pas les solennités dans lesquelles, au sortir des maisons d'éducation, on introduit les jeunes gens à la vie politique.) Depuis l'inscription sur le registre civique jusqu'à sa mort, le citoyen ne cesse d'être appelé aux assemblées où le Peuple doit exercer sa souveraineté. — De la facilité avec laquelle un tel peuple pourrait développer ses forces, il ne faut pas en conclure qu'il serait disposé à inquiéter ses voisins; content des richesses de son sol, n'ayant dans son sein ni gueux, ni fripons, comment pourrait-il être tenté d'aller disputer à ses voisins des productions dont il ne saurait que faire?

» Assemblées publiques. Il devrait y avoir quatre classes d'assemblées : la première aurait pour objet l'exercice de la souveraineté, les jugements et l'administration; la seconde serait relative à l'ordre militaire; la troisième s'occuperait de l'éducation et de l'instruction, et la quatrième devrait entretenir et fortifier l'amour de la vertu par les fêtes populaires, l'anniversaire des événements mémorables, les jeux et les spectacles publics; enfin, on eût proclamé l'immortalité de l'âme et l'Être suprême, dont le seul culte eût été le respect au pacte social et à la défense de l'égalité; mais toutes les prétendues révélations eussent été reléguées, par les lois, parmi les maladies dont il fallait extirper graduellement les semences.

» Pouvoir législatif. Comme on ne peut pas tout prévoir, la puissance législative doit être permanente, sa souveraineté doit être inviolable.—Il y aurait dans chaque arrondissement de la République une assemblée de souveraineté composée de tous les citoyens, et un sénat composé de vieillards nommés par l'Assemblée. Une assemblée centrale des législateurs se composerait des délégués du peuple, avec mission de faire des lois et de diriger le gouvernement. Enfin, le corps des conservateurs de la volonté nationale serait chargé de veiller à ce que les législateurs n'empiétassent pas sur la puissance législative du Peuple.— Il faut observer qu'un Peuple sans propriété et sans les vices et les crimes qu'elle enfante, sans commerce, sans monnaie, sans impôts, sans finances, sans procès civils et sans indigence, n'aurait besoin que d'un très-petit nombre de lois.

» Pouvoir exécutif. La défense, la sûreté, la subsistance du Peuple exigent une échelle de magistrature qui descende rapidement du conseil exécutif aux magistrats inférieurs. Les uns dirigent les occupations productives et règlent la distribution impartiale des fruits, d'autres maintiennent l'harmonie entre les citoyens, etc. Tout magistrat, astreint par ses propres fonctions au travail qu'il préside, ne coûte pas plus à la République que le citoyen le plus obscur. La simplicité des mœurs est un sûr garant de sa fidélité.

» L'éducation doit être nationale, commune, égale. *Nationale* : c'est-à-dire dirigée par les lois et surveillée par leurs magistrats. La République est le seul gage compétent des mœurs et des connaissances qu'il importe de donner à la jeunesse. *Commune* : c'est-à-dire administrée simultanément à tous les enfants vivant sous la même discipline. *Egale* : parce que tous sont également les enfants chéris de la patrie, parce que tous ont les mêmes droits au bonheur que trouble nécessairement l'inégalité, parce que de l'égalité d'éducation dérive la plus grande égalité politique. — Dans l'ordre social, la patrie s'empare de l'individu à la naissance et ne le quitte qu'à la mort; elle lui assure les soins de sa mère, écarte de lui tout ce qui peut altérer la santé et énerver son corps, le garantit *des dangers d'une fausse tendresse*, et le conduit à la maison nationale où il doit acquérir les vertus et les lumières nécessaires à un vrai citoyen.— Plus d'éducation domestique, plus de puissance paternelle; mais ce que la loi enlève d'autorité aux pères, elle lui rend au centuple, en commun, dans les sénats chargés de surveiller les maisons d'éducation sur lesquelles on fonde l'égalité. — L'éducation des filles est placée sous la surveillance des femmes. Pour qu'elles puissent donner à l'Etat des citoyens robustes et laborieux, elles doivent être elles-mêmes endurcies à la fatigue par le travail et l'occupation qui, avec l'absence de propriété et des distinctions, doivent concourir à affaiblir le penchant de la coquetterie. Les filles doivent donc se livrer aux travaux pénibles; parce que le travail, qui est une dette commune, est aussi le frein des passions, le besoin et le charme de la vie domestique; elles seront pudi-

ques, elles aimeront la patrie pour la faire aimer aux hommes; elles étudieront les lois, apprendront les chants patriotiques et prendront part aux jeux des garçons sous les yeux du Peuple. — L'imprimerie est le meilleur rempart contre l'usurpation, elle seule instruit et améliore. Mais nul ne pourra émettre des opinions directement contraires aux principes sacrés de l'égalité et de la souveraineté du Peuple; aucun écrit sur une prétendue révélation quelconque ne peut être publié, etc.

» On n'espère pas établir l'égalité de fait le lendemain d'une révolution, mais on veut y conduire graduellement. La communauté nationale doit d'abord se composer : 1° des biens déclarés nationaux; 2° des biens des ennemis de la révolution; 3° des biens communaux; 4° des biens des hospices, etc.; 5° des logements occupés par les citoyens pauvres chez les riches; 6° des biens de ceux qui se sont enrichis dans les fonctions publiques. Le droit de succession *ab intestat* et par testament est aboli. Abolition des dettes et des monnaies, etc. (1) »

Voilà, dans sa nudité, l'exposé succinct de la doctrine de Baboeuf. Nous l'avons fait sans commentaire, parce que la discussion est inutile. Il ne s'agit pas en effet de savoir si tel ou tel point de la théorie est réellement, dans la nature, applicable à l'humanité. On n'avoue que le but; la révolution fera le reste. La société s'assouplira, nos mœurs se plieront, et nous entrerons sans nous en apercevoir dans un ordre social, au sein duquel, une commotion intérieure, une simple émeute, peut nous faire éveiller comme dans un jardin de délices.

Charassin, Savary et quelques autres candidats socialistes de mai 1849, sont les continuateurs de ces doctrines.

Cette exposition, faite par les Pères de l'église égalitaire, renferme le vice capital, — au point de vue philosophique, le seul qui nous intéresse, — de nier *la liberté humaine*.

Ce réseau d'administration enveloppant la société en masse, et prenant l'homme à sa naissance pour ne le quitter qu'à la mort et le conduire ainsi à travers toutes les phases de sa vie selon une règle tracée d'avance, a été le sujet de toutes les répulsions que le Communisme a eues à subir de la part de ses adversaires, au sein même de la démocratie. Sous ce point de vue étroit, il a assez d'analogie avec l'antique société égyptienne où l'Etat était divisé en deux classes, les prêtres et le reste des citoyens. La masse vivait en commun dans une heureuse abondance, fruit du travail ordonné; mais la caste sacerdotale dirigeait tout, science, administration, production, consommation; son joug dura des siècles et ne se brisa qu'avec la nationalité égyptienne.

L'état de la question communiste changea de face en 1841. Quelques hommes nouveaux, sortis des rangs du prolétariat le plus humble, élevèrent un drapeau dont la devise philosophique rompait avec la vieille école de Charles Teste, de Buonarroti et de Babeuf.

J.-J. May, Charavay, Page, auxquels Desamy vint se rallier, voulurent dégager la doctrine des liens où la liberté humaine était prisonnière, c'est-à-dire qu'ils voulurent prouver que la liberté humaine n'était pas anéantie dans une société communautaire. Le journal l'*Humanitaire* parut. Toutes les différentes sectes de socialistes s'émurent. Depuis les Buchezistes jusqu'aux Babouvistes, la colère exalta les rivalités qui occupaient le champ. Lahautière ouvrit les colonnes de la *Fraternité* à Savary (1); l'*Atelier* les réprouva avant même leur publication; le *Populaire* les tourna, les retourna, les crut trop hardis pour le moment, jusqu'à ce que, après leur chute, il les exterminât.

La manière hardie avec laquelle ils entrèrent dans la lice frappa encore plus les esprits que les distinctions philosophiques mêmes qu'ils introduisirent dans la doctrine. Leur programme effraya par son étrangeté : car depuis les temps les plus hardis du dix-huitième siècle, la liberté de pensée n'avait été formulée aussi crument.

Voici ce programme : — « 1° Nous devons dire toute la vérité; — 2° il a été adopté que le journal serait en principe matérialiste; — 3° nous demandons l'abolition de la famille; — 4° nous demandons l'abolition du mariage; — 5° nous adoptons les arts non comme délassement mais comme fonction; — 6° nous proscrivons le luxe; — 7° nous voulons l'abolition des capitales ou centres de direction; — 8° nous voulons la distribution des corps d'état dans les communautés d'après les localités et les besoins; — 9° nous voulons le développement des voyages. » — Colporté dans le public, sans commentaire, cela fit dire à Lamennais que les communistes, en demandant l'abolition de la famille et du mariage n'étaient pas des hommes mais des bêtes, n'avaient pas d'*enfants* mais des *petits*.

Les développemens de ces propositions sont renfermés pour ainsi dire dans le numéro 1er de l'*Hu-*

(1) Nous ne nous étendons pas davantage sur les détails d'exécution qui mène à l'exécution du système; nous donnons en appendice un RAPPORT élaboré par des Communistes français nourris à l'école de Buonarroti et que l'insurrection du 12 mai avait jetés sur la terre d'exil.

(1) Profil de Savary, page 27.

manitaire. J.-J. May est l'auteur de cette exposition. Elle a un caractère et une vigueur, une netteté et une force rares aujourd'hui ; on respire le fatalisme de l'Encyclopédie à pleines bouffées : « L'homme naît, dit-il, avec des besoins et des facultés ; sa conservation exige impérieusement la satisfaction absolue des premiers et le développement complet des seconds. — L'homme est un être *fatalement social*, et la sociabilité produit en outre la seule *situation* qui rend possibles toutes les améliorations dont son organisme est susceptible. Quelle est alors la cause de ces révolutions incessantes, de ces souffrances éternelles de l'humanité, dont l'histoire nous offre le tableau ? La cause du mal est dans l'organisation de la société, qui, au lieu de baser ses lois sur celles de la nature, et de les conformer à l'organisme humain, s'est constamment plus ou moins écartée des lois de la première, et a mis des entraves ou des obstacles au développement du second ; voilà la véritable source du mal. — L'homme, sorti des mains de la nature, n'a ni idée, ni penchant, ni aptitude, puisque chaque fois que la situation morale a changé, sa manière de penser, d'agir, de raisonner a différé ; d'où la conclusion que le système des idées innées, des penchans innés, des aptitudes innées est souverainement absurde, et souverainement en contradiction avec la connaissance de l'organisme humain. »

Ce langage n'est pas nouveau, comme on le voit ; c'est la logique de Diderot, c'est le fatalisme de l'Encyclopédie légèrement penché vers le matérialisme de Gall et de Broussais ; c'est là la science des *humanitaires* : — « C'est la redoute inexpugnable derrière laquelle s'abritera notre doctrine sociale, basée sur l'étude des lois immuables de la nature et la connaissance exacte de l'organisme humain. »

On nous saura gré peut-être d'exposer cette doctrine. La Révolution française eut ses sectes, Girondins, Montagnards, Hébertistes ; chacun d'eux passa à travers le monde selon les lois philosophiques qu'il adopta. Dans la révolution sociale, dont nous achevons aujourd'hui seulement la première période, nos profils se dessinent selon l'idée philosophique qui les illumine. Les *humanitaires* étant moins connus, ces détails ne seront pas intérêt.

« Le but de la science sociale, continue J.-J. May, est *la garantie d'une situation entièrement conforme à l'organisme humain ; sa base est la connaissance exacte de cet organisme*. Une situation conforme à l'organisme de l'homme implique nécessairement la satisfaction absolue de tous ses besoins, le développement complet de toutes ses facultés ; car vivre conformément à sa nature, c'est satisfaire à toutes les conditions qu'elle réclame. Voilà le vrai *criterium* de la sagesse humaine ; voilà le *vrai bonheur*. La meilleure garantie de la satisfaction absolue de tous les besoins physiques de l'homme est dans l'emploi le plus judicieux des ressources de la nature, dans la connaissance des conditions les plus propres à multiplier ces ressources. Ainsi, trouver la situation qui produit la plus grande économie, qui prévient les abus, les gaspillages, qui augmente la masse des ressources naturelles, est donc aussi du domaine de la science sociale. »

Mais cette situation conforme à la nature est du perfectibilisme, dira-t-on ? Mais cet état de perfection est la négation du libre arbitre, certes ? Mais nier à l'homme le choix entre le bien et le mal, c'est nier son intelligence et sa liberté ? — Non : « Le mal, c'est-à-dire l'acte par lequel l'homme se nuit à lui-même, ou nuit à un être de son espèce, doit devenir impossible dans une organisation sociale basée sur la nature humaine. Les hommes ne sont pas méchans. Un ordre social en opposition évidente avec les lois éternelles de la matière et les besoins de la nature humaine, a faussé toutes nos connaissances, entravé le développement de la science, et poussé l'homme, ignorant et semblable à la brute, à commettre des actes nuisibles à sa conservation : pour remédier au mal, il faut développer chez l'homme cette faculté précieuse qu'il a reçue de la nature, la *raison* ; en faire la mesure de *la satisfaction de ses besoins matériels*, comme elle est la seule règle qu'il ait à consulter dans chacun de ses actes. Par ce développement de la raison, on ôte à l'homme toute possibilité de faire le mal, car il serait odieusement absurde de prétendre que l'homme sensé, qui n'agit jamais que d'après la raison, peut se nuire à lui-même. Maintenant oserait-on dire que la situation sociale aura beau développer au suprême degré ses facultés intellectuelles, l'homme ne sera jamais assez sage pour obéir constamment aux lois de la raison ; que certains désirs nuisibles à lui-même venant parfois le solliciter, finiront par lui faire commettre des actes que la raison réprouve ? D'abord il est démontré que l'homme, placé dans une situation convenable, ne peut avoir de désirs mauvais ; dans cet état éclairé par les indications de la science, toutes ses déterminations, tous ses actes seront conformes aux lois de la conservation. »

De l'homme individuel à l'humanité en général, l'argumentation est la même : — « De ce que l'humanité a toujours été insensée, il est absurde de conclure qu'elle le sera toujours. Ce n'est point résoudre la question. Quelle est la cause de cette folie, de cette démence de l'humanité ? Tient-elle à une situation vicieuse, ou est-elle le résultat inévitable de la

nature humaine? Voilà comment la question peut être résolue. Le spiritualisme a puissamment contribué à l'aberration de la raison humaine. Le milieu social, toujours opposé à l'organisme, l'ignorance, ou le non-développement de ses facultés, ont fait le reste. Or, puisqu'il est reconnu que la raison humaine peut s'égarer; et cela, lorsque les facultés intellectuelles qui la constituent n'ont point reçu assez de développement, ou parce que les premières impressions les ont poussées dans une fausse direction, il est indispensable, pour que l'humanité ne commette jamais plus d'actes insensés, d'ôter à ces causes de la divagation et de l'aberration toute possibilité de se reproduire. Ces causes étant évidemment telles que nous venons de les faire connaître, le remède suivant est sûr et infaillible : *Placer l'homme dans une situation conforme à sa nature; développer ses facultés dans toute leur étendue; éloigner de lui tout ce qui contribue immédiatement et médiatement à égarer sa raison*, et alors finira la démence de l'humanité. Alors aussi finira le despotisme ou la domination de l'homme sur l'homme, qui revêt une multitude de formes différentes que nous repoussons toutes. Notre doctrine réunit tous ces avantages. Elle place l'homme dans une situation telle qu'il lui est impossible de commettre un acte insensé, c'est-à-dire un acte nuisible à sa conservation. Dira-t-on qu'en enlevant ainsi à l'homme la possibilité de faire le mal nous annihilons le moi, nous tuons la liberté humaine, pour constituer une tyrannie d'un nouveau genre, mais non moins odieuse que celles qui ont existé? Nous avons déjà déclaré que personne n'était plus ardent ami de la liberté que nous, que personne ne détestait plus toutes les tyrannies; donc, si l'objection était vraie, notre doctrine serait en contradiction avec la déclaration que nous avons faite. Discutons cela :

« D'abord, qu'est-ce que la liberté? Qu'est-ce que la tyrannie? La liberté est une situation où l'homme n'obéit à d'autre autorité qu'à celle de la raison; la tyrannie est l'opposé, ou une situation dans laquelle il est forcé de commettre d'autres actes que ceux que sa raison lui dicte. Qu'est-ce donc que la raison? C'est la science ou la connaissance de ce qui est utile et de ce qui est nuisible. Or, cette connaissance est facile à acquérir. En admettant que l'erreur prît la place de la vérité, elle ne pourrait durer longtemps; les faits viendraient promptement la démasquer. Il n'y a donc pas tyrannie dans notre organisation puisque l'homme n'obéit à d'autre autorité qu'à celle de la raison; elle seule possède les conditions de la vraie liberté. »

On le voit, c'est une nouvelle manière d'entendre la liberté humaine. Libre de tout faire, avec une raison qui ne le trompe jamais, l'homme est devenu un être matériel doué d'une perfection inconnue jusqu'à ce jour dans l'histoire de la création. Loin des systèmes qui donnent pour lumière à la raison humaine une loi morale supérieure, ou une autorité surnaturelle et révélée. Aspirant à cette perfection qu'elle n'atteint jamais, la raison ballotte comme un falot, tandis qu'avec le système que nous exposons, elle marche droite et sereine dans le sentier uni où nul mirage ne peut l'abuser.

Ces questions préjudicielles de philosophie étaient importantes à vider. Elle sont la clé de toute la doctrine, et nous allons entrer de plain-pied dans toutes les parties de l'édifice égalitaire.

Certes, c'est une rude tâche que j'entreprends de conserver ici la trace de cette tendance de l'esprit humain. Je recueille pour d'autres, je le fais fidèlement, d'après nature; j'expose le bien et le mal; je classe les caractères, j'indique les voies où passent les hommes, et pourvu que l'expression de leur physionomie soit bien nette et bien rendue, j'ai atteint le but de mon travail.

Il nous tarde d'arriver aux bases de l'organisation matérielle de la communauté.

Il est difficile de déduire de la théorie les conséquences pratiques qui déterminent l'organisation, qui forment la réalité. Mais en marchant vers l'absolu, à mesure qu'on en approche, les sentiers sont moins tortueux, l'horizon moins confus; on sort pour ainsi dire de la brume où nagent les socialistes de sentiment; les brouillards s'élèvent, l'espace s'éclaircit et on entre dans la Communauté plein de lumière et sans mirage.

« Chacun doit avoir la *même facilité* de se développer et de se conserver, la *même possibilité* d'exercer volontairement ses facultés; d'où, la situation doit être *égale* pour tous. Il n'y a point d'exception à cette loi universelle. Elle est susceptible de degrés divers, mais elle n'est point *différente* pour aucun; si tous les hommes sont soumis aux mêmes lois de développement, de conservation, de manières d'être, la situation sociale doit être *égale*, *identique* pour tous. — La conséquence première de ce principe est *l'unité*. L'unité, c'est *la communauté des biens*, la négation formelle de *l'appropriation individuelle* des produits et des ressources. — L'égalité, c'est l'unité; l'unité, c'est la communauté des biens, la consommation en commun de produits, la concentration des forces sociales, la convergence des efforts de tous.

« La communauté ne connaît que des égaux.

» Le monde est divisé en communes dont le territoire devra être le plus égal, le plus régulier, le plus

ensemble possible. Toutes les communes se relient entre elles de manière à former d'abord un premier centre de direction appelé Communauté nationale, puis un second appelé Communauté humanitaire.

» Le ménage morcelé est remplacé par le ménage communautaire. — Chaque commune n'a qu'une unique cuisine. — Les repas, les travaux, l'enseignement, les jeux ont lieu en commun. — Chaque adulte (homme ou femme) a un logement particulier Les jeunes enfants coucheront dans des dortoirs communs. »

Jusqu'ici il y a analogie entre les systèmes communistes. Sur les points généraux les Babouvistes s'accordent avec les Humanitaires, tous matérialistes, les uns franchement, les autres sans l'avouer. Tout ce qui a rapport à l'économie, au travail, à l'agriculture, à l'éducation, se trouve identique dans les deux systèmes; mais quant à la famille, l'école de Buonarroti s'est abstenue, et l'école humanitaire a tranché la question avec une logique qui a fait osciller la vieille société.

Il ne faut point aborder en tremblant ce sujet épineux, et s'exhaler en cris de haine et en violences de paroles. Mais pour l'histoire des idées sociales, cherchons à dégager cette affaire des ténèbres qui l'environnent. Voici comme les Humanitaires ont traité la question :

« La communauté ne formera qu'une seule et unique famille, un seul et unique ménage. Elle veillera sur tous ses membres avec une incessante sollicitude. »

Il y a deux commentaires sur cette idée. La première glose est celle-ci : « Les Naturalistes n'ont jamais appelé *famille* l'union particulière de deux êtres ; c'est à l'ensemble de chaque espèce qu'ils ont donné et donnent ce nom. »

Cette comparaison de l'homme avec la plante est une conséquence du principe matérialiste comme J.-J. May l'avait posé. L'amour humain est semblable à l'amour des végétaux : « L'amour mutuel, la sympathie intime, la parité de cœur de deux êtres, forment et légitiment leur union. Rien n'empêchera les amants, qui se seront séparés, de s'unir de nouveau et aussi souvent qu'ils aspireront l'un vers l'autre. » Cela est basé sur la physiologie et la physique générale. Ainsi l'on voit des plantes s'aimer à distance et *s'unir* à travers l'espace. — « Un des plus beaux phénomènes de *l'organisme* c'est celui de la génération. La découverte des germes prouve l'intelligence moléculaire. L'élément séminal, extrait d'une partie semblable à celle qu'il doit former dans l'animal sentant et pensant, a quelque mémoire de sa situation première : de là la conservation des espèces et la ressemblance des parents. »

Un de ceux qui ont accompagné J.-J. May dans cette voie, est Gay, que nous avions longtemps perdu de vue et qui vient de renaître en lançant dans la presse socialiste un nouvel organe, *le Communiste*.

La question des relations entre les deux sexes a inspiré à Gay des considérations qui ont formé, pour ainsi dire, l'opinion de ceux qui cherchent une solution de ce problème :

« Il est, dit-il, des communistes qui proposent de ne faire que très-peu de changements aux habitudes conjugales actuelles : déplorable erreur, selon nous. Un tel état de choses perpétuerait l'antagonisme et le chaos. — Dans la société actuelle, où l'individualisme des intérêts oppose tant d'obstacles à la formation des amitiés, il arrive que l'amitié entre personnes de différents sexes devient exclusive, *immodérée*, antifraternelle et reçoit alors le nom d'amour; mais, dans la société communiste, où la vie s'écoulera toujours au milieu d'une immense quantité de frères, et où l'éducation aura doué tous les citoyens de talents et de sentiments analogues, il deviendra *impossible* qu'il se forme des amitiés exclusives du genre de celles dont nous parlons. Au contraire, tous les hommes, non seulement contracteront de très-nombreuses intimités, mais ils éprouveront à la première rencontre d'un frère, et surtout d'un individu d'un sexe différent, une sympathie véritable, une amitié qui ne pourra que s'accroître par les relations particulières des deux individus. De sorte que l'on peut prédire que jamais l'amour ne sera dénué des douceurs d'une affection réciproque basée sur une estime mutuelle et sur l'analogie des goûts et des caractères. De nos jours, au contraire, il est très-rare qu'une amitié sincère existe chez les deux amants ou chez les deux époux à la fois. Il arrive souvent même qu'elle manque chez tous les deux. — De nos jours nous voyons l'immoralité prendre souvent la place de la loi naturelle, lorsque des barbons, après l'âge où l'amour a cessé d'être un besoin, veulent en perpétuer l'exercice, et surtout enchaîner a leurs vieux corps de jeunes individus. — Mais à part ces excès qui, par *l'éducation* communautaire, deviendront impossibles, et, d'un autre côté, en tenant compte de la camaraderie et de l'éducation mutuelle de chaque âge, chose également dans la nature, il est évident que la loi dont nous venons de parler devient encore une impossibilité pour l'union permanente proposée sous le nom de *mariage*. — Il n'y a point d'autres familles dans l'humanité que la famille humaine elle-même. Un homme, une femme et leurs enfans ne sont point une famille; ils ne sont que quelques individus de la famille. Dans la famille générale, il ne doit point y avoir de petites familles particulières, sinon

la famille générale n'existe vraiment plus, comme cela arrive aujourd'hui, malgré toutes les prétentions du christianisme et de la philosophie. — Le mariage est nécessaire aujourd'hui, parce qu'il assure l'éducation des enfans; mais dans la communauté, les enfans n'étant plus la propriété des parens, seront considérés comme les enfans de la famille et élevés de la meilleure manière connue. Tout le monde est d'accord, du reste, que leurs parens auront toujours un libre accès auprès d'eux. »

On a beau jeter les hauts cris, avant de tonner contre les communistes, il faut que chacun fasse son *meâ culpâ*. Vous qui demandez l'association et la solidarité entre tous les corps d'état; vous qui demandez le travail en commun, les repas en commun; vous qui demandez le divorce; vous qui demandez l'éducation et l'instruction communes, gratuites et obligatoires, ouvrez les yeux, réfléchissez, et dites-moi si vous ne réclamez pas ni plus ni moins que ce que réclament les communistes. L'éducation commune qui sépare les enfants de leur famille, la femme qui va au travail, qui n'a ni soins ni soucis de ménage, tout cela mène à la dissolution de la famille. Proudhon aura beau dire que la femme restera chez elle : où *chez elle?* où sera ce *chez elle?* Elle n'aura pas de *chez elle* quand les corps d'état seront organisés; si le père va à l'atelier, aux assemblées; si la mère va à ses travaux; si l'enfant va à l'école commune, ils se verront le soir pour dormir, et ce sera tout.

Les disciples de Charles Teste, les Babouvistes ne nient pas la famille; mais c'est comme, lorsqu'en s'appuyant sur l'Évangile pour prouver la communauté des biens, ils marchent droit à l'athéisme. Les Humanitaires ont attiré l'orage sur leur tête, parce qu'ils ont inscrit en tête de leur programme : « Il faut dire la vérité. » Ils n'ont pas, en effet, caché leur pensée; aussi ont-ils été en butte à toutes les poursuites judiciaires : en septembre 1841, au moment où le troisième numéro de leur journal allait paraître, ils furent arrêtés, jugés et condamnés. May échappa, et partit pour l'Angleterre.

La mort de cet homme a quelque chose de triste. Lorsqu'en 1840, le bruit de guerre orientale fit appeler la réserve sous les armes, May était en prison et ne put répondre à l'appel. Il fut, deux ans après, arrêté comme réfractaire et envoyé en Afrique : pour ne pas mourir sur cette terre, il voulut, car J.-J. May était propriétaire et cultivateur, se faire remplacer. Il revint; mais, à peine avait-il mis le pied sur la rive de Toulon, qu'il tomba malade et mourut.

Ce qui a le plus distingué May, c'est ce principe nouveau introduit dans le monde politique, que le gouvernement démocratique doit être *anarchique*. Il faut entendre ce mot selon sa valeur scientifique et non révolutionnaire : une République sans président est un gouvernement *anarchique*, c'est-à-dire sans chef; une communauté anarchique serait celle où la direction de la société ne serait attribuée ni à un dictateur, ni à un directoire exécutif, ni à une assemblée permanente; mais où toutes les associations, toutes les communes se régiraient par elles-mêmes, par la force même et la bonté des rouages administratifs, par la volonté toute-puissante des individus, incapables de mal faire. Et c'est encore par ce côté que les républicains inconséquens poussent le monde dans les voies socialistes dont ils ne prévoient pas la fin : ils préparent l'esprit public à des réformes radicales; les idées nuageuses s'éclairciront le jour d'une surprise et s'introduiront dans les faits d'une manière complète, et au-delà du terme fixé par les ergoteurs.

Aussi lorsque cherchant à dépouiller la pensée de Proudhon et de Louis Blanc de leur prudente retenue, je l'ai réduite à sa plus simple expression; je n'ai fait qu'indiquer les sources où le Communisme puise ses forces; et, en définitive, le Communisme n'est pas tel ou tel système, n'est pas un parti, c'est la masse entière des travailleurs aspirant au *bonheur commun*, selon des idées diverses, des formules diverses, plus ou moins définies, mais se résumant toutes en celles-ci : *A chacun suivant ses besoins, de chacun selon ses forces*. Et quand vous dites aux prolétaires communistes : « Vos idées sont fausses; » ils ne discutent pas, ils répondent : « Notre but est clair, et si le chemin qui y mène a des pierres qu'on n'évite pas en marchant, cela tient à nos yeux peu clairvoyants; si nos idées sont mal définies ou enveloppées dans un fatras d'utopies, cela tient à l'imperfection de nous-mêmes, à la faiblesse de notre instruction, mais elles s'élaboreront et se perfectionneront. Une autre éducation redressera notre caractère mal fait, nous pliera, nous rendra plus souples, plus soumis, moins récalcitrants; bien plus, vienne une révolution, il ne faudra pas longtemps pour sauter par dessus les obstacles, et atteindre *le but* d'un seul bond.

Ce *but* est le cauchemar de leurs adversaires, et les plus redoutables ennemis des communistes sont évidemment les révolutionnaires qui les touchent de plus près, et les comprennent le mieux. — Ledru-Rollin a résumé sa haine par ces mots : *Je hais les communistes!* — Cabet a mieux fait : sa rivalité de secte l'a poussé à les déchirer à toutes dents. Pourtant Cabet ne peut être considéré comme un philosophe : c'est un révolutionnaire désabusé des conspirations et des coups d'Etat, et qui cherche à entraîner

les simples d'esprit à la recherche d'un avenir meilleur en dehors des limites du bon sens.

Il y a trop de dépit chez Cabet; il y a trop de lassitude et d'ennui chez ceux qui s'attachent à lui. A son regard voilé, à ses lèvres pincées, on reconnaît facilement qu'il y a de l'astuce au coin de ces lèvres-là, et de la pénétration dans ces yeux-là. Aussi Cabet est l'homme des petites choses et des petits moyens. Il n'y a pas d'enthousiasme dans ses enterprises, il y a de l'entêtement. Sa doctrine n'en est pas une. Il a eu l'adresse d'enjoliver une compilation de tous les systèmes, et il a poussé le rêve jusqu'à aller fonder son utopie sur les rivages de l'Amérique. Si l'on eut offert à Cabet d'expérimenter dans un coin de terre de notre pays, il eut refusé sans nul doute. Il eut crié : C'est un piége! et quand il fût tombé, il eut crié à la trahison!

Mais Cabet n'a point réussi à donner le change à l'opinion. D'autres sont venus, au nom du communisme, pour amender les principes en ce qu'ils avaient de trop incompatible avec ces idées reçues.

Les concessions sont illogiques. Ceux qui s'emparèrent de *la Fraternité* sous la direction de Brige, s'engagèrent dans une impasse où les acculèrent les hommes de Buchez et du journal *l'Atelier*. *La Fraternité* resta coie. Brige lui-même ne donna jamais, dans les divers écrits qu'il publia, la preuve d'une grande netteté dans les idées. Je trouve, dans un résumé succinct de ses doctrines qu'il publia, des propositions bizarres et sans logique, mais qui aboutissent de la façon la plus complete au despotisme et à l'anéantissement de la liberté :

« La terre, la propriété de la nation.

» Tous les produits de la terre gérés par l'administration.

» La confection de tous les produits et travaux dirigée et payée par l'administration.

» L'administration possesseur et vendeur de tous les produits confectionnés ou non, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

» Tous les travailleurs recevant un salaire égal.

» Tout travailleur assuré de travail ou de son existence.

» Les états dangereux, repoussants, le mérite d'amélioration publique, récompensés.

» Variété dans le travail.

» L'habitation et sa possession assurée à chacun pendant sa vie seulement.

» L'admission des femmes (leur capacité reconnue) à tous les emplois.

» L'âge mûr assuré de l'existence et du repos.

» Les infirmes, les faibles exempts du travail, leur existence assurée. »

Nous ne comprenons pas qu'on ait dans la tête des idées aussi confuses et aussi disparates.

Pierre Leroux vint alors avec sa *Revue sociale* faire échec au communisme. Ce qui a fait accepter le nouveau Pythagore par les communistes mêmes, c'est son travail sur *l'Égalité*. Le ridicule qui s'attache à quelques-unes de ses propositions s'explique par le manque d'à-propos où elles ont été produites. Leroux n'est pas l'homme de son temps : souvent il ne semble pas vivre avec son époque; on dirait quelquefois un médaillon d'Athènes venu jusqu'à nous.

Mais la lutte reste entre les communistes et les révolutionnaires, plus redoutable qu'on ne le pense : l'avenir même en est menaçant. Les haines de prison, invétérées, cruelles, nous ont déjà donné et nous donneront d'odieux spectacles.

Pour l'intelligence des événements qui vont se succéder, il faut peindre les caractères de cette lutte qui s'est personnifiée entre Blanqui et Barbès, et qui ne finira que par la mort de l'un d'eux.

L'origine de leur antagonisme se perd dans les querelles privées; l'insurrection du 12 mai en favorisa l'explosion. — Auprès de Barbès se range Martin Bernard traînant à sa suite les prétoriens de Ledru-Rollin, les révolutionnaires qui n'arborent le drapeau dss réformes sociales que comme un miroir d'alouettes, et qui nous ont donné un échantillon de leur capacité et de leur savoir-faire par leur maniement des affaires après le 24 Février. — Autour de Blanqui se rangent les communistes de toute sorte, plus redoutables, parce que leur énergie est indomptée, et qu'ils n'attendent pas une Révolution pour en faire leur litière. Ils veulent, au prix de leur vie, la transformation de la société, et Blanqui est leur dictateur.

L'antagonisme est d'autant plus tranché; il se manifestera en traits d'autant plus implacables, qu'ils ont été à même de se voir, de se détester, de se sonder, de s'apprécier au fond des cachots de Doullens et du mont Saint-Michel. Martin Bernard est la pierre angulaire de cette zizanie. Il s'appuie sur Ledru-Rollin et Joly de Toulouse, qui l'ont hissé à la tête de la Solidarité Républicaine. Je résiste à vous peindre cette tête-là.

Il en résulte que Bernard a refoulé vers Blanqui les hommes dévoués, et que, pour un jour prédit, il a semé la mort de Ledru-Rollin. Car la popularité a ses retours. Vous avez beau accueillir avec dédain les accusations portées contre le chef de la Montagne. —Mirabeau dans son temps, — hélas! foudroyait les pamphlétaires qui l'accusaient de trahison et de débauche. Ledru-Rollin aura beau trancher du Mirabeau ou du Danton, il est jugé dans le secret des

cœurs. Ouvrez-vous les veines, transfusez-lui votre sang, soufflez-lui le courage de la tribune, le seul qu'il ait, vous ne serez pas plus fort que les événements, vous ne les maîtriserez pas, une fois que vous les aurez déchaînés. Quand Ledru-Rollin sera où est allée la dépouille de Mirabeau, lapidée et jetée dans l'égoût, les partis extrêmes vous domineront dans le fait comme ils vous dominent déjà dans l'idée. Ecoutez le programme des communistes comme le signe avant-coureur de la tempête qui se prépare; c'est à votre adresse qu'il est tout droit :

Quand le Peuple est à jeun, personne ne doit manger.

(BLANQUI, devant la Haute-Cour de Bourges.)

« Nous venons, à la face du pays, poser les principes qui doivent régénérer le vieil Ordre qui s'écroule. Notre doctrine, que tous les hommes de bonne foi adoptent, n'est pas nouvelle; elle a eu pour apôtres, dans tous les temps, les hommes les plus éminents.

» Cette doctrine envahit chaque jour la raison humaine. Les découvertes de la science en rendent indispensables de nouveaux développements dont l'évidence soit démontrée par des arguments au niveau de ces découvertes.

» Nous reconnaissons à tous les êtres humains un droit antérieur, préexistant même à toute société : celui de vivre.

» Nous entendons par vivre, le développement complet de toutes nos facultés et la satisfaction entière de tous nos besoins.

» C'est la réunion générale de tous les êtres associés dans un intérêt commun, qui forme le *criterium* de la vérité de nos principes; dès lors, plus d'antagonisme, plus de tyrannie, plus de luttes fratricides; notre ordre social, c'est la communauté.

» Nous reconnaissons les principes du communisme au-dessus des majorités factieuses et oppressives; et en présence d'un ordre social qui se dissout, il faut qu'une main vigoureuse, un homme convaincu, déterminé et capable précipite la société dans les voies véritables, et ne dépose ses pouvoirs que lorsqu'on aura établi l'égalité absolue entre tous les hommes.

» Nous ne tenons compte d'aucune des idées transitoires, telles que l'impôt progressif; qu'est-ce que cela dans un monde où tout est à tous.

» Nous voulons la famille et la propriété exemptes de leurs abus et de leurs préjugés.

» Communistes! nous avons besoin de nous unir. Votons avec ensemble, et que nos candidats viennent à l'Assemblée législative soutenir nos idées et faire triompher les principes de la Communauté universelle.

Le Président du Comité des Communistes révolutionnaires,

BASETTI.

Le Secrétaire,
TURGARD.

Le Vice-Président,
GOHÉ.

C'est significatif. Parmi les cinq noms qui ont été posés en faces des vôtres, — Eugène Fombertaux, Page, Gibot, Chardon, Morel, — trois ont été vos compagnons de Doullens et du Mont Saint-Michel.

Vouez tant que vous voudrez les communistes à l'exécration du monde, voyez dans leurs rêves la mort de l'humanité, soit. Mais leur propagande est active, persévérante, infatigable. Vous avez le *Défenseur du peuple*, par Charassin; le *Communiste*, par Gay; la *Commune sociale* de Fombertaux. Demain vous aurez un nouvel *Humanitaire*, où Page et Charavaz élèveront le drapeau du communisme révolutionnaire à la hauteur où Mai l'avait placé avec eux.

Ainsi il est évident que les communistes forment une race qui de jour en jour se sépare, se distingue de la société et tranche avec elle. Elle n'a pas de nuances, elle a des individualités; qui n'est pas avec elle est contre elle; qui ne s'avoue pas avec elle ne compte pas; qui s'avoue contre elle, tombe : voyez Proudhon; il a craint de mettre le pied sur le terrain du communisme, il en a fui à toutes jambes, lançant des injures à ceux dont il repousse la solidarité : Proudhon court encore....... il est abandonné.

Ces hommes sont des gueux, des va-nu-pieds, des habits troués, des goussets vides, des fous, des sots, tout ce que vous voudrez; mais ils portent leur utopie, non-seulement dans leur tête, mais aussi dans leur cœur; ils sont pauvres et ils partagent, au bout de la semaine, le pain qu'ils ont gagné à la sueur de leur front. Ils gagnent la confiance de ceux qui les approchent.

Rien ne les arrêtera sur la pente de la Dictature. La communauté est la synthèse du grand mouvement des esprits vers l'absolu. La guerre sociale est imminente, l'égalité sociale est au bout.

Fulgence Girard. — Une figure qui n'a fait que passer dans la tourmente de Février, est celle-ci, qui semblait calquée sur le type de 92. Girard, accouru du fond de la Normandie au signal de la République, avait figuré au procès d'avril comme un des défenseurs choisis par les accusés. Depuis, il s'était retiré du train-train politique, et avait publié la première partie d'une histoire du Mont Saint-Michel.

Sa tête est ardente, sa parole vibre, son organe est sonore, mâle, accentué, mais rocailleux et lent. Il a toutes les qualités d'un orateur de la foule. Au club de la *Société républicaine centrale*, dont il fut un des fondateurs à côté de Blanqui, sa parole était écoutée avec faveur. Il a un accent révolutionnaire, et la passion le domine. Il se mêla aux premiers mouvements populaires qui agitèrent le Gouvernement provisoire, et l'on dit qu'il fut, au 17 mars, chargé de lire officiellement l'*adresse des clubs* par laquelle la manifestation réclamait l'éloignement des troupes et l'ajournement des élections.

On profita de l'envoi en province des émissaires de clubs pour l'expédier je ne sais où : il échoua dans sa mission et ne fut point élu, comme il en nourrissait l'espérance. Froissé, il ne reparut point. — Il a une certaine valeur et ses idées sont hardies : s'il eût été souple et intrigant comme Lamieussens, avec lequel il a plus d'une similitude d'esprit, la Révolution se fût évidemment servie de lui. On l'éloigna poliment pour s'en débarrasser.

Revenu à Bourges, il assista Blanqui de son amitié. Cette fidélité l'honore, et c'est dommage qu'il ne soit pas un homme de lutte, en face de Martin-Bernard dont il eut pu dérouter les projets.

Rozier. — Rozier est mort sur les barricades de juin. Il était communiste dans le sens le plus absolu. Après avoir combattu dans toutes les affaires engagées sous le règne de Louis-Philippe, il fut logique avec lui-même : il est mort pour la République démocratique et sociale, comme un prolétaire du douzième arrondissement.

Parmi tant de figures ignorées qui disparurent dans cette funèbre lutte, si je peins Rozier, ce n'est point qu'il ait été un homme remarquable, c'est pour faire un portrait de fantaisie. Il était naïf dans sa croyance, il embrassait avec amour le fantôme de la République qui élevait le travailleur et rendait le Peuple-Roi maître des biens de ce monde. Il me semble encore le voir pour la dernière fois, à cette séance du Club de la Révolution, où il vint sans embarras poser sa candidature à la Constituante. Quand il eut fini : « Tiens, » me fit-il, en me donnant sa profession de foi. Je ne le revis plus.

« Citoyens, avait-il dit, encouragé par plusieurs de mes amis, j'ose briguer l'honneur de vous représenter à l'Assemblée nationale constituante.

» Voici mes titres : Arrêté trois fois pour mes opinions républicaines sous le gouvernement déchu, trois fois je me suis relevé pour combattre de nouveau le privilége et la tyrannie. Depuis quinze ans j'ai tout souffert pour la cause du Peuple, la calomnie et l'outrage, la persécution et la misère.

» Soit en liberté, soit dans les cachots, la République m'a toujours vu au nombre de ses plus zélés défenseurs. En mai 1839, j'eus l'honneur de combattre à côté du citoyen Barbès, cet illustre martyr de la cause républicaine.

» Après l'insurrection, lorsque de nos héroïques amis, les uns étaient morts, les autres dans les cachots de la royauté ; lorsque la terreur était dans tous les esprits et tous les cœurs, je fus l'un des premiers à rallier la Société des Saisons. Et en face un pouvoir victorieux, qui prétendait avoir pour toujours étouffé la République sous les pavés ensanglantés de la rue, nous fîmes le serment de venger les mânes de nos frères ou de mourir les armes à la main.

» Je fus aussi l'un de ceux qui organisèrent ces manifestations, aussi solennelles que périlleuses, qui arrachèrent à la royauté la tête du républicain Barbès.

» En 1840, après avoir été l'un de ceux qui organisèrent ces grèves nombreuses qui furent le prélude de la Révolution politique et sociale de Février ; après avoir, pendant ces mêmes grèves, provoqué une insurrection dans Paris, en faisant élever plusieurs barricades dans le faubourg Saint-Antoine, je fus arrêté les armes à la main.

» Février me vit aussi prêcher l'insurrection et combattre ; je proclamai la République sur les barricades et sur le trône du tyran, dont nous foulâmes les débris à nos pieds.

» Citoyens, dans ces titres, que j'étale à vos yeux, je ne vois qu'un simple devoir rempli, car j'ai pour principe : plus on peut, plus on doit.

» Aussi je reconnais que cela n'est pas assez pour obtenir vos suffrages. Permettez-moi de vous dire comment j'entends le mandat de représentant du peuple.

» Dans l'antiquité, l'humanité était esclave de quelques privilégiés ; les travailleurs étaient marqués au fer rouge et vendus sur les marchés publics comme aujourd'hui nous y vendons nos animaux domestiques.

» Après une foule de révolutions produites par les progrès de l'esprit humain, d'esclave l'homme devient serf ; et de la servitude féodale il passe au prolétariat.

» La Révolution de Février en chassant la royauté a frappé le monopole et le capital; cette Révolution nous apporte l'affranchissement du prolétaire.

» Si vous me faites l'honneur de m'ouvrir les portes de l'Assemblée nationale, je ferai partie de la nouvelle Montagne qui ouvrira à l'esclave antique les portes de la cité moderne; je ferai partie de la phalange sacrée, de cette phalange qui, dans le champ de bataille des idées, doit conquérir pour tous *l'égalité des conditions sociales*.

» Prolétaires, c'est un des vôtres qui, au nom de la justice humaine, au nom de ces principes sacrés: Liberté, Égalité, Fraternité, réclamera sans cesse notre place au soleil; il réclamera qu'on nous fasse asseoir au banquet de la vie, en nous restituant ce que d'infâmes ravisseurs ont dérobé à notre faiblesse et à notre ignorance.

» Au nom de ces paroles du Christ : le travail appartient à celui qui le fait et non à celui qui ne le fait pas; je dirai à nos législateurs : Rendez! rendez au peuple ce luxe et ces palais; mais rendez-lui surtout ces manufactures et ces champs, que chaque jour il féconde de son travail et de ses sueurs.

» Citoyens, si vous me placez au nombre de ceux qui méritent le plus vos suffrages, en attendant que nous ayons obtenu toutes les conséquences des immortels principes proclamés par la Révolution, je réclamerai l'organisation du travail la plus large et la plus démocratique. »

Rozier fut accueilli par des *amis;* pour le public ordinaire, on ne sut point ce que cela voulait dire : Qui! qu'est-ce? ah! hein? Et bercé dans ses illusions, croyant que le triomphe de Février était la glorification du prolétariat, il se révolta jusqu'à la fin, et poursuivit son rêve jusqu'à la mort. C'était un homme court, énergique, des yeux malins, une physionomie sans embarras.

On dira que je suis friand de renommées, et que, si je n'en ai pas, j'en compose. Mais je vous donne des portraits réels, des figures anguleuses et sombres, des mains caleuses, des teints noircis. J'ai modelé mes figures sur le moule même des révolutionnaires contemporains. En m'égarant dans la politique des ruelles et les ruelles de la politique, j'aime autant rencontrer des têtes comme celle de Rozier et vous les croquer, que comme celles des marchands de pathos, des socialistes d'occasion, des hommes de frivolités que je siffle, et c'est tout.

Gannal.—Oui, Gannal! j'inscris ici ce nom avec un religieux respect. Si nous n'avions point perdu, dans ces temps de désenchantement et de scepticisme, le sentiment de ce qu'il y a de plus intime dans la famille,—la cérémonie religieuse des morts,—Gannal serait certes vénéré comme un prêtre; il serait un des premiers magistrats d'une société où le culte des traditions ne serait pas perdu.

Gannal a conservé la dépouille mortelle de ceux qui sont morts en Fevrier; il en a conservé aussi de ceux qui sont morts en Juin. Je voudrais bien que Gannal eût vécu en 89, et qu'il nous eût conservé quelques-uns de nos pères, afin qu'en ouvrant leur cercueil, la génération présente vît sur de mâles visages combien les révolutionnaires du jour ont dégénéré.

J'ai pour Gannal et sa science une estime d'autant plus profonde que j'ai entendu une secte de socialistes, poussant la négation de la famille à sa suprême logique, dire :

— « D'où vient que nous aurions un respect exagéré pour la forme humaine? D'où vient que les morts ne rendraient pas à la nature ce que la nature leur a donné? Nous voulons, nous devons éteindre, autant qu'il est possible, le caractère d'individualité qui nous est propre, et nous irions, au mépris des lois qui régissent les êtres, conserver à la matière inerte, en dehors de la nature vivante, les principes de vie nécessaires au développement, au renouvellement, et, par conséquent, à la transformation et à la durée qui font la vie de tous les êtres. Les morts, dans la société nouvelle, ne seront l'objet d'aucun culte. Comme dans l'Inde, nous les réduirons en cendres; cela est conforme à la science et à la raison »

C'est le matérialisme le plus absolu. Notre société est ainsi faite! Il en est, parmi les hommes officiels même, qui, s'ils n'étalent pas leur mépris pour les lois sociales qui sont la base de la société actuelle, n'en portent pas moins en eux le germe dissolvant. J'ai dit que Gannal avait embaumé les morts de Février. Il a regardé cela comme une chose sainte, et sa fortune en a fait les frais : c'est quelques billets de banque dont le Gouvernement provisoire reste son débiteur. On raconte que le Secrétaire de ce pouvoir temporaire a été chargé de dépenser le crédit de........ francs ouvert pour les frais de cette cérémonie : il n'a pu se résoudre à laisser glisser entre ses doigts la dépense de Gannal : cela ne m'étonne pas!

Adieu, famille!

Paris, 26 mai 1849.

Beaulé et Maignand, Imprimeurs, rue Jacques de Brosse, 8.

Paris.—VICTOR BOUTON, ÉDITEUR, rue de l'École de Médecine, 20.—50 c.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES.

N° 11.

PROCÈS DE LONGEPIED.

COUR D'APPEL DE PARIS.

Audience du Avril 1849.

PROFILS RÉVOLUTIONNAIRES. — LE CLUB DES CLUBS. — M. LONGEPIED CONTRE M. VICTOR BOUTON. — DIFFAMATION. — COMPÉTENCE.

N'est pas fonctionnaire public, dans le sens de la loi, l'individu qui a reçu sur les fonds d'un ministère des sommes considérables dans le but d'influencer les élections, si en faisant emploi de ces sommes il n'a pas agi avec un caractère public.

En conséquence, le prévenu de diffamation envers celui qui a été chargé d'une mission de propagande électorale par un ministre, si cette mission est restée occulte, n'est pas justiciable de la Cour d'assises, mais des Tribunaux correctionnels.

Nous rendons compte aujourd'hui d'une affaire, dont les détails prennent un intérêt nouveau à la suite de quelques-uns des incidents qui ont signalé les récents débats de l'attentat du 15 mai devant la Haute-Cour de justice.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le procès en diffamation auquel a donné lieu le pamphlet intitulé : *les Trahisons de Ledru-Rollin* (Voir le *Droit* du 8 décembre 1848.)

Lors des débats de cette affaire, Victor Bouton, entendu comme témoin, reconnut que c'était lui qui était allé avec le sieur Bergeaud, porter le manuscrit du pamphlet à l'imprimeur ; il ajouta même qu'il s'était porté garant auprès de l'imprimeur de tous les frais relatifs à l'impression.

En vue de lui faire supporter une partie de la responsabilité de la publication de ce pamphlet, reconnue par jugement du Tribunal comme diffamatoire à l'égard du sieur Longepied, ce dernier a formulé une nouvelle plainte.

Elle se rattachait également à certains passaages d'un ouvrage intitulé : *Profils révolutionnaires*, dont le sieur Bouton est l'auteur.

En première instance, M. Bouton déclara d'abord n'être pas l'auteur de la pièce intitulée : *les Trahisons de Ledru-Rollin*, et quant à ce qui touche les *Profils révolutionnaires*, il s'attacha à démontrer que les attaques dont se plain M. Longepied n dressent qu'au fonctionnaire public : en conséquence, demanda a être renvoyé devant la Cour d'assises.

Le Tribunal rendit le jumegent suivant :

« Attendu que si Longepied convient avoir reçu des fonds du ministère de l'Intérieur pour l'aider dans une mission à lui confiée par le Club des Clubs, rien n'établit qu'il ait agi avec un caractère public, puisque cette mission n'a jamais été officiellement reconnue, et que ce n'est même qu'après son accomplissement, que le fait de la remise de fonds a été révélé ;

» Que, quant à la prétendue mission secrète que Longepied aurait reçue lors de l'attentat du 15 mai, elle n'est aucunement prouvée, et que, dans tous les cas, elle ne suffirait pas davantage pour imprimer audit Longepied un caractère public ;

» Se déclare compétent ;

» Ordonne que l'affaire sera jugée au fond. »

M. Bouton a interjeté appel de ce jugement, et il se présentai ce matin devant la Cour pour le soutenir.

Voici en quels termes il s'est exprimé :

Messieurs, je viens vous demander d'annuler le jugement du Tribunal de première instance, par lequel il s'est déclaré compétent dans le procès en diffamation que m'a intenté Longepied pour deux publications où son nom est mêlé.

De ces deux publications, l'une m'appartient ; je repousse la responsabilité de l'autre.

De cette dernière (les trahisons de Ledru-Rollin), quatre lignes concernent Longepied. Il s'agit d'une somme de 170,000 francs reçue par le Club des Clubs, dont Longepied était l'âme, pour influencer les élections d'avril 1848 :

« Demandez-lui combien il a donné à Longepied pour corrompre les chefs des clubs ; combien il a donné à Villain, à Deplanque, à Gadon, à Laugier, et autres policiers ; combien il a dépensé su les fonds publics pour tuer la République. »

Quand au profil de Longepied, il est si court, Messieurs, que vous me permettrez de vous le lire :

» LONGEPIED. — Longepied a figuré dans les procès politique auxquels ont donné lieu les associations populaires formées aprè 1830. C'est un vieux républicain dont la foi politique ne s'est pa démentie. Depuis la révolution de 1848, il s'est lancé dans les menées de Sobrier et du club de la Révolution, avec son fils qui partage ses principes plus révolutionnaires que socialistes.

» Longepied, homme vigoureux et bon pour faire le coup de poing à l'occasion, mérita la confiance de Ledru-Rollin, quand i était à la Commission exécutive, « et se fit son agent. Il lui avait promis, au 15 mai, de faire avorter la manifestation ou de la

faire tourner entièrement au profit de la dictature si ardemment poursuivie par Ledru, exécutant en cela, pour sa part, le projet dont Caussidière était l'âme. C'est charmant! Nous savons bien que faire la police de ces messieurs, c'est faire un acte de bon citoyen, c'est faire preuve de dévouement, c'est se vouer au culte d'une illustre et honorable amitié ; — mais de cet honneur-là (Longepied le sait-il ?) Ledru-Rollin a donné une part à Vidocq ! »

» Depuis la chute de Ledru-Rollin, Longepied court encore les clubs, préside des banquets, cherche à ramener les révolutionnaires désabusés au char de son idole pourrie, et rêve *de nouveaux malheurs à notre cité.* Nous le verrons bien. »

Ainsi, M. Longepied me fait un procès pour avoir dit en septembre « qu'il fut l'agent de Ledru-Rollin pour manipuler les élections; qu'il lui avait promis, au 15 mai, de faire avorter la manifestation, ou de la faire tourner entièrement au profit de la dictature de Ledru-Rollin. »

Il me répugne, messieurs, d'avoir à me défendre; mais j'y suis forcé, et je répéterai tout d'abord à M. Longepied que le pamphlet *les Trahisons de Ledru-Rollin* n'est pas de moi; l'auteur véritable, qui peut aujourd'hui en prendre la responsabilité, c'est Lacambre, l'ami coutumax des accusés de Bourges. Que Ledru-Rollin regarde Lacambre en face, et que le 15 mai retombe sur Ledru-Rollin; que M. l'avocat-général en prenne note, je le prie.

Mais l'accusation, réduite de moitié, le *Profil révolutionnaire* contient à peu près les mêmes allégations.

J'ai donc à vous prouver, par des pièces dont je n'ai pas inventé un seul mot, que M. Longepied était un homme public, un homme officiel dans ses relations avec Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur et membre du gouvernement provisoire.

M. Longepied a reçu du gouvernement provisoire, a touché à la caisse du ministère de Ledru-Rollin, la somme de 100,000 fr. A-t-il reçu cette somme secrètement? Non, messieurs. Il a convoqué les hommes des clubs; il leur a donné de l'argent; chacun savait que ces agents partaient au compte du ministère. Longepied avait donné reçu de sa main, de son nom; il n'y a là rien d'occulte.

Longepied a tout simplement supplanté l'ancien chef de division au ministère de l'intérieur, chargé de ce qu'on a toujours appelé le bureau des élections. Les uns disent que c'est de la corruption, les autres de la police électorale, les autres une mission patriotique : c'est même ce que j'ai dit dans le profil de Longepied. Longepied a donc été un agent ministériel dans toute la légalité du mot et de la chose ; et si l'on m'objecte qu'il ne couchait pas au ministère, je répondrai qu'il avait son bureau dans une succursale, rue de Rivoli, 16, que le ministère n'a jamais désavouée.

A chaque page de la commission d'enquête, je trouve des preuves du caractère officiel de Longepied.

Il résulte d'une déclaration de M. Larabit et de M. d'Adelsward, représentants, que le ministère de la guerre obéissait aux ordres du Club des Clubs, et lui donnait des blancs-seings pour les sous officiers de l'armée. « C'était donc, dit l'enquête, une correspondance officielle entre le ministère de la guerre et les clubs! »

C'était officiel pour tout le monde, et ce ne le serait pas pour moi! Les préfets tombent devant ses agents, les vieux magistrats sont chassés; les vieux généraux brisent leur épée. Et on voudrait que ces hommes qui ont réuni, dans leurs mains débiles, l'armée, la magistrature et l'administration, n'aient aucun caractère public, ne soient pas responsables de leurs actes au même titre et devant la même juridiction que ceux qu'ils avaient remplacés? Cela ne se peut pas : ils ont été pouvoir révolutionnaire, oui, pouvoir temporaire, oui, mais responsable aux yeux de la morale et de la loi. Et voyez jusqu'où le raisonnement entraîne.

Je suppose que l'un d'eux ait touché une somme dans les caisses de l'État pour un office public : la question n'est pas de savoir de quel droit il a touché; il a touché au nom du pouvoir révolutionnaire qui nous régissait; mais il reste à savoir s'il a gardé cet argent dans sa poche, s'il a prévariqué, s'il est un concussionnaire. Ici, viendra-t-on me traiter de diffamateur et briser la preuve dans mes mains? Voilà une question.

Eh bien! Messieurs, je demande à la loi de décider en faveur de la raison et de la morale. Les hommes qui se sont emparé des pouvoirs établis doivent avoir le caractère légal, officiel qu'avaient les pouvoirs établis; ils doivent répondre de leurs actes devant le jury.

J'arrive au second point, le 15 mai. Le jugement du tribunal de première instance s'est déclaré compétent, se fondant sur ce que la prétendue mission que Longepied avait reçue n'est nullement prouvée. Je ne me suis pas étendu sur ce point important devant le tribunal de première instance. Voici le fait dans sa nudité; je le copie textuellement de trois dépositions de la commission d'enquête :

« Le Club des Clubs, siégeant au Palais-National, choisit dans son sein une commission de neuf membres. Cette commission, siégeant rue de Rivoli, 16, avait des relations quotidiennes avec le ministre de l'intérieur, et venait chaque soir lui rendre compte des événements de la journée. Le 15 mai au matin, les membres de la commission du Club des Clubs allèrent au Luxembourg pour prévenir la Commission exécutive. Ils parlèrent d'abord à M. Arago, mais, n'en étant pas connus, ils attendirent M. Ledru-Rollin, auquel ils firent part de leurs nouvelles. M. Ledru-Rollin leur donna l'ordre de faire tous leurs efforts pour empêcher une collision, en se mettant avec leurs amis à la tête de la colonne.

« L'ordre portait aussi d'empêcher la violation de l'Assemblée, mais les faits prouvent le contraire. » Ailleurs, page 172, je lis : « Nous nous sommes de suite répandus dans les groupes; lorsque l'Assemblée nationale eut été envahie, et que l'on eut proclamé le gouvernement provisoire, nous avons chacun de notre côté travaillé pour empêcher qu'on le reconnût. Longepied et Danse s'étaient, à cet effet, dirigés vers l'Hôtel de Ville, *où ils furent arrêtés.*

» Le soir, Ledru-Rollin était dans son cabriolet avec Étienne Arago (172). Nous nous sommes bornés à lui dire qu'il y en avait deux *de chez nous* d'arrêtés (Longepied et Danse). Il nous a promis de les faire mettre en liberté. »

Ainsi je n'ai rien inventé : vous aviez un *ordre écrit*, puisque cet ordre portait de vous mettre à la tête de la manifestation. Et vous ne le niez pas : seulement vous voulez passer pour ce fameux pouvoir occulte dont le ministère public, à Bourges, n'a pu pénétrer le mystère; mais n'est-il pas clair que dans ce jour où la Commission exécutive ne voulait pas des commissaires de police de Caussidière, où Caussidière ne voulait pas des commissaires de police de l'Assemblée, vous n'avez fait que remplacer M. Yon, ou M. Eloin, ou M. Carlier, ou un autre, et que vous aviez un caractère officiel, puisque vous aviez un ordre en poche. Vous aviez tellement ce caractère, que lui seul a pu vous garantir et vous sauver de la Haute-Cour avec Ledru-Rollin. Vous n'avez été arrêté que par inadvertance : vous avez été relâché par le pouvoir, parce que vous étiez un homme légal ce jour-là.

Mais pourquoi Longepied veut-il être un homme privé, malgré cela? Il ne veut pas qu'on lui dise, qu'on lui prouve, qu'on lui mette sous les yeux, ce que je n'estime pas en vérité, mais ce qu'il faisait sans crainte et les armes à la main. Permettez-moi alors une comparaison : si, au lieu de m'adresser à Longepied, je m'adressais à M. Yon, à un chef de division au ministère, ou M. Carteret, ou M. Panisse, ou à un commissaire de police, un directeur de police quelconque, et que je lui dise : Fi! monsieur, vous faites de la police! j'aurais donc diffamé cet homme dans sa vie privée? Non. — Mon raisonnement contre Longepied n'a pourtant pas d'autre base.

Ainsi, Messieurs, les missions données à Longepied par le gouvernement, quoique temporaires, lui conférant tous les pouvoirs attribués à l'emploi, il en doit nécessairement revêtir le caractère légal. Il doit être responsable au même titre que les fonctionnaires publics qu'il remplaçait. Je demande donc qu'il plaise à la Cour d'annuler le jugement du tribunal de première instance, et de renvoyer la cause devant le jury en vertu de la loi du 8 octobre

1830, qui n'admet la compétence de la police correctionnelle que pour les atteintes de la vie privée. Or, il est évident que je ne suis point descendu dans la vie privée de Longepied, et que je ne l'ai attaqué que pour les faits relatifs à ses fonctions temporaires. »

Mᵉ JOLY père (de la Haute-Garonne) a présenté la défense de M. Longepied.

Ce dernier a pris ensuite lui-même la parole.

M. Longepied a accepté la responsabilité des faits qui lui sont imputés, mais il a soutenu avoir agi de son propre mouvement, et non comme mandataire d'une autorité supérieure. S'il a reçu de l'argent du ministère de l'intérieur pour payer les délégués envoyés dans les provinces, c'est qu'il a cru utile d'agir sur les élections.

Quant au 15 mai, il est vrai qu'il *s'est opposé* à la manifestation; il a été arrêté à l'Hôtel de Ville, avec Danse : tous deux s'y étaient rendus *dans de bonnes intentions*; ils ont été arrêtés, puis relâchés, parce que la justice a reconnu leur innocence.

La Cour, après avoir entendu le ministère public, a repoussé l'appel interjeté, par cette raison qu'il n'a pas été établi que dans aucun des faits signalés, Longepied eût agi dans un caractère public.

Tribunal correctionnel de la Seine (6ᵉ chamb.)

ARRÊT. — APPEL.

Le prévenu déclare se nommer Victor Bouton, être âgé de 29 ans, exercer la profession d'éditeur, et demeurer rue de l'Ecole-de-Médecine, 20.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous êtes prévenu de diffamation.

Le plaignant est M. Amable Longepied, professeur, il se porte partie civile.

Mᵉ LACHAUD, avocat, fait passer à M. le président le canard *les Trahisons de Ledru-Rollin*, et un exemplaire du nº 3 des *Profils révolutionnaires*.

M. LE PRÉSIDENT. — Bouton, vous avez publié cette affiche ?

LE PRÉVENU. — *Non, monsieur*, mais je suis l'auteur des Profils.

M. le président donne lecture de l'article LONGEPIED, inséré à la page 43 des *Profils révolutionnaires;*

M. LE PRÉSIDENT. — Vous acceptez la responsabilité de ce dernier article ?

BOUTON. — Oui monsieur.

M. LE PRÉSIDENT — Dans votre intérêt, rappelez vos souvenirs, car c'est un fait avéré que vous avez participé à la publication de l'affiche.

Mᵉ LACHAUD. — En tous cas, M, Bouton acceptera probablement le compte-rendu publié par lui dans le numéro 6 des *Profils* du procès fait à M. Bergeau, éditeur de l'affiche.

Dans ce compte rendu je lisais :

« M. V. BOUTON.—J'étais au club du salon de Mars, quand Castaud a pris la parole. Après m'être assuré qu'il était à même de pouvoir soutenir tout ce qu'il avait dit, j'ai pris le manuscrit de son discours, qui avait été recueilli par un sténographe, et j'allai trouver Bergeau. Vous êtes un marchand de canards, lui dis-je, voilà un canard à faire, c'est raide, mais c'est vrai; nous vivons dans une époque où la presse doit éclairer les citoyens.

» *Nous sommes allés ensemble à l'imprimerie de Maignand, et comme on m'y connait par la grande habitude qu'on a de m'y voir, on accepta le manuscrit qu'on se mit sur le champ à imprimer.* J'en ai pris la responsabilité sous le seul point de vue commercial, c'est à dire que je garantissais l'imprimeur contre toutes chances de perte, mais pas autrement; car je ne me suis pas mêlé de la vente, et de fait, je n'en ai pas fait vendre un seul exemplaire.

» En agissant ainsi, j'ai cru bien faire et exercer la liberté de la presse comme je l'entends, démocratiquement parlant. Du reste, un sténographe pouvait s'emparer du discours et l'insérer dans son journal : j'ai cru que c'était aussi mon droit, et j'en ai usé pour combattre la candidature de Ledru-Rollin par les mêmes moyens dont se sont servis les amis des plaignants, sans doute, en publiant de la même manière : *les Trahisons des Bonaparte*. Enfin, l'auteur du canard incriminé, Castaud, était connu.

» M. LE PRÉSIDENT. — Comment ! mais si cette publication contenait des diffamations !

» V. BOUTON. — Quand on énonce des faits vrais, je ne crois pas qu'il y ait diffamation.

» M. LE PRÉSIDENT. — Vous soutenez encore que ces faits sont vrais ?

» M. BOUTON.—Ce sont des faits graves, mais vrais. On n'a qu'à parcourir l'enquête.

» Mᵉ JOLY. — Vous croyez ça, vous?

» M. BOUTON. — Oui, monsieur, tout est là. En résumé, je n'a jamais entendu participer que moralement à cette affaire.

» M. LE PRÉSIDENT. — Alors pourquoi ne pas prendre la qualité d'éditeur, que vous laissiez assumer à Bergeau ?

» M. V. BOUTON. — Parce que je n'avais pas le temps de m'occuper d'une pareille affaire. »

D. Mais en matière de diffamation, l'intention est tout; mais vous êtes allé chercher un éditeur, vous l'avez déterminé à publier; il me semble que vous n'assumez pas par là, non-seulement une responsabilité morale, mais encore et en même temps une responsabilité de fait.

M. V. BOUTON. — Tous les faits imputés dans ce canard à Longepied sont vrais et avoués. J'ai payé pour que ces documents fussent portés à la connaissance du peuple, pas tant à cause de lui qu'à cause de Ledru-Rollin ! Ledru-Rollin ! je vendrais, je crois, jusqu'à ma dernière chemise pour combattre cet homme. C'est mon droit.

M. LE PRÉSIDENT. — Permettez! la passion vous égare. Vous avez le droit de le combattre politiquement, mais vous n'avez pas le droit de le diffamer.

Mᵉ LACHAUD. — Ce n'est pas tout encore, à la fin du nº 6 des *Profils*, dans lequel se trouve le compte-rendu dont je viens de lire un extrait, M. Bouton a mis ceci :

Le canard intitulé :
LES TRAHISONS DE LEDRU-ROLLIN,
Se vend chez tous les libraires, cinq centimes l'exemplaire ;
2 fr. 50 cent. le cent.

M. BOUTON. — C'était mon droit.

Mᵉ LACHAUD. — Non, monsieur, vous n'avez pas le droit d'annoncer publiquement un écrit condamné par la justice.

M. BOUTON. — Quand on n'a pas prononcé la suppression de l'écrit, et on le fait rarement, on peut le faire courir dans le commerce et en annoncer la vente. D'ailleurs je suis libre d'annoncer dans mes Profils ce que les autres vendent et on n'a rien à y voir.

M. LE PRÉSIDENT. — Bouton, je vous le répète, la passion vous égare; vous avez le droit de dire à qui voudra l'entendre : Je ne vote pas pour Ledru-Rollin, ne votez pas pour lui, mais vous ne pouvez pas dire ni surtout écrire : C'est un scélérat, je vendrais ma chemise pour le combattre.

M. BOUTON. — Il ne s'agit pas ici de Ledru-Rollin ; nous nous occupons beaucoup trop de lui, on le défend trop ici; coupons court à cet incident. Il s'agit de Longepied. Quant au canard, en ce qui concerne Ledru-Rollin, si j'avais en mains les pièces dont il est parlé par Castaud, Ledru-Rollin à son tour passerait devant la Haute-Cour de Bourges.

M. LE PRÉSIDENT. — Défendez-vous et n'attaquez pas.

M. BOUTON. — Qu'est-ce que la loi a à me demander relativement au canard ? Qu'elle s'adresse à Castaud, l'auteur; à Bergeau l'éditeur ; à Maignan, l'imprimeur. N'étant ni auteur, ni éditeur,

ni imprimeur, et la loi n'admettant pas de complicité en matière de presse, je n'ai qu'à repousser totalement l'accusation sur ce point.

M. LE PRÉSIDENT. — Quand on a l'audace d'attaquer qui que ce soit dans une publication, on devrait avoir toujours le courage de mettre son nom au bas.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur Longepied, vous n'avez pas d'observations à présenter?

M. LONGEPIED. — J'abandonne ce soin à Mᵉ Lachaud, mon avocat.

M. LE PRÉSIDENT. — Mᵉ Lachaud, vous avez la parole.

Mᵉ LACHAUD. — Notre adversaire est M. Victor Bouton; je n'en dirai rien; il n'appartient à personne d'ajouter quelque chose à sa célébrité; il est de ces hommes sur lesquels la médisance n'a plus de prise. Je discuterai donc seulement les articles; je ne toucherai pas au diffamateur.

Le premier de ces articles s'est produit dans les circonstances suivantes :

Un sieur Castaud avait vivement attaqué la candidature de M. Ledru-Rollin dans un club; M. Victor Bouton s'empara de son discours, qui fut publié par ses soins: une passion aveugle, un désir de vengeance l'animaient. On sait pour quels motifs; ils ne sont un mystère pour personne.

M. Ledru-Rollin dédaigne ces attaques. Sa haute position politique le lui permettait, même lui faisait une obligation de mépriser d'aussi basses attaques. Mais MM. Longepied, Villain, Deplanque, Gadon et Laugier vinrent demander justice au Tribunal correctionnel, qui, le 8 décembre dernier, condamna l'éditeur connu, M. Bergeau, à deux mois de prison. Il ne m'appartient pas, certainement, de discuter un jugement du Tribunal, mais je suis convaincu que si la cause s'était présentée dans les mêmes circonstances qu'aujourd'hui, les magistrats auraient montré autant d'indulgence pour Bergeau que de sévérité pour le véritable auteur du délit, M. Victor Bouton, qui, dans un compte-rendu inséré dans les *Profils révolutionnaires*, se reconnaît formellement comme éditeur de l'affiche poursuivie (1).

Mᵉ Lachaud examine et discute ce compte-rendu.

Qu'ajouterai-je, dit-il, à ces aveux de M. Bouton? Il est clair comme le jour qu'il est le vrai coupable; Bergeau a eu le tort de s'associer à sa mauvaise action, mais est-ce une raison pour que M. Bouton échappe à la répression?

M. Bouton est venu ici, avec audace, avec cynisme, dire devant le Tribunal qu'il avait le droit de vendre un écrit puni par la justice. Dans quel lieu M. Bouton a-t-il donc puisé ses principes de morale? Quoi! il se pourrait alors, qu'un homme pût éterniser son délit en annonçant et en vendant son œuvre coupable, et la justice ne le frapperait pas?

J'arrive au second article. M. Bouton, vous aviez le droit de discuter les opinions de Longepied; elles sont ardentes; elles peuvent et elles doivent rencontrer des détracteurs véhéments, là est votre droit; mais la calomnie, nous ne sommes pas de nature à l'endurer. Ah! vous nous insultez, vous nous traitez de *policiers;* savez-vous ce qu'est un policier, M. Bouton? c'est un misérable qui, sous d'hypocrites apparences, capte la confiance d'amis imprudents, et qui bientôt la trahit pour de l'argent.

Il y a des hommes, M. Bouton, qui sont de cette nature-là; il y a des hommes qui mangent de ce pain là; il y a des hommes qui ne s'introduisent dans les clubs que dans le but d'y surprendre des secrets; il est vrai que parfois on les met à la porte, alors ils méditent une vengeance terrible, et pour la satisfaire, rien ne leur coûte, ils se font *policiers*.

Mᵉ Lachaud examine l'article des *Profils:* l'enquête, dit-il, contredit formellement cette allégation que Longepied aurait prit part à la manifestation du 15 mai (2), et M. Bouton me permettra de m'en rapporter à MM. Arago et de Lamartine, de préférence à lui. Ainsi, le matin du 15 mai, Longepied était au Luxembourg faire part à Arago et Ledru-Rollin de ses craintes pour la journée...

M. BOUTON se lève et se penche vers Mᵉ Lachaud : Il est allé, dit-il vivement, il est allé *vendre* la manifestation.

Mᵉ LACHAUD. — Je vous remercie, M. Bouton, de cette interruption; mais, que voulez-vous, les écrits sont là; je sais bien que vous ne paierez pas l'amende, mais la prison, *vous la ferez; on y veillera.*

M. LE PRÉSIDENT. — Prévenu, tâchez de vous contenir, votre tenue est scandaleuse.

Mᵉ LACHAUD finit en ces termes :

M. Bouton, il faut que cela finisse; il est temps de cesser la guerre que vous faites à des hommes honorables; vous avez une imagination ardente, vous êtes jeune encore, vous êtes allé bien loin, trop loin; arrêtez-vous; vous avez été plus qu'imprudent; prenez garde de devenir un misérable!

M. BOUTON. — Je demande l'insertion au procès-verbal des paroles de l'avocat.

Mᵉ LACHAUD. — Balbutie : Je ne m'y oppose nullement.

M. BOUTON. — Vous m'avez traité de misérable!

M. LE PRÉSIDENT. — Voyant l'embarras de Mᵉ Lachaud : Vous vous trompez. Voici la phrase de Mᵉ Lachaud : « Vous avez été plus qu'imprudent, prenez garde de devenir un misérable! »

M. BOUTON. — Croyez-vous que je n'aie pas compris ses attaques perpétuelles contre ma personne? Son plaidoyer d'un bout à l'autre est un tissu de calomnies; il s'est fait l'écho de toutes les fables inventées contre moi et publiées dans les journaux depuis 15 jours. (A Mᵉ Lachaud) Attaquez-moi donc directement; osez donc me dire en face que vous m'appliquez vos insinuations, et je saurai à qui j'ai affaire.

Vous me reprochez de ne pas signer ce que j'écris et c'est vous qui n'avez pas le courage de m'apostropher directement. Je suis ici diffamé et non diffamateur.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense?

M. V. BOUTON. — J'ai peu de choses à dire, Messieurs. D'abord je repousse la responsabilité du pamphlet *les Trahisons*, non que je veuille l'infirmer, mais parce que je n'en suis pas réellement l'auteur, et qu'un autre, bientôt peut-être, peut le revendiquer. Quand au *Profil*, en vérité, je ne comprends pas l'accusation. Je suis poursuivi pour avoir dit ce qui a été proclamé à l'Assemblée nationale, devant les tribunaux, partout; Raspail l'a dit, Ledru-Rollin l'a dit, Longepied, lui-même, l'a avoué, et parce que je l'ai dit, moi, on me poursuit. Je n'y comprends rien. J'ai là le rapport de M. Ducos, où il est question de Longepied en termes plus que vifs. Je vais vous en lire un passage, et vous verrez que mon *Profil* est pâle auprès de ceci :

« Il s'agit, dit M. Ducos dans son rapport, d'une somme de 123,000 fr. dont l'emploi nous a paru *répréhensible sous tous les rapports* et que nous ne saurions blamer trop sévèrement, dans l'intérêt des principes et de la sincérité du régime électoral. Les comptes de la commission du Club des Clubs n'ont pu nous être représentés; *nous n'avons obtenu d'autres justifications de la dépense que les récépissés délivrés par M. Longepied* au fur et à mesure qu'il recevait les fonds du ministre de l'intérieur. La France connaît les agents qui lui ont été envoyés par la commission du Club des Clubs. Ces agents, exclusivement choisis dans les clubs, appartenaient, de l'aveu même de MM. Longepied et Laugier, aux opinions les plus extrêmes. On choisissait de préférence les hommes les plus violents, parce qu'on comptait davantage sur leur dévouement, et parce qu'on tenait à les éloigner de Paris, où ils devenaient dangereux. *Les résultats produits par de pareils missionnaires ont été déplorables.* Loin de faire des prosélytes à la République, ils effrayaient les paisibles habitants de

(1) L'avocat Lachaud a menti; nous avons, au contraire, toujours protesté. Mais l'avocat Lachaud a joué sur les mots, il a posé en fait ce qui était en discussion.

(2) L'avocat Lachaud a menti. Il faut s'appeler Lachaud pour nier que Longepied a si bien pris part à l'affaire du 15 mai qu'il a été arrêté à l'Hôtel de Ville et conduit à Vincennes.

nos départements, et leur inspiraient une sorte d'animadversion pour le gouvernement qui avait pu les accepter pour agents. Ils n'étaient le plus souvent que les apôtres d'indignes doctrines, et leurs rapports, retrouvés en partie dans les maisons de la rue de Rivoli, n'ont que trop attesté devant votre commission d'enquête et devant nous *les coupab es desseins dont i s étaient an més.* On ne saurait rendre excusable ce que la France entière a condamné à toute époque, et nous croyons rendre hommage au principe de la souveraineté du peuple en rejetant les 128,000 fr. à l'aide desquels on a prétendu violenter cette souveraineté. »

Vous voyez, Messieurs les juges, qu'au nom du pays on a flétri ce que je blame. Je ne suis que la pâle copie de ce qu'a imprimé l'Assemblée. Ensuite je n'ai pas menti. Longepied a avoué tout devant la commission d'enquête, il a tout avoué même à l'audience de la Cour d'appel, et voici le journal *le Droit* qui l'affirme en ces termes :

« M. Longepied a accepté la responsabilité des faits qui lui sont imputés, mais il a soutenu avoir agi de son propre mouvement, et non comme mandataire d'une autorité supérieure. S'il a reçu de l'argent du ministère de l'intérieur pour payer les délégués envoyés dans les provinces, c'est qu'il a cru utile d'agir sur les élections.

« Quant au 15 mai, il est vrai qu'il s'est opposé à la manifestation ; il a été arrêté à l'Hôtel-de-Ville, avec Danse : tous deux s'y étaient rendus dans de bonnes intentions : ils ont été arrêtés, puis relâchés, parce que la justice a reconnu leur innocence. »

M. Longepied. — Je n'ai nullement avoué cela, je le dénie formellement ; j'ai été président de club, mais jamais je n'ai été un homme public.

M. V. Bouton. — Décidément je n'ai pas inventé le journal *le Droit.*

M. le président. — Permettez, Bouton, je vais vous adresser quelques questions. Vous avez dit que Longepied avait corrompu les élections.

M. V. Bouton. — Certainement, en les influençant. Ces mots *corruption électorale*, sont ceux qui expliquent l'action dont Longepied s'est rendu coupable. *Corrompre* est le terme dont on se sert, et je n'ai pas inventé la langue française. Semer de l'argent pour peser sur les votes, c'est corrompre.

M. le président. — Vous avez comparé Longepied à Vidocq.

M. V. Bouton. — Dam ! dans ses Mémoires, Caussidière dit que Vidocq a été employé par Ledru-Rollin. Eh bien, si Longepied est allé le 15 mai à dix heures du matin au Luxembourg voir Ledru-Rollin, et si Vidocq y est entré un instant après, je dis par là que ce n'est pas si magnifique d'être l'ami de Ledru-Rollin.

M. Avond, substitut, soutient la prévention.

M. le président, — Bouton, avez-vous quelque chose à ajouter ?

M. V. Bouton. — Depuis dix ans je suis dans la librairie, et j'ai toujours vu vendre des brochures condamnées quand elles n'avaient pas été saisies. Pour n'en citer qu'un exemple, le pamphlet intitulé : *la Maison Alexandre Dumas et C*e, a été condamné ; eh bien ! encore aujourd'hui, on en vend des exemplaires. Quant à l'affiche, je n'en suis pas l'éditeur.

Me Lachaud. — Sans vous elle n'aurait pas été publiée.

M. V. Bouton. — Si un banquier ne donnait pas 100,000 fr. pour cautionnement à un journal, il ne paraîtrait pas. J'ai fait comme le banquier, et rien de plus.

Le tribunal, après en avoir délibéré, condamne M. Bouton à deux mois de prison et à 25 fr. d'amende ; il ordonne en outre la destruction des exemplaires saisis ou qui pourraient l'être par la suite : il condamne en outre M. Bouton aux dépens.

Nous avons interjeté appel de ce jugement, qui ne nous a pas surpris, et sur lequel nous avons quelques mots à dire.

On se souvient qu'à l'origine de ce procès, Joly, de Toulouse, était le défenseur de Longepied. Il prit des conclusions contre nous ; mais le Rapport de M. Ducos ayant mis à nu la conduite du commissaire de la République à Toulouse, Joly céda la défense de Longepied à Me Lachaud. Qui se sent morveux se mouche.

De quoi les Rouges se plaignent-ils? A-t-on jamais fait plus d'éloges de Ledru-Rollin que devant la 8e chambre ? Le substitut du procureur de la République s'est posé comme son défenseur, et *le Moniteur*, le grave *Moniteur* a fidèlement enregistré les coups d'encens que M. Puget a jetés au nez du coq de la Montagne.

Le président Turbat n'a-t-il pas assez permis d'exalter cet illustre citoyen? Il est plaisant, le président Turbat ! Il veut absolument que j'aie une folle passion pour Ledru-Rollin ! Mais nous n'en voulons pas. Nous ne sommes pas de ceux que l'on a rencontrés le lendemain de la Révolution de Février dans les salons du ministère de l'Intérieur, enquête d'une nomination. Nous ne portons pas bas blancs, cravate blanche, habit en queue de morue et menton en galoche, et nous n'avons pas été faire la risette à Jules Favre et à Ledru-Rollin. — Alors on comprend qu'aujourd'hui on nous coupe la parole, que notre tenue soit indécente, scandaleuse ; que nous ne soyons qu'un misérable, un traître : nous ne conspirons pas le bouleversement de l'Etat et nous avons l'audace, le cynisme de le combattre ! Holà ! M. le président Turbat n'entend pas cela. — Est-ce que le vote du 13 mai ne peut pas culbuter le président Bonaparte pour poser le président Rollin? Il faut penser à tout. Nous y avons pensé aussi, nous, et nous y veillerons.

Quant à Me Lachaud, il a joué son rôle. On l'a payé sans doute sur les fonds dont on n'a pu rendre compte et dont *divers*, *quelques*, une *vingtaine* de commissaires des clubs, envoyés l'an dernier par le Club des Clubs, reprochent à certains individus d'avoir été... floués. Me Lachaud a fait valoir toutes les libertés de l'audience, il a employé la fleur de rhétorique, appelée *allusion*, pour me dire que j'étais un gueux, un misérable, un scélérat! Et quand j'ai demandé à Me Lachaud de prendre la responsabilité de ces injures, de cette diffamation, il a rougi comme un... qu'il est, et le président Turbat l'a défendu : il n'y a que le président Turbat qui n'y ait rien compris.

Me Lachaud s'égare, lui qui a prostitué la fleur de son talent aux genoux de Madame Lafarge, le voilà qui va plaider pour les souillures de la République rouge. Mais, en vérité, il n'a pas défendu Longepied ; il a nié ce qui n'était pas contesté, il ne savait pas seulement de quoi il s'agissait, et il ne s'était préparé qu'à me renvoyer la diffamation. Qu'il prenne garde, les avocats qui plaident de cette façon deviennent des misérables qui déshonorent la Robe et qu'on exclut de l'Ordre.

Nous publions sans commentaire le document suivant. Il est l'œuvre des Républicains de 1834 et de 1839 ; c'est un mélange des doctrines de la Société des Droits de l'Homme et de la Société des Saisons et des Familles. Il expliqu toutes les combinaisons révolu-

tionnaires par lesquelles les socialistes de sentiment, les formalistes républicains, les hommes de transition, nous conduisent à l'absolu, à la Communauté, qu'on le lise.

RAPPORT

SUR LES

MESURES A PRENDRE,

ET LES

MOYENS A EMPLOYER,

POUR METTRE LA FRANCE DANS UNE

VOIE REVOLUTIONNAIRF,

LE LENDEMAIN D'UNE INSURRECTION VICTORIEUSE EFFECTUÉE DANS SON SEIN.

LU A LA

SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE,

A LONDRES,

DANS LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE, 1839.

Les diverses conclusions de ce rapport ont été adoptées, après discussion, par la SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE, Le 14 septembre 1840.

CITOYENS,

Le 4 Novembre dernier nous avons été nommés par vous à l'effet d'examiner la question suivante :

« Quelles seront les mesures les plus promptes à
» prendre et les moyens les plus efficaces à employer
» pour mettre la France dans une voie révolution-
» naire, le lendemain d'une insurrection victorieuse
» effectuée dans son sein ? »

Vous avez désiré avoir de nous un travail préparatoire sur la réponse à cette question, afin que la discussion au milieu de vous en fût plus facile, et le résultat de celle-ci plus nettement exprimé... Ce travail, nous l'avons fait le mieux qu'il nous a été possible, et nous venons aujourd'hui vous le présenter.

Nous avons pensé qu'il fallait, pour que notre travail fût fait avec plus d'ordre et compris par vous avec plus de facilité, diviser la question mère, celle sur laquelle roule tout ce que nous dirons dans ce rapport, en une série d'autres questions qui, toutes, auront leur solution respective.

Nous avons cru aussi qu'il serait bon de vous donner tout d'abord la série pure et simple de ces questions, c'est-à-dire dégagées de tout développement, afin que, par elles, vous puissiez embrasser d'un coup d'œil les rapports qu'elles peuvent avoir avec le sujet qui nous occupe. Celui-ci touche à tout ; il a donc une foule de ramifications qui seraient pour nous un labyrinthe inextricable, si la méthode ne venait à notre secours en étant pour nous le fil d'Ariane.

Voici ces questions, que, comme nous venons de vous le dire, nous allons d'abord formuler en masse; mais sur chacune desquelles nous reviendrons pour les développer et en tirer une solution.

1. Devra-t-on créer un Gouvernement Provisoire?

2. Si on l'établit, de combien de Membres devra-t-il être composé?

3. A quels hommes devrons-nous confier le maniement des affaires?

4. Quel devra être le mode d'élection des membres du gouvernement provisoire?

5. Quelle devra être la nature et la direction gouvernementale?

6. Quelle devra être la durée du gouvernement provisoire?

7. Quels seront les meilleurs moyens à employer pour diriger l'opinion publique?

8. Faudra-t-il avoir une armée dite *révolutionnaire?*

9. Les directeurs de la nation devront-ils nommer eux seuls aux emplois publics?

10. Quels devront être les premiers actes du gouvernement ?

11. Devra-t-on laisser au gouvernement la faculté d'agir comme il l'entendra pour la cause du salut public, ou devra-t-il avoir à côté de lui une autorité qui aura la mission de contrôler ses actes?

12. Que devra-t-on faire pour l'armée?

13. Quelle devra être l'attitude de la République devant les gouvernements étrangers?

14. Les récompenses à donner aux citoyens devront-elles être matérielles ou morales?

15. Quelle devrait être l'organisation du travail et des travailleurs en général?

16. Devra-t-on s'occuper immédiatement de l'application d'un nouveau système d'éducation publique? — Quel devrait être ce système?

17. Dans quelles limites devra-t-on comprendre la liberté de la presse?

17. Enfin, quels seront les meilleurs moyens à employer pour se procurer l'argent nécessaire aux dépenses publiques?

Voilà, Citoyens, ce dont on aura à s'occuper d'abord comme étant le plus important.

Dans ce que nous venons de dire vous avez dû remarquer : 1. Que nous n'avons pas créé pour les *Clubs* une question spéciale ; la formation des clubs

nous a paru tellement dans la nature des choses, que nous n'avons pas pu nous imaginer qu'elle ne pourrait pas s'effectuer; nous avons pensé d'ailleurs que la discussion à ce sujet était du domaine de la question qui traite de la *direction de l'opinion publique*, dont nous devons parler.

2. Que, malgré le désir que vous en aviez manifesté dans la dernière séance, nous n'avons pas cru devoir mettre en première ligne de discussion la question de l'*Organisation du Travail*, et cela, parce que nous pensons qu'il faut suivre la marche naturelle des besoins qu'on aura à satisfaire, marche que nous croyons avoir indiquée par l'ordre de nos questions.

Arrivons maintenant au développement et à la solution des questions.

Nous vous avertissons, Citoyens, que nos idées et nos opinions sur les choses dont nous allons parler, sont toutes marquées au coin du système *communautaire;* que dans les moyens que nous vous proposerons comme devant être, selon nous, les meilleurs à employer le lendemain d'une insurrection, nous n'avons vu qu'une manière d'arriver plus tôt que par telle autre à l'établissement de la COMMUNAUTÉ, but vers lequel nous tendons, persuadés que nous sommes, qu'il est, jusqu'à présent, le terme le plus avancé du progrès : nous y croyons donc fermement jusqu'à connaissance et preuve d'un meilleur possible.

Nous profiterons de cette digression pour dire encore une fois, que nous entendons par Communauté : « Participation de *tous* à *tout;* c'est-à-dire participation de tous les hommes,

« à l'éducation,

« au travail ou aux fonctions,

« aux jouissances. »

Partant de là, nous abordons la première question.

1. DEVRA-T-ON CRÉER UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE ?

Notre réponse à cette question est facile, et, nous en sommes persuadés, ne trouvera pas parmi vous d'opposition.

Oui, on devra créer un gouvernement provisoire. A ce moment, toute direction antérieure ayant été renversée, il faudra nécessairement en mettre sur-le-champ une autre à sa place. Elle sera provisoire, en ce que, ne pouvant avoir de premier abord une forme fixe, on sentira, au bout d'un temps dont nous ne pouvons limiter la durée, le besoin de la remplacer elle-même par une direction plus régulière.

2. DE COMBIEN DE MEMBRES DEVRAIT ÊTRE COMPOSÉ CE GOUVERNEMENT ?

Si la confiance pouvait s'inspirer par un seul homme, notre avis serait qu'on mît un seul homme la direction, qui aurait par là la plus grande unité et, partant, la plus grande force. Mais où trouver un homme assez connu des masses pour leur donner cette confiance ? D'ailleurs est-il un homme assez sûr de lui-même en forces physique, intellectuelle et morale, pour accepter l'exécution du travail énorme, et assumer sur lui la responsabilité de ses actes, à cette époque de transition.

D'un autre côté, partager le pouvoir en beaucoup de mains serait un fait qui pourrait avoir les plus dangereuses conséquences. Ainsi, dans une délibération du Conseil-Directeur, sur une mesure énergique et nécessaire à prendre pour le salut public, qui nous dira que les avis ne seront pas partagés, parce que chez les uns l'ignorance fera qu'ils ne comprendront pas la nécessité de l'application de cette mesure; parce que chez les autres celle-ci leur inspirera de l'effroi, ou froissera leur intérêt particulier, etc. Et puis, quelques-uns ne pourraient-ils pas se liguer, avoir leur coterie, leurs hommes, comme on dit, qui profiteraient d'une occasion favorable pour les mettre, eux seuls, à la tête du pouvoir. Voyez alors quelle confusion, quelle anarchie ferait naître ce conflit d'intérêts et d'opinions, et quel mauvais effet en serait ressenti par le peuple, dont il faudrait prendre continuellement tant de soin de diriger les idées et les actions.

Il faut donc chercher un milieu, et, pour le trouver, résoudre le problème suivant :

« Créer un personnel gouvernemental tel, qu'il » soit, d'un côté, assez nombreux pour inspirer la » confiance, assez probe et assez sûr de lui-même » pour faire le travail voulu et accepter la responsabilité de ses actes; d'un autre côté, qu'il soit » limité de telle sorte, qu'il puisse toujours y avoir » promptitude dans ses délibérations, unité dans ses » décisions et dans leur effet. »

Cela posé, nous pensons que le *triumvirat* (1) est ce qui serait le mieux dans les conditions dont nous venons de parler.

3. A QUELS HOMMES DEVRONS-NOUS CONFIER LE MANIEMENT DES AFFAIRES ?

Notre réponse à cette question sera simple.

Nous devrons confier la direction à des hommes qui, par leur parole, par leurs actions, jusqu'alors, nous auront prouvé qu'ils ont les meilleures intentions en vue du peuple, les idées sociales les plus avancées, avec la ferme volonté d'employer tous les moyens de les faire triompher à temps : en un mot, nous devons confier la direction à des hommes *révolutionnaires* ou de progrès.

(1) Ou gouvernement par trois hommes.

4. QUELLE DEVRA ÊTRE LE MODE D'ÉLECTION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE ?

Comme la grande majorité du peuple pourrait se tromper dans le choix des hommes qu'elle croirait dignes d'être appelés au pouvoir, et, par là, porter un grave préjudice à la Révolution, les Républicains, les auteurs de l'insurrection devront prendre l'initiative à ce sujet en proclamant immédiatement, comme directeurs de la nation, les hommes qu'ils sauront être les plus capables de la diriger dans le sens de cette révolution.

Il est à supposer qu'on n'aurait rien à craindre des hommes mal intentionnés, parce qu'avec les mesures actives qu'on aurait prises, ils ne trouveraient pas l'occasion de présenter leurs candidats.

On devrait ensuite faire afficher dans toutes les communes de la France la nomination au pouvoir des hommes qui auraient été appelés à diriger.

5. QUELLE DEVRA ÊTRE LA NATURE DE LA DIRECTION GOUVERNEMENTALE ?

Nous répéterons qu'elle devra être essentiellement *révolutionnaire*, et ici nous prendrons occasion de dire ce que nous croyons qu'il faut entendre par les mots Révolution et Révolutionnaire.

Révolution, selon nous, est : application successive d'idées nouvelles au *fait d'association* ou *société*, et révolutionnaire est ce qui réalise par des actes le principe de révolution.

6. QUELLE DEVRA ÊTRE LA DURÉE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE ?

Vous concevez, citoyens, et nous vous l'avons déjà fait entendre, que nous ne pouvons pas limiter la durée d'un gouvernement provisoire. Nous dirons seulement qu'il faudrait qu'il durât le temps nécessaire à préparer les masses à accepter nos idées et à recevoir une application aussi étendue que le permettront les circonstances.

7. QUELS SERONT LES MEILLEURS MOYENS A EMPLOYER POUR DIRIGER L'OPINION PUBLIQUE ?

Nous placerons en première ligne les Clubs, les Journaux, les Théâtres et les Fêtes.

Les Clubs, dont nous n'avons pas mis en doute un seul instant la formation, et dans chacun desquels le gouvernement devra avoir soin de placer des hommes qui le comprennent et l'appuient pour les diriger, seront pour le Peuple un foyer énorme de républicanisme (1).

Les Théâtres, dont il faudra changer entièrement la nature actuelle, pour la remplacer par une destination toute du moment, seront un des moyens les plus puissans pour lui faire embrasser avec ardeur la cause révolutionnaire, parce que, dans leur sein, il y a non-seulement la parole, mais encore l'action qui agit sur lui.

Les Journaux, rédigés convenablement pour cette époque et qu'il lira tous les jours, l'initieront à la connaissance des idées nouvelles.

Les Fêtes publiques, qu'il faudra toujours appliquer à la consécration d'un principe social, seront aussi un grand moyen d'action.

8. FAUDRA-T-IL AVOIR UNE ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE ?

Nous croyons l'existence d'une armée révolutionnaire dangereuse, impolitique.

1° Dangereuse, en ce que ce corps, par son titre et par sa position, tendrait continuellement à se faire *corps délibérant*, et vous ne voudriez pas de sanction ni d'initiative de la part d'une autorité qui ne serait qu'une partie de la nation, et pourrait se tromper dans la manière d'envisager l'application de telle mesure, ou l'emploi de tel moyen, et s'opposer à l'un et à l'autre quand ils seraient nécessaires.

---

(1). CLUBS.

Voici quant aux Clubs, comment il faudrait entendre leur formation, leur but et leur composition.

[FO]RMATION. — 1. Dans chaque commune un local sera désigné par les autorités, pour être affecté à la réunion des Citoyens en Clubs.

2. Si dans une commune le nombre des Citoyens était trop considérable pour qu'il fût possible de les réunir dans un même local, ils seraient divisés en sections, qui alors auraient chacune leur local de réunion.

BUT. — Les Clubs seraient créés pour que dans leur sein les Citoyens pussent :

Y exprimer leurs opinions :

Y recevoir les communications d'intérêt général ;

Enfin y commencer ou y faire leur éducation politique, sociale, par la discussion des idées émises relativement à celle-ci.

COMPOSITION. — 4. Chaque Club devra être composé :

a. Des Citoyens compris dans la section ou dans la commune et munis d'une carte de civisme qui devra être délivrée par l'autorité municipale.

b D'un agent social.

c D'un sténographe.

L'agent social près les Citoyens représentera le gouvernement, qui lui-même représente la Société ; il leur fera part des idées, des intentions de celui-ci : il leur donnera, autant que le permettront les circonstances, l'explication des actes des directeurs.

Le sténographe prendra note de tous les discours qui seront prononcés pendant les séances des Clubs.

Il sera fait deux copies de ces discours.

Ces copies devront, après avoir été reconnues exactes, et signées par le président et le secrétaire du Club, être déposées, l'une aux archives de celui-ci, l'autre entre les mains de l'agent social.

Observations. — *a*. Les citoyens faisant partie d'un Club ne pourront être admis dans un autre Club que comme délégués.

Ils ne devront aussi y prendre la parole que conformément aux termes de leurs mandats.

b. Aucune association politique, autre que les Clubs, ne pourra se former ni subsister qu'avec l'autorisation et sous la surveillance du gouvernement.

Ce cas constituerait un *pouvoir dans le pouvoir*, et alors plus d'*unité*.

2. Impolitique, en ce que l'armée révolutionnaire exciterait, sans doute, des haines de la part de l'armée de ligne.

D'ailleurs nous croyons qu'on pourra armer le Peuple et le former en garde nationale : le Peuple armé et bien dirigé est, à notre avis, la véritable armée révolutionnaire.

9. LES DIRECTEURS DE LA NATION DEVRONT-ILS NOMMER EUX-SEULS AUX EMPLOIS PUBLICS ?

Nous croyons fortement qu'ils le devront. On a déjà proposé de laisser à la nation le soin de nommer aux emplois, par le moyen d'élections opérées dans son sein ; mais d'abord, quel temps précieux ne perdrait-on pas à attendre d'elle qu'elle choisit et qu'elle élût les hommes qu'elle voudrait placer aux emplois, quand, à cette époque, il faudrait tant d'accélération dans la marche des affaires. Quels dangers ensuite ne présenterait pas ce mode de nomination, une faible minorité possédant seule alors l'*intelligence sociale* (1).

D'ailleurs, qui pourrait mieux juger de l'aptitude de tel ou tel homme à remplir une fonction, que les directeurs de la nation.

Certes, il y aurait certaines fonctions où tous les citoyens pourraient nommer, mais ce ne serait qu'à des fonctions tout-à-fait en dehors de l'action gouvernementale.

10. QUELS DEVRONT ÊTRE LES PREMIERS ACTES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE ?

Avant de répondre à cette question, tâchons de nous faire un tableau abrégé de la position dans laquelle se trouveront, à ce moment, les individus. Notre réponse en sera plus facilement comprise.

Le lendemain de l'insurrection, le Peuple sera sur la place publique, sans travail et sans pain. Le commerce, ou ce qu'on appelle commerce, sera anéanti, ou, au moins, tout-à-fait arrêté, et une foule de positions, qui tenaient par lui, se trouveront dérangées. Beaucoup de riches, tous les nobles et les ex-gros fonctionnaires chercheront leur salut dans la fuite ; les plus fanatiques, cependant, resteront sans doute en France pour tâcher d'y opérer une contre-révolution ; les intrigants ambitieux, et ceux-là sont le plus à craindre, parce qu'ils prennent tous les masques, essaieront d'arriver au pouvoir et d'escamoter à leur profit les premiers résultats de l'insurrection ; les gouvernements étrangers se prépareront à nous faire la guerre, etc.

Nous pensons qu'un gouvernement, composé d'hommes comme nous les voulons, et investi de pouvoirs extraordinaires, devra :

1° Adresser au Peuple une proclamation dans laquelle il lui fera comprendre que lui, nouveau gouvernement, né du fait de l'insurrection qui vient de triompher, prend pour symbole et pour drapeau ces mots : *Égalité*, *Fraternité*, *Liberté* ; qu'il s'engage à faire tous ses efforts pour le mettre, lui Peuple, à même d'acquérir tout le bien-être que comporte l'application de ces principes ; et, enfin, qu'il le conjure de l'aider de toutes ses forces dans l'exécution du travail qu'il va entreprendre pour arriver à cette application.

2° Décréter l'abolition de la Monarchie, et proclamer la République.

3° Décréter que tout homme a *droit à l'existence*, et prendre des mesures pour assurer celle-ci ; et, entr'autres mesures, suspendre pour un temps dont les circonstances limiteront la durée, l'exportation des grains ; créer dans chaque commune ou dans chaque canton de la France, et mettre sous la surveillance des agens de l'autorité, un magasin où les propriétaires de blé et autres céréales devront déposer ceux-ci ; lequel blé ne pourra être vendu et retiré de ces magasins, que par une permission des agens dont nous avons parlé ; et, enfin, appliquer des peines sévères à tout individu qui en aurait ou accaparé, ou détruit, ou exporté.

4° Décréter l'abolition des impôts sur les denrées consommées par le Peuple, et établir, en outre, un maximum sur ces mêmes denrées.

5° Décréter des peines aussi sévères que le permettront les circonstances contre les individus qui chercheraient à émigrer, ou qui, par quelque moyen que ce fût, essaieraient à rétablir l'ancien ordre de choses.

6° Nommer à la direction des ministères.

7° Changer ou rappeler les ambassadeurs près les puissances étrangères.

8° Déclarer, s'il y a lieu, que la *Patrie est en danger* ; que tout homme en état de porter les armes doit être soldat pour la défendre ; que la France va devenir un immense arsenal : en un mot, remettre en avant le décrêt de Barrère.

9° S'occuper de la défense des places frontières, et de la place de Paris, s'il est jugé nécessaire de le faire ; s'occuper aussi d'une nouvelle organisation de l'armée. (Voir question 12.)

(1) Qu'on ne perde pas de vue que l'époque dont nous parlons sera toute de *transition*, ce qui comporte un ordre de choses tout-à-fait irrégulier. Dans cette question nous ne voulons pas parler non plus des *Représentants* ou *Députés*, qui, plus tard, réunis en assemblée, devront, selon nous, gouverner la nation. Ces Députés devront être nommés par le peuple, et leur élection préparée par les membres du gouvernement provisoire.

10° Décréter une nouvelle organisation de la Garde nationale, ou si l'on veut *Civique*, dans laquelle devront être admis seulement :

1° Les citoyens qui auront fait preuve de civisme;

2° Ceux qui, de tout temps, n'ont fait aucune opposition à la cause démocratique (1).

11. DEVRA-T-ON LAISSER AU GOUVERNEMENT LA FACULTÉ D'AGIR COMME IL L'ENTENDRA POUR LA CAUSE DU SALUT PUBLIC, OU DEVRA-T-IL AVOIR A COTÉ DE LUI UNE AUTORITÉ QUI AURAIT MISSION DE CONTROLER SES ACTES?

Comme le gouvernement, dont nous parlons, sera composé d'hommes fermes, dévoués et intelligens, et, comme nous l'avons dit, *hommes aux meilleures intentions*, nous ne voyons aucune nécessité, et nous voyons au contraire un danger de lui imposer une surveillance officielle qui pourrait ne pas le comprendre; et puis, nous croyons fermement que, contrôler un pareil gouvernement c'est arrêter sa marche, c'est paralyser son action (2).

Mais comme aussi des hommes, si bien intentionnés qu'ils soient, peuvent devenir peccables, et que la nation sera en droit de demander à ses directeurs des garanties sur la moralité de leurs actes, il faudra qu'il soit bien entendu que ces Directeurs devront, quand un gouvernement régulier aura remplacé leur gestion, et quelle qu'ait été la nature de leur conduite, comparaître devant l'Assemblée des Représentants, pour y subir un jugement de leurs actes. S'ils sont trouvés coupables, ils devront être punis; si, au contraire, leur conduite a été bonne, ce jugement ne sera pour eux qu'une sanction honorable de tout ce qu'ils auront fait (3).

(1) Pour bien préparer aux élections des membres de la future Convention; pour s'assurer d'avance que la Constitution que donnera cette assemblée sera vraiment l'expression des idées et des besoins de l'époque, avec les moyens d'appliquer les unes et de satisfaire les autres; enfin, pour épargner un temps précieux, le Gouvernement provisoire devrait faire aussi d'avance cette Constitution; la faire discuter et accepter dans les clubs, qui ne nommeraient alors pour représentants que les hommes qu'ils sauraient être partisans de cette Constitution; celle-ci ne manquerait pas d'être sanctionnée immédiatement par la Convention qui viendrait après le Gouvernement provisoire, puisque chacun de ses membres l'aurait acceptée peu de temps avant sa venue à ladite Convention.

(2) Au reste, le degré de confiance qu'on accordera au gouvernement, la somme d'appui qu'on lui prêtera, dépendront de l'efficacité des mesures qu'il prendra au premier abord; et il est à supposer que l'à-propos, l'énergie et la conscience qu'il déploiera dans ses actes seront tels, que la confiance et la force lui viendront de toutes parts, pour l'aider dans son œuvre, et qu'il sera alors inutile de créer un corps spécial pour le surveiller.

(3) Ce jugement fera naître aussi un rappel salutaire des principes révolutionnaires.

12. QUE DEVRA-T-ON FAIRE POUR L'ARMÉE?

Le fait de l'insurrection ayant renversé tout ce qui était tête, l'armée se trouvera, de premier abord, privée de commandants supérieurs et de second ordre, c'est-à-dire de maréchaux, de généraux et de colonels qu'il faudra remplacer, au moins partiellement, s'il y a lieu, par d'autres hommes choisis avec la plus grande circonspection sous le rapport moral, de peur de trahisons.

Il faudra ensuite faire une propagande active dans l'armée; lui faire surtout sentir qu'elle tient à la nation, qu'elle vient d'elle; qu'elle a mission de la défendre; qu'elle a les mêmes intérêts, et que, par conséquent, elle doit avoir les mêmes principes.

Il serait bon aussi qu'on modifiât sa manière de vivre sous le rapport matériel; qu'on adoucit son régime pénitentiaire (1), en remplaçant, autant que possible, les punitions corporelles par des punitions morales; qu'on fît disparaître, si on le pouvait, toutes distinctions, telles que *croix*, *médailles*, *rubans*, etc.: elles donnent souvent l'orgueil à ceux qui les portent, excitent l'envie de ceux qui ne les ont pas, et ôtent aux belles actions une grande partie de leur mérite. Enfin, il faudrait restreindre de beaucoup le personnel des *états-majors*, qui auront toujours été jusque là des pépinières d'aristocrates.

L'armée devrait avoir aussi dans son sein des Représentants.

13. QUELLE DEVRA ÊTRE L'ATTITUDE DE LA RÉPUBLIQUE DEVANT LES GOUVERNEMENS ÉTRANGERS?

Pour arriver à la solution régulière de cette question, il faut tenir compte de deux choses.

La première, c'est de quel œil les gouvernements étrangers verront notre Révolution.

La seconde, comment elle sera considérée par les peuples.

Les premiers verront dans son fait une atteinte mortelle portée aux principes par lesquels ils auront gouverné jusqu'alors, et feront tous leurs efforts pour

(1) Voici comment il serait bon qu'on entendît le mode d'application des peines dans l'armée :

1. Une Commission sera créée dans chaque corps pour juger les délits.

2. Elle sera composée d'officiers et des soldats, divisés par moitié.

3. Elle siégera tous les jours et prononcera sur les délits dans le plus bref délai, afin d'épargner aux soldats inculpés des longueurs qui pourraient leur être préjudiciables.

4. Tout officier ou sous-officier qui trouvera un soldat coupable d'une faute pourra faire immédiatement détenir celui-ci, et jusqu'à ce que la Commission ait statué sur son sort.

5. Pendant le temps qui s'écoulera depuis le premier moment de sa détention jusqu'à celui du prononcé du jugement qui lui sera relatif, le soldat devra être traité avec tous les égards convenables.

l'anéantir, ou au moins pour en neutraliser les effets.

Les seconds la considéreront sans doute, et avec raison, comme un moyen de s'affranchir du joug qui les opprime.

Cela posé, considérant :

Que la France, par les devoirs à remplir que sa révolution lui imposera, ne pourra pas rester neutre dans le travail social qui s'opérera à cette époque chez les différents peuples qui l'entourent ;

Qu'elle devra, au contraire, accélérer de toutes ses forces et de tous ses moyens la marche de ce travail ;

Que l'expérience démontre qu'elle rencontrera chez ces peuples une grande sympathie et une communauté d'idées propres à ce qu'elle devra faire.

Considérant encore, que la France sera, d'après toutes les prévisions, en état de déclarer immédiatement la guerre aux rois, de la faire et de la soutenir longtemps contre eux, s'il était nécessaire ;

Considérant enfin, que si la France mettait la moindre hésitation à faire cette déclaration de guerre, elle perdrait tout le bénéfice de l'actualité ; jetterait du doute dans l'esprit des peuples sur ses intentions, si bonnes qu'elles fussent d'ailleurs ; que ce doute nuirait à la cause révolutionnaire en ce que ces peuples, manquant de confiance en une force supérieure qui pourrait les aider dans leur affranchissement, resteraient dans une apathie qui les priverait pour un temps, toujours trop long, des moyens de profiter immédiatement des bienfaits sociaux qui pourraient déjà se réaliser à cette époque ;

Qu'au surplus, et que quels que soient les procédés dont la France pourra user envers les rois, ceux-ci armeront contre elle ;

Par ces motifs,

La République devra immédiatement déclarer la guerre aux rois ; renvoyer leurs ambassadeurs de sa capitale ; adresser à tous les peuples un manifeste vigoureux, dans lequel elle devra leur faire part des intentions positives où elle sera à leur égard, celles de s'imposer tous les sacrifices pour travailler à leur délivrance, et les inviter à lui préparer la voie qu'ils devront parcourir ensemble par une insurrection aussi prompte et aussi complète que possible ; et, enfin, enrôler et armer les républicains étrangers, résidant à cette époque dans son sein, qui se présenteront pour aller porter cette insurrection dans leur pays respectif.

14. LES RÉCOMPENSES A ACCORDER AUX CITOYENS DEVRONT-ELLES ÊTRE MATÉRIELLES OU MORALES ?

Nous pensons qu'elles devront être morales : nous avons dit pourquoi (question 12). Nous croyons que la mention d'une belle action dans les journaux, lue dans tous les Clubs de la France et dans les camps, satisfera amplement le Citoyen qui l'aura faite.

15. QUELLE DEVRA ÊTRE L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DES TRAVAILLEURS EN GÉNÉRAL ?

Nous voici arrivés au développement d'une des questions les plus importantes et aussi les plus difficiles à résoudre. Dans nos conférences au sujet de ce rapport nous ne l'avons abordée qu'avec une extrême réserve, craignant à chaque instant de nous tromper dans la manière de l'envisager. Cependant nous nous flattons de lui avoir donné une solution rationnelle et satisfaisante.

Etablissons d'abord que nous voulons pour le Peuple, quant au travail : l'abolition de son exploitation par quelques hommes et dans l'intérêt de ceux-ci, pour la remplacer par l'exploitation aussi étendue que possible de tous les produits, par lui-même et à son profit.

Voyons maintenant quels seraient les meilleurs moyens à employer pour le mettre dans ces conditions :

On a proposé de faire commanditer le travail par le gouvernement : « Ainsi, a-t-on dit, le gouvernement donnera aux divers corps de métiers, de l'argent et des instruments de travail ; ces corps de métiers s'organiseront comme ils l'entendront, et puisqu'ils exploiteront à leur profit, ils n'auront besoin d'aucune surveillance, en tant qu'exploitation. »

Fidèles à notre principe d'*Unité* et d'*Égalité*, nous repoussons ces moyens comme devant créer, par l'extension et la force qu'ils donneraient à des parties de la nation, un *pouvoir dans le pouvoir*, et comme devant créer aussi, par les richesses plus ou moins étendues des unes et des autres, résultant de leur position plus ou moins avantageuse, un antagonisme perpétuel entre ces diverses parties.

Nous pensons, nous, que, pour éviter les dangers du premier résultat et l'immoralité du second, le gouvernement devrait :

1. Se faire au profit de la nation, premier manufacturier, directeur suprême de toutes les industries ;

2. Qu'il devrait avoir une seule caisse et une seule direction pour elles ;

3. Comme moyen de circulation des produits, avoir des magasins où ils seraient déposés et vendus ;

4. Comme moyen de fabrication de ces produits, de rassemblement des travailleurs, et pour donner plus rapidement et plus complètement à ceux-ci le bien-être qu'ils sont en droit d'attendre de la Révolution, avoir des maisons qu'on pourra appeler, si l'on veut, *ateliers nationaux*, et où les travailleurs se-

raient occupés chaque jour un espace de temps raisonnable, pendant huit heures par exemple, et seraient rétribués *également;* où ils seraient nourris et logés convenablement eux et leurs familles et où enfin, ils recevraient des élémens d'instruction.

De cet arrangement, qui serait accepté, nous n'en doutons pas, il résulterait donc pour les travailleurs:

Diminution de travail, et partant travail raisonnable;

Nourriture saine;

Logement propre;

Éducation, instruction;

Satisfaction naturelle de se trouver réunis;

Toutes choses que nous pouvons résumer par ces mots :

BIEN ÊTRE PHYSIQUE, INTELLECTUEL ET MORAL.

Pour les ouvriers cultivateurs (car ce que nous venons de dire ne s'applique qu'aux ouvriers travaillant dans les ateliers); nous pensons que pour les organiser dans les mêmes vues, le gouvernement devrait commencer par leur faire cultiver les terrains nationaux, qui seraient sans doute déjà considérables, puis, peu à peu, les autres propriétés territoriales qu'il acquerrait successivement par achat ou par d'autres moyens. Il devrait donc toujours y avoir la *maison commune*, moins l'atelier, qui serait remplacé par une ferme où seraient déposés les instrumens de travail et les produits agricoles.

Est-il à supposer maintenant que charger le gouvernement d'asseoir l'Organisation du Travail et des Travailleurs sur les bases nouvelles que nous avons proposées, c'est le placer vis-à-vis d'embarras insurmontables, à cause des travaux énormes que cette organisation comporte et qu'il ne pourrait accomplir à lui seul? Quant à nous, nous ne le pensons pas, parce que nous croyons que ces travaux devront être faits par une administration spéciale, créée par le gouvernement, et sur laquelle celui-ci n'aura qu'une surveillance active et sévère à exercer.

Cependant, comme rien, par rapport au sujet qui nous occupe, ne serait établi définitivement dans les premiers temps de la Révolution, le gouvernement pourrait laisser subsister les associations collectives industrielles, à la condition bien expresse, toutefois, que tous les associés participeraient également aux bénéfices de l'association.

16. DEVRA-T-ON S'OCCUPER IMMÉDIATEMENT DE L'APPLICATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME D'ÉDUCATION PUBLIQUE? — QUEL DEVRAIT ÊTRE CE SYSTÈME?

L'Éducation, pour parler en termes généraux, consiste dans les soins qu'on doit avoir vis-à-vis de l'homme pour le mettre dans les *conditions de la nature*. Ce peu de mots suffisent, nous le pensons, pour faire comprendre qu'on devra s'occuper immédiatement de l'application d'un système d'Éducation publique.

Quel devrait être ce système?

L'Éducation, comme l'homme qu'elle forme, peut être divisée en trois parties, représentant chacune un besoin à satisfaire. Les voici :

1. Partie physique;
2. Partie intellectuelle;
3. Partie morale.

Ces parties, alimentées par la nourriture qui leur est propre, produisent:

— 1. la vigueur du corps;
— 2. l'instruction;
— 3. la sociabilité, le dévouement.

Nous considérons la troisième de ces parties, (la partie morale et ce qui en découle), comme éminemment supérieure aux deux autres, et nous ne voyons dans le développement et le perfectionnement de celles-ci qu'un moyen de développer et de perfectionner aussi la nature morale chez l'homme.

Voici maintenant les moyens par lesquels nous croyons qu'on pourra développer chez les individus les différentes facultés dont nous venons de parler.

Pour plus d'ordre, nous diviserons le temps d'éducation (surtout pour la partie physique et la partie intellectuelle) en deux âges :

1. De la naissance à cinq ans,
2. De cinq ans jusqu'à leur sortie des collèges publics.

Nous n'avons pas cru qu'il nous appartenait de déterminer l'âge auquel les individus devront sortir des différentes écoles où nous croyons qu'ils seront placés pendant leur éducation sous le rapport intellectuel. Nous n'avons pas non plus indiqué dans quels lieux des départements devraient être établies ces écoles; quel serait leur réglement, etc. Nous avons pensé que ces détails ne jetant qu'un faible jour sur la question qui nous occupe en ce moment, il était inutile de les mentionner ici.

Nous allons donc continuer de parler en termes généraux.

Pendant la durée du premier âge, les enfants devront être élevés par leurs parents, ceux-ci étant les meilleurs éducateurs pour cet âge. Cependant il devra y avoir dans chaque commune un lieu où les parents pourront, s'ils le veulent, mettre leurs enfants pour les y élever en commun. La surveillance devra être confiée à un commissaire éducateur.

A l'âge de cinq ans les enfants devront être retirés de leurs parens pour être placés dans des écoles publiques. Cependant, si après une enquête sévère et impartiale, les médecins constataient que tel enfant, à

cet âge, fût d'une nature trop maladive pour lui permettre de se livrer aux travaux de l'école où il devrait être placé, s'il était en bonne santé, ses parents devraient avoir la faculté de le garder chez eux pour le soigner.

On devra, pour les enfants des écoles et sous le point de vue physique :

Satisfaire aussi complètement que possible à tous leurs besoins, sous le point de vue intellectuel :

Développer leur intelligence en leur donnant graduellement des connaissances aussi étendues que possible dans les sciences, dans les arts et dans les métiers.

Sous le rapport moral :

Leur inculquer les principes du Républicanisme, et surtout leur répéter sans cesse qu'ils sont égaux, qu'ils sont frères, et, comme tels, qu'ils doivent *s'aimer;* qu'ils se doivent tout entiers à la société, qu'ils ne doivent reculer devant aucun sacrifice, pour l'accomplissement d'un acte, quand l'Humanité le commande : en un mot, il faudra leur faire considérer le dévouement *comme un fait régulier*.

L'éducation devra être *une;* elle sera appliquée à *tous*. Les écoles dont nous avons parlé seront créées par le gouvernement, et dirigées et surveillées par ses agents.

Il suit de ce que nous venons de dire qu'un père ne devra pas avoir le droit d'instruire ni d'élever son enfant à sa guise; vous concevez à quels dangers un pareil droit exposerait la génération. En effet, les individus pourraient imprimer dans le cœur de leurs enfants des idées d'égoïsme, d'autres ne leur donneraient qu'un demi-savoir, qu'un demi-dévouement, et la génération, au lieu d'être dévouée, intelligente, régulière, ne serait qu'un composé d'éléments qui se choqueraient par leur hétérogénéïté.

Nous ne croyons pas que l'enseignement d'un déisme soit nécessaire dans l'éducation. Cela ne veut pas dire que nous n'ayons pas de *religion :* nous en avons une, mais nous la puisons dans notre cœur; son nom, c'est la *Sympathie;* son culte, c'est la *Sociabilité*, c'est la *Fraternité*, c'est le *Dévouement*.

17. DANS QUELLES LIMITES DEVRA-T-ON COMPRENDRE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE?

Nous pensons que tout article de journal, toute brochure, tout livre ou tout pamphlet qui, par les idées qu'il contiendrait, tendrait à faire revenir à l'ancien ordre de choses, devrait causer la poursuite et la punition de son auteur comme contre-révolutionnaire.

18. QUELS SERONT LES MOYENS A EMPLOYER POUR SE PROCURER L'ARGENT NÉCESSAIRE A TOUTES LES DÉPENSES PUBLIQUES?

Nous pensons que les meilleures seraient :

1. Une émission de papier-monnaie qui serait une représentation réelle, soit du sol, soit de l'industrie;

2. Une sequestration des biens appartenant aux familles des individus ayant participé aux actes gouvernementaux depuis 1793;

3. La capitalisation de l'impôt dans certains cas;

4. L'abolition de l'hérédité des fortunes en ligne collatérale, même au premier degré;

5. L'appropriation, par l'Etat, de la portion disponible dans les héritages en ligne directe;

Enfin, le rapport de tous les impôts qui pourront être applicables sans gêner le Peuple;

Puis la nation pourrait compter au nombre de profits à faire :

a. Une immense diminution des traitements énormes de divers employés.

b. L'abolition immédiate et entière de toutes les pensions et tous les traitemens alloués au clergé.

Voilà, Citoyens, le rappport que nous avions à vous faire. L'impartialité et la franchise ont présidé à l'émission des idées qu'il contient. Si nous n'avons pas donné à certaines questions tout le développement que vous en attendiez, c'est que nous avons pensé que vous seriez plus habiles à le faire dans la discussion qui, à propos de ce travail, va s'ouvrir au milieu de vous.

APPENDICE.

Les événements extérieurs pèsent sur les destinées de notre pays. Il n'est point hors de propos de suivre le sillon que la foudre révolutionnaire trace du Nord au Midi, de la Prusse à l'Italie.

Mon pied aventureux a foulé les barricades de l'Allemagne. Le sang n'était pas encore lavé dans les ruisseaux de Cologne que je cherchais à connaître l'esprit révolutionnaire qui l'avait répandu.

Le prolétaire allemand est socialiste, c'est-à-dire, *communiste*, froid et raisonneur. Peu d'enthousiasme, mais de la logique. C'est Luther descendu des nuages religieux pour saper le dogme civil et politique. C'est la Raison philosophique et matérialiste sapant l'ordre social et demandant l'égalité sur la terre comme il y a trois siècles, elle avait égalisé le paradis et l'enfer.

Même esprit qu'en France. Mêmes symptômes, même malaise, mêmes efforts. La prédication, la doctrine ont envahi les couches inférieures de la société. Depuis dix ans l'Allemagne centrale, la Prusse, l'Autriche ont été labourées par des publications dont le Peuple fut avide : quand les gouvernements traquèrent les publicistes, la Suisse fut le rendez-vous des proscrits, dont les écrits, envahissant le marché de Leipsig, rayonnèrent sur toutes les parties de l'Al-

lemagne, malgré les polices et les douanes. — Depuis Février des secousses successives, comme le contre-coup de nos convulsions, ont ébranlé les principautés des bords du Rhin; et quand Juin arriva, le socialisme, répondant au tocsin de Paris, souleva ses pavés : il retomba, il est vrai, mais ses imprécations ne furent encore que l'écho de nos imprécations; le Peuple allemand écrivit sur ses pavés ensanglantés: *Cavaignac à Cologne!* et chanta à la barbe des soldats prussiens un *Chant des barricades.*

J'essuyai sur mon front une sueur froide le jour où je m'assis pour la première fois sur la rive du Rhin. Tandis que, penché au bord du fleuve, je regardais machinalement cette cathédrale inachevée de Cologne, sa beauté, sa grandeur, son délâbrement, mais encore sa majesté, triste et plaintive comme le catholicisme, dont elle est le monument; — quelques hommes passèrent près de moi. L'un d'eux était Wolff, élevé à notre école révolutionnaire, et à qui le séjour de Paris avait enseigné l'art des barricades. Wolff est un homme petit, gros; il ne porte rien sur sa physionomie qui indique la force de caractère et l'intelligence supérieure; mais il a aspiré dans nos faubourgs l'air ardent de l'émeute et l'a répandu dans son pays.

Voyez : Ces révolutionnaires qu'on méprise, ces enfants qu'on dédaigne et qu'on regarde avec pitié, font mouvoir Cologne et Francfort, répétant la leçon qui leur vient de France et qu'ils modifient selon leur pays, leurs mœurs, leur besoin d'action. Et l'Allemagne leur répond, et les malheureux tressaillent, et les puissants tremblent, et l'Europe se débat, et l'Empire vacille, et les vieux États sont ébranlés. Un réseau fragile de révolutionnaires, qui part de la rue J.-J. Rousseau et va de Cologne à Berlin, de Berlin à Vienne, de Vienne à Rome, ressemble au filet du lion de la fable; la Monarchie n'a pas trouvé le rat qui désenfilera une à une les mailles de ce réseau qu'on nomme la Révolution.

Entre l'Allemagne et l'Italie, il n'y a pas unité de vues, de principes; là on est communiste, ici l'on est révolutionnaire; il y a connexité du moins. C'est le foyer révolutionnaire qu'on nomme Paris qui a échauffé l'italien Mazzini comme il a vivifié Wolff l'allemand. Au fond du mouvement de l'Allemagne, il y a les masses, les prolétaires souffrants, les travailleurs fatigués; au-delà des Alpes il n'y a que des promoteurs, mais on sent qu'ils ont la même origine révolutionnaire, par leurs actes et leurs projets.

Mazzini est un homme sec et sans enthousiasme. J'ai connu un de ses anciens complices, le capitaine F., — qui conspira avec lui dès 1821 et que l'événement de 1830 jeta sur le sol de la France. Tous ces hommes ont une éducation viciée, une moralité plutôt païenne que chrétienne, un cœur qui ne bat pas de la même façon que les autres pour la patrie. Ils ne sont ni républicains, ni socialistes; ils n'ont pas l'amour du prochain ni celui de Dieu; ils n'aiment qu'eux-mêmes, ils savourent leur orgueil, détestent le prêtre, insultent au pape, n'ont ni idée, ni plans, ni science, ni vertu, ni foi, ni principe. Ce sont des révolutionnaires de la pire espèce. Incrédules comme tous les Romagnols, hypocrites comme tous les incrédules, je ne les ai jamais entendus prononcer une parole de fraternité. Ils ont le culte d'eux-mêmes et pas d'autre.

Un peuple à part, un peuple libre, mais qui étouffe dans sa liberté, c'est le peuple belge. Là, la liberté de la presse et le droit d'association sont tellement absolus que les abus en sont paralysés.

Le Flamand aime la liberté pour elle-même, la liberté civile, la liberté politique aussi, la liberté de conscience, du moi humain, encore plus. Il veut la liberté en tout et jusqu'en les plus petites choses de la vie. Menacez le belge de devenir français, il devient colère, non-seulement parce que vous le privez de sa nationalité, parce que vous réduisez sa capitale à l'état de province, parce que vous lui ôtez son nom chéri qu'il a conquis, lui aussi, au choc de deux pavés, — mais parce qu'en réunissant la Belgique à la France vous lui enlevez quelques franchises civiles, politiques et religieuses. Pourtant, ses provinces ne sont pas assez liées par la centralisation; l'administration est relâchée, locale et oppressive; le pays souffre, les Flandres se consument; il n'y a pas d'impulsion, pas de marine, peu de commerce : il ne faudrait que de l'unité. Mais deux partis se combattent, l'un pousse vers l'Allemagne, l'autre tend vers la France; ils s'annulent et tout languit.

Les mœurs des Flamands sont imbues des préjugés de la vie civile au point qu'il serait difficile au gouvernement de faire des réformes administratives, de centraliser les impôts, de lancer une marine et de donner une impulsion à l'industrie. D'un autre côté, ils ne cherchent point dans l'extension des droits politiques un remède aux souffrances qui accablent une partie du pays.

Nous n'avons point, nous, le même amour de la liberté; nous ne comprenons même pas la liberté. Toutes nos idées tendent à l'absolutisme, c'est chez nous une maladie morale. Nous abusons, nous voulons dominer, nous n'aimons point la liberté chez les autres. La supériorité, l'aristocratie, l'absolutisme, sont dans nos mœurs, dans nos idées, dans nos tendances. Tous les partis aspirent à la domination exclusive. Les idées sont tellement bouleversées

qu'on se sert du mot liberté pour combattre la chose. Les révolutionnaires sont intolérants. Les Belges ne sont pas révolutionnaires.

Non, nous n'aimons pas la liberté. Nous ne la comprenons pas. Nous ne connaissons, nous ne désirons que le despotisme politique, civil et religieux. Nous louons Dieu et les prêtres au nom de la liberté de conscience; nous ne voulons la liberté de croire ou de ne pas croire que pour nous, comme nous ne voulons la liberté politique que pour nous. Les dogmatiques sont tous ainsi faits, toutes les nuances républicaines ne disent pas autre chose que ceci : *La liberté pour nous, rien que pour nous.* Le principe de l'Autorité l'emporte sur celui de la Souveraineté, le parti socialiste met le fait acquis au-dessus du droit de discussion, et les communistes, qui sont les absolutistes du parti, nient la Souveraineté du Peuple et placent au-dessus d'elle la Science sociale, c'est-à-dire la science du gouvernement qui n'est autre que le système de la Communauté. Le despotisme est notre loi, la règle de notre conduite. Ledru-Rollin veut la dictature pour lui et les siens, Blanqui veut la dictature pour lui et les siens; Marrast veut gouverner pour lui et les siens; personne ne veut parler pour tout le monde. Le despotisme est dans notre sang après avoir couru depuis cinquante ans nos idées. Et c'est une chose effrayante à penser : Qui arrêtera le monde sur cette pente où nous l'entraînons?

Il n'y a pas de républicains, pour ainsi dire, en Belgique. De Potter a jeté son bonnet rouge aux orties. Il fut un temps où, pour faire un roi il eût été chercher le premier venu, pourvu qu'il ne fût pas de sang royal; aujourd'hui, il vit retiré dans ses capitaux, effrayé des progrès du socialisme et redoutant son invasion dans les Flandres.

Vanité de l'intelligence! Il ne veut pas avoir le démenti d'une opposition dans laquelle il mourra comme dans une impénitence finale. Panthéiste comme un libéràtre, il ergotaille, il philosophe, il rationalise; il veut bien nous laisser *une âme*, parce que le principe religieux est la conservation de l'ordre social : mais un jour viendra où on bannira cette bénigne croyance. De Potter ressemble à un homme qui se remue pour faire voir qu'il est là; il rêve en dormant, il rêve qu'il existe encore à la vie politique

Mais mon esprit se repose sur un homme que les ennuis de la politique ont, depuis peu, rendu entièrement au culte des lettres, M. le baron de Stassart. Il a été un de nos préfets sous l'Empire, puis ambassadeur, puis ministre, puis grand-maître de la franc-maçonnerie. Il a été intimement mêlé au mouvement libéral de 1830. C'est un homme à l'œil vif, intelligent, aux formes bienveillantes. Il y a de la simplicité dans sa politesse, de la bonhommie dans ses manières. Sa physionomie franche, ouverte, n'exclut pas la finesse. C'est le sourire spirituel de Béranger; c'est l'allure naïve de Lafontaine.

Observateur par instinct, doux par nature, M. de Stassart, au sein de ses hautes fonctions politiques, se délassait par les lettres des ennuis de l'administration. Il aurait pu faire des comédies, aiguiser les dards de la satire tout comme un autre, peut-être mieux que beaucoup d'autres; mais son organisation, où domine la mansuétude, s'y refusait : il eut fallu écorcher ou mordre; il ne savait que conseiller et instruire. La Fable est venue lui sourire. Là, sa critique est à l'aise; sa causticité, toujours aimable, va jusqu'à l'épigramme, jamais jusqu'à la personnalité.

Ouvrez le Recueil qu'il a publié, et vous apprécierez cette finesse d'aperçus, cette facile et vigoureuse couleur d'expression qui décèle l'habile écrivain. Rien d'ingénieux, de gracieusement écrit comme *l'Aveugle et le Flambeau, le Paon au bal des Coqs*, etc.; c'est une variété de tons, une délicatesse de nuances charmantes. En quinze vers, *la Fauvette libre et le Perroquet en cage* contient une scène remplie d'intérêt. Souvent un distique résume l'idée-mère de son apologue. Voici deux vers d'un singulier à-propos :

« Les démolisseurs sont nombreux;
Les bons architectes sont rares. »

Le Vautour libéral est un chef-d'œuvre de diplomatie emplumée, qu'on nous passe l'expression; elle fourmille de traits vifs et saisissants. L'auteur a prêté au vautour un langage qui rappelle celui des *Animaux malades de la peste :*

» Si j'aspire au pouvoir, c'est un grand sacrifice
Que je fais pour vous rendre heureux. »

dit l'oiseau de proie. Et quand on se plaint de la façon carnacière du vautour :

« .... Et mais, quelle démence!
Vraiment, dit-il, la conçoit-on ?
Elle ignore, la sotte engeance,
Qu'on créa le vautour pour manger le dindon. »

La moralité de la fable couronne dignement le tableau trop vrai qu'elle présente. C'est l'auteur qui parle :

« Je vous en fais la confidence :
Les cafards libéraux, les tribuns convertis,
Ne sont pas trop rares en France,
Ni même dans d'autres pays. »

Ce dernier vers est d'une malicieuse naïveté excellente; Lafontaine ne le désavouerait point.

On reconnaît dans ces productions l'homme qui, ayant beaucoup vu, beaucoup médité, produit en quelque sorte de lui même et sans effort. Ce n'est pas lui qui cherche la Fable, c'est la Fable qui vient le chercher, qui le prend par la main, qui l'inspire et

lui dit : parle. On retrouve à chacune de ses créations l'instinct du bien, l'amour du vrai. Cette lecture attache, la séduction vous gagne ; on lit, on lit encore ; puis, on se sent entraîné de fable en fable par un chemin de fleurs, sans presque s'en apercevoir. Est-ce à la magie des sujets, au charme du style qu'on doit attribuer cette puissance? En vérité, M. de Stassart est de notre pays. Il contraste singulièrement avec les autres personnalités étrangères qui se groupent ici. Il m'a fait aimer la patrie ; il m'a fait sentir tout le prix de la patrie absente ; il m'a fait pleurer de douces larmes, et j'ai compris combien il y avait de cœur dans cet homme, qui aime la France pour sa langue, ses mœurs, sa civilisation.

Je n'ai point trouvé en Belgique d'esprit révolutionnaire, parce que l'esprit libéral y est grandement développé. Le socialisme y est à l'état d'embryon, et les quelques hommes qui se sont occupés dans les Flandres de la question du prolétariat y ont conservé un tel esprit de localité, qu'ils n'ont apporté à ce sujet si complexe aucun aperçu nouveau. Pourtant, la Belgique est un pays de passage où les révolutionnaires de tous les pays se sont toujours rencontrés. Beaucoup de Polonais l'habitent; et, parmi eux, le nonce Joachim Lelewel.

C'est un vieillard courbé par les années. Il demeure dans une mauvaise tabagie, où sa chambre ferme à peine au vent. Sa porte est ouverte à tous, comme celle d'un sage et honnête homme, qui n'a rien à craindre des voleurs ou des importuns. On entre chez lui sans qu'il se dérange, et il vous rend les premières politesses, sans avoir même l'air de vous demander ce que vous voulez de lui. Quelques mauvaises chaises, un mauvais lit, une table remplie de paperasses, des bouquins entassés, tout ce que le délâbrement offre de plus triste... Cela saisit, cela fait peine. Son accueil est simple, quelque peu ironique : de cette ironie amère qu'un homme illustre et vieux gagne à mesure que les maux de l'exil s'accumulent sur sa tête et le poussent vers la tombe. — Quelques sous suffisent à son existence. Il est d'une pauvreté régulière, d'une résignation éprouvée, et c'est à peine s'il tombe de sa bouche une plainte pour les épreuves dont Dieu l'a accablé.

Il passe ses jours sur des travaux de numismatique et de géographie, deux sciences auxquelles il aura fait faire un grand pas : non-seulement, il écrit ses recherches, mais il grave de sa main les planches de médailles ou de cartes géographiques, afin de livrer à la science des œuvres dont la précision, l'exactitude ne soient jamais l'objet d'un doute.

Lelewel appartient à la fraction *républicaine* de l'émigration polonaise. Les Slaves n'ont jamais compris que l'indépendance d'un pays, son existence comme nation devaient précéder toute idée de forme de gouvernement, et leurs divisions, il faut le dire, ont contribué à la chute de leur pays. Avant de savoir comment on existera, il faut d'abord exister : mais les Polonais se sont toujours préoccupés de savoir s'ils se soulèveraient au nom de la République, ou s'ils mettraient un Roi à leur tête pour diriger leur insurrection. On se trompe généralement en France sur l'esprit qui anime l'émigration. Les divisions de parti ont survécu à leur catastrophe, et les uns rêvent encore à cette heure la résurrection de leur patrie comme Royauté et les autres comme République. Peut-être, ni les uns ni les autres n'ont-ils suivi le mouvement social qui agite l'Europe. La République polonaise est, à nos yeux, aussi impossible que la royauté du prince Czartoriski. Mieroslawski, révolutionnaire par excellence, n'a pu soulever, même par l'excès de son audace et la puissance des souvenirs, le peuple slave, labouré d'idées nouvelles, et qui ne se relèvera plus, vous le verrez, que pour faire expier aux possesseurs du monde les misères du prolétariat. Les idées socialistes, sous toutes les formes de prédication, ont été répandues presqu'au fond de l'Europe, et c'est par elles que vous trouverez le sens de toutes les insurrections, de tous les attentats individuels qui sillonnent les peuples depuis que le cri de *la République démocratique et sociale* est parti des bords de la Seine. La Révolution marche sourdement : c'est comme la mer ; elle excave l'édifice. Les vieux révolutionnaires, eux-mêmes, surpris par la clameur immense qui monte jusqu'à eux des profondeurs inconnues de la société, se regardent, et voient, eux aussi, que leur fin est proche : ils étaient comme un replâtrage, une superposition à l'édifice du vieux monde, et ils vont aussi s'écrouler avec lui. Voici les vagues qui s'élèvent et le déluge des grandes eaux sociales qui nous engloutit. Luttons, luttons contre la vague. Voyez-vous la guerre des paysans de Pologne, de Hongrie et des pays plus lointains encore ; voyez-vous le flot rouge de Juin qui grossit. C'est un cataclysme qui va tomber sur nous, et auquel il ne faut pas dire que nous échapperons; mais l'humanité est immortelle : elle rajeunira ; la terre se recouvrira de sociétés plus belles, exemptes de leurs maux que la lutte aura guéris ; et le monde, sauvé avec l'Arche, reprendra sa vie, lorsque la Révolution aura passé.

Paris, 24 *mars* 1849.

Paris. — Imprimerie de BEAULÉ et M[illegible]GNARD, rue Jacques de Brosse, 8.

CONCLUSION.

Quel est le principe de la Révolution? — La Souveraineté nationale.

En qui repose, par la force du droit, la Souveraineté nationale? — Dans l'universalité de la Nation.

En qui réside, par la nécessité de son exercice, la Souveraineté nationale? — Dans la majorité.

Comment appelle-t-on le pouvoir inhérent à la Souveraineté de la Nation? — Le pouvoir Constituant?

Qu'est-ce que le pouvoir Constituant? — C'est un pouvoir qui déclare, au nom de la Nation, la volonté de la Nation sur la nature, la forme et les conditions de régime qui lui conviennent le mieux.

Qu'entendez-vous par la nature, la forme et les conditions de ce régime? — J'entends que c'est à la majorité de la Nation à dire si et comment elle veut qu'il y ait dans l'État une République, une Constitution, un Gouvernement.

Il n'y a rien de plus simple à trouver et à définir que le pouvoir Constituant; mais il y a des gens qui n'ont jamais eu et qui n'auront jamais d'intérêt à le trouver et à le définir : ce sont ceux qui s'en sont passés et qui voudraient s'en passer encore ou l'escamoter par des mesures dictatoriales.

G. Pagès, menaçant d'en appeler de l'élection du 10 décembre à une insurrection nouvelle, est un républicain qui porte atteinte au principe de la Souveraineté et du pouvoir Constituant. Si nos mœurs étaient plus démocratiques et plus raisonnées, on eût condamné les paroles de ce révolutionnaire comme l'injure la plus grave qu'on pût faire à un peuple libre.

Quand une révolution s'est accomplie, quand la société a fait un pas, il faut organiser l'ordre. Prolonger un pouvoir temporaire, sous prétexte de nécessité, et prétendre qu'on représente la Révolution, c'est contraire au principe et au droit.

La Révolution, c'est le fait, c'est le chaos, c'est le déluge. Il n'y a pour aucun Gouvernement provisoire, avant la Révolution, avant le déluge, de création du monde. On sort du déluge avec l'arche.

Il y a des usurpateurs républicains, royaux, impériaux, qui disaient : Je suis parce que je suis! Absolument comme ferait Dieu.

Belle réponse. La royauté disait : Je suis parce que je suis. La Convention : Je suis parce que je suis. Napoléon : Je suis parce que je suis. Louis-Philippe : Je suis parce que je suis. On ne leur a jamais arraché d'autre réponse.

Le Gouvernement provisoire avait mandat du peuple en armes d'appeler le Peuple entier à l'exercice de sa Souveraineté. En commençant par se déléguer à lui-même le pouvoir exécutif, il a osé audacieusement ce que n'osa jamais gouvernement provisoire d'aucun temps, d'aucun pays. En pesant de tout le poids de sa corruption sur les élections, il chercha à porter atteinte à l'exercice de la Souveraineté, en se perpétuant sous le nom de Commission exécutive, il tenta l'usurpation. La délégation provisoire de l'exercice de la Souveraineté que fit l'Assemblée à la Commission exécutive, comme au Pouvoir exécutif, était indirecte et de nécessité provisoire. L'élection du 10 décembre est valide, elle est la délégation légitime de la Souveraineté; elle est faite selon le principe et selon le droit.

La Souveraineté est imprescriptible dans son droit. Elle est délégable dans son exercice.

La Souveraineté de la Nation peut être opprimée, en fait, par l'usurpation ou la conquête. En droit, elle ne peut périr, à moins que la nation ne périsse.

Lorsqu'il y a extinction ou expulsion de dynastie, la délégation du pouvoir, ne sachant où se prendre, remonte à sa source, à la Souveraineté du Peuple.

Pour exercer des pouvoirs, il faut montrer sa délégation. La délégation s'obtient par le consentement du Peuple convoqué en assemblées primaires.

Le consentement d'une nation qui n'aurait le droit ni d'agir, ni de faire, ni d'écrire, ni de parler, ne validerait pas la délégation.

Le contrat constitue la Souveraineté. Quel contrat? Il n'y a que les partis ayant qualité qui puissent passer contrat. La Souveraineté doit donc être directement et universellement concédée.

Or, tout ce qui se fait contre le droit est nul de soi.

Nous plaçons, nous, le droit dans la Souveraineté du Peuple, et nous disons : Tout ce qui se fait contre le droit est nul de soi.

Les lois fondamentales sont supérieures aux gouvernements et aux constitutions. C'est l'axiôme de nos adversaires comme le nôtre, et nous disons : La loi fondamentale étant la Souveraineté du Peuple, elle est supérieure aux gouvernements et aux constitutions.

Si, en vertu d'un pouvoir temporaire ou par un coup d'Etat insurrectionnel, vous escamotez la Souveraineté, tout ce qui suivra votre détermination sera nul de soi.

L'anarchie et le despotisme sont également contraires au droit. Ceux qui mettent la Révolution en permanence et appellent l'émeute toujours en armes sur la place de l'Hôtel de Ville sont ennemis du droit aussi bien qu'une oligarchie qui établirait un nouveau Gouvernement par le vote à deux degrés.— Dans l'un ou l'autre cas, ce serait demander au Peuple d'abdiquer son droit.

Or, le Peuple peut déléguer l'*exercice* de sa Souveraineté, il ne peut en déléguer le *droit*. Ce droit ne peut ni s'aliéner ni se prescrire. C'est un droit politique fondé sur le droit naturel, et le droit naturel est la véritable loi fondamentale qui est supérieure aux gouvernements et aux constitutions qui ne sont que des formes secondaires.

Oui, il y a une loi fondamentale supérieure à tout gouvernement humain, c'est la loi de la Souveraineté du Peuple, la loi matrice.

Il faut le reconnaître et aborder ensuite les questions qui se présentent en foule à la suite de ce principe. L'avenir est à ceux qui marcheront à la tête de ce mouvement.

La Souveraineté du Peuple, la volonté de la Nation est libre de choisir la forme du Gouvernement. — La forme républicaine est la plus naturelle de la démocratie, mais elle n'est pas la seule.

Il y a des tyrans populaires, comme il y a des tyrans aristocratiques et des tyrans monarchiques.

C'étaient d'étranges démocraties que celles de l'antiquité; elles reposaient toutes sur l'esclavage, et, au lieu qu'il y eut un souverain, il y en avait cinquante mille.

Il n'y eut jamais de gouvernement où la dignité de la nature humaine ait été moins respectée; et, de nos jours, la démocratie des États-Unis est celle qui viole le plus l'égalité des hommes dans la personne des nègres.

Dans les Aristocraties et dans les Monarchies, il importe assez peu qu'il y ait peu de vertu dans le peuple, pourvu qu'il y en ait dans le prince ou dans les chefs du Gouvernement. — Mais, dans les démocraties, il importe que la majorité au moins des citoyens soient religieux et vertueux, car c'est là tout l'État.

J'ai voulu, en peignant les révolutionnaires de mon temps, prouver le danger qu'il y aurait à laisser le gouvernement entre leurs mains. Ce sont des hommes incapables ou vicieux.

Ce sont des hommes de violence et de corruption. Ils avaient à révolutionner la France après Février : au lieu de l'éclairer, ils ont voulu la violenter.

Au lieu de faire infiltrer le principe de la Souveraineté au sein des masses par la

discussion, la propagande, la pensée écrite et parlée, la tribune et la presse, les sociétés populaires et les journaux, ils ont voulu dénaturer l'exercice de cette Souveraineté.

N'ayant ni religion, ni vertu, ni capacité, ils ont pris le droit de dire et d'affirmer en pleine rue, en plein théâtre, en pleine tribune, en plein journal, qu'il n'y a pas de Dieu, qu'il n'y a pas d'âme, que la vertu n'est qu'un nom, la propriété qu'un vol, le droit qu'un mensonge; — mais je n'ai pas le droit de discuter les actes de leur administration, la meilleure organisation de la société, les bases de l'ordre et les institutions qui peuvent assurer le repos de la cité et le développement régulier du travail.

L'inclination naturelle du Peuple, dans les républiques comme dans les monarchies absolues ou tempérées, le porte vers des hommes qui brillent par l'éclat des talents, le commandement, le nom, la richesse, la vertu éminente. Or, le grade, le nom, la vertu éminente sont de la distinction, de l'aristocratie, plus ou moins.

Pour empêcher le Peuple de choisir, et l'aristocratie, naturelle ou sociale, de paraître, il faudrait frapper d'ostracisme les justes et les sages, pour leur justice et leur sagesse. C'est-à-dire que des citoyens on ferait des ilotes, et qu'on violerait l'égalité au nom de l'égalité même.

S'il y a un gouvernement qui doit répugner à de tels moyens, c'est la démocratie. Ils peuvent être admis tout au plus en temps de troubles et momentanément, jamais en temps normal.

Ce qu'il y a d'admirable dans la démocratie, c'est que, sans altérer sa substance et sans nuire à son action elle peut s'assimiler ce qu'il y a ailleurs de bon et d'utile.

Les précautions à l'égard de l'aristocratie doivent être sévères et même jalouses. La démocratie ne doit souffrir qu'il y ait, à cause de la peau, de la caste, de la naissance, du nom, de la fortune, de la religion, aucune condition sociale, aucune élévation politique où ne puisse arriver un membre quelconque de l'État.

Mais les précautions une fois prises, la démocratie doit, à peine d'avoir une société morne et sans vie, favoriser, par ses excitations, l'aristocratie des talents et du mérite personnel.

Ces sortes d'aristocraties sont la fleur et la grâce des sociétés civilisées. Elles n'offensent personne, parce qu'elles sont supérieures de soi, qu'elles se font accepter plutôt qu'elles ne s'imposent, qu'elles rejaillissent de leur éclat sur les autres membres de la cité, et que, comme elles naissent de l'homme, elles meurent avec l'homme.

Il y a de rares courages qui ont besoin qu'on les flatte et qu'on les récompense;

il y a de grandes âmes qui aiment les distinctions et les honneurs. Le Peuple est naturellement reconnaissant du bien qu'on lui fait. Il est enthousiaste du beau et du bon. Ce sont de nobles penchants de son âme. Il s'élève, par les naïfs transports de son admiration, par son âme, au niveau de l'âme des grands hommes.

Rien n'est plus propre à effacer le préjugé des aristocraties fictives et de convention, que la culture et l'exaltation des aristocraties naturelles. C'est la vraie manière de faire de la vraie égalité.

Nous avons peint une faction qui s'est fait une République étroite dans la Démocratie et qui entend l'égalité à sa manière et à son usage. C'est elle qui avait tellement honte de sa faiblesse et de son infériorité, qu'elle offrit à nos suffrages et à notre admiration des hommes dont le peuple a détourné la tête. — La France a horreur de la République rouge.

Nous avons tenté dans cet écrit de bien dégager les hommes des principes. Définir le principe et connaître les hommes, c'est avoir les éléments de la politique.

J'ai pénétré dans tous les rangs de la société, je suis allé du plus illustre philosophe au plus humble prolétaire, scrutant les idées de chacun, et sondant le mal qui nous dévore.

Si, en terminant ces récits, je garde l'anonyme, c'est que je laisse à chacun ses idées, c'est que j'ai tant recueilli, tant glané, que rien, en conscience, ne m'appartient.

Le suffrage universel nous sauvera de tous les maux. L'exercice de la Souveraineté apprendra au Peuple sa force ; et la volonté du Peuple est au-dessus de tous les Gouvernements et de toutes les Constitutions.

Une des conséquences de la délégation de la Souveraineté, accordée au pouvoir Constituant, était l'appel au Peuple pour la ratification de son œuvre.

Si, à l'expiration de son mandat, un président, dont le gouvernement serait convenable à la nation, voyait ce mandat renouvelé par un vote unanime, malgré la Constitution, — Qui pourrait annuler ce vote? Quelle autorité l'invaliderait?

La volonté du Peuple librement exprimée est supérieure à toute Constitution. L'exercice de la Souveraineté étant concédée, toute tentative qui s'y opposerait serait une usurpation même de la Souveraineté.

C'est une question grave, et que chacun résout à sa manière. On raisonne avec ses passions. Les socialistes disent : Quand notre propagande sera faite et que la Révolution tombera dans nos mains, nous développerons la Révolution régulièrement, nous nous emparerons de l'esprit public par l'instruction et nous établirons la Communauté.

C'est qu'avec la Souveraineté du Peuple, avec le suffrage universel et direct, la réforme politique est accomplie. L'époque où nous sommes est un temps d'arrêt, un moment de transition; au delà, la réforme sociale s'avance.

Là est l'avenir. Il ne faut ni séduire, ni menacer, ni forcer personne. Toute la puissance est dans les idées.

Tout ce qui a été, tout ce qui est, est du Peuple, est de nous, et qui n'est pas du Peuple a péri ou doit périr. Nous seuls nous ne pouvons mourir.

Nous sommes patients et ne devons pas être pressés. Nous sommes patients parce que le Peuple est éternel. Nous ne sommes pas pressés parce que nous voulons fonder quelque chose de solide, afin de ne pas rouler encore, et toujours, de révolution en révolution.

Nous ne sommes pas des hommes d'un jour, mais d'un siècle, de plusieurs siècles; et ayant attendu pendant tant d'années, nous attendrons encore. Nous sommes la Nation, et la Nation ne périt pas.

TABLE.

Paris. — Imp. de Beaulé et Maignand, 8, rue Jacques-de-Brosse.

